

2016 | RAPPORT ANNUEL
DE LA ZONE FRANC



AFRIQUE



(*) ARYM : ANCIENNE RÉPUBLIQUE YUGOSLAVE DE MACÉDOINE
Échelle à l'équateur :
0 500 1000 km

Nous tenons à remercier la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et la Banque centrale des Comores (BCC) pour leur précieuse collaboration à la rédaction de ce Rapport. Celui-ci a ainsi pu incorporer les données fiables les plus récentes sur les économies de la Zone franc.

Comme les années précédentes, plusieurs encadrés sont consacrés à des thèmes transversaux, reflétant des questions d'actualité, en particulier l'initiative « Compact with Africa » de la présidence allemande du G20. Par ailleurs, l'intégration et le développement des marchés du crédit bancaire en Zone franc, un sujet examiné par la réunion des ministres de la Zone franc en 2017, font l'objet de développements spécifiques rédigés par la BEAC. Enfin, la FERDI (Fondation pour les études et recherches sur le développement international), dans le cadre de son partenariat avec la Banque de France, a apporté une contribution sur la mesure de la vulnérabilité au changement climatique. Nous tenons à remercier ces deux contributeurs.

*Olivier Garnier
Directeur général des Études
et des Relations internationales
Banque de France*

SOMMAIRE

VUE D'ENSEMBLE	9
L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER	15
11 L'environnement économique du continent africain et le prix des matières premières	17
111 Une croissance historiquement basse en Afrique subsaharienne	17
112 Une évolution contrastée des cours des principales matières premières échangées par la Zone franc	18
21 Les flux financiers à destination de l'Afrique subsaharienne	24
211 Nouveau recul des investissements directs étrangers en 2016	24
212 Reflux des investissements de portefeuille en 2016	25
213 Diminution des encours de créances bancaires étrangères	26
214 Poursuite du recul des transferts des migrants	28
215 Augmentation globale de l'aide publique au développement	32
LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LA ZONE UEMOA	41
11 L'activité et l'inflation	43
21 La politique budgétaire	45
31 La politique monétaire	47
41 La balance des paiements	50
51 Le système bancaire et les marchés financiers	52
61 L'intégration régionale	54
71 Les perspectives pour 2017	55
Annexe	62
LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LA ZONE CEMAC	69
11 L'activité et l'inflation	71
21 La politique budgétaire	74
31 La politique monétaire	76
41 La balance des paiements et la dette extérieure	84
51 Le système bancaire et les marchés financiers	85
61 L'intégration régionale	88
71 Les perspectives pour 2017	91
Annexe	101
LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE AUX COMORES	111
11 L'activité et l'inflation	113
21 La politique budgétaire	115
31 La politique monétaire	116
41 La balance des paiements et la dette extérieure	117
5 Le système bancaire	119
61 Les développements et enjeux de long terme	119
Annexe	124
Tableau de synthèse des données économiques des pays de la Zone franc	126

LES MONOGRAPHIES ÉCONOMIQUES

127

Zone UEMOA

Bénin	129
Burkina Faso	143
Côte d'Ivoire	157
Guinée-Bissau	173
Mali	187
Niger	201
Sénégal	215
Togo	229

Zone CEMAC

Cameroun	245
Centrafrique	261
Congo	275
Gabon	291
Guinée équatoriale	307
Tchad	321

Comores

337

LES ANNEXES

Tableaux statistiques complémentaires annexés aux chapitres

Zone UEMOA

62

Comptes nationaux
Tableau des opérations financières
Balance des paiements
Principaux taux directeurs de la BCEAO
Évolution par État des principales contreparties de la masse monétaire
Évolution par État des principales composantes de la masse monétaire
Crédits à l'économie ventilés par pays
Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires
Ventilation des avoirs extérieurs par État membre

Zone CEMAC

101

Comptes nationaux
Tableau des opérations financières
Balance des paiements
Taux d'intervention de la BEAC
Évolution par État des principales contreparties de la masse monétaire
Évolution par État des principales composantes de la masse monétaire
Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires
Avoirs officiels nets par État
Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

Comores	124
Tableau des opérations financières	
Balance des paiements	
Annexe 1 : Situation des banques centrales au 31 décembre 2016	341
Situation de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest	
Situation de la Banque des États de l'Afrique centrale	
Situation de la Banque centrale des Comores	
Annexe 2 : Sigles et abréviations	344
Annexe 3 : Instituts d'émission et monnaies des pays et territoires de la Zone franc	349

Encadrés

Encadré 1 : L'initiative « <i>Compact with Africa</i> »	36
Encadré 2 : Mesurer la vulnérabilité au changement climatique	37
Encadré 3 : La politique monétaire dans l'UEMOA : cadre institutionnel, objectifs et instruments	57
Encadré 4 : Les indicateurs de la CPIA : méthodologie et résultats en Zone franc	59
Encadré 5 : État des lieux des programmes du FMI dans la CEMAC	92
Encadré 6 : La politique monétaire dans la CEMAC : cadre institutionnel, objectifs et instruments	93
Encadré 7 : Synthèse du rapport du groupe de travail sur l'intégration et le développement des marchés du crédit bancaire en Zone franc	97
Encadré 8 : La politique monétaire aux Comores : cadre institutionnel, objectifs et instruments	122

Cartes

Carte 1 : L'Afrique	2
Carte 2 : Les zones économiques en Afrique	4
Carte 3 : Indicateur de développement humain	10
Carte 4 : Part des transferts de migrants dans les économies africaines	30
Carte 5 : Structure de l'indice de vulnérabilité physique au changement climatique	39
Carte 6 : PIB par habitant	42
Carte 7 : Croissance du PIB en volume	70
Carte 8 : Indice des prix à la consommation	112

Avertissements

- Les montants inscrits dans les différentes parties de ce rapport sont par défaut libellés soit, en zone UEMOA, en « franc de la communauté financière africaine » (code ISO 4217 : XOF), soit, en zone CEMAC, en « franc de la coopération financière en Afrique centrale » (code ISO 4217 : XAF). L'appellation usuelle « franc CFA », utilisée en Afrique centrale comme en Afrique de l'Ouest, désigne deux devises distinctes, présentant une même parité vis-à-vis de l'euro mais émises par les deux banques centrales des deux unions monétaires.
- Tous les sigles utilisés dans ce rapport sont développés dans l'annexe 2 située en fin de volume.
- Les données de balance des paiements figurant dans la partie « Monographies » sont obtenues selon la définition du *Cinquième manuel de balance des paiements du FMI* à l'exception de celles relatives à l'UEMOA, qui suivent la présentation du *Sixième manuel*.
- Les indicateurs de développement portés dans les monographies sont issus du *Rapport sur le développement humain 2016* (Programme des Nations unies pour le développement) et de la base de données en ligne des *Indicateurs de développement dans le monde* (Banque mondiale).

PNUD :

- espérance de vie : nombre moyen d'années qu'un nouveau-né pourra vivre si, au cours de sa vie, les conditions de mortalité restent les mêmes que celles observées à sa naissance ;
- taux de mortalité infantile : probabilité de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire ;
- malnutrition infantile : part des enfants de moins de 5 ans montrant des signes de malnutrition (retards de croissance, insuffisance pondérale, etc.) ;
- population vivant en deçà du seuil de pauvreté : population vivant avec moins de 1,9 dollar par jour ;
- inégalités de revenus : mesure de l'inégalité de la distribution des revenus ou des dépenses de consommation par le coefficient de Gini exprimé en indice de 0 (égalité parfaite) à 100 (égalité maximale) ;
- taux d'alphabétisation des adultes : pourcentage de la population de plus de 15 ans pouvant lire, écrire et comprendre un texte simple et court relatif à la vie quotidienne.

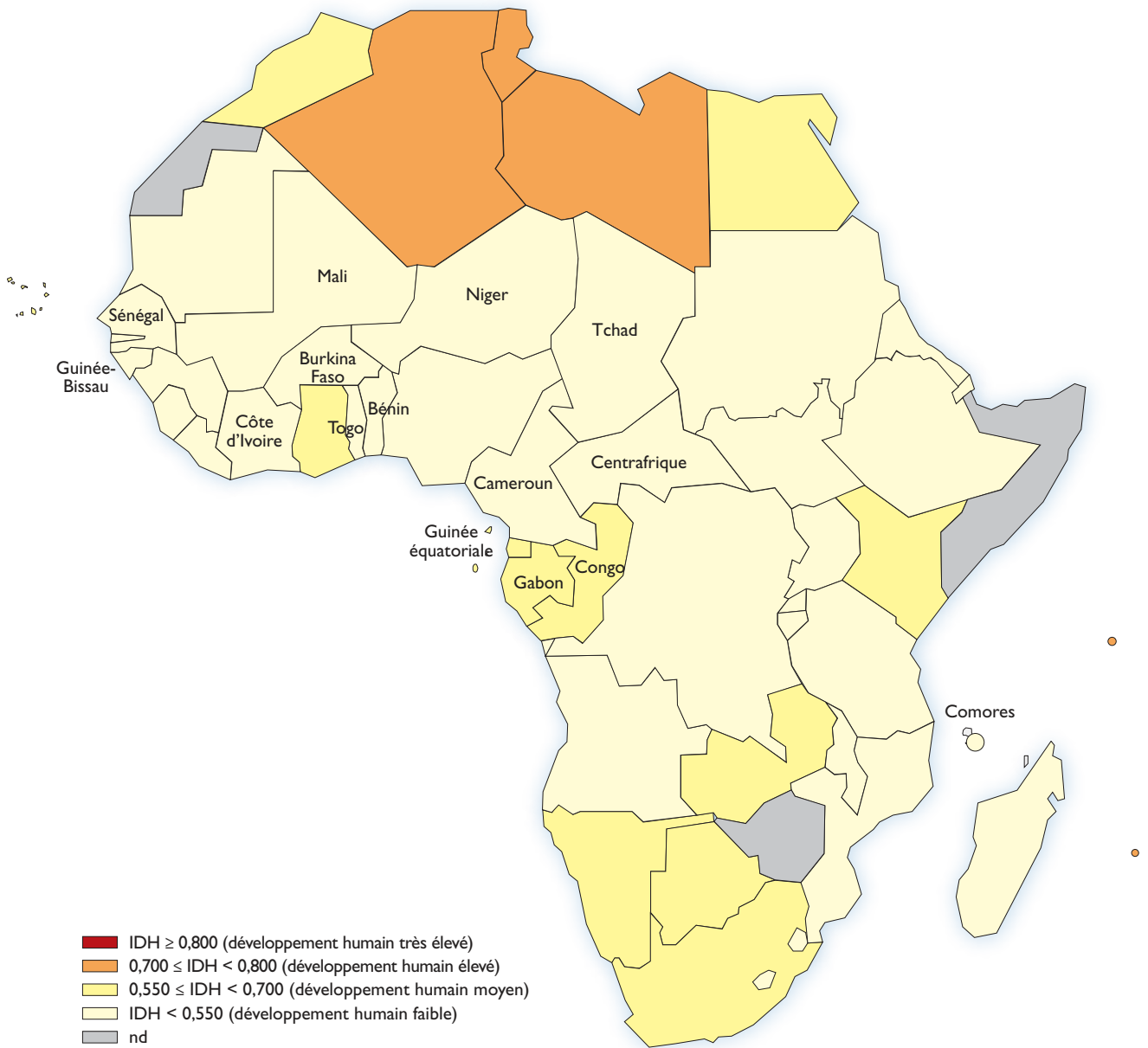
Banque mondiale :

- accès à l'eau potable : part de la population totale disposant d'un accès raisonnable (disponible à moins de 15 minutes de marche) à une quantité suffisante d'eau potable (supérieure à 20 litres par jour et par personne) ;
- accès à l'électricité : part de la population totale ayant un accès à un réseau électrique ;
- accès à la téléphonie mobile : nombres de souscripteurs en pourcentage de la population totale.



VUE D'ENSEMBLE

INDICATEUR DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (2015)



Source : PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 2016.

La croissance économique de l'Afrique subsaharienne est tombée en 2016 à 1,3 %, soit le taux le plus bas depuis plus de vingt ans et très inférieur à la croissance démographique.

Ce ralentissement global masque une forte hétérogénéité des situations nationales. Les pays exportateurs de pétrole sont pour la plupart entrés en récession et, plus généralement, les pays riches en matières premières ont connu une année difficile. En revanche, les pays importateurs nets de pétrole et moins dépendants des exportations de produits de base ont conservé une dynamique de croissance favorable, souvent entretenue par des politiques actives d'investissement public et une consommation privée soutenue.

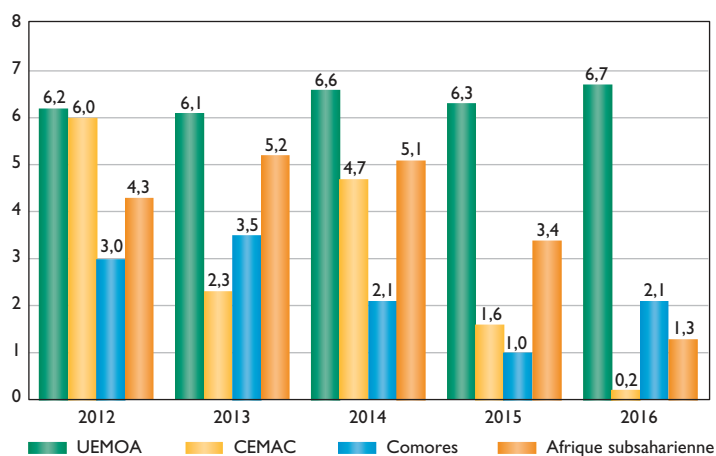
La croissance économique s'est établie globalement à 3,6 % en 2016 en Zone franc selon les données communiquées par la BCEAO, la BEAC et la Banque centrale des Comores, soit un taux supérieur à celui de l'Afrique subsaharienne. En raison de la structure très différente de leurs exportations, l'UEMOA et la CEMAC illustrent les évolutions contrastées des pays d'Afrique subsaharienne. **Dans la CEMAC, pour la deuxième année consécutive, l'activité économique a fortement pâti de la faiblesse des cours des hydrocarbures et des performances médiocres du secteur non pétrolier,** globalement affecté par le recul de la demande intérieure. La persistance de tensions sécuritaires, notamment dans la zone frontalière entre le Tchad,

le Cameroun et la République centrafricaine, a également pesé sur l'environnement économique. La croissance de la sous-région a ainsi ralenti de 1,6 % en 2015 à 0,2 % en 2016. La République centrafricaine, en reconstruction, et le Cameroun, dont la base productive est la plus large de la CEMAC, affichent les taux de croissance les plus élevés (respectivement, pour 2016, 5,1 % et 4,7 %). En revanche, la récession s'est poursuivie en Guinée équatoriale et a gagné le Congo et le Tchad. **L'activité économique a accéléré en UEMOA,** avec un taux de croissance moyen de 6,7 % (contre 6,3 % l'année précédente). L'activité économique a continué de profiter de la bonne tenue de la consommation interne (ménages et administrations publiques) et de la poursuite de vastes programmes d'investissements publics, qui ont soutenu notamment les secteurs de la construction et des transports. Comme en 2015, les économies ivoirienne et sénégalaise ont enregistré les taux de croissance les plus élevés de l'Union (8,8 % et 6,7 % respectivement). **Aux Comores, l'activité économique a légèrement accéléré en 2016,** le PIB réel progressant de 2,1 %, après 1 % en 2015.

Les pays de la Zone franc ont continué d'enregistrer des taux d'inflation nettement inférieurs à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (11,4 %) grâce à l'arrimage de leur monnaie à l'euro. L'écart s'est même creusé, l'inflation ayant fortement augmenté en 2016 dans certains pays hors Zone franc, comme l'Angola et le Nigeria, sous l'effet des dépréciations de leurs taux change. En UEMOA, la diminution du prix des produits vivriers et la baisse des prix des carburants ont permis de réduire l'inflation, qui s'est établie au niveau très bas de 0,3 % en 2016 (contre 1,0 % en 2015). En CEMAC, l'inflation a également diminué en 2016, pour s'établir à 1,2 % (après 2,2 % en 2015), en liaison avec le net ralentissement de la demande intérieure ainsi que la tendance à la baisse des prix des produits alimentaires locaux et des communications. Aux Comores, l'inflation a légèrement augmenté, passant de 1,3 % en 2015 à 1,8 % en 2016.

Croissance du PIB

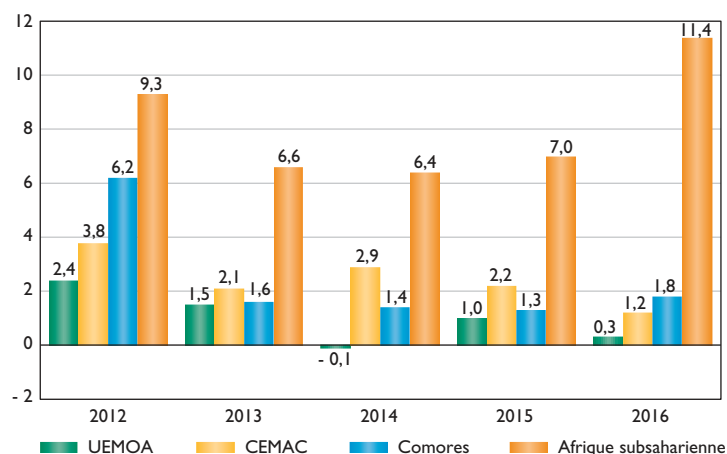
(glissement annuel, en %)



Sources : Banques centrales ; FMI, Perspectives de l'économie mondiale, juillet 2017.

Prix à la consommation

(moyenne annuelle, en %)



Sources : Banques centrales ; FMI, Perspectives de l'économie mondiale, juillet 2017.

La situation des finances publiques s'est dégradée dans la Zone franc.

En UEMOA, la hausse des dépenses en capital engendrée par la poursuite des grands projets publics d'investissement, et l'augmentation des dépenses courantes due, en particulier, à l'accroissement des charges d'intérêt, ont conduit à une augmentation du déficit budgétaire global base engagements, dons compris (4,4 % du PIB en 2016, après 4,1 % en 2015). En CEMAC, la diminution des recettes pétrolières et non pétrolières, affectées respectivement par la faiblesse des cours mondiaux et le ralentissement économique, a pesé lourdement sur le déficit budgétaire. Ce dernier a atteint 7,6 % du PIB en 2016 (base engagements, dons compris), après 3,6 % en 2015, malgré la réduction des dépenses publiques, et plus particulièrement des dépenses d'investissement. Aux Comores, la situation budgétaire s'est encore dégradée sous l'effet d'une baisse des dons extérieurs, mais surtout de la chute brutale des recettes douanières, alors que les dépenses ont augmenté de 18 %. Au total, le déficit (base engagements, dons compris) a atteint 7,7 % du PIB, contre 3,1 % en 2015.

La dette publique s'accroît dans l'ensemble de la Zone franc, et à un rythme soutenu dans certains États.

Certes, les dernières analyses de viabilité de la dette publique effectuées par les services du FMI et de la Banque mondiale indiquent, pour les pays de l'UEMOA, un risque de surendettement modéré, voire

faible pour le Sénégal. Toutefois, l'évolution récente n'est pas sans risque puisque ces pays sont passés d'un taux d'endettement public de 36,6 % en 2012 à 46 % en 2016, en dépit d'une croissance moyenne de plus de 6 % sur la période. L'importance croissante de titres souverains dans les bilans des banques commerciales est l'un des principaux sujets d'attention. En CEMAC, le Cameroun, le Tchad et la Centrafrique présentent, selon le FMI et la Banque mondiale, des situations de risque élevé de surendettement. Au Congo, la dette publique a d'ores et déjà largement dépassé le plafond communautaire de 70 % du PIB.

La BCEAO a durci sa politique monétaire à la fin de l'année 2016.

La baisse continue de la liquidité bancaire, induite notamment par le recours croissant des États au marché financier régional, a conduit à une forte hausse du refinancement sur titres publics. En décembre 2016, la BCEAO a réagi à cette évolution inquiétante par une hausse de 100 points de base du taux du guichet marginal, conduisant à un élargissement du corridor des taux directeurs, combiné à un plafonnement du recours au guichet marginal. **La BEAC a maintenu en 2016 une politique monétaire accommodante pour amortir le choc exogène.** Les coefficients de réserves obligatoires, inchangés depuis 2009, ont été diminués de 50 %, en avril 2016, au vu de la baisse de la liquidité bancaire.

La faiblesse du prix du pétrole a affecté positivement la balance des paiements courants de l'UEMOA et des Comores, mais très négativement celle de la CEMAC.

En UEMOA, le déficit de la balance des transactions courantes s'est réduit à 5,0 % du PIB en 2016, contre 5,9 % en 2015. Toutefois, en raison de la forte baisse de l'excédent du compte financier, liée notamment à la diminution de près de 50 % des investissements de portefeuille, les réserves de change régionales ont baissé : les avoirs extérieurs permettaient de couvrir 4,2 mois d'importations de biens et services à fin 2016, contre 5,1 mois un an auparavant. Le déficit

des transactions courantes de la CEMAC, qui s'était fortement creusé en 2015 (15,0 % du PIB), s'est maintenu à un niveau très proche en 2016 (15,1 % du PIB). Les avoirs extérieurs accumulés au cours du cycle de hausse des prix du pétrole, ont ainsi été largement entamés, et ne représentaient plus que 2,2 mois des d'importations de biens et services à fin 2016, contre 3,8 mois un an auparavant. Aux Comores, le déficit des transactions courantes s'est creusé de 0,4 % du PIB en 2015 à 7,8 % en 2016 en raison de l'aggravation du déficit de la balance des services et du repli de l'excédent des transferts courants. Les avoirs extérieurs couvraient 6,8 mois d'importations de biens et de services à fin 2016, contre 8,2 mois un an auparavant.

Les taux de couverture de l'émission monétaire par les avoirs extérieurs se sont dégradés, mais restaient à fin 2016 à des niveaux largement supérieurs au seuil minimal de 20 % fixé par les accords de coopération monétaire : 68,2 % en UEMOA (contre 80,2 % fin 2015), 59,1 % en CEMAC (contre 77,1 % fin 2015) et 55 % aux Comores (contre 69,8 % fin 2015).

Les prévisions de croissance pour 2017 en Afrique subsaharienne ont été très légèrement revues à la hausse par le FMI en juillet 2017. Le FMI prévoit un léger rebond de la croissance à 2,7 %, un résultat nettement inférieur aux performances des deux dernières décennies et modeste au regard de la croissance démographique. L'inflation devrait rester élevée, à 10,7 %.

La croissance devrait également s'accélérer en Zone franc en 2017. Selon la BCEAO, la croissance resterait soutenue en UEMOA, à 6,9 %. Ces perspectives favorables sont toutefois soumises à des risques baissiers : baisse des prix des produits de base exportés par l'Union, et en particulier du cacao, détérioration du climat sécuritaire au Sahel, détérioration de la situation économique et financière au Nigeria qui est un partenaire important de la zone. L'inflation resterait faible à 1 %. Selon la BEAC, la croissance économique se redresserait légèrement en CEMAC en 2017, à 0,8 %, et ce malgré une nouvelle contraction de la production de pétrole. Cette croissance, conjuguée avec les efforts d'ajustement et les réformes mises en œuvre par les États, principalement dans le cadre des programmes adoptés ou en cours de discussion avec

le FMI, favoriserait un léger recul du déficit budgétaire et du déficit extérieur courant, ainsi que la stabilisation des réserves de changes. Le taux d'inflation ressortirait en légère hausse, à 1,6 %. Aux Comores, la banque centrale prévoit une croissance de 3 % en 2017, soutenue par les progrès continus dans le secteur énergétique et l'accroissement des investissements publics. Ces perspectives reposent toutefois sur des hypothèses budgétaires très ambitieuses au regard des réalisations constatées depuis le début de l'année. L'inflation resterait contenue.

Si la situation et les perspectives économiques restent très différentes pour les pays de la Zone franc, tous sont confrontés à la dégradation de leurs comptes publics. Le critère de convergence sur le

solde budgétaire n'a ainsi été respecté par aucun pays de la Zone franc (contre six pays en 2015 et en 2014) et, si le critère d'endettement public reste respecté par treize des États de la Zone franc, l'encours de la dette intérieure et extérieure progresse rapidement tant en CEMAC qu'en UEMOA. Par ailleurs, tous les pays de la CEMAC ont accumulé des arriérés extérieurs ou intérieurs en 2016 en raison des difficultés budgétaires et de trésorerie induites par la dégradation de la situation macroéconomique de la zone. Des mesures d'assainissement des finances publiques sont donc nécessaires. La mobilisation des ressources internes est un élément central d'un financement soutenable du développement. Le programme d'action d'Addis Abeba approuvé en 2015 par l'Assemblée générale de l'ONU encourage du reste les pays en développement à définir des objectifs et des calendriers dans ce domaine. En Zone franc, les taux de pression fiscale demeurent faibles et inférieurs aux seuils fixés par les dispositifs de convergence. Des progrès en matière de stabilité des dispositifs fiscaux, d'efficacité de la collecte de l'impôt, d'intégration du secteur informel ou encore de lutte contre la fraude sont donc nécessaires. Une augmentation du taux de pression fiscale implique également la définition d'un contrat social entre l'État et les contribuables : le paiement de l'impôt doit avoir pour contrepartie des dépenses publiques plus efficaces, plus transparentes et mieux réparties. Une intensification de la mobilisation des recettes internes s'inscrit ainsi dans le cadre plus général de l'amélioration de la gestion des finances publiques, un élément clé des réformes structurelles conduites par les pays de la Zone franc.



L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

1 | L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DU CONTINENT AFRICAIN ET LE PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

La croissance économique de l'Afrique subsaharienne est tombée à 1,3 % en 2016, le rythme le plus bas depuis plus de vingt ans. La faiblesse persistante des cours des matières premières, et notamment du pétrole, a creusé un fossé entre les pays exportateurs de produits de base et les pays pauvres en ressources naturelles, ces derniers ayant maintenu une croissance vigoureuse.

L'activité économique pourrait connaître un sursaut en 2017, avec une croissance qui passerait à 2,7 %, selon le FMI. Ce rebond s'expliquerait surtout par une amélioration des performances des trois principales économies africaines (Nigeria, Afrique du Sud et Angola). Les perspectives du continent restent mitigées, et ce d'autant plus que les prix des matières premières se maintiennent à des niveaux relativement bas et que les déséquilibres macroéconomiques se sont rapidement aggravés dans de nombreuses économies au cours des deux dernières années.

1|1 Une croissance historiquement basse en Afrique subsaharienne

La croissance économique de l'Afrique subsaharienne est tombée de 3,4 % en 2015 à 1,3 % en 2016, soit un taux nettement inférieur à celui de la croissance démographique. La détérioration de la situation régionale recouvre des situations différenciées. Les pays riches en ressources naturelles ont généralement connu un net ralentissement de leur activité, particulièrement marqué pour les pays exportateurs de pétrole, dont la plupart sont entrés en récession. En revanche, la croissance a continué d'être robuste dans les pays pauvres en ressources naturelles, tels que la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Kenya et le Sénégal.

Dans les pays riches en ressources naturelles, la croissance économique a été particulièrement

faible en 2016, en raison de la chute brutale des recettes d'exportations. La vive détérioration des termes de l'échange, aggravée par la faible diversification structurelle de ces économies, a entraîné le creusement des déficits de transactions courantes et une baisse rapide des réserves de change. Pour faire face à la décreue de leurs recettes d'exportations, les pays ont, pour la plupart, adopté des mesures d'ajustement budgétaire. Mais le choc a été d'autant plus difficile à amortir que nombre d'entre eux étaient déjà en situation de déficit budgétaire avant la chute des prix des matières premières.

La détérioration rapide des perspectives économiques a accru les besoins de financement et s'est traduite par un recours accru à l'endettement, le poids de la dette publique africaine passant d'environ 30 % du PIB en 2013-2014 à 42,5 % en moyenne en 2016. Le recours massif à l'emprunt, notamment extérieur, pour financer le nécessaire ajustement économique dans un contexte de prix des matières premières durablement modérés présente d'ailleurs un risque sur la viabilité de la dette de certains pays.

Par ailleurs, la dégradation des termes de l'échange, la montée des déséquilibres macroéconomiques et la réévaluation du risque africain par les investisseurs internationaux ont également contribué à la dépréciation des taux de change dans de nombreux pays et engendré une accélération de l'inflation importée.

Particulièrement affectée par la faiblesse persistante des cours du pétrole, l'économie nigériane illustre typiquement cet engrenage. Elle est entrée en récession en 2016 pour la première fois depuis 1991, avec une contraction du PIB de 1,5 %, contre une croissance de 2,8 % en 2015. La balance commerciale nigériane, très dépendante des exportations pétrolières¹, a affiché un déficit de 3 % du PIB en 2016, qui n'a pu être contenu par la politique de restriction aux importations poursuivie par le gouvernement. La baisse des recettes pétrolières a également fortement affecté les équilibres budgétaires : le déficit budgétaire s'est creusé à 3,9 % du PIB en 2016 (contre 3 % en 2015) et la dette publique a crû, passant de 13 % du PIB en 2015 à 17 % en 2016. En juin 2016, le Nigeria a adopté un régime de change flottant administré, entraînant une dépréciation immédiate du naira de 30 % face au dollar et une forte pénurie de devises étrangères (les

¹ Le pays est le sixième exportateur net mondial de pétrole et les exportations pétrolières ont représenté 82 % des exportations totales de biens et services en 2016.

réserves sont tombées à environ quatre mois d'importations de biens et services). L'inflation s'est accélérée pour atteindre 18,8 % en 2016.

La crise du Nigeria n'a pas été sans conséquence sur les pays de la Zone franc

et en particulier sur ceux qui lui sont limitrophes, même si son influence est difficile à quantifier compte tenu de l'importance des liens commerciaux informels. Les exportations et réexportations formelles de l'UEMOA vers le Nigeria ont été pratiquement divisées par deux entre 2013 et 2016, et les exportations de la CEMAC vers le Nigeria par plus de six. Ce mouvement a été amplifié par la politique de restriction de l'accès aux devises mise en œuvre par la Banque centrale du Nigeria afin de contenir la dépréciation de la monnaie. En outre, le ralentissement nigérian a pu également se faire sentir *via* le canal financier, car les banques nigérianes ont amplifié leurs activités transfrontalières pendant les années 2000 et ont une présence significative au Bénin, au Burkina Faso ou encore au Cameroun. Enfin, la situation sécuritaire est également restée tendue et a pesé sur l'activité économique, les exactions répétées de Boko Haram demeurant une menace pour les populations du Nord-Est du pays, mais aussi dans les régions limitrophes du Cameroun et du Tchad.

Près de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne ont continué d'enregistrer des taux de croissance annuelle supérieurs à 4 % en 2016.

Ces pays sont généralement importateurs nets de pétrole et ont bénéficié d'un allègement substantiel de leurs coûts d'importation. Leur croissance a été résiliente en 2015 et est restée soutenue en 2016. Au bénéfice de la chute des cours du pétrole s'est ajoutée une demande intérieure dynamique, stimulée par des politiques d'investissement public actives, des efforts de diversification de l'économie et une amélioration des indicateurs de climat des affaires et de gouvernance. Cependant, pour ces pays, le modèle de croissance s'accompagne souvent de déficits budgétaires et extérieurs élevés qui constitue un véritable pari sur l'avenir et sur l'efficacité des programmes d'investissement public en cours.

Selon le FMI, la croissance de l'Afrique subsaharienne devrait rebondir à 2,7 % en 2017.

Ce rebond s'avère toutefois modeste à l'échelle des performances observées au cours des deux dernières décennies et demeure très dépendant des prévisions concernant les

trois principales économies africaines : Nigeria, Afrique du Sud et Angola. Par ailleurs, ces perspectives sont associées à des risques baissiers liés aux retards de mise en œuvre des ajustements, notamment budgétaires, et à la dégradation des conditions de financement extérieur.

1|2 Une évolution contrastée des cours des principales matières premières échangées par la Zone franc

Après une baisse quasi générale en 2015 des cours des matières premières exportées par les pays de la Zone franc, l'année 2016 a été plus contrastée, entre l'amélioration des cours des produits agricoles et la poursuite de la tendance baissière touchant les produits miniers et pétroliers.

Les cours des produits agricoles ont progressé, à l'exception des grumes et surtout du cacao, dont les cours se sont retournés mi-2016 après plusieurs années de hausse. Les cours de la plupart des produits des industries extractives ont enregistré une diminution significative : même s'il a fortement progressé courant 2016 (ayant atteint un plus bas en janvier), en moyenne annuelle, le pétrole s'est inscrit en retrait (- 15,4 %) par rapport à la moyenne de l'année 2015. Les prix des principales céréales importées ont à nouveau reculé en 2016, seul le riz connaissant un rebond de 2,6 % de ses cours.

Dans ce contexte, l'année 2016 aura été, comme en 2015, fortement contrastée pour les pays de la Zone franc.

Les pays exportateurs de pétrole, principalement ceux de la CEMAC, ont connu une nouvelle baisse de leurs recettes d'exportations, entraînant une détérioration de leur situation budgétaire et extérieure et un recul de leur croissance. En revanche, les pays importateurs d'hydrocarbures, principalement ceux d'Afrique de l'Ouest, ont bénéficié simultanément d'une réduction de leurs factures pétrolières et d'une amélioration de leurs recettes d'exportations agricoles. Par ailleurs, tous les pays ont bénéficié, à des degrés divers, de la baisse quasi générale des cours des céréales.

Au deuxième trimestre 2017, les cours des principaux produits alimentaires exportés par les pays de la Zone franc ont diminué en glissement trimestriel à l'exception de ceux de l'huile d'arachide.

Évolution des cours moyens des principales matières premières échangées par les pays de la Zone franc

(cours moyens en dollars ; évolutions en %)

	2014	2015	2016	Évolution 2016/2015	T2 2016	T1 2017	T2 2017	Variation T2 2017/ T2 2016	Variation T2 2017/ T1 2017
Produits alimentaires (la tonne)									
Cacao	3 062,0	3 135,0	2 891,0	- 7,8	3,1	2,1	2,0	- 36,4	- 5,9
Café robusta	2 216,0	1 941,0	1 953,0	0,6	1,8	2,4	2,2	21,1	- 5,8
Huile d'arachide	1 313,0	1 337,0	1 502,0	12,3	1 550,0	1 547,7	1 554,0	0,3	0,4
Huile de palme	821,0	623,0	700,0	12,4	703,8	774,6	704,4	0,1	- 9,1
Sucre	375,0	296,0	398,0	34,5	0,4	0,4	0,4	- 5,5	- 16,8
Maïs	193,0	170,0	159,0	- 6,5	168,3	137,2	137,5	- 18,3	0,2
Riz thaï	423,0	386,0	396,0	2,6	423,0	371,3	400,5	- 5,3	7,9
Blé	245,0	206,0	176,0	- 14,6	189,9	177,0	173,6	- 8,6	- 2,0
Produits agricoles à usage industriel									
Coton (la tonne)	1 832,0	1 552,0	1 636,0	5,4	1,6	1,9	1,9	23,3	3,6
Caoutchouc (la tonne)	1 711,0	1 369,0	1 381,0	0,9	1,6	2,5	2,2	32,1	- 15,2
Bois Sapelli Cameroun (le m ³)	465,0	389,0	387,0	- 0,5	395,2	372,7	380,9	- 3,6	2,2
Produits industriels et miniers									
Or (l'once)	1 266,0	1 161,0	1 249,0	7,6	1 259,9	1 219,2	1 256,5	- 0,3	3,1
Pétrole Brent (le baril)	99,0	52,0	44,0	- 15,4	46,0	54,1	51,9	13,0	- 4,0
Manganèse (minerai 44%)	451,0	283,0	457,0	61,5	374,3	547,6	516,0	37,9	- 5,8
Phosphates (la tonne)	472,0	459,0	345,0	- 24,8	351,0	353,3	361,5	3,0	2,3
Uranium (la livre)	33,0	37,0	26,0	- 29,7	27,7	24,0	21,5	- 22,4	- 10,4
Diamant (le carat)	15 853,0	14 702,0	11 773,0	- 19,9	11 835,9	10 682,6	11 317,9	- 4,4	5,9
Taux de change USD/FCFA									
	493,8	591,2	592,8	0,3	593,8	595,4	580,9	- 2,2	- 2,4

Note : Une variation positive du taux de change indique une dépréciation du franc CFA par rapport au dollar, ce qui atténue l'impact de la baisse du cours des matières premières dont les transactions sont principalement libellées et réglées en dollars.

Sources : Banque mondiale, CNUCED pour le manganèse, DataStream pour l'uranium, BCE pour le taux de change.

Parmi les autres produits, les cours du caoutchouc (- 15,2 %) et de l'uranium (- 10,4 %) se sont particulièrement dépréciés.

Dans l'édition d'avril 2017 de sa publication sur les perspectives des marchés de matières premières (*Commodity Markets Outlook*), la Banque mondiale maintient ses prévisions concernant les prix du pétrole brut pour l'année, à 55 dollars le baril. La hausse attendue des cours des produits non énergétiques (agriculture, engrais, métaux et minerais) en 2017 mettra fin à cinq années de baisse. Les prix des métaux devraient bondir de 16 % cette année. Les prix agricoles devraient rester globalement stables en 2017, le recul des cours des céréales étant compensé par la hausse des prix des huiles et des produits oléagineux et des matières premières non alimentaires. Les prix des « boissons », dont ceux du café, du cacao et du thé, devraient chuter de plus de 6 % en 2017, en lien avec une offre plus abondante que prévu.

Cacao : À l'inverse de la plupart des autres matières premières agricoles, le cours moyen du cacao s'est

déprécié en 2016, à - 7,8 % en glissement annuel. Le cours est tombé à 2295 dollars la tonne en décembre 2016, contre 3346 dollars un an plus tôt. Sur un an, du deuxième trimestre 2016 au deuxième trimestre 2017, le recul est de plus du tiers de la valeur de la fève (- 36,4 %). Le retournement brutal des cours intervenu à l'été 2016 tient à un renversement des anticipations : les perspectives très favorables de production en Afrique de l'Ouest, mais aussi en Amérique latine, ont mis un terme aux inquiétudes persistantes sur un déficit structurel du marché mondial. La baisse des cours affecte très négativement l'économie de la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial et dont le cacao assure un tiers des recettes d'exportations et 15 % du PIB. La Côte d'Ivoire (1,6 million de tonnes en 2016) et le Ghana (780 000 tonnes) représentent ensemble près de 60 % de la production mondiale.

L'Organisation internationale du cacao (ICC), qui a déménagé son siège de Londres à Abidjan en avril 2017, devrait engager prochainement la renégociation de l'accord international du cacao avec dix ans d'avance afin, notamment, de ne plus encourager la surproduction.

Des réflexions s'engageront également pour mieux adapter les offres de produits chocolatés aux demandes tout en encourageant la demande des pays émergents.

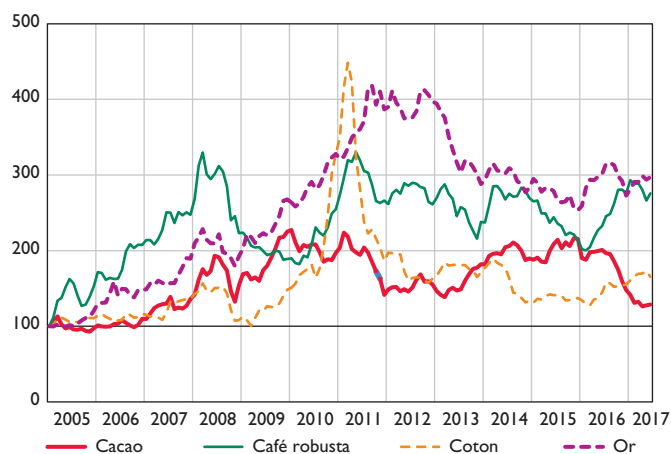
Café : Après un recul de 12,4 % en 2015, le cours moyen du café robusta, principale variété cultivée en Zone franc, a progressé de 0,6 % en 2016. Dans un contexte de progression régulière de la consommation, notamment dans les pays émergents et en Asie (+ 4 % par an depuis dix ans), plusieurs facteurs ont concouru à la forte hausse des cours mondiaux qui s'est engagée à partir de la fin du premier trimestre 2016 :

i) les résultats décevants des récoltes du Vietnam, premier fournisseur mondial de robusta ; ii) les productions à la baisse en Indonésie et au Brésil ; iii) les inquiétudes sur la production de robusta de l'Ouganda, devenu le premier exportateur africain. En 2016-2017, pour la deuxième campagne consécutive, la demande mondiale serait supérieure à la production. Au deuxième trimestre 2017, la progression des cours atteignait 21,1 % en glissement annuel. La Côte d'Ivoire (105 000 tonnes en 2016) et le Cameroun sont les principaux pays producteurs en Zone franc.

Huiles d'arachide et de palme : Les cours moyens des huiles d'arachide et de palme ont progressé de concert en 2016, avec des hausses respectives de 12,3 % et 12,4 %. Le prix de l'huile d'arachide a poursuivi son appréciation au cours du premier semestre 2017, alors que le cours de l'huile de palme s'est déprécié. La reprise des cours de l'huile de palme demeure fragile, le développement des biocarburants étant moins attractif lorsque les cours du pétrole sont bas.

Coton : Sous l'effet de la stratégie chinoise de réduction de ses importations et de déstockage de ses considérables réserves, le cours moyen du coton a reculé en 2014 et 2015. Cette tendance baissière a laissé place en 2016 à une reprise, encore modeste, de 5,4 %. Le rebond des cours s'est confirmé durant le premier semestre 2017. La production mondiale a baissé de 19,5 % en 2015-2016, tombant à 21 millions

Cours des principales matières premières exportées par l'UEMOA (indice base 100 en janvier 2005)



Source : Banque mondiale.

de tonnes, son plus bas niveau depuis treize ans. En 2016-2017, la production, estimée à moins de 23 millions de tonnes, serait à nouveau inférieure à la consommation, qui devrait stagner à 24 millions de tonnes. Les prix du coton restent toutefois soumis à la double pression des stocks encore pléthoriques et de la concurrence du polyester. Le coton constitue pour certains pays de la Zone franc une activité économique et une source de revenus déterminantes pour l'État comme pour les ménages ruraux. Le Burkina Faso (908 000 tonnes) et le Mali (645 000 tonnes) sont les deux premiers producteurs de la Zone, suivis du Bénin (350 000 tonnes) et de la Côte d'Ivoire (330 000 tonnes).

Or : Le cours moyen de l'or, en baisse régulière depuis novembre 2012, avec un recul de 8,3 % en 2015, a rebondi de 7,6 % en moyenne sur l'année 2016. L'once a culminé à 1 360 dollars le 24 juin, au lendemain du vote sur le Brexit au Royaume-Uni, avant de repartir à la baisse pour tomber à 1 219 dollars fin décembre, après la décision de la Fed d'augmenter ses taux. Depuis le début de l'année 2017, le cours de l'or est globalement orienté à la hausse, mais volatil. La production stagne depuis 2015, la teneur des gisements d'or exploités étant de plus en plus faible, avec moins d'un gramme par tonne de minerai charrié. De plus, la recherche de nouveaux gisements marque le pas, le niveau des cours de l'or (1 157 dollars l'once en décembre 2016, contre près de 1 900 dollars en 2012) favorisant moins les dépenses de prospection et d'investissement consenties par les

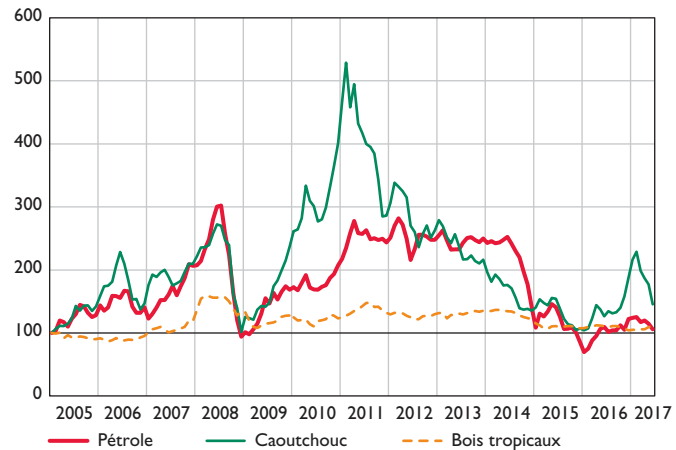
groupes miniers, et considérables au début des années 2000. En 2016, le Mali (47 tonnes), le Burkina Faso (38 tonnes) et la Côte d'Ivoire (25 tonnes) ont été les principaux pays producteurs de la Zone franc.

Caoutchouc : Après un net repli des cours en 2014 (- 30 %) et 2015 (- 20 %) dans un marché excédentaire exposé à la forte concurrence du caoutchouc synthétique, le cours du caoutchouc naturel a connu une stabilisation (+ 0,9 %) en 2016, à 1 381 dollars la tonne, alors qu'en février 2011 il atteignait le pic de 5 700 dollars. Ce cours, qui suit globalement la même tendance que celui du pétrole, a connu une forte hausse en début d'année 2016 avant de retomber pendant l'été et de rebondir à 2 226 dollars en décembre. La hausse s'est poursuivie sur le premier trimestre 2017, puis la tendance s'est inversée. La Côte d'Ivoire et le Cameroun sont les deux principaux pays producteurs en Zone franc.

Pétrole : En 2016, le cours moyen annuel du baril de *Brent* s'est établi à 44 dollars (- 15,4 % par rapport à 2015), le prix le plus bas depuis douze ans ayant été atteint en janvier 2016, à 27 dollars. L'accord de réduction de la production entré en vigueur au 1^{er} janvier 2017 a conduit à une reprise fragile des cours. Si les engagements de réduction de l'Opep et de la Russie sont parvenus à redresser les cours du brut à près de 60 dollars en janvier 2017, certains pays hors Opep, non contraints par l'accord et attirés par la hausse des cours, comme la Libye ou les États-Unis (où le redémarrage des puits de pétrole de schiste s'accélère), ont augmenté leurs productions respectives, ce qui pèse sur les cours du brut. Les principaux pays pétroliers de la Zone franc appartiennent à la CEMAC, avec en 2016 une production de 11,7 millions de tonnes équivalent pétrole pour le principal producteur, le Congo. Depuis quelques années, la Côte d'Ivoire et le Niger ont commencé à développer leur propre industrie pétrolière. Globalement, la production de la Zone franc tourne autour de 40 millions de tonnes, soit environ 1 % de la production mondiale.

Cours des principales matières premières exportées par la CEMAC

(indice base 100 en janvier 2005)



Source : Banque mondiale.

Manganèse : Les cours du manganèse sont étroitement corrélés à ceux de l'acier, la production de manganèse étant utilisée à 90 % pour la préparation d'alliages, principalement d'aciers, et étant de même corrélée à l'évolution économique, notamment de la Chine, premier producteur mondial d'acier. En 2015, les cours du manganèse s'étaient fortement dépréciés (- 37,3 %) en liaison avec le recul, pour la première fois depuis 2009, de la production mondiale d'acier. L'année 2016 a connu cependant une hausse spectaculaire des cours du minerai, de 61,5 % en moyenne annuelle, en lien avec la politique de réduction par la Chine de ses stocks excédentaires pour répondre à ses besoins et avec une offre minière réduite à la suite des fermetures de sites miniers touchés par le bas niveau des cours. Cependant, le mouvement baissier a repris depuis le début de l'année 2017 après la reconstitution par la Chine de ses stocks. Le Gabon est le deuxième producteur mondial derrière l'Afrique du Sud. La très importante mine de Tambao au Burkina Faso n'est toujours pas opérationnelle.

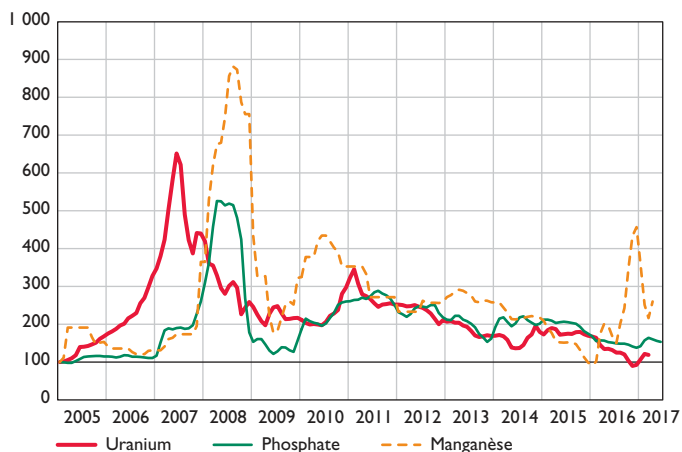
Phosphates : La forte baisse des cours enregistrée en 2016 (- 24,8 %) reflète une situation durable de surproduction que la croissance de la demande n'a pas réussi à absorber. De nouvelles capacités de production sont apparues, notamment au Maroc et en Chine qui dominent le marché et qui ont engagé des investissements de capacité en prévision de l'évolution attendue de la demande d'engrais. Cette dernière devrait être

soutenue à moyen et long terme, compte tenu des besoins liés à l'intensification de l'agriculture, dans un contexte de réduction des terres arables. Cependant ces perspectives sont à mettre en relation avec l'évolution des récoltes mondiales de céréales et d'oléagineux qui enregistrent d'excellentes performances. Les cours sont orientés à la hausse sur le premier semestre 2017.

Uranium : L'uranium se négocie surtout de gré à gré, le marché *spot* ne représentant que 25 % des transactions. Le cours de l'uranium a chuté de 29,7 % en moyenne annuelle en 2016 en raison des perspectives peu favorables du marché, des interrogations récurrentes sur l'avenir de la filière nucléaire depuis la catastrophe de Fukushima au Japon en 2011 et de la permanence de stocks considérables. Les prix de l'uranium ont connu un rebond au premier trimestre 2017, avant de baisser à nouveau au deuxième trimestre, avec un cours moyen de 21,5 dollars la livre de combustible, à comparer aux cours de 70 dollars atteint avant la catastrophe de

Cours de l'uranium, du phosphate et du manganèse

(indice base 100 en janvier 2005)



Sources : Datastream, CNUCED.

Fukushima et de 137 dollars en 2007. L'offre d'uranium n'est pas très élastique, puisque lorsqu'un gisement d'uranium est découvert, un délai de dix années est nécessaire pour que l'uranium – qui doit être « enrichi » pour être utilisable par les centrales nucléaires – soit utilisable. Le groupe français Areva a repoussé à plusieurs reprises la date de mise en exploitation du site d'Imouraren au Niger.

Principaux indicateurs économiques

	2015	2016	2017 ^{a)}
Taux de croissance du PIB réel (en %)			
Monde	3,4	3,2	3,5
Économies avancées	2,1	1,7	2,0
Zone euro	2,0	1,8	1,9
<i>dont : France</i>	1,1	1,2	1,5
<i>Allemagne</i>	1,5	1,8	1,8
États-Unis	2,6	1,6	2,1
Japon	1,1	1,0	1,3
Pays émergents et en développement	4,3	4,3	4,6
<i>dont : Afrique subsaharienne</i>	3,4	1,3	2,7
<i>UEMOA^{b)}</i>	6,3	6,7	6,9
<i>CEMAC^{c)}</i>	1,6	0,2	0,8
Pays d'Europe émergents	4,7	3,0	3,5
Russie	- 2,8	- 0,2	1,4
Prix à la consommation (taux moyen en %)			
Zone euro	0,0	0,2	1,7
<i>dont : France</i>	0,1	0,3	1,4
<i>Allemagne</i>	0,1	0,4	2,0
États-Unis	0,1	1,3	2,7
Japon	0,8	- 0,1	1,0
Pays émergents et en développement	4,7	4,3	4,5
<i>dont : Afrique subsaharienne</i>	7,0	11,4	10,7
<i>UEMOA^{b)}</i>	1,0	0,3	1,0
<i>CEMAC^{c)}</i>	2,2	1,2	2,5
Pays d'Europe émergents	3,2	3,2	5,5
Russie	15,5	7,0	4,5
Taux de chômage (taux moyen en %)			
Économies avancées	6,7	6,2	6,0
Zone euro	10,9	10,0	9,4
<i>dont : France</i>	10,4	10,0	9,6
<i>Allemagne</i>	4,6	4,2	4,2
États-Unis	5,3	4,9	4,7
Japon	3,4	3,1	3,1
Solde des paiements courants (en % du PIB)			
Économies avancées	0,7	0,8	0,7
Zone euro	3,0	3,4	3,0
<i>dont : France</i>	- 0,2	- 1,1	- 0,9
<i>Allemagne</i>	8,3	8,5	8,2
États-Unis	- 2,6	- 2,6	- 2,7
Japon	3,1	3,9	4,2
Pays émergents et en développement	- 0,2	- 0,3	- 0,3
<i>dont : Afrique subsaharienne</i>	- 6,0	- 4,0	- 3,8
<i>Asie</i>	2,0	1,3	0,8
Évolution des termes de l'échange (biens, en %)			
Pays émergents et en développement	- 4,0	- 1,4	1,4
<i>dont : Afrique subsaharienne</i>	- 15,3	- 1,8	5,3
<i>Asie</i>	8,9	0,3	- 2,7
Croissance du commerce mondial (biens, % en volume)			
Exportations des économies avancées	3,1	1,8	3,4
Exportations des pays émergents et en développement	1,1	2,6	3,3
Exportations de l'Afrique subsaharienne	2,8	- 0,8	3,6

a) Prévisions.

b) Source : BCEAO.

c) Source : BEAC.

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2017 et actualisation juillet 2017, Perspectives économiques régionales, avril 2016.

2| LES FLUX FINANCIERS À DESTINATION DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les flux financiers à destination de l'Afrique subsaharienne autres que l'aide publique au développement ont sensiblement diminué en 2016 : moins d'investissements directs étrangers, moins d'investissements de portefeuille, des encours de créances bancaires en recul et moins de transferts des migrants. L'Afrique continue notamment de souffrir de la moindre appétence des investisseurs internationaux, dans un contexte de prix des matières premières modérés et de déséquilibres macroéconomiques aggravés. L'augmentation globale de l'aide publique au développement s'explique avant tout par l'impact de la crise des réfugiés en Europe et ne bénéficie guère à l'Afrique.

2|1 Nouveau recul des investissements directs étrangers en 2016

Selon les estimations de la CNUCED, parues dans son *Rapport sur l'investissement dans le monde - 2017*, les flux d'investissements directs étrangers (IDE) ont marqué le pas en 2016, passant de 1 774 milliards de dollars en 2015 à 1 746,4 milliards, soit une baisse de près de 2 % sur un an. Ce recul s'explique par une baisse des prêts inter-entreprises, alors que les opérations de fusion-acquisition et les projets innovants ont enregistré une augmentation sensible.

Tandis que les flux entrants d'IDE à destination des économies développées ont continué d'augmenter, ceux à destination des économies en développement ont accusé un fort recul, passant à 646 milliards de dollars, soit une chute de 14 % sur un an. Les perspectives économiques modérées dans ces pays et la faiblesse du prix des matières premières expliquent en grande partie ce reflux.

Le continent africain ne représente qu'une infime portion des IDE à l'échelle mondiale, estimée

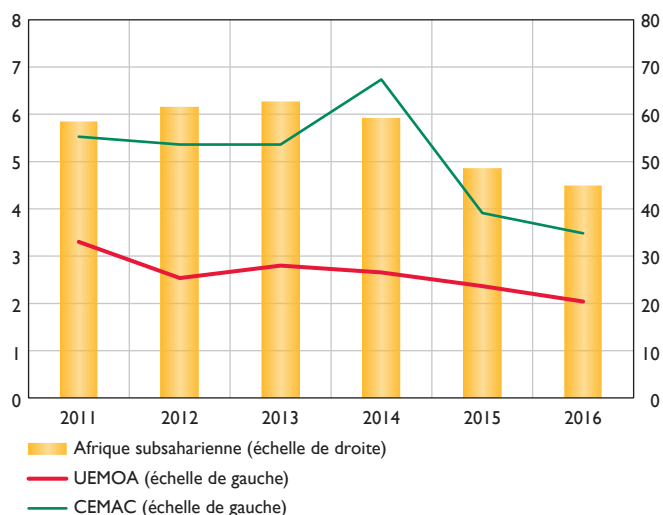
à seulement 2,1 % des stocks mondiaux en 2016. Les flux entrants sont passés de 48 à 44 milliards de dollars entre 2015 et 2016, soit une baisse de 7,4 %. Ce recul, pour la troisième année consécutive, rappelle combien une large part des IDE sur le sol africain reste liée à l'exploitation des matières premières du continent. Or, la modération des cours mondiaux, notamment de pétrole, mais aussi d'autres produits de base, la dépréciation des monnaies et les risques géopolitiques ont refroidi l'enthousiasme des investisseurs et ont marqué un coup d'arrêt à l'essor des IDE en Afrique.

En 2016, les quatre principales économies d'Afrique subsaharienne bénéficiaires de flux d'IDE ont été l'Angola (14,4 milliards), le Nigeria (4,4 milliards), le Ghana (3,4 milliards) et l'Éthiopie (3,2 milliards). Les IDE à destination de l'Afrique du Sud ont repris en 2016, à 2,3 milliards, après un point bas en 2015, à 1,7 milliard.

En Zone franc, les IDE ont de nouveau reculé en 2016 : selon la CNUCED, les flux entrants d'IDE en UEMOA se sont établis à 2 milliards (- 14 % sur un an) tandis que dans la zone CEMAC ils ont diminué de 11 % en un an, à 3,5 milliards, un point bas depuis de nombreuses années.

Progression des flux entrants d'investissements étrangers en Afrique subsaharienne

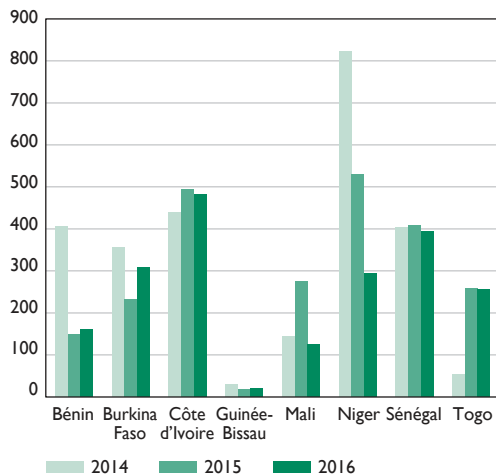
(en milliards de dollars)



Source : CNUCED.

Évolution des flux d'IDE entrants en zone UEMOA

(en millions de dollars)



Source : CNUCED.

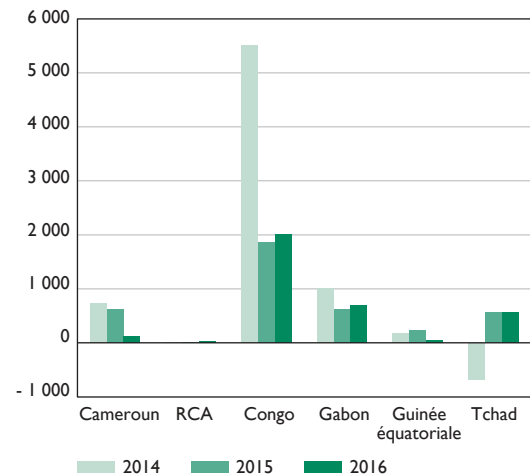
Malgré un recul à l'échelle régionale, les flux entrants d'IDE ont augmenté en 2016 pour certains pays. C'est notamment le cas au Burkina Faso, au Bénin et en Guinée-Bissau. En revanche, les IDE au Mali ont presque diminué de moitié, ce qui peut s'expliquer par une situation sécuritaire qui reste fragile, ainsi qu'au Niger, en raison notamment du report de la construction de pipelines, compte tenu de la baisse du prix du pétrole.

En CEMAC également, la diminution globale des flux entrants d'IDE, liée en grande partie à la baisse du prix du pétrole, recouvre des différences marquées d'un pays à l'autre. Au Tchad, les IDE sont restés stables, tandis qu'ils ont fortement reculé en Guinée équatoriale (- 77 %, à 54 millions de dollars) et qu'ils ont progressé au Gabon (+ 13 %, à 703 millions). Au Congo, la croissance des IDE de 8 % en 2016 s'explique notamment par des investissements chinois dans les entreprises d'extraction de cuivre et de cobalt.

Plus d'un cinquième des projets d'IDE et plus de la moitié de l'investissement en capital vers l'Afrique en 2016 sont provenus d'Asie-Pacifique. Les IDE chinois ont connu la plus forte croissance en termes de capital et de création d'emploi, faisant du pays le troisième plus gros investisseur sur le continent, derrière les États-Unis et la France.

Évolution des flux d'IDE entrants en zone CEMAC

(en millions de dollars)



Source : CNUCED.

Les IDE intra-africains, en constante diminution depuis 2013 où ils avaient atteint un niveau record, ont représenté 15,5 % du total des IDE en 2016, contre 18,9 % en 2015.

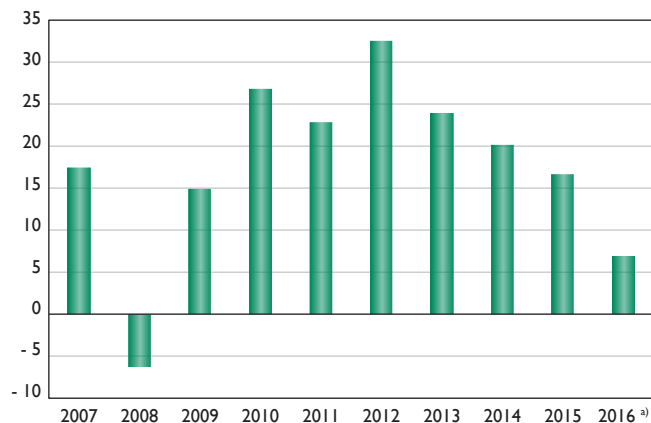
2|2 Reflux des investissements de portefeuille en 2016

Les flux bruts de portefeuille à destination de l'Afrique subsaharienne ont enregistré un net repli en 2016, passant de 16,7 milliards de dollars en 2015 à moins de 7 milliards, soit une chute de près de 60 %, selon le rapport *Perspectives économiques en Afrique - 2017* de la Banque africaine de développement.

Si les « marchés frontières » africains ont suscité l'enthousiasme des investisseurs dans les années 2010-2013, leur fragilité a été mise au jour avec le ralentissement de la Chine, dont ils sont souvent fournisseurs, la forte baisse des matières premières, la chute des devises et les problèmes de stabilité dans certaines régions. La montée de l'aversion au risque a aussi éloigné les investisseurs de ces marchés peu liquides et étroits en termes de taille. Enfin, et particulièrement en 2016, le durcissement des conditions de financement a détourné certains pays des marchés financiers internationaux.

Flux bruts de portefeuille entrants à destination de l'Afrique subsaharienne

(en milliards de dollars)



a) Estimation 2016.

Sources : FMI, International Financial Statistics ; Banque africaine de développement.

En 2016, seuls le Ghana et l'Afrique du Sud ont émis des *eurobonds*. Après la crise financière de 2007, les titres souverains africains émis en dollars sur les marchés internationaux ont connu un vif succès dans un contexte d'ample liquidité, de taux d'intérêt très bas et de quête d'un meilleur rendement. Quinze pays d'Afrique subsaharienne ont émis des *eurobonds*, pour un montant total de 30 milliards de dollars entre 2007 et 2016. Les émissions d'*eurobonds* ont connu un pic en 2014, à 8 milliards de dollars. La croissance de ce marché a permis aux pays d'Afrique subsaharienne de diversifier leurs sources de financement en accédant aux marchés internationaux, et aux investisseurs de manifester un intérêt croissant pour des marchés jusqu'ici peu connus.

Cependant, compte tenu des difficultés macroéconomiques rencontrées dans le sillage du choc sur les cours de matières premières, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne ont vu leur note souveraine abaissée courant 2016. C'est le cas de l'Angola, du Mozambique, du Nigeria ou de la Zambie, mais aussi, en Zone franc, du Congo et du Gabon. La vive remontée des taux d'intérêt demandés par les investisseurs a accru les coûts de financement et poussé bon nombre de gouvernements africains à reporter leurs calendriers d'émission souveraine sur les marchés internationaux. Ces émetteurs sont mis sous pression par la diminution

de leurs réserves, d'autant plus que les dépréciations des monnaies nationales ont accru le service de la dette, libellée en dollars.

Un regain d'intérêt pour les *eurobonds* s'est fait sentir début 2017.

Les taux d'intérêt ont baissé suite au redressement des cours des matières premières et le Nigeria a pu émettre, dès février 2017, une nouvelle obligation à 15 ans d'un milliard de dollars, pour un taux d'intérêt fixé à 6,85 %. En mai 2017, le Sénégal a émis à son tour 1,1 milliard de dollars à 16 ans, à 6,25 %. En juin 2017, la Côte d'Ivoire a également réussi à lever des fonds auprès des investisseurs internationaux : elle a effectué deux emprunts, respectivement de 1,25 milliard

de dollars à 16 ans à 6,25 % et 625 millions d'euros à 8 ans à 5,125 %.

Les flux de portefeuille sortants d'Afrique subsaharienne sont traditionnellement très volatils et largement dépendants des évolutions de l'Afrique du Sud. Ils ont sensiblement ralenti en 2016, s'établissant autour de 4,5 milliards de dollars selon la Banque africaine de développement.

2|3 Diminution des encours de créances bancaires étrangères

Le total mondial des créances étrangères consolidées des banques déclarantes auprès de la Banque des règlements internationaux (BRI) ² a augmenté de 4,5 % en 2016, pour s'établir à près de 27 000 milliards de dollars. Les créances sur les pays en développement (PED) se sont contractées de moitié, pour tomber à moins de 3 500 milliards de dollars, soit 13 % environ du total des encours mondiaux (contre 20 % en 2015). Le total des créances bancaires étrangères sur l'Afrique a diminué de 32 % sur un an, mais la part de l'Afrique

² La BRI publie chaque trimestre les statistiques de créances étrangères consolidées et de dépôts qui sont collectées auprès des banques déclarantes de 44 pays ayant une activité internationale significative. Ces statistiques comptabilisent uniquement les opérations de crédit ou de dépôt effectuées auprès des banques déclarantes par des non-résidents, sur une base sociale et/ou consolidée.

Créances bancaires étrangères consolidées sur les pays de la Zone franc

(encours en millions de dollars)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Bénin	60	79	158	425	459	518	300
Burkina Faso	998	934	1 004	911	916	1 085	500
Côte d'Ivoire	4 047	4 741	4 128	4 317	4 412	5 060	3 200
Guinée-Bissau	8	5	8	9	8	78	0
Mali	341	481	293	319	258	368	600
Niger	90	133	151	112	99	82	500
Sénégal	2 779	2 820	3 195	3 359	3 254	3 185	2 500
Togo	388	354	431	567	603	533	1 100
Total UEMOA	8 711	9 547	9 368	10 019	10 009	10 909	8 700
Cameroun	3 039	3 367	3 308	3 974	3 171	3 442	3 700
Centrafrique	10	37	37	35	33	31	100
Congo	314	330	404	435	527	724	300
Gabon	995	956	1 209	1 703	1 860	1 723	2 500
Guinée équatoriale	1 161	525	874	595	174	441	200
Tchad	68	188	291	486	966	812	1 200
Total CEMAC	5 587	5 403	6 123	7 228	6 731	7 173	8 000
Comores	14	20	19	18	11	9	0
Total Zone franc	14 312	14 970	15 510	17 265	16 751	18 091	16 700
Afrique	325 214	309 987	328 758	315 340	308 726	311 905	237 600
Afrique subsaharienne	227 963	234 520	230 415	222 474	223 982	195 976	193 300
Afrique/ Pays en développement (en %)	6,5	5,8	5,8	5,3	5,2	6,0	6,6
Afrique subsaharienne/ Pays en développement (en %)	4,6	4,2	4,1	3,8	3,7	3,7	5,5
Zone franc/ Pays en développement (en %)	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,5

Note : Les créances étrangères consolidées comprennent les créances transfrontières et les créances locales des filiales et succursales à l'étranger.

Source : BFI.

dans le financement à destination des PED a toutefois augmenté pour la deuxième année consécutive, pour s'établir à 6,8 % fin 2016, confirmant la fin du décrochage de l'Afrique subsaharienne dans les flux bancaires observé depuis 2010. Cette part reste nettement inférieure aux niveaux prévalant à la fin des années 1980 (près de 9 %), date à partir de laquelle les financements bancaires ont été réorientés en faveur des économies d'Asie, et dans une moindre mesure, d'Amérique latine.

En 2016, les financements bancaires internationaux ont de nouveau reculé en Zone franc. L'encours des créances détenues par les banques internationales sur les pays de la Zone franc a baissé de 7 % en un an, passant de 18 milliards de dollars fin 2015 à 16,7 milliards

fin 2016. Cet encours reste très réduit comparé à d'autres pays d'Afrique subsaharienne. Le Nigeria, à lui seul, a reçu quasiment le même montant, et l'Afrique du Sud près de trois fois ce montant. Le Ghana et le Kenya sont également de gros bénéficiaires de flux bancaires sur le continent africain avec des encours respectifs de 10,6 et 10,7 milliards de dollars, soit plus de 63 % des montants alloués à la Zone franc.

Au sein de la Zone franc, la baisse des créances des banques étrangères reflète une évolution contrastée entre les créances sur les pays de l'UEMOA, qui se sont fortement contractées (- 20 %), et celles sur la CEMAC, qui ont enregistré une forte hausse en 2016 (+ 11,5 %). Les pays ayant accusé les plus fortes

Dépôts bancaires internationaux collectés auprès des résidents de la Zone franc

(encours en millions de dollars)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Bénin	276	284	336	321	264	265	242
Burkina Faso	466	331	369	436	310	265	200
Côte d'Ivoire	2 354	2 533	2 052	1 718	2 061	2 152	1 840
Guinée-Bissau	59	50	76	39	50	96	81
Mali	447	404	399	412	311	310	310
Niger	134	125	120	131	107	147	76
Sénégal	1 328	1 247	1 316	1 444	1 151	1 133	1 065
Togo	387	947	473	412	249	330	241
Total UEMOA	5 451	5 921	5 141	4 913	4 503	4 698	4 055
Cameroun	1 723	2 014	1 627	1 906	1 530	1 584	1 799
Centrafrique	89	65	51	72	59	53	58
Congo	1 111	1 001	1 168	1 248	1 107	863	1 449
Gabon	1 141	1 134	1 426	2 293	1 396	1 295	1 132
Guinée équatoriale	5 073	3 400	1 224	816	339	786	311
Tchad	155	238	240	148	172	141	136
Total CEMAC	9 292	7 852	5 736	6 483	4 603	4 722	4 885
Comores	48	68	58	79	58	50	50
Total Zone franc	14 791	13 841	10 935	11 475	9 164	9 470	8 990

Note : Dépôts bancaires comprenant les dépôts internationaux collectés auprès des établissements bancaires des pays et zones concernés.

Source : BRI.

baisses en UEMOA sont le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. La Côte d'Ivoire et le Sénégal concentrent 65 % des créances bancaires étrangères sur l'UEMOA (contre 75 % en 2015). En CEMAC, le Cameroun et le Gabon représentent plus de 50 % des encours de la région (contre 72 % en 2015).

À fin décembre 2016, les banques françaises détenaient près de 75 % des créances bancaires étrangères sur la Zone franc, contre 61 % un an plus tôt. Ce ratio est revenu à son niveau de fin 2014.

Les financements bancaires internationaux³ accordés à la Zone franc restent prioritairement orientés vers le secteur privé non bancaire (67,8 % des encours totaux) et vers le secteur public. Ils ne concernent que très peu de flux interbancaires (5,2 % des encours). À titre comparatif, les financements interbancaires internationaux représentaient 17,5 % des financements bancaires pour l'ensemble des PED et 16,3 % pour les pays développés fin 2016.

Autre différence propre à la Zone franc : la maturité moyenne de la dette est relativement longue

par rapport au reste du monde.

À fin 2016, les créances à court terme (inférieures ou égales à un an d'échéance) ont représenté à peine 12 % des créances internationales des banques déclarantes BRI sur la Zone franc, contre 30 % pour les PED et 23 % pour les pays développés.

Les dépôts des résidents de la Zone franc, entreprises ou particuliers, collectés par les grandes banques internationales étaient estimés fin 2016 à 8,9 milliards de dollars, en baisse de 5,3 % par rapport à leur niveau de fin 2015. Cette évolution a recouvré une baisse de 15,9 % en UEMOA et une progression de 3,3 % en CEMAC. Les deux zones contribuent quasiment à la même hauteur, eu égard aux montants collectés en Zone franc. Les plus grands contributeurs dans chaque zone sont la Côte d'Ivoire (45,4 %) et

le Sénégal (26,3 %) pour l'UEMOA, le Cameroun (36,8 %) et le Gabon (29,7 %) pour la CEMAC. Ces quatre pays représentent 68,4 % des dépôts bancaires internationaux des résidents de la Zone franc.

2|4 Poursuite du recul des transferts des migrants

Le monde comptait environ 245 millions de migrants internationaux en 2015⁴, soit 3,3 % de la population mondiale. Parmi ces migrants, on recensait 16,1 millions de réfugiés, en hausse de plus de 50 % par rapport à 2014.

Selon la ventilation disponible la plus récente⁵, les principaux pays d'accueil des migrants en volume

³ Les créances internationales, à la différence des créances étrangères, n'incluent pas les créances locales des filiales et succursales à l'étranger en monnaie locale.

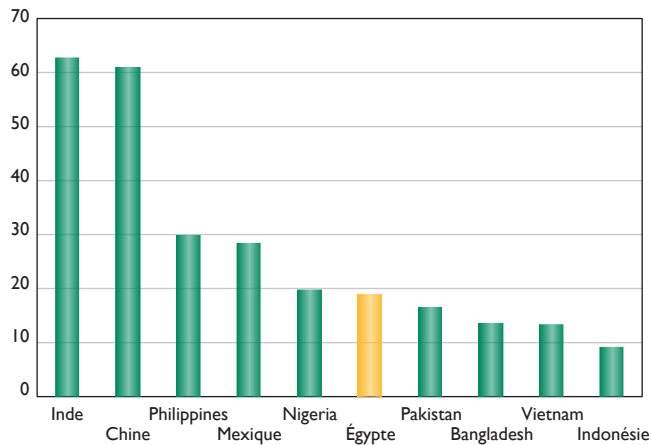
⁴ Cf. Banque mondiale, Migration and Development: A Role for the World Bank Group, 2016.

Dans la suite du texte le terme de migrants fait référence aux migrants internationaux, c'est-à-dire les populations qui se déplacent d'un pays vers un autre.

⁵ KNOMAD (Global Knowledge Partnership on Migration and Development), Migration and Remittances Factbook, 2016.

Les dix principaux pays en développement récipiendaires de transferts en 2016

(en milliards de dollars)



Source : Banque mondiale, Remittances data inflows, 2017.

sont les États-Unis (46,1 millions en 2013), suivis de loin par l'Arabie saoudite (14 millions), l'Allemagne (11,1 millions) et la Russie (11 millions). La France arrive en septième position avec 7,5 millions de migrants vivant sur son territoire en 2013 (principalement originaires d'Algérie, du Maroc, du Portugal, de Tunisie et d'Italie). L'Inde fournit le plus gros contingent de migrants internationaux (13,9 millions de migrants en 2013), suivie du Mexique (13,2 millions), de la Russie (10,9 millions) et de la Chine (9,6 millions).

Alors qu'ils avaient progressé à un rythme soutenu entre 2010 et 2014, **les transferts des migrants à destination des pays en développement ont diminué en 2016, pour la deuxième année consécutive** (- 2,4 %, après - 1 % en 2015)⁶. En dépit de ce recul, ils restent la deuxième source de financement extérieur après les IDE, avec un montant global de 429 milliards de dollars en 2016.

Avec respectivement 63 et 61 milliards de dollars de transferts reçus en 2016, l'Inde et la Chine restent les deux plus gros récipiendaires de transferts.

6 Les développements qui suivent sur les transferts des migrants s'appuient principalement sur le rapport Migration and Development Brief 27 publié par la Banque mondiale en avril 2017.

7 Total des migrants internationaux en pourcentage de la population totale du pays.

Premier pays récipiendaire d'Afrique subsaharienne avec 19 milliards de dollars reçus en 2016, le Nigeria arrive à la sixième place parmi les pays en développement.

La Banque mondiale fait état d'un déclin des transferts issus des migrations dans l'ensemble des régions en développement, à l'exception de la région Amérique latine-Caraïbes où la poursuite de la reprise économique aux États-Unis leur a permis de croître de près de 7 %. **L'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne ont enregistré les baisses les plus fortes (respectivement - 6,4 % et - 6,1 %)**. Dans le cas de l'Asie du Sud, cette évolution est principalement liée aux difficultés économiques rencontrées par les pays

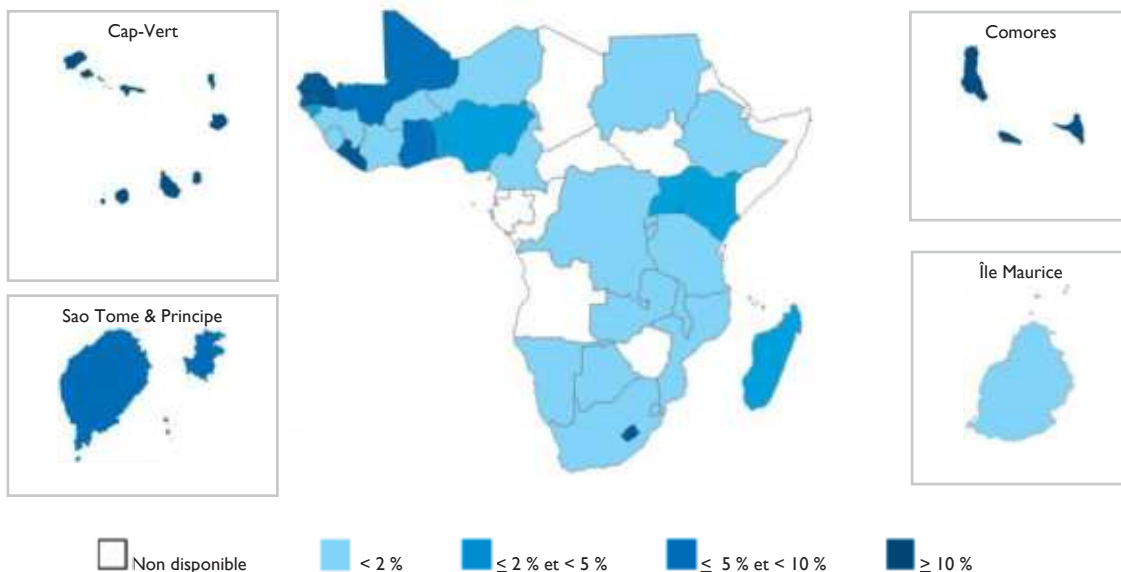
pétroliers du Golfe où travaille une part importante de la diaspora originaire du sous-continent indien (Inde, Pakistan, Sri Lanka, Afghanistan, etc.).

La chute des cours des matières premières dans les pays d'accueil constitue également l'une des causes de la réduction des transferts reçus par l'Afrique subsaharienne, ajoutée à la stagnation économique en Europe et à la mise en place du contrôle des changes au Nigeria. Cette mesure a encouragé le recours aux canaux informels, provoquant une baisse de 10 % des transferts officiels perçus par ce pays. Malgré cette conjoncture défavorable, les envois d'argent des migrants représentent toujours la principale source de financement extérieure à destination de l'Afrique subsaharienne, avec 33 milliards de dollars en 2016, devant les IDE et l'aide publique au développement.

Les économies d'Afrique subsaharienne les plus dépendantes des transferts issus des migrations se trouvent essentiellement en Afrique de l'Ouest (Liberia, Gambie, Sénégal, Togo, Mali, Ghana). La part des transferts dans le PIB est particulièrement élevée dans certains petits pays aux taux d'émigration⁷ très importants, tels que le Liberia (29,6 %), économie la plus dépendante des transferts en Afrique subsaharienne, les Comores (21,2 %), ou encore le Lesotho (17,5 %).

Part des transferts de migrants dans les économies africaines en 2015

(en pourcentage du PIB)



Source : Banque mondiale, World Development Indicators, 2015.

Sur les huit pays d'Afrique subsaharienne dont les transferts des migrants représentent plus de 5 % du PIB en 2016, quatre se trouvent dans la Zone franc :

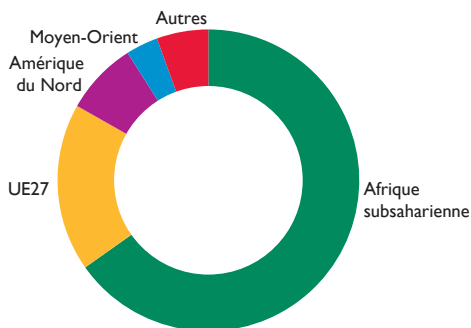
les Comores et trois pays de l'UEMOA – le Sénégal (13,5 %), le Togo (6,4 %) et le Mali (5,7 %). Bien que le Nigeria soit le premier pays récipiendaire de la région et reçoive 60 % des transferts à destination de l'Afrique subsaharienne, il arrive seulement à la dixième place pour la part des transferts dans le PIB (4,6 %) ⁸.

En Zone franc en 2016, le Sénégal suivi du Mali, sont restés les deux plus grands récipiendaires de transferts des migrants avec, respectivement, plus de 2,8 milliards reçus.

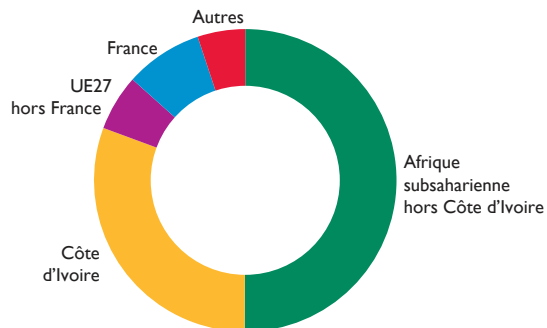
⁸ Chiffres tirés du rapport Migration and Development Brief 27 de la Banque mondiale.

Principales régions d'accueil des migrants originaires d'Afrique subsaharienne (2013)

a) Migrants originaires d'Afrique subsaharienne



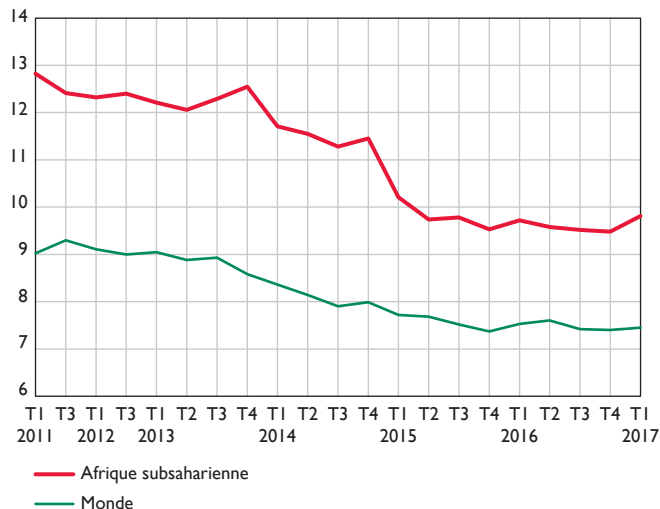
b) Migrants originaires de la Zone franc



Source : Banque mondiale ; calcul des auteurs.

Évolution du coût moyen des transferts vers le monde et vers l'Afrique subsaharienne

(% du coût total pour envoyer 140 euros)



Source : Banque mondiale, Remittance Prices Worldwide, n° 21, 2017.

Les migrants originaires d'Afrique subsaharienne sont un peu plus de 20 millions, soit environ 8,2 % des migrants dans le monde⁹. La Somalie représente le premier pays d'émigration de la région avec 1,9 million de migrants en 2013. Elle est suivie par le Burkina Faso (1,6 million) et le Soudan (1,5 million).

Près de deux tiers (65 %) des migrants internationaux originaires d'Afrique subsaharienne sont installés dans un autre pays de la région. Avec 2,3 millions de migrants originaires d'Afrique subsaharienne en 2013, soit plus d'un dixième du total, la Côte d'Ivoire constitue leur principal pays d'accueil. Première économie de l'UEMOA, la Côte d'Ivoire attire essentiellement des migrants en provenance du Burkina Faso et du Mali. L'Afrique du Sud représente le deuxième pays d'accueil des migrants originaires d'Afrique subsaharienne, avec plus de 1,6 million de migrants en provenance de la région en 2013, soit 8 % du total. Principale économie d'Afrique australe, l'Afrique du Sud attire principalement des migrants originaires du Zimbabwe, du Mozambique, du Lesotho, de la Namibie et du Botswana.

⁹ Les données qui suivent sur les migrations internationales sont tirées de la base Bilateral Migration Matrix 2013 de la Banque mondiale.

¹⁰ Les développements qui suivent sur le coût des transferts des migrants s'appuient principalement sur les rapports Remittance Prices Worldwide, n° 21, et Migration and Development Brief 27 publiés par la Banque mondiale en avril 2017.

L'Afrique subsaharienne représente également la principale région de destination des migrants de la Zone franc, et de manière encore plus prononcée puisqu'en 2013 plus de huit migrants originaires des pays de la Zone franc sur dix vivaient dans un pays d'Afrique subsaharienne. Deux millions d'entre eux se concentrent en Côte d'Ivoire, dont le dynamisme économique exerce un grand pouvoir d'attraction sur les migrants de l'UEMOA. Les migrants originaires de la Zone franc sont également nombreux à se rendre au Nigeria, au Cameroun et au Ghana.

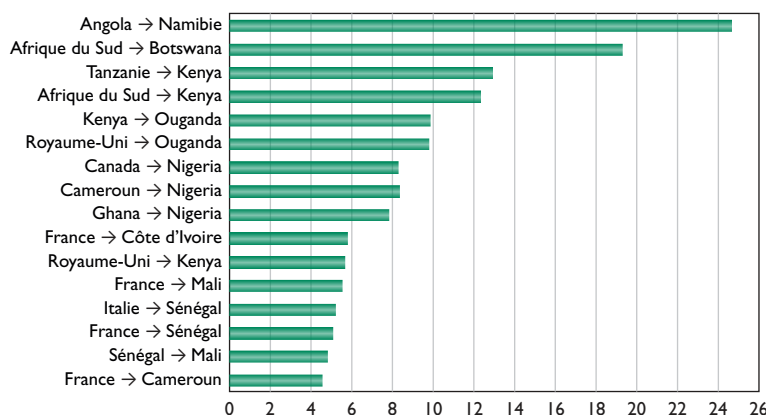
Un des objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015 est de réduire le coût des transferts des migrants à 3 % des sommes transférées d'ici à 2030.

L'engagement de réduire le coût moyen des envois d'argent de 5 points de pourcentage en 5 ans (« Objectif 5x5 ») pris par les membres du G8 en 2009, puis rejoints en 2011 par les membres du G20, a permis une diminution graduelle des coûts des transferts, notamment vers l'Afrique subsaharienne et la Zone franc. Toutefois, selon la Banque mondiale, le mouvement de réduction du coût moyen des transferts des migrants s'est récemment arrêté, ce coût s'établissant à 7,45 % au premier trimestre 2017¹⁰, soit un niveau quasiment identique à celui observé un an auparavant. L'institution internationale explique cette évolution en partie par le recul des relations de correspondance bancaire à la suite du durcissement de la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

La Banque mondiale souligne cependant la forte réduction du coût des transferts effectués à partir de la France. En effet, la France a presque atteint « l'objectif 5x5 », avec un coût moyen qui est passé de 11,78 % au premier trimestre 2012 à 6,97 % au premier trimestre 2017, soit un niveau inférieur à la moyenne des pays du G20 (7,58 %) et du G8 (6,99 %). Cette performance apparaît d'autant plus intéressante que la plupart des corridors de transferts français concernent des pays africains à faible revenu, situés notamment dans la Zone franc.

Coût des transferts au second trimestre 2017 pour différents corridors

(% du coût total pour envoyer l'équivalent de 140 euros environ)



Note : Il s'agit de moyennes simples calculées sur l'ensemble des services de transferts disponibles pour un corridor.
Source : Banque mondiale, base Remittance Prices Worldwide.

La Banque mondiale rappelle la persistance de fortes disparités régionales : cela coûtera en moyenne 7,56 euros à un migrant pour envoyer 140 euros vers l'Asie du Sud, contre 13,72 euros pour envoyer la même somme vers l'Afrique subsaharienne, qui reste la région la plus onéreuse.

Les moyennes cachent également une grande hétérogénéité entre les modes de transferts utilisés : le coût moyen atteint 11,18 % pour les banques commerciales, mais descend à 2,87 % dans le cas des opérateurs mobiles qui représentent de loin le canal le moins onéreux pour transférer de l'argent.

2|5 Augmentation globale de l'aide publique au développement

Après avoir été fortement affectée par les tensions budgétaires dans de nombreux pays donateurs du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, l'aide publique au développement (APD) progresse de nouveau de manière rapide depuis 2015. Cette évolution reflète avant tout l'impact de la crise des réfugiés, qui touche en particulier l'Union Européenne, mais également le dynamisme de l'aide multilatérale et des efforts plus soutenus de quelques donateurs bilatéraux (Grande-Bretagne, Allemagne). Toutefois, l'APD à destination de l'Afrique et des pays les moins avancés diminue, alors qu'atteindre les objectifs de développement durable retenus en 2015 suppose, comme

les pays donateurs se sont engagés à le faire, une accélération des soutiens internationaux à l'horizon 2030.

L'aide publique au développement accordée par les membres du CAD aux pays en développement a augmenté de 8,9 % en termes réels en 2016

pour s'établir à 142,6 milliards de dollars, après une hausse de 6,9 % en 2015 et un recul en 2014 et 2013¹¹. La progression de l'aide multilatérale, et surtout de l'aide bilatérale aux réfugiés (+ 27,5 %, soit 10,8 % du total de l'aide), a été en partie compensée par un recul prononcé de l'aide bilatérale aux pays les moins avancés.

La progression de l'aide européenne (+ 13,1 %), et en particulier de la zone euro (+ 23 %) provient essentiellement de la forte croissance du coût des réfugiés (Allemagne, Italie, Belgique) et d'une mise à niveau des contributions du groupe de Visegrad au budget de l'Union européenne, dont l'aide a progressé de 14,3 % en un an. La croissance exceptionnelle de l'aide espagnole correspond à une remise de dette en faveur de Cuba.

Bien que l'aide officielle ait doublé par rapport à l'année 2000, les efforts des pays donateurs sont restés très inférieurs aux engagements officiels, réaffirmés lors de la conférence d'Addis-Abeba de juillet 2015.

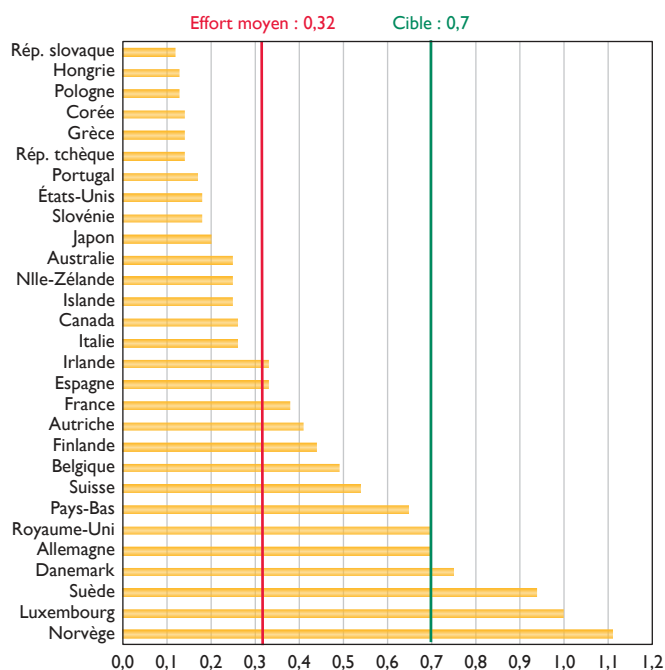
En 2016, l'effort moyen des pays du CAD s'est établi à 0,32 % du revenu national brut (RNB), contre un objectif de 0,7 %. En 2015, la France a conservé sa place parmi les plus importants donateurs du CAD, la part des versements d'APD rapportée au revenu national brut représentant 0,37 % du RNB en 2016, soit un niveau très légèrement supérieur à celui de 2015 (0,3 %). Les versements nets totaux d'APD par la France se sont élevés à 9,5 milliards de dollars constants en 2016, soit une augmentation de 4,6 % par rapport à 2015.

La forte croissance de l'APD en 2016 a recouvert une baisse de l'aide accordée à l'Afrique (- 0,5 %) et de

¹¹ Les développements suivants se basent sur les données préliminaires pour 2016, publiées en avril 2016 par le comité d'aide au développement de l'OCDE. Les données détaillées, incluant une décomposition par bénéficiaires, ne seront publiées qu'en décembre 2016.

Effort des pays donateurs en 2016

(en % du revenu national brut)



Source : OCDE (base de données CAD).

manière plus générale aux pays les moins avancés (- 3,9 %). Une augmentation des flux d'aide en faveur de l'Afrique et des pays les moins avancés est pourtant indispensable afin d'atteindre les objectifs de développement durable adoptés en 2015 et satisfaire les engagements spécifiques pris concernant les pays les moins avancés, lors de la conférence d'Addis-Abeba de juillet 2015.

L'aide bilatérale, qui représente 57,4 % du total de l'APD française, s'appuie sur des stratégies sectorielles et d'importantes opérations d'allègements additionnels de dettes, donnant lieu notamment à des contrats de désendettement et de développement (C2D). L'aide bilatérale française est consacrée pour un tiers (32,8 %) à l'Afrique subsaharienne et pour près de la moitié à l'Afrique dans son ensemble (42,2 %).

L'aide publique au développement en faveur de l'Afrique subsaharienne a atteint 42,9 milliards de dollars en 2015, soit une hausse de 6,3 % par rapport à 2014. L'aide bilatérale totale des membres du CAD a ainsi représenté 26 % de l'APD bilatérale totale, contre une moyenne de 29,6 % sur la période 2009-2014. L'Afrique subsaharienne a reçu 89 % de l'APD à destination du continent africain dans son ensemble, ce qui correspond à la moyenne des sept dernières années.

En 2015, les recettes nettes de l'APD des pays de la Zone franc ont représenté 7,3 milliards de dollars (en termes constants), soit une légère diminution de 1,4 %. Ces recettes représentent près de 17,1 % de l'APD perçue par l'Afrique subsaharienne en 2015. L'APD se concentre sur les pays les moins avancés et les plus vulnérables : elle représente 34 % du PIB

Versements nets d'APD aux pays en développement et organismes multilatéraux

(en millions de dollars, à prix et taux de change constants)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
États-Unis	31 714	32 228	32 971	32 046	32 169	33 452	30 986	33 160
% du RNB	0,21	0,20	0,20	0,19	0,18	0,19	0,17	0,18
Allemagne	10 534	11 817	12 086	11 823	12 343	14 122	17 940	24 408
% du RNB	0,35	0,39	0,39	0,37	0,38	0,42	0,52	0,70
Royaume-Uni	12 073	13 912	13 923	13 932	17 826	17 991	18 545	20 095
% du RNB	0,51	0,57	0,56	0,56	0,70	0,70	0,70	0,70
France	10 563	11 260	10 694	10 583	9 584	8 936	9 039	9 457
% du RNB	0,47	0,50	0,46	0,45	0,41	0,37	0,37	0,38
Japon	7 165	8 038	7 457	7 210	9 588	8 459	9 203	9 287
% du RNB	0,18	0,20	0,18	0,17	0,22	0,20	0,20	0,20

Source : OCDE (base de données CAD).

Ventilation par contributeur des versements nets d'APD en faveur de l'Afrique subsaharienne

(en millions de dollars, à prix et taux de change constants)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Allemagne	1 372	1 420	1 705	2 060	1 400	1 507	1 872
États-Unis	8 187	8 069	9 497	9 001	9 575	9 564	9 413
France	2 780	3 027	2 855	2 681	1 820	1 748	1 782
Japon	983	1 209	1 076	1 138	1 664	1 070	1 418
Royaume-Uni	2 680	3 072	3 216	3 164	3 609	3 675	3 805
Total CAD (APD bilatérale)	23 899	25 223	26 241	25 109	24 811	23 696	24 098
Total multilatéral	16 054	15 597	14 268	15 854	16 840	16 329	17 981
Autres pays	168	202	285	362	314	278	773
Total général ^{a)}	40 122	41 021	40 793	41 326	41 965	40 303	42 852

a) Le total général comprend, outre l'APD bilatérale versée par les pays membres du CAD, l'APD versée par les organismes multilatéraux et l'APD versée par des pays non membres du CAD.
Source : OCDE (base de données CAD).

national en Centrafrique, et près de 10 % en Guinée-Bissau, au Mali et au Niger.

En 2015, les engagements d'aide publique au développement ont été affectés de manière croissante aux appuis budgétaires, dont la part a doublé, de 1,5 % à 3,6 %, reflétant notamment les besoins financiers des pays exportateurs de matières premières et le

ralentissement de la croissance des pays émergents et en développement, en particulier les pays africains. Les principales priorités de l'APD demeurent l'accès aux services publics de base (éducation, santé, gouvernance, par exemple), qui représente 35,1 % de l'APD, contre près de 39 % en 2014, et le développement économique qui s'élève à 19,8 % du total (contre plus 21,2 % en 2014). L'aide humanitaire a représenté

Recettes totales nettes d'APD des pays de la Zone franc

(en millions de dollars, à prix et taux de change constants) ^{a)}

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	APD/PIB ^{b)}
Cameroun	589	488	524	539	663	755	664	2,2
Centrafrique	221	242	225	204	180	538	487	34,0
Congo	244	1 175	222	126	133	92	89	0,6
Gabon	68	90	56	60	75	95	99	0,5
Guinée équatoriale	26	75	20	13	4	0	8	0,0
Tchad	532	468	409	437	417	348	607	4,5
TOTAL CEMAC	1 680	2 539	1 457	1 379	1 471	1 829	1 952	2,1
Bénin	613	640	611	459	584	531	430	4,9
Burkina Faso	987	956	845	1 039	935	1 010	997	8,5
Côte d'Ivoire	2 149	774	1 241	2 578	1 149	834	653	1,9
Guinée-Bissau	129	115	102	72	94	97	95	9,7
Mali	911	1 017	1 126	929	1 232	1 088	1 200	9,5
Niger	426	686	566	805	705	811	868	11,4
Sénégal	922	857	908	962	896	999	879	5,6
Togo	473	360	467	216	199	185	200	4,9
TOTAL UEMOA	6 610	5 404	5 866	7 059	5 794	5 554	5 323	5,6
Comores	43	62	44	87	71	65	66	11,6
Total Zone franc	8 333	8 005	7 367	8 525	7 336	7 448	7 341	3,8
Total Afrique subsaharienne	40 122	41 021	40 793	41 326	41 965	40 303	42 852	

a) Les recettes d'APD correspondent au total des apports nets d'APD des pays membres du CAD, des organismes multilatéraux et des pays non membres du CAD.

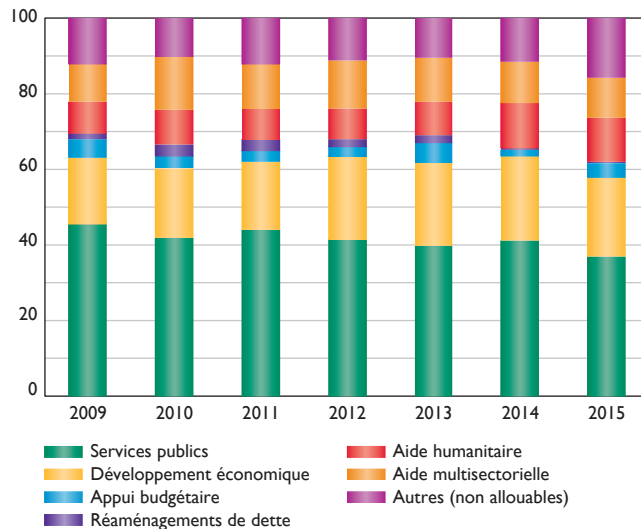
b) Exprimé en %.

Sources : OCDE (base de données CAD), Banque mondiale.

environ 11 % de l'APD en 2015, soit un niveau comparable à 2014.

Compte tenu de l'achèvement progressif de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), dont ont bénéficié la plupart des pays de la Zone franc (dont le Tchad en 2015), la part de l'APD consacrée aux allègements de dette a fortement régressé depuis 2012. Si ces annulations de dette obtenues avaient pour objectifs de restaurer la solvabilité des pays pauvres, de conforter la lutte contre la pauvreté et d'encourager le développement économique, elles ne doivent pas pour autant déboucher sur un nouveau cycle de réendettement rapide et potentiellement déstabilisant. À cet effet, le FMI et la Banque mondiale s'appuient sur le cadre de viabilité de la dette (CVD), réformé de manière graduelle depuis 2010 afin d'assurer la soutenabilité à moyen et long terme de la dette. Ces réformes ont visé à encourager la diversification des financements des pays en développement tout en s'assurant de la viabilité

Ventilation de l'aide publique au développement par secteur
(en % du total)



Source : OCDE (base de données CAD).

lité de leur dette totale à moyen terme. Ces réformes ont permis d'étendre le périmètre du CVD et de prendre en compte la dette intérieure et les financements externes non concessionnels qui se développent rapidement dans les pays africains.

ENCADRÉ I

L'initiative « Compact with Africa »

Le Compact with Africa (CWA) est une initiative de la présidence allemande du G20, qui vise à créer un cadre favorable aux investissements privés en Afrique, notamment dans les infrastructures. Sept pays africains ont d'ores et déjà rejoint cette initiative, dont deux pays de la Zone franc : Maroc, Tunisie, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Rwanda et Sénégal.

Un rapport conjoint de la Banque mondiale, du FMI et de la Banque africaine de développement (BAfD), adopté en mars 2017 par les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales du G20, présente les objectifs du projet. Il sert également de base aux négociations que ces institutions entreprennent avec les pays africains pour signer un accord, appelé « compact », adapté à leurs besoins. Ce rapport comprend trois modules, consacrés respectivement à la macroéconomie, au climat des affaires et au financement.

Le premier module identifie les conditions nécessaires à la stabilité macroéconomique, mais aussi à l'investissement dans les infrastructures : mise en place d'un cadre macroéconomique assurant la soutenabilité de la dette publique ; intensification de la mobilisation des ressources domestiques en combinant réformes internes et coopération internationale contre le transfert des bénéfices et l'érosion des bases fiscales ; saine gestion des investissements publics ; amélioration de la performance des services publics.

Le module consacré au climat des affaires présente les mesures qui permettront d'accroître l'attractivité de l'Afrique aux yeux des investisseurs privés : mise en place d'institutions et de réglementations fiables ; création de mécanismes de protection des investisseurs et de règlement des litiges ; fourniture d'une assurance contre les risques politiques ; amélioration de la préparation des projets ; standardisation des contrats et notamment des partenariats public-privé.

Le module dédié au financement vise à accroître les financements disponibles. Il appelle notamment à promouvoir des instruments d'atténuation du risque, développer les marchés de dette domestique, lever les restrictions injustifiées aux investissements en Afrique et enfin créer des instruments pour les investisseurs institutionnels.

Le rapport des institutions internationales de mars 2017 insiste sur la nécessité de retenir, pour chaque pays, les recommandations les plus adaptées à sa situation. Le dialogue engagé entre le pays africain intéressé par l'initiative, les institutions internationales et des pays partenaires doit aboutir à la signature d'un « compact » individuel présentant les engagements des différentes parties. Plus précisément :

- les pays africains vont s'engager à mettre en œuvre des mesures favorables à l'investissement privé ;
- les pays partenaires et les institutions internationales vont mieux se coordonner et accroître leur assistance technique bilatérale, notamment pour la planification des investissements publics. Ils vont également s'engager à renforcer leur action multilatérale dans les domaines de la lutte contre l'évasion fiscale, à améliorer l'efficacité des instruments d'atténuation des risques et à augmenter les investissements des institutions nationales et internationales de financement du développement.
- les pays partenaires vont encourager leurs entreprises privées à investir dans le pays signataire du « compact ».

ENCADRÉ 2



Mesurer la vulnérabilité au changement climatique

Le changement climatique est l'un des plus grands défis qui se posent à l'humanité. Jusqu'à nos jours, la majeure partie des investissements dans la lutte contre le changement climatique a été consacrée à des mesures d'atténuation à l'échelle mondiale. L'une des décisions de l'accord de Paris en décembre 2015 a été la recherche d'un équilibre entre l'atténuation et l'adaptation au fil du temps. Cela devrait passer par la mobilisation des ressources financières pour soutenir la croissance à faible émission de carbone et aider les pays les plus vulnérables à s'adapter aux impacts du changement climatique. Dans ces pays, les effets de l'évolution des températures sont déjà tangibles sur la santé, les moyens de subsistance, la production alimentaire, la disponibilité en eau et la sécurité. L'Afrique apparaît comme l'un des continents les plus vulnérables au changement climatique. Les projections pour cette région indiquent une tendance au réchauffement marquée par des saisons sèches de plus en plus longues. La hausse des températures, la réduction des réserves en eau, la perte de la biodiversité ont un impact négatif sur l'agriculture dont dépend une grande partie de la population africaine. L'exode rural qui s'ensuit nourrit des tensions sociales déjà fortes.

La vulnérabilité au changement climatique s'analyse souvent en utilisant des indicateurs mesurant ses impacts. Ces indicateurs, qui se sont multipliés ces dernières années, ont pour objectif d'aider les acteurs politiques, bailleurs de fonds et négociateurs internationaux, à identifier les pays les plus vulnérables afin de mieux planifier l'adaptation. La plupart de ces indices sont construits à l'échelle nationale, permettant ainsi une comparaison entre pays¹.

Leur construction repose sur les trois éléments essentiels de la vulnérabilité retenus par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) : l'exposition, la sensibilité et la capacité d'adaptation – que l'on appelle aussi résilience. L'exposition se rapporte à la nature, à l'ampleur et au rythme des variations climatiques auxquelles un pays est (ou devra être) exposé selon les scénarios du Giec. La sensibilité se traduit par l'ampleur des effets, négatifs ou positifs, des aléas climatiques dans un pays donné. La capacité d'adaptation, quant à elle, concerne la force intrinsèque et d'ajustement dont disposent les autorités d'un pays pour atténuer les impacts du changement climatique.

Les indicateurs existants de vulnérabilité au changement climatique sont, du fait de leur complexité, difficilement rattachables à un objectif de politique publique clairement identifié. Tout d'abord, ils agrègent de très nombreuses variables associant à la fois des dimensions physiques, sociales, économiques, et même politiques. Les méthodologies de construction employées peuvent manquer de transparence, ce qui peut rendre difficile la reproduction des résultats obtenus. En outre, la qualité des statistiques employées peut s'avérer insuffisante. Les variables sont souvent définies avec peu de précision et leur manque de disponibilité peut affecter la régularité de leur mise à jour. Par exemple, lorsque l'indicateur de précipitations est évoqué, la mesure du concept est souvent occultée et il est difficile de savoir s'il s'agit de la quantité de pluie, du nombre de jours de pluie, ou encore de l'intensité des pluies. Enfin, les données sociales utilisées par ces indices sont issues des enquêtes sur les ménages qui sont sujettes à d'importantes erreurs de mesure notamment dans les pays en développement.

¹ On peut notamment citer l'indice des risques de catastrophe du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD, 2005), l'indice d'évaluation quantitative de la vulnérabilité au changement climatique de l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT, 2009) et l'indice mondial d'adaptation de l'université Notre-Dame-du-Lac.

.../...

1| L'indicateur de vulnérabilité physique au changement climatique (PVCCI – Physical Vulnerability to Climate Change Index)

Au regard des limites constatées aux indicateurs existants, la Ferdi a construit un **indice de vulnérabilité physique au changement climatique (PVCCI)**, basé exclusivement sur des variables géographiques et climatiques. Il est construit pour un échantillon très large de 191 pays développés et en développement, permettant de multiples comparaisons. À la différence des indicateurs cités précédemment, il a été principalement conçu pour constituer un critère de l'allocation des financements d'adaptation, en particulier des financements concessionnels d'adaptation. Dans la mesure où il n'intègre pas les déterminants sociaux et politiques de la résilience, il est exogène, reflétant des facteurs hors de la volonté des États, et non manipulable. Il peut ainsi être utilisé comme critère d'allocation à côté de critères plus traditionnels comme le revenu par tête.

Le PVCCI fait une distinction entre les risques liés à des chocs progressifs et les risques liés à l'intensification des chocs récurrents, les deux types de chocs ayant un poids identique dans l'indicateur composite (cf. schéma). Les risques liés à des chocs progressifs concernent l'élévation du niveau de la mer (risque d'inondation plus élevé si le pays y est exposé en présentant une part importante de son territoire en zone côtière basse), mais également la tendance à l'accroissement des températures ou à la diminution des précipitations (risque de désertification, plus important si le pays est aride).

Les risques liés à l'intensification des chocs récurrents sont mesurés par les tendances dans les chocs pluviométriques, les chocs de température et l'intensité des cyclones, ces risques étant plus importants si le pays y est exposé en étant caractérisé par une aridité, des températures et une activité cyclonique extrêmes. Pour les cinq risques, sont donc mesurés l'ampleur des chocs et l'exposition aux chocs (cette dernière est signalée en cadres grisés dans le schéma ci-après).

Par souci de simplicité, chaque composante du PVCCI est normalisée suivant la méthode min-max. Les scores de PVCCI et de ses composantes sont compris entre 0 et 100 et augmentent avec la vulnérabilité. Pour ce qui est de l'agrégation, la moyenne quadratique est préférée à la moyenne arithmétique pour limiter la substituabilité entre les composantes. Ainsi, un pays sahélien faisant face à un risque élevé d'augmentation de l'aridité et une petite île présentant un risque élevé d'intensification de l'activité cyclonique peuvent tous deux montrer un niveau élevé du PVCCI.

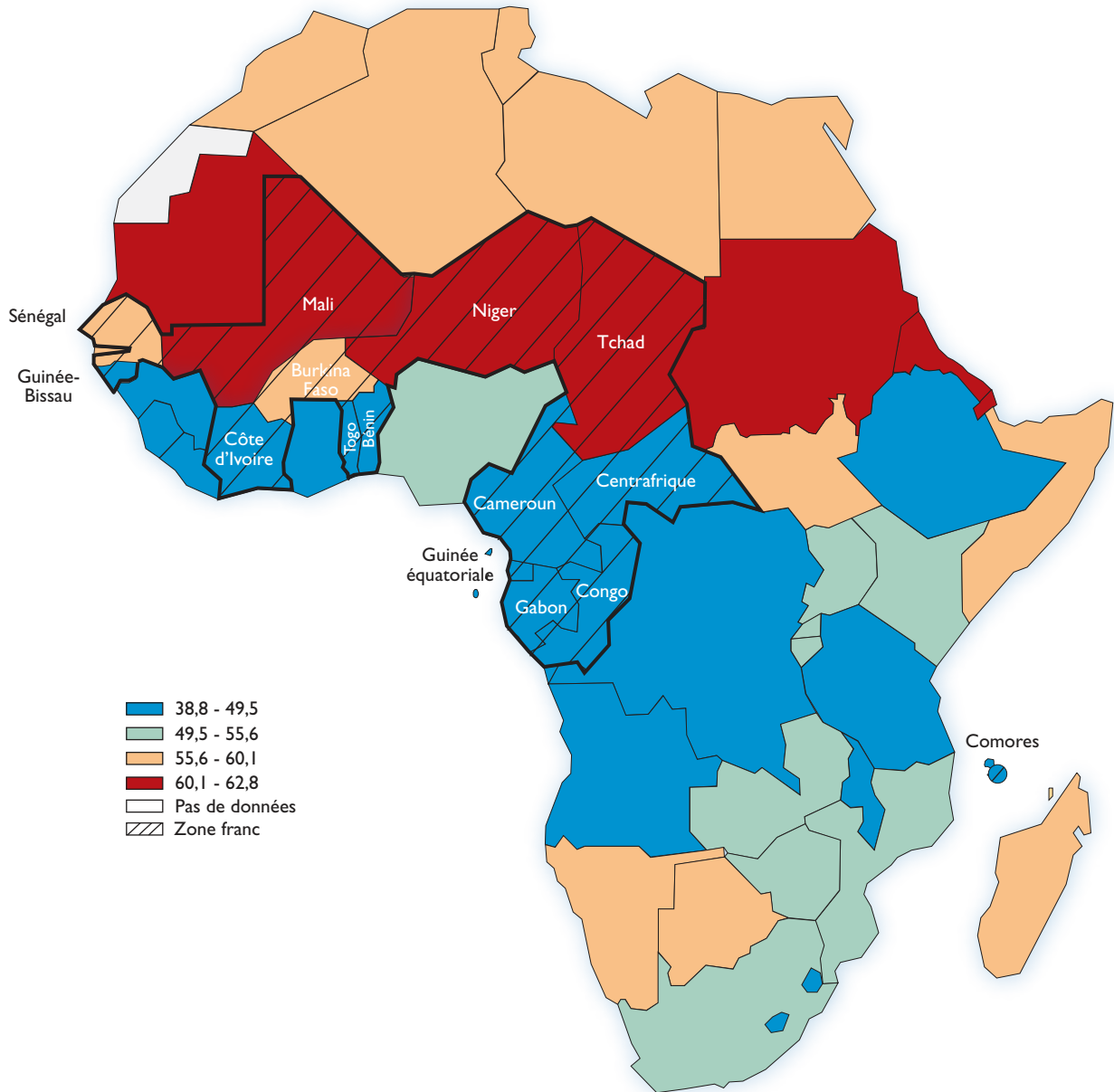
2| Quelle est la situation des pays de la Zone franc au regard du PVCCI ?

Les pays de la Zone franc paraissent en moyenne moins vulnérables physiquement au changement climatique que les autres pays africains. La moyenne des pays africains diffère peu de celle des autres pays en développement. Le Soudan, Djibouti et la Mauritanie apparaissent comme les trois pays les plus vulnérables en Afrique, et Sao Tomé et Príncipe le moins vulnérable. Si les pays de la Zone franc (UEMOA, CEMAC et Comores) sont, en moyenne, moins exposés au changement climatique que les autres pays africains, la disparité est forte au sein de leurs pays membres. Trois pays de la Zone franc de la bande sahélienne (Niger, Tchad, Mali) figurent ainsi parmi les dix pays les plus vulnérables en Afrique.

Si le fait d'avoir un PVCCI en moyenne pas plus élevé en Afrique qu'ailleurs peut paraître diverger de l'opinion couramment émise, notamment par le GIEC, d'une vulnérabilité plus forte de ce continent, c'est essentiellement parce que le PVCCI capte seulement une vulnérabilité physique observée (à partir des tendances récentes) sans reposer sur des projections à long terme et sans inclure d'éléments de résilience. Un de ses avantages est aussi de permettre une différenciation claire par pays et, si nécessaire, la méthodologie le permettant, à une échelle encore plus désagrégée. Quant à la résilience, elle pourra être prise en compte dans la formule d'allocation, mais de façon différente selon qu'elle est structurelle (état des ressources humaines) ou liée à la politique présente.

.../...

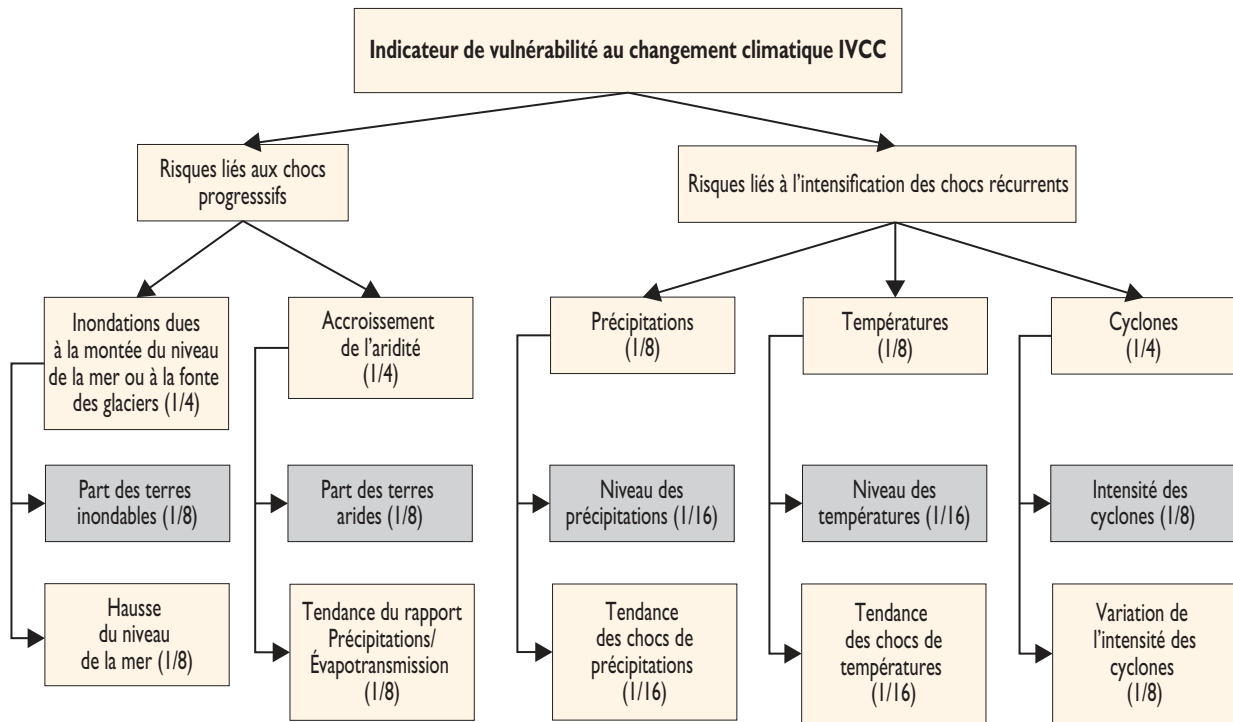
Carte Structure de l'indice de vulnérabilité physique au changement climatique



Source : Ferdi.

.../...

Schéma Indice de vulnérabilité physique au changement climatique



Note : Les cadres formant les deux dernières lignes font respectivement référence aux composants de l'exposition (sur fond gris) et aux composants du niveau des chocs.
Source : Ferdi.

Certains pays de la Zone franc, en particulier les pays de la bande sahélienne, sont particulièrement exposés aux risques de faibles précipitations et de hausse des températures. Les pays de la Zone franc sont globalement moins exposés aux risques de faibles précipitations que les autres pays africains. Seuls cinq pays, le Niger, le Tchad, le Mali et, à un moindre degré, le Sénégal et le Burkina Faso, apparaissent fortement vulnérables. Mais la hausse des températures menace davantage les pays de la Zone franc que les autres pays africains. Les risques liés aux chocs de températures affectent particulièrement le Mali, le Burkina Faso, le Sénégal, le Cameroun et le Togo.

Les pays de la Zone franc sont peu exposés aux risques liés à la montée du niveau de la mer et aux risques d'événements cycloniques. Les pays africains sont, en moyenne, moins exposés à ces risques que les autres pays en développement, et les pays de la Zone franc le sont encore moins, excepté la Guinée-Bissau pour la montée du niveau de la mer et les Comores pour les événements cycloniques.

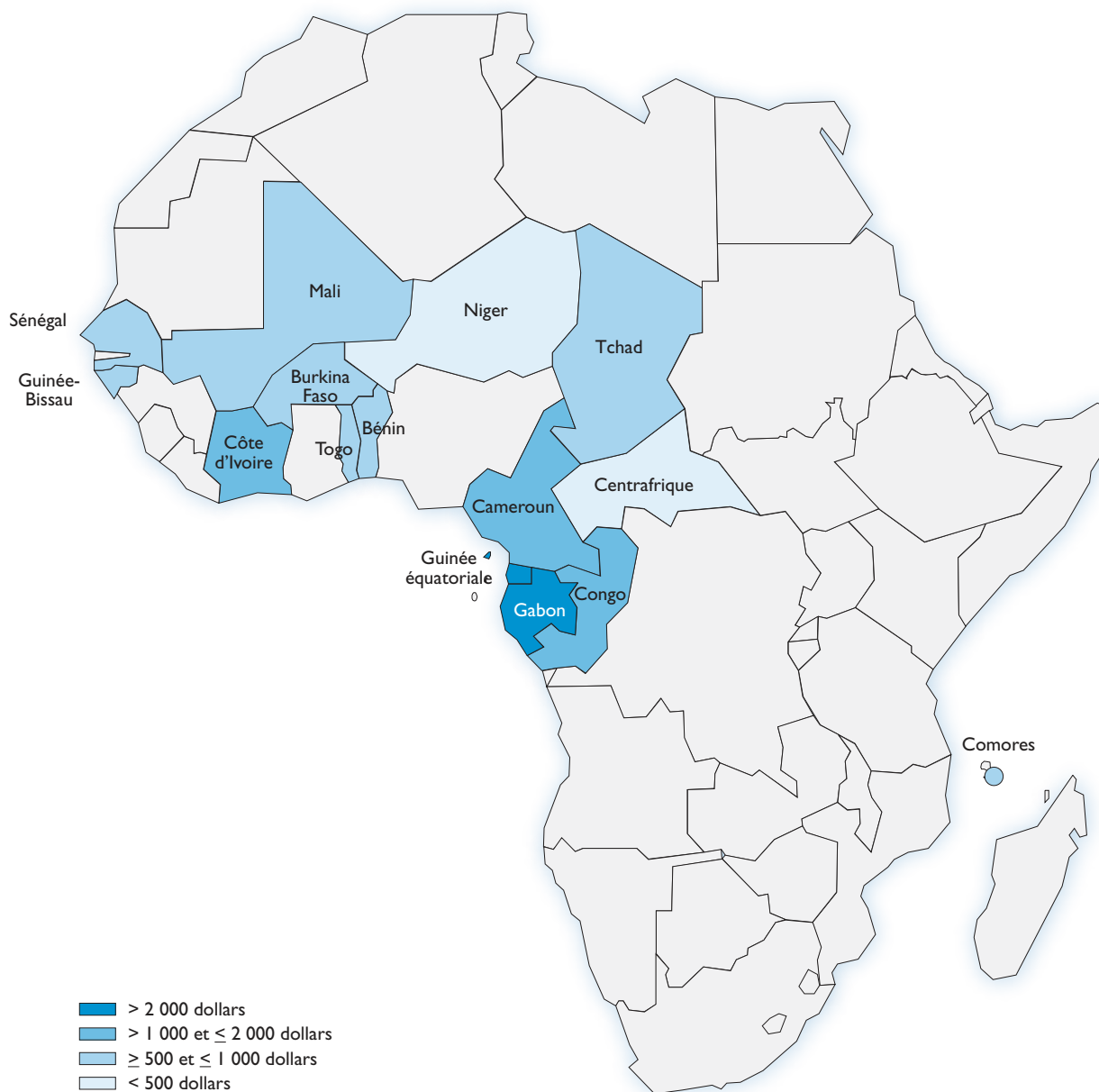
En conclusion, par sa simplicité, sa clarté, sa transparence, mais aussi l'exogénéité de ses composantes, le PVCCI apparaît comme un indicateur pertinent pour l'allocation de l'aide. À côté d'autres critères de vulnérabilité structurelle, l'indice peut être utilisé pour déterminer une répartition entre pays du volume global des fonds concessionnels d'adaptation. Des études et de nombreuses simulations d'allocation ont été conduites dans ce contexte². Selon un tel modèle, les pays sahéliens de la Zone franc, en raison de leur forte vulnérabilité physique au changement climatique, ainsi que de leur faible niveau de revenu par tête, devraient recevoir par habitant un niveau élevé d'aide à l'adaptation.

2 Guillaumeont (P), Simonet (C), Closset (M.) et Feindouno (S.) (2017), « An index of physical vulnerability to climate change: who are the most vulnerable countries? », Ferdi, Working Paper, à paraître.

2

LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LA ZONE UEMOA

PIB PAR HABITANT En 2016



(en dollars)

Pays	PIB par habitant	Pays	PIB par habitant
UEMOA		CEMAC	
Bénin	771	Cameroun	1 238
Burkina Faso	646	Centrafrique	364
Côte d'Ivoire	1 459	Congo	1 783
Guinée-Bissau	694	Gabon	7 587
Mali	830	Guinée équatoriale	14 440
Niger	411	Tchad	852
Sénégal	960		
Togo	590	Comores	753

Source : Banque mondiale, World Development Indicators, juillet 2017.

En 2016, la croissance des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) s'est établie à 6,7 %. Depuis maintenant cinq ans, l'UEMOA enregistre des taux de croissance élevés, supérieurs à 6 % en moyenne, auxquels tous les pays de l'Union participent à des degrés divers, et dans un contexte d'inflation très modérée. Ce dynamisme tient notamment à de vastes programmes d'investissement public. Ce modèle de croissance a conduit à une aggravation des déséquilibres budgétaire et extérieur tout au long des cinq dernières années. D'une part, les programmes d'investissement sont très intensifs en importations et le déficit du solde courant, structurellement déficitaire en UEMOA, s'est sensiblement aggravé, passant d'une moyenne de 4,4 % pendant les années 2000 à un solde négatif oscillant entre 5 et 6 % depuis. Il s'est établi à 5 % du PIB en 2016, en très légère amélioration par rapport à l'année précédente. D'autre part, le financement de ces programmes d'investissement a conduit à une accélération rapide du réendettement des pays de l'Union, qui avaient bénéficié, dans les années 2000, de l'initiative d'allègement de la dette pour les pays pauvres et très endettés (PPTE). Les pays de l'UEMOA sont ainsi passés d'un taux d'endettement public de 36,6 % en 2012 à 46 % en 2016, un rythme préoccupant, même si le niveau d'endettement demeure globalement soutenable. La baisse continue de la liquidité bancaire, induite notamment par le recours croissant des États au marché financier régional, a conduit à une forte hausse du refinancement accordé aux banques sur titres publics. En décembre 2016, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a réagi à cette évolution inquiétante par une hausse de 100 points de base du taux du guichet marginal, conduisant à un élargissement du corridor des taux directeurs, combiné à un plafonnement du recours au guichet marginal. L'UEMOA devrait maintenir un rythme de croissance soutenu en 2017, malgré la baisse très sensible du prix du cacao qui touche l'économie ivoirienne, mais au prix d'une augmentation de son endettement.

1 | L'ACTIVITÉ ET L'INFLATION

En 2016, l'UEMOA a maintenu une croissance dynamique, estimée à 6,7 %, en légère hausse par rapport à 2015 (6,3 %) et à un niveau notablement supérieur à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne (1,3 %). La Côte d'Ivoire et le Sénégal continuent de faire office de locomotives, avec des taux de croissance respectifs de 8,8 % et 6,7 %. Le retour à des conditions météorologiques plus clémentes a permis un rebond notable de la croissance au Niger. Le Burkina Faso a également contribué positivement à la légère accélération de la croissance de l'ensemble de la région, grâce au dynamisme du secteur privé, au lancement des investissements publics du Plan national de développement économique et social (PNDES) et à de meilleures performances à l'exportation. La Guinée-Bissau, le Togo et le Mali affichent des taux de croissance globalement stables ou en très léger recul entre 2015 et 2016, mais toujours soutenus. Enfin, le Bénin enregistre un taux de croissance de 3,9 %, notablement en deçà de la moyenne de l'UEMOA. Cette moindre performance s'explique en grande partie par la récession économique de son voisin, le Nigeria, dont le Bénin reste tributaire.

Par rapport aux années précédentes et notamment à 2015, **les contributions de la consommation publique et des investissements ont enregistré un recul notable en 2016**, reflétant l'arrivée à terme de certains projets de construction d'infrastructures et les efforts de rationalisation des dépenses publiques. Cette moindre contribution a néanmoins été en partie contrebalancée par une augmentation de la contribu-

Taux de croissance annuel du PIB réel en UEMOA

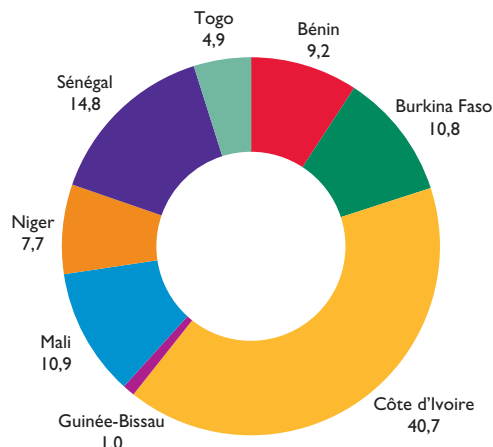
(moyenne annuelle, en %)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Bénin	7,2	6,4	2,1	3,9
Burkina Faso	5,7	4,2	4,0	5,9
Côte d'Ivoire	9,3	8,8	9,2	8,8
Guinée-Bissau	3,6	1,0	5,1	5,1
Mali	2,3	7,0	6,0	5,8
Niger	5,3	7,5	4,0	5,0
Sénégal	3,5	4,1	6,5	6,7
Togo	6,1	5,9	5,3	5,0
UEMOA	6,1	6,6	6,3	6,7

a) Chiffres provisoires.
Source : BCEAO.

Poids des États membres dans le PIB réel de l'UEMOA

(en %, estimations 2016)



Source : BCEAO.

tion de la consommation privée, à hauteur de 3,9 points de PIB, et par une contribution quasi neutre, et non négative, des exportations nettes.

Le secteur tertiaire continue d'être le principal moteur de la croissance de l'UEMOA

avec une contribution de 3,7 points de PIB, conforté par la bonne tenue des activités commerciales et de transport et par le dynamisme retrouvé des services financiers et des télécommunications. Le secteur secondaire contribue à 2,1 points de croissance. Comme en 2015, la moindre contribution des activités manufacturières a été compensée par le regain de celle des activités du secteur du bâtiment et des travaux publics, lui-même conforté par les programmes d'investissement en cours. La production industrielle a néanmoins bénéficié d'une augmentation de la capacité de production électrique (solaire au Sénégal et au Burkina Faso et d'origine thermique au Niger). La contribution du secteur extractif a été moindre qu'en 2014 et 2015, avec une baisse des productions de pétrole, d'uranium et d'or, cette dernière étant liée au vieillis-

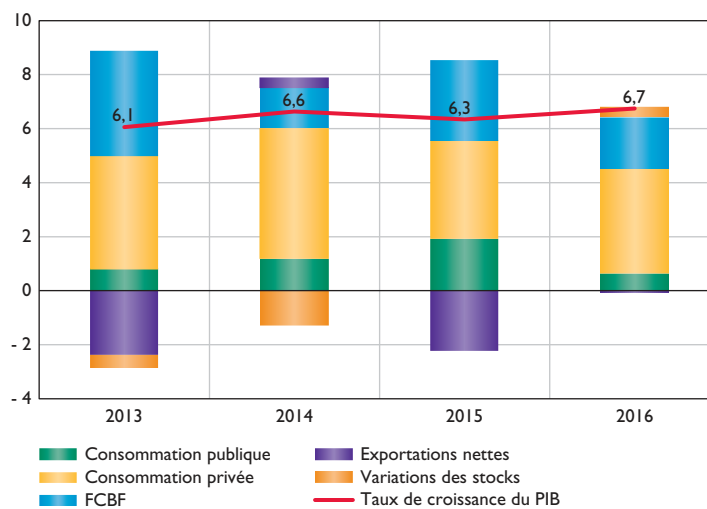
sement de certaines mines, comme au Mali. Enfin, la contribution du secteur primaire s'est renforcée en 2016, essentiellement sous l'effet d'une hausse des productions agricoles, liée à des conditions météorologiques globalement plus clémentes que l'année précédente. De manière générale, on note, depuis quelques années, un accroissement de la plupart des productions agricoles en UEMOA, signe que les efforts de dynamisation des filières agricoles, notamment d'exportation, portent leurs fruits.

Le taux d'inflation dans l'UEMOA s'est établi à 0,3 % en 2016

contre 1,0 % en 2015, un niveau faible et toujours très en deçà du plafond communautaire de 3 %. La variation des prix est toutefois demeurée positive dans la plupart des pays de l'Union, à l'exception du Mali, du Bénin et du Burkina Faso. Ce repli de l'inflation s'explique en large part par un recul des prix des produits alimentaires, favorisé par l'amélioration de l'offre sur les marchés liée aux bonnes récoltes pour l'année 2016. L'inflation modérée reflète également la diminution des prix des carburants dans la plupart des pays de l'Union, avec des effets induits sur les tarifs des transports. Cette évolution a été exacerbée au Bénin où l'effet de la dépréciation du naira nigérian a eu un fort impact négatif sur les prix des carburants. Au total, la contribution de la composante énergie sur le niveau

Taux de croissance annuel du PIB réel en UEMOA et contributions de ses composantes

(en %)



Source : BCEAO.

Évolution des prix à la consommation ^{a)} (moyenne annuelle, en %)

	2013	2014	2015	2016 ^{b)}
Bénin	1,0	- 1,1	0,3	- 0,8
Burkina Faso	0,5	- 0,2	0,9	- 0,2
Côte d'Ivoire	2,6	0,5	1,2	0,7
Guinée-Bissau	0,7	- 1,0	1,5	1,5
Mali	- 0,6	0,9	1,4	- 1,8
Niger	2,3	- 0,9	1,0	0,2
Sénégal	0,7	- 1,1	0,1	0,8
Togo	1,8	0,2	1,8	0,9
UEMOA ^{c)}	1,5	- 0,1	1,0	0,3

a) Indices harmonisés des prix à la consommation.

b) Estimations.

c) Somme des indices pondérés par le poids de chaque État dans le PIB total de la zone.

Source : BCEAO.

d'inflation 2016 a été largement négative. Le prix des produits importés a également contribué au maintien d'une inflation faible.

L'inflation sous-jacente – hors prix de l'énergie et des produits alimentaires – est également restée, selon la BCEAO, très modérée, à 0,5 % en glissement annuel en décembre 2016. Les prix des services, et tout particulièrement des transports et des télécommunications, ont eu tendance à baisser tout au long de l'année. En revanche, une hausse des prix a été enregistrée dans la restauration et dans les services liés à l'enseignement.

2 | LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE

Après avoir bénéficié de l'initiative internationale pour les pays pauvres et très endettés et d'un allègement substantiel de leur dette extérieure (de 90 % du PIB en moyenne au début des années 2000 à 36,6 % en 2012), les pays de l'UEMOA se sont engagés dans des politiques de croissance largement soutenues par les finances publiques. **Depuis 2012, les États membres de l'Union exécutent des programmes d'investissement public de grande envergure** ayant pour objectif d'asseoir les bases d'une croissance

durable et de remédier au déficit structurel d'infrastructures dans la région.

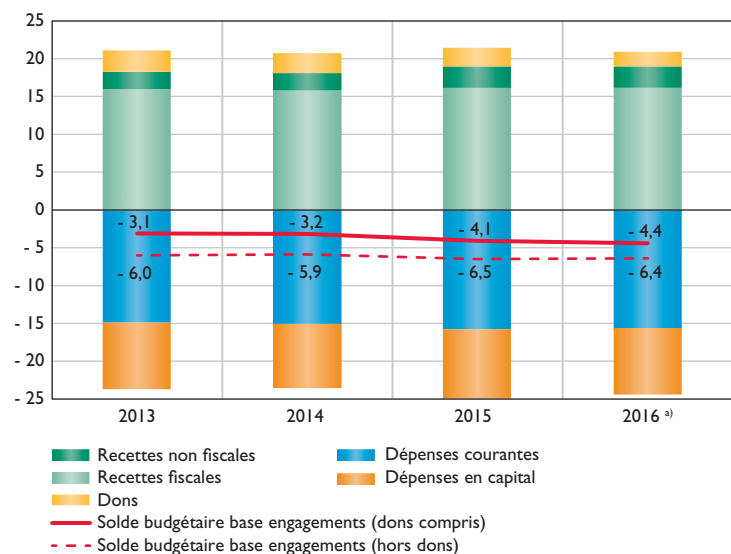
En 2016, les investissements publics ont donc poursuivi leur progression alors que les recettes fiscales peinent à décoller et que la forte demande sociale continue de pousser les dépenses courantes à la hausse. En conséquence, les déficits budgétaires se sont de nouveau aggravés. Le déficit budgétaire régional (solde global, base engagements, dons compris) est ainsi passé de 4,1 % à 4,4 % du

PIB. En 2016, aucun pays n'est parvenu à respecter le critère de convergence communautaire qui limite le déficit à 3 % du PIB.

Les recettes fiscales ont diminué en pourcentage du PIB. En dépit d'une légère amélioration du recouvrement des impôts directs, présentant des recettes en hausse de 13 % en 2016, les recettes fiscales totales ont diminué en proportion du PIB, passant de 17,6 % du PIB en 2015 à 16 % en 2016, en raison d'un recul

Évolution du solde budgétaire de l'UEMOA

(en % du PIB)



Source : BCEAO.

Dettes extérieures de la zone UEMOA

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2012	2013	2014	2015
Dettes à court et long terme	25 420,6	26 787,1	27 172,4	28 658,5
Dettes à long terme	21 015,9	23 125,6	23 701,2	25 217,8
Dettes publiques garanties	18 260,1	20 787,6	21 736,0	23 619,6
Dettes privées non garanties	2 755,7	2 338,1	1 965,2	1 598,2
Recours aux crédits du FMI	2 905,6	3 119,5	3 118,1	3 068,7
Dettes à court terme	1 499,2	542,0	353,1	372,0
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	128,6	236,3	158,4	204,7
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	380,2	389,2	380,7	422,2
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	88,6	88,9	86,4	104,0
Dettes extérieures/PIB	30,1	28,6	26,9	31,3
Service payé de la dette/exportations de biens et services	4,7	6,0	5,6	5,9
Service payé de la dette/recettes budgétaires	8,8	10,6	9,6	9,3
Dettes multilatérales/dettes totales	37,2	39,8	39,8	40,8

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

des recettes douanières. Cela reste très inférieur à l'objectif communautaire de 20 % du PIB. En outre, les dons ont également reculé en 2016, si bien que les recettes budgétaires totales ont baissé de 8,7 % sur un an, à hauteur de 21 % du PIB.

Dans le même temps, tous les postes de dépenses publiques ont augmenté.

Les dépenses courantes (aussi bien les salaires que les dépenses de fonctionnement, qui comprennent les subventions publiques) ont continué de progresser à un rythme soutenu (8,1 % en 2016), quoique légèrement inférieur à celui de 2015. En outre, les intérêts de la dette ont enregistré une forte progression (+ 32 % en 2016, comme en 2015), reflet d'une augmentation conséquente de l'endettement public. Au total, le taux d'endettement public total dans la région est remonté à 46 % du PIB en moyenne en 2016 (après 44,5 % en 2015).

Le déficit a été couvert majoritairement par des financements internes. Les financements extérieurs ont diminué de 40 % en 2016.

Alors que le Sénégal et la Côte d'Ivoire avaient accédé aux marchés internationaux ces dernières années¹, aucune émission d'eurobond n'a été réalisée en 2016. Le resserrement

des conditions de financement sur le marché international s'est en effet révélé peu propice à des émissions internationales. Par ailleurs, les aides budgétaires et les dons-projets ont diminué en 2016.

Selon la Banque mondiale, l'encours de la dette extérieure de l'UEMOA s'est élevé, fin 2015, à 28,6 milliards de dollars, soit 31,3 % du PIB. Ce niveau serait resté relativement stable en 2016.

¹ Le Sénégal a émis trois eurobonds en 2009, 2011 et 2014 pour un montant cumulé de 1,2 milliard de dollars. Les taux de rendement à l'émission ont varié de 9,125 % en 2011 à 6,25 % en 2014. Quant à la Côte d'Ivoire, elle a réalisé deux émissions en 2014 et 2015 pour un montant total de 1,75 milliard de dollars avec des taux d'émission de 5,625 % et 6,625 % respectivement.

Accords entre le FMI et les pays de la zone UEMOA au 30 juillet 2017

(en millions de DTS)

	Type d'accord ^{a)}	Mise en place	Expiration	Montant approuvé	Montant non décaissé
Bénin	FEC	07/04/2017	06/04/2020	111,4	95,5
Burkina Faso	FEC	27/12/2013	26/09/2017	55,6	0,0
Côte d'Ivoire	FEC et MEDC	12/12/2016	11/12/2019	650,4	483,9
Guinée-Bissau	FEC	10/07/2015	09/07/2018	17,0	9,1
Mali	FEC	18/12/2013	17/12/2017	186,6	95,0
Niger	FEC	23/01/2017	22/01/2020	98,7	84,6
Sénégal	ISPE	24/06/2015	23/06/2018	–	–
Togo	FEC	05/05/2017	04/05/2020	176,2	151,0

a) FEC, facilité élargie de crédit ; MEDC, mécanisme élargi de crédit ; ISPE, instrument de soutien à la politique économique. Source : FMI.

Les États de l'UEMOA ont recouru de façon croissante au marché de la dette régionale. L'encours des titres publics sur le marché régional est passé de 3,8 % du PIB en 2009 à 14,4 % en 2016. Entre 2012 et 2016, les émissions nettes de titres publics ont quasiment été multipliées par deux chaque année.

Les dernières analyses de viabilité de la dette publique effectuées par les services du FMI et de la Banque mondiale indiquent, pour les pays de l'UEMOA, un risque de surendettement modéré, à l'exception du Sénégal pour qui la dernière évaluation, qui remonte à début 2016, indiquait un risque faible. Si la viabilité de la dette publique n'est pas remise en cause pour l'instant, l'évolution récente n'est pas sans risque et les institutions internationales s'attachent à souligner le risque lié au poids de la dette interne. D'une part, ce sont les banques commerciales de l'UEMOA qui sont le plus fortement intervenues sur le marché régional en achetant ces titres publics et en les apportant ensuite au guichet de refinancement à court terme de la BCEAO, où le différentiel de taux a pu leur permettre d'enregistrer une marge conséquente. L'importance croissante de titres d'État dans les bilans des banques commerciales crée des effets d'interdépendance pernicieuse entre banques et États qui ont d'ailleurs nécessité le durcissement de la politique monétaire de la BCEAO fin 2016. Aujourd'hui, environ un tiers de la dette publique est détenue par les secteurs bancaires nationaux, contre 17 % en 2010. La question se pose de l'effet d'éviction du secteur privé par des titres publics plus rémunérateurs, qui pèsent peu sur les bilans des banques et qui sont très facilement refinancés auprès de la BCEAO. D'autre part, l'endettement public de l'UEMOA favorise aussi un creusement du déséquilibre des échanges extérieurs de biens et de services en raison de la forte intensité en importations des programmes d'investissement public.

En 2016, l'ensemble des pays de l'UEMOA a eu recours aux facilités du FMI, pour la plupart sous la forme de facilités élargies

de crédit, à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. En Côte d'Ivoire, deux facilités distinctes ont été approuvées le 12 décembre 2016, puis augmentées lors de la première revue de ces facilités le 19 juin 2017 : une facilité élargie de crédit pour un montant de 216,8 millions de DTS, et une facilité de 433,6 millions de DTS au titre du **mécanisme élargi de crédit (MEDC).** Le Sénégal a, pour sa part, eu recours à un **instrument de soutien à la politique économique (ISPE)**, outil permettant aux pays qui le souhaitent de bénéficier des conseils et de l'appui du FMI sans avoir à conclure un accord d'emprunt.

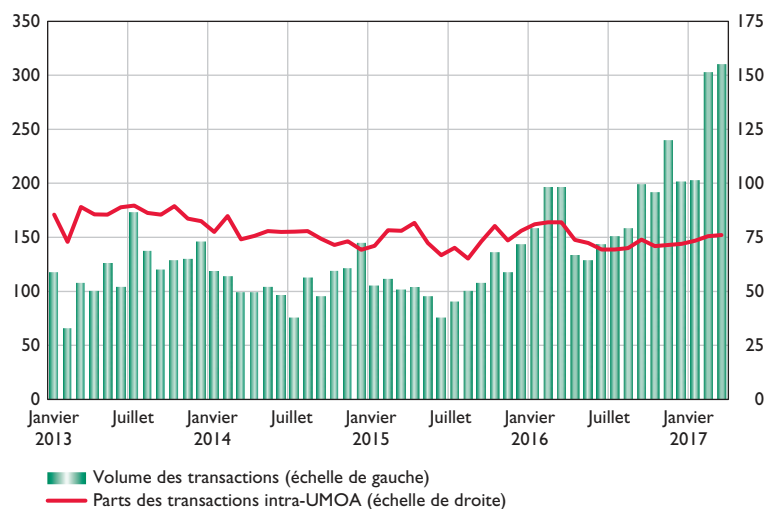
3 | LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Dans un contexte de croissance soutenue et régulière et d'anticipations d'inflation stable et modérée, la politique monétaire de l'UEMOA est restée globalement accommodante. Le CPM de la BCEAO a maintenu les taux directeurs aux niveaux fixés en 2013, jusqu'à sa session de décembre 2016, au cours de laquelle il a décidé d'augmenter le taux du guichet du prêt marginal de 100 points de base pour le porter à 4,5 %.

Cet élargissement du corridor des taux directeurs avait comme principal objectif d'inciter les banques à

Volume des transactions du marché interbancaire

(montants mensuels ; en milliards de francs CFA ; parts en %)



Source : BCEAO.

Concours globaux de la BCEAO aux banques et aux Trésors nationaux

(en milliards de francs CFA)

	Banques ^{a)}		Trésors ^{b)}		Total	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Bénin	510,3	642,3	20,6	15,5	530,9	657,9
Burkina Faso	656,8	776,0	19,9	15,0	676,7	791,0
Côte d'Ivoire	769,7	1 187,2	476,7	445,7	1 246,4	1 632,9
Guinée-Bissau	15,0	41,2	23,4	24,1	38,4	65,3
Mali	578,6	820,3	30,2	22,7	608,8	843,0
Niger	152,4	235,1	37,5	29,3	189,9	264,3
Sénégal	437,9	665,6	54,0	40,7	491,9	706,3
Togo	172,3	340,3	24,6	18,6	196,9	358,9
Total	3 293,0	4 707,9	687,0	611,6	3 980,0	5 319,6

a) Banques commerciales et autres établissements financiers.

b) Concours consolidés, concours adossés aux allocations DTS et créances financières.

Source : BCEAO.

échanger leurs liquidités sur le marché interbancaire en rendant ces échanges plus rentables. La décision a été prise au vu des dysfonctionnements croissants du marché monétaire. De longue date, l'efficacité de la politique monétaire de l'UEMOA est entravée par la faible profondeur du marché interbancaire et par sa segmentation. Les banques demeurent réticentes à se prêter les unes aux autres et les prêts interbancaires sont généralement circonscrits au sein d'un même groupe bancaire pour éviter le risque de contre-

d'enregistrer une marge conséquente. L'encours des refinancements accordés aux banques et adossés aux titres publics est en principe limité à 35 % des recettes fiscales de l'avant-dernier exercice budgétaire, mais ce seuil a été significativement dépassé par plusieurs pays en 2015, la situation s'aggravant courant 2016.

Hors refinancement de la banque centrale, la position structurelle de liquidité des banques de l'UEMOA a enregistré un déficit de 3 042 milliards fin décembre 2016, soit quasiment deux fois plus qu'en 2015.

Ventilation des concours globaux de la BCEAO aux banques et aux autres établissements financiers

(en milliards de francs CFA)

	2015	2016			
	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Marché monétaire	2 570,0	2 570,0	2 570,0	2 950,0	3 000,0
Guichets permanents	723,0	638,7	1 089,6	1 027,8	1 707,9

Source : BCEAO.

Ventilation des concours globaux de la BCEAO aux Trésors nationaux

(en milliards de francs CFA)

	2015	2016			
	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Concours adossés aux DTS	296,0	279,7	261,3	243,8	226,1
Concours consolidés	236,2	232,4	231,8	231,1	230,4
Créances financières ^{a)}	241,7	241,6	241,7	241,9	242,0
dont non réparties	86,9	86,9	86,9	86,9	86,9

a) Créances sur position extérieure négative et autres créances dues par les États.

Source : BCEAO.

partie. Au lieu de puiser de la liquidité sur le marché interbancaire, les banques ont tendance à s'adresser systématiquement au guichet de refinancement de la Banque centrale. Les déséquilibres se sont aggravés ces dernières années. Les banques commerciales ont en effet absorbé la hausse de la dette publique en achetant des titres d'État à long terme au rendement confortable (autour de 5 %), qu'elles ont ensuite apportés au guichet de refinancement à court terme de la BCEAO (avec un taux de soumission à 2,5 %), le différentiel de taux leur permettant

Les refinancements de la BCEAO en faveur des établissements de crédit ont poursuivi leur progression tout au long de l'année 2016, pour se situer à 4 708 milliards fin décembre 2016, soit une progression de 43 % sur un an. L'encours des refinancements accordés aux banques par la BCEAO et adossés à des titres publics s'est établi, fin 2016, à 43 % des recettes fiscales de l'avant-dernier exercice budgétaire, pour une norme de 35 % maximum. Les créances de la BCEAO sur les Trésors nationaux ont également fortement augmenté, passant à 1 819,7 milliards à fin 2016,

contre 519,9 milliards fin 2015. Cet accroissement s'explique notamment par de nouveaux tirages sur le FMI.

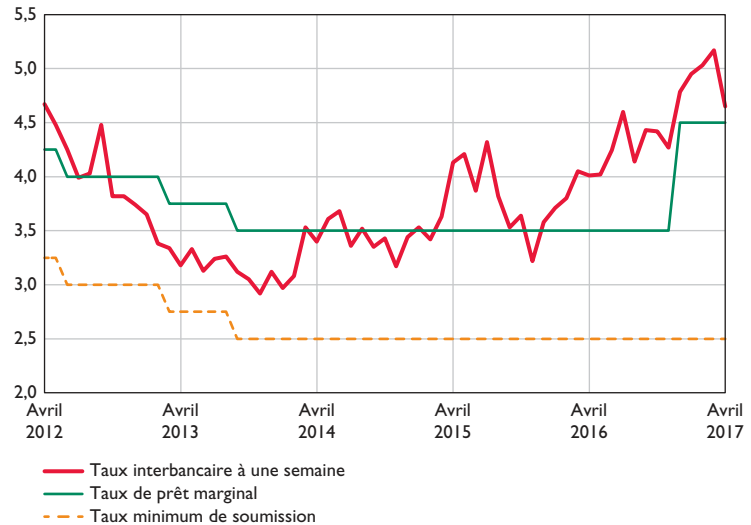
Par ailleurs, l'aggravation du déficit extérieur a conduit à une baisse assez rapide des réserves de change. En 2016, le déficit courant s'est maintenu à un niveau élevé (- 5,0 % du PIB), ce qui pèse structurellement sur ces réserves, mais le compte financier s'est, en outre, sensiblement dégradé au cours de l'année, du fait d'une baisse des investissements directs étrangers et de l'absence d'afflux de devises *via* des investissements de portefeuille alors qu'aucun *eurobond* n'a été émis par les États de l'UEMOA au cours de l'année. Fin 2016, le taux de couverture des importations de biens et de services par les réserves a atteint 4,2 mois contre 5,1 mois, fin 2015. Parallèlement, le taux de couverture de l'émission monétaire (cf. encadré « La politique monétaire de l'UEMOA : cadre institutionnel, objectifs et instruments ») est tombé à 68,2 % fin 2016, après 80,2 % fin 2015, soit un niveau qui reste significativement plus élevé que le seuil plancher de 20 %.

Pour contrecarrer ces évolutions et dans un contexte d'inquiétudes croissantes quant aux déséquilibres budgétaire et extérieur, la BCEAO a agi en deux temps, dans le but de stimuler le marché interbancaire et de consolider les mécanismes de transmission de la politique monétaire.

Elle a tout d'abord plafonné le montant des injections hebdomadaires de liquidité. Cependant, les banques ont eu tendance à contourner cette mesure en se refinançant sur le guichet du prêt marginal, qui est un guichet à leur initiative. La BCEAO a donc finalement opté pour un durcissement de sa politique monétaire en décembre 2016 avec l'augmentation de 100 points de base du taux du guichet de prêt marginal et en fixant un plafond à l'encours de refinance-

Taux directeurs de la BCEAO et taux interbancaire moyen pondéré à une semaine

(en %, données mensuelles jusqu'en avril 2017)



Source : BCEAO.

ment accordé à une même contrepartie à ce guichet, limite fixée à deux fois les fonds propres de la banque. Un délai courant jusqu'à juin 2017 a été accordé aux banques qui dépassaient ce plafond. Alors qu'à la date d'entrée en vigueur de la décision de la BCEAO, au 16 décembre 2016, la liquidité en dépassement s'élevait, pour 16 banques, à 600 milliards, elle était intégralement résorbée à fin juin 2017. Les mesures prises en décembre ont rapidement produit leurs effets : hausse sensible des transactions sur le marché interbancaire dès les premiers mois de 2017 (transactions devenues plus rentables avec l'élargissement du corridor, même si le risque de contrepartie demeure), hausse du taux interbancaire, apurement progressif des excédents d'encours sur le guichet de prêt marginal conformément aux directives de la BCEAO, et ralentissement marqué de la progression de l'encours de refinancement sur l'ensemble des guichets.

Taux de couverture de l'émission monétaire

(en milliards de francs CFA ; taux en %)

	2013	2014	2015	2016
Avoirs extérieurs bruts de la BCEAO (a)	6 574,0	7 033,6	7 487,0	6 457,6
Engagements monétaires à vue de la BCEAO (b)	7 270,6	8 339,2	9 333,9	9 472,7
Taux de couverture de l'émission monétaire (a)/(b)	90,4	84,3	80,2	68,2

Source : BCEAO.

Cependant, la baisse continue de liquidité propre des banques compliquant, pour certaines d'entre elles, la constitution de réserves obligatoires, le CPM a décidé, le 1^{er} mars 2017, d'accompagner cette évolution en baissant le coefficient des réserves obligatoires de 5 % à 3 %.

Dans le même temps, les réformes structurelles visant à améliorer l'efficacité de la politique monétaire se poursuivent. L'adoption des normes bancaires de fonds propres Bâle II et III en juin 2016, pour une mise en œuvre effective attendue en 2018, devrait renforcer la solidité financière du système financier et diminuer le risque de contrepartie, facteurs freinant actuellement les transactions interbancaires. La mise en œuvre opérationnelle d'un système de « spécialistes en valeurs du Trésor » en mars 2016, réseau d'une trentaine d'établissements financiers spécifiquement agréés, devrait, en outre, dynamiser le marché régional secondaire de la dette publique.

La masse monétaire s'est établie à 22 657,1 milliards à fin décembre 2016, soit une croissance de 10,4 % en glissement annuel, contre 14,9 % en 2015. La part de la monnaie fiduciaire (près d'un quart de la masse monétaire en UEMOA) est restée inchangée, tandis que la croissance du volume de pièces et billets en circulation, à 5,5 % en rythme annuel, s'est atténuée par rapport à l'année précédente. Les dépôts à vue ont continué d'enregistrer le taux de croissance annuel le plus dynamique, à 13,5 % en 2016, traduisant une confiance grandissante dans le système bancaire et une bancarisation en progression dans l'ensemble de la région. Le volume de dépôts à terme a également progressé, à un rythme annuel de 10,4 % en 2016, contre 15,1 % en 2015.

Le creusement des déficits budgétaire et extérieur s'est traduit par une forte hausse des créances nettes sur les administrations centrales et une forte baisse de la contrepartie externe de la masse monétaire.

Le ralentissement de la croissance de la masse monétaire de l'UMOA en 2016 s'explique très largement par la contribution négative des avoirs extérieurs nets. À fin décembre 2016, l'encours des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires de l'UMOA s'est établi à 3 694,4 milliards, soit une baisse de près d'un quart par rapport à décembre 2015. Cette baisse

s'explique par un recul des entrées de capitaux privés en couverture du déficit du compte courant, couplé à une faible mobilisation des ressources extérieures par les États alors que ceux-ci ont largement mobilisé le marché interne. Le rapatriement des recettes d'exportations a également été moindre, en dépit de l'obligation légale, poussant les autorités à mettre en place un comité de suivi des rapatriements.

On constate par ailleurs en 2016 une hausse significative des créances nettes du système monétaire sur les administrations centrales, reflet de la souscription massive par les banques des titres souverains émis en réponse à la dégradation des soldes budgétaires des États. L'encours des créances sur les administrations publiques s'est élevé à 6 432,5 milliards en décembre 2016, contre 4 479,6 milliards un an plus tôt, soit une progression de 43,6 % sur un an.

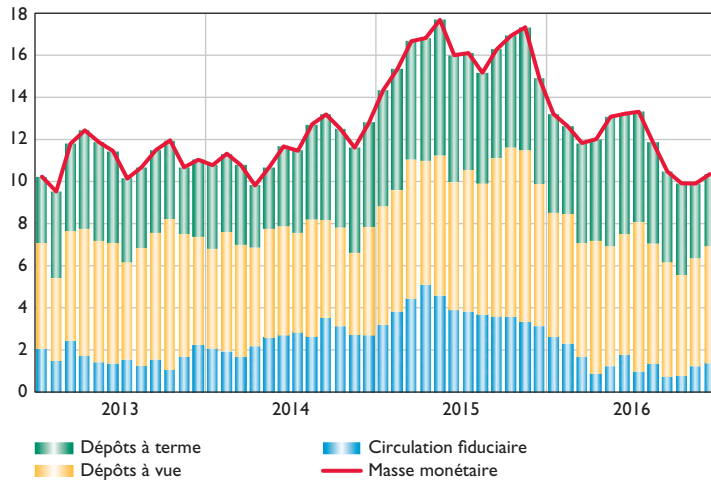
Le rythme de croissance des crédits au secteur privé a fortement baissé, passant sous la barre des 10 % à fin décembre 2016, alors qu'il était de plus de 17 % à fin 2015. Ce ralentissement peut suggérer un effet d'éviction des crédits privés à l'économie par le dynamisme des crédits aux administrations publiques, aisément portés au refinancement de la BCEAO et assortis d'une prime de risque limitée.

4 | LA BALANCE DES PAIEMENTS

Le déficit de la balance des transactions courantes s'est réduit à 5,0 % du PIB en 2016, contre 5,9 % en 2015, sous l'effet d'un recul des importations plus important que celui des exportations. Le taux de couverture du commerce extérieur de l'UEMOA a donc légèrement augmenté, passant de 78,4 % en 2015 à 79,2 % en 2016. De manière globale, on a pu enregistrer une baisse des recettes d'exportations de l'UEMOA d'environ 4 % en 2016, notamment liée à l'effet de la baisse des cours mondiaux de certains produits de rente : les recettes d'exportations du pétrole ont ainsi baissé de 21,6 % en 2016, celles d'uranium de 23,5 %, celles de coton de 12,6 % et celles de cacao de 9,7 %. Cette baisse a été atténuée par de bonnes performances des exportations d'or (+ 8,9 %), de caoutchouc et de phosphates (+ 10 %), de café (+ 47 %) ou de zinc (+ 62,6 %).

Taux de croissance annuel de la masse monétaire et contribution de ses composantes

(en points de croissance)



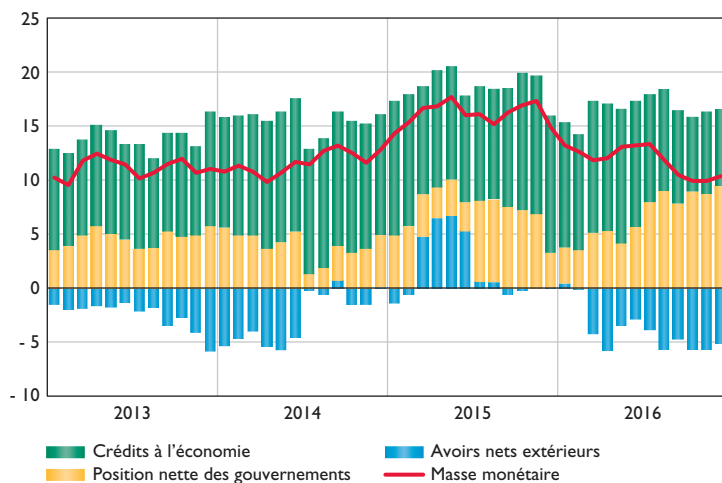
Source : BCEAO.

Dans le même temps, les importations en valeur ont également reculé, d'environ 5 % en 2016, légèrement plus vite que les recettes d'exportations. Cette baisse est largement liée à la nette réduction de la facture pétrolière et à la diminution des importations de produits alimentaires, compte tenu des meilleurs résultats agricoles

et le Sénégal demeurent les principaux fournisseurs intra-régionaux, comptant, respectivement, pour 41,6 % et 22,4 % des exportations communautaires totales en 2016. Les principaux produits échangés sont des produits énergétiques (pétrole et électricité), pour 45 % du total, suivis par des produits agricoles et des biens intermédiaires (ciment, soufre, engrais).

Taux de croissance annuel de la masse monétaire et contribution de ses contreparties

(en points de croissance)



Source : BCEAO.

de l'année 2016. Les importations de biens d'équipement, après avoir progressé de manière continue ces dernières années, ont marqué le pas en 2016, reflétant un ralentissement des investissements lié à la fin de la première génération des grands programmes de réalisation d'infrastructures (2012-2016).

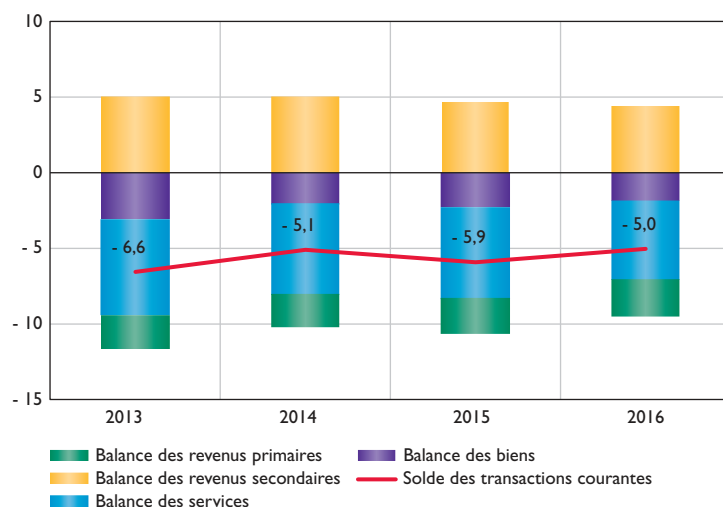
Les échanges intra-UEMOA ont légèrement progressé en 2016, à un rythme de 1 %, compte tenu de l'augmentation de l'offre céréalière et légumineuse. La part des échanges intra-UEMOA dans le total des flux commerciaux reste cependant assez stable, à 15,5 % d'une année sur l'autre, tandis qu'un tiers des échanges de l'UEMOA se fait avec les pays de la zone euro. La Côte d'Ivoire

Le solde traditionnellement déficitaire de la balance des services a également enregistré une légère amélioration en 2016, de l'ordre de 0,4 point de PIB, malgré une hausse des factures de fret.

Le déficit du compte du revenu primaire a continué de se dégrader, et s'est élevé à 1404,1 milliards en 2016, soit 2,4 % du PIB, une progression d'environ 13 % en un an. Il s'explique par la hausse combinée des dividendes versés aux actionnaires étrangers par les grandes sociétés de l'UEMOA et celle du paiement d'intérêts sur la dette extérieure. Dans le même temps, les revenus secondaires ont continué d'augmenter pour atteindre un solde

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

positif de 2595,6 milliards, grâce à une augmentation des transferts des migrants, contrairement à la tendance générale observée en Afrique subsaharienne. Les transferts nets des migrants à destination de l'UEMOA ont enregistré une hausse de 7 % par rapport à 2015, à hauteur de 3,5 % du PIB total de la région.

Enfin, l'excédent du compte de capital a décliné très légèrement en 2016, à 1057,1 milliards, compte tenu d'un nouveau recul des dons-projets au titre des investissements publics dans les pays de l'UEMOA et d'une baisse des montants de remises de dette.

En revanche, l'excédent du compte financier a fortement diminué en 2016, passant de 2825,3 milliards en 2015 à 1547,5 milliards, soit une chute de près de 45 % en un an. Le repli des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier résulte de toutes ses composantes. Les investissements directs étrangers ont subi un nouveau recul, de 14,2 % en 2016, notamment dans le domaine pétrolier où les incertitudes pèsent quant à l'évolution des cours du pétrole. Les investissements de portefeuille ont enregistré une baisse de 41,6 %, les États n'ayant pas sollicité les marchés internationaux de capitaux en 2016, à l'inverse de 2015 qui avait vu l'émission d'un *eurobond* ivoirien. Enfin, la sortie nette de capitaux au titre des « autres investissements » (contre une entrée nette en 2015)

reflète notamment une augmentation de créances commerciales du secteur privé sur l'extérieur alors que les tirages publics ont sensiblement diminué. L'année 2016 marque la fin des programmes nationaux d'investissement en infrastructures et des programmes FMI associés, ce qui se traduit non seulement par une légère baisse des importations de biens d'équipement, mais aussi par une diminution des aides budgétaires et des dons-projets.

5 | LE SYSTÈME BANCAIRE ET LES MARCHÉS FINANCIERS

5|1 Le système bancaire

À fin 2016, le système bancaire de l'UEMOA était composé de 138 entités, soit une de plus qu'à fin 2015. Deux nouvelles banques ont ouvert leurs portes, une en Côte d'Ivoire et une au Bénin, tandis que la Banque de l'habitat du Mali (BHM) et la Banque malienne de la solidarité (BMS-SA) ont fusionné. Les 13 principaux groupes bancaires sur les 28 que compte l'UEMOA détiennent près de 80 % des actifs. On observe toutefois une forte hétérogénéité de la concentration bancaire au sein des pays membres de l'UEMOA, les marchés bancaires du Sénégal et de la Côte d'Ivoire apparaissant comme plus concurrentiels que la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne. Parmi les banques étrangères, les plus importantes sont marocaines (30 % des actifs) et françaises (13 % des actifs).

5|2 Les marchés financiers

En 2016, comme en 2015, seuls les États ont émis des titres de dette. Le marché régional de la dette publique est resté la principale source de financement des États durant l'année. Les émissions nettes de titres publics ont atteint 4412,1 milliards en 2016, soit un tiers de plus que l'année précédente. Cette progression s'est fait sentir sur tous les segments du marché.

Sur le segment de court terme, une quarantaine de bons du Trésor ont été émis en 2016, pour un montant

Volume total annuel des émissions de titres en UEMOA

	2013	2014	2015	2016
<i>(en milliards de francs CFA)</i>				
Titres de créances négociables	1 419,0	1 466,7	1 127,3	1 541,0
<i>dont bons du Trésor</i>	1 411,4	1 466,7	1 127,3	1 541,0
Obligations	861,0	1 603,8	2 177,0	2871,1
Total	2 280,0	3 070,5	3 304,3	4 412,1
<i>(en taux de croissance annuel)</i>				
Titres de créances négociables		3,4	- 23,1	36,7
<i>dont bons du Trésor</i>		3,9	- 23,1	36,7
Obligations		86,3	35,7	31,9
Total		34,7	7,6	33,5

Source : BCEAO.

total de 1 541 milliards, contre 1 127,3 milliards en 2015. La Côte d'Ivoire a été particulièrement active et a représenté un tiers des émissions de la zone, le Burkina Faso arrivant en deuxième place parmi les émetteurs, avec 20 % des émissions totales. Les maturités de 12 et 24 mois continuent d'être les plus sollicitées et ont représenté 64 % de la valeur totale émise en 2016. Les taux ont été globalement orientés à la baisse tout au long de l'année. Le taux moyen pondéré s'est établi à 4,72 %, soit 21 points de base de moins qu'en 2015. Les baisses les plus fortes ont été enregistrées sur les maturités les plus courtes.

Sur le compartiment de plus long terme, les émissions, également réalisées par les Trésors nationaux, ont augmenté de 31,9 %, pour un total de 2 871,1 milliards en 2016. La Côte d'Ivoire et le Sénégal ont contribué, comme l'année précédente, à la moitié des émissions d'obligations souveraines. Sur ce total, 62 % ont été émis par adjudication avec une préférence marquée pour des maturités moyennes, entre 5 et 7 ans, qui ont représentées plus de 70 % du total des émissions obligataires par adjudication. Les émissions par syndication se sont élevées à 1 082,1 milliards, soit un quasi-doublement par rapport aux années précédentes. Elles ont été réalisées par la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Niger, et le Togo, la

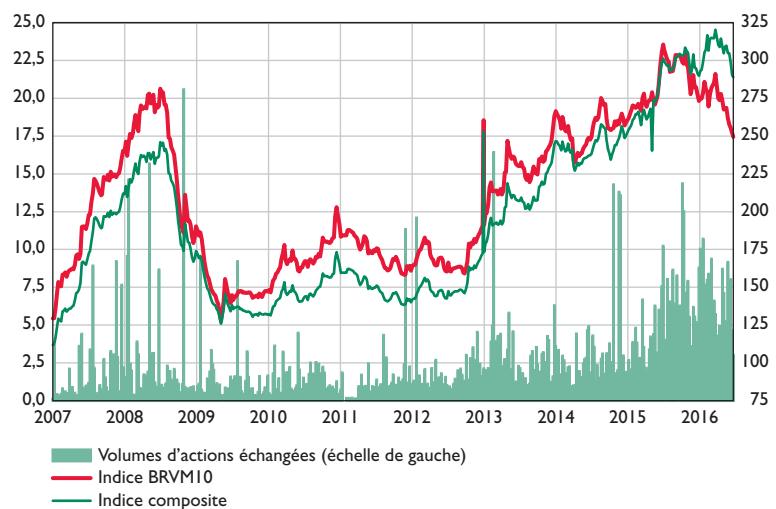
préférence de ces États s'étant portée sur la maturité de 10 ans. Parmi ces émissions par syndication, on a pu remarquer 516 milliards émis sous forme d'obligations islamiques, ou « sukuks ». Pour les émissions d'obligations, le taux de rendement moyen pondéré est resté globalement stable, passant de 5,98 % en 2015 à 6,03 % en 2016. Le taux associé aux obligations islamiques, en revanche, a augmenté de 33 points de base, passant de 5,83 % en 2015 à 6,16 % en 2016.

L'encours net des titres de dette souveraine en monnaie locale a atteint 14,5 % du PIB régional à la fin de 2016, contre 12,2 % du PIB un an plus tôt. Il n'était que de 5,4 % en 2010 et 1,4 % en 2005. La structure de l'encours est aujourd'hui dominée par les obligations qui représentaient 82,5 % du total à fin 2016 (contre moins de 50 % en 2010).

Héritière de la bourse d'Abidjan, la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) demeure une place essentiellement ivoirienne : 33 des 43 sociétés cotées sont ivoiriennes.

Évolution du marché boursier en UEMOA

(en milliards de francs CFA ; données hebdomadaires ; indice 15 septembre 1998 = 100)



Source : BRVM.

En 2016, la BRVM a consolidé sa sixième place au classement des places boursières africaines

derrière les places financières de Johannesburg, Le Caire, Lagos, Casablanca et Nairobi : la capitalisation totale de la BRVM a ainsi progressé de 12,5 % pour atteindre 10215 milliards au 31 décembre 2016 (soit 17,5 % du PIB régional suite, notamment, à l'introduction en bourse de quatre nouvelles sociétés : la Société ivoirienne de banque (SIB), Bank of Africa Mali (BOA-Mali), Coris Bank International et Sucrivoire). La BRVM a entrepris plusieurs réformes et innovations avec notamment la création d'un compartiment pour les petites et moyennes entreprises (PME) dont le lancement reste conditionné à une autorisation du Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (CREPMF). La place boursière ouest-africaine va également continuer ses travaux pour accélérer l'intégration avec les bourses du Ghana, du Nigéria et du Maroc. En novembre 2016, la BRVM a intégré l'indice international *MSCI Frontier Markets Index*.

Après quatre années de hausse des cours, la tendance s'est inversée en 2016 sur le compartiment actions : les indices BRVM 10 et BRVM composite se sont ainsi repliés de, respectivement, 9,8 % et 3,9 % (après + 8,5 % et +17,8 % en 2015). Sur les premiers mois de l'année 2017, la tendance s'est poursuivie. Cette évolution s'explique largement par des prises de bénéfices de la plupart des acteurs sur le marché, après plusieurs années de hausse continue. Après avoir atteint un plafond de 7500 milliards, la capitalisation boursière a reculé sur la deuxième partie de l'année 2016, pour redescendre à 7100 milliards. Le volume de transactions s'est cependant inscrit en forte hausse (+ 27,9 % sur l'année).

En 2016, la valeur globale des transactions sur les compartiments obligataires et actions a progressé de 22 % par rapport à 2015, pour s'établir à 409,3 milliards. Ces transactions ont été réalisées à 75 % par des investisseurs originaires des pays membres de l'UEMOA et à 25 % par des investisseurs étrangers.

6 | L'INTÉGRATION RÉGIONALE

Les États membres de l'UEMOA sont engagés dans un processus régional de convergence et d'intégration économique qui renforce leur union monétaire. Ce processus vise à assurer la cohérence et l'efficacité des politiques économiques nationales, en vue de la promotion d'une croissance durable et équilibrée. À ce titre, la convergence constitue une des garanties de la stabilité et de la pérennité de la monnaie unique.

Le processus d'intégration régionale s'est initialement appuyé sur des directives adoptées par le Conseil des ministres en 1996, renforcées en 1999 avec l'entrée en vigueur du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les États membres de l'UEMOA, qui a établi des indicateurs de convergence économique et budgétaire. Depuis le 1^{er} janvier 2015, un nouveau dispositif de surveillance de la convergence, réformé en 2014, prévoit désormais trois critères de convergence dits « de premier rang », visés, pour l'ensemble des États de l'Union, à horizon 2019, et deux critères « de second rang » qui visent essentiellement à contribuer au respect des critères clefs.

Critères du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les États membres de l'UEMOA

Critères de premier rang	Critères de second rang
<ul style="list-style-type: none"> Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal doit être supérieur ou égal à 0 % (critère clé). L'inflation est maintenue à moins de 3 % par an. L'État n'accumule pas d'arriérés de paiement intérieurs ni extérieurs sur la gestion de la période courante. Les États doivent éliminer les stocks d'arriérés existants. L'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal n'excède pas 70 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La masse salariale n'excède pas 35 % des recettes fiscales. Les investissements publics financés sur ressources internes atteignent au moins 20 % des recettes fiscales. Le déficit extérieur courant, hors dons, rapporté au PIB nominal n'excède pas 5 %. Les recettes fiscales sont supérieures ou égales à 17 % du PIB nominal.

Source : BCEAO.

Position indicative des États par rapport aux critères de la surveillance multilatérale

(résultats au 31 décembre 2016)

Critères de surveillance (de premier rang)	Bénin		Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Guinée-Bissau		Mali		Niger		Sénégal		Togo	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Solde budgétaire global, dons compris, sur PIB nominal $\geq -3\%$	-	-	+	-	+	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-
Taux d'inflation annuel moyen $\leq 3\%$	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Dettes publiques totales sur PIB nominal $\leq 70\%$	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-
Nombre de critères respectés	2/3	2/3	3/3	2/3	3/3	2/3	2/3	2/3	3/3	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3	1/3

Note : + = respecté ; - = non respecté.

Source : Rapport du Comité de convergence de la Zone franc (octobre 2017).

Au centre du dispositif de convergence se trouve le critère du solde budgétaire global, rapporté au PIB nominal. Il représente la différence entre le total des recettes (dons inclus) et le total des dépenses plus les prêts moins les remboursements. Il est intimement lié au besoin de financement net de l'État et aux comptes des transactions courantes. Les autres critères de premier rang comportent une norme en matière de taux d'inflation, lequel doit demeurer inférieur à 3 % par an, et un ratio d'endettement limitant l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapportée au PIB nominal à 70 %. Les critères de second rang comportent deux éléments : la masse salariale ne doit pas excéder 35 % des recettes fiscales de l'État et les recettes fiscales de l'État doivent être supérieures ou égales à 20 % du PIB nominal.

En 2016, aucun pays n'a respecté le critère du déficit budgétaire. Malgré la poursuite des efforts d'amélioration de recouvrement des recettes, le solde budgétaire global de la région a continué de se dégrader par rapport à l'année précédente en raison d'une croissance des recettes plus lente que celle des dépenses. En revanche, la modération continue du prix des denrées alimentaires (bonne campagne agricole, mesures gouvernementales favorisant l'approvisionnement des marchés) et celle du prix des carburants ont permis un respect unanime du critère d'inflation. Enfin, la tendance à une augmentation rapide du ratio dette/PIB, s'est poursuivie en 2016 : le Togo a dépassé le critère d'endettement, sa dette publique s'alourdissant à 75,5 % du PIB selon la Commission de l'UEMOA (ou près de 66 % du PIB sans prendre en compte les dettes des entreprises publiques). Les ratios d'endettement des autres États membres varient entre 30,3 % pour le Mali et 62,3 % pour le Sénégal.

7 | LES PERSPECTIVES POUR 2017

Les prévisions de croissance dans l'UEMOA établies par les services de la BCEAO en mai 2017 tablent sur une poursuite de la dynamique observée en 2015 et 2016. La croissance économique de l'Union pourrait ainsi s'établir à 6,9 % en 2017 (6,7 % en 2016), une prévision proche des 6,1 % prévus par le FMI. Toutefois, cette croissance pourrait être affectée du fait de la baisse rapide des prix internationaux du cacao, dont la Côte d'Ivoire est l'un des principaux producteurs mondiaux.

L'inflation resterait faible à 1 %. À moyen terme, le taux d'inflation est projeté à 1,7 % en glissement annuel, largement en deçà du plafond communautaire de 3 %.

Au premier trimestre 2017, le déficit des échanges de biens et de services de l'UEMOA s'est creusé davantage que sur le premier trimestre de l'année 2016, suite à une hausse des importations supérieure à celle des exportations. Le ralentissement du rythme de progression des exportations s'explique principalement par la baisse des recettes des ventes du cacao (-27 % en glissement annuel) dans un contexte de forte diminution des cours internationaux et de baisse de la demande mondiale.

Les données disponibles sur l'exécution des budgets des États de l'UEMOA au cours des trois premiers mois de 2017, comparés au premier trimestre de l'année précédente, ne laissent pas augurer d'un meilleur contrôle des dépenses, dont l'accroissement par rapport aux recettes et aux dons a entraîné une nouvelle détérioration du déficit trimestriel global.

Des risques baissiers pèsent toutefois sur ces perspectives globalement positives.

Le rythme de croissance anticipé dans la plupart des pays de l'UEMOA repose en effet sur la concrétisation de plans nationaux de développement qui dépend, à son tour, de la mobilisation effective d'importantes ressources, soit sous forme de prêts soit sous forme de dons. Sans cette composante d'investissement public, la croissance économique demeure fragile dans la plupart des États membres. Le succès de la levée de fonds par le Sénégal en mai 2017 d'un

eurobond de 1,1 milliard de dollars et celui de l'émission d'un autre *eurobond* de 2 milliards par la Côte d'Ivoire en juin 2017 ont atténué le risque de ne pas réaliser les objectifs de mobilisation de ressources sur les marchés de capitaux internationaux. Cependant, les autres pays dépendent des financements des bailleurs de fonds internationaux qui ne sont versés qu'en cas de respect d'un certain nombre de « conditionnalités ». Par ailleurs, les pays restent très dépendants de l'évolution des cours des matières premières, comme l'illustre le cas de la Côte d'Ivoire.

ENCADRÉ 3

La politique monétaire dans l'UEMOA : cadre institutionnel, objectifs et instruments

1| Cadre institutionnel

Le traité de l'UMOA du 14 novembre 1973 a en particulier institué une monnaie et un Institut d'émission uniques (article 1). Par ce traité, les États de l'Union se sont engagés à centraliser à la BCEAO leurs avoirs monétaires extérieurs (article 4). Les dispositions relatives à la conduite de la politique monétaire de l'Union sont définies par le traité de l'UMOA et les statuts de la BCEAO, qui ont été révisés dans le cadre de la réforme institutionnelle initiée par les chefs d'État de l'UEMOA en 2007. Ces nouveaux textes révisés sont entrés en vigueur le 1^{er} avril 2010.

La mission assignée à la BCEAO est de « définir et mettre en œuvre la politique monétaire de l'UMOA » (article 9 des statuts de la BCEAO). Le Comité de politique monétaire (CPM), présidé par le gouverneur, est chargé de la définition de la politique monétaire et de ses instruments.

La BCEAO dispose dans chaque État membre d'une agence auprès de laquelle siège un Conseil national du crédit. Celui-ci étudie, dans chaque État membre, les conditions de fonctionnement du système bancaire et financier ainsi que les conditions de financement de l'activité économique.

Aux termes de l'accord de coopération monétaire du 4 décembre 1973 entre la France et les pays membres de l'UMOA, l'État français garantit la convertibilité du franc de la Communauté financière africaine émis par la BCEAO, en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. En contrepartie de ce droit de tirage, la banque centrale doit déposer sur le compte d'opérations une fraction, aujourd'hui égale à 50 %, de ses avoirs extérieurs nets (réserves de change), qui y sont rémunérés selon les aménagements en vigueur de la convention monétaire, qui a été modifiée en 2014 pour instituer au profit de la BCEAO un plancher de taux d'intérêt de 0,75 %.

2| Objectif de politique monétaire

Conformément à l'article 8 des statuts de la BCEAO, « l'objectif principal de la politique monétaire de la Banque centrale est d'assurer la stabilité des prix ». L'objectif d'inflation est défini par le CPM. « Sans préjudice de cet objectif, la banque centrale apporte son soutien aux politiques économiques de l'UEMOA, en vue d'une croissance saine et durable ». L'objectif opérationnel de stabilité des prix a été défini par le CPM comme un taux d'inflation annuel de l'Union, compris dans une marge de plus ou moins un point de pourcentage (1 %) autour d'une valeur centrale de 2 % à l'horizon de 24 mois.

Les statuts de la BCEAO précisent, par ailleurs, un objectif intermédiaire de la politique monétaire (article 76). Le rapport entre le montant moyen des avoirs extérieurs de la Banque et le montant moyen de ses engagements à vue (billets en circulation et dépôts des banques, des États et autres organismes dans les livres de la Banque) doit être supérieur à 20 %. Lorsque le pourcentage est demeuré, au cours de trois mois consécutifs, égal ou inférieur à 20%, le CPM doit prendre toutes les dispositions appropriées.

3| Instruments de politique monétaire

La BCEAO dispose de deux types d'instruments pour la mise en œuvre de la politique monétaire : les taux d'intérêt directeurs et les réserves obligatoires.

Le CPM fixe deux taux d'intérêt directeurs : le taux minimum de soumission, soit le taux auquel les banques peuvent soumettre leurs offres pour des liquidités lors des adjudications hebdomadaires ou mensuelles organisées par la BCEAO ; le taux

.../...

du guichet de prêt marginal, qui est le taux auquel les banques peuvent emprunter des liquidités auprès de la BCEAO en dehors des adjudications, pour une durée de un à sept jours.

Les réserves obligatoires sont un instrument supplémentaire de politique monétaire. Pour les banques, l'assiette des réserves est constituée des dépôts à vue, des crédits et des créances brutes sur l'extérieur. Les établissements financiers sont astreints à des réserves assises sur l'encours des crédits octroyés à la clientèle, diminués des concours obtenus auprès du système bancaire. Les réserves obligatoires ne sont pas rémunérées.

Des règles spécifiques régissent par ailleurs les concours globaux de la BCEAO aux Trésors nationaux. D'une part, l'encours des avances statutaires aux États, supprimées il y a plus de dix ans, a été pour l'essentiel remboursé, à l'exception de ceux de la Côte d'Ivoire. D'autre part, le CPM a institué lors de sa séance du 1^{er} décembre 2010 une règle de plafonnement des refinancements adossés à des titres publics. Cette règle prévoit que le montant des concours consentis par la banque centrale aux établissements de crédit, adossés à des effets et valeurs émis ou garantis par le Trésor public, les collectivités locales ou tous autres organismes publics d'un État membre de l'UMOA, et l'encours desdits effets et valeurs détenus par la BCEAO pour son propre compte ne peuvent au total dépasser 35 % des recettes fiscales nationales de cet État, constatées au cours de l'avant-dernier exercice fiscal.

ENCADRÉ 4

Les indicateurs de la CPIA : méthodologie et résultats en Zone franc

Depuis 2006, la Banque mondiale publie chaque année un ensemble d'indicateurs composant l'évaluation des politiques économiques et des institutions nationales, dite CPIA (Country Policy and Institutional Assessment) ¹. Elle répond à un double objectif : évaluer dans quelle mesure la qualité des politiques et les dispositifs institutionnels favorisent la croissance économique et une réduction de la pauvreté, et servir de base à l'allocation de prêts à taux zéro (ou prêts concessionnels) et de dons aux 77 pays (dont 38 en Afrique subsaharienne) éligibles au soutien de l'Association internationale de développement (IDA). À l'exception du Gabon et de la Guinée équatoriale, tous les pays de la Zone franc sont éligibles au soutien de l'IDA.

Dans la lignée d'autres indicateurs synthétiques développés par la Banque mondiale (IDH – Indice de développement humain, Doing Business, etc.), la CPIA fait appel à seize critères de développement couvrant quatre pôles différents de l'action publique : la gestion économique, les politiques structurelles, les politiques d'équité et d'inclusion sociale, et enfin la gestion et les institutions du secteur public (cf. tableau). Pour chaque critère, les pays sont notés sur une échelle allant de 1 (score le plus faible) à 6 (score le plus élevé), la note globale correspondant à la moyenne simple des quatre domaines évalués. Retracé dorénavant dans le Rapport annuel de la Zone franc, cette évaluation constitue une source d'informations importante sur l'évolution des capacités administratives et de mise en œuvre des politiques économiques.

Évaluation des politiques économiques et institutions nationales (CPIA), 2016

(notes moyennes par régions)

Indicateurs	UEMOA	CEMAC	Comores	Afrique subsaharienne (ASS)	Pays hors ASS
Gestion économique	3,52	3,08	2,83	3,19	3,31
Politique monétaires et de change	3,81	3,25	3,00	3,34	3,51
Politique budgétaire	3,19	3,00	2,50	3,01	3,11
Politique de gestion de la dette	3,56	3,00	3,00	3,21	3,30
Politiques structurelles	3,33	2,79	3,00	3,17	3,32
Commerce	4,06	3,13	3,50	3,64	3,93
Secteur financier	2,75	2,75	2,50	2,79	2,89
Cadres réglementaires des entreprises	3,19	2,50	3,00	3,07	3,13
Politiques de lutte contre l'exclusion sociale et de promotion de l'équité	3,24	2,73	2,90	3,22	3,28
Égalité des sexes	2,94	2,75	3,00	3,17	3,31
Équité dans l'utilisation des ressources publiques	3,38	2,63	2,50	3,25	3,37
Valorisation des ressources humaines	3,50	3,00	3,50	3,55	3,66
Protection sociale et main d'œuvre	2,94	2,63	2,50	2,97	2,97
Politiques et institutions axées sur la durabilité écologique	3,44	2,63	3,00	3,17	3,09
Gestion et institutions du secteur public	3,08	2,60	2,70	2,97	3,12
Droit de propriété et gouvernance fondée sur les règles	2,88	2,25	3,00	2,79	3,00
Qualité de la gestion budgétaires et financière	3,19	2,75	3,00	3,08	3,20
Efficiency de la mobilisation des recettes	3,31	3,00	2,50	3,42	3,46
Qualité de l'administration publique	3,00	2,63	2,50	2,87	2,91
Transparence, redevabilité et corruption dans le secteur public	3,00	2,38	2,50	2,67	3,04
Note globale de la CPIA	3,29	2,80	2,86	3,14	3,26

Note : Moyennes régionales simples calculées par la Banque de France.

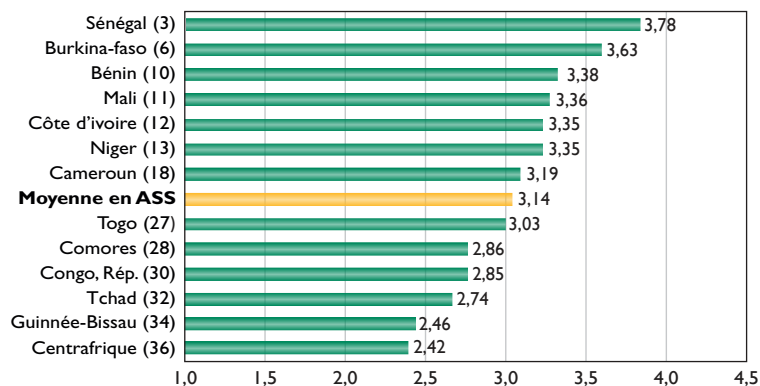
Source : Banque mondiale, base de données CPIA.

¹ Ce système d'évaluation existe néanmoins depuis 1977. Il n'a été rendu public qu'à partir de 2006 sur la base des scores de 2005.

.../...

L'analyse de ces indicateurs fait tout d'abord apparaître que les scores de la CPIA sont liés tant aux niveaux de croissance et de développement économique qu'à la stabilité politique des pays éligibles. Ainsi, les pays éligibles de l'Afrique subsaharienne, dont une part importante compte parmi les pays les moins avancés (PMA) et les plus instables ², ont un score CPIA (3,14) sensiblement inférieur à celui des autres régions du monde (3,26). Les scores CPIA sont également corrélés avec la résilience économique des pays éligibles, des pays pauvres et/ou instables pouvant générer une croissance économique forte.

Notes CPIA en Zone franc, 2016



Note : Les chiffres entre parenthèses correspondent au rang occupé par chaque pays dans l'ensemble des 38 pays d'Afrique subsaharienne éligibles au soutien de l'Association internationale de développement (IDA).

Source : Banque mondiale, base de données CPIA.

La qualité des politiques macroéconomiques et des institutions des deux unions monétaires de la Zone franc, fortement hétérogène, apparaît pour partie liée à la fragilité de certains États membres ³. Si l'UEMOA se situe ainsi au-dessus de la moyenne de l'Afrique subsaharienne pour la plupart des dimensions retracées dans la CPIA, les pays stables comme le Sénégal, le Bénin et le Burkina Faso font partie des 15 pays les mieux classés en Afrique subsaharienne, tandis que la Guinée-Bissau et le Togo, États fragiles, ont des scores inférieurs à la moyenne dans cette région. A contrario, des pays qui ont été instables jusqu'en 2014, comme la Côte d'Ivoire, mais dont le rebond économique récent a mis en relief la résilience, affichent un score supérieur à la moyenne. De même, le score moyen de la CEMAC (hors Gabon et Guinée équatoriale), inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, semble lié au faible développement économique ou à l'instabilité de certains États membres, le Cameroun étant le seul pays éligible de la CEMAC à afficher un score CPIA supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne.

Les meilleures performances de la CEMAC et de l'UEMOA comparativement à l'Afrique subsaharienne dans son ensemble sont obtenues dans le domaine de la gestion macroéconomique. Ce constat reflète pour partie les avantages en termes de stabilité monétaire procurés par les unions monétaires, ainsi que les progrès réalisés en matière de politique budgétaire. Comme le notent régulièrement les institutions de Bretton Woods, des progrès demeurent toutefois nécessaires en faveur d'une meilleure mobilisation des recettes fiscales, d'une amélioration du climat des affaires et de la gestion des institutions publiques et, plus généralement, d'une croissance plus inclusive.

.../...

² Sur les 16 opérations de maintien de la paix de l'ONU actuellement en cours, 9 ont lieu en Afrique (dont 3 en Zone franc, Centrafrique, Côte d'Ivoire et Mali) et ont été établies il y a plus de trois ans.

³ La Banque mondiale considère comme « fragiles » 7 États membres de la Zone franc : Comores, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Togo dans l'UEMOA et République Centrafricaine, République du Congo, Tchad dans la CEMAC. 18 pays d'ASS sont considérés comme fragiles.

Dans des pays pour la plupart peu diversifiés et dépendants de leur exportations de ressources naturelles, la qualité des politiques publiques et du dispositif institutionnel constitue un élément crucial de la performance économique de ces pays. Comme le montrent des travaux empiriques récents ⁴, ils peuvent constituer un rempart contre les externalités négatives générées par l'exploitation des rentes de ressources naturelles. Les pays dont les politiques et institutions publiques sont les plus performantes affichent aussi une capacité de résilience supérieure aux chocs externes, comme une forte volatilité des matières premières, et internes. Des services publics de qualité apparaissent essentiels à l'efficacité des stratégies de croissance inclusive et de réduction de la pauvreté.

Comme tous les indicateurs synthétiques, la CPIA comporte d'importantes limites. Ce dispositif a l'avantage de fournir une base simple, lisible et transparente pour une allocation plus objective des ressources concessionnelles en fonction des performances relatives des États éligibles. Toutefois, outre les biais éventuels liés au recours à des questionnaires ou à des évaluations à dire d'experts, la pertinence de cet indicateur peut être critiquée pour son insuffisante prise en compte des vulnérabilités ou fragilités intrinsèques ⁵, qui échappent au contrôle des autorités publiques, comme par exemple la vulnérabilité climatique. Le débat demeure ouvert sur la légitimité et l'importance relatives de ces vulnérabilités intrinsèques et/ou de la « performance institutionnelle » des autorités publiques comme critères d'allocation de l'aide internationale.

⁴ Collier (P.) et Hoeffler (A.) (2005), « Resource rents, governance, and conflict », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 49, n° 4, août, p. 625-633 ; Mehlum (H.), Moene (K.) et Torvik (R.) (2006), « Institutions and the resource curse », *The Economic Journal*, vol. 116, n° 508, janvier, p. 1-20.

⁵ Cf. Collier (P.) (2014), « Fragile African States: what should donors do? », document de travail, n° 95, Ferdi, mars ; Guillaumont (P.) et Guillaumont Jeanneney (S.) (2011), « State fragility and economic vulnerability: what is measured and why? », ERD 2009 Background paper.

ANNEXE

Zone UEMOA – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Ressources	65 315,1	69 405,7	74 946,6	78 974,4
PIB nominal	46 184,2	49 955,1	54 162,4	58 966,0
Importations de biens et services	19 130,9	19 450,6	20 784,1	20 008,5
Emplois	65 315,1	69 405,7	74 946,6	78 974,4
Consommation finale	38 840,7	41 988,4	45 972,5	49 272,5
Publique	6 854,8	7 563,2	8 511,1	9 322,6
Privée	31 985,9	34 425,2	37 461,4	39 949,9
Formation brute de capital fixe ^{b)}	11 584,3	11 887,0	12 681,3	13 895,6
Exportations de biens et services	14 890,1	15 530,3	16 292,7	15 806,4
Épargne intérieure brute	7 343,5	7 966,7	8 190,0	9 693,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 4 240,8	- 3 920,4	- 4 491,4	- 4 202,1
Taux d'investissement (en % du PIB)	25,1	23,8	23,4	23,6
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	6,1	6,6	6,3	6,7
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	0,8	1,4	2,0	2,0
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	1,5	- 0,1	1,0	0,3

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variations de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Zone UEMOA – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Recettes et dons	9 785,2	10 388,1	11 603,0	12 370,4
Recettes budgétaires	8 448,5	9 050,2	10 292,3	11 191,8
Recettes fiscales	7 389,7	7 912,1	8 839,9	9 538,0
Recettes non fiscales	911,9	922,5	1 227,6	1 047,2
Dons	1 336,7	1 338,0	1 310,7	1 178,7
Dépenses et prêts nets	11 214,4	11 979,0	13 807,8	14 969,0
Dépenses totales	11 218,6	12 001,8	13 768,7	14 980,1
Dépenses courantes	6 868,6	7 510,2	8 507,4	9 199,7
Traitements et salaires	2 794,9	3 126,1	3 480,7	3 758,3
Autres dépenses courantes	3 617,9	3 880,5	4 361,9	4 605,1
Intérêts	449,4	497,3	656,4	829,5
Sur dette intérieure	238,4	282,0	297,9	426,3
Sur dette extérieure	210,6	212,6	363,4	403,2
Dépenses en capital	4 034,8	4 254,5	4 905,4	5 163,9
Sur ressources internes	2 368,5	2 506,0	2 965,9	3 343,0
Sur ressources externes	1 666,3	1 748,5	1 939,5	1 820,9
Prêts nets	- 4,2	- 22,8	39,1	- 11,1
Solde global base engagements (hors dons)	- 2 765,8	- 2 928,8	- 3 515,6	- 3 777,2
Solde global base engagements (y compris dons) ^{b)}	- 1 429,1	- 1 590,8	- 2 204,8	- 2 598,5
Solde primaire de base ^{c)}	- 339,2	- 468,7	- 524,7	- 521,4
Ajustement base caisse	24,3	108,4	- 185,1	114,4
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	- 18,5	- 52,5	- 133,7	38,5
Solde global (base caisse) (hors dons) ^{d)}	- 2 741,6	- 2 820,5	- 3 700,7	- 3 662,8
Solde global (base caisse) (y compris dons) ^{d)}	- 1 404,9	- 1 482,5	- 2 389,9	- 2 484,1
Financement	1 412,1	1 491,9	2 383,9	2 473,1
Financement intérieur net	570,9	- 59,7	453,5	1 305,5
Bancaire	191,4	190,7	167,0	808,3
Non bancaire	379,5	- 250,4	286,4	497,2
Financement extérieur net	841,2	1 551,6	1 930,5	1 167,7
Ajustement statistique	- 8,0	- 9,5	6,0	11,1
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	18,3	18,4	19,2	19,1
Dépenses courantes	14,9	15,2	15,9	15,7
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 1,7	- 2,0	- 2,2	- 2,3
global base engagements (y compris dons) ^{b)}	- 3,1	- 3,2	- 4,1	- 4,4
global base caisse (dons compris) ^{d)}	- 3,0	- 3,0	- 4,5	- 4,2

a) Chiffres provisoires.

b) Solde global, base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

d) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services statistiques nationaux.

Zone UEMOA – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 3 031,5	- 2 547,2	- 3 203,9	- 2 965,6
I - Biens et services	- 4 347,7	- 4 015,8	- 4 491,4	- 4 157,1
Balance des biens	- 1 402,8	- 1 029,7	- 1 232,3	- 1 094,9
Exportations de biens FOB	12 701,3	13 340,5	13 996,8	13 427,4
dont : pétrole	1 846,1	1 679,8	1 421,2	1 114,5
or	2 318,1	2 290,5	2 535,9	2 761,2
cacao	1 939,0	2 302,9	3 045,4	2 748,6
noix d'anacarde	275,3	514,8	650,6	751,6
Importations de biens FOB	- 14 104,1	- 14 370,2	- 15 229,1	- 14 522,3
Importations de biens CAF	- 16 810,0	- 16 879,3	- 17 879,2	- 17 050,3
dont : produits alimentaires	- 2 942,3	- 3 193,8	- 3 325,7	- 3 202,0
produits pétroliers	- 4 030,0	- 3 851,9	- 3 347,4	- 2 743,5
biens d'équipement	- 3 394,8	- 3 541,3	- 4 171,4	- 4 045,9
Balance des services	- 2 944,9	- 2 986,1	- 3 259,1	- 3 062,2
dont fret et assurance	- 2 504,5	- 2 457,8	- 2 454,4	- 2 529,6
2 - Revenus primaires	- 1 028,4	- 1 067,4	- 1 237,3	- 1 404,1
dont intérêts sur la dette	- 227,5	- 234,2	- 338,8	- 383,2
3 - Revenus secondaires	2 344,6	2 535,9	2 524,8	2 595,6
Administrations publiques	1 022,9	1 093,1	1 002,8	1 056,8
dont aides budgétaires	402,9	433,4	437,2	399,4
Autres secteurs	1 321,7	1 442,8	1 522,1	1 538,7
dont transferts de fonds des migrants	1 678,2	1 655,5	1 951,1	2 086,5
b - Compte de capital	1 189,3	1 168,7	1 158,1	1 057,1
c - Compte financier	- 1 957,2	- 1 987,3	- 2 825,3	- 1 547,5
Investissements directs	- 1 271,0	- 1 023,6	- 1 068,1	- 916,1
Investissements de portefeuille	- 59,1	- 749,4	- 1 111,1	- 648,4
Autres investissements	- 627,1	- 214,3	- 646,4	17,1
Financement exceptionnel (pour mémoire)	30,0	31,5	59,9	17,7
Variations des arriérés	- 1,8	11,9	0,0	0,0
Rééchelonnement	0,0	0,0	0,0	0,0
Remises de dettes	31,8	19,6	59,9	17,7
d - Erreurs et omissions nettes	28,7	- 40,8	- 71,7	- 7,5
e - Ajustement statistique ^{b)}	- 711,8	- 493,5	- 897,7	- 578,3
f - Solde global (a + b - c + d)	143,7	568,0	707,8	- 368,5
Solde global après ajustement (e + f)	- 568,2	74,5	- 189,8	- 946,8
Taux de couverture ^{c)}	77,4	79,5	78,4	79,2
Variation des avoirs extérieurs nets	837,7	- 15,8	- 6,1	1 059,1
Solde courant en % du PIB	- 6,6	- 5,1	- 5,9	- 5,0
Solde global en % du PIB	0,3	1,1	1,3	- 0,6

Note : La balance de l'Union est une agrégation des balances des paiements des États, retraitée des opérations non réparties au niveau du solde global.

a) Estimations.

b) L'ajustement permet la prise en compte des opérations non réparties, du biais lié aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA, des financements intra-UEMOA du secteur non bancaire.

c) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et de services rapporté au total des importations de biens et de services.

Source : BCEAO.

Zone UEMOA – Principaux taux directeurs de la BCEAO

(en %)

Date de modification	Taux minimum de soumission aux injections de liquidité	Taux de prêt marginal
2 décembre 2010	3,25	4,25
16 juin 2012	3,00	4,00
16 mars 2013	2,75	3,75
16 septembre 2013	2,50	3,50
6 décembre 2016	2,50	4,50
à fin juin 2017	2,50	4,50

Source : BCEAO.

Zone UEMOA – Évolution par État des principales contreparties de la masse monétaire

(en millions de francs CFA (XOF))

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée- Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Services centraux et ajustements	Total
Avoirs extérieurs nets										
2013	946,9	509,3	1 434,8	92,4	758,2	531,8	577,1	76,4	- 195,3	4 731,7
2014	1 124,3	97,3	1 698,8	151,6	627,7	706,8	844,9	10,2	- 514,2	4 747,4
2015	1 207,8	163,2	1 786,8	167,4	574,8	592,0	1 120,8	- 30,8	- 828,5	4 753,6
2016	1 039,8	402,1	1 732,4	201,5	263,0	572,1	1 171,1	36,4	- 1 723,9	3 694,4
Créances intérieures										
2013	889,5	1 485,3	4 227,6	86,2	1 227,1	432,4	2 674,4	871,3	2 392,9	14 286,7
2014	1 016,4	1 821,3	5 057,6	101,8	1 517,5	508,5	2 803,1	897,1	3 098,9	16 822,2
2015	1 019,1	1 975,2	6 010,4	148,2	1 884,3	700,0	3 160,7	1 014,5	3 756,4	19 668,9
2016	1 213,5	1 986,0	6 915,7	163,5	2 403,6	746,7	3 675,6	1 113,7	4 852,1	23 070,5
Créances nettes sur l'administration centrale										
2013	- 164,8	- 34,8	1 365,2	21,4	- 96,6	- 95,6	140,8	68,2	1 922,7	3 126,6
2014	- 128,2	44,3	1 550,7	36,8	- 74,2	- 87,3	38,7	81,7	2 437,3	3 899,8
2015	- 131,2	17,9	1 467,7	94,1	- 35,9	9,9	200,1	59,9	2 797,1	4 479,6
2016	30,5	- 88,5	1 724,5	111,3	181,1	68,0	431,7	30,9	3 942,8	6 432,5
Créances sur les autres secteurs										
2013	1 054,3	1 520,1	2 862,4	64,8	1 323,7	528,0	2 533,6	803,1	470,2	11 160,1
2014	1 144,6	1 776,9	3 506,8	65,0	1 591,7	595,8	2 764,4	815,4	661,7	12 922,4
2015	1 150,3	1 957,4	4 542,7	54,1	1 920,2	690,1	2 960,6	954,6	959,2	15 189,3
2016	1 183,0	2 074,5	5 191,2	52,2	2 222,5	678,7	3 243,9	1 082,8	909,3	16 638,0
Autres éléments										
2013	- 161,3	- 109,1	- 409,6	- 16,6	- 204,7	- 112,0	- 456,5	83,1	- 1 786,6	- 3 173,3
2014	- 155,9	174,5	- 757,8	- 12,5	- 261,5	- 150,7	- 538,4	161,2	- 2 157,4	- 3 698,6
2015	- 118,1	361,2	- 709,4	- 9,1	- 379,7	- 178,6	- 572,8	305,1	- 2 589,6	- 3 891,0
2016	- 139,0	403,7	- 777,4	- 30,0	- 360,9	- 174,3	- 627,6	298,7	- 2 701,1	- 4 107,8
Total										
2013	1 675,2	1 885,5	5 252,7	162,0	1 780,5	852,3	2 795,1	1 030,8	411,0	15 845,1
2014	1 984,8	2 093,1	5 998,5	240,9	1 883,7	1 064,6	3 109,6	1 068,5	427,3	17 871,0
2015	2 108,8	2 499,6	7 087,8	306,6	2 079,4	1 113,4	3 708,7	1 288,8	338,3	20 531,4
2016	2 114,3	2 791,8	7 870,7	335,0	2 305,8	1 144,5	4 219,0	1 448,9	427,1	22 657,1

Source : BCEAO.

Zone UEMOA – Évolution par État des principales composantes de la masse monétaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Services centraux et ajustements	Total
Monnaie fiduciaire										
2013	504,0	204,7	1 747,1	91,0	508,6	397,9	619,9	158,6	0,0	4 231,8
2014	630,0	227,9	1 877,5	151,4	443,6	504,3	685,1	146,3	0,0	4 666,0
2015	605,9	299,2	2 138,0	194,6	407,2	535,3	806,8	240,5	0,0	5 227,4
2016	526,4	280,6	2 273,4	224,2	443,8	597,3	921,7	245,2	0,0	5 512,6
Dépôts transférables										
2013	571,5	866,4	1 815,5	48,8	815,8	300,5	1 306,1	384,2	359,6	6 468,4
2014	630,6	940,2	2 217,9	59,6	956,1	380,8	1 359,1	414,5	323,1	7 281,9
2015	686,3	1 134,3	2 786,2	80,0	1 080,0	354,1	1 690,5	449,3	226,8	8 487,5
2016	715,4	1 338,3	3 240,6	80,2	1 144,7	342,9	1 998,1	535,0	234,9	9 630,2
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire										
2013	599,7	814,4	1 690,2	22,2	456,2	153,8	869,1	487,9	51,5	5 144,9
2014	724,3	924,9	1 903,2	29,9	484,0	179,4	1 065,4	507,7	104,2	5 923,1
2015	816,6	1 066,1	2 163,6	32,0	592,2	224,0	1 211,5	599,1	111,5	6 816,5
2016	872,6	1 172,9	2 356,7	30,6	717,3	204,2	1 299,3	668,6	192,2	7 514,4
Total										
2013	1 675,2	1 885,5	5 252,7	162,0	1 780,5	852,3	2 795,1	1 030,8	411,0	15 845,1
2014	1 984,8	2 093,1	5 998,5	240,9	1 883,7	1 064,6	3 109,6	1 068,5	427,3	17 871,0
2015	2 108,8	2 499,6	7 087,8	306,6	2 079,4	1 113,4	3 708,7	1 288,8	338,3	20 531,4
2016	2 114,3	2 791,8	7 870,7	335,0	2 305,8	1 144,5	4 219,0	1 448,9	427,1	22 657,1

Source : BCEAO.

Zone UEMOA – Crédits à l'économie ventilés par pays

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2013	2014	2015	2016
Bénin	1 054	1 145	1 150	1 183
Burkina Faso	1 520	1 777	1 957	2 075
Côte d'Ivoire	2 862	3 507	4 543	5 191
Guinée-Bissau	65	65	54	52
Mali	1 324	1 592	1 920	2 223
Niger	528	596	690	679
Sénégal	2 534	2 764	2 961	3 244
Togo	803	815	955	1 083
Total	10 690	12 261	14 230	15 729

Sources : INS, BCEAO.

Zone UEMOA – Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires

(en milliards de francs CFA (XOF))

	BCEAO			Institutions financières			Total net
	Créances	Engagements	Net	Créances	Engagements	Net	
Bénin							
2013	327,6	114,5	213,1	977,9	244,1	733,9	946,9
2014	393,0	134,2	258,8	1 179,0	313,5	865,6	1 124,3
2015	507,3	204,0	303,3	1 421,5	517,0	904,5	1 207,8
2016	167,4	127,2	40,1	1 533,6	534,0	999,7	1 039,8
Burkina Faso							
2013	291,6	252,5	39,1	679,6	209,4	470,2	509,3
2014	47,5	473,0	- 425,5	834,2	311,4	522,8	97,3
2015	41,2	694,6	- 653,4	1 137,6	321,0	816,6	163,2
2016	33,8	758,4	- 724,6	1 572,5	445,8	1 126,8	402,1
Côte d'Ivoire							
2013	2 278,4	1 046,7	1 231,6	657,8	454,6	203,1	1 434,8
2014	2 806,2	1 328,5	1 477,7	802,1	581,0	221,1	1 698,8
2015	3 327,2	1 759,1	1 568,1	890,0	671,3	218,7	1 786,8
2016	3 084,0	1 685,0	1 399,0	1 190,8	857,4	333,4	1 732,4
Guinée-Bissau							
2013	109,3	52,9	56,4	44,1	8,2	36,0	92,4
2014	158,3	38,0	120,3	36,8	5,4	31,4	151,6
2015	220,9	61,4	159,5	30,8	22,9	7,9	167,4
2016	217,9	64,8	153,1	66,4	18,0	48,4	201,5
Mali							
2013	613,7	139,2	474,6	558,8	275,2	283,6	758,2
2014	568,0	250,4	317,6	729,5	419,5	310,0	627,7
2015	484,6	262,6	222,0	800,3	447,5	352,8	574,8
2016	249,5	331,5	- 82,0	881,8	536,8	345,0	263,0
Niger							
2013	563,7	105,0	458,8	251,9	178,8	73,0	531,8
2014	733,8	166,7	567,0	286,9	147,1	139,8	706,8
2015	673,0	189,0	484,0	270,1	162,1	108,0	592,0
2016	740,5	279,8	460,7	242,0	130,6	111,4	572,1
Sénégal							
2013	994,7	304,0	690,7	474,0	587,6	- 113,6	577,1
2014	1 111,2	256,9	854,3	628,6	638,0	- 9,4	844,9
2015	1 200,0	251,2	948,8	801,9	629,9	172,0	1 120,8
2016	973,1	235,1	738,0	1 214,0	780,9	433,0	1 171,1
Togo							
2013	44,2	197,0	- 152,8	400,4	171,1	229,2	76,4
2014	52,1	259,5	- 207,4	410,7	193,2	217,5	10,2
2015	45,6	304,3	- 258,7	519,7	291,7	228,0	- 30,8
2016	32,5	360,6	- 328,0	684,6	320,2	364,4	36,4
Non ventilés et ajustements							
2013	1 404,1	- 578,9	1 983,0	- 3 316,6	- 1 138,3	- 2 178,3	- 195,3
2014	1 200,3	- 1 072,3	2 272,6	- 4 173,6	- 1 386,8	- 2 786,8	- 514,2
2015	1 045,9	- 1 660,4	2 706,3	- 5 235,2	- 1 700,5	- 3 534,8	- 828,5
2016	1 035,5	- 1 873,5	2 909,0	- 6 723,7	- 2 090,8	- 4 633,0	- 1 723,9
Total							
2013	6 627,3	1 632,9	4 994,4	727,9	990,7	- 262,8	4 731,7
2014	7 070,4	1 834,9	5 235,6	734,2	1 222,3	- 488,1	4 747,4
2015	7 545,7	2 065,8	5 479,8	636,6	1 362,8	- 726,3	4 753,6
2016	6 534,3	1 969,0	4 565,3	662,0	1 532,9	- 870,9	3 694,4

Source : BCEAO.

Zone UEMOA – Ventilation des avoirs extérieurs par État membre

(en milliards de francs CFA (XOF))

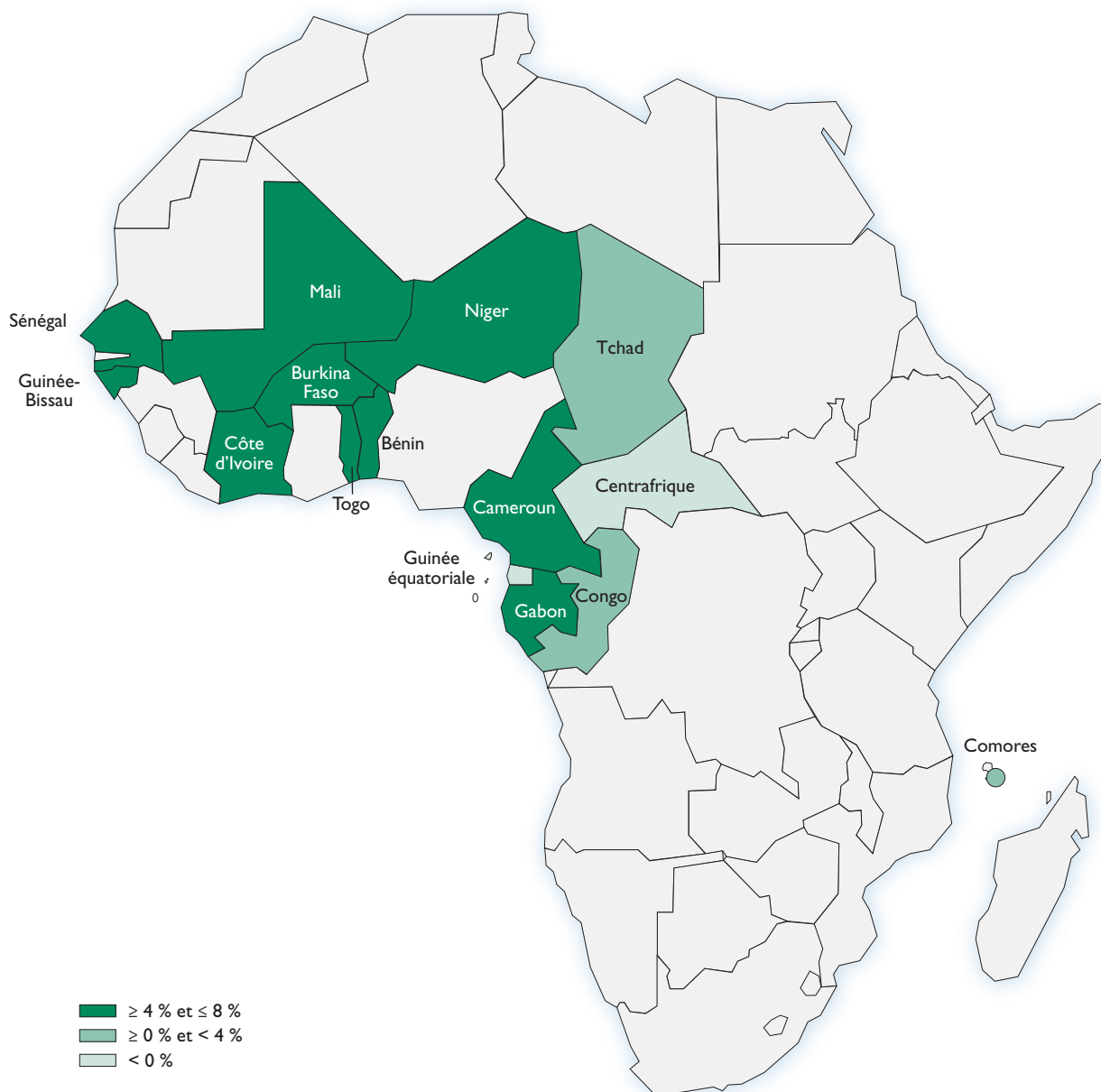
	Créances sur les non-résidents							Engagements extérieurs				Actifs extérieurs nets
	Or monétaire	Monnaies étrangères	Dépôts et titres inclus dans les réserves officielles	Position de réserve au FMI	Avoirs en DTS	Autres actifs extérieurs	Total	Crédits FMI	Allocation DTS	Autres engagements extérieurs	Total	
Bénin												
2013		1,9		0,3	36,4	289,0	327,6	63,9	43,4	7,2	114,5	213,1
2014		0,3		4,8	38,9	349,0	393,0	72,7	46,3	15,2	134,2	258,8
2015		1,7		2,7	36,6	466,3	507,3	72,5	49,4	82,1	204,0	303,3
2016		2,9		17,2	17,9	129,3	167,4	66,8	49,5	10,9	127,2	40,1
Burkina Faso												
2013		0,8		4,3	35,3	251,3	291,6	102,4	42,2	107,9	252,5	39,1
2014		0,8		8,5	37,7	0,5	47,5	107,8	45,1	320,1	473,0	- 425,5
2015		2,6		7,1	31,0	0,5	41,2	122,4	48,1	524,1	694,6	- 653,4
2016		2,0		21,2	10,1	0,5	33,8	129,8	48,2	580,4	758,4	- 724,6
Côte d'Ivoire												
2013		3,4		- 7,2	199,9	2 082,2	2 278,4	447,0	227,9	371,9	1 046,7	1 231,6
2014		3,5		16,6	213,5	2 572,6	2 806,2	562,8	243,4	522,3	1 328,5	1 477,7
2015		8,9		4,9	195,1	3 118,3	3 327,2	649,2	259,6	850,3	1 759,1	1 568,1
2016		1,2		82,0	147,0	2 853,9	3 084,0	631,3	260,1	793,6	1 685,0	1 399,0
Guinée-Bissau												
2013		0,2		- 0,1	9,1	100,2	109,3	5,3	10,0	37,6	52,9	56,4
2014		0,4		0,9	9,7	147,3	158,3	8,4	10,6	18,9	38,0	120,3
2015		0,4		0,5	10,3	209,7	220,9	11,4	11,4	38,6	61,4	159,5
2016		0,6		3,8	11,1	202,4	217,9	15,1	11,4	38,3	64,8	153,1
Mali												
2013		2,6		5,3	53,8	552,0	613,7	66,1	65,5	7,5	139,2	474,6
2014		1,2		11,9	57,4	497,5	568,0	72,8	69,9	107,6	250,4	317,6
2015		0,7		9,4	57,2	417,3	484,6	79,6	74,6	108,3	262,6	222,0
2016		2,1		31,1	46,9	169,3	249,5	104,7	74,8	152,0	331,5	- 82,0
Niger												
2013		23,0		4,9	39,8	496,1	563,7	36,1	46,1	22,7	105,0	458,8
2014		2,7		9,6	42,5	679,0	733,8	59,7	49,3	57,8	166,7	567,0
2015		0,7		7,9	39,6	624,8	673,0	90,0	52,5	46,5	189,0	484,0
2016		1,4		23,3	21,8	694,0	740,5	96,3	52,7	130,8	279,8	460,7
Sénégal												
2013		2,1		- 2,5	95,4	899,7	994,7	94,8	113,5	95,7	304,0	690,7
2014		1,3		9,3	101,9	998,7	1 111,2	92,2	121,2	43,5	256,9	854,3
2015		1,1		3,5	89,9	1 105,5	1 200,0	78,2	129,2	43,8	251,2	948,8
2016		2,6		41,4	34,8	894,4	973,1	56,8	129,5	48,8	235,1	738,0
Togo												
2013		1,9		- 1,4	43,4	0,2	44,2	69,0	51,5	76,5	197,0	- 152,8
2014		1,6		4,0	46,4	0,1	52,1	67,3	55,1	137,1	259,5	- 207,4
2015		4,2		1,4	39,8	0,2	45,6	62,1	58,7	183,4	304,3	- 258,7
2016		3,8		18,6	10,0	0,2	32,5	47,8	58,8	254,0	360,6	- 328,0
UEMOA												
2013	708,4	36,4	5 159,6	23,7	694,9	4,3	6 627,3	884,6	600,1	148,1	1 632,9	4 994,4
2014	760,5	12,2	5 648,3	25,4	619,6	4,6	7 070,4	1 043,8	640,9	150,2	1 834,9	5 235,6
2015	780,1	20,5	5 975,6	27,2	719,2	23,0	7 545,7	1 165,4	683,6	216,8	2 065,8	5 479,8
2016	840,3	17,1	5 113,3	206,5	352,2	4,9	6 534,3	1 148,7	685,1	135,1	1 969,0	4 565,3

Source : BCEAO.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LA ZONE CEMAC

CROISSANCE DU PIB EN VOLUME

De 2012 à 2016 (en moyenne annuelle)



(moyenne annuelle sur 5 ans, en %)

Pays	Croissance du PIB en volume	Pays	Croissance du PIB en volume
UEMOA	5,3	CEMAC	2,9
Bénin	4,5	Cameroun	5,3
Burkina Faso	5,3	Centrafrique	- 6,4
Côte d'Ivoire	6,2	Congo	2,7
Guinée-Bissau	4,6	Gabon	4,1
Mali	4,8	Guinée équatoriale	- 2,0
Niger	4,8	Tchad	3,4
Sénégal	4,5		
Togo	5,8	Comores	2,9

Sources : BCEAO, BEAC, BCC ; calculs Banque de France.

Pour la deuxième année consécutive, la croissance économique a nettement ralenti au sein de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (CEMAC), le PIB réel de la sous-région progressant de 0,2 % en 2016, après 1,6 % en 2015 et 4,7 % en 2014. L'activité a fortement pâti du recul de la production de pétrole dans un contexte de baisse des cours mondiaux et de ralentissement du secteur non pétrolier, globalement affecté par l'affaiblissement de la demande intérieure. De ce fait, l'année 2016 a aussi été marquée par un repli de l'inflation, la hausse des prix s'établissant à 1,2 % en moyenne annuelle, très nettement en deçà du plafond communautaire fixé à 3 %.

Le déficit base engagements (dons compris) de la zone s'est significativement creusé (7,6 % du PIB) dans le sillage de la baisse drastique des recettes pétrolières de 40,2 %, et malgré des coupes dans les dépenses en capital. En raison de l'augmentation des déficits budgétaires, la position nette des Trésors publics auprès du système bancaire est passée de créditrice en 2015, à débitrice en 2016. Les États ont diminué fortement leurs dépôts à la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et ont davantage recouru aux financements monétaires octroyés par la banque centrale, ainsi qu'aux émissions de titres publics, essentiellement souscrits par le système bancaire. La forte exposition des banques aux États constitue le principal risque macrofinancier.

Affecté par la réduction de la valeur des exportations, le déficit des transactions courantes de la CEMAC, qui s'était fortement creusé en 2015 (15,0 % du PIB), s'est maintenu à un niveau comparable en 2016 (15,1 % du PIB). Le déficit extérieur de la CEMAC a été principalement financé par une baisse de 57,1 % des avoirs extérieurs nets de la CEMAC, qui s'est traduite par une diminution sensible du taux de couverture des engagements à vue de la BEAC par les avoirs extérieurs de la zone. Le taux de couverture de l'émission monétaire a ainsi reculé de 77,2 % à fin 2015 à 59,1 %, un an plus tard.

Malgré une décennie de cours du pétrole élevés et de croissance solide, la diversification économique et l'épargne publique sont demeurées insuffisantes. Face au creusement des déficits jumeaux, les chefs d'État

de la sous-région, réunis en sommet extraordinaire le 23 décembre 2016 à Yaoundé, ont clairement écarté tout recours à une dévaluation du franc CFA et accepté d'ouvrir des négociations avec le FMI pour conclure « à brève échéance » des programmes d'ajustement destinés à favoriser une relance « vertueuse et durable » de leurs économies, dans le contexte d'une coordination régionale des programmes nationaux. Les discussions ont à ce stade abouti à l'approbation, entre le 19 juin et le 17 juillet 2017, de quatre programmes en faveur du Cameroun, du Gabon, de la Centrafrique et du Tchad. Au niveau de la zone, le FMI a conditionné son appui à la mise en place d'une politique monétaire permettant d'accompagner les efforts des pays de la CEMAC, en particulier, par la reconstitution des réserves de change communautaires.

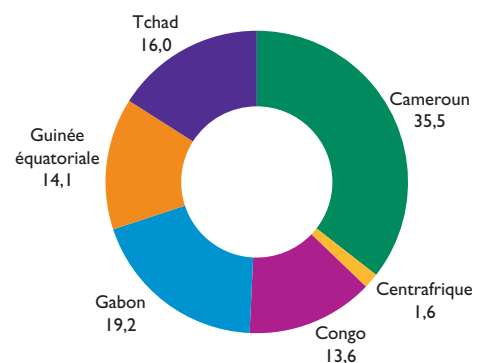
Dans ce contexte, l'activité économique rebondirait légèrement en 2017, à 0,8 % selon la BEAC, une progression toujours significativement inférieure à la croissance démographique.

1 | L'ACTIVITÉ ET L'INFLATION

Les pays de la CEMAC sont en proie à de graves difficultés économiques, du fait de la faiblesse des cours du pétrole, de la crise sécuritaire dans la région du lac Tchad et des troubles persistants en Centrafrique qui viennent s'ajouter à des fragilités structurelles, notamment l'absence de diversification des économies et un niveau de gouvernance institutionnelle faible (note

Ventilation du PIB réel de la zone CEMAC par pays en 2016

(en %)



Source : BEAC.

Taux de croissance du PIB total et du PIB non pétrolier en volume dans la zone CEMAC

(en %)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
PIB total				
Cameroun	5,6	5,9	5,8	4,7
Centrafrique	- 37,8	0,7	4,9	5,1
Congo	3,3	6,9	2,6	- 2,8
Gabon	6,3	4,3	2,9	2,1
Guinée équatoriale	- 3,9	0,2	- 9,5	- 5,9
Tchad	4,8	6,8	2,5	- 4,2
CEMAC	2,3	4,7	1,6	0,2
PIB non pétrolier				
Cameroun	5,4	5,6	4,9	5,2
Centrafrique	- 37,8	0,7	4,9	5,1
Congo	8,0	7,9	5,2	- 3,1
Gabon	10,7	5,7	1,2	4,0
Guinée équatoriale	0,9	- 0,9	- 2,8	- 2,8
Tchad	8,8	6,2	- 2,7	- 2,8
CEMAC	5,9	5,3	2,2	2,0

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

CPIA ¹ moyenne de 2,8 sur 6 pour l'évaluation de la politique et des institutions nationales).

En 2016, pour la deuxième année consécutive, l'économie de la CEMAC a pâti de la contraction du PIB pétrolier (- 5,8 % selon la BEAC) due à un recul de la production (- 7,6 %), dans un contexte de faiblesse des cours des hydrocarbures. Le secteur non pétrolier, globalement affecté par l'atonie de la demande intérieure, a affiché des performances médiocres (+ 2 % en 2016).

Cette évolution moyenne masque néanmoins des situations divergentes entre les différents pays de la sous-région. Ainsi, la République centrafricaine, en reconstruction, et le Cameroun, dont la base productive est la plus large de la CEMAC, ont affiché les taux de croissance les plus élevés (respectivement, pour 2016, 5,1 % et 4,7 %). En revanche, la Guinée équatoriale, le Tchad, et le Congo, où le marasme du secteur pétrolier s'est diffusé à l'ensemble des économies, ont connu une récession (respectivement, - 5,9 %, - 4,2 % et - 2,8 %).

En 2016, la croissance du PIB réel s'est établie à 0,2 %, après 1,6 % en 2015. Le mouvement de baisse des cours du pétrole entre 2014 et 2016 a fortement réduit les recettes des États, ce qui a

exercé de fortes contraintes sur les dépenses budgétaires et affecté la consommation intérieure, ainsi que l'investissement public.

Avec une contribution négative de 2,9 points, la consommation privée a fortement obéré la croissance économique réelle.

Les suppressions d'emplois dans les secteurs parapétrolier et minier, ainsi que la mise en œuvre de mesures de restrictions budgétaires (baisse des subventions) destinées à pallier la chute des revenus pétroliers, ont nettement pesé sur la consommation privée. La faiblesse de celle-ci a été en partie compensée par le retour à une contribution positive de la consommation publique, après deux années de contribution négative.

Si l'investissement public a continué de peser sur la croissance, **les investissements privés dans le secteur pétrolier ont toutefois rebondi**, dans un contexte de stabilisation relative des prix du pétrole, et contribué à la croissance à hauteur de 2,7 points de PIB. Au total, l'effet de la formation brute de capital fixe sur la croissance a ainsi été globalement positif en 2016.

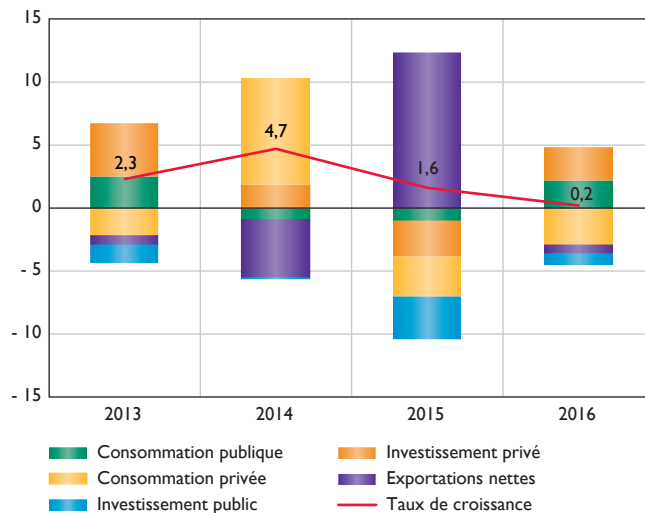
Les exportations nettes, en revanche, ont pesé sur l'activité (- 0,7 point de PIB), la reprise globale de l'investissement se traduisant par un rebond des importations, tandis que les exportations en volume ont reculé du fait, notamment, du repli des ventes de pétrole.

Du côté de l'offre, le ralentissement économique de 2016 a été principalement causé par le recul des industries extractives.

L'activité du secteur primaire a pesé sur la croissance réelle (- 0,7 point) compensant le dynamisme du secteur agricole, soutenu par des programmes publics, notamment au Cameroun et au Gabon.

¹ Country policy and institutional assessment.

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes (en %)



Source : BEAC.

Le secteur secondaire a également contribué au ralentissement de la croissance, pour - 0,6 point de PIB, en raison principalement de l'accentuation des difficultés dans la branche des BTP, à la suite des baisses de l'investissement public, combinées à des difficultés croissantes de trésorerie dues à l'allongement des délais de paiements des États.

Le secteur tertiaire a été le principal moteur de la croissance (+ 1,2 point de PIB) en raison de la bonne tenue de l'activité des services marchands tant dans les branches transport et communications, que commerce, hôtel et restaurants, et des services non marchands.

Le pétrole en zone CEMAC en 2016

(production en millions de tonnes ; croissance et part en %)

	Production	Croissance de la production	Part dans la production africaine	Part du PIB pétrolier dans le PIB global	Part des exportations pétrolières dans les exportations totales	Part des recettes pétrolières dans les recettes budgétaires totales
Guinée équatoriale ^{a)}	10,2	- 18,6	2,7	44,7	97,2	71,7
Congo	11,4	- 1,8	3,0	36,5	79,9	33,6
Gabon	11,5	- 3,5	3,1	25,2	58,7	29,7
Tchad	6,5	- 10,8	1,7	10,7	88,1	29,1
Cameroun	4,7	- 4,3	1,3	4,0	28,0	15,0
Total	44,3	- 7,7	11,8	18,0	66,2	31,1

a) Méthanol et autres gaz (8,7 milliers de tonnes) exclus en colonnes 1, 2 et 3, inclus en colonnes 4, 5 et 6.
Sources : BEAC, BP (BP Statistical Review of World Energy, juin 2016).

En 2016, l'inflation, qui n'est mesurée que dans les grandes villes, s'est établie bien au-dessous de la norme communautaire de 3,0 %.

La hausse du niveau général des prix a ralenti à 1,2 % en moyenne annuelle, après 2,2 % l'année précédente. Cette évolution moyenne cache des résultats contrastés entre les États. Ainsi, l'inflation a légèrement accéléré en Centrafrique, compte tenu des contraintes pesant sur l'offre de produits vivriers et de la persistance de l'insécurité dans certaines zones de production. Les pressions inflationnistes se sont accentuées au Congo en relation avec la hausse des loyers, les perturbations récurrentes sur le transport des marchandises par voie ferrée et les pénuries de carburant observées dans la capitale.

Au Gabon, la hausse du niveau général des prix s'explique notamment par l'augmentation des prix du carburant à la pompe et par les troubles post-électorales qui ont limité l'offre globale.

En glissement annuel, les prix ont reculé de 0,9 % à fin décembre 2016. Ce repli, particulièrement marqué en fin d'année, découle principalement de l'affaiblissement généralisé de la demande intérieure dans un contexte de déclin des revenus pétroliers, de la diminution des prix des produits alimentaires et des communications dans la quasi-totalité des pays et de la faiblesse relative des prix internationaux dans un contexte d'appréciation du taux de change.

Évolution des indices des prix à la consommation

(moyenne annuelle, en %)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Cameroun	2,1	1,8	2,7	0,9
Centrafrique	4,0	17,8	2,0	2,7
Congo	4,7	0,9	2,7	4,6
Gabon	0,5	4,7	- 0,3	2,1
Guinée équatoriale	3,0	4,3	1,7	1,4
Tchad	0,2	1,7	3,7	- 1,6
CEMAC en moyenne annuelle	2,1	2,9	2,2	1,2
en glissement annuel	2,0	3,2	1,6	- 0,9

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

Les performances de la CEMAC en matière de stabilité des prix s'inscrivent dans la durée :

sur la période 2006-2016, le taux d'inflation annuel a été en moyenne de 2,9 % dans la CEMAC, contre 8,6 % pour l'Afrique subsaharienne. Ces bonnes performances résultent essentiellement de l'ancrage nominal du franc CFA à l'euro. Cet ancrage à une monnaie stable permet de contenir le coût des importations en provenance du reste du monde.

économique dans la sous-région, ont pesé lourdement sur les finances publiques. Le taux de pression fiscale, mesuré par le ratio des recettes fiscales non pétrolières sur le PIB non pétrolier a diminué (12,3 % en 2016, contre 13,9 % en 2015).

Malgré l'ampleur de la baisse des recettes, l'ajustement budgétaire a été relativement limité en 2016. Les dépenses publiques ont diminué de 2,6 % suite au recul des dépenses

en capital (- 10,9 %) dans tous les pays producteurs de pétrole de la CEMAC, à l'exception du Cameroun. La Centrafrique, pourtant en phase de reconstruction, a également vu ses dépenses en capital diminuer en raison des retards accumulés dans la mise en œuvre des projets. Les dépenses courantes, en revanche, ont globalement augmenté en raison d'une hausse de la masse salariale de 2,5 % et d'un accroissement des charges d'intérêts de 66,9 %, reflétant le **fort réendettement des États membres de la CEMAC dû à la montée des déficits publics.**

2| LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE

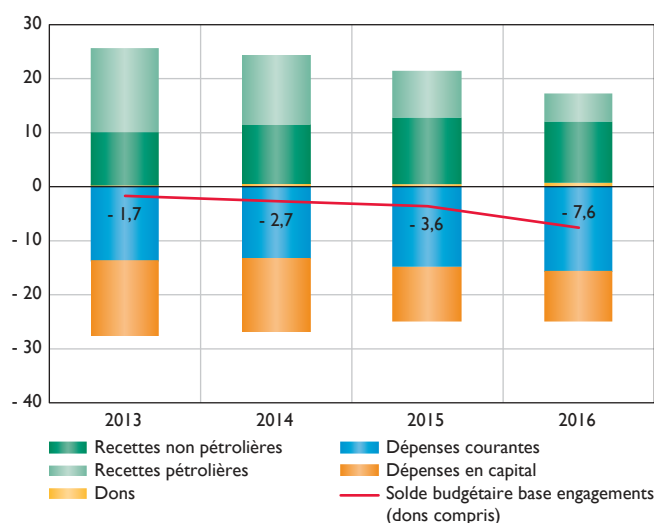
Les finances publiques des pays de la CEMAC se sont globalement dégradées pour la cinquième année consécutive,

le déficit budgétaire base engagements (dons compris) atteignant 7,6 % en 2016, contre un excédent de 2,9 % en 2011. Cette évolution reflète, notamment, la baisse de 70 % des recettes d'origine pétrolière observée sur les trois dernières années. **Ces recettes, qui représentaient 60,5 % des recettes totales en 2013, n'en représentaient plus que 30 % en 2016.**

Entre 2015 et 2016, les contractions des recettes pétrolières (- 40,2 %) et non pétrolières (- 9,9 %), affectées respectivement par la faiblesse des cours mondiaux et le ralentissement

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

Le déficit base caisse (dons compris) a atteint 8,0 % du PIB en 2016 (4,5 % du PIB en 2015) financé par un recours accru aux financements intérieurs, en particulier des tirages sur les dépôts à la BEAC et les avances statutaires. En revanche, le recours aux emprunts extérieurs s'est sensiblement contracté, l'accès aux marchés internationaux devenant plus difficile.

Le creusement du déficit budgétaire, qui s'est traduit par une accumulation généralisée d'arriérés, est allé de pair avec celui des déficits des balances des paiements courante et globale, débouchant sur une baisse de 57,1 % des réserves de change communautaires. Le 23 décembre 2016, les chefs d'État de la CEMAC, réunis en sommet extraordinaire à Yaoundé, ont clairement écarté la possibilité d'une dévaluation de leur monnaie et privilégié la mise en place (ou l'extension) de programmes du FMI, coordonnés au niveau régional.

Lors de la dernière revue des politiques communes, en juin 2017, le FMI a estimé les besoins de financement de l'ensemble des pays de la CEMAC (hors Guinée équatoriale) à environ 5140 milliards de francs CFA pour la période 2017-2020, soit environ 12 % du PIB actuel. Afin de faire face à la dégradation des conditions économiques et de réduire les déséquilibres budgétaires et extérieurs, le Gabon, le Cameroun, le Tchad et la Centrafrique, ont obtenu, en juin et juillet 2017, des appuis financiers élevés de la part du FMI (cf. encadré 5). Des négociations sont en cours avec le Congo et la Guinée équatoriale.

En contrepartie, les États de la CEMAC se sont engagés, ou doivent s'engager, à réaliser des efforts budgétaires importants, afin de juguler les déficits, rembourser les arriérés et assurer la soutenabilité de la dette, tout en préservant des dépenses publiques

ciblées sur les populations les plus vulnérables. Cela suppose, notamment, une meilleure mobilisation des ressources domestiques, l'amélioration de la gestion des finances publiques, le remboursement des arriérés publics et la mise en œuvre de réformes structurelles. À plus long terme, la diversification de la production et des exportations doit constituer une priorité alors que les recettes de la sous-région dépendent très largement des industries extractives.

Plus généralement, la réussite des programmes nationaux dépend aussi de la politique monétaire commune. La BEAC s'est ainsi engagée sur un certain nombre de mesures au cours de l'été 2017 : resserrement de la politique monétaire, consolidation des avances directes aux États d'ici à fin 2017 et suppression de ces avances par la suite, limitation de l'utilisation de la dette souveraine en collatéral à un refinancement auprès de la Banque centrale et résolution de la situation des banques en difficulté financière.

Les ressources procurées par le FMI permettent de combler plus du tiers des besoins de financement du Cameroun, du Gabon, de la Centrafrique et du Tchad d'ici 2020. Elles devraient également servir à catalyser les fonds de la part d'autres bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, notamment la France qui s'est engagée à des appuis budgétaires supplémentaires. De plus, le soutien du FMI devrait engendrer un gain de crédibilité des États de la CEMAC auprès des investisseurs permettant, à terme, un éventuel retour sur les marchés obligataires internationaux.

La mise en œuvre de programmes individuels nationaux dans un cadre régional constitue une approche novatrice pour répondre à une crise de balance des paiements au sein d'une union monétaire. Son succès dépendra de la volonté des États de respecter une discipline nécessaire dans l'intérêt commun.

3| LA POLITIQUE MONÉTAIRE

3|1 La conduite de la politique monétaire

3|1|1 Les concours aux États

Le plafond des avances statutaires aux États est resté inchangé en 2016 à 2 500 milliards de francs CFA, soit 20 % des recettes budgétaires de l'exercice 2014 (excepté pour la Centrafrique, dont le plafond est fixé en prenant pour base les recettes budgétaires de l'exercice 2008).

À fin décembre 2016, les utilisations globales avaient augmenté de 9,4 % en glissement annuel,

s'établissant ainsi à 2 164,3 milliards, soit 86,6 % du plafond. À cette date, tous les pays de la CEMAC avaient intégralement utilisé leurs plafonds d'avance, à l'exception du Cameroun.

Deux États bénéficiant d'un programme du FMI ont obtenu des avances exceptionnelles en application de la décision du conseil d'administration de la BEAC du 28 septembre 2015 : le Tchad pour 140 milliards et la Centrafrique pour 9,2 milliards (convention en cours de signature).

Les crédits consolidés correspondent à des avances exceptionnelles accordées aux États ou à des arriérés de paiements d'intérêt ou de capital qui ont fait l'objet

Évolution des avances de l'Institut d'émission aux Trésors nationaux

(en millions de francs CFA (XAF) courants)

	Décembre 1999			Décembre 2015			Décembre 2016			Actualisation des plafonds d'avances aux Trésors nationaux	
	Plafond	Utilisation	Marge	Plafond	Utilisation	Marge	Plafond	Utilisation	Marge	Dates de notification du plafond en vigueur	Exercice budgétaire de référence
Cameroun	168 380	144 043	24 337	576 898	138 000	438 898	576 898	231 000	345 898	10 nov. 2015	2014
Centrafrique ^{a)}	11 384	11 384	0	18 489	18 489	0	18 489	18 489	0	7 août 2015	2008
Congo ^{b)}	58 326	58 007	319	561 414	572 000	- 10 586	561 414	572 000	- 10 586	10 nov. 2015	2014
Gabon	185 137	143 149	41 988	452 835	452 500	335	452 835	452 500	335	10 nov. 2015	2014
Guinée équatoriale	14 326	12 308	2 018	610 357	516 680	93 678	610 357	610 357	0	10 nov. 2015	2014
Tchad	15 127	10 212	4 915	279 971	279 970	1	279 971	279 970	1	28 août 2015	2014
Total zone	452 680	379 103	73 577	2 499 964	1 977 639	522 326	2 499 964	2 164 316	335 648		

a) Hors avances exceptionnelles.

b) Plafond fixé à 572 milliards en novembre 2015, puis révisé à 561,4 milliards à fin décembre 2015 sans tirage du Congo sur la période.

Source : BEAC.

Avances exceptionnelles et crédits consolidés aux États

(en millions de francs CFA (XAF) courants)

	Avances exceptionnelles non consolidées ^{a)}		Arriérés à fin 2015			Crédits consolidés		Arriérés à fin 2016		
	À fin 2015	À fin 2016	Capital	Intérêts	Total	À fin 2015	À fin 2016	Capital	Intérêts	Total
Cameroun	420	210	-	8	8	-	-	-	-	-
Centrafrique ^{b)}	629	420	3 000	481	3 481	43 356	43 356	-	7 655	7 655
Congo	420	210	-	8	8	-	-	-	-	-
Gabon	420	210	-	8	8	-	-	-	-	-
Guinée équatoriale	420	210	-	8	8	-	-	-	-	-
Tchad	140 405	170 195	-	15	15	34 658	34 658	-	-	-
Total	142 714	171 455	3 000	528	3 528	78 014	78 014	-	7 655	7 655

a) Y compris les avances octroyées au titre des décisions du conseil d'administration du 28 septembre 2015.

b) Hors arriérés sur avances exceptionnelles.

Source : BEAC.

de conventions de consolidation en vue de leur apurement progressif.

Trois conventions successives de consolidation ont ainsi été conclues avec le Tchad en 2004, 2010 et 2013, portant l'encours des crédits consolidés sur ce pays à 34,7 milliards.

La Centrafrique a également bénéficié de plusieurs conventions de consolidation, dont la dernière en mai 2016, pour un total de 43,4 milliards.

Le montant total des encours de crédits consolidés sur les États de la CEMAC était de 85,7 milliards à fin décembre 2016 (intérêts de retard compris), contre 83,9 milliards l'année précédente.

3|1|2 Les concours aux banques

Dans un contexte de réduction globale, mais différenciée selon les États, de la liquidité du système bancaire, **le recours des banques aux refinancements de la Banque centrale a fortement progressé.**

Depuis 2014, les plafonds de refinancement des banques ont été graduellement augmentés.

En 2015, le Comité de politique monétaire (CPM) a ainsi plus que doublé les plafonds de refinancement du système bancaire, qui sont passés de 445 milliards au premier semestre 2015 à 940 milliards en fin d'année, alors qu'ils se limitaient à 51,5 milliards au premier semestre 2014. En 2016, le plafond de refinancement des banques (y compris la Banque de développement

des États de l'Afrique centrale – BDEAC) a augmenté dans de moindres proportions pour atteindre 1 050 milliards.

En mars 2017, dans le cadre des mesures de redressement de la position extérieure des pays de la CEMAC à court et moyen terme, **le CPM a décidé la réduction des objectifs de refinancement**, respectivement de 10 % et 20 %, pour les pays présentant une position débitrice en comptes d'opérations.

Les utilisations des facilités de refinancement ont plus que doublé en un an et ce mouvement a touché tous les pays membres au cours de 2016.

Le montant des refinancements est proche des plafonds dans tous les pays à l'exception de la Guinée équatoriale et de la Centrafrique.

L'encours moyen des injections de liquidité à travers le guichet « A » a fortement augmenté pour

atteindre 628,4 milliards en décembre 2016, contre 309,6 milliards un an plus tôt. Outre les pensions à sept jours, des avances ont été faites aux banques tchadiennes, au taux des pénalités, pour un montant de 14,3 milliards à fin décembre 2016.

L'encours moyen des liquidités injectées par la BEAC sur le guichet « B » a également fortement progressé pour atteindre 67 milliards

en décembre 2016, contre 34,8 milliards un an auparavant. Ces concours ont été alloués à la BDEAC qui bénéficie sur ce guichet d'une ligne de refinancement de 150 milliards depuis 2014.

Concours de la BEAC aux banques par pays – objectifs de refinancement et utilisations en 2016

(en millions de francs CFA (XAF))

	1 ^{er} semestre 2016			2 ^e semestre 2016		
	Objectifs		Utilisations ^{a)}	Objectifs		Utilisations ^{a)}
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre		3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	
Cameroun	200 000	200 000	109 995	200 000	200 000	192 854
Centrafrique	50 000	50 000	3 500	50 000	50 000	5 145
Congo ^{b)}	180 000	180 000	9 000	180 000	180 000	22 500
Gabon	80 000	80 000	21 900	80 000	80 000	80 000
Guinée équatoriale	300 000	300 000	120 000	300 000	300 000	147 500
Tchad	240 000	240 000	204 450	240 000	240 000	225 764
Total zone	1 050 000	1 050 000		1 050 000	1 050 000	

a) Pointe maximale trimestrielle au cours de la période sous revue.

b) Y compris les concours à la BDEAC dont le siège est situé au Congo.

Source : BEAC.

Interventions de la BEAC

(encours moyen mensuel en millions de francs CFA (XAF))

	Décembre 2015	Décembre 2016
Injections de liquidités	344 381	695 448
Guichet A	309 557	628 433
Appels d'offres à 7 jours	309 557	614 142
Pensions de 2 à 7 jours	0	26
Avances au taux de pénalité	0	14 265
Interventions ponctuelles	0	0
Avances exceptionnelles sur certificat de placement	0	0
Guichet B	34 824	67 015
Reprises de liquidité	0	0
7 jours	0	0
28 jours	0	0
84 jours	0	0

Source : BEAC.

Ce recours accru au refinancement s'explique, d'une part, par l'inefficacité du marché interbancaire, qui amène les banques recherchant des liquidités à s'adresser de préférence à la BEAC, et, d'autre part, par une hausse soutenue des crédits à l'économie et des financements accordés aux États membres, dans un contexte de stagnation ou de baisse des dépôts, notamment ceux des administrations publiques.

L'adoption d'un cadre d'assistance de liquidité en urgence destiné à assurer la stabilité financière dans la CEMAC est prévue d'ici à la fin 2017.

3|1|3 Les taux d'intérêt directeurs

Le 8 juillet 2014, le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) et le taux d'intérêt des prises en

Ratios de refinancement du secteur bancaire

(en millions de francs CFA (XAF) et en %)

	À fin décembre 2015	À fin décembre 2016
Montant des accords de classement validés	449 238	508 306
Facultés d'avances des établissements de crédit	527 158	942 216
Objectifs de refinancement	940 000	1 050 000
Refinancement de la BEAC	345 881	590 028
Refinancement de la BEAC (en %) :		
des accords de mobilisation	77,0	116,1
des facultés d'avances	65,6	62,6
de l'objectif de refinancement	36,8	56,2

Source : BEAC.

pension (TIPP) avaient été ramenés respectivement à 2,95 % et 4,70 %. Le 9 juillet 2015, compte tenu de la maîtrise du taux d'inflation en deçà de la norme communautaire de 3 %, de perspectives économiques défavorables en lien avec la chute des cours du pétrole et de l'évolution insuffisante des crédits à l'économie pour accompagner le développement des activités dans le secteur non pétrolier, les taux directeurs avaient été de nouveau abaissés de 50 points de base.

Le CPM s'est donné pour objectif prioritaire pour 2017 d'œuvrer à la reconstitution des réserves de change de la zone,

ce qui implique notamment de resserrer la politique monétaire. Le CPM a ainsi décidé le 22 mars 2017 de relever de 50 points de base le TIAO, pour le fixer à 2,95 %.

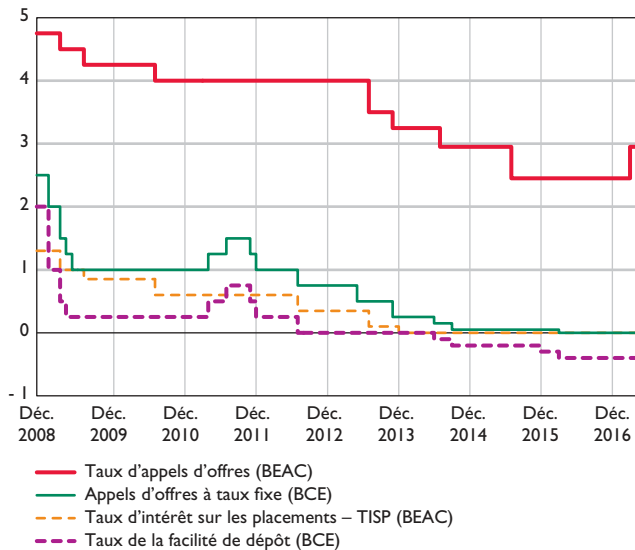
Les taux d'intérêt sur placement (TISP) des banques sont stables depuis décembre 2013,

le TISP à sept jours étant nul depuis cette date. Le maniement de ces taux n'a toutefois plus d'effet opérationnel puisque la BEAC ne procède plus, depuis, à des reprises de liquidité.

L'écart entre le TIAO et le taux de soumission minimal appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème est demeuré relativement stable (entre 280 et 300 points de base) en 2014 et au premier semestre 2015, avant de s'établir à 240 points de base consécutivement à la baisse des taux de la BEAC à un minimum historique, le 9 juillet 2015, puis à 245 points de base après que la Banque centrale européenne (BCE) a abaissé son taux à 0 % en mars 2016. Cet écart s'établit à 295 points de base depuis l'augmentation du TIAO le 22 mars 2017.

Taux directeurs de la BEAC et de l'Eurosystème

(en %)



Sources : BEAC, BCE.

observée. Le taux de rémunération des réserves obligatoires est fixé à 0,05 % depuis le 2 juillet 2009.

Les réserves libres des banques, qui atteignaient 2432,1 milliards au 31 décembre 2014, ont continué à fortement reculer, revenant de 1648,2 milliards en 2015 à 909,2 milliards à fin 2016, soit une réduction de 44,8 % sur un an. Toutefois, cette baisse a été compensée pour partie par celle de 50 % des coefficients des réserves obligatoires. À fin 2016, les réserves obligatoires à constituer s'établissaient à 442,4 milliards (soit 48,7 % des réserves libres des banques), contre 1071,0 milliards un an plus tôt (soit 65 % des réserves libres des banques). Elles représentaient 11,5 % des crédits à l'économie, contre 14,1 % en 2015.

3|1|4 Les réserves obligatoires

Prenant acte d'une intégration encore imparfaite du marché interbancaire sous-régional, conduisant à des situations de liquidité très différentes dans chacun des États membres, le conseil d'administration de la BEAC a adopté, en 2002, le principe de coefficients de réserves obligatoires différenciés selon les pays et a créé des groupes en fonction de la situation de liquidité observée dans les économies. En outre, en mai 2003, la BEAC a suspendu l'application des réserves obligatoires aux banques de la République centrafricaine, mesure prise également en faveur du Tchad à partir du 23 novembre 2016. Ce système de réserves obligatoires est resté en vigueur jusqu'au 1^{er} juillet 2017 (cf. tableau en annexe).

Les coefficients de réserves obligatoires, inchangés depuis 2009, ont été diminués de 50 % par le CPM le 6 avril 2016, au vu de la baisse de la liquidité bancaire

La surliquidité globale du système bancaire (mesurée par les réserves libres) continue d'être fortement hétérogène entre les pays fragiles (Tchad, Centrafrique) et le Gabon où la surliquidité a pratiquement disparu, et celles des autres pays de la région où les banques restent globalement surliquides. En pesant sur le compte d'exploitation des banques, cette surliquidité ralentit la transmission des baisses de taux directeurs.

Situation des réserves obligatoires au 31 décembre 2016

(en millions de francs CFA (XAF) et ratio en %)

	Total des réserves obligatoires à constituer (1)	Réserves libres des banques (2)	Dont soldes des comptes courants des banques	Ratio (1) / (2)
Cameroun	188 663	369 445	369 445	51,1
Centrafrique	0	15 189	15 189	0,0
Congo	81 582	202 295	202 240	40,3
Gabon	101 694	16 636	167 636	611,3
Guinée équatoriale	70 499	278 522	278 522	25,3
Tchad	0	27 104	27 104	0,0
Total CEMAC	442 438	909 191	1 060 136	48,7

Note : Réserves libres des banques = placements bancaires en appels d'offres négatifs + solde des comptes courants des banques.
Source : BEAC.

Coefficients des réserves obligatoires

(en %)

	De mars 2007 à juillet 2008		De juillet 2008 à mars 2009		Depuis mars 2009		Depuis avril 2016	
	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme
Pays à situation de liquidité abondante								
Congo ^{a)}	10,25	8,25	14,00	10,50	14,00	10,50	7,00	5,25
Guinée équatoriale	12,50	9,50	14,00	10,50	14,00	10,50	7,00	5,25
Pays à situation de liquidité satisfaisante								
Cameroun	10,25	8,25	11,75	9,25	11,75	9,25	5,88	4,63
Gabon	10,25	8,25	11,75	9,25	11,75	9,25	5,88	4,63
Pays à situation de liquidité fragile								
Tchad	5,00	3,00	7,50	5,50	9,00	6,50	3,88	2,63
Centrafrique	—	—	—	—	—	—	—	—

a) Pays classé en situation de liquidité abondante à partir de juillet 2008.

Source : BEAC.

Toutefois, la liquidité des systèmes bancaires de l'ensemble des pays pétroliers demeure vulnérable aux effets de la baisse des prix du pétrole, notamment via la forte croissance des besoins de financement des administrations publiques financés largement par le secteur bancaire.

3|2 Les agrégats monétaires

En 2016, la masse monétaire M2 des pays de la CEMAC s'est légèrement contractée, reculant de 5,6 % en glissement annuel après avoir fléchi de 1,3 % en 2015, en lien avec l'atonie de l'activité économique. L'évolution des composantes de la masse monétaire fait apparaître un recul de plus de 6 % des dépôts à vue collectés par les établissements de crédit, qui a touché en particulier les administrations publiques, en lien avec la baisse des ressources pétrolières. Le montant de billets et pièces en circulation a également fléchi, à 6,1 %, après avoir progressé de 1,1 % en 2015, tandis que l'encours des dépôts à terme et des comptes d'épargne a légèrement progressé (+ 0,8 % sur un an).

Le poids de la quasi-monnaie (dépôts à terme, comptes d'épargne) dans la masse monétaire s'est ainsi significativement renforcé, pour atteindre 28 % en 2016, alors que les parts des monnaies fiduciaire et scripturale se sont respectivement réduites à 22,9 % et 49,1 %. Cette décomposition montre, cependant,

l'importance de la monnaie fiduciaire dans le fonctionnement des économies de la région, notamment dans les pays les plus pauvres, où la bancarisation des populations demeure inférieure à 10 %. C'est particulièrement le cas en Centrafrique et au Tchad.

S'agissant des contreparties de la masse monétaire, **on observe en 2016 l'apparition d'une position nette débitrice des États vis-à-vis du système bancaire, et, sur le plan externe, une baisse des avoirs extérieurs nets de plus de 57 %.** La forte dégradation des conditions économiques au sein de la CEMAC, en particulier dans les pays pétroliers affectés par un choc des termes de l'échange particulièrement sévère, s'est en effet traduite par un creusement significatif des soldes budgétaires et de la trésorerie des États, tandis que la chute des exportations pétrolières et d'importants déséquilibres extérieurs ont débouché sur la fonte des réserves de change. Les crédits à l'économie ont continué à progresser, de 5,5 % en 2016.

La contraction de la masse monétaire et de ses contreparties a touché l'ensemble des pays pétroliers de la CEMAC, et en particulier le Tchad, le Congo et la Guinée équatoriale, en lien avec la baisse de leurs revenus issus des hydrocarbures. La masse monétaire a, en revanche, continué à progresser en République centrafricaine et au Cameroun où l'économie est plus diversifiée.

3|2|1 Les avoirs extérieurs nets

La contraction des avoirs extérieurs nets enregistrée en 2015 (- 9,5 %) s'est accélérée en 2016 pour atteindre -57,1 % sur un an. Cette forte réduction résulte directement de la chute des recettes d'exportation liée à la baisse des prix du pétrole. Quoiqu'en ralentissement sensible, les grands programmes d'investissement publics dans plusieurs pays, au contenu en importations élevé, y ont également contribué.

Les avoirs en devises, accumulés au cours du cycle de hausse des prix du pétrole, ont ainsi été largement entamés, les avoirs extérieurs ne représentant plus que 2,2 mois d'importations de biens et services à fin 2016, contre 3,8 mois un an auparavant. Ce mouvement se poursuivant au cours du premier semestre 2017.

L'excédent des créances sur l'extérieur des banques privées sur leurs engagements extérieurs s'est fortement replié pour revenir à 167,6 milliards, contre 207,1 milliards en 2015, soit une baisse de plus de 19 %. Cette baisse a surtout touché le Congo et le Gabon, tandis que les engagements nets des banques tchadiennes vis-à-vis de l'étranger ont quasiment disparu.

Le mouvement de baisse des avoirs officiels nets s'est accéléré pour atteindre 59 % en 2016, contre 29 % en 2015. Il a touché l'ensemble des pays

de la CEMAC, à l'exception de la Centrafrique, et a été particulièrement significatif en Guinée équatoriale et au Tchad, où les engagements officiels sont supérieurs aux avoirs des États. Les avoirs officiels nets du Cameroun, pays pourtant doté d'une économie plus diversifiée et moins exposée aux effets de la baisse du pétrole, ont également baissé de plus de deux tiers.

3|2|2 La position nette des États

La forte dégradation des finances publiques dans la plupart des États membres s'est traduite par l'apparition d'engagements nets des Trésors nationaux vis-à-vis du système monétaire. La position nette des Trésors publics est passée de créditrice en 2015 à débitrice en 2016. Cette évolution reflète tout d'abord la forte baisse des dépôts des Trésors auprès de la BEAC, de près de 60 %, alors que les financements directs par la BEAC augmentaient de plus de 10 % pour s'établir à 2 446,1 milliards, essentiellement sous l'effet du relèvement des plafonds d'avances statutaires et de l'octroi d'avances exceptionnelles (cf. *infra*).

Les engagements des Trésors envers les banques ont progressé d'environ deux tiers. Cette forte augmentation reflète tout d'abord d'importantes souscriptions de titres publics par les systèmes bancaires des pays membres, dont le portefeuille a doublé en un an, du fait d'importantes émissions de la part des Trésors

Position nette des États vis-à-vis du système monétaire

(en millions de francs CFA (XAF))

	2013	2014	2015	2016
Créances des Trésors	4 600 834	4 312 407	3 868 907	2 371 212
Dépôts auprès de la BEAC	3 498 746	2 870 658	2 443 974	996 496
Dépôts auprès des banques	1 102 088	1 441 749	1 424 933	1 374 716
Engagements des Trésors	1 845 886	2 514 293	3 693 518	4 789 544
Envers la BEAC	561 130	1 277 744	2 214 087	2 446 104
Avances en compte courant	477 914	1 193 877	2 130 220	2 360 435
Crédits à moyen terme	0	0	0	0
Créances consolidées	83 216	83 867	83 867	85 669
Envers le FMI	138 069	155 555	173 793	200 697
Envers les banques	1 141 743	1 076 050	1 300 694	2 137 798
Effets publics	294 304	339 149	586 661	1 200 022
Crédits aux entités publiques	847 439	736 901	714 033	937 776
Envers les CCP	4 944	4 944	4 944	4 944
Position nette	2 754 948	1 798 114	175 389	- 2 418 332

Note : Chiffres au 31 décembre de chaque année.
Source : BEAC.

publics sur le marché régional de la dette publique, en particulier par le Tchad. Les crédits accordés aux entités publiques par les banques ont également fortement progressé en 2016 (+ 31 %). Les obligations nettes des États de la CEMAC ont continué à augmenter au cours du premier semestre 2017, la tendance devant s'inverser avec la mise en place de programmes de consolidation budgétaire, soutenus par le FMI.

3|2|3 Les crédits à l'économie

La croissance des crédits à l'économie s'est significativement ralentie en 2016, à 5,4 %, contre 9,7 % un an plus tôt, reflétant pour l'essentiel un ralentissement des crédits à court terme et un recul des crédits à long terme, liés à la baisse de l'investissement dans un contexte économique peu favorable. Toutefois, la profondeur financière, mesurée par la part des crédits dans le PIB a continué de progresser, passant de 16,6 % du PIB en 2015 à 17,8 % du PIB en 2016.

Le ralentissement global de la distribution du crédit recouvre toutefois une évolution contrastée entre les différents États membres. En effet, la distribution du crédit demeure dynamique au Cameroun et en reprise en Centrafrique, tandis qu'elle ralentit en Guinée équatoriale, au Congo et au Tchad. On observe enfin un déclin important de la distribution du crédit au Gabon.

Objectifs monétaires et résultats en 2016

(en %)

		Taux de couverture de l'émission monétaire par les avoirs extérieurs nets	Crédits à l'économie (taux de croissance)	Masse monétaire (M2) (taux de croissance)
Cameroun	Objectifs	72,6 – 74,6	7,7 – 8,7	4,3 – 6,3
	Résultats	73,6	7,3	5,2
Centrafrique	Objectifs	79,2 – 81,2	12,6 – 14,6	5,5 – 7,5
	Résultats	80,2	13,6	6,5
Congo	Objectifs	42,9 – 44,9	7,7 – 9,7	- 16,4 – - 14,4
	Résultats	43,9	8,7	- 15,4
Gabon	Objectifs	54,7 – 56,7	- 9,3 – - 11,3	- 10 – - 8
	Résultats	55,7	- 10,3	- 9,0
Guinée équatoriale	Objectifs	7,4 – 9,4	2,7 – 4,7	- 17 – - 15
	Résultats	8,4	3,7	- 16,0
Tchad	Objectifs	4,3 – 6,3	4,2 – 6,2	- 9 – - 7
	Résultats	5,3	5,2	- 8,0
Total CEMAC ^{a)}	Objectifs	58,1 – 60,1	4,2 – 6,2	- 4,6 – - 6,6
	Résultats	59,1	5,4	- 5,6

a) Le calcul du taux de couverture de l'émission monétaire inclut, à partir de décembre 2010, le portefeuille d'investissement constitué par la BEAC.
Source : BEAC.

Dans le cadre de la stratégie de redressement économique de la CEMAC et en lien avec la réforme du dispositif opérationnel de la politique monétaire, la BEAC accélère les réformes susceptibles de favoriser la distribution du crédit, tout d'abord en améliorant le fonctionnement des marchés interbancaire et monétaire, et en réduisant les asymétries d'information par une meilleure information sur les emprunteurs (centrales des bilans et des risques, création de bureaux d'information sur les crédits). L'objectif est d'accroître l'accès au crédit, tant des ménages que des entreprises, l'inclusion financière apparaissant comme un facteur crucial pour favoriser le développement du secteur privé, et en particulier des PME.

3|3 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire en 2016 et les perspectives pour 2017

3|3|1 Le taux de couverture de l'émission monétaire

La forte contraction des avoirs extérieurs nets s'est traduite en 2016 par une réduction sensible du taux de couverture des engagements à vue de la BEAC par les avoirs extérieurs de la zone. Le taux de couverture de l'émission monétaire est revenu de 77,2 % à 59,1 %, en conformité avec l'intervalle

cible de 58,1 % - 60,1 % défini par la BEAC en juillet 2016. Les fortes baisses de la couverture extérieure de la monnaie dans l'ensemble des pays de la CEMAC, en particulier au Tchad (5,3 %) et en Guinée équatoriale (8,4 %) impliquent des mesures correctrices significatives afin de rétablir leur contribution aux réserves de la zone.

Le taux de couverture de l'émission monétaire a poursuivi sa régression au cours du premier semestre de 2017. Si les positions en comptes d'opérations sont négatives dans certains États, le taux global de la couverture de l'ensemble de la zone demeure à un niveau sensiblement plus élevé que le plancher de 20 % inscrit dans la convention monétaire entre la France et les pays de la CEMAC.

3|3|2 L'évolution des agrégats monétaires et du crédit

L'agrégat M2 a fléchi de 5,6 % en 2016, soit un résultat proche des prévisions de la BEAC. Le rythme de progression des crédits à l'économie a également ralenti à 5,2 % en 2016, en parallèle avec le ralentissement de la croissance et en conformité avec la fourchette de progression prévue par la BEAC de 4,2 % - 6,2 %.

3|3|3 L'évolution de l'inflation

L'année 2016 a été marquée par une décélération de l'inflation, la progression des prix à la consommation revenant de 2,2 % en moyenne annuelle à 1,1 %, un niveau très inférieur à celui du plafond communautaire de 3 %. En glissement annuel, les prix se sont repliés de 0,9 % à fin décembre 2016, contre une progression de 1,6 % un an plus tôt.

3|3|4 L'évolution du marché interbancaire

Les asymétries d'information sur le profil de risque des contreparties éventuelles et l'importance des opérations intragroupes constituent traditionnellement des freins très importants au développement du marché interbancaire. Mais la réduction de la surliquidité du secteur bancaire, combinée à la rénovation en cours du cadre de la politique monétaire contribue à réanimer le marché.

L'amélioration du dispositif de sécurisation des transactions sur le marché interbancaire, ainsi que

l'organisation et le fonctionnement du marché des titres de créances négociables, a été entamée en 2015 avec, notamment, l'adoption de deux règlements CEMAC/UMAC, l'un sur les pensions livrées, l'autre sur les titres de créances négociables (TCN). En mai 2017, les trois circulaires d'application de ces règlements ont été signées et publiées. Trois catégories de titres peuvent être émises :

- les certificats de dépôt, d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans, émis par les établissements de crédit et les caisses des dépôts et consignations ;
- les billets de trésorerie, d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans, émis par les entreprises autres que les établissements de crédit et les États ;
- les bons à moyen terme négociables, d'une durée initiale supérieure à deux ans et inférieure ou égale à sept ans, émis par l'ensemble des émetteurs mentionnés ci-dessus.

3|3|5 Les perspectives pour 2017

Les objectifs de politique monétaire de la BEAC, révisés par le CPM du 11 juillet 2017, reposent sur les hypothèses suivantes pour 2017 :

- une légère reprise de la croissance économique, avec un taux de 0,8 % en termes réels, contre 0,2 % en 2016 ;
- une progression modérée des prix à la consommation, à 1,6 % en moyenne annuelle, les anticipations d'inflation demeurant faibles dans un contexte de stagnation de la demande ;
- une progression d'environ 5 % de la masse monétaire M2 en un an. Cette reprise reflèterait, au sein des contreparties de la masse monétaire, la reprise des avoirs extérieurs nets, notamment grâce aux financements reçus de l'extérieur dans le cadre de programme signés avec le FMI.

Dans ce contexte :

- le taux de couverture des engagements à vue de la Banque centrale par les avoirs extérieurs remonterait légèrement pour s'élever à 60,6 % en fin d'année ;

- la position nette créditrice des États se rétablirait à 3180 milliards grâce à la mise en place de politiques de consolidation budgétaire soutenues par des programmes coordonnés par le FMI ;

- les crédits à l'économie devraient enregistrer une croissance estimée à 4,6 %, en léger ralentissement par rapport à l'année précédente.

Lors de sa revue annuelle des politiques communes de la CEMAC en juillet 2017, le FMI a souligné la nécessité de procéder à un resserrement de la politique monétaire pour arrêter l'hémorragie des réserves de changes. Outre le plafonnement des avances statutaires accordées et une surveillance accrue de l'évolution des refinancements par nantissement de titres publics octroyés aux banques de la région, ce resserrement a pris la forme d'une hausse des taux directeurs de la Banque centrale et d'une baisse des plafonds de refinancements accordés aux systèmes bancaires par celle-ci.

4 | LA BALANCE DES PAIEMENTS ET LA DETTE EXTÉRIEURE

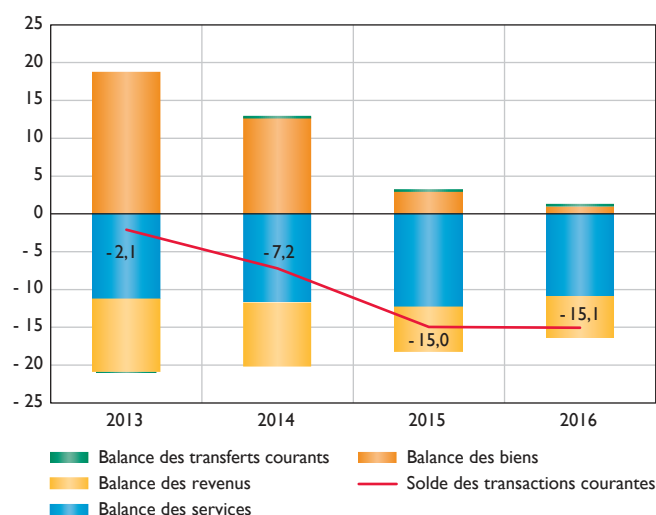
La détérioration des termes de l'échange consécutive à la chute des cours du pétrole et le ralentissement de la croissance sont allés de pair avec le creusement des déficits jumeaux.

Affecté par la réduction de la valeur des exportations, le déficit des transactions courantes de la CEMAC s'est fortement creusé en 2015 (15,0 % du PIB) et s'est maintenu sur des niveaux comparables en 2016 (15,1 % du PIB, soit 6 705 milliards de francs CFA).

Depuis 2013, l'excédent de la balance des biens s'est fortement contracté, passant de 18,9 % du PIB (9183 milliards) à 3,0 % du PIB (1367 milliards) en 2015 et 1,1 % du PIB (479,3 milliards) en 2016, reflétant principalement la baisse drastique des exportations pétrolières (- 53,0 %). Seules certaines

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

exportations agricoles ont contribué positivement à la balance commerciale : la gomme arabique (+ 6,7 %) grâce à la hausse des volumes produits et un effet prix positif, et les bananes (+ 4,0 %) en raison d'un accroissement des volumes exportés. De plus, les exportations d'or se sont inscrites en légère hausse (+ 0,7 %) tandis que les exportations de diamants centrafricains ont progressé, suite à la levée partielle de l'embargo dans le cadre du processus de Kimberley. En revanche, les autres exportations ont nettement reculé : pétrole brut (- 22,2 %), méthanol et autres gaz (- 15,0 %), aluminium (- 15,0 %) en raison du recul de la production camerounaise, manganèse (- 12,2 %) essentiellement sous l'effet d'une baisse de la production gabonaise dans un contexte de prix faibles. La baisse des importations est essentiellement imputable à la contraction des dépenses publiques en biens d'équipement et à la baisse des prix sur la facture de produits pétroliers raffinés.

Le déficit de la balance des services s'est légèrement réduit, revenant à 4864,6 milliards, soit 11 % du PIB (contre 12 % en 2015), parallèlement au ralentissement des flux de commerce extérieur mais aussi de l'activité pétrolière. Malgré la hausse notable des intérêts payés sur la dette extérieure publique (+ 90,7 %), reflétant le réendettement des États de la CEMAC, le déficit de la balance des revenus s'est

également contracté à 2 420 milliards (5 % du PIB), essentiellement en lien avec la baisse des rapatriements des bénéfices des compagnies pétrolières. Enfin, le solde positif de la balance des transferts courants est demeuré quasiment stable (0,2 % du PIB), la baisse des transferts privés (dont les envois de fonds des migrants) ayant été compensée par une hausse des transferts publics.

Au final, le solde global de la balance des paiements laisse apparaître un déficit de 3 156 milliards, soit 7,1 % du PIB, après 6,8 % du PIB en 2015. Ce déficit a été financé par une baisse de 3 017 milliards des réserves officielles nettes communes, de l'accumulation d'arriérés extérieurs, à hauteur de 106,7 milliards, et d'un réaménagement de dette au Tchad. **Les programmes du FMI adoptés ou en cours de discussion doivent permettre de stabiliser le niveau des réserves et l'endettement extérieur de la région en 2017, puis de progressivement l'améliorer.** Sur la base des quatre programmes d'ores et déjà validés, et de ceux envisagés avec le Congo et la Guinée équatoriale, le FMI estime que le déficit courant régional se réduirait à 2,3 % du PIB en 2019. Le taux de couverture des importations de biens et services par les réserves se stabiliserait en 2016, et atteindrait 3,2 mois fin 2019 et 3,9 mois fin 2021.

Dette extérieure de la zone CEMAC

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2012	2013	2014	2015
Dette à court et long terme	14 021,6	17 569,4	17 428,0	19 166,6
Dette à long terme	12 383,7	15 456,9	15 849,3	16 919,5
Dette publique garantie	12 015,8	15 232,1	15 606,3	16 344,2
Dette privée non garantie	367,9	224,9	243,0	575,3
Recours aux crédits FMI	1 088,0	1 076,5	1 027,8	996,1
Dette à court terme	550,0	1 035,9	550,8	1 251,0
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	191,3	259,9	182,9	185,2
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	462,1	810,3	660,2	517,4
Indicateurs de dette				
Dette totale/exportations de biens et services	27,6	40,6	41,5	77,1
Dette extérieure/PIB	14,9	17,8	17,0	24,9
Service payé de la dette/exportations de biens et services	1,7	4,1	4,2	4,5
Service payé de la dette/recettes budgétaires	3,5	7,1	7,2	6,9
Dette multilatérale/dette totale	23,8	20,5	20,7	14,5

Sources : Banque mondiale, FMI, BEAC.

Selon la BEAC, compte tenu de la dégradation de l'environnement économique, l'endettement extérieur de la région a atteint 25,5 % du PIB à fin 2016 et est susceptible d'être sous-estimé.

Le réendettement des pays de la CEMAC s'effectue essentiellement vis-à-vis des créanciers émergents, notamment de la Chine. Le Cameroun, le Tchad et la Centrafrique présentent déjà des situations de risque élevé de surendettement.

5| LE SYSTÈME BANCAIRE ET LES MARCHÉS FINANCIERS

5|1 Le système bancaire

À fin 2016, le système bancaire de la CEMAC comptait cinquante-deux banques en activité. Les trois principaux systèmes bancaires de la CEMAC sont ceux du Cameroun (38 % du système bancaire de la CEMAC), du Gabon (21 %) et du Congo (16 %), qui à eux seuls représentent les trois quarts du bilan agrégé de la zone.

L'accès des agents économiques aux services financiers demeure faible dans les pays de la CEMAC, avec un taux de bancarisation des populations avoisinant 10 % en 2014, contre 29 % dans le reste de l'Afrique subsaharienne (sources : Banque mondiale, Findex). En 2016, les crédits bruts ne représentaient en moyenne que 19,1 % du PIB, contre plus de 45 % dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

La progression du total agrégé des bilans du système bancaire de la CEMAC a de nouveau ralenti en 2016, à 1,7 %, contre 2,4 % en 2015 et 7,4 % en 2014, en lien avec le ralentissement économique. Les systèmes bancaires des pays fortement dépendants des activités pétrolières ont enregistré une baisse de leur activité, en particulier ceux du Congo, de la Guinée équatoriale et du Gabon, tandis que celui du Cameroun a continué à progresser significativement.

Bilan simplifié du système bancaire de la CEMAC au 31 décembre 2016

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

Actif	2014	2015	2016	Passif	2014	2015	2016
Trésorerie et divers	4 987,2	4 507,4	4 259,5	Trésorerie et divers	1 147,5	1 578,9	2 169,8
Crédits aux États	526,2	510,8	703,5	Dépôts des États	1 387,7	1 352,6	1 273,0
Crédits à l'économie	5 957,3	6 579,8	6 532,9	Dépôts du secteur privé	8 746,5	8 504,7	8 153,1
Créances douteuse nettes	344,9	422,7	550,6	Fonds propres	1 267,7	1 416,8	1 478,2
Valeurs immobilisées	734,3	832,8	1 027,7				
Total	12 549,8	12 853,5	13 074,1	Total	12 549,4	12 853,0	13 074,1
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/PNB)	53,6	54,0	53,8	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	17,4	14,1	10,2
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	194,4	146,9	111,8				

* Valeurs non imputées comptablement ou divers.

Source : COBAC.

Dans ce contexte, **les crédits bruts à la clientèle se sont accrus de seulement 4,9 %, après 10,6 % en 2015, tandis que les dépôts clientèle ont reculé de 4,4 %**. La baisse de ces ressources s'est traduite par une hausse significative du taux d'intermédiation bancaire (crédits bruts/dépôts), qui est passé de 72,4 % en 2014 à 90,2 % en 2016.

En 2016, la qualité des portefeuilles a continué de se dégrader, les créances en souffrance brutes enregistrant une hausse de 24,7 % pour représenter 14,9 % des créances brutes en 2016, contre 11,9 % un an plus tôt. Compte tenu d'une hausse des dotations des provisions de 20,8 %, le taux de couverture des créances en souffrance a baissé, passant de 58,4 % à 56,6 %.

La baisse des résultats observée depuis 2014 s'est poursuivie en 2016, le résultat net (92,8 milliards de francs CFA) enregistrant une baisse de 25,6 % en un an, en lien notamment avec l'effort de provisionnement entrepris. À l'exception du coefficient d'exploitation qui s'améliore légèrement, les ratios de rentabilité se sont significativement dégradés. Le coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) est revenu de 14,7 % à 11,2 % et le taux de marge nette (résultat net/produit bancaire) de 14,1 % à 10,2 %.

La trésorerie globale du système bancaire, traditionnellement caractérisée par un important excédent, s'est dégradée en 2016 (- 24,9 %), revenant de 2 928,5 à 2 200 milliards (16,8 % du bilan). Cette dégradation reflète, tant la baisse de 7,4 % des emplois de trésorerie, résultant notamment des avoirs en compte courant auprès de la BEAC,

qu'une augmentation de 51,3 % des ressources de trésorerie, principalement *via* un recours croissant aux refinancements de la BEAC (+ 180 %). Le système bancaire de la CEMAC demeure globalement en position de prêteur net vis-à-vis de la BEAC, même si le **solde des opérations avec la BEAC** (recouvrant les placements et les refinancements auprès de la banque centrale) a enregistré une forte baisse (- 76,9 %) sur un an pour revenir **à 285,7 milliards à fin 2016**. Afin d'aider les banques en difficulté et soulager les contraintes temporaires de liquidité, la BEAC envisage ainsi d'élaborer un cadre d'aide aux liquidités d'urgence.

Selon le rapport de juin 2017 sur les politiques communes en zone CEMAC, le FMI souligne l'importance d'un renforcement de la supervision bancaire afin d'assurer la stabilité des systèmes bancaires nationaux. La dégradation des conditions économiques a en effet accru la vulnérabilité des systèmes bancaires au risque de liquidité. L'accumulation d'arriérés publics intérieurs (15 % des encours de crédit) exerce des contraintes fortes sur la trésorerie des entreprises, voire celle des fonctionnaires (retards de paiement des salaires), ce qui contribue à la montée des créances douteuses. Les risques liés à la concentration des portefeuilles bancaires se sont également accrus en 2016, en particulier du fait de la détention croissante de titres publics émis depuis 2014 par les États membres, souscrits pour l'essentiel par les systèmes bancaires nationaux. Si le ratio de solvabilité global des banques demeure satisfaisant (13,3 % des fonds propres, contre 13,6 % en 2015), une vigilance particulière semble justifiée pour les établissements les plus vulnérables.

L'objectif principal du plan d'action des autorités prudentielles sera tout d'abord d'améliorer le respect des règles prudentielles relatives aux principaux risques bancaires (solvabilité, liquidité, concentration), dont notamment celles relatives à la pondération des risques souverains. Avec l'assistance du FMI, elles devraient également d'ici fin 2017 évaluer, et si nécessaire proposer, des mesures concrètes renforçant la conduite de la supervision bancaire, notamment en ce qui concerne la gestion des créances en souffrance et des arriérés par les banques commerciales, la gouvernance et, d'ici 2018, les modalités de résolution des banques non systémiques en difficulté. Enfin, en 2018, les règles régissant le fonctionnement de l'assurance-dépôts (Fonds de garantie des dépôts en Afrique centrale (Fogadac) seront révisées afin de les aligner sur les meilleures pratiques internationales.

5|2 Le marché financier régional

Les marchés financiers sont freinés dans leur développement par l'existence de deux places boursières concurrentes et très peu actives : la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) à Libreville, et le marché des titres promu par les autorités camerounaises, le *Douala Stock Exchange* (DSX), respectivement régulés par la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (COSUMAF) et la Commission des marchés financiers (CMF). Les autorités de la zone réfléchissent ainsi à une fusion de ces deux entités, comme cela a été recommandé dans le rapport sur l'intégration des marchés de capitaux présenté lors de la réunion des ministres des Finances de la Zone franc à l'automne 2015.

Le projet de bourse régionale lancé en 2003 n'a progressé que lentement. La BVMAC, qui a reçu en avril 2007 l'agrément du régulateur régional, la COSUMAF, assure l'animation et la gestion courante de la bourse régionale ; les fonctions de banque de règlement sont assurées, à titre transitoire, par la BEAC. En juillet 2016, la BVMAC a inauguré une nouvelle plateforme de transactions mise en place en partenariat avec la société chinoise Startimes.

En 2016, les opérations enregistrées par la BVMAC ont uniquement consisté en des émissions

de titres de dette publique : une émission a été réalisée par la République gabonaise pour un montant de 134,9 milliards (maturité 5 ans, coupon 6,50 %) et l'État congolais a lancé son premier emprunt obligataire pour un montant de 192,3 milliards (maturité 5 ans, coupon 6,50 %). Au 31 décembre 2016, le volume total sur le compartiment obligataire de la BVMAC équivalait à moins de 0,5 % du PIB de la CEMAC. Le marché secondaire de titres demeure quant à lui inactif.

L'activité sur la bourse de Douala, inaugurée en 2003, est concentrée sur trois valeurs : la Société des eaux minérales du Cameroun (SEMC), la Société africaine forestière et agricole du Cameroun (Safacam, filiale du groupe Bolloré), et la Société camerounaise de palmeraies (Socapalm), filiale du groupe Socfin détenue à 40 % par le groupe Bolloré et qui représente plus de 50 % de la capitalisation du marché. En 2016, la capitalisation du segment actions du DSX a enregistré un recul de 10,7 %, pour s'établir à 148,5 milliards (soit environ 0,8 % du PIB camerounais). S'agissant des prochaines introductions en bourse, l'État camerounais envisagerait la cession par appel public à l'épargne, d'une partie de ses participations au sein de la Société sucrière du Cameroun (Sosucam), de la Société camerounaise de transformation de l'aluminium (Socatral) et d'Alubassa, filiale de la société Aluminium du Cameroun (Alucam).

Le compartiment obligataire du DSX cote six lignes d'obligations. En 2016, l'État du Cameroun a émis un nouvel emprunt obligataire d'un montant de 165,0 milliards (maturité 5 ans, coupon 5,50 %). Le nombre de transactions sur le marché secondaire demeure particulièrement faible. À fin décembre 2016, le montant des emprunts cotés sur le compartiment obligataire représentait 182,0 milliards, soit une baisse de 28,5 % par rapport au 31 décembre 2015, due aux amortissements partiels de l'ensemble des titres de créances cotés.

Le marché hors cote, où s'échangent les obligations du Trésor à coupon zéro (OTZ), a connu un regain d'activité après plusieurs années sans transactions à l'occasion de la cession, par la Sonara (Société nationale de raffinage du Cameroun), des OTZ qu'elle détenait dans son portefeuille.

Le marché régional des titres publics a démarré son activité en novembre 2011.

Ce marché est fondé sur un mécanisme d'émission des titres publics dans lequel les adjudications des valeurs du Trésor s'effectuent par voie d'appel d'offres, et sont organisées par la direction nationale de la BEAC du pays émetteur. Les spécialistes en valeur du Trésor (SVT), dont la liste a été établie pour chacun des États par décision du 2 juillet 2009 du Comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC), sont les seuls admis à participer à ces adjudications, avec l'obligation d'animer le marché secondaire des deux catégories de titres émis :

- les bons du Trésor assimilables (BTA), émis pour des durées de 13, 26 et 52 semaines, dont la valeur nominale est fixée à 1 million de francs CFA, et dont les intérêts sont précomptés ;
- les obligations du Trésor assimilables (OTA), émis pour des durées supérieures ou égales à deux ans, pour une valeur nominale de 10 000 francs CFA et dont les intérêts sont payables annuellement.

Les valeurs du Trésor émises sont dématérialisées et conservées par la cellule de règlement et de conservation des titres (CRCT), hébergée par la BEAC, qui en assure également la circulation et l'administration.

Entre 2015 et 2016, le montant total des émissions brutes par adjudication sur le marché régional a été multiplié par deux, atteignant 991,4 milliards.

En 2016, les Trésors tchadien et gabonais ont été les principaux émetteurs (respectivement 44,8 % et 29,7 % des émissions).

Cette forte hausse des émissions s'explique par l'accroissement des besoins de financement en relation avec la faiblesse des recettes pétrolières conjuguée à celle des recettes fiscales non pétrolières, globalement affectées par le recul de la demande intérieure. À fin 2016, le total des encours sur le marché régional a atteint 916,1 milliards, soit 2,1 % du PIB de la CEMAC. Ce ratio demeure toutefois très faible par rapport à la moyenne africaine (environ 15 % du PIB), les prêts bancaires demeurant la principale source de financement des États.

Émissions de titres publics par pays en 2016

(en milliards de francs CFA (XAF))

	Bons du Trésor	Obligations	Total
Cameroun	174,2	0,0	174,2
Centrafrique	19,0	0,0	19,0
Congo	0,0	0,0	0,0
Gabon	273,9	20,3	294,2
Guinée équatoriale	60,0	0,0	60,0
Tchad	269,7	174,4	444,1
Total CEMAC	796,8	194,7	991,4

Source : BEAC.

Le développement des marchés de titres de dette souveraine dans la CEMAC (marchés régionaux, BVMAC, DSX) nécessite d'accroître les capacités de gestion opérationnelle des Trésors nationaux, notamment, en matière de prévision et de gestion active de la trésorerie, d'ingénierie financière, de promotion des titres publics et de coordination des programmes d'émissions entre les États.

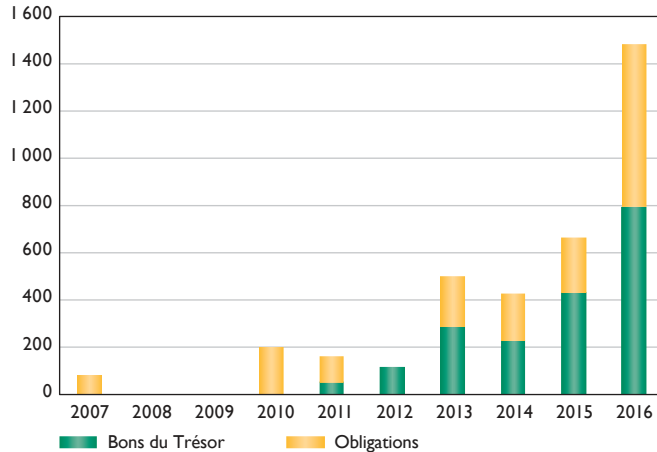
En l'absence d'investisseurs institutionnels, les marchés de titres publics de la CEMAC ont très peu de profondeur. La base des investisseurs est constituée essentiellement d'établissements bancaires résidents, avec un risque d'effet d'éviction sur le crédit au secteur privé. Il convient, donc, comme le note le FMI, de suivre avec vigilance l'évolution du risque souverain, ainsi que celle des risques macrofinanciers associés à la concentration des titres publics au sein des portefeuilles bancaires.

6 | L'INTÉGRATION RÉGIONALE

Instituée par le traité du 16 mars 1994, la CEMAC a pour vocation de compléter l'union monétaire préexistante par la constitution d'un espace économique unifié, fondé sur la construction progressive d'un marché unique, la convergence graduelle des politiques économiques et l'harmonisation de l'environnement juridique de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC). Lors du sommet de N'Djamena en avril 2007, les chefs d'État se sont prononcés en faveur de réformes destinées à refonder les institutions régionales. Une commission, composée d'un commissaire par État membre dont un président assisté d'un vice-président, tous deux désignés par la conférence des chefs d'État, a remplacé le secrétariat exécutif et ses pouvoirs ont été élargis.

Volume annuel des émissions de titres publics par adjudication et syndication

(en milliards de francs CFA (XAF))



Sources : BEAC, BVMAC, DSX ; calculs Banque de France.

La surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques est assurée par cette nouvelle commission. La directive du 3 août 2001 a fixé quatre critères et indicateurs macroéconomiques de convergence :

- le solde budgétaire de base rapporté au PIB doit être supérieur ou égal à zéro ;
- la dette publique rapportée au PIB ne doit pas excéder 70 % ;

2 Selon la formule : $SBR/PIB = SBG/PIB - REF \geq -1,5\%$

- les nouveaux arriérés, tant intérieurs qu'extérieurs, ne doivent pas être accumulés ;

- le taux d'inflation, en moyenne annuelle, ne doit pas excéder 3 %.

En 2014, une réflexion a été engagée concernant la redéfinition de ces critères de convergence. De nouveaux critères sont donc entrés en application à compter du 1^{er} janvier 2017. Le solde budgétaire global (SBG), dons compris (recettes globales dons compris – dépenses budgétaires), se substituera au déficit budgétaire de base. Afin de tenir compte de la dépendance de l'économie de la sous-région au pétrole, il sera assorti d'une règle d'épargne financière (REF) correspondant à 20 % des ressources

pétrolières (ajustées de la variation moyenne des prix du pétrole brut sur trois ans avec un coefficient de 80 %) qui permettra de calculer un solde budgétaire de référence (SBR) plafonné à 1,5 % du PIB². Les critères d'endettement et d'inflation ainsi que l'obligation de non accumulation d'arriérés internes ou externes seront maintenus.

Les ministres des Finances de la Zone franc, lors de leur réunion du 12 avril 2011 à N'Djamena, ont convenu de la nécessité de suivre l'évolution de la convergence réelle afin de favoriser l'accélération de l'intégration économique de la Zone franc.

Position indicative des États par rapport aux critères de la surveillance multilatérale (résultats au 31 décembre 2016)

Critères de surveillance (de premier rang)	Cameroun		Centrafrique		Congo		Gabon		Guinée équatoriale		Tchad	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Solde budgétaire de base positif ou nul	+	-	-	-	-	-	+	-	-	-	+	-
Solde budgétaire de référence $\geq -1,5\%$ (pour information)	-	-	+	+	-	-	+	-	-	+	+	+
Taux d'inflation annuel moyen $\leq 3\%$	+	+	+	-	+	-	+	+	+	+	-	+
Dette publique totale sur PIB nominal $\leq 70\%$	+	+	+	+	+	-	+	+	+	+	+	+
Variation arriérés ≤ 0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de critères respectés	3/4	2/4	2/4	1/4	2/4	0/4	3/4	2/4	2/4	2/4	2/4	2/4

Notes : + = respecté ; - = non respecté.

Source : Commission de la CEMAC.

Dans la CEMAC, **en 2016, la convergence s'est détériorée par rapport à 2015**. En raison de la chute des recettes pétrolières, le critère du déficit budgétaire de base n'a été respecté par aucun des six pays (alors que trois pays le respectaient l'année précédente). Si l'inflation de la zone dans son ensemble a diminué, le taux d'inflation du Congo est néanmoins ressorti au-dessus de la norme communautaire, en relation avec la hausse des loyers, les perturbations récurrentes sur le transport des marchandises par voie ferrée entre Pointe-Noire et Brazzaville et les pénuries de carburant observées dans la capitale. De même, en Centrafrique, le taux d'inflation s'est établi au-dessus de 3 %, compte tenu d'une offre toujours contrainte. Le taux d'endettement a augmenté de plus de 10 points de PIB en moyenne au cours des deux dernières années et le Congo a même largement dépassé le seuil de 70 %. Aucun pays ne respecte le critère de non-accumulation des arriérés.

En cas de non respect des critères de convergence par un État membre, celui-ci est censé transmettre, à la commission de la CEMAC, un programme pluriannuel devant lui permettre d'observer à nouveau ces critères. À ce jour, cependant, aucun État de la CEMAC n'a défini de programmes pluriannuels en rapport avec la commission. Le défaut de mise en œuvre des dispositifs prévus en cas d'infraction aux critères de convergence, tout comme l'absence d'horizon arrêté pour juger des progrès en la matière, illustrent les **fragilités du mécanisme de surveillance multilatérale au sein de la CEMAC qui se base, qui plus est, sur des données déclaratives**.

L'intégration régionale a également été confortée par l'adoption par le Conseil des ministres de la CEMAC, le 19 décembre 2011, d'un cadre harmonisé de gestion des finances publiques des États membres, comportant six directives révisées : code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques, lois de finances, règlement général de la comptabilité publique, nomenclature budgétaire et de l'État, plan comptable de l'État et tableau des opérations financières de l'État. Ces directives ont pour objectif un renforcement de l'efficacité de la dépense publique (passage d'une logique de moyens à une logique de résultats), une rénovation de la gestion publique par une responsabilisation des gestionnaires, notamment par une déconcentration des

ordonnancements, une amélioration de la transparence budgétaire, l'introduction de la pluriannualité dans les lois de finances par la programmation budgétaire et le renforcement des contrôles (interne, Cour des comptes, Parlement).

Une première tranche de directives devait être transposée en droit national au 1^{er} janvier 2014. Deux pays, le Cameroun et le Gabon, ont respecté cette échéance, avec notamment l'établissement de programmes budgétaires, tandis que trois pays ont engagé, mais sans les finaliser, les transpositions prévues (Congo, Tchad et République centrafricaine). Les retards observés dans le cas de la Guinée équatoriale sont liés, pour partie, à la traduction des directives en espagnol. Compte tenu de leur complexité, la transposition des autres directives et notamment la révision de certains dispositifs comptables, est prévue pour 2023 et 2025.

L'intégration régionale est également favorisée par les activités de la BDEAC, sise à Libreville. Créée par un accord signé le 3 décembre 1975 à Bangui par les chefs d'État du Cameroun, de la République centrafricaine, du Congo et du Gabon, cette institution est chargée de financer le développement des pays membres de la CEMAC et notamment le développement des infrastructures. Elle s'implique également, à travers le financement du secteur privé, dans les différents projets de diversification économique lancés dans les différents États membres et plus particulièrement dans le secteur agricole et la transformation du bois. Le capital de la BDEAC a été porté de 250 à 1 200 milliards en 2014 (la participation de la BEAC, actionnaire de référence, a évolué de 6 % à 33 % depuis 2010). De plus, en 2016, le plafond de refinancement de la BDEAC par la BEAC a été porté de 50 milliards à 150 milliards au titre de la ligne de crédit renouvelable dont elle dispose, cette ligne de crédit étant exclusivement réservée au refinancement des projets d'investissement des secteurs privé et public. Enfin, la BEAC a décidé de consentir des avances à la BDEAC par le biais d'un compte courant d'associé : ces avances visent à renforcer sa capacité d'intervention dans le financement des projets intégrateurs tant publics que privés de la CEMAC. Le compte courant d'associé sera alimenté par un versement annuel de 80 milliards pendant trois ans, soit un total de 240 milliards.

7 | LES PERSPECTIVES POUR 2017

Selon la BEAC, en 2017, l'activité économique rebondirait légèrement, avec une progression attendue du PIB réel de 0,8 % (0,7 % d'après les estimations du FMI de juin 2017), qui demeurerait toutefois significativement inférieure à la croissance démographique. Cette reprise serait tirée par les services du côté de l'offre, et par un rebond de la consommation privée du côté de la demande, tandis que le ralentissement des importations dû à la baisse de l'investissement permettrait une contribution positive de l'extérieur à la croissance. La consommation et l'investissement publics continueraient de se contracter compte tenu des politiques de consolidation budgétaire. Selon la BEAC le taux d'inflation ressortirait en légère hausse à 1,6 %, parallèlement au léger raffermissement de la croissance économique.

Dans ce contexte, la BEAC prévoit une réduction du déficit base engagements (dons compris), qui reviendrait de 7,6 % du PIB en 2016 à 2,6 % du PIB en 2017, en raison d'une hausse des recettes pétrolières (+ 9 %) induite par la remontée des cours des hydrocarbures, en dépit d'un nouveau recul de la production (-2,9 %), d'une progression des recettes non pétrolières (+ 6,9 %) grâce à une meilleure mobilisation fiscale (élargissement de l'assiette fiscale et suppression de certaines exonérations) et aux importants dons de la communauté financière internationale. Les dépenses budgétaires diminueraient substantiellement (- 9,3 %), en relation avec la chute des dépenses en capital (- 24,0 %), malgré la hausse des dépenses courantes de 0,5 % tirées notamment par les intérêts sur la dette intérieure (+ 62,7 %) et la dette extérieure (+ 3,2 %).

La revue des politiques communes de la CEMAC menée en 2017 par le FMI contient non seulement l'évaluation annuelle des politiques communes mais aussi des mesures spécifiques assurant la coordination des programmes nationaux, avec pour objectifs :

- l'amélioration du climat des affaires, le renforcement des systèmes bancaires et l'amélioration du cadre de surveillance régional. Le FMI rappelle, à juste titre, l'importance du renforcement des politiques communes liées aux programmes adoptés ou en cours de négociation ;
- l'impératif, pour les autorités nationales, d'assainir les finances publiques en adoptant rapidement les mesures d'ajustement budgétaires nécessaires, tout en préservant les dépenses en faveur des investissements les plus productifs, notamment en matière d'infrastructures, ainsi que les dépenses en capital humain, indispensables à la poursuite des objectifs de développement soutenable ;
- l'accélération souhaitable de la mise en œuvre du nouveau dispositif de surveillance multilatérale, y compris le volet institutionnel (renforcement des incitations au respect des normes, amélioration de la fiabilité et de la disponibilité des données, etc.) ;
- la mise en œuvre de réformes structurelles visant à accroître la stabilité financière de la CEMAC : instauration d'un mécanisme de résolution rapide des banques non systémiques en difficulté (2018), révision des règles du Fonds de garantie des dépôts en Afrique centrale (FOGADAC), renforcement de la supervision bancaire pour une application plus stricte des dispositifs existants ;
- la nécessité de mettre en œuvre des actions rapides et coordonnées au niveau de la sous-région en appui des programmes nationaux ; la définition du Programme des réformes économiques et financières de la CEMAC (Pref-CEMAC) constituant une première étape, notamment pour améliorer le climat des affaires (en dix ans, la Centrafrique, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad ont reculé au classement *Doing Business* de la Banque mondiale) et accroître le degré de diversification des économies.

ENCADRÉ 5

État des lieux des programmes du FMI dans la CEMAC

Accords entre le FMI et les pays de la zone CEMAC au 31 juillet 2017

(en million de DTS)

	Type d'accord	Mise en place	Expiration	Montant approuvé	Montant non décaissé
Cameroun	FEC ^{a)}	26/06/2017	26/06/2020	483,00	358,80
Centrafrique	FEC	20/07/2016	20/03/2019	94,69	57,94
Gabon	MEDC ^{b)}	19/06/2017	19/06/2020	464,40	392,97
Tchad	FEC	30/06/2017	30/06/2020	224,32	189,27

a) Facilité élargie de crédit.

b) Mécanisme élargi de crédit.

Source : FMI.

Quatre programmes du FMI ont été adoptés à ce stade par les pays de la CEMAC :

- le 19 juin 2017, le conseil d'administration du FMI a approuvé la demande de programme des autorités gabonaises sous la forme d'un mécanisme élargi de crédit (MEDC) à hauteur de 464,4 millions de droits de tirage spéciaux – DTS (215 % des quotes-parts) sur trois ans. Le Gabon est éligible à ce mécanisme en raison de son classement parmi les pays à revenu intermédiaire. L'objectif de ce programme est de réduire le déficit budgétaire de 6 points de PIB d'ici 2020. Ce programme vise à consolider les finances publiques, grâce à une meilleure mobilisation des recettes non pétrolières, une réduction des dépenses courantes et un apurement des arriérés intérieurs de l'État en trois à cinq ans. Le niveau des investissements publics devrait être stabilisé autour de celui attendu en 2016 ;

- le 26 juin 2017, le conseil d'administration du FMI a approuvé un accord de 483 millions de DTS (soit 175 % des quotes-parts) en faveur du Cameroun, au titre de la facilité élargie de crédit (FEC), pour accompagner le programme de réformes économiques et financières du pays. Le programme repose sur un ajustement budgétaire de 5 points de PIB en trois ans grâce, notamment, à une rationalisation des dépenses publiques, une sélection des projets d'investissement public les plus rentables et une meilleure mobilisation des ressources domestiques non pétrolières ;

- le 30 juin 2017, le conseil d'administration du FMI a approuvé la demande des autorités tchadiennes visant à annuler le programme signé en 2014, au bénéfice d'un nouveau programme construit sur la base d'une trajectoire d'ajustement budgétaire moins exigeante et de volumes de financement plus conséquents. À ce titre, les financements engagés sur trois ans par le FMI s'élèveront à 224,32 millions de DTS (soit 160 % des quote-parts). Il est en outre prévu que le plan de financement associé au programme mobilise des appuis budgétaires extérieurs s'élevant à 755 millions de dollars d'ici 2020 tout en s'appuyant sur une restructuration de la dette vis-à-vis de l'entreprise de négoce Glencore. D'ici 2020, l'ajustement budgétaire ciblé par le nouveau programme est de l'ordre de 4 points de PIB ;

- le 20 juillet 2016, le conseil d'administration du FMI a approuvé l'octroi d'une FEC de 83,6 millions de DTS à la Centrafrique, à l'appui de la mise en œuvre d'un programme de réformes triennal, visant notamment la reconstruction et le renforcement des administrations fiscale et douanière pour une mobilisation accrue des ressources intérieures. Le 17 juillet 2017, le conseil d'administration du FMI a approuvé l'augmentation du niveau d'accès aux ressources du Fonds à hauteur de 11,14 millions de DTS (soit 62,5 % des quotes-parts). Cet accroissement devrait permettre une accélération de l'apurement des arriérés de l'État vis-à-vis des petites et moyennes entreprises.

ENCADRÉ 6

La politique monétaire dans la CEMAC : cadre institutionnel, objectifs et instruments

La convention régissant l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC) et les statuts de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) confient à la Banque centrale de l'Union, outre le privilège exclusif d'émettre la monnaie unique, les pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de la politique monétaire, avec le concours, à l'échelon national, des comités monétaires et financiers.

Afin de renforcer la gouvernance de la BEAC, le Comité ministériel de l'UMAC, après avis conforme du conseil d'administration de la banque centrale, a adopté successivement deux réformes des statuts : en septembre 2007 et en octobre 2010. Les statuts affirment l'indépendance de la BEAC, en interdisant que lui soit imposée toute obligation ou contrôle autre que ceux définis dans ses statuts ou dans la Convention de l'UMAC. Ils attribuent au président en exercice du Comité ministériel de l'UMAC la présidence du conseil d'administration de la BEAC. En outre, le gouverneur est dorénavant choisi au sein d'une liste de trois candidats présentés par l'État attributaire du poste. Celui-ci est désigné suivant le principe de rotation, par ordre alphabétique des États membres. Il en est de même pour les cinq autres membres du gouvernement de la banque (vice-gouverneur, secrétaire général et trois directeurs généraux), au sein duquel le processus décisionnel est collégial.

Un Comité de politique monétaire (CPM), chargé de définir la stratégie, les objectifs et les instruments en matière de politique monétaire et de gestion des réserves de change, a été institué en septembre 2007, dans le cadre de la révision du Traité de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), de la convention régissant l'UMAC et des statuts de la BEAC. Présidé par le gouverneur de la BEAC, le CPM comprend quatorze membres délibérants, à raison de deux par État membre et de deux pour la France. Dans le cadre des exercices de programmation monétaire, le CPM fixe en outre, pour chaque État de la zone d'émission et sur proposition des comités monétaires et financiers nationaux, des objectifs indicatifs d'avoirs extérieurs nets, de croissance des crédits à l'économie et de la masse monétaire (M2). De plus, le CPM détermine, sur proposition des comités monétaires et financiers nationaux, un plafond de refinancement des banques en cohérence avec ces objectifs indicatifs et les prévisions macroéconomiques. Ses délibérations sont suivies d'une conférence et d'un communiqué de presse, mais ne font pas l'objet d'un compte rendu.

I | Les objectifs

L'objectif final de la politique monétaire est défini par l'article 21 de la convention régissant l'UMAC : « L'objectif de la BEAC est de garantir la stabilité de la monnaie. Sans préjudice de cet objectif, la BEAC apporte son soutien aux politiques économiques générales élaborées dans les États membres de l'Union monétaire. » Si aucun objectif explicite d'inflation n'est retenu dans les statuts de la BEAC, le dispositif de surveillance multilatérale inclut un critère de convergence de premier rang relatif à l'inflation. Selon ce dispositif, la progression des prix dans les pays membres de la CEMAC doit être inférieure à 3 % en moyenne annuelle. La politique monétaire a également un objectif de stabilité externe de la monnaie : le maintien d'un taux de change fixe du franc CFA (XAF) vis-à-vis de l'euro, en cohérence avec la Convention de coopération monétaire avec la France.

Les statuts de la BEAC, en cohérence avec la convention monétaire signée avec la France, précisent, par ailleurs, l'objectif intermédiaire de la politique monétaire. L'article 11 indique qu'au cas où la position d'un État est débitrice au Compte d'opérations, le gouverneur saisit le Comité ministériel de l'Union monétaire, ainsi que l'État concerné, aux fins d'arrêter des mesures de redressement rapide.

Lorsque le rapport entre l'encours moyen des avoirs extérieurs de la BEAC et l'encours moyen de ses engagements à vue devient inférieur à 20 % au cours de trois mois consécutifs, les plafonds de refinancement des banques sont réduits :

- de 20 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position débitrice en compte d'opérations ;
- de 10 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position créditrice en compte d'opérations mais d'un montant inférieur à 15 % de la circulation fiduciaire.

.../...

Le 1^{er} juillet 2017, le CPM a fixé, comme seuil cible des réserves de change, le niveau requis pour couvrir trois mois d'importations de biens et de services, ainsi que trois mois de service de la dette publique extérieure.

2| Les instruments

La BEAC dispose de trois types d'instruments : les plafonds de refinancement des banques, les réserves obligatoires et les taux d'intérêt.

Les plafonds de refinancement des banques

Le refinancement des banques s'effectue à travers deux guichets :

- le guichet A, par appels d'offres à l'initiative de la BEAC, généralement pour une durée de 7 jours (ce mécanisme est aussi utilisé pour les retraits de liquidité sous forme d'appels d'offres « négatifs »), et par prises en pension à l'initiative des banques, pour une durée de 2 à 7 jours ;
- le guichet B, auprès duquel sont refinancés les crédits à moyen terme pour le financement d'investissement productif d'une durée maximum de 7 ans, ayant bénéficié d'un accord de classement de la BEAC.

Le CPM fixe, sur proposition des comités monétaires et financiers nationaux, qui se réunissent trois fois par an, les plafonds de refinancement par pays.

Lorsque le taux de couverture extérieure de la monnaie pour l'ensemble de la zone d'émission est supérieur au plancher statutaire de 20 %, les plafonds de refinancement sont indicatifs. En revanche, lorsque le taux de couverture extérieure est inférieur à 20 %, les objectifs de refinancement deviennent des plafonds impératifs.

Les réserves obligatoires

Depuis 2001, sur décision du gouverneur de la BEAC agissant par délégation du conseil d'administration, les banques de la zone d'émission sont soumises à la constitution de réserves obligatoires. Cette décision a été motivée par la nécessité de contribuer à résorber la forte liquidité bancaire et à renforcer l'efficacité de la politique monétaire. Dans ce cadre, les banques sont contraintes de conserver, sur des comptes rémunérés tenus par la BEAC, des réserves assises sur une partie de leur passif (dépôts clientèles). Seules sont concernées les banques qui collectent des dépôts et disposent d'un compte courant auprès de la BEAC, les établissements financiers et les institutions financières publiques en étant dispensés.

Les coefficients de réserves obligatoires sont fixés et modifiés par le CPM, dans les mêmes conditions que les taux d'intervention de la banque centrale, en fonction de l'évolution de la conjoncture économique interne et externe.

De 2002 à 2017, les coefficients de réserves obligatoires ont été appliqués de façon différenciée selon les pays, du fait des disparités constatées en matière de liquidité bancaire entre les États membres, conséquences de la très faible intégration du marché interbancaire.

En mars 2017, le CPM a adopté un nouveau système de réserves obligatoires prévoyant un traitement uniformisé des banques. Le dispositif est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2017.

Les taux d'intérêt

Le CPM fixe quatre taux directeurs :

- le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO), taux de refinancement des établissements de crédit qui y soumissionnent, pour une durée de 7 jours ;

.../...

- le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP), égal au TIAO majoré de 150 à 350 points de base ;
- le taux de pénalité aux banques (TPB), taux appliqué au découvert des établissements de crédit sur leur compte auprès de la BEAC ;
- le taux d'intérêt sur les placements (TISP) des établissements de crédit effectués dans le cadre des appels d'offres « négatifs » (retraits de liquidités), procédure instaurée en janvier 1996 ; ce taux varie selon les échéances (à 7, 28 et 84 jours).

Le CPM détermine également la rémunération des dépôts des organismes publics auprès de la BEAC. Dans ce domaine, une nouvelle politique a été adoptée en mars 2006 et révisée en juillet 2008, dont l'objectif est de concilier l'obligation de centralisation des avoirs extérieurs avec une meilleure rémunération de l'épargne à long terme des États. Elle s'est traduite par l'instauration de trois taux différents pour les placements publics :

- le taux d'intérêt sur placement public au titre du Fonds de réserve pour les générations futures (TISPP0) pour des dépôts d'une maturité de 5 ans ;
- le taux d'intérêt sur placement public au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1) pour des dépôts d'une maturité de 6 mois ;
- le taux d'intérêt sur placement public au titre des dépôts spéciaux classiques (TISPP2) pour des dépôts d'une maturité d'1 mois.

Par ailleurs, le CPM fixe aussi, en vertu de l'article 17 des statuts, le taux des avances directes aux Trésors nationaux, lequel correspond au principal taux de refinancement des établissements de crédit (TIAO).

Enfin, le taux créditeur minimum (TCM), qui s'applique aux dépôts d'épargne ou sur livrets inférieurs à 5 millions, reste un taux réglementé par la BEAC.

3| Les avances aux États

L'article 18 des statuts de la BEAC précise que le montant total des créances détenues sur les États membres par la banque centrale, hors refinancement des établissements de crédit (avances directes), ne peut dépasser un montant égal à 20 % des recettes budgétaires ordinaires fongibles, d'origine nationale, constatées au cours de l'exercice précédent. En juin 2009, le CPM a décidé de geler ces plafonds d'avances de la banque centrale aux Trésors nationaux, sur la base des recettes budgétaires de l'exercice 2008, à date d'effet du 30 juin 2009. À la suite des premières émissions de titres publics, par le Cameroun fin 2011, le CPM a adopté une résolution prévoyant l'apurement progressif sur dix ans des avances consenties aux États à compter du 31 décembre 2012.

L'article 18 des statuts précise également que les créances de la banque centrale adossées à des effets et valeurs émis et garantis par le Trésor public, les collectivités locales ou tout autre organisme public de chacun des États membres de la CEMAC, ne peuvent dépasser une limite fixée par le CPM. Lors de sa séance du 22 mars 2013, le CPM a décidé de fixer la limite globale des avances directes aux États et des concours aux établissements de crédit, sur la base des effets publics déposés en garantie, à 35 % des recettes budgétaires nationales constatées au cours de l'exercice écoulé.

Face aux difficultés budgétaires rencontrées par les États, plusieurs décisions adaptant les dispositions relatives aux avances statutaires ont été prises en 2014 et 2015 :

- le 18 décembre 2014, le CPM a suspendu le processus de la réduction annuelle de 10 % des plafonds, ceux-ci étant en outre ramenés aux niveaux fixés pour 2013 ;

.../...

• le 7 août 2015, le conseil d'administration de la BEAC a établi le plafond des avances statutaires de l'exercice 2015 à 20 % des recettes budgétaires de l'exercice 2014, sauf pour la République centrafricaine (RCA), dont le plafond est calculé sur la base des recettes budgétaires de l'exercice 2008 ;

• le 28 septembre 2015, le conseil d'administration de la BEAC a, au regard de la situation de sécurité dans la zone, ouvert aux États la possibilité d'obtenir des avances exceptionnelles décidées au cas par cas par le Conseil. Ces avances, dont seuls peuvent bénéficier les pays ayant signé un programme avec le FMI au cours des exercices 2015 et 2016, sont limitées à 50 % du plafond des avances statutaires.

Le 22 mars 2017, le CPM a confirmé le gel des plafonds d'avances aux niveaux fixés en août 2015 et a décidé l'ouverture de discussions avec les États membres pour arrêter des plans de remboursement annuels dans un délai maximum de dix ans, à compter du 31 décembre 2018.

ENCADRÉ 7

Synthèse du rapport du groupe de travail sur l'intégration et le développement des marchés du crédit bancaire en Zone franc

(présentée lors de la réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales de la Zone franc, à Paris, le 30 septembre 2016)

La restructuration des systèmes bancaires intervenue à la suite des crises bancaires des années 1980-1990 a permis de restaurer la solvabilité, la liquidité et la rentabilité des établissements de crédit des pays africains de la Zone franc (PAZF). En dépit de ces acquis et de la progression du financement intermédié au cours des deux dernières décennies, **les marchés du crédit des PAZF demeurent très peu dynamiques comparativement aux autres places bancaires africaines**. Ainsi, le ratio des crédits bancaires au secteur privé non financier sur le PIB, qui traduit la profondeur financière, s'est situé en moyenne au cours de la période 2004-2014 à 16 % dans les pays de la Zone franc (22 % en UEMOA, 11 % dans la CEMAC et 23 % aux Comores), contre 28,9 % en Afrique subsaharienne. Ce constat est également valable en termes d'accès aux services financiers, la bancarisation touchant, en 2014, quelque 15 % seulement de la population en UEMOA et dans la CEMAC (mais 31 % aux Comores). De plus, si les institutions de microfinance ont développé une offre de crédit adaptée aux populations pauvres et aux très petites entreprises, l'accès au crédit bancaire demeure fortement axé, outre l'État et les entreprises publiques, sur les entreprises les plus importantes et les plus engagées dans le commerce extérieur.

Malgré l'émergence de groupes bancaires régionaux, **les opérations transfrontalières de crédit bancaire à l'intérieur de chaque Union restent marginales**, traduisant une intégration limitée des marchés du crédit dans les PAZF. À fin 2015, dans la CEMAC, les crédits transfrontaliers au sein de la Communauté représentaient seulement 6 % du total des crédits à l'économie, en UEMOA les financements bancaires transfrontaliers au sein de l'Union étaient estimés à environ 1 % du total des crédits à l'économie, et enfin il n'existe aucune interaction entre le marché du crédit comorien et les autres pays de la Zone franc.

Au regard de la taille modeste des marchés du crédit bancaire des PAZF, leur consolidation par le biais d'une intégration approfondie pourrait permettre de satisfaire les importants besoins de financement et de créer un puissant vecteur de développement économique.

Les principaux obstacles à l'expansion du crédit bancaire dans les PAZF relèvent aussi bien de l'offre et de la demande de crédit que des faiblesses structurelles des économies de ces pays.

Du côté de l'offre, les freins au développement du crédit se rapportent à :

- l'asymétrie et l'insuffisance d'informations financières et économiques, renforcées par la faible utilisation des plateformes de diffusion d'informations financières, l'absence de bureau de crédit dans la CEMAC et aux Comores, ainsi que sa lente entrée en activité dans l'UEMOA, l'utilisation insuffisante et le faible taux de déclaration des autres centrales d'informations disponibles ou en cours d'implémentation (centrales des bilans, des incidents de paiement et des risques bancaires) ou le degré limité de partage des informations sur la qualité des crédits, comme l'illustre la faiblesse de l'indice sur la profondeur de l'information sur le crédit établi par la Banque mondiale (inférieur à 2 dans les PAZF, contre 6 au Maroc ou 7 en Afrique du Sud) ;
- l'étroitesse et la faible profondeur du système financier, qui limitent les possibilités de mobilisation de ressources longues par les établissements de crédit ;
- la faible diversification des produits financiers (le crédit-bail, par exemple, est très peu développé) ;

.../...

- l'insuffisance des capacités opérationnelles des établissements de crédit qui, pour la plupart, ne possèdent pas de services dédiés aux PME/PMI ou au secteur agricole ;
- l'atonie du marché interbancaire qui restreint les possibilités de refinancement des banques et, in fine, leur capacité à couvrir les besoins de financement importants des économies ;
- la structure inadaptée des ressources des établissements de crédit, en majorité constituées de dépôts à vue (79 % des dépôts bancaires dans la CEMAC, 54 % en UEMOA et 55 % aux Comores), qui contraint les banques à concentrer leurs emplois sur les engagements à court terme, moins risqués, au détriment des crédits à moyen et long terme ;
- la faiblesse des fonds propres des banques (ils représentent en moyenne 9 % du total des ressources dans la CEMAC, 10,9 % en UEMOA et 15,1 % aux Comores).

Du côté de la demande, les facteurs qui limitent l'expansion des marchés du crédit sont relatifs notamment :

- à la qualité peu satisfaisante des dossiers de crédit (absence ou caractère peu fiable des états financiers, absence de tests de sensibilité dans les projections financières) ;
- aux conditions contraignantes d'accès au crédit bancaire (apport personnel, importantes garanties) ;
- à la faible culture financière des agents économiques corrélativement à l'importance du secteur informel dont le manque de transparence financière ne favorise pas son insertion dans les circuits bancaires.

S'agissant des faiblesses structurelles, celle de l'environnement des affaires liée au climat d'incertitude économique et d'instabilité sociopolitique, dans lequel se déroule l'activité économique dans certains PAZF, représente une source d'inquiétude majeure. Couplée aux difficultés de réalisation des garanties, cette situation, préjudiciable à l'essor de l'initiative privée et des activités économiques, restreint la capacité de conception de plans d'investissement fiables à moyen et long terme, avec une incidence négative sur la demande et la distribution de crédits bancaires.

Au regard de la taille modeste des marchés du crédit bancaire des pays de la Zone franc, leur consolidation par le biais d'une intégration approfondie pourrait permettre de satisfaire d'importants besoins de financement et de créer un puissant vecteur de développement économique.

L'intégration des marchés du crédit bancaire dans la Zone franc peut être définie comme un processus de renforcement des interactions entre les marchés du crédit bancaire nationaux, intervenant tant au niveau régional que global, à travers la création d'un espace financier élargi offrant davantage d'opportunités de financement et de placement bancaires. Ainsi, un marché bancaire intégré se fonde sur les principes essentiels d'une économie de marché ouverte assurant :

- la libre concurrence et l'égalité de traitement entre les prestataires de services bancaires ;
- la liberté pour l'ensemble des acteurs économiques (institutions financières, investisseurs, entrepreneurs, intermédiaires financiers, etc.) d'étendre leurs activités au-delà des frontières nationales ;
- l'harmonisation des règles, des normes et des procédures efficaces de régulation et de supervision qui garantissent l'attractivité, l'innovation et la compétitivité ;
- l'allègement du contrôle des changes entre les deux unions monétaires.

.../...

À travers l'accroissement de la taille critique du marché et le développement des infrastructures financières, l'intégration régionale des marchés du crédit favorise un développement plus rapide des financements bancaires et des gains macroéconomiques importants en permettant de bénéficier des économies d'échelle et de l'augmentation de la concurrence. En outre, l'intégration des marchés du crédit bancaire constitue un facteur de développement économique, notamment par la réduction des coûts du crédit bancaire et l'accroissement de l'offre de financements disponibles qu'elle peut induire. Dans des pays particulièrement vulnérables aux fluctuations des prix des matières premières, à l'instar des pays de la Zone franc, le développement et l'intégration du crédit bancaire peuvent participer à la stabilisation de l'activité économique, via le lissage de la consommation et de l'investissement au cours du cycle économique.

Il convient cependant de relever que l'intégration régionale et le développement des crédits bancaires vont également de pair avec une augmentation des risques liés à la qualité et au degré de concentration des portefeuilles de crédit. Par conséquent, ce processus doit être accompagné par une adaptation de la supervision bancaire, afin de renforcer la résilience des systèmes bancaires face aux chocs exogènes, que l'intégration régionale peut contribuer à diffuser. Outre une supervision efficace de la qualité du crédit, le développement et l'intégration régionale des marchés du crédit bancaire, supposent au plan macroéconomique, que des instruments de suivi et de gestion des risques de contagion soient mis en place ou renforcés.

Les contraintes à l'intégration du marché du crédit dans la Zone franc sont essentiellement liées :

- à l'absence d'interconnexion entre les infrastructures financières (absence d'interconnexion des systèmes de paiement, cloisonnement des systèmes d'information sur les emprunteurs) ;
- au faible niveau d'intégration réelle des PAZF : la part du commerce intracommunautaire dans le total du commerce des États membres est estimée à 3,3 % dans la CEMAC et 10,3 % dans l'UEMOA ; les exportations de l'UEMOA vers la CEMAC durant la période 2002 à 2013 représentent en moyenne 3 % du total de ses exportations ; les exportations des Comores à destination des PAZF représentent seulement 0,04 % du total des exportations de ce pays, tandis que les importations en provenance des pays de la Zone franc atteignent à peine 0,1 % du total des importations des Comores ;
- à l'absence d'harmonisation des réglementations de change, bancaire et prudentielle.

Compte tenu des obstacles évoqués, les principaux défis pour soutenir le développement et l'intégration du crédit bancaire dans les PAZF concernent :

- le renforcement des infrastructures d'information et de formation financières ;
- l'approfondissement des marchés monétaires et financiers ;
- l'harmonisation des pratiques et des dispositions réglementaires ;
- le renforcement de la coopération en matière de supervision bancaire et de surveillance macroprudentielle ;
- l'amélioration de l'environnement des affaires et de l'accès aux services financiers.

Le renforcement des infrastructures d'information financière constitue un défi majeur. Les initiatives entreprises pour la promotion des bureaux d'information sur le crédit, le développement des plateformes modernes de diffusion des informations financières et la promotion des centres agréés de gestion devraient être accélérées afin de réduire les asymétries d'information et favoriser un meilleur accès au crédit bancaire dans les PAZF. Par ailleurs, l'interconnexion des systèmes de paiement des PAZF pourrait favoriser une intensification et une meilleure traçabilité des transactions, à moindre coût, dans un environnement technique et juridique sécurisé.

.../...

Les dispositions légales en matière de supervision bancaire et de politique monétaire devraient également être harmonisées et complétées afin de limiter les risques d'arbitrage réglementaire et les distorsions entre intervenants financiers. Aussi, le renforcement de la coopération en matière de supervision transfrontière et de surveillance macroprudentielle s'avère-t-il nécessaire pour atténuer les risques de contagion liés à une accélération de l'intégration des marchés du crédit.

Les autres actions à mettre en œuvre sont relatives à l'amélioration de l'accès aux services financiers à travers, d'une part, l'instauration d'un cadre juridique et réglementaire propice à la diversification des instruments financiers en vue de moderniser et approfondir le système financier et, d'autre part, le développement d'institutions financières spécialisées. Un accent devra également être mis sur la vulgarisation des produits de la monétique et du mobile banking.

Enfin, le développement et l'intégration des marchés du crédit bancaire sont indissociables de la stabilité sociopolitique, d'un cadre macroéconomique sain et d'un climat des affaires incitatif à l'investissement, soutenus par une volonté politique ferme. La réussite de cet important processus nécessite la participation active de toutes les parties concernées, à savoir les États, les banques centrales et superviseurs bancaires, les institutions communautaires (banques de développement régionales et commissions régionales), sans oublier les établissements de crédit et de microfinance.

ANNEXE

Zone CEMAC – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Ressources	67 196,1	71 761,3	65 524,7	62 016,2
PIB nominal	48 670,6	50 606,2	45 446,0	44 501,8
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>16 217,0</i>	<i>15 645,2</i>	<i>9 476,9</i>	<i>7 360,6</i>
Importations de biens et services	18 525,5	21 155,1	20 078,7	17 514,4
Biens	11 293,1	13 359,6	12 576,0	10 635,9
Services	7 232,4	7 795,5	7 502,7	6 878,6
Emplois	67 196,1	71 761,3	65 524,7	62 016,2
Consommation finale	31 259,8	35 525,5	36 804,9	36 157,9
Publique	6 760,8	7 058,6	6 961,4	7 483,7
Privée	24 499,0	28 467,0	29 843,6	28 674,2
Formation brute de capital fixe ^{b)}	14 557,1	15 494,3	14 020,0	13 825,7
Publique	5 805,1	5 689,0	3 632,7	2 768,5
Privée	8 714,8	9 745,8	10 399,0	11 083,2
Exportations de biens et services	21 379,2	20 741,5	14 699,9	12 032,6
Biens	19 654,0	18 828,0	12 791,0	10 018,5
Services	1 725,2	1 913,5	1 908,9	2 014,1
Épargne intérieure brute	17 410,8	15 080,7	8 641,1	8 343,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	2 853,7	- 413,6	- 5 378,9	- 5 481,8
Revenus des facteurs	- 4 688,9	- 4 292,1	- 2 675,5	- 2 417,1
Épargne intérieure nette	12 721,9	10 788,6	5 965,6	5 926,8
Taux d'investissement (en % du PIB)	29,9	30,6	30,8	31,1
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	2,3	4,7	1,6	0,2
Déflateur du PIB	- 1,7	- 0,7	- 11,6	- 2,2
Prix à la consommation, en moyenne	2,1	2,9	2,2	1,2
Prix à la consommation, en glissement	2,0	3,2	1,6	- 0,9

a) Chiffre provisoires.

b) Y compris variations de stocks.

Source : BEAC.

Zone CEMAC – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Recettes totales	12 501,3	12 295,4	9 709,1	7 688,9
Recettes budgétaires	12 315,1	11 971,4	9 468,3	7 370,6
Recettes pétrolières	7 567,2	6 489,3	3 841,4	2 298,6
dont impôt sur les sociétés et redevance	2 842,4	2 392,8	1 827,0	994,5
Recettes non pétrolières	4 747,9	5 482,1	5 626,9	5 072,0
dont recettes non fiscales	290,2	382,5	472,6	491,5
Dons extérieurs (dont annulations PPTE et IADM)	186,2	324,0	240,8	318,3
Dépenses totales et prêts nets	13 343,2	13 647,7	11 358,6	11 067,5
Dépenses courantes	6 650,7	6 688,2	6 736,9	6 963,7
Salaires	2 068,6	2 393,7	2 470,1	2 531,8
Intérêts	310,3	311,6	371,8	620,7
Intérêts sur la dette intérieure	57,5	91,8	111,8	193,4
Intérêts sur la dette extérieure	252,8	219,8	260,0	427,3
Autres dépenses courantes	4 271,8	3 982,9	3 895,0	3 811,2
Dépenses en capital	6 732,2	6 901,9	4 578,1	4 077,8
Dépenses budgétaires	5 275,8	5 469,0	3 553,9	2 851,5
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	1 456,4	1 432,9	1 024,2	1 226,3
Dépenses de restructuration	- 39,7	57,6	43,6	26,0
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{b)}	681,1	- 23,6	- 606,1	- 2 043,3
Solde base engagements (dons compris) ^{c)}	- 841,9	- 1 352,3	- 1 649,5	- 3 378,6
Arriérés	- 557,0	- 456,9	- 412,7	- 200,0
Arriérés intérieurs	- 563,2	- 474,5	- 376,6	- 309,3
Arriérés extérieurs	6,2	17,6	- 36,0	109,3
Solde base caisse ^{d)}	- 1 398,9	- 1 809,3	- 2 062,2	- 3 578,6
Financement	1 398,9	1 809,3	2 062,2	3 578,6
Financement intérieur	- 131,4	437,7	898,4	3 533,6
Bancaire	- 222,5	1 017,7	1 685,8	2 235,3
Non bancaire	91,1	- 580,0	- 787,5	1 298,3
Financement extérieur	1 530,3	1 371,6	1 163,8	45,0
Tirages sur emprunts	2 477,9	2 173,4	1 826,8	1 438,1
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 1 014,0	- 829,8	- 1 396,3	- 1 423,1
Réaménagement de la dette extérieure	66,4	28,0	733,3	30,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	25,3	23,7	20,8	16,6
Recettes pétrolières	15,5	12,8	8,5	5,2
Dépenses courantes	13,7	13,2	14,8	15,6
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	0,9	- 0,5	- 1,9	- 5,6
base engagements (dons compris) ^{c)}	- 1,7	- 2,7	- 3,6	- 7,6
base engagements (hors dons)	- 2,1	- 3,3	- 4,2	- 8,3
base caisse ^{d)}	- 2,9	- 3,6	- 4,5	- 8,0

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Source : BEAC.

Zone CEMAC – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Transactions courantes	- 1 028,3	- 3 645,8	- 6 800,4	- 6 705,1
Balance des biens	9 182,7	6 454,0	1 366,9	479,3
Exportations de biens FOB	20 505,0	19 640,7	13 488,9	10 726,5
Importations de biens FOB	- 11 322,3	- 13 186,7	- 12 122,0	- 10 247,2
Balance des services	- 5 481,9	- 5 898,3	- 5 593,7	- 4 864,6
Fret et assurance	- 1 695,5	- 1 984,1	- 1 879,7	- 1 564,2
Voyages et séjours	- 793,1	- 648,9	- 591,5	- 590,0
Services officiels	98,9	77,6	136,5	155,1
Autres services privés	- 2 705,0	- 3 049,4	- 2 797,3	- 2 401,1
Autres transports et autres assurances	- 387,2	- 293,5	- 461,7	- 464,4
Balance des revenus	- 4 681,7	- 4 289,3	- 2 669,5	- 2 420,1
Rémunération des salariés	- 85,1	- 87,3	- 72,8	- 54,2
Revenus des investissements	- 4 596,6	- 4 202,0	- 2 596,7	- 2 365,9
<i>dont intérêts de la dette extérieure publique</i>	<i>- 252,8</i>	<i>- 219,8</i>	<i>- 260,0</i>	<i>- 495,8</i>
<i>intérêts de la dette extérieure privée</i>	<i>- 4 425,7</i>	<i>- 4 054,7</i>	<i>- 2 453,9</i>	<i>- 1 958,9</i>
Balance des transferts courants	- 47,4	87,8	95,9	100,3
Secteur privé	- 41,8	89,4	150,1	73,6
Secteur public	- 5,6	- 1,6	- 54,2	26,7
Compte de capital et d'opérations financières	1 288,7	4 701,0	2 642,3	2 890,4
Compte de capital (net) ^{b)}	167,9	268,4	620,4	179,8
Publics	126,7	224,1	621,5	178,9
Privés	41,2	44,3	- 1,1	0,9
Compte d'opérations financières (net) ^{b)}	1 120,8	4 432,6	2 021,9	2 710,6
Investissements directs	2 101,7	4 252,6	3 802,5	3 013,9
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>506,7</i>	<i>1 632,4</i>	<i>1 617,2</i>	<i>1 589,6</i>
Investissements de portefeuille	- 52,7	- 42,2	414,3	- 39,3
Autres investissements	- 928,2	222,2	- 2 194,9	- 264,0
Erreurs et omissions	- 408,6	- 1 512,0	1 058,0	658,5
Solde global	- 148,2	- 456,8	- 3 100,1	- 3 156,2
Financement	148,2	456,8	3 100,1	3 156,2
Variation des réserves officielles (le signe « - » correspond à une hausse)	75,7	411,3	2 402,9	3 016,9
Financements exceptionnels	72,5	45,5	697,2	139,3
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	6,2	17,5	- 36,1	106,7
Allègements et annulations de dettes	66,4	28,0	733,3	30,0

a) Chiffres provisoires.

b) Le compte de capital (entrées de capitaux) et d'opérations financières (amortissements de la dette) enregistré, en cohérence avec les traitements adoptés par le FMI, les annulations de dettes réalisées au titre des initiatives PPTe et IADM. Pour le détail des réaménagements, on pourra se reporter aux rapports annuels 2006 et 2007.

Source : BEAC.

Zone CEMAC – Taux d'intervention de la BEAC

(en %)

	Taux des appels d'offres	Taux des prises en pension	Taux de pénalité des banques	Taux des avances aux Trésors	Taux de pénalité aux Trésors	Taux de rémunération des réserves obligatoires	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 7 jours	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 28 jours	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 84 jours
	(TIAO)	(TIPP)	(TPB)				(TISP)	(TISP)	(TISP)
14 janvier 2000	7,30	9,30	15,00	7,30	10,50		3,25	3,3100	3,380
25 mai 2000	7,00	9,00	15,00	7,00	10,50		3,30	3,3600	3,430
13 septembre 2000	7,00	9,00	15,00	7,00	10,50		3,60	3,6600	3,730
6 septembre 2001	6,50	8,50	15,00	6,50	10,50	1,20	3,60	3,6600	3,730
7 janvier 2002	6,50	8,50	15,00	6,50	10,50	1,10	3,40	3,4600	3,530
11 avril 2002	6,35	8,35	15,00	6,35	10,50	1,10	3,00	3,0600	3,130
18 décembre 2002	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,80	2,70	2,7625	2,825
11 mars 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,70	2,7625	2,825
2 avril 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,60	2,6625	2,725
9 mai 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,50	2,5625	2,625
18 juin 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,20	2,2625	2,325
28 juillet 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,05	2,1125	2,175
3 novembre 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	1,95	2,0125	2,075
2 décembre 2003	6,00	7,80	15,00	6,00	10,00	0,70	1,95	2,0125	2,075
1er juillet 2004	6,00	7,80	15,00	6,00	10,00	0,55	1,95	2,0125	2,075
20 janvier 2005	5,75	7,50	15,00	5,75	10,00	0,40	1,70	1,7625	1,825
16 septembre 2005	5,50	7,25	15,00	5,50	10,00	0,40	1,60	1,6625	1,725
11 décembre 2006	5,25	7,00	12,00	5,25	10,00	0,30	1,65	1,7125	1,775
13 mars 2007	5,25	7,00	12,00	5,25	10,00	0,35	1,70	1,7625	1,825
14 juin 2007	5,25	7,00	12,00	5,25	10,00	0,35	1,95	2,0125	2,075
3 juillet 2008	5,50	7,25	12,00	5,50	10,00	0,50	2,20	2,2625	2,325
23 octobre 2008	5,50	7,25	12,00	5,50	10,00	0,15	2,20	2,2625	2,325
18 décembre 2008	4,75	6,50	12,00	4,75	10,00	0,15	1,30	1,3625	1,425
26 mars 2009	4,50	6,25	12,00	4,50	10,00	0,10	1,00	1,0625	1,125
2 juillet 2009	4,25	6,00	10,00	4,25	10,00	0,05	0,85	0,9125	0,975
29 juillet 2010	4,00	5,75	10,00	4,00	10,00	0,05	0,60	0,6625	0,725
30 juillet 2012	4,00	5,75	10,00	4,00	10,00	0,05	0,35	0,4125	0,475
22 juillet 2013	3,50	5,25	10,00	3,50	10,00	0,05	0,10	0,1625	0,225
31 octobre 2013	3,25	5,00	10,00	3,25	10,00	0,05	0,10	0,1625	0,225
19 décembre 2013	3,25	5,00	10,00	3,25	10,00	0,05	0,00	0,0625	0,125
8 juillet 2014	2,95	4,70	10,00	2,95	10,00	0,05	0,00	0,0625	0,125
9 juillet 2015	2,95	4,70	10,00	2,95	10,00	0,05	0,00	0,0625	0,125
22 mars 2017	2,95	4,20	10,00	2,45	10,00	0,05	0,00	0,0625	0,125
11 juillet 2017	2,95	4,20	7,00	2,45	10,00	0,05	0,00	0,0625	0,125

Source : BEAC.

Zone CEMAC – Évolution par État des principales contreparties de la masse monétaire ^{a)}

(en millions de francs CFA (XAF))

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	Tchad	BEAC Services centraux	CEMAC
Avoirs extérieurs nets								
2013	1 551 173	8 565	3 000 389	1 420 122	2 382 216	532 768	313 914	8 710 695
2014	1 668 554	51 698	2 767 644	1 303 754	1 629 105	522 728	321 821	7 878 859
2015	2 283 246	42 225	1 545 728	1 119 060	854 095	88 599	505 615	5 668 098
2016	1 705 470	54 566	461 445	460 304	162 716	- 303 680	725 843	2 416 451
Créances nettes sur les États ^{b)}								
2013	- 272 477	128 178	- 1 330 422	- 382 904	- 1 103 958	- 103 267		- 3 044 415
2014	- 203 385	128 034	- 984 388	- 228 260	- 618 905	71 378		- 1 798 114
2015	- 593 230	148 078	- 142 196	55 765	- 176 022	323 971		- 175 389
2016	57 301	131 991	505 566	584 267	224 263	534 552		241 8332
Crédits à l'économie ^{c)}								
2013	2 273 842	112 074	789 953	1 478 853	829 113	463 595		6 329 599
2014	2 477 067	119 327	1 008 233	1 391 085	972 902	551 798		6 860 677
2015	2 825 925	119 665	1 140 076	1 304 043	1 109 174	603 012		7 525 517
2016	3 031 908	135 899	1 238 751	1 169 139	1 150 292	634 144		7 934 221
Ressources non monétaires et divers nets								
2013	- 272 726	- 34 982	- 137 939	- 272 728	- 280 440	- 60 391	- 307 612	- 1 244 735
2014	- 297 082	- 53 375	- 166 577	- 240 422	- 405 324	- 103 013	- 321 148	- 1 546 283
2015	- 558 023	- 52 886	- 213 483	- 218 937	- 380 043	- 13 206	- 504 942	- 1 767 991
2016	- 631 623	- 48 770	- 233 930	- 157 512	- 355 658	57 209	- 845 170	- 2 153 413
Total								
2013	3 279 812	213 835	2 321 981	2 243 343	1 826 931	832 705	6 302	10 751 144
2014	3 645 154	245 684	2 624 912	2 226 157	1 577 778	1 042 891	673	11 395 139
2015	3 957 918	257 082	2 330 125	2 259 931	1 407 204	1 002 376	673	11 250 235
2016	4 163 056	273 686	1 971 832	2 056 198	1 181 613	922 225	- 119 327	10 615 591

a) Hors banques liquidées et y compris le Crédit Foncier du Cameroun ; chiffres au 31 décembre de chaque année.

b) Après intégration de la prise en charge par les États des créances consolidées du système bancaire.

c) Après neutralisation des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les États. Le total CEMAC est différent de la somme des États car il comprend des crédits transfrontaliers.

Source : BEAC.

Zone CEMAC – Évolution par État des principales composantes de la masse monétaire ^{a)}

(en millions de francs CFA (XAF))

	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	Tchad	Total
Monnaie fiduciaire							
2013	559 199	120 046	624 990	348 059	272 112	399 875	2 324 281
2014	635 687	138 107	667 363	357 298	280 402	477 556	2 556 413
2015	801 860	134 630	622 121	379 031	222 433	423 686	2 583 761
2016	904 725	143 559	511 404	358 418	174 846	334 108	2 427 060
Monnaie scripturale							
2013	1 477 019	54 791	1 368 849	1 155 607	1 338 177	364 035	5 786 842
2014	1 697 078	65 444	1 614 218	1 051 484	1 072 364	488 573	6 014 368
2015	1 734 241	70 787	1 370 244	1 086 340	935 827	488 481	5 715 641
2016	1 773 181	75 048	1 108 673	980 456	760 420	478 577	5 214 409
Quasi-monnaie							
2013	1 243 594	38 998	328 142	739 677	216 642	68 795	2 640 021
2014	1 312 389	42 133	343 331	817 375	225 012	76 762	2 824 358
2015	1 421 817	51 665	337 760	794 560	248 944	90 209	2 950 833
2016	1 485 150	55 079	351 755	717 324	246 347	109 540	2 974 122
Total							
2013	3 279 812	213 835	2 321 981	2 243 343	1 826 931	832 705	10 751 144
2014	3 645 154	245 684	2 624 912	2 226 157	1 577 778	1 042 891	11 395 139
2015	3 957 918	257 082	2 330 125	2 259 931	1 407 204	1 002 376	11 250 235
2016	4 163 056	273 686	1 971 832	2 056 198	1 181 613	922 225	10 615 591
Part en pourcentage en 2016							
Monnaie fiduciaire	21,7	52,5	25,9	17,4	14,8	36,2	22,9
Monnaie scripturale	42,6	27,4	56,2	47,7	64,4	51,9	49,1
Quasi-monnaie	0,4	20,1	17,8	34,9	20,8	11,9	28,0

a) Hors banques liquidées et y compris le Crédit foncier du Cameroun ; chiffres au 31 décembre de chaque année.

Source : BEAC.

Zone CEMAC – Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires

(en millions de francs CFA (XAF))

	BEAC			Banques			Dettes postale	Total net
	Créances	Engagements ^{a)}	Net	Créances ^{b)}	Engagements ^{b)}	Net ^{b)}		
Cameroun								
2013	1 668 628	250 440	1 418 188	446 797	308 868	137 929	- 4 944	1 551 173
2014	1 731 241	284 157	1 447 084	491 904	265 490	226 414	- 4 944	1 668 554
2015	2 149 816	219 733	1 930 083	654 847	296 740	358 107	- 4 944	2 283 246
2016	1 406 386	300 607	1 105 780	889 842	285 208	604 634	- 4 944	1 705 470
Centrafrique								
2013	98 503	90 149	8 354	18 929	18 718	211	0	8 565
2014	147 471	99 876	47 595	23 154	19 051	4 103	0	51 698
2015	135 940	108 965	26 975	25 848	10 598	15 250	0	42 225
2016	157 051	118 502	38 549	31 538	15 521	16 017	0	54 566
Congo								
2013	2 509 156	102 698	2 406 458	666 374	72 443	593 931	0	3 000 389
2014	2 698 241	97 085	2 601 156	286 529	120 041	166 488	0	2 767 644
2015	1 380 428	106 911	1 273 517	382 461	110 250	272 211	0	1 545 728
2016	519 480	126 061	393 419	288 246	220 220	68 026	0	461 445
Gabon								
2013	1 436 050	120 215	1 315 835	290 901	186 614	104 287	0	1 420 122
2014	1 347 302	125 694	1 221 608	176 661	94 515	82 146	0	1 303 754
2015	1 130 773	129 661	1 001 112	287 741	169 793	117 948	0	1 119 060
2016	500 301	129 058	371 243	317 869	229 531	88 338	0	459 581
Guinée équatoriale								
2013	2 172 046	39 509	2 132 537	317 281	67 602	249 679	0	2 382 216
2014	1 570 517	24 492	1 546 025	176 377	93 297	83 080	0	1 629 105
2015	726 122	26 234	699 888	191 184	36 977	154 207	0	854 095
2016	20 986	32 763	- 11 777	220 074	45 581	174 493	0	162 716
Tchad								
2013	569 088	41 171	527 917	78 726	73 875	4 851	0	532 768
2014	588 546	53 996	534 550	85 217	97 039	-11 822	0	522 728
2015	229 398	83 998	145 400	42 252	99 053	-56 801	0	88 599
2016	- 130 539	171 684	- 302 223	111 046	112 503	-1 457	0	- 303 680
BEAC – Services centraux								
2013	324 006	10 092	313 914					313 914
2014	333 659	11 838	321 821					321 821
2015	520 625	15 010	505 615					505 615
2016	743 555	17 712	725 843					725 843
Total								
2013	8 769 482	654 274	8 115 208	1 098 132	497 701	600 431	- 4 944	8 710 695
2014	8 387 471	697 138	7 690 333	673 041	479 571	193 470	- 4 944	7 878 859
2015	6 238 279	772 374	5 465 905	735 487	528 350	207 137	- 4 944	5 668 098
2016	3 150 204	896 387	2 253 818	754 783	587 206	167 577	- 4 944	2 416 451

a) Y compris les allocations de DTS du FMI en 2009; chiffres au 31 décembre de chaque année.

b) Après neutralisation de certaines opérations intégrées dans les opérations de consolidation, à partir de 1990.

Source : BEAC.

Zone CEMAC – Avoirs officiels nets par État ^{a)}

(en millions de francs CFA (XAF))

	Avoirs					Engagements			Soldes
	Avoirs en or	Avoirs en devises ^{b)}	Position réserve auprès du FMI	Avoirs en DTS ^{c)}	Total	Recours au crédit FMI	Engagements extérieurs ^{d)}	Total	
Cameroun									
2013	17 195	1 639 617	707	11 109	1 668 628	78 165	172 275	250 440	1 418 188
2014	19 527	1 699 093	755	11 866	1 731 241	80 784	203 373	284 157	1 447 084
2015	19 173	2 117 151	839	12 653	2 149 816	67 561	152 172	219 733	1 930 083
2016	21 348	1 371 501	861	12 676	1 406 386	49 717	250 889	300 607	1 105 780
Centrafrique									
2013	6 387	89 908	190	2 018	98 503	47 020	43 129	90 149	8 354
2014	7 253	139 251	203	764	147 471	53 994	45 882	99 876	47 595
2015	7 122	128 196	298	324	135 940	60 828	48 137	108 965	26 975
2016	7 929	146 406	299	2 417	157 051	70 256	48 246	118 502	38 549
Congo									
2013	6 387	2 450 875	422	51 472	2 509 156	11 961	90 737	102 698	2 406 458
2014	7 253	2 635 753	451	54 784	2 698 241	10 030	87 055	97 085	2 601 156
2015	7 122	1 314 377	496	58 433	1 380 428	7 468	99 443	106 911	1 273 517
2016	7 929	452 508	497	58 546	519 480	5 561	120 500	126 061	393 419
Gabon									
2013	7 369	1 330 844	504	97 333	1 436 050	0	120 215	120 215	1 315 835
2014	8 369	1 234 442	538	103 953	1 347 302	0	125 694	125 694	1 221 608
2015	8 217	1 010 841	838	110 877	1 130 773	0	129 661	129 661	1 001 112
2016	9 149	379 120	13 846	98 186	500 301	0	129 058	129 058	371 243
Guinée équatoriale									
2013	0	2 152 930	3 610	15 506	2 172 046	0	39 509	39 509	2 132 537
2014	0	1 550 103	3 855	16 559	1 570 517	0	24 492	24 492	1 546 025
2015	0	704 350	4 112	17 660	726 122	0	26 234	26 234	699 888
2016	0	- 827	4 120	17 693	20 986	0	32 763	32 763	- 11 777
Tchad									
2013	6 387	560 513	2 149	39	569 088	923	40 248	41 171	527 917
2014	7 253	578 956	2 295	42	588 546	10 747	43 249	53 996	534 550
2015	7 121	219 721	2 512	44	229 398	37 936	46 062	83 998	145 400
2016	7 929	- 141 087	2 578	41	- 130 539	75 163	96 521	171 684	- 302 223
BEAC – Services centraux									
2013	58 681	264 403	0	922	324 006	0	10 092	10 092	313 914
2014	66 642	265 824	0	1 193	333 659	0	11 838	11 838	321 821
2015	80 455	440 104	0	66	520 625	0	15 010	15 010	505 615
2016	89 581	653 966	0	8	743 555	0	17 712	17 712	725 843
Total									
2013	102 406	8 481 095	7 582	178 399	8 769 482	138 069	516 205	654 274	8 115 208
2014	116 297	8 073 916	8 097	189 161	8 387 471	155 555	541 583	697 138	7 690 333
2015	129 210	5 899 917	9 095	200 057	6 238 279	173 793	598 581	772 374	5 465 905
2016	143 865	2 794 571	22 201	189 567	3 150 204	200 697	695 689	896 387	2 253 818

a) Cette décomposition par État est purement comptable. En effet, selon l'article 11 des statuts de la BEAC, les États membres de la CEMAC « mettent en commun leurs avoirs extérieurs dans un Fonds commun des réserves de change ».

b) Y compris le solde créditeur net du compte d'opérations ; chiffres au 31 décembre de chaque année.

c) Y compris les allocations de DTS du FMI aux pays membres de la CEMAC en 2009.

d) Y compris le solde débiteur net du compte d'opérations.

Source : BEAC.

Zone CEMAC – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale ^{a)}

(en millions de francs CFA (XAF))

	2013	2014	2015	2016
Cameroun ^{b)}	2 273 842	2 477 067	2 825 925	3 031 908
Court terme	1 436 135	1 560 959	1 769 322	1 795 896
Moyen terme	782 130	851 910	982 242	1 145 909
Long terme	55 577	64 198	74 361	90 103
Centrafrique	112 074	119 327	119 665	135 899
Court terme	80 540	84 587	82 028	79 625
Moyen terme	27 921	32 699	26 304	53 819
Long terme	3 613	2 041	11 333	2 455
Congo	789 953	1 008 233	1 140 076	1 238 751
Court terme	390 497	515 484	529 229	554 518
Moyen terme	383 451	474 418	586 853	662 113
Long terme	16 005	18 331	23 994	22 120
Gabon	1 478 853	1 391 085	1 304 043	1 169 139
Court terme	665 502	728 708	703 999	665 095
Moyen terme	779 701	630 089	567 933	474 378
Long terme	33 650	32 288	32 111	29 666
Guinée équatoriale	829 113	972 902	1 109 174	1 150 292
Court terme	660 430	823 804	956 994	987 393
Moyen terme	146 120	132 232	137 954	147 745
Long terme	22 563	16 866	14 226	15 154
Tchad	463 595	551 798	603 012	634 144
Court terme	344 926	406 908	454 321	494 931
Moyen terme	102 161	126 265	123 784	120 541
Long terme	16 508	18 625	24 907	18 672
Total	6 329 599	6 860 677	7 525 517	7 934 221
Court terme	3 834 790	4 332 338	4 691 115	4 754 387
Moyen terme	2 346 083	2 375 196	2 651 309	2 999 696
Long terme	148 726	153 143	183 093	180 138

a) Après neutralisation des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les États ; le total CEMAC est différent de la somme des États car il comprend des crédits transfrontaliers.

b) Les chiffres du Cameroun incluent le Crédit foncier du Cameroun.

Source : BEAC.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE AUX COMORES

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

De 2012 à 2016 (en moyenne annuelle)



(moyenne annuelle sur 5 ans, en %)

Pays	Indice des prix à la consommation	Pays	Indice des prix à la consommation
UEMOA	1,0	CEMAC	2,7
Bénin	1,2	Cameroun	2,2
Burkina Faso	0,9	Centrafrique	7,3
Côte d'Ivoire	1,3	Congo	3,3
Guinée-Bissau	1,0	Gabon	1,9
Mali	1,0	Guinée équatoriale	3,1
Niger	0,6	Tchad	3,2
Sénégal	0,4		
Togo	1,5	Comores	3,0

Sources : BCEAO, BEAC, BCC ; calculs Banque de France.

L'année 2016 a été marquée par une légère reprise de la croissance aux Comores, à 2,1 %, notamment en raison des mesures prises par le nouveau gouvernement pour améliorer l'approvisionnement en électricité. Cependant, la situation budgétaire est demeurée précaire, du fait d'une très faible capacité de mobilisation des ressources fiscales. L'inflation est restée maîtrisée, à 1,8 % en 2016, et le déficit de la balance commerciale s'est amélioré grâce à la hausse des cours des produits de rente. Les Comores sont toujours confrontées à des défis structurels essentiels : faible diversification économique, vulnérabilité aux chocs externes, pauvreté persistante, taux de chômage élevé et faiblesse de la gouvernance.

1 | L'ACTIVITÉ ET L'INFLATION

Dans un contexte intérieur et international relativement favorable, la croissance comorienne s'est améliorée, pour s'établir à 2,1 % en 2016, contre à peine 1 % en 2015. Sur le plan intérieur, le paiement des arriérés de salaires de 2015 (rendu possible par l'appui budgétaire de l'Arabie saoudite) et leur versement régulier tout au long de 2016, dans le contexte des élections du président de l'Union et des gouverneurs des îles en première partie d'année, ont consolidé la demande intérieure privée. La consommation finale a ainsi augmenté de 6 % en 2016, tirée par la consommation privée, mais aussi par des dépenses publiques courantes en forte progression (+ 10 %), dans un environnement d'inflation modérée.

En revanche, l'investissement a stagné, de sorte que le taux d'investissement a enregistré un léger recul, à 6,0 % du PIB (contre 6,3 % en 2015). Le lancement du chantier de construction d'un stade international à Moroni, financé par les autorités chinoises à hauteur de 12 millions d'euros, a pourtant participé au rebond de la croissance comorienne en 2016.

Autre évolution favorable, des subventions d'État accordées à la compagnie nationale d'électricité Ma-Mwe par le nouveau gouvernement, à partir de l'été 2016, ont permis une nette amélioration de la fourniture d'électricité. La croissance comorienne de 2016 a donc été notamment facilitée par la reprise de la production d'électricité, garantie par la sécurisation de l'approvisionnement en carburant des centrales

thermiques. Avec une croissance annuelle de 12,4 % en 2016, contre - 10 % en 2015, le secteur de l'électricité a ainsi pu tirer toutes les autres branches du secteur secondaire (BTP, distillation d'huiles essentielles, etc.) et en faire un des moteurs de la croissance au cours de l'année.

Enfin, le secteur des services s'est aussi montré particulièrement dynamique en 2016, avec notamment le lancement de nouveaux opérateurs dans les domaines aériens et des télécommunications. Peu desservi, le ciel de l'archipel a vu l'arrivée d'une nouvelle compagnie aérienne, Ethiopian Airways, en novembre 2016, et des pourparlers ont démarré avec d'autres compagnies aériennes régionales ou internationales pour renforcer l'accessibilité des îles. Fin 2016 également, un second opérateur téléphonique, Telma, a débuté son activité, en concurrence avec l'opérateur historique Comores Telecom.

Sur le plan international, l'embellie sur les marchés de rente (vanille, girofle) a permis une hausse notable des exportations et une contribution moins négative des échanges extérieurs à la croissance du PIB.

En effet, le secteur primaire continue d'assurer la plus large part de la croissance économique aux Comores. Il emploie plus de 80 % de la population active et contribue à plus de 40 % du PIB. Outre les cultures vivrières et la pêche, dont les produits sont consommés localement, le secteur se concentre essentiellement sur trois produits de rente : le girofle, la vanille et l'ylang-ylang, qui ont connu des évolutions plutôt positives en 2016.

Les Comores sont l'un des grands producteurs mondiaux de **girofle**, avec l'Indonésie, Madagascar, le Sri Lanka, Maurice et Zanzibar. Or, début 2016, des pluies torrentielles ont détruit les fleurs de girofliers en Indonésie, réduisant leur production de moitié. Le prix du girofle a donc non seulement enregistré une augmentation considérable en 2016, mais la production comorienne a été particulièrement florissante, comme le veut le cycle de production des fruits du giroflier après chaque année creuse. Les Comores ont produit plus de 4 000 tonnes de girofle en 2016, contre moins de 1 700 tonnes l'année précédente.

En revanche, les Comores n'ont produit que 20 tonnes de **vanille** en 2016, contre 26 l'année précédente.

La production de vanille s'est effondrée ces dernières années, alors que le pays exportait jusqu'à 180 tonnes de vanille par an au début des années 2000. Les Comores ne sont aujourd'hui plus que le onzième producteur mondial, avec un secteur de la vanille endetté et peu productif. Cependant, la flambée des cours, qui ont doublé courant 2016, jusqu'à atteindre presque 400 dollars le kilo, a compensé le recul de la production et permis une hausse des exportations. La mise en place d'un Office national de la vanille, en septembre 2016, avec l'appui financier du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), cherche à relancer la filière avec un objectif de production de 90 tonnes par an d'ici 2020. Cette redynamisation passe notamment par la distribution de cartes professionnelles de producteurs de vanille, l'établissement de calendriers de récoltes région par région afin d'améliorer la qualité de la vanille récoltée et la lutte contre les vols sur pied qui perturbent les récoltes.

L'inflation en 2016 est restée contenue, à 1,8 % en moyenne sur l'année, malgré une remontée par rapport à l'année précédente (1,3 %). Cette modération s'explique par l'impact positif de la baisse des cours du pétrole, notamment sur les coûts de fret, qui limitent à leur tour la hausse des prix des produits importés en dépit d'un renchérissement du franc comorien par rapport au dollar. En outre, à leur arrivée au pouvoir, les nouvelles autorités ont imposé une baisse des prix provisoire de certains produits de consommation courante (viande, carburants).

Selon la banque centrale, comme pour le FMI, la croissance du PIB atteindrait 3 % en 2017. Elle sera soutenue par l'accroissement des investissements

Comptes nationaux des Comores

(en milliards de francs comoriens (KMF) ; taux et variations en %)

	2012	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Ressources	337,0	355,4	365,2	372,7	395,3
PIB nominal	218,6	229,2	239,5	246,8	257,8
Importations de biens et de services	118,4	126,2	125,7	125,9	137,4
Biens	83,4	84,4	89,5	82,2	82,8
Services	35,0	41,8	36,2	43,8	54,7
Emplois	337,0	355,4	365,2	372,7	395,3
Consommation finale	279,5	299,5	305,3	324,2	343,4
Formation brute de capital fixe^{b)}	21,4	17,1	14,2	15,4	15,4
Exportations de biens et services	36,1	38,9	45,6	33,1	36,5
Biens	7,5	7,6	9,6	7,5	13,6
Services	28,6	31,3	36,0	25,6	22,9
Taux d'investissement (en % du PIB)	9,8	7,5	5,9	6,3	6,0
Variations					
Taux de croissance du PIB en volume	3,0	3,5	2,1	1,0	2,1
Indice des prix à la consommation (en moyenne annuelle)	6,2	1,6	1,4	1,3	1,8

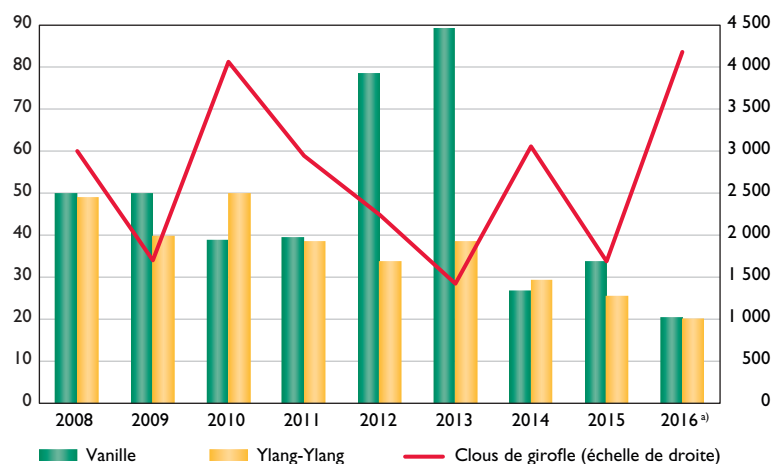
a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variations de stocks.

Sources : BCC, administrations nationales.

Production des principaux produits de rente

(en tonnes)



a) Chiffres provisoires.

Source : BCC.

publics avec, notamment, la mise en production effective des centrales électriques, les travaux de réfection des routes et les travaux de réhabilitation de certaines infrastructures (par exemple, l'hôpital de El-Maarouf de Moroni). Le développement des activités de Telma, le nouvel opérateur de télécommunications, et la poursuite de la construction du nouveau stade de Moroni

continueront également d'avoir un impact positif sur la croissance. D'une capacité de 10 000 places, il ne devrait pas être terminé avant 2018 et permettra aux Comores de se porter candidates aux Jeux des îles de l'océan Indien. Le démarrage des activités de la Société nationale de pêche, reprise par un opérateur étranger en 2016, apporterait une autre source de croissance positive. Ces perspectives reposent toutefois sur des hypothèses budgétaires très ambitieuses au regard des réalisations constatées en début d'année. L'ampleur du décalage a conduit les autorités à préparer une loi de finances rectificative qui demeure toutefois encore très optimiste sur le rythme de progression des recettes. Par ailleurs, fin juin 2017, la perspective d'un accord avec le FMI sur un programme s'appuyant sur une facilité élargie de crédit (FEC) restait incertaine.

2 | LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE

L'exécution du budget 2015 s'était améliorée *in extremis* avec un important don saoudien à la fin de l'année, qui avait permis l'apurement des arriérés de salaires. **En 2016, la situation budgétaire des Comores est restée très dégradée et l'exécution du budget difficile.**

Les recettes budgétaires ont chuté de plus de 20 % en 2016. Le meilleur recouvrement des impôts, avec une progression de plus de 20 % des recettes fiscales, à 35,4 milliards de francs comoriens, n'est pas parvenu à contrebalancer la baisse de recettes douanières et celles de dons extérieurs. Le poste « dons extérieurs » s'est inscrit en baisse par rapport à 2015, année qui avait été marquée par l'important don saoudien. Cependant, à hauteur de 24 milliards, le niveau de dons de l'année 2016 est en réalité historiquement élevé. En revanche, la chute des recettes douanières a été brutale, passant de 14,1 milliards en 2015 à seulement 4,2 milliards, et s'explique par une certaine désorganisation des services liée au contexte électoral. Le durcissement des procédures de dédouanement décidé par les nouvelles autorités devrait renflouer la collecte des recettes douanières.

Les dépenses budgétaires ont de nouveau bondi, à 83,7 milliards en 2016, soit près de 18 % de hausse. Les dépenses courantes ont accéléré de

près de 10 %, à 49,6 milliards, malgré un accroissement des compensations salariales limité à 3,9 %. En effet, les subventions accordées à la compagnie d'électricité ont fortement accru les transferts, qui sont passés au-dessus de la barre des 8 milliards en 2016. Les dépenses en capital ont également très fortement augmenté, passant à près de 28 milliards en 2016, contre 22 milliards en 2015. Le soutien du nouveau gouvernement au secteur énergétique et l'achat de groupes électrogènes expliquent une très large part de cette augmentation.

Tous les indicateurs budgétaires se sont donc fortement détériorés : le déficit du solde primaire est passé de 1,4 % du PIB en 2015 à 5,3 % en 2016. Le solde budgétaire de base s'est également creusé, à 7,7 % du PIB, et le déficit du solde global (hors dons) a atteint 17,1 % du PIB, contre 11,3 % en 2015.

Le nouveau gouvernement peine à mettre en place ses promesses d'assainissement des finances publiques. Depuis son installation en juin 2016, la principale mesure prise a été d'annuler les contrats de recrutement signés à compter du 1^{er} janvier 2016 pour le personnel de la fonction publique dans le contexte électoral. Par la suite, l'exécution du budget, malgré une notable amélioration des recettes fiscales, révèle des difficultés de trésorerie persistantes, des anticipations de dépenses et de recettes peu réalistes et un pouvoir discrétionnaire très important. En outre, les administrations autonomes des trois îles de l'Union n'ont toujours pas adhéré au principe de l'unicité du budget de l'État et continuent de gérer, en parallèle, leurs ressources propres.

La situation budgétaire reste difficile en 2017.

Certes, le redressement de la croissance permettrait d'augmenter les revenus fiscaux, et la révision systématique des avantages fiscaux accordés par le passé au secteur privé par les nouvelles autorités donne lieu à de nombreux redressements fiscaux qui pourraient mener à un surcroît temporaire de recettes fiscales. Cependant, à fin mars 2017, la progression des recettes budgétaires était très éloignée des objectifs ambitieux du gouvernement. Ce dernier a donc engagé une révision budgétaire qui, sur la base des informations disponibles à fin juin, tablait sur une hausse des recettes revue à la baisse mais toujours très importante au regard des réalisations de 2016.

3 | LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Les réserves obligatoires sont le principal instrument de la Banque centrale des Comores (BCC). En 2016, dans un contexte de croissance économique modérée, de progression contenue de la masse monétaire, de stabilité des excédents de réserves des établissements de crédit et d'inflation basse, le conseil d'administration de la BCC a maintenu le taux de constitution des réserves obligatoires à son niveau de 15 %, inchangé depuis décembre 2013. De même, la structure des taux comoriens, liée au niveau des taux d'intérêt pratiqués dans la zone euro, a été maintenue.

Ainsi, l'Eonia, qui évolue depuis décembre 2014 en territoire négatif, a mécaniquement impacté les taux de la BCC : le taux d'escompte (Eonia + 1,5) est passé de 1,30 % fin décembre 2015 à 1,15 % fin décembre 2016. Le taux de rémunération des dépôts des établissements de crédit auprès de la BCC, fixé à Eonia – 1,25 pour les réserves obligatoires, et à Eonia – 1/8 pour les réserves libres, n'est plus servi du fait de son niveau négatif, sans pour autant qu'une rémunération négative soit imposée aux banques.

À fin décembre 2015, la croissance des agrégats monétaires avait été fortement influencée par l'aide budgétaire accordée par l'Arabie saoudite et l'encaissement du produit de la vente d'une licence de téléphonie mobile. À la fin de l'année, cet afflux de réserves avait gonflé les chiffres de la masse monétaire, mais

Évolution des contreparties de la masse monétaire

(en millions de francs comoriens (KMF) ; variation en %)

	2014	2015	2016	Variation 2016/2015
Avoirs extérieurs nets	57 566	79 363	69 048	- 13,0
Banque centrale	56 996	77 525	62 133	- 19,9
Banques commerciales	570	1 837	6 915	276,3
Crédit intérieur	67 525	64 417	85 399	32,6
Créances nettes sur l'État (administration centrale)	8 457	- 4 264	10 241	- 340,2
Créances brutes	16 203	12 062	18 293	51,7
Dépôts de l'État (-)	7 746	16 325	8 051	- 50,7
Crédits à l'économie	59 068	68 680	75 158	9,4
Secteur public	1 027	907	2 899	219,5
Secteur privé	58 041	67 773	72 259	6,6
Autres postes nets	- 27 953	- 30 020	- 29 000	- 3,4
Total	97 139	113 759	125 447	10,3

Source : BCC.

de façon temporaire. L'État avait rapidement utilisé ces ressources exceptionnelles pour apurer les arriérés de salaire des fonctionnaires et solder des reliquats de prêts. Un an après, la masse monétaire poursuit donc toujours sa tendance haussière, soutenue, en particulier, par une croissance du crédit intérieur.

La masse monétaire comorienne a atteint 125,4 milliards à fin décembre 2016,

soit une progression de 10,3 % sur un an. Les avoirs extérieurs nets, renchérissés par les concours financiers extérieurs de fin 2015, se sont progressivement réduits. La position extérieure nette est passée de 79,4 milliards fin 2015 à 69 milliards fin 2016, ce qui correspond néanmoins à un rythme de progression de quasiment 10 % en glissement annuel sur les deux dernières années. La forte détérioration du taux de couverture de la masse moné-

Taux d'intérêt des Comores

(en %)

	Du 1 ^{er} janvier 2006 au 1 ^{er} janvier 2009"	Du 1 ^{er} janvier 2009 au 1 ^{er} juil. 2009"	Depuis le 1 ^{er} juillet 2009
Taux d'escompte	Eonia + 1,5	Eonia + 1,5	Eonia + 1,5
Taux des avances au Trésor	Eonia + 1,5	Eonia + 1,5	Eonia + 1,5
Taux de rémunération des dépôts du Trésor	Eonia	Eonia	Non rémunérés
Taux de rémunération des dépôts des banques à la BCC :			
– représentatifs des réserves obligatoires	Eonia – 1/4	Eonia – 1,25	Eonia – 1,25
– libres	Eonia – 1/8	Eonia – 1/8	Eonia – 1/8
Taux minimum et maximum sur les crédits	7,0 - 14,0	7,0 - 14,0	7,0 - 14,0
Taux planchers sur les dépôts	2,50	2,00	1,75

Source : BCC.

Évolution des composantes de la masse monétaire

(en millions de francs comoriens (KMF) ; variation en %)

	2014	2015	2016	Variation 2016/2015
Monnaie	62 252	76 379	84 267	10,3
Circulation fiduciaire	24 693	30 387	28 727	- 5,5
Dépôts à vue	37 560	45 992	55 541	20,8
Banque centrale	1 008	2 039	2 177	6,7
Banques commerciales	36 552	43 953	53 364	21,4
Quasi-monnaie	34 886	37 380	41 180	10,2
Comptes sur livret	34 886	37 380	41 180	10,2
Total	97 139	113 759	125 447	10,3

Source : BCC.

taire par les avoirs extérieurs (à 55 % fin 2016, contre 69,8 % en 2015) doit être relativisée à la lumière du don saoudien qui avait temporairement fait augmenter les réserves fin 2015. Fin 2014, ce même taux s'établissait à 59,3 %, ce qui indique une détérioration légère mais continue depuis 2012. Les réserves couvraient 6,8 mois d'importations de biens et de services fin 2016, contre 8,2 mois fin 2015 et 5,6 mois fin 2014. La position extérieure nette des banques commerciales s'est notablement améliorée, s'établissant à 6,9 milliards fin 2016, et reflétant l'amélioration des recettes d'exportations du pays.

Le crédit intérieur brut s'est fortement accru courant 2016, pour passer à 85,4 milliards à la fin de l'année, soit une progression de près de 33 %. Fait marquant, la position nette du gouvernement vis-à-vis du système bancaire s'est fortement dégradée, passant d'un solde débiteur de 4,3 milliards en décembre 2015 à un solde positif de 11,6 milliards fin 2016. Cette évolution s'explique à la fois par la hausse des créances brutes des banques sur l'État (+ 63,2 %) et la baisse des dépôts publics (- 50,7 %), et confirme les difficultés rencontrées par les nouvelles autorités comoriennes dans la gestion des finances publiques.

Parallèlement, la tendance haussière des crédits à l'économie, observée depuis plusieurs années, s'est poursuivie, l'encours s'élevant à 75,2 milliards fin décembre 2016, soit une progression de 9,4 % sur un an. Cependant, là encore, c'est le secteur public qui explique une large part de cette progression puisque les crédits obtenus ont quasiment été multipliés par trois en un an. Le crédit au secteur privé a crû de 6,6 % en 2016, soit beaucoup moins qu'en 2015 (+ 16,8 %),

ménages et entreprises se partageant à parts égales l'encours de crédit.

Dans le même temps, l'évolution des composantes de la masse monétaire montre une progression différenciée, avec un léger recul de la monnaie fiduciaire et une accélération des dépôts sur livret. En effet, la circulation fiduciaire a baissé, avec 28,7 milliards en circulation fin 2016, contre 30,4 fin 2015. Les dépôts à vue, en revanche, ont fortement

augmenté, de près de 21 % en un an, pour atteindre 55,5 milliards fin 2016. La masse monétaire déposée sur des livrets d'épargne a également progressé de plus de 10 % en 2016. Cette évolution reflète le paiement régulier, tout au long de l'année, des salaires des fonctionnaires.

4 | LA BALANCE DES PAIEMENTS ET LA DETTE EXTÉRIEURE

En raison d'une faible base exportatrice et du besoin élevé de biens importés, le déficit commercial comorien est structurel. Les contributions positives exceptionnelles du don saoudien et de la vente de la licence de télécommunications disparaissant en 2016, les Comores ont renoué avec un déficit de la balance courante très élevé, estimé à 7,8 % du PIB.

Pourtant, le déficit commercial s'est légèrement amélioré en 2016. D'un côté, la valeur des exportations a largement bénéficié de la hausse des cours des produits de rente (+ 85 % pour la vanille, + 176 % pour le girofle). Seules les exportations d'essences d'ylang-ylang ont enregistré des recettes en baisse, estimées à 479 millions, contre 862 en 2015, reflétant le repli des volumes exportés et la baisse des prix à l'exportation. De l'autre, les importations sont restées globalement stables grâce, notamment, à un allègement de la facture pétrolière de plus de 10 %. En conséquence, le déficit de la balance commerciale s'est sensiblement réduit, passant de 74,6 milliards en 2015 à 68,2 milliards en 2016. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est ainsi hissé jusqu'à presque 20 %, contre 10 % en 2015.

En revanche, le déficit de la balance des services a été multiplié par trois,

passant à 2,5 milliards en 2016, avec une augmentation notable de la facture liée aux transports et une facture de fret et assurance sensiblement identique. La solde positif des transferts courants est en net recul, passant de 72,2 milliards en 2015 à 48,1 milliards en 2016. Si le chiffre de 2015 était temporairement rehaussé par l'afflux de recettes exceptionnelles, celui de 2016 n'en est pas moins bas au regard des années précédentes. Les transferts privés sont en recul : se situant à 44 milliards en 2016, ils tombent à 17 % du PIB, alors qu'ils en représentaient plus de 20 % entre 2012 et 2015. Les transferts des migrants restent néanmoins une source de financement majeure pour l'économie comorienne.

L'excédent du compte de capital s'est réduit, passant de 13,7 milliards à 8,4 milliards, avec une réduction des projets de développement financés par les organismes internationaux en 2016, dans le contexte de transition électorale. Le compte des opérations financières montre également une baisse des investissements directs étrangers et un solde négatif des « autres investissements » en lien avec le paiement des échéances de prêts extérieurs. La variation des réserves officielles est fortement négative en 2016, avec une baisse de 16 milliards. Cela reflète le grand contraste de 2016 avec une année 2015 caractérisée par l'afflux temporaire et exceptionnel de réserves lié au don saoudien

et à la vente de la licence de téléphonie mobile, mais aussi par l'achat de groupes électrogènes par l'État en 2016 dans le but de résoudre la crise énergétique.

Les Comores ont atteint le point d'achèvement de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTÉ) en décembre 2012, permettant ainsi la réduction du ratio d'endettement public total, de 40,3 % du PIB en 2012 à 17,5 % à fin 2015. Le service de la dette représente en outre moins de 5 % des exportations de biens et de services. La dernière analyse de viabilité de la dette (AVD) du FMI, qui date de novembre 2016, classe les Comores comme « pays à risque d'endettement modéré ». Toutefois, cette analyse intègre les transferts de fonds de la diaspora comorienne, source de financement potentiellement volatile, et repose sur des hypothèses macroéconomiques rarement observées sur longue période aux Comores, notamment un taux de croissance du PIB de 4 %, une inflation de 3 % et un ratio d'investissement public de 24 % du PIB.

En octobre 2016, les autorités comoriennes se sont engagées dans un programme de référence avec le FMI (*Staff Monitored Program*), pour une période de six mois, en vue de poser les bases d'un futur programme qui serait financé au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). Mais le dérapage budgétaire et l'accumulation d'arriérés de paiements sur la dette extérieure en 2016 freinent la signature d'un tel programme financier.

Dette extérieure des Comores

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dette à court et long terme	280,6	277,9	255,7	151,1	145,0	133,4
Dette à long terme	250,7	245,5	223,5	116,6	112,5	103,0
Dette publique garantie	250,7	245,5	223,5	116,6	112,5	103,0
Dette privée non garantie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	25,4	27,7	28,0	32,9	30,9	29,2
Dette à court terme	4,4	4,7	4,1	1,6	1,6	1,3
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	4,4	4,7	4,1	1,6	1,6	1,3
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	16,6	16,7	14,3	4,1	4,1	3,5
Indicateurs de dette						
Dette extérieure/exportations de biens et services	343,9	300,0	271,1	143,9	117,7	178,7
Dette extérieure/PIB	52,8	47,3	44,8	24,4	22,4	24,0
Service payé de la dette/exportations de biens et services	5,3	4,3	12,6	0,4	0,5	9,5
Service payé de la dette/recettes budgétaires	5,5	4,0	9,9	0,5	0,6	7,3
Dette multilatérale/dette totale	72,7	71,4	67,4	43,0	43,0	44,3

Sources : Banque mondiale, BCC, FMI.

5| LE SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire comorien se compose, outre la banque postale publique (Société nationale des postes et télécommunications – SNPSF), de quatre établissements bancaires à capitaux étrangers : la Banque pour l'industrie et le commerce (BIC), Exim Bank, la Banque de développement des Comores (BDC) et la Banque fédérale de commerce (BFC). S'y ajoutent des réseaux mutualistes de caisses d'épargne et de crédit (les Sanduk d'Anjouan et de Moheli, et les Meck), qui offrent des services bancaires de proximité à destination d'une population rurale et urbaine non bancarisée. Ces trois institutions de microfinance ont fait une percée remarquable dans le paysage bancaire comorien et occupaient plus d'un tiers des parts du marché fin 2016.

Le total de bilan consolidé des établissements de crédit comoriens s'est établi à 123,6 milliards en 2016, contre 108,2 milliards en 2015. Cette évolution s'explique d'une part par une hausse de 16,7 milliards de l'encours des dépôts de la clientèle (+ 19 %), tous les établissements de crédit bénéficiant de cette progression. D'autre part, l'encours de crédit net a également progressé, de 10,5 % sur un an, pour s'établir à 67,1 milliards.

Le système bancaire des Comores est fragile. La qualité des portefeuilles a continué de se dégrader en 2016. Les créances douteuses ont augmenté de près de 3 milliards en 2016, portant leur niveau à près d'un quart de l'ensemble des prêts. Le taux de provision s'est établi à 66 %, en amélioration par rapport à 2015, compte tenu des mesures de provisionnement prises par les établissements qui cherchent à se conformer à la nouvelle réglementation de la BCC sur la gestion du risque. Le 30 juin 2018, au plus tard,

les créances douteuses ou contentieuses de plus de trois ans devront être provisionnées à 100 %.

Les établissements de crédit continuent de se heurter à d'importantes difficultés liées aux défaillances de l'appareil judiciaire pour le recouvrement de leurs créances et la mise en application des garanties, ce qui pèse sur leur rentabilité.

6| LES DÉVELOPPEMENTS ET ENJEUX DE LONG TERME

Les Comores forment un petit État insulaire à faible revenu dont les ressources naturelles sont limitées.

Les obstacles structurels au développement sont nombreux. En raison du faible volume de ressources disponibles et de la petite taille du marché intérieur, les Comores ont des difficultés à diversifier leur économie et à réaliser des économies d'échelle. La rareté des liaisons internationales et les frais de transport élevés augmentent le coût des importations et des biens intermédiaires. En outre, le marché intérieur est fragmenté par des liaisons de transport et de communications limitées entre les îles. Le pays est très vulnérable aux catastrophes naturelles (éruptions volcaniques, séismes et inondations provoquées par des cyclones), et cette vulnérabilité pourrait s'aggraver du fait des changements climatiques. Enfin, la crise énergétique persistante handicape fortement l'activité économique, même si l'inauguration d'une nouvelle centrale électrique, fin 2016, augure des jours meilleurs.

Les Comores sont très dépendantes des envois de fonds de la diaspora. Cependant, malgré leurs

Situation simplifiée du système bancaire des Comores

(en millions de francs comoriens (KMF))

Actif	2012	2013	2014	2015	2016	Passif	2012	2013	2014	2015	2016
Trésorerie nette	36 640	34 103	34 472	36 613	42 890	Trésorerie passif	2 988	2 936	3 169	2 434	1 982
Crédits nets	42 012	47 819	52 372	60 748	67 133	Dépôts	69 480	71 739	75 685	86 010	102 715
Douteux	8 504	9 377	11 149	13 157	16 171						
Provisions	5 647	6 149	6 773	8 056	10 953						
Titres et divers	3 558	3 407	3 095	4 053	6 060	Titres et divers	3 137	3 214	2 983	4 339	3 309
Immobilisations nettes	5 553	5 422	6 206	6 754	7 572	Fonds propres	12 158	12 861	14 308	15 386	15 650
Total	87 763	90 751	96 145	108 168	123 654	Total	87 763	90 750	96 145	108 168	123 654

Source : BCC.

volumes relativement élevés, ces envois de fonds par les migrants, qui proviennent principalement de la France, ne se traduisent pas par des investissements productifs car une part disproportionnellement élevée sert à financer la consommation locale, elle-même dépendante des importations.

L'afflux d'investissements directs étrangers reste marginal et très ponctuel, le pays ayant du mal à attirer les investisseurs en raison de l'étroitesse de son marché intérieur, d'une main-d'œuvre peu qualifiée, des pénuries récurrentes d'eau et d'électricité, et de la mauvaise qualité des infrastructures. Les infrastructures physiques sont particulièrement déficientes : les infrastructures portuaires de l'archipel ne sont pas à la hauteur des besoins, les 834 kilomètres du réseau routier sont fortement dégradés et l'aéroport international de Moroni est également confronté à un déficit d'infrastructures nécessitant de lourds investissements (notamment pour le renforcement des pistes).

Les indicateurs de gouvernance restent globalement à un niveau bas, mêmes si des améliorations ont été enregistrées ces dernières années. Par exemple, bien que les Comores se soient dotées d'un *Code des marchés publics*, la Banque africaine de développement (BAfD) estime que moins de 20 % de la commande publique respecte les procédures de passation de marchés publics. Les Comores ont gagné une place au classement de l'édition 2017 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, au 153^e rang (sur 190).

Les Comores sont classées dans le dernier quintile de l'indicateur de développement humain des Nations unies, au 160^e rang sur 188 pays, malgré une progression certaine dans les domaines de la santé et de l'éducation au cours des dernières années. En revanche, des progrès immenses restent à réaliser dans les domaines de la pauvreté et de l'environnement. En raison d'une dépendance structurelle aux importations de produits alimentaires, les Comores vivent dans une situation d'insécurité alimentaire récurrente : un tiers des enfants sont touchés par la malnutrition. Les Comores sont densément peuplées, avec environ 430 habitants au km², et plus de la moitié de la population (53 %) a moins de vingt ans. En outre, 80 % de la population vit dans les zones côtières, ce qui augmente la fragilité environnementale du pays. La gestion des déchets solides et liquides reste un

défi, tout comme la déforestation et la production d'énergie par des centrales thermiques très polluantes. Au deuxième trimestre 2016, le maire de Moroni a tenté de faire interdire l'utilisation des sacs en plastique, décision rapidement abandonnée dans le contexte électoral et faute de produits de substitution.

Les Comores suivent une stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (stratégie de croissance accélérée et de développement durable – SCA2D), adoptée pour la période 2015-2019. La SCA2D repose sur une démarche participative et fournit une stratégie de développement à moyen terme, basée sur la création d'emplois et la relance de l'activité économique. Elle pose aussi les jalons d'un programme à long terme pour réaliser l'ambition de « faire des Comores un pays émergent à l'horizon 2040, respectueux des droits de l'homme, promouvant l'égalité et l'État de droit ».

La SCA2D est notamment soutenue par la Banque mondiale, qui s'est engagée dans un partenariat pays, avec deux priorités : le renforcement de la capacité du secteur public et l'augmentation du taux d'activité pour favoriser une croissance partagée. La stratégie couvre la période 2015-2019 et prévoit un financement total de 60 millions de dollars octroyés par l'Association internationale pour le développement (AID) de la Banque mondiale et échelonnés sur la période du partenariat. Parmi les actions récentes les plus significatives, la Banque mondiale a notamment accompagné l'ouverture à la concurrence du secteur de télécommunications qui a abouti à l'octroi d'une deuxième licence de téléphonie mobile. Plusieurs projets sont en préparation comme, par exemple, le déploiement d'un câble sous-marin devant relier les trois îles à Mayotte (pour un montant de 7,5 milliards de dollars).

À leur arrivée au pouvoir, les nouvelles autorités comoriennes se sont fixées pour objectif de relever le défi de la diversification de l'économie en se dotant d'un plan d'investissement quinquennal qui a redéfini les priorités de la SCA2D. En plus du soutien de la Banque mondiale, le nouveau plan prévoit également un apport financier supplémentaire de la BAfD. Celle-ci s'est notamment engagée sur un important projet de réhabilitation du réseau routier des îles de Grande Comore et d'Anjouan. D'un coût total de 36,5 milliards de dollars, ce projet est cofinancé avec l'Union européenne.

La coordination de l'aide constitue un défi important, notamment en raison des contraintes institutionnelles liées à la faiblesse des capacités nationales et à la présence dispersée des bailleurs. Le système des Nations unies (PNUD, OMS, Unicef, FNUAP), l'Agence française de développement (AFD) et le FMI disposent d'une représentation locale. D'autres partenaires sont représentés par des bureaux de liaison (Union Européenne et Banque mondiale). Depuis quelques années, les pays arabes, comme le Qatar, les Émirats arabes unis et Oman, interviennent de plus en plus dans le financement du développement des Comores, notamment dans les infrastructures routières, mais en ordre dispersé.

En octobre 2016, les autorités comoriennes se sont engagées dans un programme de référence avec le FMI, pour une période de six mois, en vue de poser les bases d'un futur programme qui serait financé au titre de la facilité élargie de crédit. Une mission du FMI a séjourné à Moroni en février 2017, en vue de réaliser une première revue pour un programme de référence. À fin juin, les discussions se poursuivaient pour trouver un meilleur équilibre entre ressources et dépenses budgétaires, de manière à éviter l'accumulation d'arriérés et à dégager des marges de manœuvre budgétaires pour financer les investissements d'infrastructures indispensables au développement à long terme et les dépenses sociales nécessaires à la réduction de la pauvreté.

ENCADRÉ 8

La politique monétaire aux Comores : cadre institutionnel, objectifs et instruments

Cadre institutionnel et objectif de la politique monétaire comorienne

L'article 1^{er} de la loi 80-08 relative à la monnaie et au rôle de la banque centrale et l'article 6 des statuts révisés de la Banque centrale des Comores (BCC) indiquent que celle-ci « a pour mission générale de formuler la politique monétaire et du crédit, d'exercer la surveillance et le contrôle des activités bancaires et de veiller à l'application de la réglementation des changes ». Les nouveaux statuts de la BCC, ratifiés par l'Union des Comores et par la France, sont entrés en vigueur fin 2010.

La BCC est, par ailleurs, « l'organe chargé de la mise en œuvre de la coopération monétaire » établie par l'accord du 23 novembre 1979 signé entre la France et les Comores. Aux termes de cette convention, l'État français garantit la convertibilité de la monnaie émise par la BCC en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. Sur ce compte d'opérations, dont le solde créditeur est rémunéré à un taux minimum de 2,5 %, la BCC est tenue de déposer ses avoirs extérieurs, exception faite des sommes nécessaires à sa trésorerie courante.

La banque centrale « garantit la stabilité de la monnaie de l'Union des Comores » (article 6 des statuts révisés). Sans préjudice de cet objectif, elle apporte son soutien à la politique économique du gouvernement.

La garantie de la stabilité extérieure de la monnaie passe par le maintien du taux de change fixe entre le franc comorien et l'euro. La BCC doit donc s'assurer que le niveau d'avoirs extérieurs nets est conforme à l'accord de coopération monétaire signé avec la France et aux statuts de la BCC. Ainsi, le taux de couverture des engagements à vue de la BCC par ses avoirs extérieurs doit être supérieur à 20 % (article 55 des statuts).

Les instruments de la politique monétaire comorienne

La banque centrale détermine des objectifs intermédiaires de politique monétaire (masse monétaire et crédit interne) et utilise comme instruments les plafonds de refinancement, les taux directeurs et les réserves obligatoires.

La régulation du degré de liquidité de l'économie se fait essentiellement par les plafonds de refinancement et les coefficients de réserves obligatoires. La BCC est en effet autorisée par ses statuts (article 21) à imposer aux banques et établissements financiers des réserves obligatoires, assises sur les dépôts et les titres de créances éventuellement émis par ces organismes.

Depuis 1999, le système de réserves obligatoires présente les caractéristiques suivantes :

- l'assiette des dépôts est constituée du montant total des dépôts de la clientèle (comptes de dépôts, comptes courants, comptes sur livrets, comptes à terme) ;
- un coefficient uniforme s'applique à toutes les exigibilités comprises dans l'assiette ; initialement établi à 30 %, il a été fixé à 15 % depuis décembre 2013.

Ces réserves sont constituées sur un compte à la banque centrale et sont rémunérées à un taux basé sur l'Eonia ¹⁾, constaté durant le mois précédent, diminué d'un certain nombre de points de base.

¹ Euro overnight index average, taux d'intérêt moyen pondéré en euros : taux calculé par la BCE et diffusé par la FBE (Fédération bancaire de l'Union européenne), correspondant à la moyenne pondérée des taux d'intérêt de toutes les transactions au jour le jour de prêts non garantis réalisées par les banques retenues pour le calcul de l'Euribor.

.../...

Les possibilités de refinancement de l'État auprès de la banque centrale sont encadrées par l'article 22 des statuts révisés, qui limite les avances directes au Trésor à 20 % de la moyenne des recettes budgétaires ordinaires effectivement recouvrées au cours des trois exercices budgétaires précédents. Les montants utilisés sont rémunérés au taux fixé par le conseil d'administration. Du fait de l'abondance de la liquidité globale du système bancaire, de l'absence d'un marché interbancaire et de la prédominance des ressources clientèles à vue, la BCC n'a généralement pas à fournir de refinancement aux banques et aux établissements de crédit.

Enfin, les taux d'intérêt bancaires sont encadrés. Sur proposition de la banque centrale, le ministère des Finances fixe les taux créditeurs minimaux. Depuis 2004, les taux débiteurs sont fixés librement par les établissements financiers mais sont encadrés d'un taux plancher et d'un taux plafond édictés par le ministre des Finances, sur proposition de la BCC.

ANNEXE

Comores – Tableaux des opérations financières

(en millions de francs comoriens (KMF))

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Recettes totales	55 061	60 450	82 475	63 841
Recettes	37 416	36 752	43 089	39 558
Recettes fiscales	29 236	29 940	28 942	35 364
Recettes non fiscales	8 180	6 812	14 147	4 194
Dons extérieurs	17 645	23 698	39 386	24 283
Dépenses totales et prêts nets	57 025	61 789	71 087	83 651
Dépenses courantes	35 403	41 513	45 220	49 588
Salaires	18 582	21 423	23 713	24 640
Autres biens et services	9 047	11 808	12 099	13 079
Transferts	5 227	5 087	6 896	8 080
Intérêts de la dette	504	200	104	138
Autres dépenses courantes (assistance technique)	2 043	2 994	2 408	3 651
Dépenses en capital	20 321	20 277	21 965	27 948
Dépenses budgétaires	7 116	3 470	3 929	7 451
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	13 206	16 807	18 036	20 497
Autres financements	0	0	0	0
Prêts nets	1 300	0	3 902	6 115
Solde primaire (hors dons) ^{b)}	- 2 556	- 5 036	- 3 548	- 13 692
Solde global base engagements (y compris dons) ^{c)}	- 1 963	- 1 339	11 388	- 19 810
Arriérés	- 2 122	- 630	- 4 290	- 105
Sur dette extérieure	24	- 385	- 116	224
Sur dette intérieure	- 2 146	- 245	- 4 174	- 329
Variation dette flottante	- 21	1 256	573	- 1 737
Solde (base caisse) ^{d)}	- 4 085	- 1 969	7 098	- 19 915
Financement	3 692	3 209	- 3 687	20 570
Financement extérieur net	- 210	- 40	8 629	5 823
Tirages	0	0	8 424	6 115
Amortissement de la dette	- 294	- 575	- 279	- 849
Financement exceptionnel	0	2 407	0	0
Apurement d'arriérés	0	0	0	0
Variation arriérés en principal	84	- 1 872	484	557
Allègement PPTE (pays pauvres très endettés)	34	0	0	0
Financement intérieur net	3 902	3 249	- 12 316	14 747
PIB nominal	229 234	239 514	246 782	257 806
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	16,3	15,3	17,5	15,3
Dépenses courantes	15,4	17,3	18,3	19,2
Solde :				
primaire ^{b)}	- 1,1	- 2,1	- 1,4	- 5,3
budgétaire de base ^{e)}	- 1,9	- 2,2	- 3,1	- 7,7
base caisse ^{d)}	- 1,8	- 0,8	2,9	- 7,7

Note : Le périmètre du tableau des opérations financières consolidé intègre les données relatives aux administrations publiques fédérales et locales.

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts et assistance technique) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures).

c) Solde base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors assistance technique et investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCC, Ministère des Finances.

Comores – Balance des paiements

(en millions de francs comoriens (KMF))

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Transactions courantes	- 22 617	- 16 093	- 1 099	- 20 179
Balance commerciale	- 76 743	- 79 536	- 74 647	- 68 167
Exportations FOB	7 609	9 603	7 519	13 682
dont : vanille	1 413	640	1 087	2 009
girofle	3 380	5 145	3 057	8 442
ylang-ylang	797	900	862	479
autres produits	1 400	3 296	168	365
Importations FOB	84 352	89 139	82 166	81 849
dont : produits pétroliers	20 208	17 257	15 013	13 388
riz	8 293	9 868	10 195	12 632
véhicules, pièces détachées	7 702	10 208	6 645	7 159
viande, poisson	3 508	5 229	5 934	5 838
fer, fonte, acier	3 513	2 841	3 440	3 440
ciment	4 625	5 632	5 689	4 431
autres produits	33 320	34 607	32 663	32 673
Balance des services	- 10 693	1 716	- 860	- 2 553
Fret et assurance	- 24 174	- 16 154	- 14 140	- 14 006
Voyages	9 149	14 065	13 974	12 497
Transports	- 2 984	- 3 671	- 4 408	- 5 016
Autres	7 316	7 477	3 714	3 973
Balance des revenus	81	1 669	2 222	2 453
Rémunération des salariés	0	1 111	1 156	1 688
Revenus des investissements	81	558	1 067	765
Balance des transferts courants	64 739	60 057	72 186	48 087
Privés	46 776	51 491	44 724	44 072
Publics	17 963	8 566	27 462	4 015
Compte de capital et d'opérations financières	22 381	14 456	- 119	24 165
Compte de capital	63 578	17 855	13 772	8 370
Compte d'opérations financières	- 41 197	- 3 399	- 13 890	15 796
Investissements directs étrangers	1 568	1 735	2 189	1 186
Autres investissements	- 53 389	2 358	5 185	- 1 645
Variation des réserves officielles (hausse : « - »)	10 625	- 7 492	- 21 264	16 254
Erreurs et omissions	236	1 638	1 217	- 3 986
Financement exceptionnel (pour mémoire)	- 48 917	2 407	0	- 135
Solde de la balance des transactions courantes (en % du PIB)	- 9,9	- 6,7	- 0,4	- 7,8

a) Chiffres provisoires.

Source : BCC.

Tableau de synthèse des données économiques des pays de la Zone franc

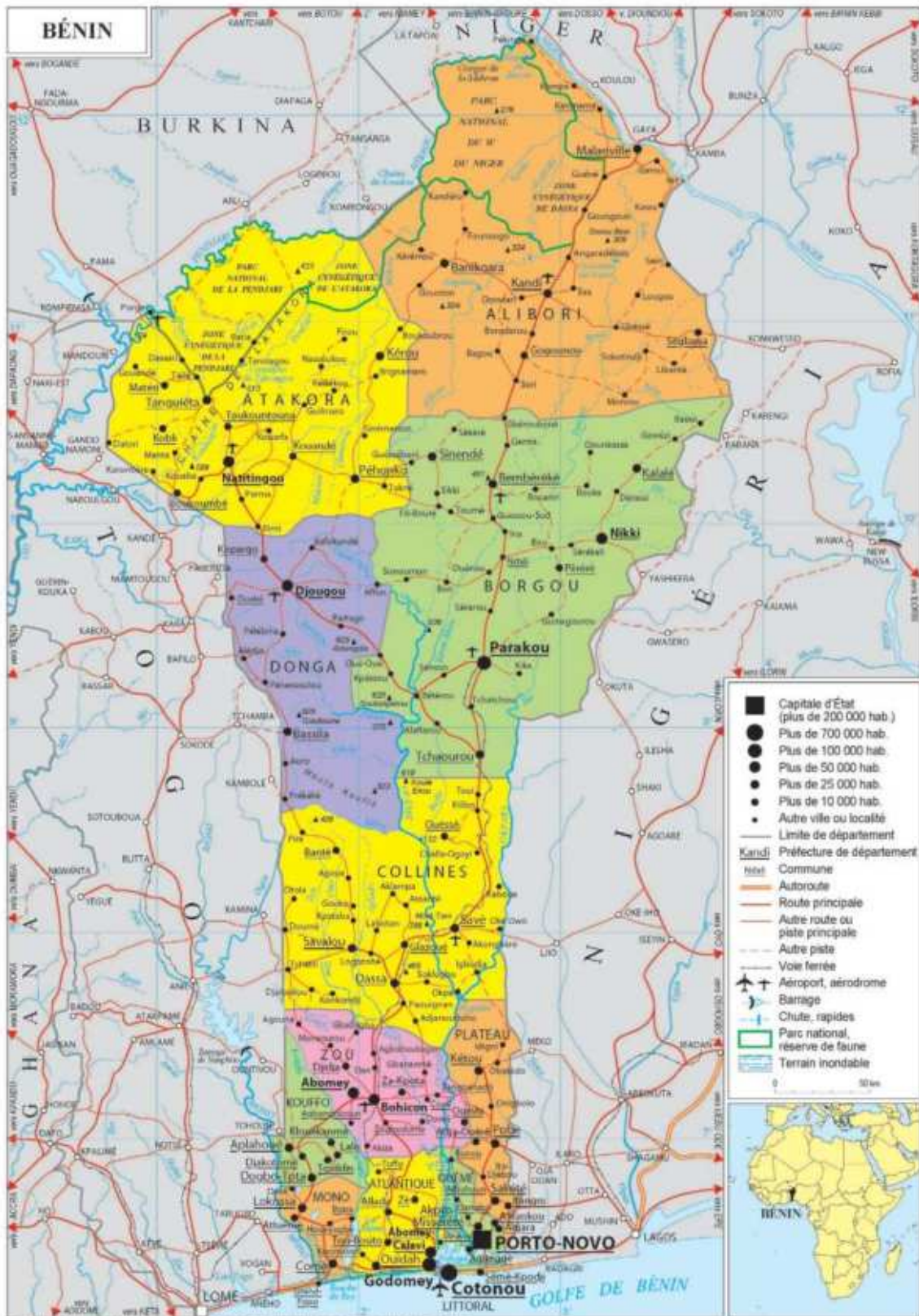
	Population (en millions d'habitants) ^{a)}	PIB		PIB réel (taux de croissance en %)	Taux d'investis- sement (en %)	Inflation (moyenne annuelle, en %)	Recettes budgétaires (hors dons, en % du PIB)	Solde budgétaire base engagements (dons compris, en % du PIB)	Balance commerciale (en % du PIB)	Solde des transactions courantes (en % du PIB)	Dettes extérieures (en millions de dollars)	Dettes/ PIB (en %)	Service payé de la dette/ exportations (en %)
		En milliards de francs CFA (XAF – Afrique centrale et l'Ouest et de francs comoriens (KMF))	En dollars par habitant										
	2016	2016	2016	2016	2016	2016	2016	2016	2016	2016	2015	2015	2015
Cameroon	23,3	17 614,2	1 238,5	4,7	20,6	0,9	16,1	-5,3	-1,0	-3,7	6 557,8	23,1	7,6
Centrafrique	4,9	930,3	3 64,2	5,1	6,6	2,7	9,1	1,8	-13,1	-3,4	6 61,9	43,0	8,8
Congo	4,6	4 785,7	1 783,5	-2,8	117,1	4,6	26,1	-20,5	-21,0	-68,6	4 203,9	46,7	4,2
Gabon	1,7	7 909,6	7 586,9	2,1	20,4	2,1	18,0	-5,1	12,4	-6,4	5 097,3	37,0	6,6
Guinée équatoriale	0,8	6 274,1	14 439,6	-5,9	24,9	1,4	19,1	-14,8	2,0	-9,4	1 028,7	8,7	3,4
Tchad	14,0	6 987,9	852,2	-4,2	19,4	-1,6	8,2	-2,2	-6,3	-23,4	1 617,0	13,1	2,0
Total CEMAC	49,3	44 501,8		0,2	31,1	1,2	16,6	-7,6	1,1	-15,1	19 166,6	24,9	4,5
Bénin	10,9	5 084,4	770,8	3,9	22,3	-0,8	14,7	-6,2	-6,7	-7,3	2 179,2	26,3	3,7
Burkina Faso	18,1	7 185,5	6 45,8	5,9	28,8	-0,2	17,1	-3,1	-0,7	-6,5	2 626,9	23,6	4,1
Côte d'Ivoire	22,7	21 803,6	1 458,8	8,8	22,1	0,7	18,0	-3,8	8,6	-1,1	10 028,1	30,5	6,4
Guinée-Bissau	1,8	646,4	694,0	5,1	7,0	1,5	13,1	-4,6	4,6	0,0	314,9	31,0	0,9
Mali	17,6	8 312,0	830,1	5,8	17,7	-1,8	19,9	-3,9	-4,6	-6,3	3 668,3	28,0	3,4
Niger	19,9	4 464,3	411,1	5,0	31,9	0,2	18,9	-5,5	-8,9	-14,2	2 891,9	40,1	6,8
Sénégal	15,1	8 707,6	959,7	6,7	24,7	0,8	24,0	-4,2	-15,8	-6,9	5 893,2	43,2	9,4
Togo	7,3	2 762,1	590,5	5,0	28,1	0,9	22,4	-9,4	-20,2	-7,4	1 056,1	24,4	3,9
Total UEMOA	113,4	58 966,0		6,7	23,6	0,3	19,1	-4,4	-1,9	-5,0	28 658,5	31,3	5,9
Comores	0,8	257,8	753,5	2,1	6,0	1,8	15,3	-7,7	-26,4	-7,8	133,4	24,0	9,5

a) Banque mondiale, World development indicators 2016.

Sources : BEAC, BCEAO, BCC, FMI, Banque mondiale.

5

LES MONOGRAPHIES ÉCONOMIQUES



BÉNIN



Caractéristiques géographiques et politiques

Régime politique

M. Patrice Talon, homme d'affaires béninois à la tête des filières des intrants agricoles et de l'égrenage du coton, a été élu président de la République le 20 mars 2016 avec 65,3 % des voix. Devant l'opposition des députés, M. Talon a été contraint d'abandonner son projet de révision constitutionnelle, qui instituait un mandat présidentiel unique de six ans.

Superficie : 114 763 km²

Population : 10,9 millions d'habitants

Densité : 95 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,7 %

Part de la population urbaine : 44,0 %

Langue officielle : français

Accords internationaux

Le Bénin est membre du Conseil de l'entente aux côtés du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Économie

Classement *Doing Business* : 155^e/190

Indicateur de développement humain : 167^e/188

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : 3,4/6

Classification Banque mondiale : pays à faible revenu

PIB par habitant (2016)¹ : 771 dollars

Taux de croissance (2016) : 3,9 %

Inflation (2016) : - 0,8 %

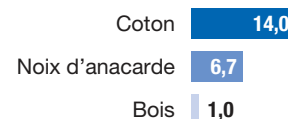
PIB par secteur d'activité²

(en %)



Principaux biens d'exportation²

(en %)



1) Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2017 (en dollars courants).

2) Source : BCEAO (en prix courants).

Développement humain et infrastructures



59,8 ans

Espérance de vie



53,1 %

Population en deçà du seuil de pauvreté



77,9 %

Accès à l'eau potable



10,0 %

Mortalité infantile



43,4

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



34,1 %

Accès à l'électricité



34,0 %

Malnutrition infantile



38,4 %

Alphabétisation des adultes



85,6 %

Accès à la téléphonie mobile

Note : Les indicateurs sont définis en début de rapport (« Avertissements »).

Faits saillants

- La croissance économique a accéléré au Bénin à 3,9 % en 2016, contre 2,1 % en 2015, en dépit des effets du ralentissement de l'économie nigériane, entrée en récession en 2016 pour la première fois depuis 1991, avec une contraction du PIB de 1,5 % (contre une croissance de 2,8 % en 2015).
- Le déficit budgétaire base engagements (dons compris) s'est réduit, de 8,0 % du PIB en 2015 à 6,2 % en 2016, grâce aux mesures énergiques adoptées par les autorités pour maîtriser les dépenses. Celles-ci sont en recul de 12,6 %. Cependant, les revenus ont également reculé, de près de 9 %. Le taux de pression fiscale, déjà particulièrement bas au Bénin, s'est encore abaissé en 2016, passant de 14,5 % à 12,6 %.
- Le 7 avril 2017, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) en faveur du Bénin pour un montant de 111,42 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) – soit environ 151 millions de dollars ou 90 % de la quote-part du Bénin – venant en appui du programme de réformes économiques et financières du pays.
- L'assistance du FMI doit permettre au pays de faire face aux besoins de financement de sa balance des paiements et de maintenir la viabilité de sa dette (estimée à 30,5 % du PIB en 2014 et prévue à 54,3 % en 2017) au regard de l'important programme d'investissement du Programme d'actions du gouvernement (PAG) pour 2016-2021. Ce programme, dont le montant devrait atteindre l'équivalent de 13,8 milliards d'euros pour la période 2016-2021, cible une croissance moyenne de 6,5 % et la création de 500 000 emplois autour, notamment, de six pôles de croissance dans l'agriculture.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

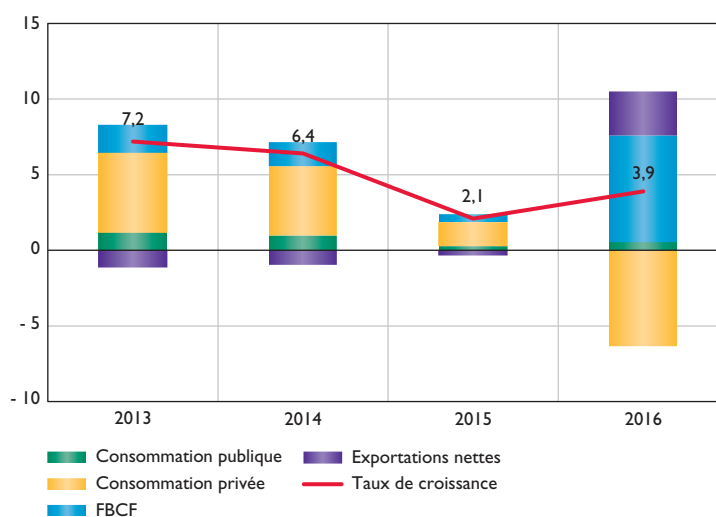
En 2016, le taux de croissance du Bénin s'est établi à 3,9 %, contre 2,1 % en 2015, en raison

principalement du dynamisme du secteur primaire, et malgré le recul de l'activité au Nigeria, principal pays destinataire des réexportations du Port autonome de Cotonou (PAC). La forte dépendance du Bénin au cycle économique du Nigeria constitue une des vulnérabilités de l'économie béninoise avec une base d'exportations étroite et volatile, et l'insuffisance des infrastructures, notamment énergétiques.

L'investissement a contribué positivement à la croissance enregistrée en 2016 (pour 7 points, contre une contribution de 0,5 point en 2015). De même, le secteur extérieur a également contribué à la croissance (à hauteur de 2,9 points). En revanche, la consommation privée

a pesé pour – 6,3 points sur la croissance en 2016, contre une contribution positive en 2015 (1,6 point).

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes
(en %)



Source : BCEAO.

Le secteur primaire a apporté la principale contribution à la croissance en 2016, à hauteur de 2,2 points, contre 0,8 point en 2015. La valeur ajoutée du secteur primaire progresserait de 9,1 %, en hausse par rapport aux prévisions initiales de 5,5 %. Cette évolution est liée à l'amélioration de la production agricole au titre de la campagne 2016-2017, due notamment à des conditions pluviométriques favorables, marquées par une hausse du volume des pluies de 14,6 % comparative-

ment à l'année précédente. Selon les prévisions 2016-2017, la production vivrière a progressé de 15 %, à la faveur des programmes spécifiques mis en place au profit de la culture du riz, du maïs et des produits maraîchers, dans le cadre de la politique nationale de sécurité alimentaire. Mais c'est la hausse de 30 % de la production cotonnière, à 350 000 tonnes en 2016, contre 269 000 en 2015, qui constitue l'élément le plus favorable pour l'économie agricole béninoise après des années de crise de la filière et des cours internationaux peu porteurs. La filière cotonnière bénéficie ainsi de la restructuration amorcée en avril 2016 à la suite du retrait de l'État de la gestion du secteur au profit des opérateurs privés. Les dernières prévisions actualisées fin juin 2017 par le ministère de l'Agriculture laisseraient penser que les résultats de la campagne cotonnière auraient été encore plus favorables que les données provisoires.

Le secteur secondaire a contribué à la croissance, à hauteur de 0,9 point de PIB en 2016, contre 1,3 point en 2015. La valeur ajoutée devrait croître de 4,5 %, contre une prévision initiale de 5,1 %. Cette décélération refléterait la conjoncture économique peu favorable au Nigeria et les effets induits par la dépréciation du naira sur la compétitivité du secteur industriel béninois. Elle traduirait également la baisse de l'activité d'égrenage en 2016, en rapport avec la contraction de la production cotonnière lors de la campagne 2015-2016, ainsi qu'une exécution moins importante des travaux publics à la suite de la rationalisation du portefeuille des investissements publics opérée par le nouveau gouvernement.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(production en milliers de tonnes, prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2012-2013	2013-2014	2015-2016	2016-2017 ^{a)}
Coton-graine	307,4	393,3	269,2	350,0
Prix d'achat aux producteurs	265,0	250,0	260,0	–
Tubercules				
Manioc	3 910,0	4 066,7	3 420,7	3 930,3
Igname	2 958,8	3 220,7	3 088,4	3 548,6
Céréales				
Maïs	1 316,6	1 354,3	1 286,1	1 477,7
Mil et Sorgho	111,6	123,9	151,3	173,9
Riz Paddy	362,6	234,1	204,3	234,8
Arachides	149,8	144,7	134,3	154,3

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

Le secteur tertiaire est directement ou indirectement lié à l'activité du port de Cotonou et constitue traditionnellement le principal contributeur à la croissance. Mais le ralentissement des activités formelles et informelles de réexportation vers le Nigeria a sensiblement réduit ses échanges et la contribution du secteur à la croissance du PIB n'a été que de 0,9 point en 2016, après une contribution nulle en 2015.

L'inflation a été nulle en 2016, après 0,3 % en 2015, en raison d'un approvisionnement suffisant des marchés locaux en produits vivriers et du faible niveau des prix du pétrole. Même la suppression des subventions sur les carburants au Nigeria n'a pas eu d'impact défavorable sur l'inflation des pays importateurs comme le Bénin. Selon la BCEAO, le prix de l'essence vendue en vrac importée du Nigeria a même enregistré une baisse au Bénin, la dépréciation du naira par rapport au franc CFA ayant compensé la suppression des subventions au Nigeria.

Selon les prévisions de la BCEAO, la croissance du PIB serait de 5,4 % en 2017, principalement grâce à l'agriculture et à l'augmentation significative de l'investissement public, et ce malgré des environnements domestique et externe difficiles. Selon le FMI, les perspectives économiques pour 2017 et à moyen terme sont favorables. Elles dépendent toutefois de la bonne exécution du budget et de la rapidité de mise en œuvre des quarante-cinq projets phares du Programme d'actions du gouvernement pour 2016-2021, estimés à eux seuls à 7 086 milliards de francs CFA (10,8 milliards d'euros). L'économie béninoise reste également

dépendante de l'évolution de la conjoncture au Nigeria : 20 % du PIB du Bénin dépend du commerce informel avec son grand voisin, 85 % de l'essence et plus de 70 % de l'énergie électrique proviennent du Nigeria, et les recettes issues du commerce informel avec le Nigeria représenteraient 2 % du PIB. Le FMI estime qu'une diminution d'un point de croissance au Nigeria affecte la croissance au Bénin à hauteur de - 0,3 %. Par ailleurs, la mise en œuvre effective du tarif extérieur commun (TEC) de la CEDEAO entré en vigueur depuis 2015 pourrait se solder à terme par une baisse de l'activité de réexportation vers le Nigeria et une baisse des recettes douanières.

FINANCES PUBLIQUES

Le déficit budgétaire base engagements (dons compris), qui s'était considérablement dégradé en 2015, atteignant 394 milliards de francs CFA (soit 8 % du PIB), s'est nettement amélioré en 2016 pour revenir à 314,5 milliards (6,2 % du PIB). Le nouveau gouvernement a présenté un budget révisé avec une coupe drastique des dépenses courantes pour rétablir la viabilité budgétaire. À la fin de 2015 et au début de 2016, le précédent gouvernement avait approuvé vingt et un projets routiers coûteux représentant 24 % du PIB sans affectation budgétaire par des systèmes de préfinancement non concessionnels. La plupart de ces contrats ont été annulés et le nouveau gouvernement a abandonné l'utilisation de ce type de financement pour l'investissement public.

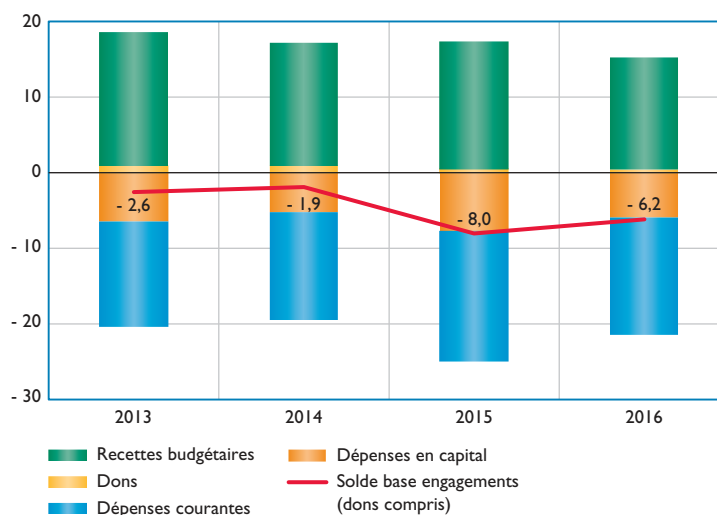
Les recettes budgétaires ont reculé de 9 % sous l'effet d'une baisse de 10,1 % des recettes fiscales, qui se sont établies à 641,1 milliards en 2016, contre 713 milliards en 2015, et d'une baisse moins marquée des recettes non fiscales (- 4,7 %). En conséquence, les recettes budgétaires totales se sont établies à 14,7 % du PIB, soit deux points en moins qu'en 2015 (16,7 % du PIB). Le taux de pression fiscale est revenu en 2016 à 12,6 % du PIB, contre

14,5 % en 2015, niveau qui était déjà un des plus faibles au sein des pays de la Zone franc, du fait notamment de l'importance prépondérante du secteur commercial informel. La baisse de la performance fiscale par rapport à la moyenne de 17 % du PIB en 2011-2014 provient essentiellement des retombées négatives du ralentissement de l'activité du Nigeria et d'un affaiblissement général de l'efficacité de la collecte des taxes par l'administration douanière. Les dons extérieurs se sont réduits de 9,5 %, représentant 0,5 % du PIB en 2016 (contre 0,6 % en 2014).

Les dépenses budgétaires se sont inscrites en baisse de 12,6 %, revenant à 1 086,3 milliards en 2016 (soit 21,4 % du PIB), contre 1 242,3 milliards un an auparavant (25,3 % du PIB). Les nouvelles autorités ont fortement corrigé la dérive budgétaire avec l'adoption d'un budget rectificatif 2016 plus rigoureux et l'annulation de la majorité des projets opaques hors budget engagés par le précédent gouvernement. Les dépenses courantes ont baissé de 7,6 %, sous l'effet notamment de la forte diminution de 20,7 % des dépenses de transferts et de subventions, notamment aux carburants. Suite aux mesures salariales prises en 2015 et 2016, la part des dépenses salariales dans les recettes fiscales a augmenté de 40,6 % en 2015 à 45,3 % en 2016 et s'écarte très nettement du seuil indicatif de 35 %

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

fixé au sein de l'UEMOA. Les intérêts de la dette en 2016 ont à nouveau considérablement augmenté de 74,5 %, passant de 36,3 à 63,3 milliards, mais sur deux ans la progression est encore plus impressionnante puisqu'en 2014 la charge des intérêts n'atteignait que 18,4 milliards. En 2016, la part de la dette intérieure représente 81,1 % du total des intérêts. Enfin, les dépenses en capital ont diminué de 20,0 %, celles financées sur ressources intérieures atteignant près de 60 % du total.

Le déficit budgétaire a été principalement financé par des émissions sur le marché régional d'obligations (125,5 milliards) et de bons du Trésor (112 milliards).

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIÈRE

Le déficit de la balance courante a diminué de 1,7 point de PIB pour s'établir à 7,3 % du PIB en 2016.

Les ventes de coton se sont contractées de 30,3 % en raison des médiocres résultats de la campagne 2014-2015, alors que celles de noix d'anacarde poursuivent leur progression (+ 26,5 %) pour représenter en 2016 presque 50 % des montants atteints par

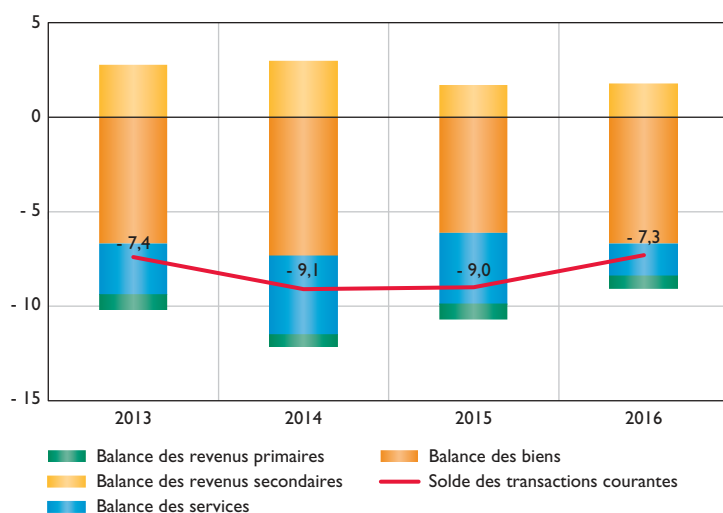
les exportations de coton. Tandis que le commerce de réexportation est au cœur des relations entre le Bénin et le Nigeria, on observe depuis 2015 – année d'entrée en quasi-récession du Nigeria – une forte baisse de ces flux. La dévaluation du naira rendant désormais trop chers pour la clientèle nigériane tout un ensemble de produits importés *via* le PAC, comme les produits des filières des véhicules d'occasion, les produits congelés et la farine de blé. Ces filières ont été également affectées par les multiples restrictions imposées par les autorités nigérianes, mais aussi par la baisse durable de la demande locale. La dépréciation du naira a induit également une amélioration de la compétitivité des biens d'équipement (en particulier ciment et matériaux de construction) fabriqués au Nigeria par rapport à ceux produits au Bénin.

Les importations ont reculé de 11,7 %, essentiellement du fait de la réduction des achats de produits alimentaires (- 15,0 %), de la baisse de la facture pétrolière (- 14,1 %), mais également de la diminution de la plupart des autres achats de biens importés, que ce soit les biens d'équipement (12,6 %) ou les biens de consommation courante (- 27,7 %).

Le déficit des revenus primaires est demeuré stable quand l'excédent du compte des revenus secondaires progressait de 11,0 %, suite à une augmentation de l'aide extérieure (+ 31,7 %) et à une diminution conjointe des envois de fonds des migrants (- 2,8 %), probablement en provenance du Nigeria.

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

Le solde du compte financier est passé de 447,6 milliards en 2015 à 133,2 milliards en 2016, reflet de la nette diminution des investissements de portefeuille, passés de 117,5 à 48,4 milliards sur la période, et surtout de la forte réduction des capacités de mobilisation de l'aide extérieure revenue d'un niveau de tirage de 204,9 milliards en 2015 à 106,6 milliards en 2016.

Au total, la balance des paiements a enregistré un déficit global de 170,3 milliards, soit près de 3,3 % du PIB en 2016, contre un excédent de 1,7 % en 2015.

Dettes extérieures du Bénin

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2012	2013	2014	2015
Dettes à court et long terme	2 059,6	2 013,7	2 045,1	2 179,2
Dettes à long terme	1 308,2	1 598,8	1 766,3	1 898,4
Dettes publiques garanties	1 308,2	1 598,8	1 766,3	1 898,4
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	209,6	225,4	220,3	202,3
Dettes à court terme	541,8	189,4	58,6	78,4
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	47,0	54,2	24,3	48,7
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	56,8	60,0	34,9	67,4
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	109,8	80,6	67,1	107,5
Dettes extérieures/PIB	25,3	22,0	21,0	26,3
Service payé de la dette/exportations de biens et services	4,5	3,6	2,8	3,7
Service payé de la dette/recettes budgétaires	6,0	5,5	5,3	5,4
Dettes multilatérales/dettes totales	53,3	68,3	71,1	70,3

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

Selon les données de la Banque mondiale, la dette extérieure du Bénin s'élevait à 2,1 milliards de dollars à fin 2015, en hausse régulière ces dernières années et en augmentation de 6,6 % par rapport à 2014. Le Bénin a atteint le point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPT) en 2003 et a bénéficié d'un complément d'annulation au titre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) en 2006. La dette extérieure du pays est ainsi passée entre 2002 et 2006 de 43 % du PIB à 11 % du PIB. Depuis cette date, le ratio dette extérieure/PIB s'accroît régulièrement pour atteindre 26,3 % en 2015.

L'analyse de viabilité de la dette (AVD) publiée par le FMI en mars 2017 a conclu à un risque modéré de surendettement, plus élevé que dans l'AVD de 2015. La dette publique totale (extérieure et intérieure) a fortement progressé, passant de 30,5 % du PIB en 2014 à 50,3 % du PIB en 2016, mais reste en dessous du plafond fixé par l'UEMOA (70 %). Cette forte hausse reflète la stratégie du gouvernement de mobiliser les financements domestiques pour financer les projets d'investissement. En effet, c'est la dette intérieure qui a le plus progressé ces dernières années (avec l'augmentation de l'encours des titres d'État), passant d'environ 8,6 % du PIB en 2013 à 27,6 % en 2016. Environ 90 % de cette dette intérieure est constituée de titres obligataires émis sur le marché régional.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2016, le système bancaire béninois comptait seize établissements de crédit agréés, avec l'établissement d'une succursale de la Sonibank (Société nigérienne de banque). Sur l'ensemble des banques en activité au Bénin, les trois quarts sont sous contrôle étranger, notamment nigérian.

Le secteur financier est peu profond. Les crédits nets à l'économie représentent 21,8 % du PIB, contre une moyenne de 28 % en UEMOA et 46 % en Afrique subsaharienne.

L'inclusion bancaire est faible.

Seuls 16 % de la population adulte détiennent un compte dans un

établissement financier, soit un niveau inférieur à celui constaté en Afrique subsaharienne (29 %). Le taux de pénétration des services bancaires mobiles n'est que de 2 % de la population adulte, alors qu'il est de 6 % au Sénégal, 11,6 % au Mali et 24 % en Côte d'Ivoire. La moyenne pour l'Afrique subsaharienne est de 11,5 %.

Les ressources collectées auprès de la clientèle ont progressé de 2,6 %, après 12,0 % en 2015.

Les dépôts à terme, qui représentaient 57,3 % du total des dépôts (contre 46,5 % dans l'UEMOA), se sont accrus de 2 % en 2016. Cette part élevée de dépôts à terme peut attester d'une intensification de la concurrence entre les établissements de crédits et d'un renchérissement des ressources clientèle.

Les crédits nets à l'économie (dont l'encours s'élevait à 1 439,3 milliards fin décembre 2016) se sont inscrits en hausse de 12,2 % en 2016, après une contraction de 3,8 % en 2015.

Les crédits principalement libellés à moyen terme (51,1 %) désormais, depuis leur forte progression de près de 30 % en 2016, expliquent la hausse des crédits à l'économie, tandis que les crédits à court terme (40,9 %) ont enregistré une baisse de 6,1 %. Les crédits à long terme, en dépit d'une forte augmentation (+ 73,1 %), n'ont représenté à fin 2016 que 8 % des crédits.

Situation simplifiée du système bancaire du Bénin

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

Actif	2014	2015	2016	Passif	2014	2015	2016
Opérations de trésorerie et interbancaires	535,4	649,1	673,1	Opérations de trésorerie et interbancaires	788,8	978,2	1 184,4
Opérations avec la clientèle	1 343,3	1 291,6	1 435,2	Opérations avec la clientèle	1 830,2	2 045,6	2 098,2
Opérations sur titres et diverses	743,8	958,6	953,4	Opérations sur titres et diverses	67,5	72,7	62,8
Valeurs immobilisées	272,4	414,2	516,9	Provisions, fonds propres et assimilés	207,6	216,2	232,4
Total	2 894,9	3 313,5	3 578,6	Total	2 894,1	3 312,7	3 577,8
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/PNB)	68,0	71,3	83,6	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	18,4	- 2,2	0,7
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	12,7	- 1,5	0,4				

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Le système bancaire béninois a dégagé un résultat net positif de 872 millions en 2016, après une perte de 3 milliards en 2015. Toutefois, cette amélioration du résultat est imputable en partie à un effort moindre de provisionnement de la part des banques béninoises. Les indicateurs de rentabilité, négatifs pour la plupart en 2015, se sont artificiellement redressés, à l'exception du coefficient d'exploitation qui s'est aggravé à 83,6 % (après 71,3 % en 2015) du fait d'une baisse du produit net bancaire (- 6,1 %) et d'une hausse des frais généraux (+ 7,7 %).

La qualité du portefeuille de crédit demeure l'une des plus dégradées de l'UEMOA. Le niveau élevé des créances en souffrance a un impact négatif sur les prêts accordés par les banques, en particulier les prêts au secteur privé. Le taux de créances en souffrance brutes est estimé à 21,1 % et est l'un des plus élevés parmi les pays de l'UEMOA (la moyenne étant de 13,5 %). La concentration des prêts, principalement dans le secteur du commerce, et qui est étroitement liée au commerce avec le Nigéria, rend les actifs des banques vulnérables à un ralentissement économique au Nigeria. En outre, les banques du Bénin sont très exposées aux titres émis par l'État. Les titres publics représentent désormais près de 27 % du bilan du système bancaire, ce qui rend les banques plus vulnérables à une dégradation des finances publiques et à un resserrement des taux sur le marché régional.

Le ratio de solvabilité pour les banques est de 8,8 % (à fin septembre 2016), juste au-dessus du minimum

de 8 %, mais à un niveau nettement inférieur à la moyenne de l'UEMOA (11,4 % à fin juin 2016).

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

La relance économique du Bénin voulue par le nouveau président Talon repose en grande partie sur le décollage de la compétitivité des services logistiques et des modes de transport aérien, maritime et terrestre, sur de grands chantiers d'infrastructures matérielles et immatérielles (savoirs numériques et élévation des niveaux d'éducation). La mise en œuvre du PAG est au cœur du projet présidentiel et constituera l'enjeu à atteindre d'ici 2021.

L'autre défi est la capacité des autorités à mobiliser les quelques 9 000 milliards de francs CFA nécessaires à la réalisation de ces chantiers afin de créer 500 000 emplois en cinq ans dans l'industrie, l'agroalimentaire, les infrastructures et le tourisme, et de modifier en profondeur et durablement la perception du pays par les investisseurs étrangers.

Le nouvel aéroport international d'Abomey-Calavi, situé à une vingtaine de kilomètres au nord de Cotonou, doit remplacer d'ici fin 2020 l'actuel aéroport désormais trop enclavé au centre de la capitale. Ce chantier a été confié à la société Aviation Industry Corporation of China (Avic) pour une capacité de 1,6 million de passagers par an, avec la réalisation d'une voie express reliant la capitale à la route côtière et desservant le corridor est-ouest (de Porto-Novo à la frontière togolaise).

Le contrat a été signé de gré à gré en octobre 2016 et l'État béninois a contracté un prêt auprès de Exim Bank China d'un montant de 946 millions de dollars alors que le secteur privé devait initialement être le principal contributeur à son financement.

La voie de contournement nord de Cotonou et la finalisation de l'autoroute Porto-Novo-Sémé jusqu'à la frontière nigériane devraient davantage lier les économies de ces deux pays. Une entreprise privée sera chargée de la réalisation de cette autoroute à péage dont le coût est estimé à 345 milliards. Le PAG a retenu plusieurs autres projets routiers dont la poursuite et l'achèvement de la « Route des pêches » qui borde l'océan entre Cotonou et Ouidah, cœur de l'un des principaux volets du développement du tourisme. Afin de désenclaver les grands bassins cotonniers et céréaliers du nord-est du Bénin, de grands travaux d'aménagement et de bitumage des routes devraient également être engagés au second semestre 2017.

Les activités du Port autonome de Cotonou (PAC) ont bénéficié depuis 2011 des nouvelles infrastructures financées par le programme du *Millenium Challenge Account* (MCA), ainsi que de la mise en place d'un guichet unique dans le cadre du partenariat public-privé (PPP) conclu avec le groupe Bolloré, présent à Cotonou à travers la filiale Bénin Terminal (Bolloré Africa Logistics), pour réalisation d'un nouveau quai de plus de 540 mètres (offrant un tirant d'eau de près de 15 mètres), avec quatre portiques de quai, et mise en oeuvre depuis deux ans d'un système de gestion informatisée du trafic routier dans la zone portuaire. L'un des futurs chantiers portera sur la reconstruction du quai nord de 1 300 mètres qui se trouve actuellement dans un état de dégradation très avancé. L'autre chantier majeur portera sur le réaménagement de la circulation aux abords du port. Mais depuis 2015 l'activité du PAC souffre du ralentissement de l'économie nigériane qui s'est traduit par une réduction des activités portuaires, le volume des marchandises en transit s'établissant à 8,6 millions de tonnes en 2016, contre 9 millions en 2015, notamment en raison des décisions d'interdiction des importations par les frontières terrestres des produits alimentaires en provenance du Bénin. Entrée en vigueur en avril 2016, cette mesure a frappé les importations de riz, d'huile, de pâtes, de conserves de fruits et légumes, le marché des véhicules d'occasion chutant quant à lui de 70 %

en 2016, la plupart des zones de commercialisation sur l'axe routier vers le Nigeria ayant fermé faute d'acheteurs nigériens.

Le gouvernement a annoncé en mai 2017 sa décision de confier la gestion du port de Cotonou à un mandataire privé afin de positionner le PAC comme un modèle de référence dans la sous-région. Le mandataire, dont le recrutement devrait être fait par un appel public à candidature, restera soumis à un « cahier des charges » sous la tutelle du ministère des Transports, sans qu'il y ait de privatisation, ni de mise en concession.

Le secteur cotonnier, pilier de l'économie nationale, vient de boucler une campagne (de novembre 2016 à juin 2017) de récolte du coton, inédite, n'ayant plus connu de pareils résultats depuis très longtemps : 453 000 tonnes ont été collectées dans les champs des producteurs au titre de l'année 2017, selon les chiffres de fin juin du ministère de l'Agriculture. C'est en effet près de deux fois la production de la campagne précédente (260 000 tonnes), et il faut remonter à plus de douze ans en arrière pour trouver le précédent record, de 427 160 tonnes, en 2005.

Des efforts de diversification en faveur de cultures comme le sésame, l'anacarde, l'ananas ou l'huile de palme ont été entrepris ces dernières années. Ainsi, avec 35 000 tonnes en moyenne, le secteur de l'anacarde constitue la deuxième culture de rente du pays dont le taux de transformation devrait être amélioré. **L'élevage**, essentiellement pratiqué dans le nord du pays, demeure insuffisant pour faire face aux besoins. Quant à **la pêche**, son activité pâtit du déclin des ressources halieutiques du pays. Le Bénin dispose d'une façade maritime longue d'environ 120 kilomètres, de la frontière nigériane à la frontière togolaise, et la production de la pêche artisanale est estimée à seulement 10 000 tonnes, contre 100 000 tonnes au Togo et 400 000 tonnes au Ghana.

Le Bénin souffre d'un déficit énergétique structurel et ne produit que 15 % de son électricité, qui était jusqu'à présent produite et importée par un monopole commun au Bénin et au Togo, la Communauté électrique du Bénin (CEB), société publique togo-béninoise, qui dépend de ses fournisseurs, le Ghana et la Côte d'Ivoire, à hauteur de 70 % de ses ressources. La CEB revend l'électricité aux deux sociétés de distribution,

publiques elles aussi, la Société béninoise d'énergie électrique (SBEE) et la Compagnie d'énergie électrique du Togo (CEET). La SBEE, qui administre les prix de l'électricité, a accumulé des impayés auprès de la CEB qui, à son tour, a connu des difficultés pour régler ses fournisseurs. L'achat de turbines à gaz alimentées par le raccordement au gazoduc *offshore*, au départ de Lagos, au Nigeria, devrait permettre d'accroître l'offre énergétique, mais ces solutions tardent à être mises en œuvre. **Les nouvelles autorités béninoises ont annoncé en mai 2016 un programme d'élimination du délestage et d'autonomisation énergétique dans les deux ans.** Ce plan vise à acquérir des capacités supplémentaires par centrales mobiles de location, pour assurer la fourniture stable de 200 mégawatts, à réhabiliter les centrales de la SBEE en arrêt depuis plusieurs années, en vue de produire 47 mégawatts supplémentaires, et à installer des centrales photovoltaïques dans le cadre du deuxième *Compact* du MCA signé en 2016 par les autorités pour une production de 45 mégawatts. Le plan prévoit aussi l'installation d'une centrale thermique de 120 mégawatts dans la commune de Sèmè-Kpodji, avec financement par la Banque islamique de développement (BID) et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), et la sélection des producteurs privés qui fourniront, à partir de décembre 2018, 120 mégawatts par heure d'énergie thermique sur le site de la centrale électrique de Maria Gléta – dont la construction par le groupe

nigérian Genesis Energy a démarré en mars 2016 – et 20 mégawatts d'énergie photovoltaïque dans la partie septentrionale du Bénin. Dans l'attente de ces nouvelles capacités de production, la SBEE a loué une installation provisoire de 80 mégawatts depuis janvier 2017, mais dont le prix moyen à l'importation (120-150 francs CFA le kilowattheure) est plus de deux fois supérieur au coût moyen à l'importation (58 francs CFA), le gouvernement subventionnant en conséquence le surcoût.

La zone côtière du Bénin est un environnement fragile et vulnérable, autant du fait de ses propres caractéristiques naturelles, qui la modifient continuellement, que de l'urbanisation croissante du littoral qui favorise son érosion rapide. Un plan de stabilisation du littoral devrait être engagé prochainement par les autorités béninoises.

Pour attirer les investisseurs, **le Bénin doit poursuivre les efforts engagés en vue d'améliorer le climat des affaires.** Dans l'édition 2017 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, le Bénin est classé 155^e sur 190 économies, malgré un score assez élevé en matière de facilité de création d'entreprise (57^e) ou d'obtention d'un permis de construire (74^e). Il obtient ses plus mauvais scores dans les domaines du raccordement à l'électricité (174^e) et de paiement des taxes et impôts (173^e).

ANNEXE

Comptes nationaux du Bénin

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Ressources	6 181,5	6 855,8	6 588,7	6 548,7
PIB nominal	4 524,1	4 799,5	4 903,8	5 084,4
Importations de biens et services	1 657,3	2 056,3	1 684,9	1 464,3
Emplois	6 181,5	6 855,8	6 588,7	6 548,7
Consommation finale	3 985,1	4 227,7	4 319,6	4 377,9
Publique	480,0	509,2	520,3	793,8
Privée	3 505,1	3 718,5	3 799,3	3 584,1
Formation brute de capital fixe ^{b)}	963,1	1 124,2	1 070,6	1 132,1
Exportations de biens et services	1 233,3	1 503,9	1 198,5	1 038,8
Épargne intérieure brute	539,1	571,8	584,2	706,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 424,1	- 552,4	- 486,3	- 425,6
Taux d'investissement (en % du PIB)	21,3	23,4	21,8	22,3
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	7,2	6,4	2,1	3,9
Déflateur du PIB	1,4	- 0,2	0,1	- 0,3
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	1,0	- 1,1	0,3	- 0,8

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variations de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Tableau des opérations financières de l'État béninois

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Recettes et dons	836,3	824,9	848,3	771,8
Recettes budgétaires	795,4	780,8	819,5	745,7
Recettes fiscales	668,1	701,2	713,1	641,1
Recettes non fiscales	127,3	79,5	106,4	104,6
Dons	40,9	44,1	28,8	26,1
Dépenses et prêts nets	952,1	916,5	1 242,3	1 086,3
Dépenses totales	920,9	933,0	1 222,2	1 080,8
Dépenses courantes	632,8	683,4	845,3	781,1
Traitement et salaires	300,3	317,4	343,4	353,8
Autres dépenses courantes	312,6	347,6	465,6	364,0
Intérêts dus	19,9	18,4	36,3	63,3
Sur la dette intérieure	10,1	8,1	20,3	51,4
Sur la dette extérieure	9,8	10,3	16,0	11,9
Dépenses en capital	288,1	249,6	376,9	299,6
Sur ressources intérieures	133,8	114,6	216,6	178,5
Sur ressources extérieures	154,3	135,1	160,3	121,1
Prêts nets	31,2	- 16,5	20,2	5,5
Solde global base engagements (hors dons)	- 156,7	- 135,8	- 422,9	- 340,6
Solde global base engagements (dons compris) ^{b)}	- 115,8	- 91,7	- 394,0	- 314,5
Solde primaire de base ^{c)}	48,7	1,2	- 206,1	- 150,6
Ajustement (base caisse)	9,3	- 30,5	0,1	- 0,6
Variation des arriérés de paiement (le signe «-» correspond à une réduction)	9,3	- 30,5	- 10,3	- 1,4
Solde global base caisse (hors dons) ^{d)}	- 147,4	- 166,3	- 422,8	- 341,3
Solde global base caisse (dons compris) ^{d)}	- 106,5	- 122,2	- 393,9	- 315,1
Financement	106,5	122,2	394,0	315,1
Financement intérieur net	- 28,8	39,8	291,4	232,8
Bancaire	10,4	33,6	121,5	107,3
Non bancaire	- 39,2	6,1	170,0	125,5
Financement extérieur net	135,3	82,4	102,5	82,4
Ajustement statistique	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	17,6	16,3	16,7	14,7
Dépenses courantes	14,0	14,2	17,2	15,4
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	0,6	- 0,4	- 4,9	- 4,2
global base engagements (dons compris) ^{e)}	- 2,6	- 1,9	- 8,0	- 6,2
global base caisse (dons compris) ^{e)}	- 2,4	- 2,5	- 8,0	- 6,2

a) Chiffres provisoires.

b) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

d) Solde base caisse = Solde base engagements + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services statistiques nationaux.

Balance des paiements du Bénin

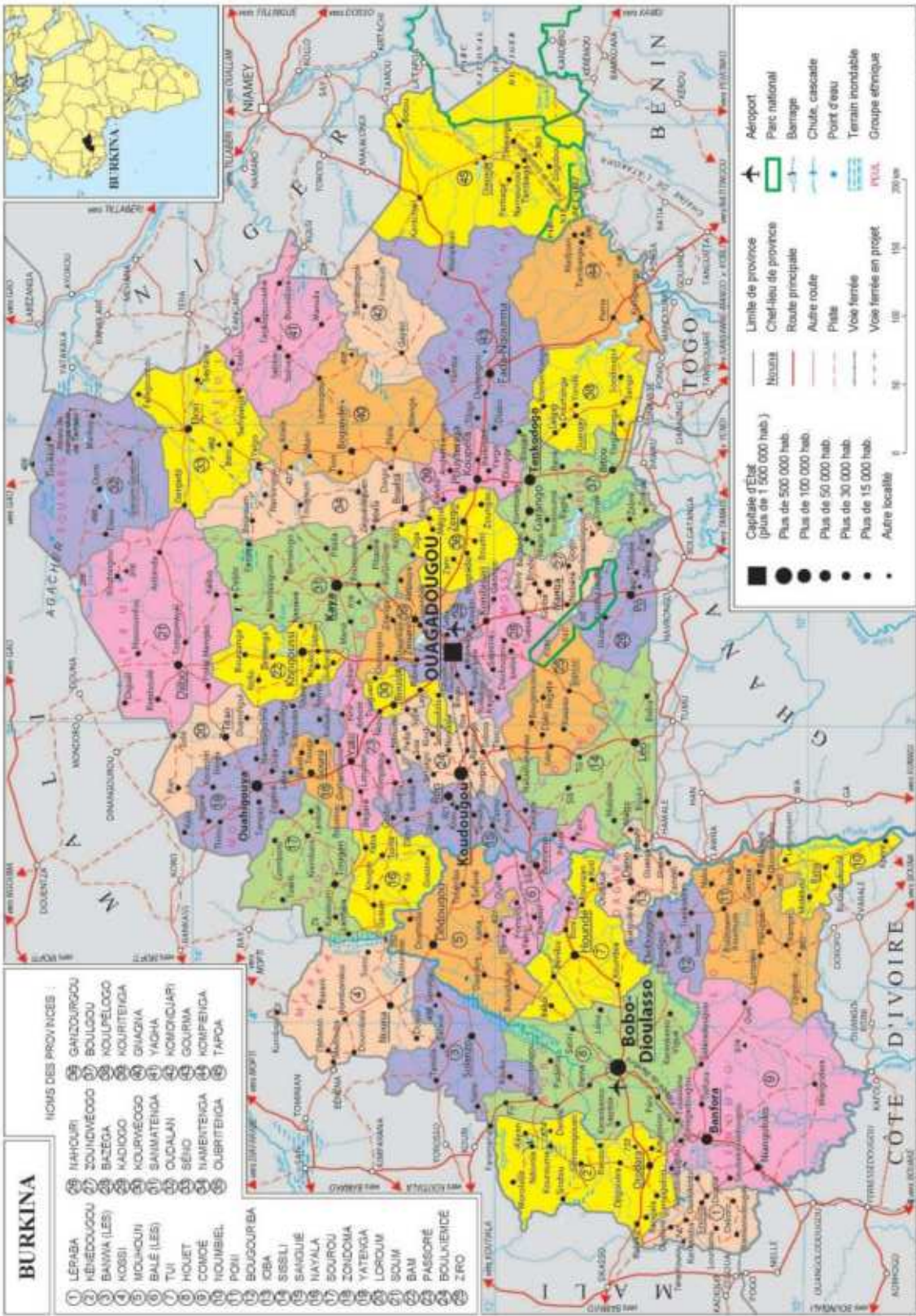
(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 332,5	- 437,5	- 440,5	- 369,6
1 - Biens et services	- 424,1	- 552,4	- 486,3	- 425,6
Balance des biens	- 302,3	- 351,3	- 298,5	- 339,5
Exportations de biens FOB	979,1	1 267,3	995,1	803,0
dont : coton	122,5	150,4	161,6	112,6
noix d'anacarde	30,7	32,4	42,5	53,8
bois et ouvrages en bois	8,7	6,2	7,3	6,2
Importations de biens FOB	- 1 281,4	- 1 618,5	- 1 293,6	- 1 142,5
Importations de biens CAF	- 1 487,1	- 1 895,0	- 1 514,6	- 1 334,7
dont : produits alimentaires	- 585,9	- 846,8	- 605,9	- 514,7
produits pétroliers	- 204,8	- 258,4	- 258,1	- 221,6
biens d'équipement	- 280,5	- 366,2	- 283,1	- 247,5
Balance des services	- 121,8	- 201,1	- 187,8	- 86,0
dont fret et assurance	- 198,6	- 259,7	- 207,6	- 174,7
2 - Revenus primaires	- 34,1	- 30,2	- 38,8	- 38,0
dont intérêts sur la dette	- 9,8	- 10,3	- 16,0	- 11,9
3 - Revenus secondaires	125,6	145,1	84,7	94,0
Administrations publiques	39,0	44,0	18,2	24,0
dont aides budgétaires	32,8	8,2	0,0	0,0
Autres secteurs	86,6	101,1	66,5	70,0
dont transferts de fonds des migrants	69,8	77,1	66,8	65,0
b - Compte de capital	91,8	125,2	74,2	66,1
c - Compte financier	- 331,7	- 480,1	- 447,6	- 133,2
Investissements directs	- 149,0	- 191,8	- 69,2	- 67,8
Investissements de portefeuille	- 19,5	- 23,9	- 117,5	- 48,4
Autres investissements	- 163,2	- 264,4	- 261,2	- 17,0
Financement exceptionnel (pour mémoire)	4,2	4,7	0,0	0,0
d - Erreurs et omissions nettes	8,2	7,2	2,3	0,0
e - Solde global (a + b - c + d)	99,1	175,1	83,5	- 170,3
Taux de couverture ^{b)}	74,4	73,1	71,1	70,9
Balance courante en % du PIB	- 7,4	- 9,1	- 9,0	- 7,3
Solde global en % du PIB	2,2	3,6	1,7	- 3,3

a) Estimations.

b) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Source : BCEAO.



BURKINA

- NOMS DES PROVINCES :
- | | |
|--------------|----------------|
| 1 LÉPABA | 27 KOURTÉNGA |
| 2 KENÉDOUGOU | 28 BOULDOU |
| 3 BAWA (LES) | 29 KOUPELOGO |
| 4 KOBSI | 30 KOURITENGA |
| 5 MOUHOURI | 31 KOURWÉGO |
| 6 BALE (LES) | 32 GNAGNA |
| 7 TUI | 33 SANMATHÉGA |
| 8 OUDALAN | 34 YAGHA |
| 9 SENO | 35 KOMIKOUARI |
| 10 HOUEI | 36 GOURMA |
| 11 KOMOÉ | 37 NAMENTENGA |
| 12 HOUMBIÉL | 38 KOMPENGA |
| 13 BOUGOURBA | 39 OUBREITENGA |
| 14 CIBA | 40 TAPOA |
| 15 SISSILI | |
| 16 SANGHÉ | |
| 17 NAVALA | |
| 18 SOUROU | |
| 19 ZONDOMA | |
| 20 YATENGA | |
| 21 LOROUM | |
| 22 SOUM | |
| 23 BANI | |
| 24 PASSORÉ | |
| 25 BOULIENKÉ | |
| 26 ZRO | |

Capitale d'Etat
(plus de 1 500 000 hab.)

- Plus de 500 000 hab.
- Plus de 100 000 hab.
- Plus de 50 000 hab.
- Plus de 30 000 hab.
- Plus de 15 000 hab.
- Autre localité

Limites de province

- Chef-lieu de province
- Route principale
- Autre route

Roads

- Plate
- Voie ferrée
- Voie ferrée en projet

Other Symbols

- ✈ Aéroport
- ▭ Parc national
- ▭ Barrage
- Chute, cascade
- Point d'eau
- Terrain inondable
- Groupe ethnique

Scale: 0 50 100 150 200 km

BURKINA FASO



Caractéristiques géographiques et politiques

Régime politique

M. Blaise Compaoré, arrivé au pouvoir en 1987, a été renversé en octobre 2014. M. Roch Christian Kaboré a été élu président dès le premier tour en décembre 2015 avec 53,5 % des voix. Le gouvernement, nommé le 13 janvier 2016, est dirigé par le Premier ministre M. Paul Thiéba. Depuis l'attentat à Ouagadougou qui a fait 30 victimes le 15 janvier 2016, les attaques djihadistes se sont multipliées, pesant sur le climat politique et social.

Superficie : 270 764 km²

Population : 18,1 millions d'habitants

Densité : 66 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,9 %

Part de la population urbaine : 29,9 %

Langue officielle : français

Accords internationaux

Le Burkina Faso est membre du Conseil de l'Entente – aux côtés du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo –, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Économie

Classement *Doing Business* : 146^e/190

Indicateur de développement humain : 185^e/188

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : 3,6/6

Classification Banque mondiale : pays à faible revenu

PIB par habitant (2016)¹ : 646 dollars

Taux de croissance (2016) : 5,9 %

Inflation (2016) : - 0,2 %

1) Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2017 (en dollars courants).

2) Source : BCEAO (en prix courants).

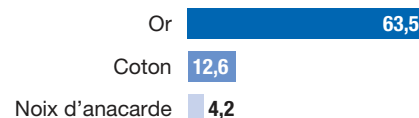
PIB par secteur d'activité²

(en %)



Principaux biens d'exportation

(en %)



Développement humain et infrastructures



59,0

Espérance de vie



43,7 %

Population en deçà du seuil de pauvreté



82,3 %

Accès à l'eau potable



8,9 %

Mortalité infantile



35,3

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



19,2 %

Accès à l'électricité



32,9 %

Malnutrition infantile



36,0 %

Alphabétisation des adultes



80,6 %

Accès à la téléphonie mobile

Note : Les indicateurs sont définis en début de rapport (« Avertissements »).

Faits saillants

- Le taux de croissance a connu un net rebond en 2016, à 5,9 % contre 4,0 % en 2015. Après avoir été, un temps, affecté par la période de transition ouverte en octobre 2014 avec le renversement du président Compaoré, le Burkina Faso semble avoir renoué avec la dynamique de croissance qui prévalait sur la décennie 2003-2013.
- Le déficit public, base engagements (dons compris), s'est creusé à 3,1 % du PIB, contre 2 % en 2015, en raison d'une forte augmentation des dépenses de fonctionnement, et notamment des salaires.
- Le déficit de la balance courante s'est réduit de 8,0 % en 2015 à 6,5 % en 2016, grâce à l'augmentation des exportations d'or.
- Malgré des performances macroéconomiques satisfaisantes, les bénéfices de la reprise économique pour les populations demeurent incertains et la situation économique et sociale reste fragile tandis que les attentats djihadistes se sont répétés en 2016. Les attentes sociales et de justice d'une population extrêmement pauvre sont également très fortes. La croissance démographique de 2,9 % absorbe une grande partie des bénéfices d'une croissance peu inclusive.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

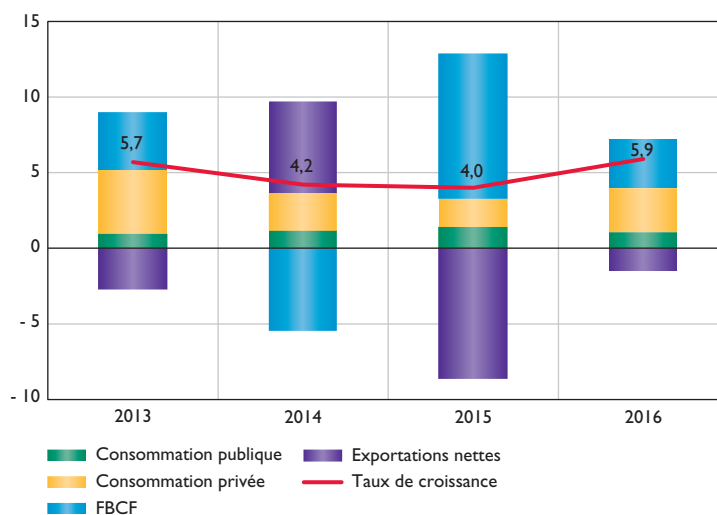
Avec un taux de croissance de 5,9 % en 2016, le Burkina Faso a retrouvé la dynamique qui fut celle de la décennie 2003-2013. Le soulèvement populaire d'octobre 2014 et la série de chocs sociopolitiques qui ont marqué l'année de transition 2015, avec une tentative de coup d'État jugulée en septembre, avaient eu un impact négatif sur le niveau d'activité du pays.

L'année 2016 a bénéficié d'une bonne pluviométrie, d'une accélération de l'activité des mines avec la mise en exploitation de deux nouvelles mines d'or et d'un rebond marqué de la production agricole. Les autorités burkinabés ont annoncé en mai 2016 la mise en œuvre d'un Plan de développement économique et social (PNDES) particulièrement ambitieux qui vise à accélérer la croissance économique et à réduire le taux de pauvreté à moins de 35 % d'ici 2020.

La formation brute de capital fixe a contribué à hauteur de 3,2 points à la croissance en 2016. Les consom-

mations publiques et privées ont contribué respectivement à hauteur de 1,1 et 2,9 points de croissance en liaison principalement avec les mesures sociales prises comme le recrutement d'agents-enseignants (4200) et d'agents communautaires de santé (16000). Les échanges extérieurs ont contribué négativement au PIB (- 1,5 point).

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes (en %)



Source : BCEAO.

Les contributions sectorielles à la croissance du PIB restent en 2016 globalement identiques à celles des années précédentes.

La contribution du **secteur primaire** au PIB a très légèrement progressé en lien avec les bonnes performances du secteur cotonnier et des productions céréalières et vivrières. Selon la BCEAO, la production céréalière progresserait de 8 % ressortant à 4,5 millions de tonnes au titre de la campagne 2016-2017, contre 4,2 millions de tonnes pour la précédente. Cette hausse tient pour une part à la poursuite des actions d'amélioration de la productivité. La production cotonnière 2016-2017 est en forte hausse à près de 910 000 tonnes (+ 18,2 %) avec une progression des surfaces emblavées de plus de 14 %.

Le dynamisme de la filière minière, notamment aurifère, explique que la contribution du **secteur secondaire** ait augmenté de 0,9 point en 2015 à 1,1 point en 2016. L'activité minière a été soutenue par l'entrée en production des mines d'or de Karma (société True Gold SA) et de Bagassi (société Roxgold Sanu). La production annuelle attendue est de 38,5 tonnes en hausse de 6 % par rapport à 2015. D'autre part, les activités d'égrenage du coton-graine devraient conduire à la production de 239 000 tonnes de coton-fibres, en baisse de près de 15 % par rapport à la campagne de 2014-2015. L'activité du secteur secondaire devrait aussi bénéficier du dynamisme des trois cimenteries nationales (Cimaf, Cimfaso, Cimburkina). Le secteur du BTP profite notamment des travaux d'aménagement du barrage de Samandéni, du démarrage des travaux de construction de la mine d'or de Houndé en pays lobi ainsi que de la poursuite des chantiers liés aux infrastructures routières et aéroportuaires de Donsin.

Enfin, le secteur tertiaire a été le principal contributeur à la croissance du PIB en 2016 à hauteur de 3,7 points (contre 3,3 points en 2015). Comme en 2015, la croissance de la valeur ajoutée a été forte (+ 6 %) aussi bien pour le secteur marchand – liée à

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(production en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 ^{a)}
Coton-graine	650,3	707,8	768,9	908,1
Prix d'achat aux producteurs	235,0	225,0	235,0	235,0
Principales productions vivrières	5 806,6	5 177,0	4 896,8	5 161,3
Mil et sorgho	2 959,0	2 680,2	2 381,8	2 505,1
Maïs	1 585,4	1 433,1	1 469,6	1 553,7
Riz paddy	305,4	347,5	325,1	381,0
Fonio	19,9	8,6	13,1	9,8
Arachides	349,7	335,2	365,9	497,1

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

Or

(en tonnes)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Production	33,5	36,3	36,4	38,5

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

l'orientation favorable des secteurs des télécommunications, des transports et aux effets d'entraînement des rencontres internationales organisées à Ouagadougou en 2016 – que pour le secteur non-marchand.

L'indice des prix à la consommation a diminué de 0,2 % en 2016 (contre une inflation de 0,9 % en 2015) en raison de la modération des prix alimentaires résultant de récoltes abondantes, de l'amélioration des réseaux de distribution et de la baisse des prix du transport liée à la baisse des prix de la pompe.

Selon les prévisions de la BCEAO, l'année 2017 devrait être marquée par une accélération de la croissance, qui atteindrait 7,4 %. Cette accélération de l'activité économique serait portée par le dynamisme du secteur agro-pastoral, la bonne orientation du secteur secondaire et la vigueur des services (télécommunications, couverture en fibres optiques et internet, services financiers, transport et énergies renouvelables) en liaison avec les grands projets du PNDES. Lors de la conférence des bailleurs pour le PNDES qui s'est tenue à Paris en décembre 2016, les intentions de financement se sont élevées à 8 000 milliards de francs CFA, soit environ 12,2 milliards d'euros.

Cela représente 150 % du financement total recherché du Plan auxquels s'ajoutent 16 milliards d'euros d'engagements d'investissement de la part du secteur privé.

Les risques sont principalement liés aux problèmes de sécurité, aux tensions sociales et à la détérioration de l'environnement régional, notamment en Côte d'Ivoire.

FINANCES PUBLIQUES

Le déficit budgétaire base engagements (dons compris) s'est creusé à 3,1 % du PIB en hausse par rapport à 2015 (+ 2,0 %) malgré une augmentation de la collecte des recettes. Les recettes totales et les dons se sont établis à 1 409 milliards de francs CFA, en hausse de 10,3 % par rapport à leur niveau de 2015 alors que les dépenses totales se sont élevées à 1 630 milliards, en progression de 15,5 %.

Dans les recettes totales constituées à hauteur de 87,2 % de recettes propres, les dons ont reculé de 21,7 % alors que les recettes budgétaires augmentaient de 17,4 %. Les recettes propres, constituées principalement des recettes fiscales (87,3 %), ont augmenté de 15,7 % par rapport à leur montant de 2015 (929 milliards). Cette progression tient aussi bien aux bonnes performances de la collecte des impôts directs et indirects (+ 16,2 %) qu'à celle des recettes douanières (+ 11,4 %). De plus, la contribution du secteur minier au budget de l'État, basée principalement sur le secteur aurifère, a davantage rapporté à l'État burkinabé en 2016, essentiellement en raison de la remontée du cours international de l'or et d'une progression de la quantité produite. **Le taux de pression fiscale a augmenté de près d'un point à 15 % du PIB en 2016 contre 14,1 % du PIB en 2015, mais il reste particulièrement faible.**

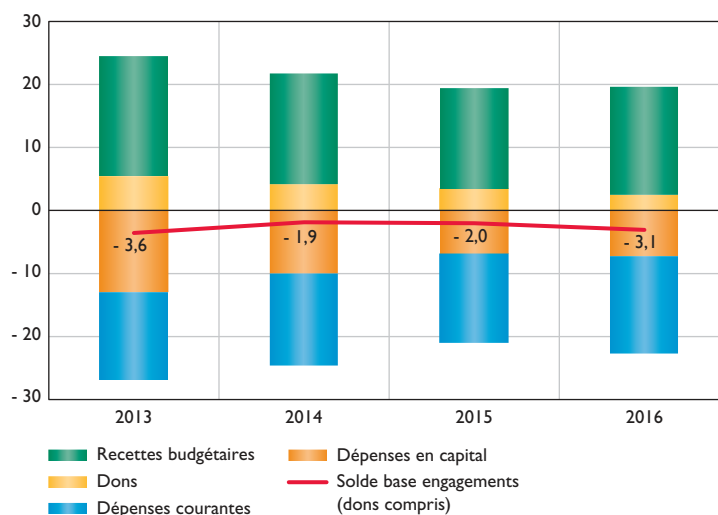
Les dépenses et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 1 630 milliards en 2016, dont 1 112 milliards de dépenses courantes et 519 milliards de dépenses d'investissement.

En comparaison annuelle, les dépenses courantes ont augmenté de 20,5 %, à la suite, notamment, de la hausse des dépenses de personnel (+ 18,3 %) liée à l'adoption d'une nouvelle grille salariale en 2015, à l'incorporation du personnel contractuel comme fonctionnaires permanents, ainsi qu'à l'entrée en vigueur d'accords salariaux sectoriels (par exemple avec le pouvoir judiciaire). La masse salariale a absorbé 45 % des ressources propres de l'État en 2016. Les dépenses de fonctionnement et les dépenses de subventions ont également sensiblement augmenté, respectivement de 21,2 % et 22,6 %, les intérêts au titre de la dette progressant de 36,7 %. Les dépenses en capital ont progressé de 14,4 % par rapport à 2015, les investissements sur ressources domestiques représentant 65,1 % du total.

Le FMI a achevé en décembre 2016 la septième revue des résultats du pays dans le cadre d'un programme triennal 2014-2016 appuyé par une facilité élargie de crédit et pour un montant décaissé de 74,6 millions de dollars. Tous les critères de performance quantitatifs et les repères structurels ont été atteints. Le gouvernement s'est engagé dans des réformes structurelles touchant plusieurs domaines, notamment dans l'administration des revenus, la gestion des finances publiques, y compris la gestion de la dette, la sélection et l'exécution des projets et la tarification de l'énergie.

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIEURE

Le déficit de la balance des transactions courantes s'est nettement réduit en 2016, passant de 8 % du PIB en 2015 à 6,5 % en 2016. Dans le même temps, les transferts courants ont essentiellement bénéficié d'une forte hausse de l'aide officielle, si bien que le solde de la balance des paiements est positif, à 4,1 % du PIB en 2016.

En 2016, le déficit de la balance commerciale s'est considérablement contracté passant de 142,7 milliards en 2015 à 50,2 milliards en 2016. **Les exportations ont atteint 1580 milliards en 2016, en hausse de 13,1 %** par rapport à 2015 grâce, notamment, à l'augmentation du niveau de la production aurifère (+ 14,6 %) et aux excellents résultats de la récente filière anacarde dont les ventes ont progressé de plus de 30 % et qui représentent désormais le tiers de la valeur des exportations de coton, en baisse de 7 %.

Les importations ont augmenté de 5,9 %, passant de 1 540 milliards à 1 630 milliards en 2016. Cet accroissement a été principalement porté par la hausse des achats de biens d'équipement et biens intermédiaires

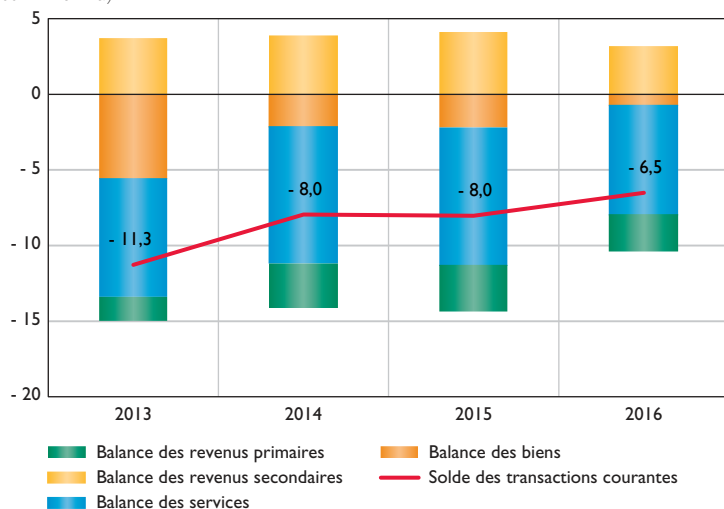
liés aux investissements publics et privés. La facture pétrolière s'est à nouveau fortement réduite de 65 milliards soit une baisse de 20,2 %, à la faveur de la baisse moyenne annuelle de 15,4 % en 2016 des cours internationaux du pétrole. S'agissant des échanges de services, leur solde déficitaire est quasiment inchangé à 469 milliards en 2016.

Le déficit du compte du revenu primaire est ressorti à 176,7 milliards en diminution de 11,4 % et les revenus secondaires se sont réduits de 15,9 %, en liaison principalement avec la diminution de 34,4 % des aides budgétaires attendues. Les transferts des migrants, quant à eux, demeurent en progression régulière avec une hausse de 3,1 % pour atteindre un niveau de 218,1 milliards.

Le solde du compte de capital est ressorti à 150,1 milliards, soit une baisse de 2,4 % par rapport à 2015, en liaison avec le repli de 5,9 % des transferts en capital au profit de l'administration publique. Le compte financier a enregistré des entrées nettes de 616,8 milliards après des entrées nettes de 654,9 milliards en 2015. Les entrées nettes d'investissements directs étrangers se sont repliées de 39,6 % en phase avec le climat d'attente des investisseurs étrangers liée à la dégradation du climat sécuritaire et à la multiplication des tensions sociales.

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

Au total, la balance des paiements a dégagé un nouvel excédent global de 295,5 milliards en 2016 (4,1 % du PIB), après un précédent excédent de 283,6 milliards en 2014 (4,3 % du PIB).

En janvier 2010, le Burkina Faso avait bénéficié des allègements de dette liés à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPT. Ceux-ci avaient représenté 1,7 milliard de dollars, dont 1 milliard par les créanciers du Club de Paris et du Brésil, et 0,2 milliard de dollars au titre de l'IADM. Les créanciers du Club de Paris et le Brésil ont également accordé un allègement additionnel de leur dette, à hauteur de 1,4 milliard de dollars. Dans le cas de la France, dont les créances représentaient près d'un tiers de l'encours additionnel

Dettes extérieures du Burkina Faso

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2012	2013	2014	2015
Dettes à court et long terme	2 519,2	2 564,6	2 543,7	2 626,9
Dettes à long terme	2 218,0	2 260,7	2 260,7	2 344,0
Dettes publiques garanties	2 218,0	2 260,7	2 260,7	2 344,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	301,2	303,9	282,9	283,0
Dettes à court terme	0,0	0,0	0,0	0,0
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	34,3	35,2	35,1	37,1
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	88,4	81,2	79,2	95,4
Dettes extérieures/PIB	22,6	21,5	20,6	23,6
Service payé de la dette/exportations de biens et services	2,5	2,5	2,8	4,1
Service payé de la dette/recettes budgétaires	3,6	3,5	4,2	6,3
Dettes multilatérales/dettes totales	75,8	76,5	78,2	77,8

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

annulé, l'abandon de créances s'est effectué dans le cadre de deux contrats de désendettement et de développement (C2D) ¹, un premier de 52,5 milliards de francs CFA signé pour la période 2010-2014, un second de 98 milliards signé le 10 décembre 2014 couvrant la période 2015-2019.

À fin décembre 2015, selon la Banque mondiale, l'encours de la dette extérieure s'est établi à 2 627 milliards de dollars, en hausse de 3,2 % par rapport à l'année précédente, le ratio de la dette extérieure rapportée au PIB s'établissant à 23,6 %, contre 20,6 % en 2014. Le service de la dette reste modéré même s'il est en nette hausse par rapport aux années précédentes (4,1 % des recettes d'exportations et 6,3 % des recettes budgétaires). L'endettement du Burkina Faso est contracté à long terme, principalement auprès de créanciers multilatéraux (à hauteur de 77,8 %).

L'analyse de viabilité de la dette (AVD) conduite par les services du FMI en 2016 conclut à un risque de surendettement modéré. Le cadre macroéconomique actuel est, selon le FMI, conforme à la viabilité de la dette et les déficits prévus sont compatibles avec le maintien d'un risque modéré inchangé de détresse sur la dette extérieure. Mais le financement de ce déficit

nécessitera un recours important au marché de la dette régionale.

L'agence Standard and Poor's a relevé en juin 2017 sa note de long terme de la dette souveraine du Burkina Faso de « B- » à « B ». La note d'évaluation à court terme a été maintenue à « B ». L'agence salue les résultats économiques enregistrés ainsi que la stabilisation des tensions politiques mais rappelle les défis auxquels le pays doit faire face, avec au premier plan les attentes sociales et les inquiétudes sur les risques sécuritaires graves que peut connaître le Burkina à l'instar du scénario malien.

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2016, le système bancaire burkinabé était constitué de dix-sept établissements de crédit dont treize banques.

La part de la population de plus de 15 ans titulaire d'un compte dans un établissement financier est de 13,4 %, soit un ratio nettement inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (29 %).

L'inclusion financière est une priorité gouvernementale. L'un des objectifs du PNDES est de porter le taux de pénétration du compte bancaire à 35 % d'ici 2020. À cette fin, les autorités ont entrepris la rédaction d'une stratégie nationale d'inclusion financière portant une attention particulière au développement de la microfinance et de la banque mobile.

Le total agrégé des bilans du système bancaire a augmenté de 18,6 % en 2016, après une progression de 17,1 % en 2015. Cette forte expansion s'est manifestée

¹ Les annulations additionnelles de dette octroyées par la France au titre de l'engagement de Gleneagles sont effectuées, dans certains pays ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative PPE, par le biais de contrats de désendettement et de développement (C2D) d'une durée de cinq ans, qui prévoient que les remboursements dus au titre des dettes annulées sont payés, puis affectés sous forme de dons au financement de projets de développement et de lutte contre la pauvreté dans les pays bénéficiaires de l'annulation de dette et décidés d'un commun accord.

Situation simplifiée du système bancaire du Burkina Faso

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

Actif	2014	2015	2016	Passif	2014	2015	2016
Opérations de trésorerie et interbancaires	321,3	464,9	592,2	Opérations de trésorerie et interbancaires	791,1	947,5	1 203,3
Opérations avec la clientèle	1 940,5	2 071,3	2 236,3	Opérations avec la clientèle	2 054,6	2 416,1	2 758,6
Opérations sur titres et diverses	781,9	988,0	1 360,7	Opérations sur titres et diverses	80,5	83,5	106,0
Valeurs immobilisées	168,4	242,5	277,2	Provisions, fonds propres et assimilés	290,3	319,6	398,6
Total	3 212,0	3 766,7	4 466,5	Total	3 216,5	3 766,7	4 466,5
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	54,9	54,6	58,7	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	26,8	25,3	33,4
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	16,1	15,3	16,2				

Source : Commission bancaire de l'UEMOA.

notamment par la hausse de 14,2 % des dépôts clientèle (2758,6 milliards) représentant 61,8 % du total de bilan et majoritairement contractés à terme (53,4 %). Cette caractéristique singulière du secteur burkinabé (à l'instar néanmoins du Bénin) au sein de l'UEMOA (les dépôts à terme y sont globalement minoritaires à 46,5 %) reflète sans doute une concurrence soutenue entre établissements de crédit pouvant induire un renchérissement des ressources clientèle.

La croissance des crédits s'est accélérée en 2016, à 8 % contre 6,7 % en 2015 et une moyenne de 20 % de 2011 à 2014. Le crédit reste fortement concentré sur un petit nombre de clients et quelques secteurs de l'économie.

Le résultat net du système bancaire est passé de 47,2 à 63,2 milliards, (+ 34 %) du fait d'une hausse du produit net bancaire (+ 1,6 %) et d'une baisse des provisions globales pour risques (- 54,5 %). À l'exception du coefficient d'exploitation qui s'est dégradé (de 54,6 % à 58,7 % en 2016), tous les indicateurs de rentabilité se sont améliorés avec un coefficient de rentabilité passant de 15,3 à 16,2 % et un taux de marge nette passant de 25,3 à 33,4 %.

Les banques du Burkina Faso ont les ratios de créances en souffrance les plus faibles de l'UEMOA : à fin 2016, ils s'établissaient à 8,4 % en brut (9,2 % en 2015) et 2,9 % après provisionnement (3,2 % en 2015), contre respectivement 13,5 % et 5,2 % en moyenne dans l'UEMOA. De manière générale, les banques burkinaises ont tendance à concentrer leur activité sur un nombre limité de clients très solvables.

Le ratio de solvabilité global s'établissait à 9,7 % au 30 juin 2016, soit un taux supérieur à la norme réglementaire de 8 % et proche de la moyenne de l'UEMOA (9,5 %).

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

La diversification économique du pays demeure encore largement insuffisante, même si ces dernières années, le développement du secteur extractif et les performances enregistrées dans les filières du coton et de l'anacarde ont constitué des exemples très encourageants. Toutefois, ces produits très peu transformés localement soulignent la permanence de la très forte dépendance du pays au secteur agricole. Le développement d'un réseau d'infrastructures énergétiques et de transport plus efficace ainsi que l'amélioration du climat des affaires demeurent des priorités pour renforcer l'attractivité du pays.

Le gouvernement burkinabé a adopté en mai 2016 le PNDES 2016-2020 pour remplacer la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) qui vise à la modernisation de l'administration, à l'amélioration des niveaux d'études et des compétences et au soutien des secteurs porteurs créateurs d'emplois. Le Burkina Faso a été à nouveau sélectionné pour bénéficier d'un **second Compact (Compact II) du Millénium Challenge Corporation (MCA)**, programme bilatéral États-Unis-Burkina Faso dont le long processus d'élaboration a été entamé par la mise en place en mars 2017 de l'unité de coordination de formulation du second Compact (UCF-Burkina)

et le recrutement des experts de l'équipe en avril 2017. L'UCF Burkina aura deux ans pour définir précisément les objectifs et secteurs d'intervention du *Compact*. Le Burkina Faso avait bénéficié de 481 millions de dollars de financements lors du premier programme en direction de plusieurs secteurs dont la sécurité foncière, l'agriculture et l'irrigation.

Le Burkina Faso demeure le premier pays producteur de coton d'Afrique de l'Ouest dont 15 à 20 % de la population active tire directement ses revenus. La campagne cotonnière 2017 – 2018 s'est ouverte au mois d'avril 2017 et affiche un prix garanti aux producteurs de 245 francs CFA le kilogramme, contre 235 francs CFA le kilogramme pour la campagne précédente. À la suite de la décision en 2015 des trois grandes compagnies cotonnières Sofitex (compagnie publique d'exportation de coton), Socoma (filiale de Géocoton) et Faso Coton (groupe Aga Khan) de réduire fortement les emblavements en coton OGM dont la qualité des fibres était jugée insuffisante, la campagne 2016-2017 s'est déroulée sans recours à cette variété vendue par le groupe Monsanto et dont les résultats ont été jugés décevants et responsables en partie de la mévente et de la perte de réputation ces dernières années du coton burkinabé. Le différend entre l'État burkinabé et Monsanto s'est achevé en mars 2017 par un accord précisant que la Sofitex remboursera à Monsanto 25 % des redevances des deux dernières campagnes cotonnières 2014-2015 et 2015-2016 soit 5,6 millions d'euros.

Depuis quelques années, le développement du **secteur minier** au Burkina Faso repose en grande partie sur l'or et accessoirement le zinc, les perspectives de production du manganèse de Tambao demeurant toujours incertaines. Dans le but d'assurer la sécurité de ses ressources minières, le gouvernement a renforcé les capacités opérationnelles et les ressources de l'Office national pour la sécurité des sites miniers (Onassim).

La **production d'or** est devenue en quelques années la première ressource du Burkina ; elle est passée de 29,7 tonnes en 2012 à 38,5 tonnes en 2016 et est produite principalement par onze mines « industrielles » générant environ 11 000 emplois formels. De nombreux sites ont été identifiés et plusieurs centaines de permis d'exploration sont actuellement en cours de délivrance par le ministère des Mines. Le canadien Roxgold a

démarré la production de la mine de Yaramoko (Centre du pays) en juin 2016, pour une production estimée annuellement à trois tonnes d'or ; de même pour la société True Gold (Canada-Endeavour Corporation) qui a débuté ses activités de production en avril 2016 et espère produire annuellement cinq tonnes d'or. Le groupe russe Nordgold, à travers sa filiale Bissagold, a inauguré en mars 2017 sa troisième unité d'exploitation d'un coût estimé de 11,3 millions d'euros et d'une durée de vie de dix ans.

La société française EREN Renewable Energy et son partenaire Africa energy management platform ont annoncé en février 2017 la signature d'un contrat de vente d'électricité d'une durée de quinze ans avec la mine d'or canadienne d'IAMGOLD Essakane. Il s'agira d'ajouter une centrale solaire de 15 mégawatts heures à la centrale au fuel lourd déjà existante. L'investissement est estimé à 20 millions de dollars et représentera la plus grande centrale hybride d'Afrique. Le projet permettra à la mine de réduire significativement sa consommation de carburant et ses émissions de gaz à effet de serre. La mine IAMGOLD Essakane, détenue à hauteur de 90 % par le canadien IAMGOLD corporation, est située à 330 kilomètres de Ouagadougou et représente la plus importante entreprise privée du pays avec une production annuelle d'environ 400 000 onces d'or.

Les réserves d'or du Burkina sont estimées à 260 tonnes pour une durée de vie d'environ quinze ans. La production d'or provenant de l'orpaillage a également pris un essor considérable ces dernières années avec des dizaines de milliers de prospecteurs opérant dans des conditions de sécurité inexistantes et procédant à des exportations illégales vers les pays voisins. Les estimations de production de l'orpaillage, difficiles à établir, varient de 20 % à 50 % de la production officielle. Par ailleurs, les retombées des activités minières industrielles en termes d'emplois sont généralement limitées et si le *Code minier*, révisé en 2015, est désormais globalement comparable à celui de pays pairs, la fiscalité minière demeure généreuse à l'égard des investisseurs et ne devrait pas générer de recettes supplémentaires importantes à court terme.

Malgré la signature avec les autorités en mai 2014 du permis d'exploitation du gisement de **manganèse** de Tambao par la société Pan African Minerals, l'exploitation effective demeure toujours en suspens. Le projet

de mise en valeur de Tambao comporte l'exportation du minerai, la construction/réhabilitation du chemin de fer Ouagadougou-Kaya-Tambao (par le groupement composé du groupe français Bolloré et de Pan African Minerals) et le bitumage de la route qui sera, dans un premier temps, le moyen d'évacuation du minerai en attendant la construction du chemin de fer. À moyen terme, l'exploitation de la mine de manganèse de Tambao pourrait faire progresser le PIB du Burkina de près de 20 %, mais des incertitudes considérables entourent le calendrier des investissements.

La réhabilitation et l'extension du réseau électrique représentent une priorité pour les autorités, alors que la demande en électricité croît de 10 % à 13 % par an et que la production électrique domestique stagne au profit des importations d'électricité en provenance de Côte d'Ivoire (30-35 %) et du Ghana. Le coût moyen de l'électricité (en moyenne tension) demeure le plus élevé des pays de la Zone franc, autour de 120-140 francs kilowatts heure. L'énergie est fournie, à des prix réglementés, par deux sociétés d'État, la société d'électricité (Sonabel), qui détient le monopole de la distribution d'électricité et l'importateur de combustibles (Sonabhy), qui a le monopole de l'importation et du stockage des combustibles (super, gasoil, fioul). Ces deux sociétés publiques sont sous-capitalisées et ne sont pas viables financièrement en raison à la fois de structures de prix rigides qui s'appliquent à la revente des hydrocarbures et aux prix de détail des combustibles et de l'électricité, d'investissements insuffisants et, de manière générale, d'une faible efficacité de la gestion. Moins de 20 % des ménages ont l'électricité et cette dernière n'est pas fiable et onéreuse. L'approvisionnement des localités rurales est particulièrement incertain.

La production thermique représente environ 65 % de la combinaison énergétique, mais elle est ajustable selon le niveau d'électricité importée de Côte d'Ivoire et du Ghana. La production d'électricité solaire devrait démarrer en 2017 mais resterait marginale pour les besoins industriels, même si des projets ambitieux commencent à apparaître comme celui remporté par la société Cegelec, filiale du groupe Vinci qui est devenu en mai 2016 l'adjudicataire du projet de 33 mégawatts de la centrale solaire de Zagtouli, qui nécessitera la pose de 129 600 panneaux solaires étalés sur une superficie totale de 60 hectares à proximité de Ouagadougou, pour un coût total de 31 milliards de francs CFA financé

par l'Union européenne, sous forme de don, pour un montant de 25 millions d'euros, et l'Agence française de développement (AFD), sous forme de prêt pour un montant de 22,5 millions d'euros. L'objectif est de permettre de diversifier l'offre énergétique avec les énergies renouvelables, de réduire l'écart entre l'offre et la demande et de ramener le coût moyen du kilowatt-heure à des proportions raisonnables. À terme, cette centrale permettra d'injecter l'équivalent d'environ 5 % de la consommation globale du pays dans le réseau électrique de la Sonabel.

Une nouvelle structure de prix pour la vente de combustibles de la Sonabhy à la Sonabel est entrée en vigueur au 1^{er} mai 2016 ; elle repose sur les prix réels d'importation du combustible et sera ajustée tous les mois. Par ailleurs, une aide budgétaire de 50 milliards de francs CFA de la Banque mondiale devrait aider financièrement à l'amélioration de la situation financière de la Sonabel et aider au développement des investissements de génération, par la révision du code de l'électricité. Des progrès considérables ont été réalisés dans la régularisation des relations financières entre Sonabel, Sonabhy et le gouvernement. La mise en œuvre du mémorandum d'accord entre les trois parties, ainsi que la baisse des prix du carburant, ont aidé la Sonabel à payer son passif à la Sonabhy. À plus long terme, une réduction des coûts de l'électricité est indispensable et impliquera le développement des énergies renouvelables et l'amélioration de la capacité d'importations d'électricité des pays excédentaires de la région.

La réduction des investissements publics a conduit à l'arrêt de certains chantiers lancés au titre du programme d'investissements prioritaires, notamment le contournement nord de la capitale, l'autoroute Ouagadougou-Abidjan et la boucle ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Niamey. En revanche, à 30 kilomètres à l'est de la capitale, le chantier du nouvel aéroport international de Donsin progresse avec l'attribution en avril 2017 des marchés relatifs à la construction de l'enceinte de l'aéroport, le choix de la société en charge du contrôle et de la surveillance des travaux de construction et le choix de la société burkinabé Asi-Bf pour la réalisation du réseau d'eau potable et sécurité incendie. Le volet social et environnemental a été bouclé, avec le relogement du millier de ménages des villages affectés par le projet. L'aéroport devrait accueillir ses premiers vols en 2020.

L'activité touristique a totalement disparu, comme au Mali, engendrant la perte de milliers d'emplois directs et indirects. Les activités des multiples associations et de la coopération décentralisée ont également été affectées très négativement par la détérioration de la situation sécuritaire.

La forte croissance économique observée au Burkina Faso depuis le début des années 2000 n'a pas été suffisante pour améliorer les indicateurs de développement du pays qui demeurent parmi les plus faibles du monde. La situation sociale est préoccupante, avec des inégalités marquées et un chômage

et un sous-emploi des jeunes, notamment diplômés, et des femmes en milieu urbain.

Selon l'édition 2017 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, le Burkina Faso régresse de trois rangs, passant ainsi de la 143^e place en 2016 à la 146^e place en 2017 sur 190 économies répertoriées. Le Burkina Faso enregistre ses plus mauvais scores pour le raccordement à l'électricité (181^e), l'exécution des contrats (161^e), et le paiement des taxes et impôts (150^e). Les meilleurs scores du Burkina Faso concernent l'obtention d'un permis de construire (61^e) et la création d'entreprise (77^e).

Comptes nationaux du Burkina Faso

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Ressources	8 245,1	8 223,9	8 824,1	9 551,2
PIB nominal	5 896,2	6 086,1	6 593,9	7 185,5
Importations de biens et services	2 348,9	2 137,9	2 230,2	2 365,7
Emplois	8 245,1	8 223,9	8 824,1	9 551,2
Consommation finale	4 865,7	5 045,2	5 368,6	5 633,2
Publique	1 258,4	1 365,9	1 368,9	1 511,6
Privée	3 607,3	3 679,3	3 999,7	4 121,6
Formation brute de capital fixe ^{b)}	1 818,7	1 592,7	1 826,8	2 071,6
Exportations de biens et services	1 560,6	1 586,1	1 628,7	1 846,4
Épargne intérieure brute	1 030,5	1 040,9	1 225,3	1 552,3
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 788,2	- 551,8	- 601,5	- 519,3
Taux d'investissement (en % du PIB)	30,8	26,2	27,7	28,8
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	5,7	4,2	4,0	5,9
Déflateur du PIB	- 2,2	- 0,9	4,2	2,9
Prix à la consommation, en moyenne	0,5	- 0,2	0,9	- 0,2

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variations de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Tableau des opérations financières de l'État du Burkina Faso

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Recettes et dons	1 441,7	1 321,1	1 277,7	1 409,9
Recettes budgétaires	1 117,4	1 064,7	1 047,6	1 229,7
Recettes fiscales	992,6	940,7	929,0	1 074,6
Recettes non fiscales	124,7	124,0	118,7	155,1
Dons	324,4	256,4	230,0	180,2
Dépenses et prêts nets	1 652,7	1 434,6	1 411,6	1 629,8
Dépenses totales	1 677,4	1 440,8	1 424,2	1 638,5
Dépenses courantes	819,0	886,7	923,2	1 112,3
Traitements et salaires	355,5	437,3	468,5	554,5
Autres dépenses courantes	428,7	405,4	410,9	498,0
Intérêts	34,8	44,0	43,8	59,8
Sur dette intérieure	21,9	29,3	27,9	43,2
Sur dette extérieure	12,8	14,7	15,9	16,6
Dépenses en capital	762,7	547,0	454,0	519,2
Sur ressources intérieures	497,0	331,3	302,5	338,4
Sur ressources extérieures	265,7	215,7	151,6	180,8
Prêts nets	- 24,8	- 6,2	- 12,6	- 8,7
Solde global base engagements (hors dons)	- 535,3	- 369,9	- 364,0	- 400,2
Solde global base engagements (dons compris) ^{b)}	- 210,9	- 113,5	- 133,9	- 220,0
Solde primaire de base ^{c)}	- 163,8	- 109,3	- 134,3	- 161,2
Ajustement base caisse	50,8	75,9	- 89,2	86,8
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	0,0	0,0	- 95,1	0,0
Solde global base caisse (hors dons) ^{d)}	- 484,5	- 294,0	- 453,2	- 313,3
Solde global base caisse (dons compris) ^{d)}	- 160,1	- 37,6	- 223,1	- 133,2
Financement	162,5	41,0	220,9	136,7
Financement intérieur net	128,0	- 10,4	131,7	33,8
Bancaire	92,5	- 22,2	16,5	- 72,0
Non bancaire	35,5	11,8	115,2	105,9
Financement extérieur net	34,4	51,4	89,2	102,9
Ajustement statistique	- 2,4	- 3,4	2,3	- 3,5
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	19,0	17,5	15,9	17,1
Dépenses courantes	13,9	14,6	14,0	15,5
Solde:				
budgétaire de base ^{e)}	- 3,4	- 2,5	- 2,7	- 3,1
global base engagements (dons compris) ^{b)}	- 3,6	- 1,9	- 2,0	- 3,1
global base caisse (dons compris) ^{d)}	- 2,7	- 0,6	- 3,4	- 1,9

a) Chiffres provisoires.

b) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

d) Solde base caisse = Solde base engagements + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services statistiques nationaux.

Balance des paiements du Burkina Faso

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 664,6	- 493,2	- 529,4	- 467,5
I - Biens et services	- 788,2	- 551,8	- 601,5	- 519,3
Balance des biens	- 328,8	- 128,6	- 142,7	- 50,2
Exportations de biens FOB	1 315,3	1 362,3	1 397,7	1 580,3
dont : coton	215,3	237,0	213,4	198,4
or	824,5	800,0	875,8	1 004,0
zinc	12,5	43,1	32,7	53,2
noix d'anacarde	25,7	21,3	51,6	67,1
Importations de biens FOB	- 1 644,2	- 1 490,9	- 1 540,4	- 1 630,6
Importations de biens CAF	- 2 156,4	- 1 770,4	- 1 821,7	- 1 935,4
dont : produits alimentaires	- 144,2	- 135,1	- 150,0	- 159,5
produits pétroliers	- 468,0	- 451,4	- 323,2	- 257,9
biens d'équipement	- 606,9	- 509,0	- 616,5	- 701,1
Balance des services	- 459,4	- 423,2	- 458,7	- 469,1
dont fret et assurances	- 345,0	- 297,4	- 257,8	- 329,8
2 - Revenus primaires	- 93,3	- 177,5	- 199,5	- 176,7
dont intérêts sur la dette	- 12,8	- 14,7	- 15,9	- 16,6
3 - Revenus secondaires	216,9	236,1	271,6	228,5
Administrations publiques	128,2	114,3	145,9	98,4
dont aides budgétaires	119,1	98,9	123,7	81,2
Autres secteurs	88,7	121,8	125,7	130,2
dont transferts de fonds des migrants	144,3	179,7	211,5	218,1
b - Compte de capital	238,4	200,2	153,8	150,1
c - Compte financier	- 281,9	- 163,5	- 654,9	- 616,8
Investissements directs	- 213,4	- 141,6	- 128,8	- 179,7
Investissements de portefeuille	- 6,9	86,2	- 3,0	- 7,9
Autres investissements	- 61,5	- 108,1	- 523,2	- 429,2
Financement exceptionnel (pour mémoire)	0,0	0,0	0,0	0,0
d - Erreurs et omissions nettes	- 3,8	- 3,4	4,3	- 4,0
e - Solde global (a + b - d + e)	- 148,1	- 132,9	283,6	295,5
Taux de couverture : Export biens et services/Import biens et services	66,4	74,2	73,0	78,0
Balance courante en % du PIB	- 11,3	- 8,0	- 8,0	- 6,5
Solde global en % du PIB	- 2,5	- 2,1	4,3	4,1

a) Estimations.

b) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Source : BCEAO.



- | | | |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Capitale d'État (plus de 200 000 hab.) □ Capitale administrative (plus de 4 000 000 hab.) ● Plus de 500 000 hab. ● Plus de 200 000 hab. ● Plus de 100 000 hab. ● Plus de 50 000 hab. ● Plus de 20 000 hab. ● Autre ville ou localité | <ul style="list-style-type: none"> — Limite de district LACS Nom de district Daloa Chef-lieu de district ABIDJAN et YAMOUSSOUKRO sont des districts autonomes — Limite de région MARAHOUÉ Nom de région Abidjan Chef-lieu de région SAROUÉ Groupe ethnique | <ul style="list-style-type: none"> — Autoroute — Route principale — Autre route - - - Piste — Voie ferrée ✈ + Aéroport, aérodrome ⤴ + Barrage, chute ▭ Parc national ou réserve |
|---|--|---|

CÔTE D'IVOIRE



Caractéristiques géographiques et politiques

Régime politique

M. Alassane Ouattara a été réélu à la présidence de la République de Côte d'Ivoire le 25 octobre 2015. Adoptée en 2016 par référendum, la nouvelle Constitution prévoit la création d'un poste de vice-président, d'un Sénat, et la modification des conditions d'éligibilité à la présidence. En décembre 2016, les élections législatives ont été remportées par la coalition au pouvoir, M. Amadou Gon Coulibaly devenant Premier ministre du gouvernement en janvier 2017.

Superficie : 322 462 km²

Population : 22,7 millions d'habitants

Densité : 70,4 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,4 %

Part de la population urbaine : 54,2 %

Langue officielle : français

Accords internationaux

La République de Côte d'Ivoire (RCI) est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et, avec le Bénin, le Burkina Faso, le Niger et le Togo, du Conseil de l'entente, dont le siège se situe à Abidjan.

Économie

Classement *Doing Business* : 142^e/190

Indicateur de développement humain : 171^e/188

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : 3,4/6

Classification Banque mondiale : pays à revenu intermédiaire inférieur

PIB par habitant (2016)¹ : 1 459 dollars

Taux de croissance (2016) : 8,8 %

Inflation (2016) : 0,7 %

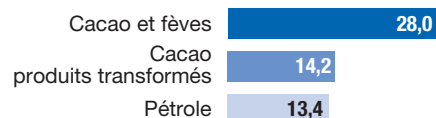
PIB par secteur d'activité²

(en %)



Principaux biens d'exportation²

(en %)



1) Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2017 (en dollars courants).

2) Source : BCEAO (en prix courants).

Développement humain et infrastructures



51,9 ans

Espérance de vie



29,0 %

Population en deçà du seuil de pauvreté



81,9 %

Accès à l'eau potable



9,3 %

Mortalité infantile



43,2

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



61,9 %

Accès à l'électricité



29,6 %

Malnutrition infantile



43,1 %

Alphabétisation des adultes



119,3 %

Accès à la téléphonie mobile

Note : Les indicateurs sont définis en début de rapport (« Avertissements »).

Faits saillants

- Avec un taux de croissance du PIB de 8,8 % en 2016, la Côte d'Ivoire a été l'économie la plus dynamique de l'Afrique subsaharienne après l'Éthiopie. L'activité a été notamment tirée par l'investissement dans le cadre de la mise en œuvre du second volet du Plan national de développement (PND), adopté en décembre 2015. La dégradation des termes de l'échange et la montée des tensions sociales risquent de nuire à la croissance économique en 2017.
- En 2016, la progression des recettes fiscales a été insuffisante pour compenser la hausse des dépenses publiques nécessaires à la mise en œuvre du second volet du PND, accentuant le déficit budgétaire. Le déficit de la balance des transactions courantes s'est également creusé, sous l'effet d'une dégradation de la balance commerciale et des revenus primaires. En raison de l'indemnisation promise aux soldats mutins et de la chute des recettes tirées des exportations de cacao, les déficits public et courant devraient se dégrader en 2017.
- La mise en œuvre du second volet du PND se traduit par la poursuite de la politique de diversification économique et de soutien au secteur privé (développement des infrastructures de transport, amélioration du climat des affaires). Afin d'accroître le caractère inclusif de la croissance économique, le gouvernement souhaite également mettre davantage l'accent sur l'amélioration de l'accès à la santé et le niveau d'éducation de la population.

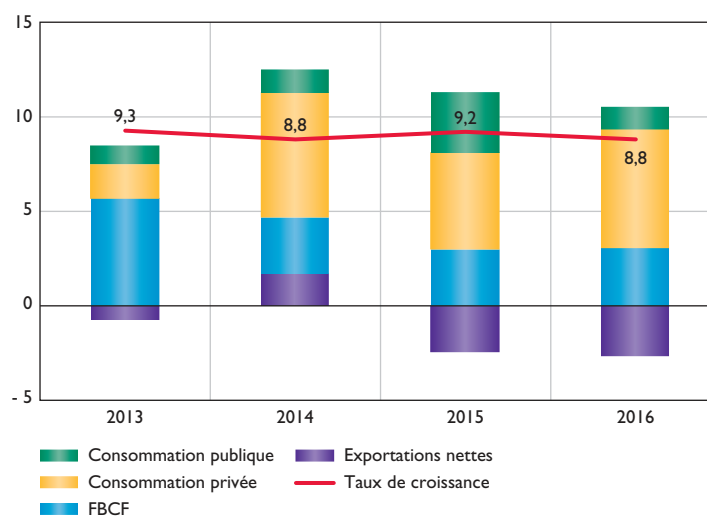
ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

Avec un taux de croissance du PIB qui s'est établi à 8,8 % (après 9,2 % en 2015), l'économie ivoirienne est restée en 2016 la plus dynamique d'Afrique subsaharienne, après l'Éthiopie.

En 2016, l'activité économique a été soutenue par la poursuite des investissements publics dans le cadre du lancement du second volet du Plan national de développement (PND) adopté par les autorités ivoiriennes en décembre 2015. Ce nouveau plan de développement, qui sera mis en œuvre sur la période 2016-2020, prévoit la poursuite des grands projets d'investissement public (infrastructures de transport, énergie, assainissement, construction d'universités, d'hôpitaux, etc.). Les autorités comptent aussi sur l'implication du secteur privé, notamment *via* le développement des partenariats public-privé. À travers près de 30 000 milliards de francs CFA d'investissement

annoncés par le gouvernement (dont environ deux tiers d'investissement privé), ce programme ambitieux a notamment pour objectifs d'accélérer la transformation structurelle de l'économie (développement du secteur industriel et des activités de transformation des

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes (en %)



Source : BCEAO.

produits de base) et d'améliorer le niveau de capital humain, dans le but de faire entrer la Côte d'Ivoire dans la catégorie des pays émergents. Ainsi, **la contribution de l'investissement total à la croissance est restée importante avec 3,1 points en 2016** (après 3,0 points en 2015).

La consommation privée est restée de loin le principal moteur de l'économie ivoirienne avec une contribution à la croissance du PIB de 6,3 points en 2016 (après 5,1 points en 2015). Bien que des progrès restent à faire pour améliorer le partage des fruits de la croissance, la consommation bénéficie depuis 2014 de l'adoption de plusieurs mesures favorables au revenu des ménages (revalorisation du Smig et des salaires d'une partie des fonctionnaires, mesures de soutien aux revenus de certains cultivateurs, etc.), ainsi que des créations d'emplois.

La contribution des exportations nettes à l'activité économique est encore ressortie négative en 2016 (- 2,6 points, après - 2,4 points en 2015), les exportations ayant enregistré une baisse en volume plus marquée que les importations.

Du point de vue de l'offre, le dynamisme du secteur extractif, tiré par la hausse de plus de 40 % de la production de pétrole, n'a pas suffi à compenser les difficultés du secteur agricole. Ainsi, **la contribution du secteur primaire à la croissance a reculé à 0,2 point en 2016** (après 0,6 point en 2015).

La production de cacao, dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial avec plus d'un tiers des parts de marché, devrait enregistrer une baisse de 10,4 % lors de la campagne 2016-2017.

La campagne 2016-2017 s'est également soldée par une baisse de la production de coton qui s'est établie à seulement 332400 tonnes (- 23,5 %). La filière, fortement soutenue ces dernières années par la politique du gouvernement (prix garanti aux agricul-

Principales productions agricoles et prix d'achat aux producteurs

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 ^{a)}
Cacao	1 671,1	1 678,7	1 826,1	1 634,4
Prix indicatif d'achat	750,0	850,0	1 000,0	1 100,0
Café	103,7	105,9	126,6	105,6
Prix moyen d'achat aux producteurs	620,0	650,0	670,0	750,0
Coton-graine	357,7	418,8	434,9	332,4
Prix d'achat aux producteurs	250,0	250,0	250,0	-

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

Principales productions vivrières

(en milliers de tonnes)

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 ^{a)}
Maïs	848,6	960,8	906,0	1 077,0
Riz paddy	1 934,2	2 053,5	2 152,9	2 045,3
Manioc	2 436,5	4 239,3	4 390,9	5 269,1
Igname	6 414,0	7 039,2	6 649,9	6 894,5

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

teurs, aide à la commercialisation, à l'accès aux intrants et au matériel agricole, etc.), a souffert des conditions météorologiques défavorables et de la baisse du nombre de producteurs (- 7 %) qui se tournent vers les activités d'orpaillage.

Alors qu'elle avait bondi de 25 % en 2015, faisant de la Côte d'Ivoire le premier producteur mondial devant l'Inde, **la production d'anacardes (noix de cajou) s'est inscrite en baisse de 7,5 %, lors de la campagne 2016-2017.**

La production de café, autre filière d'exportation à avoir bénéficié du soutien de l'État, a également accusé une nette baisse lors de la campagne 2016-2017 (- 16,6 %).

La campagne 2016-2017 a été plutôt favorable aux productions vivrières avec une hausse sensible des productions de maïs (+ 18,9 %) et de manioc (+ 20 %). Alors que le riz paddy bénéficie de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement du riz (SNDR) révisée, qui vise principalement à répondre aux besoins en riz de la population ivoirienne, la production a enregistré un léger recul lors de cette même campagne (- 5 %).

La production de pétrole a continué d'augmenter, portant la production à 15,4 millions de barils sur l'année (+ 43,9 %), grâce à l'exploitation de nouveaux puits (champs Espoir, Baobab et Marlin). La Côte d'Ivoire table sur une production de 200 000 barils par jour d'ici 2020.

La production aurifère a dépassé les 25 tonnes annuelles en 2016. Le secteur bénéficie depuis 2014 du nouveau *Code minier* et de l'ouverture de la mine d'Agbaou. Les perspectives sont favorables avec la mise en exploitation prochaine des mines de Sissingué et d'Afema, l'objectif étant d'atteindre une production de 30 tonnes d'ici 2020.

La contribution du secteur secondaire à la croissance du pays s'est améliorée (3,7 points, après 3,2 points en 2015). Cette progression résulte des bons résultats du secteur de l'énergie, tandis que le secteur du BTP est resté dynamique en raison du lancement du second PND.

Le développement et la réhabilitation des infrastructures continuent également de bénéficier au secteur tertiaire. Celui-ci est resté le moteur principal de la croissance en 2016 avec une contribution de 4,9 points, en dépit du ralentissement de l'activité touristique liée à l'attaque terroriste de Grand Bassam en mars 2016. La contribution des activités de transport et de communication, ainsi que du commerce, sont restées stables (environ 1 point de PIB chacun). En revanche la participation des autres services marchands à la croissance est passée de 1,6 point en 2015 à 1,9 point en 2016.

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) prévoit un taux de croissance de 8,5 % en 2017. Outre le dynamisme des secteurs extractif et tertiaire, l'activité économique ivoirienne bénéficierait de la bonne tenue de l'investissement privé et de la consommation des ménages. **Le FMI, moins optimiste, a abaissé ses prévisions de croissance à 7,1 % pour 2017.** Cette révision à la baisse est essentiellement liée à la dégradation des termes de l'échange, causée par la chute des cours du cacao et la remontée des cours du pétrole. Selon le FMI, deux risques

Principales productions extractives

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Pétrole (en milliers de barils)	9 140,8	6 901,5	10 735,1	15 425,9
Or (en tonnes)	15,5	18,6	23,5	25,1

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

majeurs pourraient venir infléchir les perspectives économiques de la Côte d'Ivoire : la persistance d'un prix bas du cacao et des tensions sociales. En effet, en plus du vaste mouvement de grève des fonctionnaires, le début de l'année 2017 a été troublé par des mutineries au sein de l'armée. Les anciens rebelles exigeaient le versement de la prime (12 millions par soldat) qui leur avait été promise en échange de leur soutien à Alassane Ouattara lors de la crise post-électorale de 2010-2011. Alors que les mutins avaient obtenu un premier versement de 5 millions en janvier, le non-paiement du reliquat a donné lieu à de nouvelles mutineries en mai 2017.

L'inflation est revenue de 1,2 % en 2015 à 0,7 % en 2016, bien en dessous du plafond communautaire fixé à 3 %. Les prix des produits alimentaires ont connu la hausse la plus forte (+ 3,1 %) en raison de la mauvaise campagne agricole, suivie par l'enseignement (+ 2 %). Les plus fortes baisses ont été enregistrées par les prix de l'habillement et des transports (- 1,8 % et - 1,5 %). En 2017, l'inflation devrait rebondir à 2,0 % selon le FMI, et à 1,0 % selon les autorités locales. Cette évolution serait tirée notamment par la hausse des prix des carburants à la pompe liée à la remontée des cours du pétrole.

Fitch (décembre 2016) et Moody's (août 2016) ont maintenu la note de long terme de la Côte d'Ivoire à B+ et Ba3, en raison des bonnes performances économiques du pays, de la stabilité politique et des progrès réalisés en termes de diversification économique. Ces notes restent toutes deux assorties d'une perspective stable.

FINANCES PUBLIQUES

En 2016, le déficit budgétaire base engagements (dons compris) s'est établi à 3,8 % du PIB, contre 2,8 % en 2015. Cette dégradation est attribuable à une hausse des recettes insuffisante pour

compenser le rythme soutenu des dépenses publiques nécessaires à la mise en œuvre du second volet du Plan national de développement (PND).

Les recettes budgétaires ont progressé de 8 % en 2016, atteignant 3923 milliards. Cette évolution est liée à l'augmentation de 14,5 % des recettes fiscales, tandis que les recettes non fiscales ont diminué de 21,8 %. Ces dernières sont toutefois restées importantes (531,6 milliards) par rapport à leur niveau tendanciel, probablement en raison de la poursuite du processus de privatisation de certaines institutions bancaires publiques. Afin d'accroître le taux de collecte fiscale (15,4 % du PIB en 2016), l'État ivoirien prévoit de durcir la politique d'exemption, l'application de la TVA, et de développer les plateformes de paiement en ligne. Les dons reçus ont poursuivi leur mouvement de baisse entamé en 2015 (- 7,2 %, après - 10,2 % en 2015), pour s'établir à 253,5 milliards, soit 6 % des recettes totales.

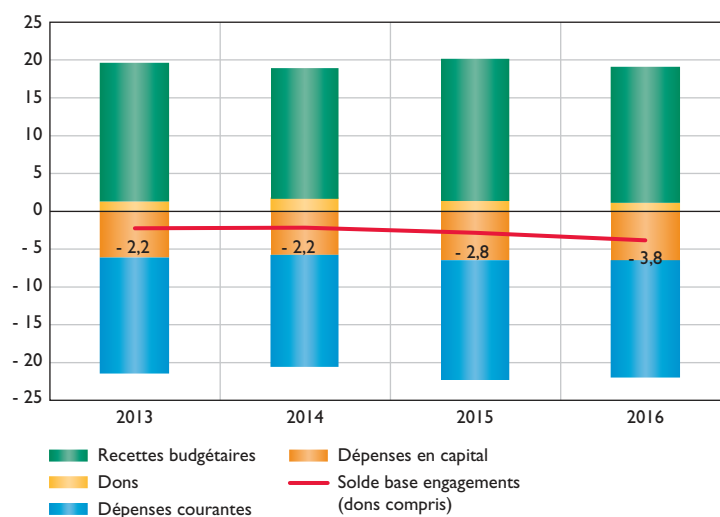
Les dépenses budgétaires se sont inscrites en hausse de 12,2 %, reflétant la poursuite de l'augmentation des dépenses en capital (+ 13 %) nécessaires à la mise en œuvre du second volet du PND, ajoutée à l'accroissement des dépenses courantes (+ 10 %). Ces dernières ont été tirées par la hausse sensible des dépenses de fonctionnement (+ 12,8 %). Les traitements et salaires ont augmenté à un rythme plus modéré (+ 5,2 %), permettant de réduire leur part dans les recettes fiscales (41,8 %, contre 45 % en 2015).

La situation budgétaire devrait se dégrader en 2017, en raison de la baisse des recettes tirées des exportations de cacao et de l'effet du paiement des primes réclamées par les soldats mutins sur les dépenses publiques. Dans ce contexte, le gouvernement a prévu une réduction de ses dépenses, et un ajustement, si nécessaire, des tarifs du carburant et de l'électricité, afin de limiter le déficit budgétaire base engagements (hors dons) à 4,5 % du PIB.

Depuis l'achèvement des initiatives en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et d'allègement de la dette multilatérale (IADM), le niveau d'endettement public de la Côte d'Ivoire n'a cessé d'augmenter. Pour satisfaire ses besoins de financement, l'État ivoirien a de plus en plus recours aux emprunts extérieurs non concessionnels (souscrits notamment auprès des pays émergents) et tend à diversifier ses sources de financement extérieur. En 2016, le pays a levé plus de 225,4 milliards à travers l'émission de deux emprunts obligataires. Cette même année, le pays a également émis le deuxième sukuk (obligation islamique) de son histoire sur le marché régional, pour un montant de 150 milliards.

L'agitation sociale et la chute du prix du cacao n'ont pas altéré la confiance des investisseurs qui ont massivement souscrit au dernier eurobond de la Côte d'Ivoire émis en juin 2017. Cette opération a permis au pays de lever près de 2 milliards de dollars (1 140 milliards de francs CFA) en deux tranches : une première de 1,2 milliard de dollars au taux de 6,125 % et une seconde de 625 millions d'euros au taux de 5,125 %. Ces fonds permettront au pays de poursuivre ses projets d'investissement malgré les tensions sur les recettes budgétaires, et pour 37 % de financer le rachat de précédents emprunts.

Évolution du solde budgétaire
(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

Pour soutenir la mise en œuvre du second volet du PND, le FMI a approuvé en décembre 2016 deux accords triennaux au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEC), associés à un décaissement immédiat de 69,7 millions de droits de tirage spéciaux (DTS). Ce programme vise notamment à promouvoir une croissance inclusive grâce au développement du secteur privé et aux investissements réalisés dans les infrastructures et les secteurs sociaux. Le financement de ces investissements sera permis par une meilleure mobilisation des ressources fiscales. Tandis que le soutien financier du FMI dans le cadre de ces deux arrangements avait initialement été fixé à 487,8 millions de DTS, l'institution a accepté, à l'issue de la première revue du programme (juin 2017), de porter ce montant à 650,4 millions de DTS. Suite à l'achèvement de la première revue, la Côte d'Ivoire a obtenu un nouveau décaissement de 96,8 millions de DTS.

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIEURE

En 2016, le déficit de la balance des transactions courantes s'est accentué, passant de 119,1 milliards de francs CFA (soit 0,6 % du PIB) à 236,2 milliards (soit 1,1 % du PIB). Cette dégra-

datation est essentiellement liée à la détérioration de l'excédent commercial des biens, qui est passé de 9,6 % du PIB en 2015 à 8,6 % du PIB en 2016.

La légère dégradation du solde commercial des biens est imputable à la baisse des exportations (- 6,5 % en valeur), que la contraction des importations (- 8,8 % en valeur) n'a pas suffi à compenser. La diminution des exportations a essentiellement été tirée par la chute des exportations de cacao (- 13,4 %) causée par les mauvaises conditions météorologiques du début de l'année 2016. On observe également une baisse des exportations de coton (- 14 %), tandis que les exportations de café et d'anacardes se sont inscrites en hausse (de respectivement + 67,4 % et + 9,9 %). Les importations ont enregistré une baisse sous l'effet de la réduction de la facture pétrolière et d'un recours plus faible aux importations en biens d'équipement et intermédiaires. Le taux de couverture des importations de biens et services par les exportations est resté proche de 110 % en 2016.

En 2017, selon la BCEAO, le déficit de la balance des transactions courantes devrait se creuser davantage (- 3,2 % du PIB), en raison de la forte détérioration de la balance commerciale. Cette évolution serait liée à la diminution des exportations de fèves de cacao (- 17,6 %), causée par la chute du prix, ainsi que par la hausse des importations de produits pétroliers liée à la reprise des cours du pétrole.

Dettes extérieures de la Côte d'Ivoire

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

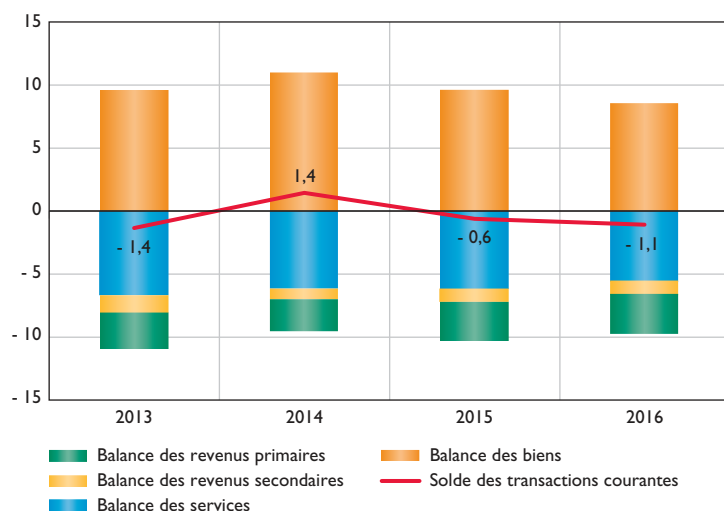
	2012	2013	2014	2015
Dettes à court et long terme	9 502,2	9 725,6	9 607,6	10 028,1
Dettes à long terme	7 500,2	8 307,7	8 115,4	8 519,8
Dettes publiques garanties	5 009,9	6 240,8	6 422,1	7 150,2
Dettes privées non garanties	2 490,2	2 066,9	1 693,4	1 369,6
Recours aux crédits du FMI	1 265,2	1 417,9	1 492,2	1 508,3
Dettes à court terme	736,8	0,0	0,0	0,0
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	0,8	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	2,2	10,7	15,4	19,3
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	72,5	74,9	69,2	80,2
Dettes extérieures/PIB	35,5	31,1	27,2	30,5
Service payé de la dette/exportations de biens et services	5,6	8,0	7,2	6,4
Service payé de la dette/recettes budgétaires	14,8	18,2	16,5	13,0
Dettes multilatérales/dettes totales	5,6	6,9	7,6	9,3

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

Les entrées nettes d'investissements directs étrangers ont continué de progresser, avec une hausse de 7 % en 2016. Les groupes français ont été les premiers investisseurs, devant les groupes nigériens, tandis que le secteur du BTP a été le principal bénéficiaire des IDE. Le repli sensible des entrées nettes d'investissements de portefeuille (- 36 % entre 2015 et 2016) et des autres investissements explique la dégradation du compte financier qui est ressorti en déficit de 73,4 milliards (contre un surplus de 250,3 milliards en 2015).

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

Sous l'effet de la dégradation des comptes courants, de capital et financier, **le solde global de la balance des paiements est devenu déficitaire en 2016 (- 0,8 % du PIB, après un solde positif de 1,3 % en 2015).**

Selon les dernières données de la Banque mondiale, l'encours de la dette extérieure du pays atteignait 10,03 milliards de dollars en 2015, en hausse de 4,4 % par rapport à l'année précédente. Rapporté au PIB, l'encours de la dette extérieure a ainsi augmenté de 27,2 % à 30,5 %. En raison de l'émission d'un troisième *eurobond* en juin, la dette extérieure devrait s'accroître en 2017.

Selon la dernière analyse de viabilité de la dette (AVD) publiée en juin 2017 par le FMI, le risque de surendettement de la Côte d'Ivoire reste « modéré ».

La dette publique rapportée au PIB devrait légèrement s'accroître en 2016 (passant de 47,8 % à 48,3 %), puis progressivement diminuer grâce à la réduction du déficit budgétaire. Pour ne pas remettre en cause la soutenabilité de l'endettement, le FMI recommande tout d'abord d'améliorer la mobilisation des ressources fiscales. En outre, la stratégie d'endettement devrait favoriser le recours au marché domestique et éviter dans la mesure du possible que les dettes arrivent à échéance simultanément.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin décembre 2016, le système bancaire ivoirien comprenait 29 établissements de crédit.

L'inclusion financière demeure limitée. La part de la population de plus de quinze ans disposant d'un compte dans un établissement financier est de 15,1 %, contre 29 % en moyenne dans l'Afrique subsaharienne. Par ailleurs, les PME et le secteur agricole ont un accès très limité aux financements bancaires. Ainsi, le secteur agricole représente moins de 6 % du total des prêts bancaires alors que le secteur primaire atteint 26 % du PIB. Les financements sont prioritairement alloués au commerce et aux services.

En 2016, le total de bilan du système bancaire a progressé de 14,9 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution a résulté de la forte augmentation des ressources en trésorerie (+ 42,5 %), en lien avec les refinancements des banques auprès de la BCEAO. Les dépôts clientèle ont progressé de 8,1 %, tandis que les fonds propres ont été renforcés (+ 18,4 %). À l'actif, les ressources du système bancaire ont principalement été canalisées pour l'acquisition de titres souverains (+ 32,2 %) et l'octroi de crédits. Les encours nets de crédit, qui ont atteint un total de 5 308,6 milliards, ont progressé de 12,5 % en un an. Les concours à court terme ont continué de représenter la majorité des crédits consentis, soit plus de 56 %, contre seulement 4,3 % pour les crédits à long terme. Les banques commerciales ont augmenté leurs crédits à l'État (+ 27,8 %), en lien avec le financement des investissements publics.

Le résultat net du système bancaire a progressé, passant de 109,4 à 148,2 milliards (+ 35,5 %). Cette évolution est principalement imputable à une hausse du produit net bancaire (+ 10,1 %) et à une baisse (+ 15,2 %) des provisions pour risques. Les indicateurs de rentabilité se sont tous améliorés du fait de la progression du produit net bancaire et du résultat net. Le coefficient de rentabilité s'est établi à 22,4 % (après 19,9 % en 2015), le taux de marge nette à 28,0 % (après 22,8 %) et le coefficient d'exploitation à 64,8 % (après 68,7 %).

Situation simplifiée du système bancaire de la Côte d'Ivoire

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

Actif	2014	2015	2016	Passif	2014	2015	2016
Opérations de trésorerie et interbancaires	1 152,6	1 318,9	1 342,0	Opérations de trésorerie et interbancaires	943,7	1 412,1	2 011,5
Opérations avec la clientèle	3 531,0	4 737,8	5 308,6	Opérations avec la clientèle	4 885,7	6 182,5	6 686,2
Opérations sur titres et diverses	1 374,6	1 770,0	2 340,4	Opérations sur titres et diverses	248,8	252,0	295,2
Valeurs immobilisées	580,7	647,9	745,6	Provisions, fonds propres et assimilés	560,7	628,1	743,4
Total	6 638,9	8 474,6	9 736,5	Total	6 638,9	8 474,5	9 736,4
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/PNB)	70,0	68,7	64,8	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	13,4	22,8	28,0
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	11,1	19,9	22,4				

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

La qualité du portefeuille de crédit s'est améliorée du fait principalement de la baisse des créances en souffrance (- 17,8 %). Les créances en souffrance brutes ont représenté 8,5 % des créances brutes (après 9,6 % en 2015) et 2,8 % des crédits nets (contre 3,9 % en 2015) après provisionnement. Le taux de provisionnement des créances en souffrance est passé de 62,1 % à 68,5 %.

À juin 2016, le ratio de solvabilité moyen du système bancaire se situait à 7,1 %, pour un minimum réglementaire de 8 % et une moyenne de 9,5 % dans l'UEMOA.

Les autorités ont lancé un programme de restructuration des banques publiques. Après le lancement de la privatisation de la Société ivoirienne de Banque (SIB) et de Versus Bank, l'État a annoncé en 2016 son désengagement de la Nouvelle société interafricaine d'assurance (NSIA) et de la Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire (BHCI). À ce jour, seule la SIB a achevé le processus de privatisation, en devenant une filiale du groupe marocain Attijariwafa Bank.

L'État ivoirien, après avoir investi 35 milliards en mars 2016 dans la Caisse nationale des caisses d'épargne (CNCE), a finalement décidé de conserver ses parts dans l'établissement. L'entité sera toutefois soumise à un plan de restructuration (baisse des effectifs, vente des terrains) et devrait bénéficier d'un nouvel apport de 13 milliards en 2018. Par ailleurs, les autorités ont procédé à la conversion en titres négociables d'une partie des titres de créance publics non transférables détenus par la Banque nationale d'investissement (BNI, la banque publique d'investissement), renforçant au demeurant la position de liquidité de l'établissement

à fin 2016. Enfin, Les participations de l'État dans deux banques publiques de moindre importance sont en cours de privatisation.

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

Le PND II poursuit la politique de diversification économique et de développement du secteur privé

La stratégie de diversification de l'économie ivoirienne s'appuie notamment sur la création de valeur ajoutée dans le secteur agricole via l'intensification des activités de transformation des matières premières. La première phase du Programme national d'investissement agricole (PNIA), mise en œuvre entre 2012 et 2016, a permis d'accroître la production agricole et d'améliorer les revenus des agriculteurs. Selon les autorités ivoiriennes, ce programme aurait permis une croissance de 6 % du secteur agricole. Dans le cadre du second volet du PNIA (2017-2021), le gouvernement souhaite aller plus loin dans la modernisation et la transformation de la filière.

Plusieurs usines de transformation du cacao ont été mises en service ces deux dernières années. En 2015, le groupe français Cémoi a inauguré son usine à Abidjan, tandis que le groupe singapourien Olam a installé la sienne à San Pedro. Plusieurs autres sociétés participent à la transformation du cacao, telle que « Tafissa », « Mon choco » ou encore « La maison du chocolat ivoirien ». Une prochaine usine de transformation devrait également voir le jour courant 2017

à Bangolo, dans l'Ouest du pays. Afin d'encourager davantage les activités de transformation du cacao qui ne concernent encore qu'un tiers de la production, contre les 50 % visés, les produits finis fabriqués à base de cacao ivoirien ne sont plus soumis au droit unique de sortie (DUS) depuis le 1^{er} janvier 2016. En outre, un label « origine Côte d'Ivoire » a été créé à l'automne 2016 afin de promouvoir la commercialisation à l'étranger des produits issus du cacao ivoirien.

La transformation de l'anacarde, qui consiste à décortiquer les fruits bruts pour en retirer les noix directement comestibles, et qui est pour le moment essentiellement réalisée en Inde, s'est intensifiée. Une grande usine de transformation a ainsi été inaugurée à Bouaké en 2014, tandis que la construction d'une usine de transformation par le groupe israélien Egoz est en cours à Tiébissou (Nord de Yamoussoukro). Afin d'améliorer le taux de transformation des anacardes, un système facilitant l'accès des transformateurs aux noix brutes (grâce à une avance financière du Conseil du coton et de l'anacarde) devrait être mis en place.

Par ailleurs, les activités de transformation du manioc se développent avec l'implantation par la société ivoirienne Kassio d'une usine de transformation à Yamoussoukro en 2015. En 2017, cette même société a lancé plusieurs projets d'unités de transformation, notamment à Danané et à Bodokro.

Le gouvernement poursuit ses efforts d'amélioration de la qualité des infrastructures de transport, dans le but d'encourager le développement du secteur privé. Ainsi, un plan de développement routier, d'un montant total de 3760 milliards de francs CFA, a été adopté en août 2016, avec une première phase qui s'achèvera en 2020. Ce plan prévoit le développement et la réhabilitation de voiries interurbaines dans la capitale, ainsi que dans de nombreuses villes du pays. À ce titre, les travaux de bitumage des voiries de la commune d'Abobo (district d'Abidjan) ont débuté fin 2016 et une convention a été signée avec la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) pour le cofinancement de l'élargissement du boulevard de Marseille à Abidjan. Toujours dans le cadre de ce plan, un nouveau pont devra être bâti à Abidjan entre les quartiers de Yopougon et Adjamé. Par ailleurs, deux sections d'auto-route devraient être construites, l'une entre Tiébissou et Bouaké, et la seconde entre Abidjan et Dabou.

En outre, la modernisation du port de pêche d'Abidjan s'est poursuivie en 2016 (construction du second terminal, approfondissement de la passe du canal de Vridi, qui permettra l'entrée de plus grands porte-conteneurs, etc.). L'objectif est de faire d'Abidjan le premier port d'Afrique subsaharienne, devant Lagos (1,5 million d'équivalents vingt pieds [EVP] pour le port nigérian, contre environ 650 000 EVP pour Abidjan). L'année 2017 devrait être marquée par le lancement de grands travaux au port autonome de San Pedro, pour lui permettre d'accueillir des porte-conteneurs d'une capacité supérieure. Ces travaux seront financés par le gouvernement et par la MSC (Mediterranean Shipping Company). En échange, la compagnie italo-suisse a obtenu une prolongation de trente-cinq ans de sa concession du terminal à conteneurs de San Pedro.

Le trafic aérien a encore progressé en 2016, atteignant plus d'1,8 million de passagers (+ 16 % par rapport à 2015). Ce dernier a bénéficié de l'arrivée de plusieurs compagnies aériennes (Rwandair, Corsair), de l'ouverture de nouvelles liaisons (Abidjan-Dakar par Asky) et de l'augmentation de la fréquence de certains vols (deux vols Paris-Abidjan par jour). Cette tendance devrait se poursuivre en 2017, avec notamment le retour de la compagnie portugaise TAP, dont les premiers vols devraient être effectués en juillet 2017. Afin de pouvoir faire face à cette hausse de l'activité, l'aéroport d'Abidjan va subir jusqu'en 2019 d'importants travaux pour un montant total de 40 milliards.

Le grand projet de création du métro d'Abidjan, dont les travaux doivent être réalisés par la Société de transport abidjanais sur rail (Star, détenue à 33 % par Bouygues, 33 % par Hyundai Rotem, 25 % par Keolis, et 9 % par Dongsan Engineering), n'a pas encore démarré. En effet, en plus du coût du projet, l'État ivoirien et la Star n'ont pas réussi à tomber d'accord sur les termes du contrat d'exploitation. Toutefois, grâce à l'appui financier de 918 milliards annoncé par l'État français en juillet 2017, les travaux devraient pouvoir bientôt débuter.

Au-delà des infrastructures de transport, l'État ivoirien continue d'investir dans le développement des capacités de production d'électricité et d'extension du réseau. Plusieurs centrales thermiques à cycle combiné (Azito « phase 3 », Ciprel), permettant de produire davantage d'électricité sans augmenter la

consommation de gaz, ont ainsi été inaugurées ces dernières années.

De plus, la construction du barrage hydroélectrique de Soubré, dont les travaux ont débuté en 2013, devrait être finalisée d'ici la fin de l'année 2017. Fin 2016, la Banque africaine de développement (BafD) s'est engagée à verser 138 millions d'euros pour le projet de renforcement des réseaux de transport et de distribution d'électricité (PRETD) dont l'objectif est d'accroître la production électrique. Ce programme s'inscrit dans le programme national d'investissement pour le secteur de l'énergie visant à atteindre une production nationale de 5000 mégawatts (contre 2000 mégawatts aujourd'hui) et à relier tous les villages de plus de 500 habitants d'ici 2020. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement prévoit d'investir 10000 milliards de francs CFA dans l'électricité.

On note également la poursuite du projet *Backbone*, qui vise à constituer un réseau de 7000 kilomètres de fibre optique. Après l'inauguration en décembre 2015 des 622 kilomètres reliant Grand Bassam à Bouna, l'année 2016 a été marquée par le démarrage des travaux d'installation des 1400 kilomètres de fibre optique entre San Pedro et Ferkessédougou, et des 5000 kilomètres de fibre supplémentaires qui seront posées à travers le pays.

Afin de soutenir le secteur privé et d'encourager les investissements, l'État ivoirien s'est également engagé dans l'amélioration du climat des affaires ces dernières années (création du tribunal de commerce d'Abidjan en 2012, simplification des règles régissant la passation des marchés, réduction du nombre de procédures pour l'octroi de permis de construire, mise en place d'un guichet unique pour les entreprises, création du Bureau d'information sur le crédit, etc.). Ces différentes mesures ont permis à la Côte d'Ivoire d'améliorer significativement son score CPIA (*Country Policy and Institutional Assessment*) qui est passé de 2,9 en 2011 à 3,3 en 2015 (contre une moyenne de 3,2 en Afrique subsaharienne) et de gagner 25 places dans le classement *Doing Business* entre 2011 et 2016.

Toutefois, alors que le pays ambitionne de se hisser parmi les 50 premiers pays du classement *Doing Business* d'ici 2020, la Côte d'Ivoire a stagné

à la 142^e place dans l'édition 2017 du rapport.

Les marges de progression du pays sont particulièrement élevées en matière de facilité à obtenir un permis de construire (182^e rang), de facilité à payer ses impôts (175^e place) et de facilité à commercer avec l'extérieur (150^e place). Pour aller plus loin, la Côte d'Ivoire envisage l'adoption de 62 réformes entre 2017 et 2019, pour un coût total de 16 milliards. Elle entend notamment développer la digitalisation des services publics afin d'encourager la création d'entreprise (possibilité de créer une entreprise en ligne, télépaiement des impôts, etc.). Une plateforme numérique permettant de réaliser les différentes démarches douanières en ligne a déjà été mise en service en juin 2017. De plus, depuis avril 2017, les entreprises de plus de 200 millions de chiffre d'affaires ont la possibilité de payer leurs impôts directement sur le site internet « e-impot.gouv ». Ce système devrait être progressivement étendu à l'ensemble de la population.

Plusieurs initiatives ont récemment été adoptées pour soutenir la création et le développement des PME en Côte d'Ivoire,

parmi lesquelles l'exécution du plan Phoenix qui vise à soutenir l'investissement des PME, ou encore la création d'un Fonds ivoirien de l'innovation (FI) pour soutenir la création d'entreprise. Des projets de création ou de modernisation de zones industrielles en Côte d'Ivoire sont également en cours. Ainsi, la réhabilitation de celle de Yopougon, la plus grande du pays, a été finalisée courant 2016. Le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (Cepici) a observé une hausse de près de 30 % du nombre d'entreprises créées en 2016, reflet du dynamisme économique et des progrès réalisés en termes de climat des affaires. Les services, le commerce et le BTP sont les trois secteurs qui en ont le plus profité.

La mise en œuvre du *Compact with Africa* (CWA) du G20 devrait également encourager les investissements privés en Côte d'Ivoire,

qui est l'un des sept premiers pays bénéficiaires de cette initiative lancée sous la présidence allemande du G20. Elle devrait surtout profiter aux projets nationaux et régionaux réalisés dans les secteurs des transports, des infrastructures et de la sécurité.

Par ailleurs, pour encourager les investissements étrangers, l'État ivoirien a signé en 2016 et au début de l'année 2017 plusieurs accords bilatéraux de promotion

des investissements, notamment avec l'Île Maurice, la Turquie et la Tunisie. Ces accords permettront notamment d'éviter la double imposition fiscale et de protéger les investissements.

La dernière édition du baromètre de l'attractivité de l'Afrique, publiée par Ernst & Young en mai 2017, indique que la Côte d'Ivoire est aujourd'hui le 6^e pays d'Afrique (4^e pays d'Afrique subsaharienne) le plus attractif, soit quatre places gagnées par rapport à l'an passé. Le nombre de projets financés par des IDE a en effet augmenté de plus de 21 % entre 2015 et 2016. Alors que les investissements marocains avaient dépassé les investissements français en 2015, ces derniers sont repassés à la première place en 2016. Le groupe marocain Phama5, le groupe allemand Merck, ou encore les groupes français Ediis et Cegid sont quelques exemples de grandes sociétés étrangères ayant récemment ouvert une filiale sur le sol ivoirien.

La nécessité d'améliorer le caractère inclusif de la croissance économique et le capital humain

Depuis la fin 2016, plusieurs mouvements de revendication sociale ont fait irruption dans les rues d'Abidjan, témoignant de l'impatience de la population qui ne semble pas profiter suffisamment des retombées de la croissance économique. Tandis que la population en âge de travailler ne cesse d'augmenter (elle a doublé entre 1990 et 2015 pour atteindre les 12 millions, et devrait représenter 18 millions d'individus en 2030¹), le dynamisme de l'économie ne permet pas, de créer suffisamment d'emplois de qualité, maintenant les inégalités à un niveau élevé². Au mois de janvier 2017, les premières grèves des fonctionnaires, réclamant une revalorisation salariale, ont éclaté, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Le milieu universitaire a également été perturbé par plusieurs mouvements de grève ces derniers mois, en raison d'un manque de moyens matériels et humains accordés à l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, même si la Côte d'Ivoire apparaît aujourd'hui comme une des locomotives d'Afrique de l'Ouest, près d'un tiers de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et les niveaux d'éducation et de santé de la population progressent peu.

Le pays se classait à la 171^e place au classement de l'indicateur de développement humain en 2015, soit 20 places en dessous de son rang pour le revenu par habitant, reflétant le caractère encore peu inclusif de la croissance économique. En effet, tandis que le revenu par tête de la Côte d'Ivoire dépasse largement celui des pays les moins avancés (PMA), elle réalise des performances moins bonnes pour deux des trois critères. Son espérance de vie à la naissance est bien plus faible (à peine 52 ans, contre 63,6 pour les PMA) et le niveau de scolarisation attendu est inférieur (8,9 ans, contre 9,4). La durée moyenne de scolarisation en Côte d'Ivoire se situe également en deçà de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (5 ans, contre 5,4).

À partir des mesures d'insuffisance en nourriture, en eau potable, en soins de santé, en combustible et en revenu, *Afrobarometer* calcule un indice de pauvreté vécue allant de 0 à 4. La Côte d'Ivoire se classe 23^e sur les 36 pays avec un score de 1,43, certes en baisse par rapport à 2011, mais nettement supérieur à la moyenne (1,15).

Selon les enquêtes *Afrobarometer*, 61 % des Ivoiriens considèrent que la santé fait partie des deux secteurs prioritaires dans lesquels l'État devrait investir davantage.

De plus, 65 % d'entre eux affirment avoir fait face à un manque de médicaments ou de soins médicaux au cours des douze derniers mois (contre une moyenne de 49 % pour les 36 pays africains de l'échantillon). Afin de réduire les inégalités d'accès aux soins, le gouvernement ivoirien souhaite lancer un système de couverture maladie universelle (CMU), dont la phase expérimentale a débuté en avril 2017. Chaque assuré aura accès à une liste de soins de base, en échange d'une cotisation unique de 1 000 francs CFA (à l'exception des indigents). La CMU devrait être opérationnelle pour tous à partir de début 2018. Bien que ce projet représente une avancée significative vers l'égalité d'accès aux soins, ses détracteurs lui reprochent l'absence d'indexation sur les salaires.

L'accès à l'eau potable constitue une autre priorité de santé publique, en particulier en milieu rural.

1 Selon le scénario médian des Nations unies.

2 Banque mondiale (2015), Situation économique en Côte d'Ivoire.

Alors que 82 % de la population a accès à l'eau potable sur le plan national, cette statistique tombe à 69 % en milieu rural. En outre, 32 % des ivoiriens affirment faire régulièrement ou en permanence à un manque d'eau potable pour les besoins domestiques (Afrobarometer).

Des progrès ont été enregistrés en matière d'éducation. Selon les dernières statistiques du gouvernement ivoirien le taux d'achèvement du cycle primaire serait

passé de 59,1 % en 2012 à 75 % en 2016. Afin d'aller plus loin dans l'amélioration du niveau d'éducation de la population, le gouvernement a adopté en mai 2017 un Plan éducation-formation (2016-2025), dont la première phase s'étendra sur la période 2017-2020. Ce plan fournit notamment les orientations de la politique de scolarisation obligatoire des enfants de six à seize ans. Il vise également à améliorer la correspondance entre formation et emploi.

Comptes nationaux de la Côte d'Ivoire

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Ressources	21 407,2	23 471,8	26 130,9	28 091,3
PIB nominal	15 445,8	17 461,0	19 420,1	21 803,6
Importations de biens et services	5 961,4	6 010,8	6 710,8	6 287,7
Emplois	21 407,2	23 471,8	26 130,9	28 091,3
Consommation finale	11 793,5	13 158,0	14 791,8	16 321,2
Publique	1 968,3	2 235,8	2 869,2	3 133,4
Privée	9 825,1	10 922,2	11 922,6	13 187,8
Formation brute de capital fixe ^{b)}	3 198,9	3 456,1	3 948,1	4 823,5
Exportations de biens et services	6 414,8	6 857,7	7 391,0	6 946,6
Épargne intérieure brute	3 652,3	4 303,0	4 628,3	5 482,4
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	453,4	846,9	680,2	658,9
Taux d'investissement (en % du PIB)	20,7	19,8	20,3	22,1
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	9,3	8,8	9,2	8,8
Déflateur du PIB	3,3	3,9	1,9	3,2
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	2,6	0,5	1,2	0,7

a) Chiffres provisoires

b) Y compris variations de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Tableau des opérations financières de l'État ivoirien

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Recettes et dons	3 039,5	3 293,3	3 916,8	4 176,6
Recettes budgétaires	2 838,0	2 989,4	3 634,6	3 923,1
Recettes fiscales	2 408,6	2 573,3	2 954,9	3 352,6
Recettes non fiscales	429,4	416,1	679,8	531,6
Dons	201,5	304,0	282,2	253,5
Dépenses et prêts nets	3 385,6	3 669,6	4 469,8	5 014,6
Dépenses totales	3 385,7	3 672,0	4 470,0	5 014,6
Dépenses courantes	2 355,2	2 583,2	3 074,7	3 388,9
Traitements et salaires	1 038,9	1 183,3	1 331,6	1 400,8
Autres dépenses courantes	1 095,1	1 179,9	1 437,2	1 621,3
Intérêts	214,8	213,6	297,5	360,1
Sur dette intérieure	115,6	119,5	145,3	183,2
Sur dette extérieure	99,1	94,2	152,2	177,0
Dépenses en capital	934,2	994,2	1 247,3	1 408,4
Sur ressources intérieures	618,0	608,1	790,9	1 054,0
Sur ressources extérieures	316,2	386,1	456,3	354,4
Prêts nets	- 0,0	- 2,4	- 0,2	0,0
Solde global base engagements (hors dons)	- 547,6	- 680,2	- 835,2	- 1 091,5
Solde global base engagements (dons compris) ^{b)}	- 346,2	- 376,2	- 553,0	- 837,9
Solde primaire de base ^{c)}	79,6	11,8	66,4	- 159,7
Ajustement base caisse	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global base caisse (hors dons) ^{d)}	- 547,6	- 680,2	- 835,2	- 1 091,5
Solde global base caisse (dons compris) ^{d)}	- 346,2	- 376,2	- 553,0	- 837,9
Financement	346,2	376,2	552,9	832,6
Financement intérieur net	80,3	- 144,0	- 405,3	383,6
Bancaire	134,2	130,2	- 316,6	352,1
Non bancaire	- 53,9	- 274,2	- 88,7	31,5
Financement extérieur net	265,8	520,3	958,3	449,0
Ajustement statistique	0,0	0,0	0,0	5,4
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	18,4	17,1	18,7	18,0
Dépenses courantes	15,2	14,8	15,8	15,5
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 0,9	- 1,2	- 1,2	- 2,4
global base engagements (dons compris) ^{b)}	- 2,2	- 2,2	- 2,8	- 3,8
global base caisse (dons compris) ^{d)}	- 2,2	- 2,2	- 2,8	- 3,8

a) Chiffres provisoires.

b) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

d) Solde base caisse = Solde base engagements + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services statistiques nationaux.

Balance des paiements de la Côte d'Ivoire

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 208,8	252,1	- 119,1	- 236,2
1 - Biens et services	453,4	846,9	680,2	658,9
Balance des biens	1 479,2	1 914,8	1 874,0	1 868,8
Exportations de biens FOB	5 952,9	6 411,3	6 938,0	6 487,0
dont : cacao et fèves	1 322,2	1 505,9	2 099,7	1 818,4
cacao produits transformés	609,5	782,5	931,1	922,0
pétrole	1 428,7	1 303,2	1 120,5	867,8
or	284,2	347,6	447,0	484,8
noix d'anacarde	158,0	391,8	427,4	469,5
Importations de biens FOB	- 4 473,6	- 4 496,5	- 5 064,0	- 4 618,2
Importations de biens CAF	- 5 270,8	- 5 290,0	- 5 957,6	- 5 433,1
dont : produits alimentaires	- 900,9	- 919,1	- 1 095,8	- 1 100,9
produits pétroliers	- 1 588,0	- 1 432,1	- 1 253,8	- 871,6
biens d'équipement	- 851,7	- 913,5	- 1 095,9	- 1 069,8
Balance des services	- 1 025,8	- 1 067,9	- 1 193,9	- 1 210,0
dont fret et assurance	- 797,2	- 793,5	- 839,7	- 815,0
2 - Revenus primaires	- 445,1	- 449,3	- 595,5	- 662,4
dont intérêts sur la dette	- 99,1	- 94,2	- 152,2	- 177,0
3 - Revenus secondaires	- 217,1	- 145,5	- 203,7	- 232,7
Administrations publiques	64,6	124,1	98,1	97,4
dont aides budgétaires	64,6	124,2	153,6	147,6
Autres secteurs	- 281,7	- 269,6	- 301,8	- 330,1
dont transferts de fonds des migrants	96,9	97,7	99,9	99,9
b - Compte de capital	94,8	138,6	156,4	134,0
c - Compte financier	- 80,0	100,9	- 250,3	73,4
Investissements directs	- 204,5	- 208,9	- 283,8	- 303,5
Investissements de portefeuille	- 86,1	- 462,8	- 574,2	- 367,3
Autres investissements	210,7	772,6	607,7	744,3
Financement exceptionnel (pour mémoire)	- 16,8	0,0	0,0	0,0
d - Erreurs et omissions nettes	36,7	- 27,0	- 39,1	0,0
e - Solde global (a + b - c + d)	2,6	262,8	248,5	- 175,6
Taux de couverture ^{b)}	107,6	114,1	110,1	110,5
Balance courante en % du PIB	- 1,4	1,4	- 0,6	- 1,1
Solde global en % du PIB	0,0	1,5	1,3	- 0,8

a) Estimations.

b) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Source : BCEAO.

GUINÉE-BISSAU



Caractéristiques géographiques et politiques

Régime politique

Depuis la destitution du Premier ministre Dominges Simoes Pereira en août 2015, le pays traverse une nouvelle période d'instabilité politique marquée par la succession des gouvernements. Le parti au pouvoir (PAIGC) conteste la nomination de M. Umaro Sissoco Embaló à la primature en novembre 2016, au motif qu'elle ne respecte pas l'accord de Conakry conclu en octobre 2016.

Superficie : 36 125 km²

Population : 1,8 million d'habitants

Densité : 49,8 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,4 %

Part de la population urbaine : 49,3 %

Langue officielle : portugais

Accords internationaux

La Guinée-Bissau est membre de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP). Elle a rejoint la Zone franc le 17 avril 1997 en devenant membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Économie

Classement *Doing Business* : 172^e/190

Indicateur de développement humain : 178^e/188

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : 2,48/6

Classification Banque mondiale : pays à faible revenu

PIB par habitant (2016)¹ : 694 dollars

Taux de croissance (2016) : 5,1 %

Inflation (2016) : 1,5 %

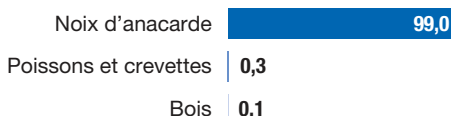
PIB par secteur d'activité²

(en %)



Principaux biens d'exportation²

(en %)



1) Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2017 (en dollars courants).

2) Source : BCEAO (en prix courants).

Développement humain et infrastructures



55,5 ans

Espérance de vie



67,1 %

Population en deçà du seuil de pauvreté



79,3 %

Accès à l'eau potable



9,3 %

Mortalité infantile



50,7

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



17,2 %

Accès à l'électricité



27,6 %

Malnutrition infantile



59,9 %

Alphabétisation des adultes



69,3 %

Accès à la téléphonie mobile

Note : Les indicateurs sont définis en début de rapport (« Avertissements »).

Faits saillants

- En 2016, l'activité économique de la Guinée-Bissau est restée dynamique avec un taux de croissance du PIB de 5,1 %. Cette évolution est essentiellement liée aux bons résultats de la campagne agricole 2016-2017, à la bonne tenue du secteur tertiaire et au dynamisme de la consommation privée. Les perspectives économiques favorables pour 2017 (+ 5,4 %) pourraient être revues à la baisse en cas de persistance de l'instabilité politique.
- En dépit de la diminution des recettes totales et de la hausse des dépenses courantes, le déficit budgétaire base engagements (dons compris) s'est réduit à 4,6 % du PIB grâce à la diminution des prêts nets qui avaient bondi en 2015 suite au sauvetage de deux banques. La dégradation significative du compte de transactions courantes a conduit, malgré l'amélioration du compte financier, à une légère détérioration du solde global de la balance des paiements qui s'est établi à 5,3 % du PIB en 2016.
- L'économie de la Guinée-Bissau reste fortement dépendante du secteur agricole. Le développement de l'exportation et de la transformation des anacardes (noix de cajou), principale production agricole du pays, constitue l'un des axes prioritaires du plan de développement décennal du pays. Les défaillances de l'environnement des affaires, des infrastructures routières et énergétiques, ainsi que le faible niveau de capital humain, continuent de nuire fortement à la diversification de l'économie bissau-guinéenne.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

En 2016, la croissance économique de la Guinée-Bissau est restée stable avec un PIB réel progressant de 5,1 %. Le dynamisme de l'activité économique s'explique essentiellement par la bonne tenue de la production de noix de cajou et du secteur tertiaire, ainsi que par le dynamisme de la consommation privée.

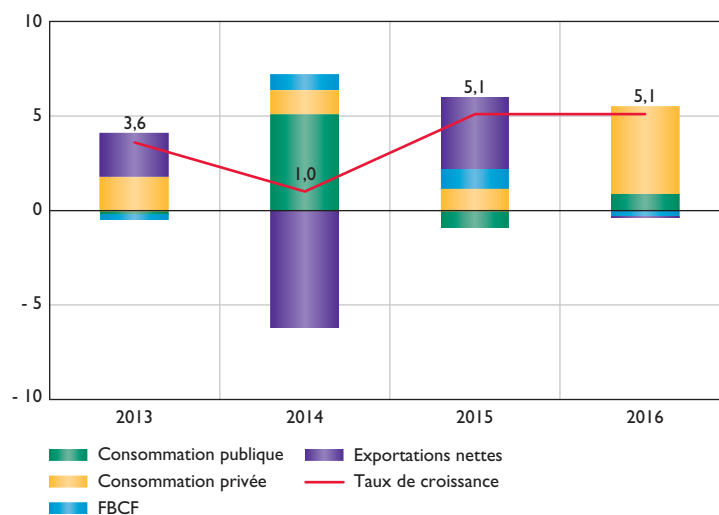
La consommation privée a été le principal moteur de l'activité économique de la Guinée-Bissau, avec une contribution de 4,6 points à la croissance du PIB en 2016 (contre 1,2 point en 2015).

La contribution de l'investissement à la croissance du PIB est devenue négative (– 0,3 point, après 1 point en 2015), en raison du retour de l'instabilité politique et de la suspension des aides internationales.

Les exportations nettes ont également contribué négative-

ment à l'activité économique de la Guinée-Bissau (– 0,1 point, après 3,8 points en 2015). En effet, la hausse des exportations de noix de cajou a été presque totalement compensée par la hausse des importations en biens d'équipement et en biens intermédiaires.

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes
(en %)



Source : BCEAO.

Principales productions agricoles

(en milliers de tonnes)

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 ^{a)}
Riz	214,1	134,2	170,3	186,3
Coton-graine	3,3	3,4	3,5	3,7
Anacardes	180,0	210,0	222,6	235,1
Arachide	47,6	50,7	83,4	94,7

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

La contribution du secteur primaire à la croissance réelle a progressé en 2016 (1,7 point, après 1,2 point en 2015), grâce à l'amélioration de la production de noix de cajou qui a dépassé les 235 000 tonnes lors de la campagne 2016-2017 (en hausse de 5,6 % par rapport à la campagne précédente).

Avec une contribution à la croissance réelle de 1 point, la participation du secteur secondaire à l'activité économique est restée quasiment stable par rapport à 2015 où elle était de 1,1 point.

L'activité du secteur secondaire a essentiellement été tirée par le développement des industries manufacturières et de l'artisanat (+ 3,8 %), mais reste contrainte par les difficultés d'accès à l'énergie et le manque d'infrastructures de transport.

Le secteur tertiaire est resté le plus dynamique en 2016. Sa contribution à la croissance s'est toutefois inscrite en baisse à hauteur de 2,4 points en 2016, contre 2,8 points en 2015. La bonne tenue de ce secteur est essentiellement imputable aux bons résultats du secteur du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration (+ 9,7 %).

L'inflation est restée contenue en 2016 avec un taux de 1,5 %. Elle devrait légèrement augmenter en 2017 (1,7 %) en raison de la remontée des cours du pétrole et de la hausse induite du prix des carburants à la pompe.

Selon la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), l'activité économique de la Guinée-Bissau devrait rester robuste en 2017 avec un taux de croissance attendu de 5,4 %. Le FMI table sur une croissance économique de 5 %, tirée par le maintien des prix de l'anacarde à un niveau élevé, les investissements réalisés dans les infrastructures et un meilleur accès à l'énergie.

Toutefois, les perspectives économiques pour 2017 restent fortement dépendantes de l'évolution de la crise politique. Tandis que les gouvernements se succèdent depuis bientôt deux ans, le PAIGC conteste la nomination en novembre 2016 du dernier Premier ministre, Umaro Sissoco Embalo, en raison du non-respect des dispositions prévues

par l'accord de Conakry. Selon cet accord signé en octobre 2016, qui vise à sortir le pays de la crise avec la médiation de la CEDEAO, la nomination du nouveau Premier ministre devait se faire selon un consensus. Ce blocage politique a déclenché des manifestations dans la capitale en mars puis en mai 2017, exigeant la démission du Président José Mario Vaz. Le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé au président de nommer un nouveau Premier ministre. Le FMI souligne également les risques baissiers liés à l'évolution des cours des matières premières et des conditions climatiques.

FINANCES PUBLIQUES

En 2016, le déficit budgétaire base engagements (dons compris) s'est réduit à 4,6 % du PIB, contre 7,7 % en 2015. Dans un contexte de baisse des recettes totales et de hausse des dépenses, cette amélioration est liée à la diminution des prêts nets qui avaient subitement augmenté de 35,2 milliards de francs CFA en 2015 suite au rachat par l'État bissau-guinéen des créances douteuses de deux banques en juillet 2015.

Les recettes fiscales ont poursuivi leur progression (+ 5,6 %). Ces dernières ont bénéficié de la hausse des recettes tirées des exportations de noix de cajou et du meilleur recouvrement des impôts. Selon le FMI, celui-ci a été notamment encouragé par l'assistance technique dont ont profité les administrations fiscales et douanières du pays. Toutefois, le taux de collecte fiscale s'est établi à 10,1 % du PIB en 2016, loin de l'objectif minimal de 20 % censé être atteint à moyen terme par les pays de la sous-région au titre de la convergence. Selon le FMI, la mobilisation fiscale devrait continuer de progresser, notamment grâce à la mise en place prochaine d'un numéro d'identifiant fiscal unique pour chaque contribuable et la réduction des exonérations.

Les recettes non fiscales ont diminué de 15,7 %. Selon le FMI, cette évolution serait liée aux troubles politiques ayant perturbé la mise en place de certaines mesures, notamment la vente du bois saisi des activités illégales. La signature d'un nouvel accord de pêche avec l'Union européenne (UE) sur cinq ans, qui prévoit une hausse du tarif exigé en échange de l'ouverture des eaux bissau-guinéennes aux pêcheurs européens, devrait également profiter aux recettes non fiscales du pays ces prochaines années.

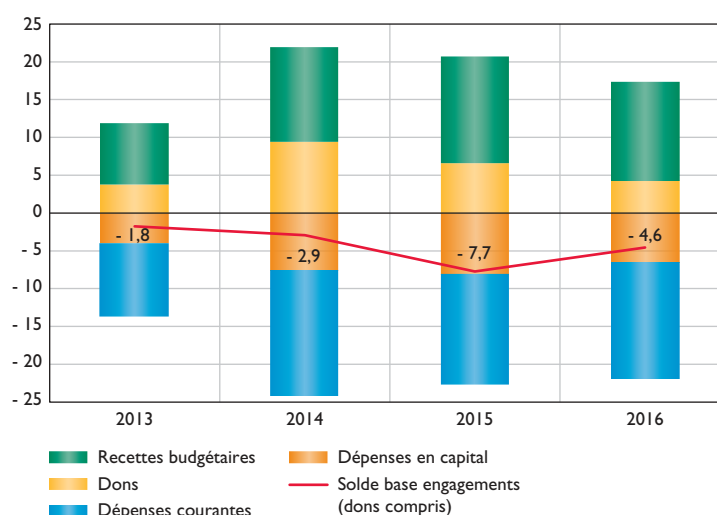
Les recettes totales se sont sensiblement dégradées (- 10,2 %) sous l'effet de la forte contraction des dons (27,5 milliards en 2016, contre 40,1 milliards

en 2015). En effet, en juin 2016, le FMI a annoncé la suspension provisoire de ses déboursements de prêts en raison du rachat par l'État bissau-guinéen des créances douteuses de deux banques pour un montant de 35,2 milliards. Suite à cette décision, les principaux bailleurs de la Guinée-Bissau ont également suspendu leur aide à destination du pays. Cette situation ne devrait pas perdurer en 2017, grâce notamment à la reprise des financements du FMI et au doublement de l'aide internationale apportée par la Banque mondiale (qui atteindra 84 millions de dollars) pour aider le pays à lutter contre la pauvreté.

L'exercice budgétaire 2016 a été marqué par une hausse des dépenses courantes (+ 13,3 %). Cette progression est imputable à la forte hausse des transferts courants aux administrations publiques (+ 68,4 %). En revanche, les dépenses associées aux traitements et salaires sont restées stables. Ainsi, grâce au meilleur recouvrement de l'impôt, la part de la masse salariale dans les recettes fiscales s'est légèrement réduite (48,2 % en 2016, après 50,1 % en 2015), bien qu'elle reste nettement supérieure au seuil de 35 % préconisé par l'UEMOA. **Les dépenses publiques en capital ont observé une diminution significative (- 12,8 %) mais restent bien supérieures à leur niveau d'avant la mise en œuvre du plan de développement (42,2 milliards de francs CFA en 2016,**

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

contre 20,5 milliards en 2013). Celles-ci sont presque exclusivement financées par des ressources extérieures.

Pour financer son déficit budgétaire, le gouvernement bissau-guinéen a de plus en plus recours aux emprunts régionaux. Cette tendance semble se poursuivre avec plusieurs émissions de titres publics sur le marché régional en 2016 et 2017. Par exemple, l'État a levé 17,8 milliards en avril 2017 grâce à l'émission sur le marché régional de bons et obligations du trésor en adjudication.

Afin de soutenir le pays dans la mise en place de son plan de développement décennal dans un contexte d'amélioration de sa situation macroéconomique, **le conseil d'administration du FMI a approuvé en juillet 2015 l'octroi d'une facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant total de 17,04 millions de droits de tirage spéciaux - DTS (24 millions de dollars),** qui a donné lieu à un premier décaissement de 2,84 millions de DTS (4 millions de dollars). Suite au sauvetage des banques réalisé par l'État bissau-guinéen en 2015, le FMI avait provisoirement suspendu son appui budgétaire. Toutefois, après que le gouvernement a déclaré cette opération nulle et non avenue et suite à l'achèvement des deux premières revues du programme en décembre 2016, le FMI a approuvé un nouveau décaissement de 5,11 millions de DTS (environ 7 millions de dollars).

À l'occasion de sa dernière mission effectuée en Guinée-Bissau en juin 2017, le FMI a salué la bonne mise en œuvre du programme. Étant donné les mesures prises par le pays, le FMI a accepté l'achèvement de la troisième revue malgré le non-respect d'un des cinq critères de performance (le pays avait accumulé de nouveaux arriérés extérieurs qu'il a depuis totalement apurés). Par ailleurs, le FMI a souligné la poursuite des efforts consentis par le gouvernement pour améliorer la mobilisation fiscale et le respect du budget, tout en regrettant l'impact négatif de l'instabilité politique sur la mise en œuvre des mesures structurelles.

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIEURE

L'excédent de la balance courante a été divisé par deux en 2016 (6,3 milliards de francs CFA, contre 12,4 milliards en 2015), sous l'effet notamment d'une réduction des revenus secondaires. Celle-ci s'explique par la baisse de l'aide publique au développement reçue (0,3 milliard, après 5,6 milliards en 2015).

La balance commerciale s'est légèrement améliorée (29,7 milliards, après 26,8 milliards en 2015), grâce

Dettes extérieures de la Guinée-Bissau

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2012	2013	2014	2015
Dettes à court et long terme	279,5	277,4	271,4	314,9
Dettes à long terme	213,4	212,2	203,2	223,8
Dettes publiques garanties	213,4	212,2	203,2	223,8
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	32,0	32,1	35,3	37,7
Dettes à court terme	34,1	33,1	32,9	53,3
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	33,1	33,1	32,9	0,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	100,8	101,1	100,1	99,3
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures / exportations de biens et services	182,6	145,3	127,4	109,1
Dettes extérieures/PIB	28,3	26,5	25,5	31,0
Service payé de la dette/exportations de biens et services	4,5	0,8	0,9	0,9
Service payé de la dette/recettes budgétaires	7,7	1,8	1,5	1,7
Dettes multilatérales/dettes totales	39,6	39,5	37,5	39,2

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

à une hausse des exportations supérieure à celle des importations (respectivement + 9,1 % et + 7,1 %). L'augmentation des exportations a été exclusivement tirée par les exportations d'anacardes qui se sont élevées à 161,1 milliards en 2016, contre 129,1 milliards en 2015 (+ 25 %). Ces dernières ont été stimulées par les bons résultats de la campagne 2016-2017 et le niveau élevé des prix internationaux. La hausse des importations est principalement liée à l'augmentation des importations en biens intermédiaires et d'équipement (respectivement + 43,7 % et + 12,2 %) nécessaires à la poursuite du plan de développement.

La reprise des investissements directs étrangers et des investissements de portefeuille ont permis au compte financier de redevenir positif, avec un excédent de 3,9 milliards, tandis que l'excédent du compte de capital a légèrement diminué.

Malgré l'amélioration du compte financier, la dégradation significative du compte de transactions courantes a conduit à une légère détérioration du solde global de la balance des paiements, qui s'est établi à 34,1 milliards en 2016 (5,3 % du PIB), après 35,8 milliards en 2015 (6,0 % du PIB).

Les perspectives de la balance courante pour 2017 dépendront fortement de la manière dont évolue le

blocage entre l'État et les exportateurs de noix de cajou. En effet, au deuxième trimestre 2017, les exportateurs n'avaient toujours pas reçu l'autorisation d'exporter, suite à leur refus de s'acquitter de la caution réclamée par l'État. À travers cette caution, l'État souhaite s'assurer que les acheteurs n'exporteront pas leur marchandise illégalement vers les pays voisins (le Sénégal notamment). En outre, une partie du secteur s'inquiète de l'impact d'un nouveau décret adopté en 2017, selon lequel seuls les citoyens bissau-guinéens ont la possibilité d'obtenir une licence pour exercer les fonctions d'intermédiaire.

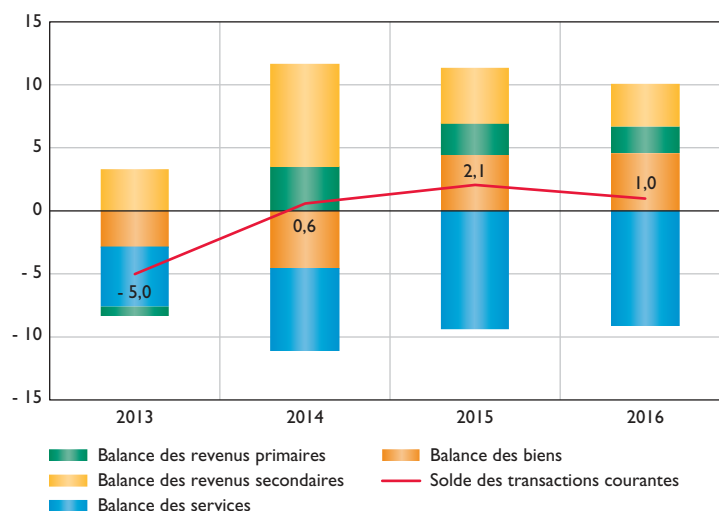
À fin 2015, la dette extérieure de la Guinée-Bissau s'établissait

à 314,9 millions de dollars (soit 31 % du PIB).

Selon la dernière analyse de viabilité de la dette (AVD), réalisée par le FMI en décembre 2016, le risque de surendettement du pays reste modéré. Toutefois, en raison des différents risques qui menacent l'économie bissau-guinéenne (politiques, naturels, gestion des entreprises publiques, etc.) le pays s'efforce de mener une stratégie d'endettement prudente reposant sur un recours limité aux instruments de dette les plus coûteux (non concessionnels et de court terme).

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

SYSTÈME BANCAIRE

Fin 2016, le système bancaire bissau-guinéen comptait cinq banques commerciales : BRS-GB (Banque régionale de solidarité Guinée-Bissau), BDU (Banco Da União), BAO (Banco Da Africa Ocidental), Ecobank Guinée-Bissau et Banque atlantique Guinée-Bissau (BAGB), qui a démarré ses opérations en octobre 2016.

Les crédits nets ne représentent que 7,1 % du PIB (28 % en UEMAO et 45,6 % en Afrique subsaharienne) L'inclusion financière reste très limitée avec seulement 2,67 points d'accès aux services bancaires formels pour 100 000 adultes.

Le système bancaire bissau-guinéen a enregistré une progression de son total de bilan de 23,5 % en 2016 (après 24,0 % en 2015), sous l'effet principalement d'une hausse des ressources de trésorerie (+ 84 %), en lien avec le refinancement du système bancaire auprès de la BCEAO. Les dépôts de la clientèle en revanche n'ont que peu progressé (+ 3,5 %). Les crédits à l'économie ont augmenté de 10,6 %.

Le système bancaire a affiché un déficit de 705 millions en 2016, après un bénéfice de 10,1 milliards en 2015 et un déficit de 2,1 milliards en 2014. Cette très forte volati-

Situation simplifiée du système bancaire de la Guinée-Bissau

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

Actif	2014	2015	2016	Passif	2014	2015	2016
Opérations de trésorerie et interbancaires	43,4	45,7	44,4	Opérations de trésorerie et interbancaires	29,0	46,1	84,8
Opérations avec la clientèle	72,0	108,0	111,2	Opérations avec la clientèle	108,1	117,3	121,3
Opérations sur titres et diverses	34,5	26,9	55,0	Opérations sur titres et diverses	3,8	5,6	5,2
Valeurs immobilisées	7,4	14,5	30,3	Provisions, fonds propres et assimilés	16,5	26,2	29,7
Total	157,4	195,1	241,0	Total	157,4	195,1	241,0
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/PNB)	76,8	97,9	74,3	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	- 17,1	71,9	- 4,2
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	- 13,6	39,5	- 2,7				

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

lité des résultats s'explique par l'opération de sauvetage conduite au second semestre 2015 par les autorités bissau-guinéennes au bénéfice de deux banques. L'État a alors convenu de racheter des créances douteuses de ces deux banques à hauteur de 34 milliards, un montant équivalent à 5,5 % du PIB. En contrepartie, les deux banques concernées prêtaient une somme équivalente à l'État pour une durée de dix ans. Le résultat de 2015 présentait donc un caractère exceptionnel, les deux banques ayant réalisé des reprises sur provisions nettes pour un montant de près de 13 milliards. L'opération de sauvetage, qui avait conduit le FMI à suspendre son appui budgétaire à la Guinée-Bissau, a été déclarée nulle et non avenue par le nouveau gouvernement en juin 2016, une décision contestée par les deux banques concernées devant les tribunaux et dont les conséquences n'étaient pas encore précisément mesurées à fin août 2017.

En 2016, la qualité du portefeuille de crédits s'est dégradée. Le ratio des créances brutes sur les encours bruts est passé de 6,9 % fin 2015 à 10,4 % fin 2016. En net, après prise en compte des provisions, le ratio est passé de 4,7 % à 6,4 %. Le système bancaire bissau-guinéen se caractérisait à fin juin 2016 par un ratio de solvabilité de 27,1 %, très largement supérieur à la moyenne de l'UEMOA (9,5 % à fin juin 2016). Mais ces différents ratios pourraient fortement se dégrader avec l'annulation du plan de sauvetage précité.

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

Le développement économique est tout d'abord freiné par le faible niveau de qualification de la population bissau-guinéenne. Selon une note de l'Unesco, seuls 60 % des enfants parviennent à la fin du cycle primaire. D'après cette étude, le retard du pays en matière d'éducation s'explique par une carence en infrastructures scolaires (manque d'établissements proposant les six classes du primaire, de collèges, etc.), un manque de qualification des enseignants et l'absence de programmes officiels clairement définis. En février 2017, la Guinée-Bissau a obtenu un financement de près de 200 000 dollars du Partenariat mondial pour l'éducation, pour concevoir un nouveau plan sectoriel de l'éducation.

Plus généralement, la Guinée-Bissau se classait à la 178^e place sur 188 au classement de l'IDH

en 2015 (seulement une place de mieux qu'en 2014). L'espérance de vie n'est que de 55,5 ans, l'une des plus faibles au monde. En dépit de cette situation, les dépenses publiques de santé ne représentent aujourd'hui que 1,1 % du PIB du pays.

Une économie qui reste fortement tributaire du secteur agricole

La première phase du Plan de développement « Terra Ranka », mise en œuvre sur la période 2015-2020, contient un important volet consacré au renforcement du secteur primaire, avec un accent particulier sur le secteur agricole (essentiellement anacarde et riz).

L'économie de la Guinée-Bissau continue d'évoluer selon le rythme des récoltes et des exportations de noix de cajou, qui représentent plus de 80 % des recettes d'exportations du pays. La promotion du secteur constitue l'une des priorités pour le gouvernement de la Guinée-Bissau, avec comme objectif de transformer 70 % de la production de noix de cajou d'ici 2020. Ainsi, en mai 2015, une plateforme rassemblant l'ensemble des acteurs de la filière anacarde a été créée, permettant de simplifier les procédures administratives nécessaires aux exportations du produit. Plus récemment, le transport des noix de cajou à l'intérieur des frontières a été facilité grâce à l'utilisation d'emballages précisant si elles sont originaires du pays.

Le gouvernement essaie également de lutter contre les exportations illégales d'anacardes qui constituent un réel manque à gagner pour le pays du point de vue de ses recettes fiscales. Pour cela, il a augmenté à plusieurs reprises le prix bord champ minimum garanti aux producteurs, qui est passé à 350 francs CFA le kilogramme en avril 2016 (contre 300 francs CFA en 2015), puis à 500 francs CFA en mars 2017. En dépit de ces mesures, le prix de vente est encore deux fois plus élevé au Sénégal, principale destination des exportations illégales d'anacardes en provenance de la Guinée-Bissau. C'est pourquoi, pour être autorisés à exporter, les exportateurs de noix de cajou doivent désormais payer une caution, garantissant qu'ils n'exporteront pas leur marchandise illégalement vers les pays voisins. Les exportateurs refusant de s'acquitter de cette caution, les exportations de noix de cajou étaient à l'arrêt en mai 2017.

La Guinée-Bissau mise également sur le développement de la culture du riz. Le pays a pour objectif d'atteindre une production de plus de 500 000 tonnes d'ici 2025 et l'autosuffisance en riz dès 2020. Pour cela, la Guinée-Bissau a récemment bénéficié de plusieurs soutiens financiers. Par exemple, un financement de 5,7 millions de dollars de la Banque africaine de développement (BAfD), *via* le Fonds africain de développement (FAD), servira à développer la production rizicole dans le nord du pays (régions de Bafata et d'Oio). Le projet comprend notamment la mise en exploitation de près de 500 hectares de terres, la transmission des techniques de conditionnement et de transformation, ainsi que la création de plusieurs points de vente. Il est prévu que ce projet soit ensuite étendu aux cultures maraichères. En mai 2016, un partenariat agricole a été également signé avec le Maroc, dans le but d'encourager le partage d'expérience et la coopération technique dans les domaines de la riziculture, du développement de l'irrigation et de la promotion des investissements dans le secteur agricole.

Des contraintes structurelles qui nuisent à la diversification économique

Au-delà de l'agriculture, le Plan de développement « Terra Ranka » mise sur le secteur agro-industriel, la pêche, le secteur minier et le tourisme, pour soutenir la croissance économique du pays. Leur développement reste cependant freiné par d'importants obstacles structurels.

En dépit de ressources halieutiques abondantes, le potentiel annuel étant estimé à 300 000 tonnes, le secteur de la pêche contribue peu à la croissance de la Guinée-Bissau en raison de l'insuffisance des infrastructures et de l'importance de la pêche illégale. La Guinée-Bissau est en effet le pays d'Afrique de l'Ouest le plus touché par la concurrence des navires étrangers venus pêcher illégalement dans la zone économique exclusive (ZEE) du pays. Au premier trimestre 2017, des navires de Greenpeace sont ainsi venus soutenir le département de la surveillance des pêches de la Guinée-Bissau, permettant d'arraisonner en quelques jours plusieurs bateaux en infraction (notamment chinois et comoriens). À l'issue de cette mission, Greenpeace a offert deux navires à la Guinée-Bissau pour l'aider à lutter contre la pêche illégale. En outre, plusieurs investissements chinois sont en cours dans le secteur de la pêche

en Guinée-Bissau : la Conapemac (China International Fisheries Corporation) va construire une usine de production et de conserve de poissons à Bissau, tandis que la société Fujian Shihai a annoncé, début 2016, la création d'un complexe de pêche à Prabis (sud de Bissau) permettant notamment la conservation des poissons.

L'important potentiel minier de la Guinée-Bissau reste largement sous-exploité malgré les quelques projets actuellement à l'étude. Le groupe canadien GB Minerals devrait commencer en 2018 l'exploitation des 64,6 milliards de tonnes de phosphate haut de gamme recensées il y a plus de quarante ans, dans la région de Farim (nord du pays). Alors que le joint-venture Bauxite Angola a obtenu depuis 2007 une licence d'exploitation des gisements de bauxite découverts à Boé (sud-est du pays), les désaccords avec l'État bissau-guinéen ont bloqué le démarrage des activités. Toutefois, lors d'une visite en Chine en octobre 2016, les autorités bissau-guinéennes ont obtenu un financement de 140 millions de dollars pour la construction d'un port en eau profonde à Buba. Cette infrastructure, qui sera réalisée par l'entreprise chinoise China Machinery Engineering Corp, devrait relancer le projet d'extraction de la bauxite en facilitant l'exportation du minerai.

L'exploitation d'importantes ressources pétrolières identifiées depuis 2007 au large des côtes bissau-guinéennes n'a toujours pas débuté. Toutefois, la situation évolue pour le bloc offshore 4D, dont l'exploitation sera détenue à 90 % par la société Bissau Exploration Company et le reste par l'entreprise publique Petroguin.

La diversification économique est également freinée par le manque d'infrastructures routières de qualité. Fin 2016, le gouvernement a reçu un financement de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) pour bitumer la route Buba-Catio dans le sud du pays. Le début des travaux a été officiellement lancé en mars 2017 par le président de la République et devraient durer vingt-deux mois.

Dans le cadre de son plan de développement, le gouvernement de la Guinée-Bissau souhaite exploiter davantage le potentiel du pays en matière d'écotourisme. Bien que les îles des Bijagós constituent déjà une destination clé du tourisme durable, en parti-

culier pour les amateurs de pêche sportive, le gouvernement souhaite miser davantage sur cette destination et y accueillir 300 000 touristes par an d'ici 2025. Ainsi, en avril 2017, le gouvernement a annoncé l'arrivée de deux navires pour assurer la liaison entre Bissau et Bubabaque, grâce à un partenariat avec la société espagnole Consulmar. Par ailleurs, une société privée, Bijagós Airways, devrait effectuer des vols entre la capitale et l'archipel. Afin de promouvoir le tourisme en Guinée-Bissau d'une manière plus générale, le gouvernement propose, depuis mai 2017, un service de visa en ligne pour les courts séjours. En outre, plusieurs nouvelles liaisons aériennes ont été ouvertes entre la Guinée-Bissau et le Portugal. Depuis décembre 2016, la compagnie portugaise TAP assure deux vols hebdomadaires entre Lisbonne et Bissau. Cette même compagnie devrait, entre mai et juillet 2017, assurer cinq vols quotidiens entre les deux capitales. Suite à un accord passé avec le gouvernement de la Guinée-Bissau en mai 2017, la compagnie low cost EuroAtlantic Airways devrait également effectuer des vols entre les deux pays.

Des progrès très importants sont encore nécessaires pour améliorer le climat des affaires.

D'après le rapport *Doing Business* 2017 de la Banque mondiale, la Guinée-Bissau se classe 172^e sur 190 pays (six places de mieux que dans le classement précédent). La Guinée-Bissau est particulièrement mal classée pour ce qui est de la création d'entreprise et du raccordement à l'électricité.

En dépit des progrès réalisés ces dernières années, la fourniture d'électricité reste un obstacle essentiel au développement du secteur industriel et des services en Guinée-Bissau. Seuls 17,2 % de la population du pays ont accès à l'électricité, l'un des taux les plus faibles au monde. La fourniture d'électricité devrait bénéficier ces prochaines

années de la mise en œuvre du projet d'interconnexion électrique des pays de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG) regroupant la Guinée-Bissau, le Sénégal, la Gambie et la Guinée (« Guinée-Conakry »). Les travaux ont débuté en février 2017 et devraient permettre l'acheminement d'une partie de l'électricité produite par les barrages de Sambangalou (Sénégal) et de Kaleta (Guinée) vers la capitale bissau-guinéenne. Des postes de transformation seront également construits en Guinée-Bissau, grâce à un financement de la BOAD. Ils permettront d'utiliser l'énergie fournie par les barrages pour alimenter 350 000 Bissau-guinéens. Un financement de 400 000 dollars de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) devrait également servir à développer l'électrification dans la région de Biombo et à la construction d'une centrale à Bissau d'une capacité de 20 mégawatts. Une centrale électrique de 100 mégawatts devrait également être construite à Bor par le groupe portugais Efacec.

D'autres projets novateurs ont été récemment lancés pour augmenter la capacité en énergie du pays, comme la construction d'une centrale à biomasse à Mansoa. Celle-ci devrait produire 30 mégawatts par an à partir de différents déchets agricoles (riz, maïs, etc.). Depuis 2013, le gouvernement mise également sur la production d'énergies renouvelables à travers la construction de mini-centrales solaires.

Des initiatives ont également été prises pour développer et moderniser le réseau télécom du pays.

Ainsi, fin 2015, l'entreprise publique Guinée-Bissau Telecom a signé un partenariat avec la société chinoise Huawei chargée de réhabiliter le réseau téléphonique. La Guinée-Bissau est le seul pays côtier d'Afrique subsaharienne, avec l'Érythrée, à ne pas être connecté à un câble sous-marin à fibre optique.

ANNEXE

Comptes nationaux de la Guinée-Bissau

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Ressources	650,1	688,2	800,7	857,4
PIB nominal	516,7	524,7	600,9	646,4
Importations de biens et services	133,4	163,5	199,8	211,0
Emplois	650,1	688,2	800,7	857,4
Consommation finale	521,0	543,2	583,6	630,3
Publique	91,9	88,6	88,6	95,1
Privée	429,1	454,6	495,1	535,2
Formation brute de capital fixe^{b)}	34,8	39,9	46,4	45,2
Exportations de biens et services	94,3	105,2	170,6	181,9
Épargne intérieure brute	- 4,3	- 18,4	17,3	16,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 39,1	- 58,3	- 29,1	- 29,1
Taux d'investissement (en % du PIB)	6,7	7,6	7,7	7,0
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	3,6	1,0	5,1	5,1
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	-1,3	0,6	8,9	2,4
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	0,7	-1,0	1,5	1,5

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variations de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Tableau des opérations financières de l'État bissau-guinéen

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Recettes et dons	61,0	115,4	124,9	112,2
Recettes budgétaires	41,2	65,6	84,8	84,7
Recettes fiscales	35,4	44,2	61,9	65,4
Recettes non fiscales	5,8	21,4	22,9	19,3
Dons	19,8	49,8	40,1	27,5
Dépenses et prêts nets	70,2	130,8	171,4	141,7
Dépenses totales	70,2	130,8	136,2	141,7
Dépenses courantes	49,7	86,6	87,8	99,5
Traitements et salaires	24,2	31,4	31,0	31,5
Autres dépenses courantes	25,1	52,5	55,3	63,9
Intérêts	0,4	2,7	1,5	4,1
Sur dette intérieure	0,0	0,0	3,6	2,4
Sur dette extérieure	0,0	0,0	2,8	1,7
Dépenses en capital	20,5	40,0	48,4	42,2
Sur ressources intérieures	0,1	0,8	4,1	2,8
Sur ressources extérieures	20,4	39,2	44,3	39,4
Prêts nets	0,0	0,0	35,2	0,0
Solde global base engagements (hors dons)	- 29,0	- 65,2	- 86,6	- 57,0
Solde global base engagements (dons compris) ^{b)}	- 9,2	- 15,4	- 46,5	- 29,5
Solde primaire de base ^{c)}	- 8,1	- 18,3	- 1,5	- 10,7
Ajustement base caisse	3,1	- 2,0	- 8,1	- 4,0
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	3,1	- 2,0	- 8,1	- 4,0
Solde global base caisse (hors dons) ^{d)}	- 25,9	- 67,2	- 94,7	- 61,0
Solde global base caisse (dons compris) ^{d)}	- 6,1	- 17,4	- 54,6	- 33,5
Financement	10,2	23,6	51,9	26,5
Financement intérieur net	5,7	0,2	37,3	7,3
Bancaire	5,7	0,2	37,3	7,3
Non bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement extérieur net	4,5	23,4	14,6	19,2
Ajustement statistique	- 4,1	- 6,1	2,7	7,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	8,0	12,5	14,1	13,1
Dépenses courantes	9,6	16,5	14,6	15,4
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 1,7	- 4,1	- 1,2	- 2,7
global base engagements (dons compris) ^{b)}	- 1,8	- 2,9	- 7,7	- 4,6
global base caisse (dons compris) ^{d)}	- 1,2	- 3,3	- 9,1	- 5,2

a) Chiffres provisoires.

b) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

d) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services statistiques nationaux.

Balance des paiements de la Guinée-Bissau

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 25,9	3,1	12,4	6,3
1 - Biens et services	- 39,1	- 58,2	- 29,1	- 29,1
Balance des biens	- 14,8	- 23,8	26,8	29,7
Exportations de biens FOB	75,5	82,1	149,2	162,7
dont : noix d'anacarde	60,9	69,2	129,1	161,1
poissons et crevettes	0,2	0,2	0,5	0,5
bois	1,8	1,8	11,8	0,1
Importations de biens FOB	- 90,3	- 105,9	- 122,4	- 133,0
Importations de biens CAF	- 105,7	- 128,5	- 148,5	- 159,1
dont : produits alimentaires	- 36,5	- 46,0	- 48,7	- 50,2
produits pétroliers	- 22,5	- 23,2	- 31,0	- 28,0
biens d'équipement	- 19,8	- 20,3	- 24,8	- 27,8
Balance des services	- 24,3	- 34,4	- 55,9	- 58,8
dont fret et assurances	- 12,8	- 18,7	- 24,4	- 16,5
2 - Revenus primaires	- 4,0	18,5	15,1	13,8
dont intérêts sur la dette	- 0,1	- 1,3	- 1,1	- 1,7
3 - Revenus secondaires	17,1	42,9	26,4	21,6
Administrations publiques	1,9	23,6	6,5	2,3
dont aides budgétaires	1,9	23,3	5,6	0,3
Autres secteurs	15,3	19,3	19,9	19,3
dont transferts de fonds des migrants	14,8	19,2	19,4	18,3
b - Compte de capital	15,8	27,4	35,4	27,4
c - Compte financier	- 15,9	- 36,7	4,1	- 3,9
Investissements directs	- 9,7	- 12,9	- 9,6	- 10,1
Investissements de portefeuille	0,0	- 9,5	- 5,0	- 10,8
Autres investissements	- 6,2	- 14,3	18,7	17,0
Financement exceptionnel (pour mémoire)	0,0	0,0	0,0	0,0
d - Erreurs et omissions nettes	5,0	6,1	- 7,8	- 3,5
e - Solde global (a + b - c + d)	10,7	73,3	35,8	34,1
Taux de couverture ^{b)}	70,7	64,4	85,4	86,2
Balance courante en % du PIB	- 5,0	0,6	2,1	1,0
Solde global en % du PIB	2,1	14,0	6,0	5,3

a) Estimations.

b) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et de services rapporté au total des importations de biens et services.

Source : BCEAO.



Caractéristiques géographiques et politiques

Régime politique

Le Mali a connu une crise historique menaçant son intégrité territoriale avec le coup d'État du 22 mars 2012 et l'occupation, jusqu'en janvier 2013, d'une grande partie du Nord du pays par une rébellion touareg associée à des mouvements djihadistes, qui a déclenché une intervention militaire française. M. Abdoulaye Idrissa Maïga, nommé en avril 2017, est le quatrième Premier ministre du Président Ibrahim Boubacar Keïta, élu fin 2013. Le contexte sécuritaire demeure précaire.

Superficie : 1 248 574 km²

Population : 17,6 millions d'habitants

Densité : 14 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 3,0 %

Part de la population urbaine : 39,9 %

Langue officielle : français

Accords internationaux

Le Mali est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

Économie

Classement *Doing Business* : 141^e/190

Indicateur de développement humain : 175^e/188

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : 3,4/6

Classification Banque mondiale : pays à faible revenu

PIB par habitant (2016)¹ : 830 dollars

Taux de croissance (2016) : 5,8 %

Inflation (2016) : - 1,8 %

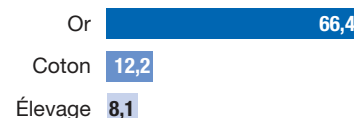
PIB par secteur d'activité²

(en %)



Principaux biens d'exportation²

(en %)



1) Source FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2017 (en dollars courants).

2) Source : BCEAO (en prix courants).

Développement humain et infrastructures



58,5 ans

Espérance de vie



49,3 %

Population en deçà du seuil de pauvreté



77,0 %

Accès à l'eau potable



11,5 %

Mortalité infantile



33,0

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



27,3 %

Accès à l'électricité



38,5 %

Malnutrition infantile



38,7 %

Alphabétisation des adultes



139,6 %

Accès à la téléphonie mobile

Note : Les indicateurs sont définis en début de rapport (« Avertissements »).

Faits saillants

- La croissance économique est restée forte en 2016, à 5,8 %, après 6,0 % en 2015, grâce aux bons résultats du secteur agricole et au dynamisme du secteur tertiaire.
- Le déficit budgétaire base engagements (dons compris) s'est creusé à 3,9 % du PIB, contre 1,8 % en 2015, sous l'effet d'une très forte augmentation des dépenses, notamment de sécurité, mais aussi d'une diminution des dons.
- La balance des transactions courantes s'est dégradée, avec un déficit de 6,3 % du PIB, contre 5,3 % en 2015.
- La croissance malienne reste largement dépendante du cours de l'or et de la pluviométrie. Cette faiblesse appelle le pays à moderniser son secteur agricole et à développer son secteur manufacturier. Les autorités ont ainsi réalisé des investissements récents dans les filières agropastorales et manufacturières. Le climat des affaires s'est amélioré ces dernières années et les administrations, notamment fiscales, ont été modernisées.

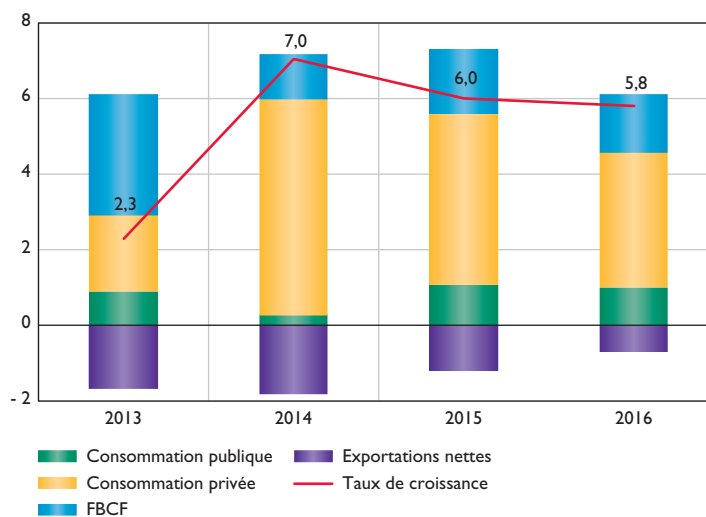
ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

En 2016, le Mali a maintenu une forte croissance, à 5,8 %, après 6 % en 2015. La consommation intérieure, tant publique que privée, explique l'essentiel de cette croissance. La contribution du secteur extérieur est restée négative, mais dans une proportion moindre qu'en 2015 grâce notamment à une progression des exportations d'or.

Le secteur primaire en 2016 a apporté une contribution majeure à la croissance de l'économie (+ 2,4 points) grâce à une pluviométrie favorable. La plupart des productions ont enregistré des progressions notables. Les cultures vivrières telles que le maïs (+ 23,5 %) et le riz (+ 19,3 %) ont enregistré les plus fortes hausses. Le Mali, deuxième producteur de riz d'Afrique, derrière le Nigeria, a produit un niveau record de 2,81 millions de tonnes de riz paddy lors de la campagne 2016-2017, dû notamment à la hausse des superficies cultivées, à la modernisation des équipements agricoles et à une meilleure distribution d'intrants. La production du coton-graine a progressé de 17,2 %.

La contribution à la croissance du secteur secondaire a été quasi nulle en 2016 en raison de la contribution négative des activités manufacturières (- 0,6 point, comme en 2015). La contribution des secteurs de l'industrie extractive a été nulle (après - 0,1 point en 2015). Le Mali a produit près de 47 tonnes d'or en 2016 (après 46,5 tonnes en 2015), pour une prévision de 53 tonnes. L'objectif n'aurait pas été atteint du fait de l'incapacité à redémarrer le site

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes (en %)



Source : BCEAO.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(production en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Coton-graine	440,0	548,7	550,4	645,0
Prix d'achat aux producteurs	250,0	–	–	–
Production vivrières	6 201,9	7 311,9	8 421,0	9 245,8
Mil et sorgho	1 971,9	2 986,9	3 391,8	3 200,4
Mais	1 502,7	1 744,0	2 276,2	2 811,4
Riz paddy	2 211,9	2 166,8	2 331,1	2 780,9
Arachides	515,3	414,1	421,9	453,1

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

Or

(en tonnes)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Production	47,0	45,9	46,5	46,9

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

minier de Kodiéran. Pour rappel, le Mali est le troisième producteur d'or en Afrique, après l'Afrique du Sud et le Ghana. **Les contributions des secteurs de l'énergie (+ 0,2 point) et du BTP (+ 0,4 point) ont été positives.** Le dynamisme du BTP est illustré par le lancement en février 2016 des travaux de construction du nouveau centre commercial Kona Mall, situé à Bamako, pour un coût total de plus de 5,8 milliards de francs CFA. Ce nouveau centre commercial, d'une superficie de 10 000 m², est réalisé par l'entreprise chinoise Zhongma et devrait être achevé courant 2017.

La contribution à la croissance du secteur tertiaire a été, en 2016, de 3,3 points (contre 3,9 points en 2015). Le secteur des transports et communication a contribué à hauteur de 1 % (après 1,1 % en 2015), tandis que le commerce de gros et de détail (10,8 % du PIB), bénéficiant d'une forte demande, a enregistré une augmentation de son activité de 8,5 %.

L'inflation a été négative en 2016 (– 1,8 %, après +1,4 % en 2015) en raison d'un effet de base (sortie de la crise qui avait engendré des perturbations dans la production agricole et les transports).

Selon la BCEAO et le FMI, les perspectives à court terme sont favorables, même si la croissance devrait ralentir à 5,3 % en 2017. Le FMI souligne que la croissance devrait être soutenue par une forte demande intérieure et une bonne tenue des activités dans les secteurs agricole, aurifère énergétique, de la construction et des services de télécommunication.

Ces perspectives présentent néanmoins des risques baissiers.

Le risque le plus immédiat reste la fragilité de la situation sécuritaire. La production agricole reste également vulnérable aux conditions météorologiques défavorables, tandis que la forte dépendance à l'égard des exportations d'or et de coton (66 % et 12 % des exportations totales, respectivement) expose la balance des paiements du Mali aux fluctuations des prix des produits internationaux.

L'inflation devrait rester modérée, en dépit de la hausse des prix du pétrole, avec une prévision de 1 % pour 2017.

FINANCES PUBLIQUES

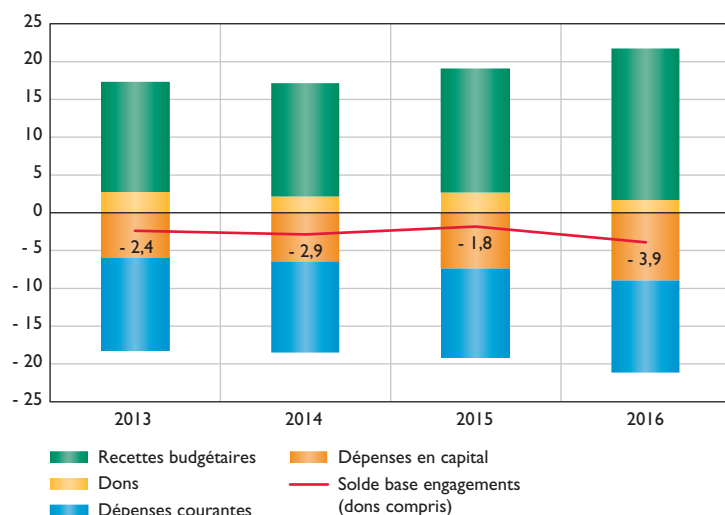
Le déficit budgétaire base engagements (dons compris) s'est creusé à 3,9 % du PIB, contre 1,8 % en 2015, en raison de la forte hausse des dépenses, notamment de sécurité, mais aussi de la baisse des dons.

Les recettes budgétaires et dons ont augmenté de 20 % en 2016. En effet, si les dons ont diminué de 36 %, les recettes fiscales ont au contraire progressé de 14,5 %, du fait d'un meilleur recouvrement de la TVA, et plus généralement sous l'effet des mesures prises par les autorités, à savoir hausse des taux, élargissement des assiettes fiscales et renforcement des contrôles.

Les dépenses budgétaires ont progressé de 30 % en 2016, reflétant une progression des dépenses courantes (+ 9,4 %) et surtout des dépenses en capital (+ 31 %). La mise en œuvre de l'accord pour la paix et

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

la réconciliation au Mali (APRM) de 2015 explique pour une large part la progression des dépenses courantes, avec l'accroissement de la rémunération des traitements des militaires (+ 11,0 %) et des autres fonctionnaires de l'État. L'augmentation de près d'un tiers des dépenses en capital s'explique par l'acquisition d'équipements relatifs à la sécurité, mais aussi par la mise en œuvre de l'accord de paix.

La gestion de la dette intérieure s'est renforcée en 2016. À ce titre, l'inventaire de toutes les conventions d'endettement intérieur et de garanties d'engagement de dette prises par l'État auprès des banques locales est en cours afin d'inclure leurs échéanciers dans les données de la dette publique et les lois de finances. Les arriérés antérieurs validés par un audit sont en voie d'apurement.

En 2016, l'État n'a officiellement enregistré aucune accumulation d'arriérés de paiement du fait de ses efforts visant à renflouer le fonds de roulement des entreprises publiques et réduire l'encours des créances douteuses des banques. Il a en outre procédé au paiement partiel d'arriérés antérieurs.

En 2016, avec le soutien de la Banque mondiale, les autorités ont également adopté des mesures en vue de renforcer les finances de la société nationale d'électricité

(Énergie du Mali – EDM) et d'éviter l'accumulation de nouveaux arriérés par la société.

BALANCE DES PAIEMENTS
ET DETTE EXTÉRIEURE

En 2016, le déficit des transactions courantes s'est fortement creusé pour s'établir à 522 milliards de francs CFA (6,3 % du PIB, après 5,3 % en 2015), en raison notamment de l'accroissement du déficit de la balance commerciale. Ce dernier est passé de 281 milliards (3,6 % du PIB en 2015) à 383 milliards (4,6 % du PIB en 2016).

Les exportations ont enregistré une baisse de 4,6 %, notamment en raison d'une baisse des ventes d'amandes de karité (- 59,4 %), de cuirs et de peaux (- 58,3 %) et de divers produits aux autres pays de l'UEMOA (- 31,1 %). La part de l'or demeure prédominante, à 66 % dans le total des exportations.

Les importations ont enregistré une hausse modérée (+ 1,4 %). À l'exception des produits pétroliers (+ 5,5 %) et des produits liés au poste « autres importations »¹, tous les postes d'importation ont baissé.

Le déficit de la balance des services est resté quasiment stable à 928,6 milliards.

Le déficit des revenus primaires s'est creusé, avec la hausse sensible du service de la dette (+ 27 %), tandis que **l'excédent des revenus secondaires a progressé** de 7,3 % du fait d'une hausse (+ 14,5 %) des revenus des administrations publiques qui a plus que compensé la diminution des aides budgétaires (- 1,9 %) et des transferts des migrants (- 0,3 %).

¹ Les « autres importations » concernent par défaut tous les produits ne correspondant pas aux produits alimentaires, aux autres biens de consommation courante, aux produits pétroliers, aux biens intermédiaires et aux biens d'équipement.

L'excédent du compte de capital a enregistré un fort recul, passant de 202,5 milliards en 2015 à 128,2 en 2016, du fait notamment d'un moindre allègement de dettes.

Le compte financier enregistre une entrée nette de capitaux de 82,9 milliards en 2016. Cette évolution traduit essentiellement une hausse des flux nets entrants d'investissements directs étrangers, passés de 114,1 milliards en 2015 à 120,2 en 2016, et des flux nets entrants de portefeuille, ayant enregistré une progression de 35,9 %, compte tenu des émissions obligataires du Mali sur le marché régional.

Le Mali ayant atteint, en mars 2003, le point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et bénéficié des annulations de dettes de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) en 2006, le ratio d'endettement extérieur s'était réduit significativement de 103 % du PIB en 2000 à 19 % du PIB en 2006.

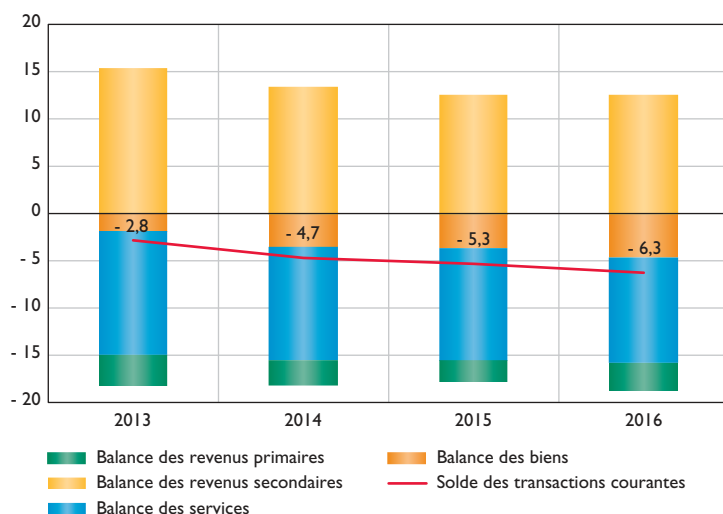
La dette extérieure du Mali est cependant en progression ces dernières années. **À fin 2015, elle s'élevait à 3,6 milliards de dollars** selon la Banque mondiale (28 % du PIB, contre 23,8 % en 2014).

L'analyse de la viabilité de la dette (AVD) a été actualisée pour les besoins de la septième revue du programme mis en œuvre au Mali et adossé à la facilité élargie de crédit (FEC). Il ressort de cette actualisation que **le Mali continue de présenter un risque modéré de surendettement au vu des indicateurs d'endettement extérieur**. La prise en compte de la dette intérieure ne remet pas en cause cette conclusion, compte tenu des montants relativement faibles en jeu. À fin 2016, la dette publique du Mali se composait pour l'essentiel de financements extérieurs à des conditions concessionnelles. La dette extérieure s'établissait à 2 074 milliards de francs CFA (24,9 % du PIB) et était surtout détenue par des bailleurs multilatéraux (1 678 milliards). La dette interne (5,5 % du PIB) était généralement détenue par des banques commerciales sous la forme de bons et obligations émises sur le marché régional. Elle incluait également quelques arriérés domestiques.

La viabilité de la dette est très sensible à un resserrement des conditions de financement. À ce titre, les autorités maliennes doivent continuer de privilégier leurs besoins de financement extérieurs au moyen de dons et de prêts concessionnels. À défaut, elles devront s'assurer du rendement élevé des investissements dans les projets concernés.

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

La viabilité de la dette du Mali est également vulnérable à une diminution des transferts et des investissements directs étrangers (IDE), ainsi qu'à un choc sur les exportations en raison de leur concentration sur l'or. Le FMI recommande, compte tenu de la baisse attendue des exportations d'or à moyen terme, d'accroître les exportations d'autres secteurs en vue de maintenir la viabilité de la dette extérieure. Le fonds recommande également le renforcement des capacités de gestion de la dette.

Le Mali a conclu en décembre 2013 un accord triennal au titre de la FEC pour 30 millions de droits de tirage spéciaux (DTS).

Dettes extérieures du Mali

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2012	2013	2014	2015
Dettes à court et long terme	3 056,2	3 423,8	3 429,5	3 668,3
Dettes à long terme	2 779,9	3 080,0	3 107,1	3 331,0
Dettes publiques garanties	2 779,9	3 080,0	3 107,1	3 331,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	237,4	276,6	264,3	256,0
Dettes à court terme	38,8	67,2	58,1	81,4
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	25,8	29,2	29,1	30,4
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	78,7	83,7	93,9	121,3
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	88,2	102,0	105,8	116,4
Dettes extérieures/PIB	24,6	25,8	23,8	28,0
Service payé de la dette/exportations de biens et services	1,7	3,0	3,0	3,4
Service payé de la dette/recettes budgétaires	3,3	5,3	4,6	4,9
Dettes multilatérales/dettes totales	69,8	70,3	69,5	69,2

Source : BCEAO.

Le 7 juillet 2017, le conseil d'administration du FMI a approuvé la septième revue du programme, ainsi qu'une augmentation de 88,6 millions de DTS (47,5 % de la quote-part) du niveau d'accès aux ressources de la FEC. Cette décision porte le montant total de l'accord à 186,8 millions de DTS (100 % de la quote-part).

À fin juin 2016, la Banque mondiale détenait un portefeuille de vingt-six projets actifs représentant des engagements de financement pour 984,4 millions de dollars. Le portefeuille se composait principalement d'opérations dans les secteurs de l'énergie (25 %), du transport (18 %), du développement rural (25 %), du secteur public et du développement du secteur privé (4 %).

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2016, le secteur bancaire malien était composé de 16 établissements de crédit, soit un de moins qu'en 2015 après la fusion, en juin 2016, de la Banque de l'habitat du Mali (BHM) avec la Banque malienne de solidarité (BMS).

L'inclusion financière reste faible, avec 13,3 % d'adultes disposant d'un compte financier (29 % en moyenne en Afrique subsaharienne). Le secteur de la microfinance

joue un rôle important pour fournir des services financiers aux ménages les plus pauvres, les microentreprises et les petits agriculteurs. Ce secteur s'est fortement développé mais est fragile, et les autorités se sont données pour priorité de l'assainir en restructurant ou en liquidant les structures en difficulté.

L'activité du système bancaire malien est restée dynamique en 2016, avec un total de bilan agrégé en hausse de 13,7 %, après 18,5 % en 2015.

Les banques maliennes ont su profiter des conditions monétaires, et plus précisément de la politique accommodante de la BCEAO, pour accroître leur crédit au secteur privé (+ 16,7 %). Les dépôts de la clientèle et de l'État ont atteint 2 528,5 milliards

à fin décembre 2016, en progression modérée de 6,3 %. La politique de la BCEAO a également permis aux banques locales de financer des achats de titres publics du Mali et d'autres pays de l'UEMOA.

Le résultat net du système bancaire a augmenté de 9,7 % dans le sillage de la progression du produit net bancaire (+ 10,5 %). Les indicateurs de rentabilité sont restés globalement stables avec un taux de marge nette à 26,1 % (26,3 % en 2015), un coefficient de rentabilité à 14,1 % (14,7 % en 2015) et un coefficient d'exploitation à 64,6 % (65,9 % en 2015).

La qualité du portefeuille s'est dégradée, avec un ratio de créances en souffrance s'élevant à 16,1 % en décembre 2016 (après 14,3 % en 2015), en dépit du ralentissement de la croissance du crédit et de la solidité du système bancaire malien. Les créances en souffrance brutes se sont établies à 393,2 milliards à fin 2016, soit une hausse de 32,5 % par rapport à fin 2015. Après le provisionnement, qui a représenté 60,4 % des créances brutes (61,3 % en 2015), les créances en souffrance nettes ont représenté 7,1 % des crédits nets (après 6,1 % en 2015). Une part importante des créances en souffrance remonte à plus de dix ans et concernent certaines banques, dont la BHM qui a fusionné avec la BMS. Cette restructura-

Situation simplifiée du système bancaire du Mali

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

Actif	2014	2015	2016	Passif	2014	2015	2016
Opérations de trésorerie et interbancaires	518,7	617,9	633,4	Opérations de trésorerie et interbancaires	792,0	942,5	1 244,7
Opérations avec la clientèle	1 571,9	1 895,1	2 218,8	Opérations avec la clientèle	2 012,2	2 381,5	2 534,1
Opérations sur titres et diverses	853,9	1 044,7	1 192,8	Opérations sur titres et diverses	95,6	98,7	110,0
Valeurs immobilisées	278,5	264,3	301,4	Provisions, fonds propres et assimilés	324,4	399,3	457,6
Total	3 223,0	3 822,0	4 346,4	Total	3 224,2	3 822,0	4 346,4
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	67,1	65,9	64,6	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	20,4	26,3	26,1
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	12,0	14,7	14,1				

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

tion a donné lieu à une augmentation du capital de la nouvelle banque à hauteur de 15 milliards apportés par l'Autorité malienne de régulation des télécommunications/TIC et des postes (AMRTP), la Caisse malienne de sécurité sociale (CMSS) et la Caisse nationale d'assurance maladie (Canam). La part du secteur public dans le capital de la banque a ainsi été portée à 66 %.

À fin juin 2016, le ratio de solvabilité s'établissait à 13,3 %, pour une moyenne de 9,5 % dans l'UMOA.

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

Le Mali est un pays sahélien enclavé, qui constitue l'un des États les plus vastes de la région. **L'économie malienne, peu diversifiée, est caractérisée par une croissance volatile** car très dépendante du cours de l'or et de la pluviométrie pour la production agricole. L'économie est également confrontée à un **contexte d'insécurité marquée** qui constitue un obstacle à la libre circulation des marchandises. Et, en dépit d'une forte production agricole, certains territoires sont confrontés à une insécurité alimentaire.

Le Mali occupe le 175^e rang au classement de l'indicateur de développement humain (IDH). Près de 50 % de la population se trouve en deçà du seuil de pauvreté. Les taux de malnutrition et de mortalité infantile, respectivement de 38,5 % et 11,5 %, sont les plus élevés de l'UMOA. En revanche la population malienne bénéficie du taux d'accès à l'eau potable (77 %) le plus élevé de la sous-région (74,8 % en UMOA).

Toutefois, le pays **dispose de leviers de développement tels que la valorisation de son potentiel agricole et le développement de ses industries manufacturières**, impliquant par ailleurs le bénéfice éventuel du dividende démographique.

L'agriculture, l'élevage, la pêche et l'exploitation forestière occupent près de 80 % de la population active et représentent 30 % du PIB. Le Mali dispose en outre d'un potentiel agricole très important et assez peu valorisé au vu de la superficie de terres cultivables. Les terres utilisables pour l'agriculture représentent 33,8 % du territoire, alors que les surfaces agricoles cultivées en permanence n'en représentent que 0,1 %, dont une partie très marginale bénéficiant de systèmes d'irrigation. Plusieurs filières agricoles et agro-industrielles restent sous-exploitées, comme la filière coton, mais également celle du karité, pour laquelle le Mali est le deuxième producteur au monde.

Les autorités maliennes ont adopté en 2015 une stratégie pour développer la filière agropastorale dans le cadre notamment de la loi d'orientation et d'une politique foncière agricole. L'objectif visé est l'accès équitable de tous les producteurs maliens à des terres agricoles sécurisées par des titres fonciers, afin de favoriser des investissements publics, communautaires, individuels et privés pour rendre les exploitations viables, voire plus performantes. De nombreux projets sont envisagés, tels qu'un aménagement hydro-agricole (2015-2018) dans le district de Bamako pour un montant de 321,7 milliards.

L'agriculture malienne a enregistré une forte croissance depuis plusieurs décennies. Entre 1980 et 2010, la production alimentaire disponible par habitant est passée de moins de 1 500 à près de 2 250 kilocalories. Néanmoins, **la productivité agricole est relativement faible.** De nombreuses pistes sont envisagées par les autorités pour dynamiser le secteur agricole : l'accroissement du soutien au domaine de la recherche, l'augmentation de la production de l'exportation des fruits compétitifs (mangue, papaye), l'amélioration des pratiques de gestion des terres et de l'eau, et la réforme des subventions d'engrais.

Des actions visant à transformer les produits agricoles ou issus de l'élevage et s'inscrivant dans une politique plus générale de transformation structurelle de l'économie malienne s'avèrent indispensables. En effet, des investissements dans les secteurs manufacturiers, à plus forte productivité, pourraient stimuler la productivité globale et générer davantage de gains de croissance.

Les autorités maliennes ont favorisé la création d'unités de transformation liées aux produits du bétail ou aux cultures industrielles.

- **Un nouvel abattoir à Kayes** pour une valeur de six millions d'euros a été bâti sur un terrain de 3,6 hectares par Laham Industrie. L'usine produira 60 tonnes de viande de bovin et 15 tonnes de viande ovine et caprine par jour. Le site dispose de trois chambres froides d'une capacité de 689 m³ chacune, avec une capacité de stockage d'environ 260 tonnes. Ce projet est principalement financé par Laham Industrie, coentreprise fondée par la PME malienne Locam et la compagnie algérienne FM Produits. Le groupe devrait investir 1,5 million dans la réalisation de grands parcs d'élevage pour son approvisionnement.

- **La construction future d'unités de transformation de coton a fait l'objet de la signature d'un accord de partenariat** entre la Compagnie malienne pour le développement des textiles (CMDT) et le groupe chinois Qingdao Ruichang Cotton Industrial Ltd. À ce stade, seulement 2 % de la production malienne de coton est transformée sur place. Les investissements du groupe chinois pour réaliser ces projets sont estimés à 270 millions d'euros.

- **La fabrication des deux nouvelles unités d'égrenage de la CMDT** et la réhabilitation de ses trois unités existantes a été confiée à la société française Geocoton (groupe Advens) pour un coût de 52 millions. Les deux nouvelles unités fourniront une capacité d'égrenage supplémentaire de 100 000 tonnes et devraient être opérationnelles en 2018. La modernisation des unités existantes permettra d'accroître de 20 % leur capacité actuelle. Ces investissements sont financés partiellement par la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) à travers un prêt de 22,9 millions.

Le secteur extractif pourrait, à l'avenir, davantage tirer la croissance du pays. Selon de nouvelles estimations, **les réserves aurifères du Mali atteindraient 822 tonnes** (seize ans d'exploitation), contre une précédente estimation de 800 tonnes. Cette révision est due, selon le ministère des Mines, à la découverte de nouvelles réserves dans plusieurs mines, notamment dans le complexe Loulo Gounkoto de Randgold et dans la mine Morila. Par ailleurs, la production pourrait enregistrer une hausse, à la faveur de l'exploitation de nouvelles mines ou d'un meilleur rendement des mines existantes.

- La société britannique Hummingbird Resources a mobilisé 67 millions de dollars pour démarrer son projet aurifère de Yanfoïla. La mine a une durée de vie de huit ans, avec des réserves estimées à six millions d'onces d'or. La production est estimée à 132 000 onces (3,7 tonnes) pour 2017.

- L'usine de Nampala (de la société canadienne Ressources Robex Inc.) a traité un tonnage estimé à 55 000 tonnes de minerai au cours du mois de mars 2016, réalisant un dépassement de 35 % ses objectifs initiaux. Le traitement moyen a été de près de 1 800 tonnes par jour. La construction de la mine est actuellement dans sa phase ultime. L'objectif pour 2017 est d'atteindre une capacité de traitement de 4 000 tonnes par jour, avec notamment la mise en place d'une deuxième trémie d'alimentation.

Le secteur privé du Mali fait face à plusieurs contraintes qui entravent son développement. En effet, **l'économie informelle y est prépondérante** et menace même l'existence d'un secteur formel déjà très étroit. Le développement du secteur privé et

l'élargissement de sa base formelle est conditionné à un meilleur accès au crédit bancaire, ainsi qu'à des progrès dans le climat des affaires. Le secteur privé est de la sorte confronté à la lourdeur des formalités pour la création d'entreprise, ou encore à la complexité des systèmes juridique et fiscal.

Les autorités se sont engagées depuis une dizaine d'années dans un programme de réformes en vue d'améliorer le climat des affaires et favoriser l'essor du secteur privé. Elles ont ainsi notamment créé un guichet unique pour la création d'entreprise, adopté un nouveau *Code général des impôts* et baissé le taux d'imposition sur le bénéfice industriel et commercial (BIC) de 35 % à 30 %, en conformité avec les directives de l'UEMOA. Des réformes visant à mieux gérer le foncier et à sécuriser les titres de propriété ont également été engagées. Le Mali a gagné deux places dans l'édition 2017 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, passant de la 143^e place à la 141^e sur 190 pays, ce qui le situe désormais au premier rang des pays de la Zone franc. Le pays a ainsi gagné une vingtaine de places en moins de dix ans.

L'enclavement et le faible réseau d'infrastructures modernes conduisent à une faible compétitivité de l'économie malienne. L'activité du pays transite en grande partie par les ports des pays voisins. Toutefois, cette forte dépendance aux pays limitrophes pour les échanges commerciaux, au vu des distances (plus de 1 000 kilomètres) séparant Bamako des ports de la sous-région, entraîne un renchérissement des coûts de transaction. En outre, le réseau routier demeure faible, avec une densité des routes bitumées estimée à 4,6 kilomètres/100 km² (5,1 km/100 km² en Côte d'Ivoire), alors que le chemin de fer, vétuste, est peu développé.

Plusieurs projets sont en cours pour doter le pays en infrastructure.

- Les autorités ont signé une convention de prêt de 92,26 millions de dollars le 17 avril 2016 avec la Banque islamique de développement (BID) pour le financement de l'axe routier Didieni-Goumbou-Mourdiah-Nara. Ce prêt boucle le financement de la première phase de réalisation de cette route de 232,5 kilomètres, qui devrait atteindre la frontière avec la Mauritanie.

La Banque arabe pour le développement économique en Afrique (Badea), le Fonds saoudien pour le développement (FSD), le Fonds de l'Opep pour le développement international (Fodi) et l'État Mali participent déjà au financement de cette première phase. Les recherches de financement sont en cours pour la deuxième phase qui portera sur le tronçon Nara-Frontière avec la Mauritanie (44 kilomètres).

- La Banque africaine de développement (BAfD) et le Mali ont signé en janvier 2016 des accords de financements d'un montant global de 60 milliards de francs CFA, dont 40 milliards sous forme de prêts et 20 milliards en dons, dans le cadre du projet d'aménagement routier et de facilitation du transport sur le corridor Bamako-San Pedro, projet multinational liant le Mali à la Côte d'Ivoire.

Le secteur de la production énergétique continue de connaître de grosses difficultés et constitue un lourd handicap pour le développement du pays. L'opérateur public, Énergie du Mali (EDM) ne répond que partiellement à la demande croissante des consommateurs et seuls 27 % de la population ont accès à l'électricité.

Toutefois, de nombreux projets sont en cours de réalisation en vue de produire de l'énergie électrique par le biais de centrales de type hydroélectrique, thermique ou solaire.

- Le gouvernement du Mali et China Exim Bank ont signé en septembre 2014 un accord de prêt d'un montant d'environ 46 milliards pour le financement de la **construction de la centrale hydroélectrique de Taoussa** sur le fleuve Niger. La réalisation de ce projet a été confiée aux entreprises chinoises Sinohydro Corporation et China Gezhouba Group Company.

- La Banque ouest-africaine de développement a arrangé en juin 2017 un financement de 84,8 millions d'euros pour la construction d'une **centrale thermique de 90 mégawatts (MW) à Kayes**. Cette centrale devrait être construite dans un délai de 16 mois.

- **La centrale solaire de Pélangana-Ségou (33 MW)**, d'un coût estimé à 50 millions d'euros, sera réalisée par l'entreprise norvégienne Scatec Solar, en partenariat avec la société locale Africa Power, dans le cadre d'un

contrat de 25 ans et d'une convention d'achat d'électricité de même durée avec EDM. Les travaux ont débuté au premier trimestre 2016. L'électricité produite par la centrale représentera environ 5 % de la consommation totale d'électricité du pays, équivalente à la consommation d'électricité de 60 000 foyers. L'ouvrage sera

financé à hauteur de 45 % par le biais d'une dette senior arrangée par la Société financière internationale (SFI). Le Fonds *Climate Investment* accordera un prêt concessionnel de 15 millions d'euros, soit 30 % du coût. Les 25 % restants feront l'objet d'un financement de Scatec Solar et d'Africa Power.

ANNEXE

Comptes nationaux du Mali

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Ressources	8 678,9	9 330,8	10 815,5	11 446,0
PIB nominal	6 543,9	7 113,9	7 747,7	8 312,0
Importations de biens et services	2 135,0	2 217,0	3 067,8	3 134,0
Emplois	8 678,9	9 330,8	10 815,5	11 446,0
Consommation finale	5 855,6	6 476,1	7 615,1	8 195,4
Publique	1 091,5	1 157,2	1 254,5	1 371,3
Privée	4 764,1	5 318,9	6 360,6	6 824,1
Formation brute de capital fixe ^{b)}	1 164,8	1 254,3	1 337,6	1 473,1
Exportations de biens et services	1 658,5	1 600,5	1 862,8	1 777,4
Épargne intérieure brute	688,3	637,8	132,6	116,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 476,5	- 616,5	- 1 204,9	- 1 356,6
Taux d'investissement (en % du PIB)	17,8	17,6	17,3	17,7
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	2,3	7,0	6,0	5,8
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	0,7	1,6	2,7	1,4
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	- 0,6	0,9	1,4	- 1,8

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variations de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Tableau des opérations financières de l'État malien

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Recettes et dons	1 137,2	1 215,1	1 481,1	1 789,3
Recettes budgétaires	951,2	1 057,4	1 273,4	1 656,8
Recettes fiscales	804,5	890,4	1 082,5	1 239,3
Recettes non fiscales	38,2	50,2	51,7	45,4
Dons	186,0	157,6	207,7	132,5
Dépenses et prêts nets	1 292,4	1 419,8	1 622,3	2 113,2
Dépenses totales	1 298,6	1 425,2	1 627,2	2 121,1
Dépenses courantes	800,5	848,1	922,0	1 009,1
Traitements et salaires	290,8	313,4	358,2	397,7
Autres dépenses courantes	477,3	493,0	517,9	556,0
Intérêts	32,4	41,7	45,9	55,4
Sur dette intérieure	14,0	24,5	22,9	26,2
Sur dette extérieure	18,4	17,2	23,0	29,2
Dépenses en capital	389,6	460,3	566,0	739,9
Sur ressources intérieures	228,6	269,8	284,9	499,0
Sur ressources extérieures	161,0	190,5	281,1	240,9
Prêts nets	- 6,2	- 5,4	- 4,9	- 7,9
Solde global base engagements (hors dons)	- 341,2	- 362,4	- 348,9	- 456,4
Solde global base engagements (dons compris) ^{b)}	- 155,2	- 204,7	- 141,2	- 323,9
Solde primaire de base ^{c)}	- 45,5	- 18,8	112,4	204,1
Ajustement base caisse	- 2,1	29,1	- 104,9	- 1,8
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	6,0	- 55,9	- 37,2	9,9
Solde global base caisse (hors dons) ^{d)}	- 343,3	- 333,2	- 453,8	- 458,1
Solde global base caisse (dons compris) ^{d)}	- 157,3	- 175,6	- 246,1	- 325,6
Financement	157,3	175,6	246,1	325,6
Financement intérieur net	53,5	105,1	101,0	219,2
Bancaire	- 23,1	61,6	56,2	177,1
Non bancaire	76,5	43,5	44,8	42,0
Financement extérieur net	103,8	70,5	145,1	106,4
Ajustement statistique	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	14,5	14,9	16,4	19,9
Dépenses courantes	12,2	11,9	11,9	12,1
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 1,2	- 0,9	0,9	1,8
global base engagements (dons compris) ^{b)}	- 2,4	- 2,9	- 1,8	- 3,9
global base caisse (dons compris) ^{d)}	- 2,4	- 2,5	- 3,2	- 3,9

a) Chiffres provisoires.

b) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

d) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services statistiques nationaux.

Balance des paiements du Mali

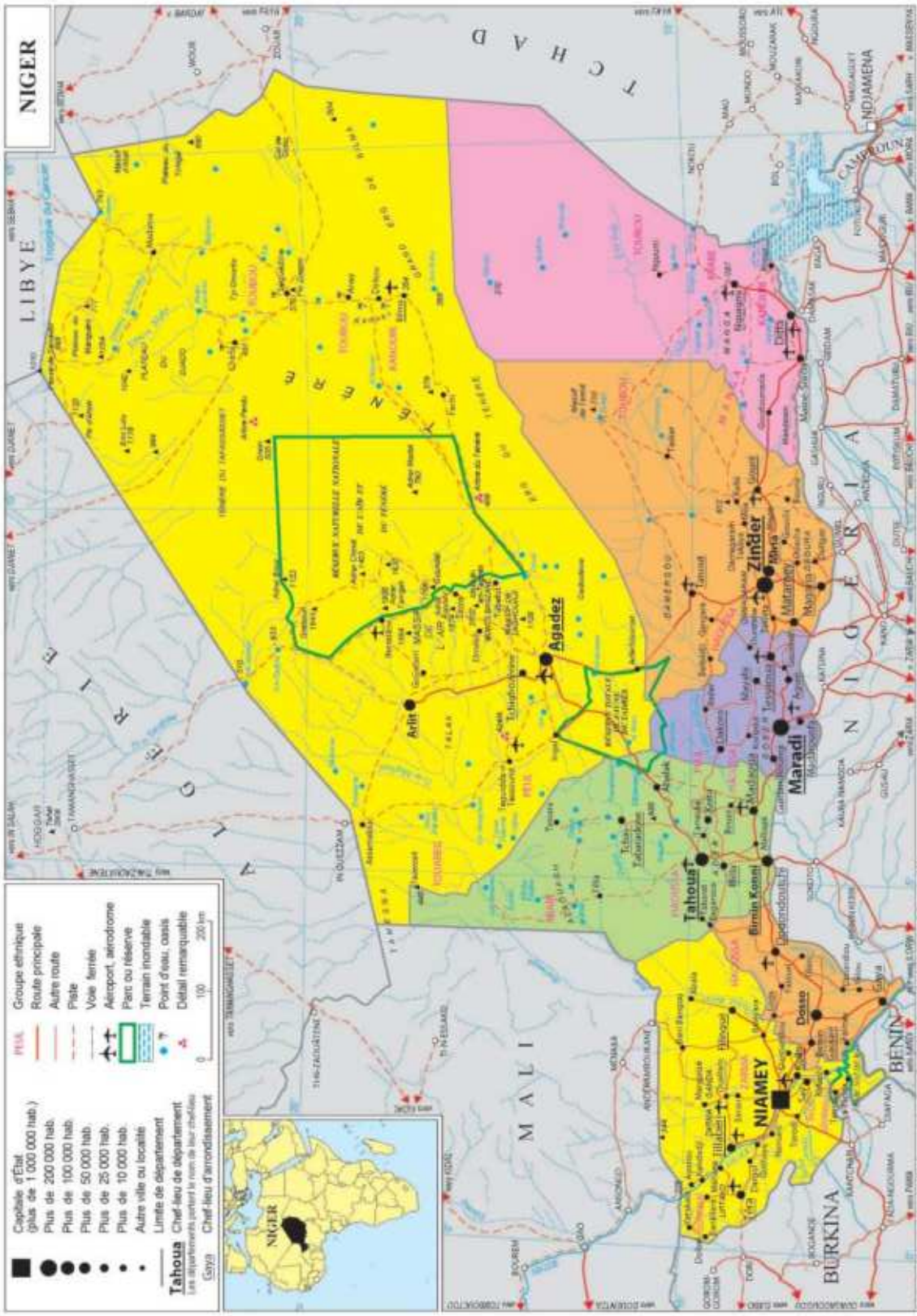
(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
a - Compte des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 185,1	- 334,1	- 412,5	- 522,1
1 - Biens et services	- 976,9	- 1 101,3	- 1 204,9	- 1 311,6
Balance des biens	- 122,7	- 251,3	- 281,3	- 383,0
Exportations de biens FOB	1 419,5	1 374,2	1 606,8	1 532,2
dont : coton	176,8	168,2	183,1	187,6
élevage	64,4	63,3	115,2	124,4
or	964,5	917,7	1 004,1	1 016,9
Importations de biens FOB	- 1 542,3	- 1 625,5	- 1 888,1	- 1 915,2
Importations de biens CAF	- 1 880,8	- 1 935,1	- 2 247,7	- 2 280,0
dont : produits alimentaires	- 281,8	- 296,1	- 386,1	- 368,3
produits pétroliers	- 528,4	- 517,6	- 480,5	- 506,9
biens d'équipement	- 413,8	- 438,7	- 600,0	- 549,1
Balance des services	- 854,1	- 850,1	- 923,6	- 928,6
dont fret et assurance	- 319,7	- 329,0	- 348,7	- 365,4
2 - Revenus primaires	- 213,7	- 190,0	- 174,8	- 248,1
dont intérêts de la dette	- 18,4	- 17,2	- 23,0	- 29,2
3 - Revenus secondaires	1 005,5	957,2	967,3	1 037,6
Administrations publiques	625,4	569,8	542,9	621,6
dont aides budgétaires	110,8	70,2	46,4	45,5
Autres secteurs	380,1	387,4	424,4	416,0
dont transferts de fonds des migrants	423,4	379,6	403,1	401,9
b - Compte de capital	129,3	119,7	202,5	128,2
c - Compte financier	- 137,9	- 106,3	- 161,9	- 82,9
Investissements directs	- 150,7	- 70,9	- 114,2	- 120,2
Investissements de portefeuille	- 0,5	- 88,9	- 63,7	- 86,6
Autres investissements	13,3	53,5	15,9	123,9
Financement exceptionnel (pour mémoire)	40,5	26,8	59,9	17,7
d - Erreurs et omissions nettes	- 18,0	- 24,9	- 38,5	0,0
e - Solde global (a + b - c + d)	64,1	- 133,0	- 86,6	- 310,9
Taux de couverture ^{b)}	62,5	59,2	60,7	57,5
Solde courant en % du PIB	- 2,8	- 4,7	- 5,3	- 6,3
Solde global en % du PIB	1,0	- 1,9	- 1,1	- 3,7

a) Estimations.

b) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Source : BCEAO.



NIGER

Capitale d'Etat (plus de 1 000 000 hab.)	Groupe ethnique
● Plus de 200 000 hab.	Route principale
● Plus de 100 000 hab.	Autre route
● Plus de 50 000 hab.	Voie ferrée
● Plus de 25 000 hab.	Aéroport, aérodrôme
● Plus de 10 000 hab.	Parc ou réserve
• Autre ville ou localité	Terrain inondable
— Limite de département	Point d'eau, oasis
Tahoua Chef-lieu de département	Détail remarquable
Les départements portent le nom de leur chef-lieu	
50000 Chef-lieu d'arrondissement	



NIGER



Caractéristiques géographiques et politiques

Régime politique

M. Mahamadou Issoufou a été réélu à la présidence de la République en mars 2016 pour un deuxième mandat de cinq ans. La nouvelle Assemblée nationale (élue lors d'un scrutin à un seul tour tenu le même jour que le premier tour de la présidentielle) compte 75 députés (sur 171) appartenant au parti du président réélu. M. Brigi Rafini a été reconduit en avril 2016 au poste de Premier ministre qu'il occupe depuis avril 2011.

Superficie : 1 267 000 km²

Population : 19,9 millions d'habitants

Densité : 16 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 4,0 %

Part de la population urbaine : 18,7 %

Langue officielle : français

Accords internationaux

Le Niger est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et du Conseil de l'Entente – aux côtés du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Togo. Il fait également partie de la Commission du fleuve Niger et de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT).

Économie

Classement *Doing Business* : 150^e/190

Indicateur de développement humain : 187^e/188

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : 3,4/6

Classification Banque mondiale : pays à faible revenu

PIB par habitant (2016)¹ : 411 dollars

Taux de croissance (2016) : 5,0 %

Inflation (2016) : 0,2 %

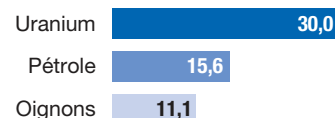
PIB par secteur d'activité²

(en %)



Principaux biens d'exportation²

(en %)



1) Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2017 (en dollars courants).

2) Source : BCEAO (en prix courants).

Développement humain et infrastructures



61,9 ans

Espérance de vie



45,7 %

Population en deçà du seuil de pauvreté



58,2 %

Accès à l'eau potable



9,6 %

Mortalité infantile



34,0

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



14,3 %

Accès à l'électricité



43,0 %

Malnutrition infantile



19,1 %

Alphabétisation des adultes



46,5 %

Accès à la téléphonie mobile

Note : Les indicateurs sont définis en début de rapport (« Avertissements »).

Faits saillants

- La croissance économique a accéléré, atteignant 5,0 % en 2016. Toutefois, une situation sécuritaire détériorée, la faiblesse des cours mondiaux du pétrole et de l'uranium ainsi que l'entrée en récession du Nigeria, partenaire commercial important, ont pesé sur l'environnement économique.
- Le déficit budgétaire base engagements (dons compris) s'est réduit, de 9,2 % en 2015 à 5,5 % du PIB en 2016, sous l'effet d'une baisse drastique des dépenses d'investissement. La dette publique du Niger, estimée à 45,9 % du PIB en 2016 par le FMI, reste inférieure au plafond communautaire de 70 %. Cependant, le rythme rapide d'endettement observé ces dernières années est un sujet de préoccupation.
- Le déficit de la balance des transactions courantes demeure très élevé (14,2 % du PIB) malgré une réduction du déficit commercial.
- Des obstacles structurels ainsi qu'une forte exposition de l'économie à des chocs exogènes nuisent aux perspectives économiques et sociales du Niger, qui doit également relever le défi d'une croissance démographique rapide.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

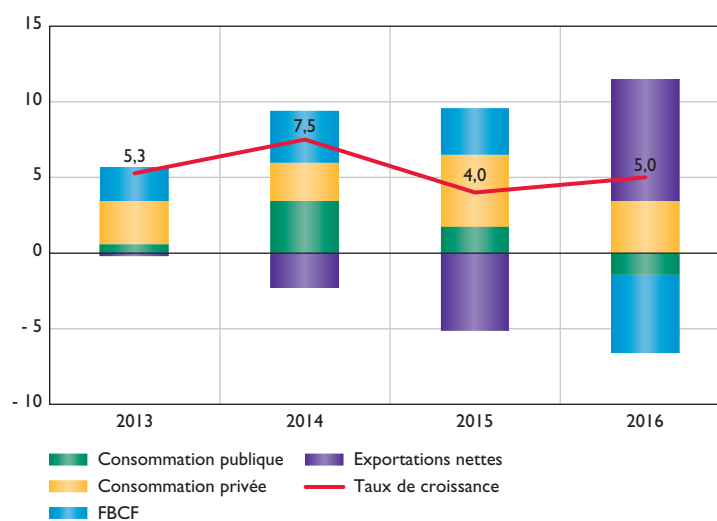
En 2016, la croissance économique a accéléré pour atteindre 5,0 %, contre 4,0 % en 2015.

L'accroissement de l'activité s'explique essentiellement par la contribution du secteur extérieur, à hauteur de 8,0 points de PIB et, dans une moindre mesure, par la bonne tenue de la consommation finale privée (+ 3,5 points). En revanche, les contributions respectives de la formation brute de capital fixe totale (- 5,2 points) et de la consommation publique (- 1,4 point) sont devenues négatives, reflétant l'effort de rationalisation des dépenses publiques et la fin d'un cycle d'investissement (le taux d'investissement diminuant de 38,7 % à 31,9 % entre 2015 et 2016).

L'activité économique a été principalement soutenue par le secteur primaire (+ 4,2 points de PIB) en liaison avec une bonne campagne agricole 2016-2017 (+ 4,2 % par rapport à la campagne précédente), due à des conditions météorologiques favorables et à l'expansion des cultures irriguées. La contribu-

tion du secteur secondaire, négative en 2015, s'est élevée à 0,7 point, en raison notamment du redressement de la production de pétrole brut qui, grâce à un retour à la normale de la production de la raffinerie Soraz en fin d'année, a plus que compensé la baisse de 15,1 % de la production d'uranium. La contribution du secteur tertiaire n'a été que de 0,1 point. Les activités commerciales et de transport ont, en effet, pâti de

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes
(en %)



Source : BCEAO.

Principales productions agricoles

(en milliers de tonnes)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Mil et sorgho	5 500,2	3 531,2	5 237,9	4 242,2	4 747,7	5 321,4	5 544,9
Riz paddy	82,1	12,2	5,4	13,4	14,0	10,7	11,2
Arachides	406,4	395,6	291,8	342,7	403,4	427,0	453,2
Niébé	1 972,8	1 568,8	1 329,5	1 789,8	1 586,4	1 668,0	1 738,1

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

Uranium

(en tonnes)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 ^(a)
Production	4 197,7	4 159,1	4 769,7	4 259,1	3 991,7	4 115,2	3 495,0
Exportation	4 200,1	4 171,0	4 689,9	4 230,0	3 991,7	4 026,0	2 984,2

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

conditions d'acheminement plus difficiles en raison de l'insécurité qui règne dans la région.

Les menaces sécuritaires ainsi que la faiblesse des cours mondiaux du pétrole et de l'uranium ont affecté l'environnement économique. L'entrée en récession du Nigeria, partenaire commercial important, a également pesé sur la croissance en se traduisant par une réduction de la demande adressée à l'économie nigérienne, notamment du fait de la forte dépréciation de la naira, la monnaie nigérienne. Ainsi, selon les estimations de la BCEAO, la contraction de l'activité économique au Nigeria aurait entraîné une perte de l'ordre de 0,59 point de pourcentage de croissance en 2016.

L'inflation s'est établie à 0,2 %, soit largement en deçà du plafond communautaire de 3 %, dans un contexte de hausse de la production vivrière et de rôle stabilisateur des programmes alimentaires mis en œuvre par l'État. Ceux-ci incluent la création de stocks de réserves de céréales, la vente de céréales subventionnées et la distribution ciblée de produits alimentaires gratuits aux ménages les plus pauvres.

Selon la BCEAO, **la croissance se consoliderait à 4,7 % en 2017** grâce à la bonne tenue du secteur agricole. À la suite de l'inauguration, en avril 2017, de la centrale thermique de 100 mégawatts de Gorou Banda, l'économie bénéficierait également de l'amélioration de l'offre d'énergie électrique et de ses retombées positives sur le secteur industriel. L'inflation resterait

maîtrisée à 1,1 %. Le FMI estime également que les perspectives économiques demeurent favorables : la croissance du PIB réel atteindrait 5,2 % en 2017 et 6,1 % en moyenne pendant la période 2018-2021, principalement du fait de l'expansion du secteur des industries extractives et d'une augmentation des investissements publics et privés. Ces perspectives favorables sont toutefois exposées à des risques liés à la sécurité régionale, aux évolutions des prix des matières premières et aux aléas climatiques.

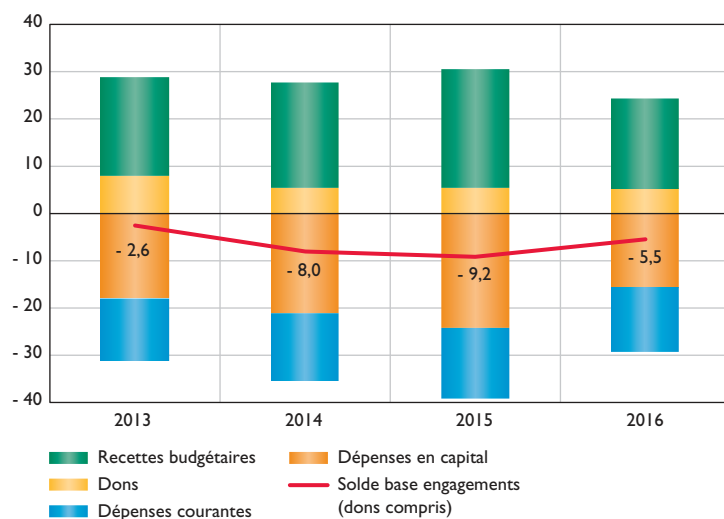
FINANCES PUBLIQUES

Le solde budgétaire global base engagements (dons compris) s'est amélioré, le déficit se réduisant de 9,2 % du PIB en 2015 à 5,5 % en 2016.

L'exercice budgétaire a été marqué par une **baisse drastique des recettes budgétaires** (– 21,2 % par rapport à l'année précédente, soit un recul de 6,2 points de PIB) qui s'explique, pour partie, par l'évolution défavorable dans le secteur de l'uranium. En particulier, les recettes fiscales se sont inscrites en retrait de quelques 5 points de PIB par rapport à leur niveau de 2015 en raison, principalement, de la baisse de 28,1 % des recettes et taxes sur le commerce extérieur (295,8 milliards de francs CFA en 2016, contre 411,6 milliards en 2015) et, dans une moindre mesure, de la diminution de 6,0 % des impôts directs et indirects. Le taux de collecte fiscale a ainsi nettement reculé entre 2015 et 2016, passant de 23,1 %

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

à 18,0 % du PIB, soit en deçà de la norme communautaire de 20 %, seuil minimum qui n'a été respecté que par deux pays de l'UEMOA (Sénégal et Togo). De plus, un manque à gagner est régulièrement enregistré au titre des recettes issues des ressources naturelles en raison des faibles capacités des administrations fiscale et douanière. En revanche, les dons ont progressé de 2,7 % pour s'établir à 238,9 milliards.

Parallèlement, les dépenses budgétaires ont diminué de 21,7 %. **Les dépenses d'investissements ont reculé de 32,5 % et ont constitué la principale variable d'ajustement pour permettre de contenir le déficit budgétaire et éviter l'accumulation d'arriérés de paiement.** Les dépenses courantes ont été réduites de 5,5 %, la hausse des intérêts sur la dette publique (+ 37,5 %) et des traitements et salaires (+ 6,0 %) ayant été plus que compensée par un ralentissement des autres dépenses de fonctionnement. Les dépenses de sécurité pèsent fortement sur le budget : elles sont passées de 1,5 % à 5 % du PIB en cinq ans.

Le Niger a bénéficié d'un programme au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) du FMI de 2012 à 2016. Le constat sur les performances de ce programme, perturbé par l'accumulation de chocs et les faibles capacités du pays, est très mitigé. Le FMI en retient notamment un retard dans la mise en œuvre de mesures

structurelles et le dérapage régulier des objectifs de gestion des finances publiques. **Malgré ces réserves, le conseil d'administration du FMI a approuvé, en janvier 2017, la mise en place d'un nouveau programme adossé à une FEC pour un montant de 98,7 millions de droits de tirage spéciaux (DTS),** soit 133,5 millions de dollars. L'objectif de ce programme est de stabiliser les conditions de financement du plan de développement économique et social des autorités et permettre de maintenir une relation forte avec la communauté financière internationale.

L'étroitesse du budget de l'État ainsi que son instabilité pénalisent, en effet, fortement les politiques de développement alors que le pays fait

face à des enjeux socio-économiques considérables, notamment en raison de sa croissance démographique qui est parmi les plus élevées au monde. Le cœur des réformes touchant aux finances publiques porte sur une meilleure mobilisation des ressources domestiques. Il s'agit, notamment, de rationaliser les exemptions fiscales et les exemptions de droit de douane qui grèvent le budget, empêcher la fraude sur la commercialisation des produits pétroliers, améliorer le recouvrement des arriérés d'impôts et mener des contrôles sur le paiement de l'impôt sur le revenu et de la TVA. À court terme, malgré une rationalisation des dépenses courantes, le programme prévoit une augmentation du déficit budgétaire à 7,4 % du PIB en 2017 pour permettre un redressement des dépenses d'investissement. La convergence du solde budgétaire vers la cible de 3 % du PIB fixée par l'UEMOA n'est pas envisagée avant 2020.

Le Niger bénéficie, en outre, de l'appui de la Banque mondiale. En juin 2017, son portefeuille au Niger comprenait vingt-quatre projets en cours pour une enveloppe globale de 1,1 milliard de dollars, pour des projets dans des domaines aussi variés que la gestion économique, la performance du secteur public, les infrastructures, la gestion du changement climatique ainsi que les services de base dans le secteur de l'énergie, de l'eau, de l'éducation élémentaire et de la santé.

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIEURE

Le déficit du compte des transactions courantes demeure très élevé. Il s'est, toutefois, réduit à 635,9 milliards de francs CFA en 2016 (14,2 % du PIB, dons compris, contre 20,6 % en 2015), essentiellement en raison de la diminution du déficit de la balance commerciale.

Le déficit de la balance commerciale est ainsi revenu à 398,1 milliards en 2016 (8,9 % du PIB, contre 12,3 % en 2015), sous l'effet d'une contraction des importations plus importante que celle des exportations.

En 2016, les exportations nigériennes se sont inscrites en baisse de 4,5 % par rapport à l'année précédente, la forte dépréciation de la naira nigérienne ayant exercé des pressions sur la compétitivité-prix du Niger. Les exportations d'uranium (184,3 milliards, soit environ 30 % du total des exportations nigériennes) ont chuté de 23,5 % sous l'effet conjugué du ralentissement des expéditions des sociétés minières, à la suite de la baisse des cours internationaux, et du recul de la production s'inscrivant dans un contexte défavorable depuis l'accident de Fukushima. Les exportations d'animaux vivants ont également reculé de 7,7 %. *A contrario*, les exportations de pétrole (95,9 milliards) et d'or (29,6 milliards) ont crû de respectivement 8,1 % et 19,2 %, parallèlement à une hausse de la production. Les exportations de produits d'agriculture vivrière comme l'oignon (+ 12,4 %) ou le niébé (+ 10,7 %) ont également augmenté à la suite d'une bonne campagne agricole.

Les exportations du Niger vers le reste de la zone UEMOA, essentiellement composées de combustibles minéraux et d'huiles minérales, ont été quasiment multipliées par deux (146,5 milliards en 2016, après 75,2 milliards en 2015) suite au rebond de la production pétrolière.

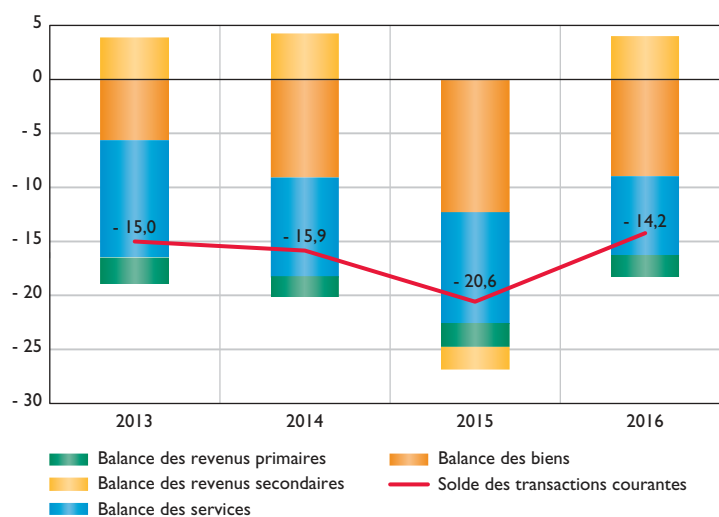
Les importations se sont réduites de 13,4 %.

Cette baisse est largement liée à la réduction de 4,8 % de la facture pétrolière et à la diminution de 14,0 % de la demande de produits alimentaires venant de l'étranger, conséquence des bons résultats de la dernière campagne agricole. Les importations en biens intermédiaires et en biens d'équipement, après avoir progressé de manière continue ces dernières années, se sont repliées de respectivement 18,1 % et 20,2 %, reflétant le recul des investissements.

Le déficit de la balance des services s'est réduit de 438,4 milliards, revenant à 330,0 milliards en 2016 en liaison avec le recul de 13,1 % du poste « fret et assurances » (263,4 milliards) dû au ralentissement du commerce extérieur.

Le déficit du compte des revenus primaires a diminué de 4,8 % en un an, à 86,1 milliards, la progression de la charge de la dette extérieure ayant été plus que compensée par la baisse des dividendes versés aux actionnaires étrangers dans les grandes sociétés. Dans le même temps, les revenus secondaires ont augmenté grâce, notamment, à l'accroissement des transferts des migrants, en hausse de 3,9 % par rapport à 2016.

Évolution de la balance des transactions courantes
(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

Dettes extérieures du Niger

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2012	2013	2014	2015
Dettes à court et long terme	2 351,5	2 660,5	2 668,3	2 891,9
Dettes à long terme	2 089,8	2 322,3	2 352,4	2 550,4
Dettes publiques garanties	2 089,8	2 322,3	2 352,4	2 550,4
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	163,6	172,9	201,6	236,6
Dettes à court terme	98,1	165,3	114,3	104,9
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	21,9	116,8	70,9	0,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	92,4	91,2	93,9	68,5
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	154,9	153,2	154,0	219,2
Dettes extérieures/PIB	33,9	34,7	32,4	40,1
Service payé de la dette/exportations de biens et services	2,4	2,8	3,6	6,8
Service payé de la dette/recettes budgétaires	2,5	3,1	3,4	5,0
Dettes multilatérales/dettes totales	40,4	41,4	42,6	49,0

Sources : Banque mondiale, BCEAO.

Enfin, l'excédent du compte de capital s'est amélioré de 2,4 %, à 178,2 milliards, reflétant, pour l'essentiel la hausse des transferts en capital du secteur privé.

En revanche, malgré le dynamisme des investissements de portefeuille (+ 19,2 %), le solde du compte financier a fortement diminué en 2016, passant de 577,3 milliards en 2015, à 431,4 milliards, soit une chute de 25,3 % en un an. Le repli des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier résulte principalement d'un recul drastique des investissements directs étrangers de 46,9 % en 2016, en raison du ralentissement des projets d'investissements publics et de l'industrie extractive. Enfin, le repli de 12,3 % des entrées nettes de flux de capitaux au titre des « autres investissements » reflète notamment une augmentation des créances commerciales de l'extérieur sur le secteur privé, alors que les tirages publics ont sensiblement diminué.

Au total, le déficit global de la balance des paiements s'est contracté, revenant de 3,1 % du PIB en 2015 à 0,6 % du PIB en 2016, soit 26,3 milliards. Ce déficit a été financé par une diminution d'un montant équivalent de la contribution du Niger aux réserves communautaires.

Le Niger a bénéficié, en 2004 et 2006, d'annulations de dettes dans le cadre de l'initiative pays pauvres très endettés

(IPPTE) et l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Toutefois, la dette publique extérieure s'est fortement accrue depuis 2010 en raison du financement *via* l'emprunt des investissements publics dans les infrastructures et les secteurs sociaux. L'encours de la dette extérieure publique (y compris garantie) est ainsi passé de 22 % du PIB fin 2013 à 33,3 % fin 2015. Il s'agit de dette multilatérale (81,5 %), de dette bilatérale (18,4 %) majoritairement hors Club de Paris et de crédits commerciaux souscrits par la raffinerie Soraz et garantis par l'État (8,6 % de la dette extérieure totale). Selon la dernière analyse de viabilité de la dette (AVD) conduite conjointement par le FMI et la Banque mondiale en décembre 2016, et basée sur les chiffres de dette à fin

décembre 2015, le Niger présente un risque de surendettement modéré. Cette analyse tient compte des lignes de crédit déjà négociées mais qui n'ont pas encore donné lieu à des décaissements (la plus importante d'entre elles est un prêt relevant d'un accord-cadre avec la banque chinoise China Exim Bank d'un montant d'un milliard de dollars signé en septembre 2013 et destiné à accroître l'investissement public). Les services du Fonds ont, toutefois, souligné la forte exposition de la trajectoire d'endettement externe aux multiples chocs exogènes qui peuvent affecter l'économie. Le FMI encourage donc l'État nigérien à renforcer la gestion de sa dette, notamment via l'opérationnalisation du comité interministériel mis en place par décret en juin 2015, la publication d'un rapport de suivi de la dette trimestrielle et le développement d'une stratégie nationale de la dette. Le FMI a également mis l'accent sur un contrôle renforcé des contrats de partenariat public-privé.

La dette intérieure a, quant à elle, été estimée par le FMI à environ 11,5 % du PIB, dont des arriérés intérieurs à hauteur de 2,1 % du PIB. Le système nigérien de gestion des finances publiques n'est pas suffisamment robuste pour empêcher l'accumulation récurrente d'arriérés fournisseurs. Cette accumulation d'arriérés publics pèse sur la solvabilité des entreprises qui travaillent avec l'État, ainsi que sur le bilan des banques commerciales. En marge de la réunion des ministres

des Finances de la Zone franc, en avril 2017, une aide budgétaire de dix millions d'euros a été accordée par la France en faveur du Niger. Trois millions doivent être affectés au paiement des arriérés de l'État envers les sociétés gérant les services publics d'électricité (Nigelec) et de l'eau (SEEN/Veolia).

Selon le FMI, le taux d'endettement total du Niger augmenterait à 45,9 % du PIB en 2016 et 51,5 % en 2017.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2016, le système bancaire du Niger comptait 13 établissements de crédit, comme en 2015.

Le système bancaire est très peu profond. Les crédits ne représentent que 14 % du PIB (contre en moyenne 28 % en UEMOA et 46 % en Afrique subsaharienne). L'inclusion financière est particulièrement faible : seuls 3,5 % de la population adulte disposent d'un compte dans un établissement financier, contre 29 % en moyenne en Afrique subsaharienne. Les autorités ont défini une Stratégie nationale de développement du secteur financier (SND SF) et une Stratégie nationale de la finance inclusive (SNFI). Ces stratégies ont pour objectif d'offrir jusqu'en 2021, avec l'appui des donateurs internationaux, 35 milliards de crédit aux petites entreprises, notamment celles qui sont dirigées par des femmes et de jeunes entrepreneurs.

En 2016, le secteur bancaire nigérien a enregistré une progression du total de bilan agrégé de 10,8 % en glissement annuel, à 1 391,6 milliards. Les crédits à l'économie ont augmenté de 13,6 %. La très forte progression des opérations de trésorerie (+ 26,5 %) reflète le recours accru du système bancaire aux crédits de la banque centrale, alors que les dépôts de la clientèle n'ont augmenté que de 6,7 %.

Le résultat net du système bancaire (24,4 milliards) a progressé de 21,2 % en raison de la baisse des provisions de 29 %. Le produit net bancaire a lui légèrement baissé. La plupart des indicateurs de rentabilité se sont améliorés en 2016 : le coefficient de rentabilité s'est situé à 15,7 % (après 14,4 % en 2015), le taux de marge à nette à 26,5 % (après 21,8 % en 2015), tandis que le coefficient d'exploitation s'est dégradé, passant de 58,5 % à 62,1 %.

La qualité de portefeuille s'est dégradée en 2016, en raison principalement d'un moindre effort de provisionnement de la part des banques. En effet, si la part des créances en souffrance brutes dans les créances brutes s'est légèrement améliorée, après provisionnement la part des créances en souffrance nettes dans les créances nettes est passée de 4,1 % à 6,6 %.

À fin juin 2016, le ratio de solvabilité moyen des banques nigériennes s'établissait à 12,4 %, soit un niveau supérieur au seuil réglementaire de 8 % mais aussi à la moyenne de l'UEMOA (9,5 %).

Situation simplifiée du système bancaire du Niger

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

Actif	2014	2015	2016	Passif	2014	2015	2016
Opérations de trésorerie et interbancaires	254,9	199,3	205,2	Opérations de trésorerie et interbancaires	251,8	283,9	359,2
Opérations avec la clientèle	621,5	709,4	806,1	Opérations avec la clientèle	740,3	781,5	833,5
Opérations sur titres et diverses	185,7	254,0	278,3	Opérations sur titres et diverses	26,9	35,6	27,9
Valeurs immobilisées	92,7	91,9	101,6	Provisions, fonds propres et assimilés	137,0	154,5	171,0
Total	1 154,7	1 254,5	1 391,2	Total	1 156,0	1 255,5	1 391,6
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/PNB)	56,8	58,5	62,1	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	12,5	21,8	26,5
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	8,7	14,4	15,7				

Source : Commission bancaire de l'UEMOA.

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

Une croissance démographique rapide dans un environnement géopolitique instable

Vaste et aride, le Niger est un territoire enclavé au milieu de sept pays, aux portes du Sahara : le désert couvre les trois quarts de la surface du pays (moins de 12 % de terres arables) et 85 % de la population est concentrée dans un couloir de 100 à 150 kilomètres de large entre le nord de la frontière nigérienne et Niamey.

Avec un PIB par habitant de 411,1 dollars par an et plus de 45 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté, le Niger est l'un des pays les plus pauvres au monde. Son indicateur de développement humain (IDH) le place à l'avant-dernier rang des nations devant la Centrafrique. Le pays est également soumis depuis des décennies à des crises alimentaire chroniques. Par ailleurs, la croissance démographique rapide (+ 4,0 % par an) et l'afflux dans les villes de jeunes issus des zones rurales et de réfugiés engendrent un grave problème de chômage urbain.

L'environnement géopolitique est très instable. En particulier, la région du lac Tchad, historiquement région de commerce, est économiquement asphyxiée par l'insécurité née des incursions régulières du groupe terroriste Boko Haram : les routes sont régulièrement attaquées et les transports quasiment paralysés, les couloirs de transhumance bloqués et les champs désertés.

Voisin de la Libye, pays par lequel transite la majorité des migrants à destination de l'Europe, le Niger est devenu le principal couloir migratoire africain. Selon les estimations du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), à fin 2016, le Niger comptait plus de 180 000 personnes déplacées au sein du pays, dont environ 120 000 réfugiés du Nigeria et près de 60 000 réfugiés issus du Mali.

Dans ce contexte, les activités du Programme «Améliorer la gestion des défis migratoires», communément appelé ProGEM, ont été lancées en février 2017. Le ProGEM vise à renforcer les capacités des collectivités territoriales des régions d'Agadez, Tahoua et Zinder pour qu'elles puissent mieux cerner et agir sur les conséquences et l'impact que la migration peut avoir sur le développement. D'une durée de trois ans,

le ProGEM découle du Programme pour la prévention et la lutte contre la migration irrégulière que le Niger a élaboré à titre de contribution au sommet de La Valette tenu en novembre 2015. Il est doté d'un budget de 28,5 millions d'euros financé par le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique (FFUE) et la Coopération allemande (BMZ) qui assure sa mise en œuvre. Le ProGEM coopère principalement avec les conseils municipaux et régionaux, les gouvernorats, les services déconcentrés de l'État et les organisations de la société civile.

Une économie exposée à des chocs exogènes

La production intérieure provient en grande partie de l'agriculture de subsistance, secteur dans lequel les sécheresses fréquentes, les inondations et le manque d'intrants, ainsi qu'un gros déficit en infrastructure, freinent la croissance de la productivité. Le secteur primaire occupe 83 % de la population active. La production agricole est dominée par la culture du mil/sorgho et du niébé qui représentent, respectivement, 71,6 % et 22,4 % de la production.

L'initiative 3N (« Les Nigériens nourrissent les Nigériens »), lancée en 2011, a pour but d'impulser, de suivre et d'évaluer la mise en place de programmes visant à assurer l'autosuffisance alimentaire du Niger et le développement d'une agriculture productive et durable. Elle couvre une large gamme de programmes de conseil et d'appui à la fois techniques et humains : accroissement des niveaux de rendement par l'amélioration de l'accès aux intrants et aux techniques agricoles, développement de l'irrigation, développement des potentiels sous-exploités (diversification des productions animales, développement de la pêche), mobilisation sociale pour la gestion durable des ressources, lutte contre la malnutrition, appui-conseil aux organisations de producteurs, etc.

L'uranium et le pétrole constituent les deux principales ressources naturelles du pays. **Le secteur secondaire, qui représente à peine 10 % du PIB, souffre des contre-performances du secteur de l'uranium.** L'intervenant majeur du secteur demeure le groupe français Areva qui, par le biais des sociétés Somaïr et Cominak, réalise l'activité d'extraction sur deux sites différents. L'État nigérien est actionnaire dans ces deux sociétés à hauteur de 30 et 35 %. Par ailleurs, une société détenue à 67 % par la Chine et 33 % par

le Niger, la Somina, exploite un troisième site dont la production reste, à ce stade, limitée (10 % de la production totale du pays en 2015). Les autorités nourrissaient de grandes ambitions pour le projet minier d'Imouraren, site considéré comme l'un des gisements uranifères les plus importants au monde et qui devait faire du Niger le deuxième plus grand producteur derrière le Kazakhstan. La faiblesse persistante des cours de l'uranium a toutefois conduit, en 2015, à l'abandon du projet. L'activité d'extraction de l'uranium au Niger, qui s'inscrivait dans une tendance baissière depuis l'accident de Fukushima en mars 2011, a été encore davantage freinée par les attentats terroristes de mai 2013 contre un site d'Areva ayant entraîné la fermeture temporaire de certains sites, puis par la baisse des cours constatée depuis 2014.

Depuis décembre 2011, le Niger est devenu producteur de pétrole. Les réserves exploitables sont estimées à 750 millions de barils et cinquante permis de recherche ont déjà été délivrés par les autorités. Le champ d'Agadem, exploité par la China National Petroleum Corporation (CNPC), a produit 16 000 barils par jour en 2016, ce qui correspond quasiment à la capacité maximale d'absorption de la raffinerie locale Soraz, à Zinder, détenue à 60 % par la Chine et 40 % par l'État nigérien. La consommation nationale est d'environ 7 000 barils par jour, le reste étant exporté principalement vers le Burkina Faso et le Mali. La CNPC et le gouvernement nigérien ont obtenu les droits d'évacuation du brut via l'oléoduc Tchad-Cameroun, ce qui pourrait permettre, à l'horizon 2020, de monter la production à environ 80 000 barils par jour moyennant la construction d'un pipeline de connexion pour un investissement d'environ 500 millions de dollars.

Le sous-sol nigérien recèle en outre d'importants gisements de minerais, exploités, comme le charbon ou l'or, ou en attente d'exploitation, comme les gisements de phosphates de la région de l'Ader.

Un environnement économique pénalisé par un important déficit en électricité et en infrastructures routières

Le nouveau Plan de développement économique et social (PDES) pour la période 2017-2021 constitue le cadre de référence du programme de développement des autorités nigériennes et fait suite au Plan

de développement économique et social pour les années 2012-2015 qui a été étendu à l'année 2016. La mise en œuvre du PDES 2012-2015 a permis des progrès dans plusieurs domaines, mais les autorités doivent encore relever de nombreux défis : sécurité intérieure, capacités administratives, application effective des réformes, gestion des projets, mobilisation des ressources intérieures, hiérarchisation des dépenses, modernisation de l'agriculture et sécurité alimentaire. Le processus de formulation d'une stratégie de développement durable et de croissance inclusive (SDDCI) « Niger 2035 » a également été lancé.

Le PDES 2017-2021 vise à améliorer l'environnement macroéconomique pour assurer une croissance plus rapide et renforcer les fondements d'un développement durable. Le PDES fixe des priorités de réformes sectorielles et essentielles : i) améliorer la gestion des finances publiques et la mobilisation des ressources intérieures ; ii) accélérer la mise en œuvre de l'initiative « 3N » et mettre l'accent sur l'agroalimentaire comme moyen de promouvoir la diversification des exportations et la substitution aux importations ; iii) accroître l'investissement public dans les infrastructures prioritaires et les secteurs sociaux ; iv) attirer les investissements directs étrangers, en particulier dans les secteurs de la prospection et de l'exploitation minières et pétrolières pour stimuler les exportations et v) rehausser le niveau et la qualité de la consommation des ménages, en particulier des segments les plus pauvres de la société en favorisant leur ascension à la classe moyenne.

Selon le rapport *Doing Business* 2017 de la Banque mondiale, le Niger occupe la 150^e position, soit une progression de dix places par rapport au classement précédent. Cette progression est le fruit de six réformes clés mises en œuvre par le gouvernement nigérien entre 2015 et 2016 pour améliorer le climat des affaires, notamment en matière de facilité de création d'entreprises, de protection des investisseurs minoritaires, de commerce transfrontalier, d'exécution et de protection des contrats, et enfin de règlement de l'insolvabilité.

Cependant, **l'environnement économique est fortement contraint par un important déficit énergétique** qui conduit le Niger à importer plus de 60 % de son électricité du Nigeria. Le secteur de l'énergie est également caractérisé au niveau national par un

faible taux d'accès (14,3 %), une saturation et un vieillissement des réseaux de transport et de distribution sources de délestages fréquents. Pour réduire sa dépendance et répondre à la demande croissante d'électricité, les autorités ont lancé plusieurs grands projets de production, dont la centrale au charbon de Salkadamna (200 mégawatts dans une première phase, 600 mégawatts à terme) ou encore la centrale hydroélectrique de Kandadji (130 mégawatts), sur le fleuve Niger. La livraison de cette dernière, initialement prévue en 2017, a été reportée à 2018.

L'enclavement du pays et la faiblesse des infrastructures de transport constituent également des obstacles aux échanges commerciaux. En avril 2017, le gouvernement a autorisé la ratifi-

cation de plusieurs conventions et accords de prêt totalisant 62,3 millions d'euros et visant le **développement d'infrastructures routières à travers le pays**. Les conventions concernent : i) deux accords de financement avec la Banque islamique de développement (BID) pour le projet de construction de la route de contournement du barrage de Kandadji, à hauteur de 28,24 millions d'euros ; ii) un accord de financement avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) pour la construction de la route Filingué-Tahoua, à hauteur de 18,4 millions d'euros et iii) un accord de financement avec le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe (FKDEA) également pour le projet de construction de la route Filingué-Tahoua, à hauteur de 15,5 millions d'euros.

Comptes nationaux du Niger

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Ressources	5 268,8	5 667,0	6 012,7	5 949,5
PIB nominal	3 788,3	4 068,9	4 268,9	4 464,3
Importations de biens et services	1 480,5	1 598,1	1 743,8	1 485,1
Emplois	5 268,8	5 667,0	6 012,7	5 949,5
Consommation finale	3 041,8	3 288,8	3 580,1	3 768,5
Publique	498,0	628,0	705,0	654,0
Privée	2 543,8	2 660,8	2 875,1	3 114,5
Formation brute de capital fixe ^{b)}	1 369,5	1 523,0	1 652,6	1 424,0
Exportations de biens et services	857,5	855,3	780,1	757,0
Épargne intérieure brute	746,5	780,1	688,8	695,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 623,0	- 742,8	- 963,8	- 728,2
Taux d'investissement (en % du PIB)	36,2	37,4	38,7	31,9
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	5,3	7,5	4,0	5,0
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	1,5	- 0,1	0,9	- 0,4
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	2,3	- 0,9	1,0	0,2

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variations de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Tableau des opérations financières de l'État nigérien

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Recettes et dons	1 090,9	1 124,8	1 300,7	1 081,0
Recettes budgétaires	786,0	902,6	1 068,1	842,1
Recettes fiscales	734,8	821,6	985,7	805,3
Recettes non fiscales	51,2	81,0	82,4	36,8
Dons	304,9	222,2	232,6	238,9
Dépenses et prêts nets	1 188,0	1 452,2	1 692,1	1 324,5
Dépenses totales	1 188,0	1 452,2	1 692,1	1 324,5
Dépenses courantes	497,2	580,9	642,4	610,6
Traitements et salaires	189,8	214,5	250,2	265,1
Autres dépenses courantes	295,9	350,3	365,9	309,3
Intérêts	11,5	16,1	26,3	36,2
Sur dette intérieure	3,1	6,1	13,2	18,0
Sur dette extérieure	8,4	10,0	13,1	18,1
Dépenses en capital	676,2	857,0	1 027,9	693,7
Sur ressources intérieures	352,1	569,2	725,6	392,4
Sur ressources extérieures	324,1	287,8	302,3	301,3
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global base engagements (hors dons)	- 402,0	- 549,6	- 624,0	- 482,4
Solde global base engagements (dons compris) ^{b)}	- 97,1	- 327,4	- 391,4	- 243,5
Solde primaire de base ^{c)}	- 51,8	- 231,4	- 273,6	- 124,7
Ajustement base caisse	- 22,4	57,7	- 13,1	20,1
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	- 22,4	57,7	- 13,1	20,1
Solde global base caisse (hors dons) ^{d)}	- 424,4	- 491,9	- 637,1	- 462,3
Solde global base caisse (dons compris) ^{d)}	- 119,5	- 269,7	- 404,5	- 223,4
Financement	119,9	269,7	404,5	223,4
Financement intérieur net	17,4	149,5	219,6	97,4
Bancaire	- 31,5	28,0	127,8	12,0
Non bancaire	48,9	121,5	91,8	85,4
Financement extérieur net	102,5	120,2	184,9	126,1
Ajustement statistique	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	20,7	22,2	25,0	18,9
Dépenses courantes	13,1	14,3	15,0	13,7
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 10,2	- 6,1	- 7,0	- 3,6
global base engagements (dons compris) ^{b)}	- 2,6	- 8,0	- 9,2	- 5,5
global base caisse (dons compris) ^{d)}	- 3,2	- 6,6	- 9,5	- 5,0

a) Chiffres provisoires.

b) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

d) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services statistiques nationaux.

Balance des paiements du Niger

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 568,3	- 645,3	- 878,7	- 635,9
I - Biens et services	- 623,0	- 742,8	- 963,8	- 728,2
Balance des biens	- 212,3	- 367,9	- 525,4	- 398,1
Exportations de biens FOB	784,6	715,1	643,2	614,1
dont : uranium	302,8	240,5	240,8	184,3
pétrole	198,9	143,2	88,7	95,9
oignons	55,7	65,2	60,8	68,3
élevage	67,2	75,6	67,8	62,5
Importations de biens FOB	- 996,9	- 1 083,0	- 1 168,6	- 1 012,2
Importations de biens CAF	- 1 253,9	- 1 364,9	- 1 472,7	- 1 275,6
dont : produits alimentaires	- 234,3	- 239,2	- 279,4	- 240,4
produits pétroliers	- 45,3	- 52,8	- 76,5	- 72,9
biens d'équipement	- 318,4	- 414,0	- 424,8	- 338,9
Balance des services	- 410,8	- 374,9	- 438,4	- 330,0
dont fret et assurances	- 256,1	- 281,9	- 303,2	- 263,4
2 - Revenus primaires	- 91,3	- 75,0	- 90,5	- 86,1
dont intérêts sur la dette	- 28,7	- 30,3	- 36,7	- 39,8
3 - Revenus secondaires	146,0	172,5	175,6	178,4
Administrations publiques	78,7	91,8	94,5	94,2
dont aides budgétaires	53,9	67,9	76,6	86,9
Autres secteurs	67,3	80,8	81,1	84,2
dont transferts de fonds des migrants	16,6	26,6	32,0	33,2
b - Compte de capital	282,1	184,1	173,9	178,2
c - Compte financier	- 392,7	- 648,3	- 577,3	- 431,4
Investissements directs	- 305,5	- 362,6	- 292,8	- 155,6
Investissements de portefeuille	9,4	- 61,8	- 84,0	- 100,1
Autres investissements	- 96,6	- 223,9	- 200,5	- 175,7
Financement exceptionnel (pour mémoire)	0,0	0,0	0,0	0,0
d - Erreurs et omissions nettes	- 7,4	- 5,7	- 5,2	0,0
e - Solde global (a + b - c + d)	99,0	181,4	- 132,7	- 26,3
Taux de couverture ^{b)}	57,9	53,5	44,7	51,0
Balance courante en % du PIB	- 15,0	- 15,9	- 20,6	- 14,2
Solde global en % du PIB	2,6	4,5	- 3,1	- 0,6

a) Estimations.

b) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Source : BCEAO.



Source: Institut géographique et statistique de la République de Sénégal. © 2010

SÉNÉGAL



Caractéristiques géographiques et politiques

Régime politique

Après deux mandats successifs de M. Abdoulaye Wade, de 2000 à 2012, les élections présidentielles ont porté M. Macky Sall, ancien Premier ministre de M. Wade, au poste de président de la République. Le 6 juillet 2014, à l'issue des élections locales, le président Macky Sall a nommé M. Mohamed Dionne comme Premier ministre. M. Dionne a été reconduit à son poste après la victoire de la majorité présidentielle aux élections législatives de juillet 2017.

Superficie : 196 712 km²

Population : 15,1 millions d'habitants

Densité : 77 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 3,1 %

Part de la population urbaine : 43,7 %

Langue officielle : français

Accords internationaux

Membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), le Sénégal est associé au Mali et à la Mauritanie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et à la Gambie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG).

Économie

Classement *Doing Business* : 147^e/190

Indicateur de développement humain : 162^e/188

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : 3,8/6

Classification Banque mondiale : pays à faible revenu

PIB par habitant (2016)¹ : 960 dollars

Taux de croissance (2016) : 6,7 %

Inflation (2016) : 0,8 %

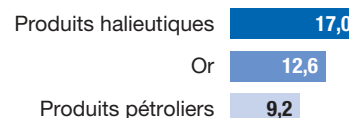
PIB par secteur d'activité²

(en %)



Principaux biens d'exportation²

(en %)



1) Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2017 (en dollars courants).

2) Source : BCEAO (en prix courants).

Développement humain et infrastructures



66,9 ans

Espérance de vie



38,0 %

Population en deçà du seuil de pauvreté



78,5 %

Accès à l'eau potable



4,7 %

Mortalité infantile



40,3

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



61,0 %

Accès à l'électricité



19,4 %

Malnutrition infantile



55,7 %

Alphabétisation des adultes



99,9 %

Accès à la téléphonie mobile

Note : Les indicateurs sont définis en début de rapport (« Avertissements »).

Faits saillants

- La croissance économique est demeurée soutenue, atteignant 6,7 % en 2016, soit un niveau comparable à 2015 (6,5 %). Cette croissance est portée par le dynamisme du secteur minier, en particulier l'augmentation de la production de phosphates, la croissance du secteur de la construction grâce à l'important programme d'investissements publics, et le développement continu du secteur tertiaire.
- La vive progression des recettes budgétaires qui résulte de la croissance économique a permis de réduire le déficit budgétaire à 4,2 %, contre 4,8 % en 2015, avec pour objectif un retour à un déficit de 3 % dès 2018. Le déficit des transactions courantes s'est également réduit, mais demeure à un niveau élevé, à 6,2 % du PIB, contre 6,9 % en 2015.
- Si l'amélioration des performances économiques est encourageante, la nécessité de maîtriser la dette publique, qui est dorénavant proche du plafond communautaire de 70 % du PIB, implique la recherche de financements alternatifs afin de maintenir l'effort d'investissement lié au Plan Sénégal émergent (PSE).

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

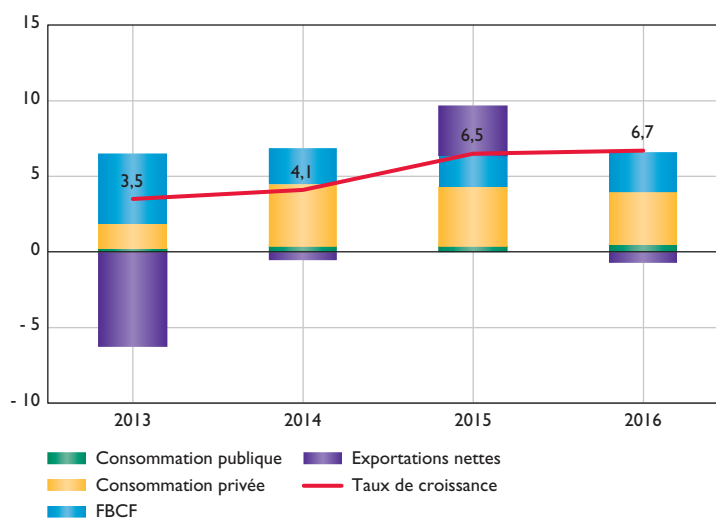
La croissance économique est demeurée très dynamique en 2016, s'établissant à 6,7 %, contre 6,5 % en 2015. La consommation et l'investissement ont continué à soutenir la croissance économique, à hauteur respectivement de 4,0 points et 2,6 points de PIB, soit un rythme comparable à celui de l'année dernière. En revanche, la contribution du secteur extérieur, qui atteignait 3,3 points en 2015, a pesé sur la croissance à hauteur de 0,7 point, compensant la hausse des stocks (+ 0,8 point).

L'activité économique a été principalement soutenue par le secteur tertiaire en 2016, à hauteur de 4,5 points de PIB, contre 3,6 points en 2015. La contribution du secteur secondaire est tombée à 1,4 point en 2016, contre 2,1 en 2015, tandis que celle du secteur primaire s'est établie à 0,8 point (contre 1,6 point).

Soutenues en 2015-2016 par une pluviométrie exceptionnellement favorable, les principales productions agricoles se sont globalement tassées durant la campagne de production 2016-2017. Compte tenu

d'une pluviométrie moins favorable, les productions de coton-graine et de maïs ont été particulièrement touchées, reculant respectivement de 35 % et 21 % en un an. Les productions vivrières de sorgho-mil et de riz paddy ont modestement reculé (- 2,5 % et - 1,2 %), le recul de la production d'arachides étant plus accentué.

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes
(en %)



Source : BCEAO.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(production en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 ^{a)}
Arachides	677,5	669,3	1 121,5	1 050,0
Prix d'achat aux producteurs	217,1	221,9	220,1	–
Coton-graine	28,8	26,6	31,0	20,3
Prix d'achat aux producteurs	179,9	253,4	211,0	–
Mil et sorgho	607,4	511,3	962,7	938,4
Maïs	225,9	178,7	387,8	304,3
Riz paddy	436,2	559,0	917,4	906,3

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

Phosphates

(en milliers de tonnes)

	2013	2014	2015	2016
Production	881,5	752,2	1 006,0	1 384,0

a) Chiffres provisoires.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

La production de phosphates a de nouveau fortement progressé en 2016, pour atteindre 1,38 million de tonnes en décembre, contre 1 million en décembre 2015, grâce à la recapitalisation en août 2014 de la société Industries chimiques du Sénégal (ICS), à hauteur de 100 millions de dollars. La capacité de production d'acide phosphorique des usines de Darou (situées au nord de Dakar, près de Taiba) a été doublée, à 2 030 tonnes par jour.

L'inflation est restée faible. Les prix à la consommation, stables en 2015, ont augmenté de 0,8 % en 2016, en raison de l'accélération de la croissance économique, portée, pour une part importante, par la consommation des ménages. L'augmentation de l'inflation a été également favorisée par une stabilisation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, qui constituent une part importante du panier de consommation des ménages, et dont la décreue avait pesé sur les prix en 2016.

Selon les prévisions de la BCEAO, cohérentes avec celles du FMI, la croissance économique du Sénégal s'accélérerait à près de 7 % en 2017. L'activité économique continuerait d'être soutenue par les réformes entreprises au titre du PSE, la poursuite des investissements publics qui leur sont associés, ainsi que par la diversification vers les secteurs pétrolier et minier, notamment le zircon.

Dans ce contexte favorable, **le Sénégal a émis un eurobond de 1,1 milliard de dollars en mai 2017.** Cet eurobond, d'une maturité de 16 ans, a été émis au taux de 6,25 %. Le succès de l'émission constitue un signal encourageant pour catalyser les financements du secteur privé ou de partenariats public-privé (PPP), afin de maintenir un taux d'investissement élevé (de l'ordre de 24 % du PIB). Ces relais sont en effet essentiels afin d'assurer le financement du PSE sans recours excessif à l'endettement public, alors que la dette publique a atteint près de 65 % fin 2016, un niveau proche du plafond communautaire.

FINANCES PUBLIQUES

Le déficit budgétaire base engagements (dons compris) s'est amélioré en 2016, revenant à 4,2 % du PIB, contre 4,8 % du PIB, un an plus tôt.

Dans un contexte de forte croissance économique, les recettes budgétaires ont progressé de 16,5 %, pour s'établir à 2 090,3 milliards de francs CFA, avec une hausse des recettes tant fiscales que non fiscales. La collecte fiscale demeure la plus performante de l'UEMOA, avec un taux de 20,6 % du PIB, soit un niveau supérieur au seuil minimum communautaire de 17 %. Les dons ont progressé de plus de 5 % en 2015, pour atteindre 244,4 milliards, contre 232 milliards en 2015.

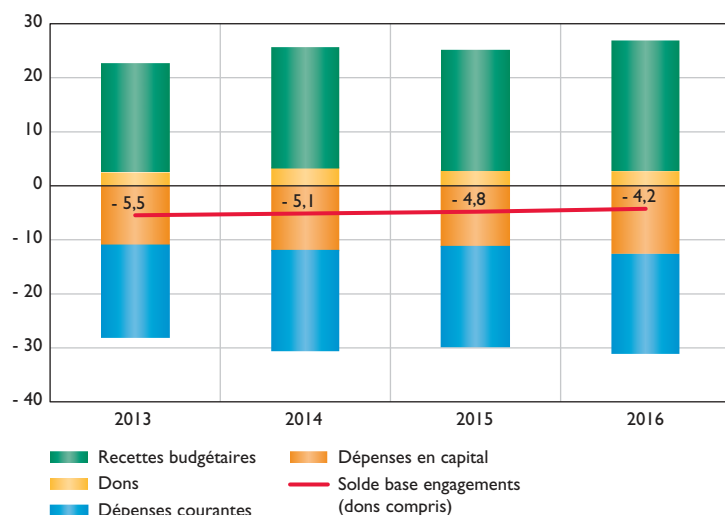
La progression des dépenses totales s'est accélérée, à 12,1 % en 2016, après 4,3 % en 2015, du fait avant tout d'une majoration des investissements publics et, dans une moindre mesure, des dépenses courantes.

Les dépenses en capital ont ainsi fortement progressé en 2016 (+ 20,3 %), grâce à l'allocation d'importantes ressources internes en faveur de l'investissement public (+ 30,4 %) et, dans une moindre mesure, de ressources extérieures (+ 7,7 %).

Les dépenses courantes ont pour leur part progressé de 7,2 % en un an, la forte hausse de la masse sala-

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

riale (+ 8,8 %) et des intérêts sur la dette publique (+ 17,5 %) ayant été compensée par un ralentissement marqué des autres dépenses de fonctionnement.

Au total, l'exécution budgétaire a dégagé un léger excédent primaire de base, de 10,6 milliards, après un déficit de plus de 52 milliards en 2015.

En appui au programme triennal de réformes macroéconomiques dans le cadre du PSE, **la mise en œuvre du troisième accord triennal au titre de l'instrument de soutien à la politique économique (ISPE) ¹ a été, selon le FMI, satisfaisante, et a été prolongée d'un an le 26 juin 2017. Dans un contexte de croissance rapide, supérieure à 6,5 % jusqu'en 2019, le FMI table sur une réduction du déficit budgétaire à 3 % du PIB dès 2018, soit avec un an d'avance sur l'objectif communautaire, après 4,2 % (base engagements, dons compris) en 2017. Cette politique de consolidation budgétaire s'appuierait sur une amélioration de la collecte fiscale, grâce à une conjoncture favorable mais aussi aux efforts entrepris de mobilisation des recettes, via notamment une remise à plat des exemptions fiscales, une bonne maîtrise des dépenses courantes (en particulier la masse salariale publique), et une meilleure sélectivité des investissements publics.**

S'il souligne que l'objectif d'une réduction du déficit budgétaire à moins de 3 % devrait être atteint dès 2018, en partie grâce à l'orientation très favorable de la conjoncture, **le FMI appelle à une meilleure gestion des finances publiques** afin de faciliter la réorientation des dépenses publiques vers des usages productifs (investissements en capital humain, infrastructures) et limiter le réendettement public. En 2017, les efforts porteraient en particulier sur une modernisation des procédures :

- de collecte des ressources : mise en place de réglementations pour des déclarations et paiements des impôts par internet et mobile, et pour l'adoption de seuils objectifs limitant les exemptions fiscales ;
- de gestion des dépenses : la poursuite de la réorientation des subventions vers le secteur agricole et les infrastructures, et une réforme des procédures d'investissement public.

Le FMI recommande également d'apurer la masse de crédits non consommés au cours des dernières années et laissés à la disposition des agences publiques dans des « comptes de dépôt ». La gestion de la caisse de retraite des fonctionnaires et de la Poste devrait également être améliorée.

¹ L'ISPE a pour objet de soutenir les pays à faible revenu ne désirant pas bénéficier – ou n'ayant pas besoin – d'un concours financier du FMI. L'ISPE aide ces pays dans l'élaboration de leurs programmes économiques. Une fois ceux-ci adoptés par le Conseil d'administration, le FMI informe les donateurs, les banques multilatérales de développement et les marchés qu'il a approuvé le plan d'action de l'État membre concerné.

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIURE

En 2016, le déficit du compte des transactions courantes s'est contracté légèrement, à 536 milliards de francs CFA (6,2 % du PIB), contre 559 milliards en 2015 (6,9 % du PIB), en raison principalement d'une réduction du déficit de la balance commerciale.

Le déficit de la balance commerciale est resté important à 1 321 milliards en 2016, soit 15,2 % du PIB.

Les exportations ont reculé de 1,9 %, du fait de la baisse des exportations de produits pétroliers (-28,8 %) et de phosphates (-45,4 %), et en dépit du dynamisme des exportations d'acide phosphorique (+10 %), d'or (+22,5 %) et de produits halieutiques (+16,2 %).

Dans un contexte de baisse des prix des principaux produits alimentaires et du pétrole, **les réductions des factures pétrolière (-18,1 %) et alimentaire (-1,8 %) ont contribué à un repli des importations de 1,5 %**, à 2 900 milliards, alors que les importations de biens d'équipement du secteur privé, portées par le dynamisme de l'investissement, ont progressé de 1 %. Au total, le taux de couverture des importations par les exportations, est demeuré stable d'une année sur l'autre, autour de 57 %, un niveau sensiblement inférieur à celui de l'UEMOA, qui est globalement proche de l'équilibre.

Le déficit des revenus primaires s'est creusé de 231 à 291 milliards en 2016, en raison d'une progression de la charge de la dette publique.

L'excédent des revenus secondaires a fortement progressé (+60 milliards). Cette hausse reflète tant l'augmentation des transferts publics, de l'ordre de 40 % en un an, que des transferts privés (+4 %). Les transferts privés ont en effet été portés par le dynamisme des transferts des migrants, qui se sont accrus de 13,1 % en 2016, pour

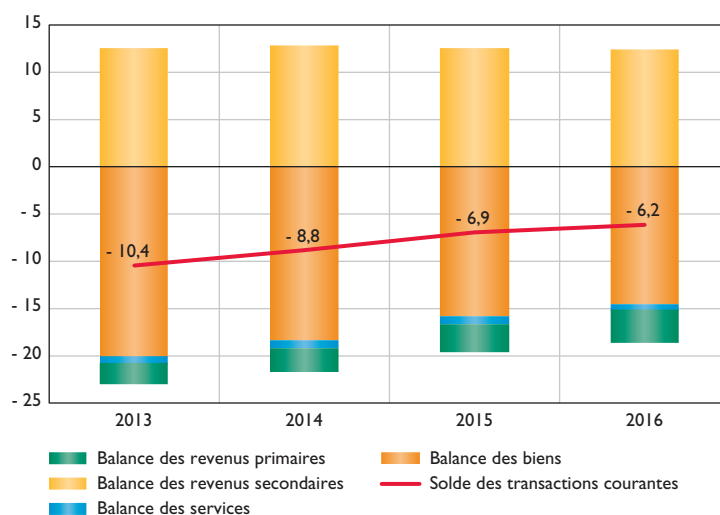
atteindre près de 1 100 milliards. Les transferts des migrants constituent une des sources de financement extérieur les plus importantes du pays, représentant plus de 12,6 % du PIB en 2016.

Alors que l'excédent du compte de capital a peu varié d'une année sur l'autre, pour s'établir à 212 milliards, le compte financier s'est contracté à 226 milliards, contre 512 en 2015, reflétant pour l'essentiel un excédent des investissements de portefeuille un an plus tôt (+50 milliards en 2016, contre +188 en 2015). Les flux nets d'investissements directs de l'étranger se sont élevés à 143 milliards, en net repli par rapport à 2015.

Au total, après un excédent de 160 milliards en 2015, **le solde global de la balance des paiements s'est établi en déficit, au niveau de 97 milliards, contribuant à due concurrence à la diminution des réserves communautaires.**

Selon la Banque mondiale, la dette extérieure du Sénégal atteignait près de 5,9 milliards de dollars à fin 2015, soit 43,2 % du PIB, en hausse de 6,5 points en un an. Compte tenu de la dynamique de réendettement, le poids relatif du service de la dette vis-à-vis des recettes budgétaires et des exportations a significativement augmenté, pour atteindre, respectivement, 9,4 % et 12,4 % en 2015.

Évolution de la balance des transactions courantes
(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

Dettes extérieures du Sénégal

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2012	2013	2014	2015
Dettes à court et long terme	4 905,7	5 225,6	5 619,7	5 893,2
Dettes à long terme	4 463,7	4 788,0	5 224,8	5 548,9
Dettes publiques garanties	4 198,2	4 516,8	4 952,9	5 320,4
Dettes privées non garanties	265,5	271,2	271,8	228,5
Recours aux crédits du FMI	442,0	437,5	394,9	344,2
Dettes à court terme	0,0	0,0	0,0	0,0
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	0,0	0,0	0,0	1,2
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	123,7	124,1	130,6	146,7
Dettes extérieures/PIB	34,5	35,2	36,7	43,2
Service payé de la dette/exportations de biens et services	8,0	9,5	8,3	9,4
Service payé de la dette/recettes budgétaires	11,1	13,5	10,6	12,4
Dettes multilatérales/dettes totales	51,5	53,5	48,8	47,0

Source : Banque mondiale, BCEAO.

Si le Sénégal continue de présenter un risque de surendettement faible (analyse de viabilité de la dette [AVD] du FMI, juin 2017), la progression de la dette publique est rapide, le poids de la dette dans le PIB passant de 56,9 % en 2015 à 60,6 % du PIB un an plus tard. En 2017, le Sénégal a continué de recourir aux marchés financiers internationaux, en émettant des *eurobonds* en mai 2017, pour un montant de 1,1 milliard de dollars, au taux de 6,25 % sur 16 ans.

L'endettement public s'approche ainsi de la limite communautaire de 70 % et le FMI suggère un ralentissement de la tendance observée. Il recommande également un recours plus marqué à d'autres formes de financement, en privilégiant notamment l'endettement concessionnel par rapport aux financements de marché et en faisant appel aux partenariats public-privé ou au secteur privé pour le financement des projets d'investissement (notamment en infrastructure), pourvu que les risques financiers assumés *in fine* par le Trésor soient clairs.

Selon les données détaillées du ministère des Finances, la part de la dette extérieure représente près de 70 % du total en 2016. Si les principaux groupes de créanciers bilatéraux demeurent les pays de l'OCDE et les pays arabes, **la Chine est devenue en 2015 le premier pays créancier du Sénégal**, avec un encours

représentant 6 % du total de la dette extérieure. Plus de la moitié de la dette extérieure du Sénégal demeure contractée auprès de créanciers multilatéraux, principalement la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAfD).

Alors qu'elle maintenait la note B1 à long terme pour ses obligations souveraines en devises et en monnaie locale depuis mars 2011, **l'agence Moody's a relevé sa note à Ba3 en avril 2017, associée à une perspective « stable »**. À fin juin 2017, le pays est noté B+ à long terme et B à court terme par l'agence de notation Standard and Poor's, avec une perspective stable depuis juillet 2013.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2016, le système bancaire sénégalais comptait 27 établissements de crédit en activité.

Le taux de bancarisation de la population est de 11,9 %, contre 29 % en moyenne pour l'Afrique subsaharienne, et le système bancaire dispose de moins de cinq guichets pour 100 000 adultes. L'accès à la finance mobile est encore faible, à 6,2 % (11,5 % en Afrique subsaharienne).

Le total agrégé du bilan du système bancaire a augmenté de 17,5 % en 2016, à 6 336,2 milliards. Cette progression est en lien avec la hausse des ressources de trésorerie et interbancaires (+ 12,5 %), au travers des opérations de refinancement du système bancaire vis-à-vis de la BCEAO et de la progression de 12,5 % des dépôts clientèle (4 135,8 milliards). À l'actif, les crédits à l'économie (3 331,3 milliards) ont progressé de 12,4 %.

Toutefois, la progression du crédit au secteur privé a surtout profité aux grandes entreprises, au détriment des PME qui restent toujours confrontées à des obstacles structurels. Le bureau d'information sur le crédit (BIC) ne dispose pas de suffisamment de

données pour faciliter les relations financières entre banques et PME.

Le résultat net du système bancaire a progressé, passant de 30,4 à 64,9 milliards (+ 113,4 %). Cette évolution est principalement imputable à une hausse du produit net bancaire (+ 15,4 %) et à une baisse de 27,4 % des provisions pour risques. Les indicateurs de rentabilité se sont tous améliorés du fait de la progression du produit net bancaire et du résultat net. Le coefficient de rentabilité s'est établi à 10,9 % (après 5,7 % en 2015), le taux de marge nette à 18,8 % (après 10,2 %) et le coefficient d'exploitation à 66,1 % (après 68,8 %).

À fin 2016, les créances en souffrance représentaient 17,9 % des créances brutes (après 16,7 % en 2015), mais 7,7 % des crédits nets après provisionnement (après 10,2 % en 2015).

Le ratio de solvabilité moyen s'est renforcé à 12,7 % à fin juin 2016 (après 11,5 % à fin 2015), là où la moyenne de l'UEMOA était de 9,5 % (et de 8,8 % à fin 2015).

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

Si le dynamisme économique facilite la réalisation des objectifs du PSE engagé depuis 2014 (voir encadré), l'exécution des investissements dépend de la capacité des autorités à diversifier ses sources de financement. L'objectif de réduction du déficit budgétaire à 3 %, lié à la nécessité d'assurer une trajectoire soute-

nable à la dette publique, implique en effet un recours croissant à des financements innovants, concessionnels ou des partenariats public-privé. La participation du Sénégal à l'initiative *Compact with Africa* lancée par le G20 s'inscrit précisément dans la perspective d'une plus grande mobilisation des investisseurs privés.

Le taux de réalisation des projets dépend également de la capacité d'absorption de ces investissements par l'économie locale, l'objectif étant d'en augmenter la composante locale, de façon à rendre la croissance économique induite aussi inclusive que possible, sans accélération de l'inflation. En l'absence de bilan complet à mi-parcours, il demeure difficile de distinguer de manière précise l'impact des différents plans d'investissements sectoriels du PSE et des réformes structurelles entreprises dans l'amélioration des conditions économiques.

Le classement du Sénégal dans le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale a de nouveau fortement progressé en 2017, pour s'établir à la 147^e place dans l'édition 2017 (156^e place dans l'édition 2016). Avec un gain de près de trente places depuis 2014, le Sénégal fait désormais partie des quatre pays les mieux placés de la Zone franc. Afin de donner le signal clair d'une amélioration continue du climat des affaires, le pays a mis en place un programme de réformes de l'environnement des affaires et de la compétitivité (Preac), avec neuf mesures nouvelles prévues en 2017, et dont l'objectif principal est une entrée dans les cent pays les mieux classés.

Situation simplifiée du système bancaire du Sénégal

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

Actif	2014	2015	2016	Passif	2014	2015	2016
Opérations de trésorerie et interbancaires	759,5	907,0	994,4	Opérations de trésorerie et interbancaires	837,7	842,7	1 342,6
Opérations avec la clientèle	2 694,6	2 964,5	3 331,3	Opérations avec la clientèle	3 092,1	3 675,8	4 135,8
Opérations sur titres et diverses	901,5	1 195,2	1 599,0	Opérations sur titres et diverses	165,2	194,4	219,0
Valeurs immobilisées	255,4	322,2	410,5	Provisions, fonds propres et assimilés	516,1	581,6	638,7
Total	4 611,0	5 389,0	6 335,3	Total	4 611,0	5 294,5	6 336,2
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	67,1	68,8	66,1	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	- 0,6	10,2	18,8
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	- 0,3	5,7	10,9				

Source : Commission bancaire de l'UEMOA.

Le Plan Sénégal émergent (PSE)

En février 2014, les autorités sénégalaises ont adopté une stratégie de croissance soutenable à moyen et long terme visant à transformer le pays en économie émergente d'ici à 2035. Avec plus de 15 millions d'habitants en 2014, et une croissance démographique forte, de l'ordre de 3 % par an, ce programme vise avant tout l'intégration dans le monde du travail d'une population jeune, et l'amélioration de l'accès aux services publics de base.

Sur la période 2014-2018, le PSE privilégie trois objectifs prioritaires au sein d'un programme d'action de près de 10 000 milliards de francs CFA sur quatre ans. Soutenue par le FMI depuis juin 2015 par le biais d'un instrument de soutien à la politique économique (ISPE), la mise en œuvre de l'ensemble de ces réformes doit favoriser une accélération de la croissance et une amélioration du potentiel productif du pays, avec pour objectif affiché à moyen terme une croissance soutenable de plus de 6 % par an.

La transformation structurelle de l'économie et la croissance, premier objectif prioritaire bénéficiant de 66 % des financements, vise les développements i) d'infrastructures de transports et d'énergie, ii) du secteur primaire (secteur agricole et de la pêche, industries extractives), iii) de l'habitat social et du secteur du bâtiment, en particulier à Dakar.

Le deuxième objectif prioritaire, le développement du capital humain, de la protection sociale et le développement durable (27 % des financements), vise à améliorer l'accès aux services publics de base (santé, éducation), les filets de sécurité sociale, l'environnement et la gestion des ressources naturelles.

Enfin, le troisième objectif prioritaire, l'amélioration de la gouvernance et du fonctionnement des institutions (7 % des financements) se concentre sur la consolidation de la paix et de la sécurité – des principes fondamentaux de l'État de droit –, des droits humains et de la justice, de l'équité et de l'égalité de genre (par des réformes de l'État et de l'administration publique), ainsi que sur la consolidation de l'aménagement du territoire, du développement local et de la territorialisation, et de la gouvernance stratégique, économique et financière.

Toutefois, selon le rapport 2016 du Programme des Nations unies pour le développement, le niveau de développement humain au Sénégal demeure faible, le pays étant classé à la 162^e place sur 188. Comme le note le FMI, des progrès significatifs sont encore nécessaires afin de rendre la croissance économique plus inclusive, en facilitant notamment l'accès aux services publics de base et à l'emploi, en particulier pour les jeunes.

La diversification au sein du secteur primaire : vers une croissance rapide du secteur extractif ?

Premier employeur du pays, qui occupe près des deux tiers de la population rurale, le secteur de l'arachide a légèrement reculé, de 6,7 %, en 2016-2017. En mai 2016, la Banque mondiale a annoncé des financements de 20 millions de dollars du développement de la filière arachide en Afrique de l'Ouest afin de renforcer la production de semences certifiées, qui permettent un

gain de rendement de 20 % à 40 %. S'agissant des activités de transformation, la renationalisation de Sunéor en 2015, redevenue la Société nationale de commercialisation des oléagineux du Sénégal (Sonacos) en juillet 2016, a abouti à un arrêt temporaire des activités de la société en 2016. Les approvisionnements ont repris en fin d'année.

Malgré un développement spectaculaire de la production depuis 2014, le développement de la culture du riz n'est toujours pas suffisant pour assurer l'objectif d'autosuffisance en riz blanc en 2017 (riz décortiqué, d'un volume égal à 70 % du riz paddy) du programme national d'autosuffisance en riz (PNAR). Ce programme comprend notamment un volet financier : un fonds de garantie financé à hauteur de 3 milliards de francs CFA pour faciliter l'accès des producteurs de riz au crédit riz local et un fonds de commercialisation de 5 milliards pour faciliter l'accès des différents acteurs au financement. Ce programme est complété par une multitude de programmes de formation, tel le programme d'appui à la

riziculture pluviale, financé en partie par la FAO, qui vise à former les agriculteurs (65 % de femmes) aux techniques de production modernes.

S'agissant des engrais, l'objectif est de viser le marché ouest-africain en portant la capacité annuelle de production à 1 million de tonnes, contre 300 000 actuellement, grâce à la construction d'une deuxième usine d'engrais à Mbao, près de Dakar.

La production d'or, qui dépassait 5,8 tonnes en 2015 (d'après *World Mining Data 2017*), a progressé de près de 25 % en 2016 grâce à la mise en valeur d'une flotte d'équipements d'extraction mobiles. Les activités minières ont été, en 2016, principalement axées sur les bancs inférieurs du gisement de Masato (Sud-Est) achevés au cours du premier trimestre, ainsi que sur les gisements de Gora et de Golouma Sud (Sud-Est). Enfin, la vente, en juillet 2016, de la concession du gisement Mako à Kédougou (700 kilomètres au Sud-Est de Dakar) à la société minière Toro Gold pour une durée de quinze ans, et sous réserve d'un investissement de 177 millions de dollars, devrait assurer la progression de la production.

Dans le **secteur des hydrocarbures**, la société britannique Cairn Energy, qui a découvert deux gisements *offshore* fin 2014 (bloc de Sangomar, à cent kilomètres au large de Dakar) et dont le potentiel est estimé à 400 millions de tonnes, pourraient commencer à produire à partir de 2021. Des réserves de gaz estimées à 540 milliards de m³ ont été découvertes récemment au large de Saint-Louis, sur un gisement *offshore*, par Kosmos Energy, société américaine qui en détient 60 % des droits, aux côtés de Timis Corporation (30 %) et de la société nationale Petrosen (10 %).

Total a également obtenu, le 2 mai 2017, un permis de recherche sur le bloc Rufisque *offshore* profond, dont il sera opérateur principal à hauteur de 90 % (et la société nationale Petrosen pour les 10 % restants).

Dans cette perspective, la Société africaine de raffinage (SAR) qui a frôlé le dépôt de bilan en 2010-2011, et depuis restructurée, compte porter sa capacité de traitement de 1,2 million de tonnes de brut par an à environ 4 millions de tonnes afin d'être en position de raffiner la production locale.

Le renforcement du cadre juridique de l'exploitation des secteurs miniers et des hydrocarbures a constitué l'une des priorités des autorités locales en 2016. Tout d'abord, la Constitution du Sénégal, révisée en mars 2016, prévoit, en son article 25.1 que « l'exploitation et la gestion des ressources naturelles doit se faire dans la transparence et de façon à générer une croissance économique, à promouvoir le bien-être de la population en général et à être écologiquement durables ». Afin de mettre en œuvre la future politique de développement de projets pétroliers et gaziers, le Comité d'orientation stratégique du pétrole et du gaz (COS-Petrogaz) a été créé le 3 août 2016 et une loi encadrant l'exploitation et l'utilisation des ressources pétrolières dans l'intérêt des populations et des générations futures est en cours de préparation. Enfin, le Sénégal a adopté un nouveau *Code minier* en novembre 2016.

Le développement des infrastructures

Les investissements publics se concentrent sur trois axes principaux : le développement de l'électrification du pays, le développement des transports afin de promouvoir le désenclavement régional et améliorer les communications avec les pays limitrophes, et enfin **le programme de modernisation des villes du Sénégal** (Promovilles) lancé en juillet 2016, pour un coût global de 280 milliards de francs CFA. Un prêt de 70 milliards a été signé avec la Banque africaine de développement en 2017 pour la première phase de ce projet : la construction et la réhabilitation de 78,2 kilomètres de voiries et de réseaux d'assainissement. Treize communes, qui représentent les deux tiers du PIB du pays, sont concernées par cette première phase, dont dix capitales régionales.

Par ailleurs, **la Banque mondiale financera à hauteur de 300 millions de dollars le projet pilote de système de bus rapide sur voie réservée (bus rapide transit – BRT) à Dakar**, dont l'objectif est le transport de 300 000 passagers par jour. Ces transports en commun devraient permettre de réduire de près de moitié la durée des trajets dans les transports publics dans le centre de Dakar. Le projet qui implique la construction de trois terminaux de passagers et de vingt stations, ainsi que la fourniture d'une flotte de bus

et d'un système de transport intelligent (STI), sera géré par un opérateur sélectionné dans le cadre d'un partenariat public-privé par le Conseil exécutif des transports urbains de Dakar (Cetud).

Si la production d'électricité a fortement augmenté, son transport et sa distribution demeurent un goulet d'étranglement important.

Selon la Société nationale d'électricité du Sénégal (Senelec), la forte augmentation de la production, passée de 660 mégawatts (MW) en 2010 à 1 000 MW en 2016 a permis une forte diminution du nombre de délestages (73 heures par an en 2016, contre 900 en 2011). Toutefois, la croissance de la capacité de production demeure un objectif central des autorités afin de répondre à une demande en croissance de plus de 6 % par an. Afin de réduire la part des centrales thermiques dans la production (90 % actuellement), le PSE a parmi ses objectifs l'installation à moyen terme de 350 MW de centrales solaires à travers le pays. Les travaux d'une centrale solaire de 30 MW, à Méouane, dans la région de Thiès, ont été lancés en mars 2016, pour une mise en service attendue en 2017. Porté par le fonds d'investissement Meridiam (majoritaire avec 53 % du capital), le fonds public sénégalais Foncis (32 %) et le développeur local Senergy SUARL (15 %), le financement est également assuré par la Proparco à hauteur de 34,5 millions d'euros, sous forme de prêt, sur un investissement total de 43,2 millions d'euros.

Un plan d'action prioritaire triennal a été lancé en janvier 2016 visant à améliorer le réseau électrique,

pour un coût de 225 millions de dollars, s'appuyant en partie sur des partenariats public-privé. Selon un rapport de la Banque mondiale de juin 2017, intitulé « *Linking up: public-private partnerships in power transmission in Africa* », des investissements importants sont nécessaires afin de corriger les sous-investissements en infrastructures de transport en électricité, que les compagnies d'électricité publiques, comme la Senelec, ne pourront financer seules.

Au total, les investissements réalisés au cours des dernières années ont permis au Sénégal d'augmenter significativement le taux d'électrification pour la population. Selon le rapport 2017 *Global Energy Architecture Performance Index* du Forum économique mondial, le Sénégal est classé huitième sur 24 pays africains ayant les meilleurs taux d'électrification, avec un taux de 56,5 %. Il est, en Afrique subsaharienne, classé troisième, après l'Afrique du Sud (85,4 %) et le Ghana (64,1 %), et premier pays francophone devant la Côte d'Ivoire (55,8 %).

La stratégie « Sénégal numérique 2025 », adoptée en octobre 2016, est d'assurer l'accès aux technologies de l'information à l'essentiel de la population d'ici 2025 et de porter la contribution du numérique au PIB à 10 % à l'horizon 2025, avec un objectif de création de 35 000 emplois directs dans ce secteur. Le coût total des réformes et des projets pour la période 2016-2025 est de 1,361 milliard de francs CFA, dont 73 % financés par le secteur privé, 17 % par le public et 10 % *via* des partenariats public-privé.

ANNEXE

Comptes nationaux du Sénégal

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Ressources	11 334,3	11 517,3	11 785,6	12 383,4
PIB nominal	7 334,8	7 554,7	8 067,8	8 707,6
Importations de biens et services	3 999,5	3 962,6	3 717,8	3 675,8
Emplois	11 334,3	11 517,3	11 785,6	12 383,4
Consommation finale	6 852,3	7 159,6	7 400,9	7 877,5
Publique	1 144,8	1 254,2	1 308,9	1 379,2
Privée	5 707,5	5 905,4	6 092,0	6 498,3
Formation brute de capital fixe ^{b)}	2 402,9	2 233,3	2 009,8	2 150,7
Exportations de biens et services	2 079,0	2 124,4	2 374,9	2 355,2
Épargne intérieure brute	482,5	395,1	666,9	830,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 1 920,5	- 1 838,2	- 1 342,9	- 1 320,6
Taux d'investissement (en % du PIB)	32,8	29,6	24,9	24,7
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	3,5	4,1	6,5	6,7
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	- 2,4	- 1,0	0,3	1,1
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	0,7	- 1,1	0,1	0,8

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variations de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Tableau des opérations financières de l'État sénégalais

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Recettes et dons	1 659,0	1 931,6	2 026,1	2 334,7
Recettes budgétaires	1 471,4	1 673,5	1 794,1	2 090,3
Recettes fiscales	1 342,8	1 482,5	1 597,1	1 791,2
Recettes non fiscales	90,2	92,2	111,4	103,5
Dons	187,5	258,1	232,0	244,4
Dépenses et prêts nets	2 059,0	2 318,7	2 411,5	2 703,9
Dépenses totales	2 064,1	2 311,4	2 411,5	2 703,9
Dépenses courantes	1 262,8	1 412,3	1 504,3	1 612,8
Traitements et salaires	464,7	485,4	526,1	572,3
Autres dépenses courantes	684,9	795,9	818,5	852,8
Intérêts dus	113,2	131,0	159,7	187,7
Sur dette intérieure	57,8	73,6	33,6	47,8
Sur dette extérieure	55,4	57,4	126,1	139,9
Dépenses en capital	801,3	899,1	907,2	1 091,1
Sur ressources intérieures	477,3	508,3	502,1	654,6
Sur ressources extérieures	324,0	390,9	405,1	436,5
Prêts nets	- 5,1	7,3	0,0	0,0
Solde global base engagements (hors dons)	- 587,5	- 645,2	- 617,4	- 613,6
Solde global base engagements (dons compris) ^{b)}	- 400,0	- 387,1	- 385,4	- 369,2
Solde primaire de base ^{c)}	- 155,4	- 116,1	- 52,6	10,6
Ajustement base caisse	0,0	3,1	1,8	0,0
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	0,0	3,1	1,8	0,0
Solde global base caisse (hors dons) ^{d)}	- 587,5	- 642,1	- 615,6	- 613,6
Solde global base caisse (dons compris) ^{d)}	- 400,0	- 384,0	- 383,6	- 369,2
Financement	400,4	384,0	382,6	367,0
Financement intérieur net	211,5	- 248,8	14,3	147,9
Bancaire	56,2	- 81,3	127,8	279,7
Non bancaire	155,3	- 167,6	- 113,4	- 131,7
Financement extérieur net	189,0	632,8	368,3	219,0
Ajustement statistique	- 1,6	0,1	1,0	2,2
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	20,1	22,2	22,2	24,0
Dépenses courantes	17,2	18,7	18,6	18,5
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 3,7	- 3,3	- 2,6	- 2,0
global base engagements (dons compris) ^{b)}	- 5,5	- 5,1	- 4,8	- 4,2
global base caisse (dons compris) ^{d)}	- 5,5	- 5,1	- 4,8	- 4,2

a) Chiffres provisoires.

b) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

d) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services statistiques nationaux.

Balance des paiements du Sénégal

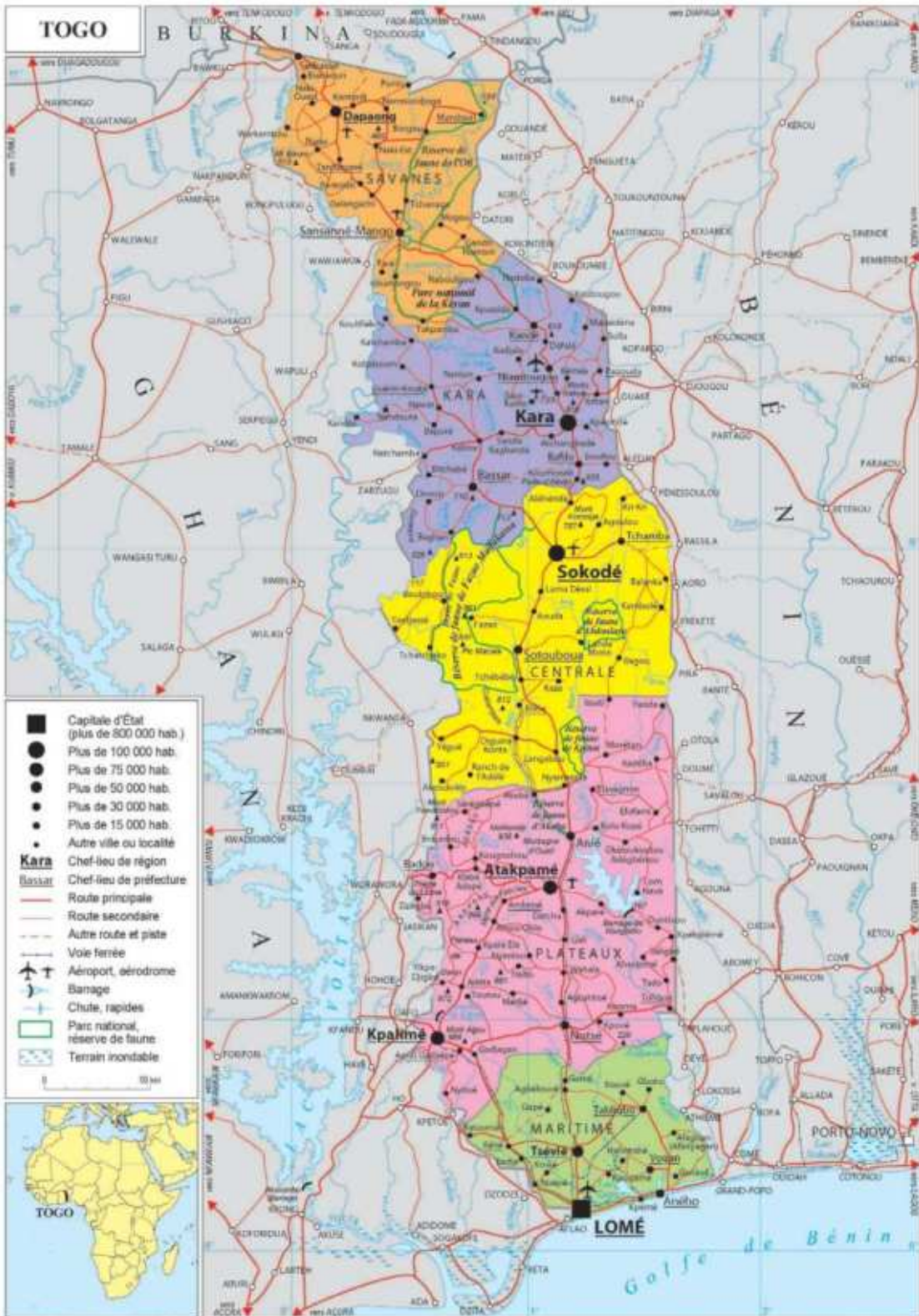
(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 765,5	- 665,9	- 558,7	- 536,1
1 - Biens et services	- 1 527,0	- 1 448,8	- 1 342,9	- 1 320,6
Balance des biens	- 1 471,0	- 1 383,2	- 1 274,4	- 1 263,5
Exportations de biens FOB	1 422,5	1 472,7	1 669,2	1 637,1
dont : produits halieutiques	205,0	233,0	240,1	279,0
or	190,5	182,7	168,5	206,4
produits pétroliers	218,5	233,3	212,0	150,8
acide phosphorique	95,6	67,0	84,1	92,5
Importations de biens FOB	- 2 893,5	- 2 856,0	- 2 943,6	- 2 900,6
Importations de biens CAF	- 3 287,0	- 3 245,0	- 3 334,8	- 3 284,5
dont : produits alimentaires	- 641,6	- 598,4	- 629,7	- 618,4
produits pétroliers	- 959,4	- 956,2	- 778,7	- 637,4
biens d'équipement	- 685,4	- 652,7	- 848,6	- 857,0
Balance des services	- 55,9	- 65,6	- 68,5	- 57,1
dont fret et assurances	- 388,9	- 320,9	- 330,4	- 386,9
2 - Revenus primaires	- 159,5	- 186,5	- 231,5	- 290,9
dont intérêts de la dette	- 51,9	- 57,4	- 84,3	- 98,3
3 - Revenus secondaires	920,9	969,4	1 015,8	1 075,4
Administrations publiques	42,5	83,6	52,0	72,7
Autres secteurs	19,8	40,7	31,2	38,0
Autres secteurs	878,4	885,9	963,8	1 002,7
dont transferts de fonds des migrants	815,1	754,2	971,4	1 099,0
b - Compte de capital	181,5	216,1	202,7	212,1
c - Compte financier	- 553,0	- 663,1	- 511,8	- 226,5
Investissements directs	- 137,3	- 185,5	- 223,4	- 143,2
Investissements de portefeuille	5,3	- 257,0	- 188,2	49,6
Autres investissements	- 420,9	- 220,6	- 100,2	- 132,9
Financement exceptionnel (pour mémoire)	2,1	0,0	0,0	0,0
d - Erreurs et omissions nettes	5,6	4,7	4,7	0,0
e - Solde global (a + b - c + d)	- 25,4	217,9	160,5	- 97,5
Taux de couverture ^{b)}	57,7	59,5	63,9	64,1
Balance courante en % du PIB	- 10,4	- 8,8	- 6,9	- 6,2
Solde global en % du PIB	- 0,3	2,9	2,0	- 1,1

a) Estimations.

b) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Source : BCEAO.



TOGO



Caractéristiques géographiques et politiques

Régime politique

M. Faure Gnassingbé a été réélu Président de la république du Togo en avril 2015 pour un 3^e mandat de cinq ans avec 58,7 % des voix (contre 35 % pour son principal adversaire, M. Jean-Pierre Fabre). Les élections locales, notamment communales, devraient être organisées en 2018, après trente ans de gestion par des délégations nommées par le gouvernement.

Superficie : 56 800 km²

Population : 7,3 millions d'habitants

Densité : 129 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,7 %

Part de la population urbaine : 40 %

Langue officielle : français

Accords internationaux

Le Togo est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et du Conseil de l'Entente, aux côtés du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Niger.

Économie

Classement *Doing Business* : 154^e/190

Indicateur de développement humain : 166^e/188

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : 3/6

Classification Banque mondiale : pays à faible revenu

PIB par habitant (2016)¹ : 591 dollars

Taux de croissance (2016) : 5,0 %

Inflation (2016) : 0,9 %

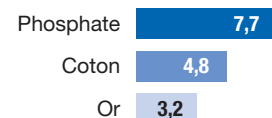
PIB par secteur d'activité²

(en %)



Principaux biens d'exportation²

(en %)



1) Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2017 (en dollars courants).

2) Source : BCEAO (en prix courants).

Développement humain et infrastructures



60,2 ans

Espérance de vie



54,2 %

Population en deçà du seuil de pauvreté



63,1 %

Accès à l'eau potable



7,8 %

Mortalité infantile



46

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



45,7 %

Accès à l'électricité



27,5 %

Malnutrition infantile



66,5 %

Alphabétisation des adultes



64,9 %

Accès à la téléphonie mobile

Note : Les indicateurs sont définis en début de rapport (« Avertissements »).

Faits saillants

- La croissance économique s'est établie à 5,0 % en 2016, soit à un niveau toujours soutenu mais en léger recul pour la deuxième année consécutive. L'activité a été portée principalement par les investissements publics dans les infrastructures et une bonne campagne agricole.
- Le déficit budgétaire base engagement (dons compris) s'est de nouveau sensiblement dégradé, pour atteindre 9,4 % du PIB, contre 6,2 % en 2015. En revanche, le déficit du compte courant s'est nettement réduit, revenant de 10,8 % du PIB en 2015 à 7,4 %.
- La poursuite de la politique d'investissement public et les modalités de son financement ont conduit à une rapide augmentation de la dette publique (domestique et extérieure) ces dernières années. La dette publique, y compris la dette de préfinancement, les arriérés intérieurs et la dette des entreprises publiques, est passée de 48,6 % du PIB en 2011 à 80,8 % en 2016 selon le FMI.
- Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé, le 5 mai 2017, un accord triennal en faveur du Togo au titre de la facilité élargie de crédit (FEC), pour un montant de 176,16 millions de DTS (120 % de la quote-part du Togo soit environ 241,5 millions de dollars) en appui aux réformes économiques et financières entreprises par le pays. Le programme vise notamment à appuyer les efforts d'assainissement budgétaire tout en maintenant un espace pour des dépenses favorables aux pauvres. La création d'emplois est également un enjeu majeur en réponse à la pression démographique et à l'exode rural qui alimente la forte croissance urbaine de Lomé.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

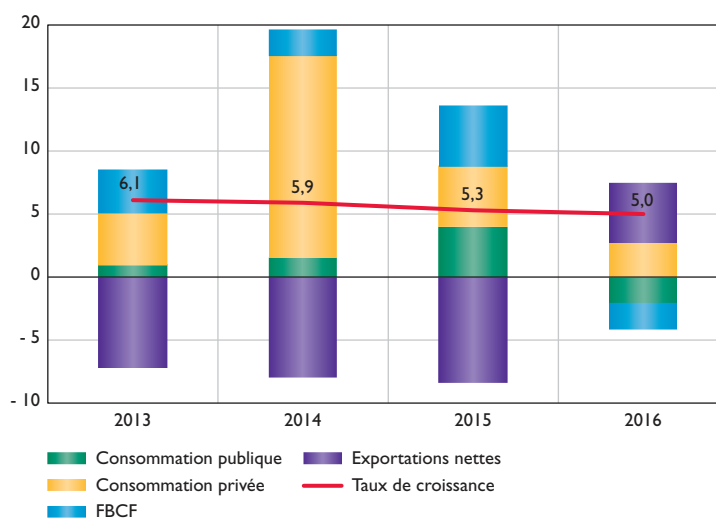
En 2016, la croissance économique au Togo est restée solide malgré un nouveau léger ralentissement à 5,0 %, contre 5,3 % en 2015 et 5,9 % en 2014.

Le Togo enregistre des performances macro-économiques satisfaisantes depuis 2009, tirées par la hausse des investissements privés et publics, principalement dans le secteur des infrastructures comme la rénovation des grands axes routiers, l'apparition de nouvelles infrastructures hôtelières, l'agrandissement et la modernisation du Port autonome de Lomé (PAL), la construction d'un nouvel aéroport international et l'urbanisation accélérée de Lomé et de sa périphérie.

La contribution des investissements à la croissance a été globalement négative en 2016, de -2,0 %, contre +4,8 % en 2015. La plupart des

grands chantiers d'infrastructure sont en passe d'être achevés sans que le secteur privé ait pleinement pris le relais comme facteur de croissance. La contribution de la consommation intérieure, bien que toujours positive,

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes
(en %)



Source : BCEAO.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(production en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 ^{a)}
Ignames	793,8	661,2	786,4	781,4	814,0
Manioc	892,9	902,9	1 153,1	1 039,1	1 027,5
Mais	807,5	692,6	833,0	794,7	826,9
Mil et Sorgho	254,5	349,8	332,3	297,8	299,6
Riz paddy	123,7	107,2	147,9	97,5	137,1
Coton-graine	80,7	77,9	114,0	80,0	110,0
Prix d'achat aux producteurs ^{b)}	230,0	230,0	230,0	230,0	230,0
Café	10,2	8,1	12,0	19,0	17,0
Prix d'achat aux producteurs	915,0	980,0	665,0	825,0	750,0
Cacao	6,5	8,0	7,5	11,2	10,4
Prix d'achat aux producteurs	1 083,0	1 130,0	1 027,0	1 109,0	1 263,0
Arachides	31,9	43,2	40,7	40,9	42,8
Phosphates	1 110,4	1 213,7	1 108,8	1 150,2	846,2

a) Chiffres provisoires.

b) Prix fixé par les acteurs de la filière.

Sources : BCEAO, administrations nationales.

a diminué, notamment celle de la consommation privée, qui est passée de 4,8 points en 2015 à 2,7 points en 2016. La contribution du secteur extérieur a été très nette et positive, à hauteur de 4,8 points de croissance.

Le secteur primaire a contribué à la croissance à hauteur de 1,9 point en 2016 (contre - 0,9 point en 2015) en raison principalement du dynamisme de la production agricole, lié notamment à des conditions climatiques satisfaisantes, (dont la valeur ajoutée progresserait de 6,6 %) et à la bonne tenue de l'élevage (dont la valeur ajoutée serait en hausse de 16,5 %). Si les récoltes de café et de cacao ne parviennent pas à décoller, malgré un environnement géographique adapté à des productions de haute qualité, la production de coton graine a augmenté de 37,5 % en 2016, à 110 000 tonnes au titre de la campagne 2016/2017. L'augmentation des superficies emblavées ainsi que le Programme du développement rural agricole (Prodra) au Togo expliquent en partie ces bons résultats.

La contribution du secteur secondaire à la croissance est passée de 1,4 point en 2015 à 0,9 point en 2016. La seule contribution des industries manufacturière et extractive est tombée de 0,9 point à 0,2 point. La diminution de plus de 25 % de la production de phosphates s'explique par le repli de la demande, mais aussi des conflits salariaux dans le secteur.

Le secteur tertiaire, tout en demeurant le secteur le plus dynamique de la croissance, a enregistré un net recul de sa contribution à la croissance, celle-ci passant de 4,8 points en 2015 à 2,6 points en 2016, en liaison avec la diminution du trafic enregistrée au PAL.

L'inflation s'est établie à un niveau très bas, à 0,9 % en 2016 (contre 1,8 % en 2015), en raison de la baisse des prix de l'alimentation, de l'énergie et des transports.

Selon la BCEAO, la croissance du Togo devrait être de 5,0 % en 2017, soutenue par le secteur primaire ainsi que par les services, principalement les transports et le commerce international.

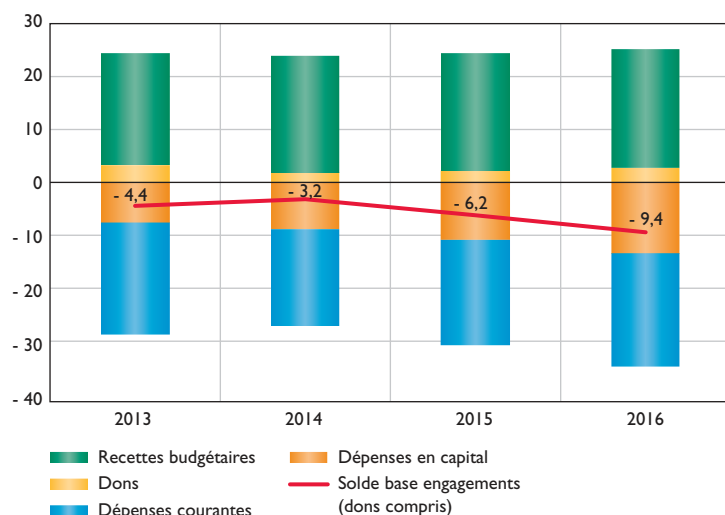
FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques s'est sensiblement dégradée en 2016, le déficit budgétaire base engagement (hors dons) ressortant à 9,4 % du PIB, contre 6,2 % en 2015.

Les recettes budgétaires ont augmenté de 8,6 % en 2016, grâce à la hausse de la collecte fiscale (+ 10,2 %), les recettes non fiscales reculant de 6,3 %. La pression fiscale, à 16,6 % du PIB en 2012, soit un

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

niveau déjà proche de l'objectif communautaire de 17,0 %, a atteint 20,6 % du PIB en 2016. Les dons extérieurs ont sensiblement progressé de 32,1 %, pour représenter 2,7 % du PIB (contre 2,2 % en 2015), mais en retrouvant leur niveau de 2013.

La hausse des recettes attendues de la fusion des régies des impôts et des douanes dans le nouveau cadre de l'Office togolais des recettes (OTR), devenue effective au premier semestre 2014, est moindre que prévu, la mise en place de l'OTR et ses mesures de contrôle et de recouvrement ayant soulevé des tensions dans certains milieux sociaux et professionnels. Le FMI considère que le Togo a maintenant, avec cet outil, les bases d'une autorité fiscale semi-autonome. L'OTR assure une meilleure traçabilité des paiements d'impôts *via* le système bancaire, grâce au dépôt direct des paiements de taxes sur les comptes bancaires désignés, et une opérationnalisation du système informatique douanier comprenant un guichet unique, dit « fenêtre unique ». Malgré ces gains, la performance des revenus douaniers a été plus faible que prévu en 2016 en raison de la baisse des transbordements au PAL suite aux dévaluations des monnaies, aux baisses de croissance chez les principaux partenaires commerciaux, comme le Ghana et le Nigeria, ainsi qu'aux détournements de certains

volumes d'expéditions vers d'autres ports de la région en raison d'une application plus stricte, par le Togo, des règlements communautaires concernant la charge d'essieux et le contrôle de dimension.

La très forte progression des dépenses totales en 2016 (+ 21,4 %) provient de la hausse à la fois des dépenses courantes, en progression de 15,3 %, et des dépenses en capital, qui font un nouveau bond de 33,2 %, après avoir déjà augmenté de 33,9 % en 2015.

La masse salariale de la fonction publique a crû de 6,4 %, mais le ratio masse salariale/recettes fiscales s'est établi en 2016 à 32,1 %, au-dessous, pour la

quatrième année consécutive, de la norme communautaire de 35 %. Les effectifs statutaires de la fonction publique atteindraient environ 52 000 agents sur une population active totale appartenant au secteur formel ne dépassant pas les 100 000 personnes. Les autres dépenses de fonctionnement ont à nouveau sensiblement progressé de 16,9 % en 2016 (+ 13,6 % en 2015), en liaison avec le programme social (extension de l'accès à l'eau potable et aux services de santé) voulu par les autorités : ce sont les programmes de développement communautaire et les programmes nationaux de développement inclus dans le Plan national de développement (PND) pour 2018-2022.

Les dépenses au titre des intérêts sur la dette ont fortement augmenté de 38,6 %, après une hausse de 52,8 % en 2015. Les intérêts sur la dette intérieure ont enregistré en 2016 une hausse considérable de 73,5 % (contre 14,6 % en 2014), pour atteindre 54,1 milliards de francs CFA, soit près de 30 % du montant de la masse salariale du secteur public.

Les dépenses en capital ont atteint 369,4 milliards en 2016, après 277,7 milliards en 2015, soit une nouvelle hausse de 33,2 %, en liaison notamment avec les travaux de réalisation du projet du « Grand

Lomé » qui continue de mobiliser des capitaux très importants et qui devrait s'achever à l'horizon 2020. La restauration et la densification du réseau routier à Lomé et dans d'autres régions du pays ont fait l'objet d'un partenariat public-privé entre l'État togolais et des bailleurs de fonds.

Le financement du déficit budgétaire a été assuré par un recours au marché financier régional et aux financements bancaires. La deuxième moitié de 2016 a cependant connu un changement majeur dans la politique fiscale du Togo, avec la décision des autorités de mettre fin à la pratique du préfinancement¹ et de prendre des mesures correctives pour réduire la dette publique à un niveau soutenable.

Le budget de 2017 marque un important recul et une régularisation de la dette préfinancée. Les autorités se sont engagées à ne pas entreprendre, à partir de 2017, de nouveaux investissements préfinancés, à tous les liquider et à respecter les procédures de passation des marchés pour tous les nouveaux investissements publics. Le FMI s'attend à ce que le financement domestique des dépenses en capital diminue en 2017 pour atteindre 4,8 % du PIB, contre un peu plus de 8,0 % en 2016. Les investissements et les dépenses courantes seront réorientés vers le soutien des besoins sociaux. Une nette amélioration du solde primaire domestique de 0,5 % du PIB, à l'exclusion du coût de la recapitalisation bancaire (de 4,5 % en 2016), permettra de réduire le financement intérieur, tandis que le financement extérieur continuera à être lié aux infrastructures et aux projets sociaux. Le stock de dette de préfinancement de 198 milliards à fin 2016 sera remboursé en 2017, en utilisant un prêt national avec de meilleures conditions de financement.

Le 5 mai 2017, le conseil d'administration du FMI a approuvé un accord triennal en faveur du Togo

¹ Dans une opération de préfinancement, une entreprise privée, qui a obtenu un contrat de travaux publics, obtient parallèlement un prêt bancaire remboursé directement par le ministère des Finances. Le principal et les intérêts sont ainsi prélevés automatiquement sur le compte du Trésor à la BCEAO. Ces paiements ont la priorité sur toutes les autres dépenses budgétaires. Les prêts préfinancés n'étaient pas inclus dans la dette publique, bien que leur remboursement incombe entièrement à l'État. Le service de ces dettes figurait dans les comptes budgétaires, mais le paiement et l'amortissement des intérêts étaient inclus dans les dépenses en immobilisations. Les données financières pour 2013-2016 ont été révisées pour corriger ces erreurs de classification.

au titre de la FEC, pour un montant de 176,16 millions de DTS (120 % de la quote-part du Togo soit environ 241,5 millions de dollars), en appui aux réformes économiques et financières entreprises par le pays. Le Togo n'avait plus de programme avec le FMI depuis 2011. Celui-ci avait déjà souligné en 2015 qu'il était crucial pour le Togo de procéder à une transformation structurelle de son économie afin d'en rehausser la croissance potentielle, notamment à travers la mise en œuvre de réformes structurelles, au premier rang desquelles l'augmentation progressive du ratio recettes fiscales/PIB. Le FMI recommande de mieux contrôler le système général d'exonérations fiscales, la réalité des effectifs de la fonction publique et la politique de subvention du prix des carburants, encore très onéreuse pour le budget. Enfin les grands projets d'infrastructures allant sur leur achèvement, le moment semble venu, selon le FMI, d'investir davantage dans le secteur social, dans un contexte où le PIB réel par habitant demeure en deçà de la moyenne de l'UEMOA.

Le programme devrait réduire, d'ici 2019, le déficit budgétaire global du Togo au-dessous du critère de convergence de l'UEMOA de 3 % du PIB. Le solde primaire global positif envisagé, combiné à une croissance aux alentours de 5 %, devrait permettre d'inscrire le ratio dette publique/PIB sur une nette trajectoire descendante : le ratio atteindrait 73 % du PIB en 2019. Parmi les contributions à l'amélioration programmée du solde primaire figurent au niveau des dépenses : la révision du système des exonérations qui ont sensiblement augmenté ces dernières années ; le ralentissement attendu du rythme des investissements ; l'élimination du préfinancement et le renforcement de la gestion des investissements publics. L'accent devrait être mis sur les financements concessionnels pour les projets d'investissement prioritaires et, avec prudence, sur les partenariats public-privé. Sur les salaires, le gouvernement devrait revenir à sa politique établie plus tôt d'augmentation des salaires au rythme de l'inflation en veillant à ce que la masse salariale diminue en pourcentage du PIB. Quant aux arriérés, une structure de vérification indépendante les vérifiera d'ici la fin de septembre 2017, afin d'engager leur apurement complet en combinant des versements anticipés en 2017 et la titrisation des arriérés avec un paiement échelonné sur deux à cinq ans pour le montant résiduel des arriérés.

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIEURE

Le déficit du compte courant s'est sensiblement réduit en 2016, passant ainsi de 277,5 milliards en 2015 à 204,7 milliards en 2016, pour s'établir à 7,4 % du PIB, contre 10,8 % en 2015. Cette évolution résulte principalement de la réduction du déficit commercial qui revient à 559 milliards, soit 20,2 % du PIB, contre 23,9 % en 2015, et d'un accroissement des excédents du solde de la balance des services (+ 14,1 %), du revenu primaire (+ 7,8 %) et du revenu secondaire (+ 2,9 %), dont la composante « transfert des migrants » demeure à un haut niveau à 151 milliards.

Les recettes d'exportations ont augmenté de 2,2 %, malgré la baisse des exportations de la plupart des produits traditionnels du Togo : le café, le cacao, le coton, les phosphates, le ciment clinker. Le niveau durablement bas des exportations, établi à 611 milliards en 2016, contre 752 milliards en 2013, souligne les difficultés de diversification de l'économie.

Les importations ont reculé de 3,2 %, mais certaines composantes ont augmenté, comme les achats de produits alimentaires (+ 15,1 %) et pétroliers (+ 1,2 %), la plupart des autres postes d'importations enregistrant des baisses plus ou moins nettes, tels les biens d'équipement (- 8,3 %). Le taux de couverture des importations par les exportations s'est amélioré pour représenter 65,2 % en 2016, contre 62,0 % en 2015.

Le Togo a enregistré une augmentation de 19,2 % des investissements directs étrangers qui demeurent à 64 milliards en 2016, encore loin du niveau des 150,6 milliards atteint en 2014.

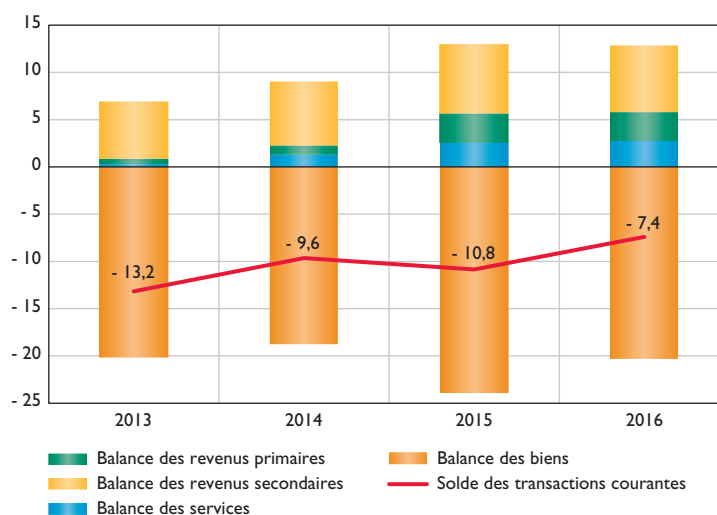
Au total, le solde global de la balance des paiements est ressorti à nouveau excédentaire pour un montant de 82,5 milliards, soit 3,0 % du PIB, après un excédent de 4,0 % du PIB en 2015.

Après l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative pays pauvres très endettés (PPTE) en décembre 2010, la déduction des allègements de dette accordés dans le cadre de l'initiative et des allègements bilatéraux additionnels décidés par les créanciers du Club de Paris, la dette du Togo est passée de 81,4 % du PIB en 2007 à 17,2 % en 2010. Depuis cette date, la dette globale extérieure a nettement progressé pour s'établir à plus d'un milliard de dollars selon les données 2015 de la Banque mondiale et le ratio d'endettement public par rapport au PIB est remonté à 24,4 % à fin 2015.

Selon l'analyse de viabilité de la dette (AVD) réalisée en 2017 par le FMI, le risque de surendettement du Togo reste modéré sur la base de la seule dette extérieure, mais globalement, le risque est élevé en raison des vulnérabilités importantes liées à la dette intérieure. Cette évolution est à relier à la détérioration des soldes budgétaires observée ces dernières années en raison, notamment, de l'ambitieuse politique d'investissements publics dans les infrastructures, financés par des emprunts nationaux et extérieurs. La dette, en raison de l'endettement croissant de l'État et des entreprises publiques, facilité par le recours aux préfinancements, exerce désormais une pression considérable sur le budget et les arriérés intérieurs, y compris vis-à-vis des entreprises de service public, atteignant 5,7 % du PIB en 2016.

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BCEAO.

La réduction de la dette publique à un niveau soutenable à moyen terme est essentielle pour la stabilité macroéconomique. **La dette publique nationale, y compris les préfinancements, les arriérés et la dette globale des entreprises publiques, a considérablement augmenté et s'est élevée, selon le FMI, à 80,8 % du PIB en 2016, contre 56,4 % du PIB en 2013.**

Un facteur clé de l'augmentation de la dette intérieure a été l'important recours aux financements du marché financier régional. Le profil de la dette intérieure a été révisé pour tenir compte des emprunts préfinancés, qui n'étaient auparavant pas classés comme dette. Cette révision a ajouté en moyenne 7 points de pourcentage du PIB à la dette intérieure au cours de la période 2013-2016. Une grande partie de l'épargne intérieure est ainsi mobilisée pour financer le déficit public au détriment des besoins des entreprises et des ménages.

Le Togo présente un risque modéré concernant la dette extérieure et un risque accru sur la dette totale inchangée par rapport à l'analyse de viabilité de la dette (AVD) de 2015. La dette publique devrait être **réduite d'un pic en 2017 à 81,3 % du PIB (76,2 % hors dette des entreprises publiques), à un niveau de 73 % d'ici à 2019.** Les autorités visent également à approfondir et diversifier la base des créanciers nationaux et régionaux, notamment en travaillant avec les institutions régionales pour développer le marché des obligations secondaires. Sur le marché régional, le gouvernement a étendu la gamme des instruments de dette en plaçant des obligations « Sukuk » pour 150 milliards de francs CFA en août 2016, et envisage une autre tranche en 2017. Mais l'effort demandé dans le programme conclu avec le FMI pour viabiliser ce haut niveau d'endettement implique de dégager un solde primaire base caisse (dons compris) équivalant à 2 % du PIB à fin 2019 (soit 1 % par an) par une réduction des dépenses en capital et une amélioration de la gestion des investissements.

Dettes extérieures du Togo

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2012	2013	2014	2015
Dettes à court et long terme	746,8	896,0	987,1	1 056,1
Dettes à long terme	442,7	555,9	671,3	801,4
Dettes publiques garanties	442,7	555,9	671,3	801,4
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	254,5	253,2	226,6	200,6
Dettes à court terme	49,6	86,9	89,2	54,1
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	3,6	2,9	1,2	1,4
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	14,8	7,4	7,5	8,3
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	42,7	44,6	54,3	70,5
Dettes extérieures/PIB	19,3	20,7	20,8	24,4
Service payé de la dette/exportations de biens et services	1,3	2,6	3,2	3,9
Service payé de la dette/recettes budgétaires	3,2	5,8	5,6	6,1
Dettes multilatérales/dettes totales	26,5	27,4	28,8	30,9

Source : BCEAO.

Faute d'accord avec le FMI lui permettant l'accès à des ressources concessionnelles, le Togo s'est tourné ces dernières années vers d'autres bailleurs, au premier rang desquels figure la Chine (37,5 % de l'encours total de la dette extérieure fin 2015).

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2016, le système bancaire du Togo comportait 15 établissements de crédit, soit le même nombre qu'en 2015.

Le développement du système bancaire est relativement important, avec des crédits nets à l'économie représentant 36,8 % du PIB, la plus forte proportion en UEMOA devant le Sénégal (33,1 %), et contre une moyenne de 28 % pour l'ensemble de la zone UEMOA. Au cours des dernières années, le Togo a vu se multiplier les guichets et les agences bancaires à un rythme supérieur à la moyenne des pays de l'UEMOA, au point qu'en 2014 le pays comptait un guichet automatique bancaire pour 21 000 habitants (contre un pour 42 000 habitants en moyenne dans l'UEMOA). 17,6 % de la population adulte disposent d'un compte dans une institution financière, soit le taux le plus élevé

de l'UEMOA. Le secteur de la microfinance joue un rôle important dans le développement de l'inclusion financière, mais très peu d'établissements de microcrédit respectent les ratios prudentiels, et une majorité même d'entre eux opèrent sans agrément.

Le total agrégé des bilans du système bancaire a augmenté de 27,4 % en 2016, après 14,6 % en 2015. Cette croissance de l'activité bancaire a reflété en particulier la hausse de 16,0 % des crédits à l'économie (1 176,5 milliards), principalement octroyés à court et moyen terme. Les dépôts clientèle ont progressé de 15,6 % et ont été majoritairement contractés à terme (59,4 %), à l'inverse de la situation prévalant en UMOA où les dépôts à terme ne représentent que 46,5 % du total. La croissance rapide des dépôts reflète une concurrence accrue entre les établissements de crédit, proposant des rémunérations attractives à leurs déposants.

Le système bancaire togolais a renoué en 2016 avec des résultats nets positifs de 63,4 milliards, après une perte de 46,7 milliards en 2015. Cette amélioration du résultat est principalement imputable à une progression de 30,8 % des produits globaux d'exploitation. Les indicateurs de rentabilité se sont tous redressés, tels que les taux de marge nette et le coefficient de rentabilité qui étaient en négatifs en 2015. Le coefficient d'exploitation s'est amélioré, passant de 74,8 % à 72,6 %.

La qualité du portefeuille s'est améliorée en 2016 avec des créances en souffrance brutes (créances

douteuses et impayés) représentant 16,2 % du total des encours de crédits bruts, après 19,5 % en 2015. Après provisionnement, les créances en souffrance ont représenté 4,2 % des crédits nets, après 4,7 % en 2015.

À fin juin 2016, le ratio de solvabilité agrégé était négatif (- 2,2 %), trois banques, parmi lesquelles deux banques publiques, étant sous-capitalisées.

Les niveaux de fonds propres des autres banques respectaient les montants minimums exigés et correspondaient à la moyenne de l'UEMOA. Le gouvernement togolais a engagé en 2017 des actions pour restructurer les deux banques publiques.

Le secteur bancaire togolais est très exposé au risque souverain. L'aggravation des déficits budgétaires au Togo a en effet été financée en partie par le secteur bancaire togolais. Ainsi, selon le FMI, les banques ont augmenté leurs avoirs en titres d'État, quasi exclusivement togolais, d'environ 5 % des actifs globaux en 2005 à près de 15 % en 2016.

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

La stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (Scape 2013-2017) est fondée sur cinq principaux axes : le développement de secteurs à fort potentiel de croissance, le renforcement des infrastructures économiques, le développement du capital humain, la protection sociale et l'emploi, le renforcement de la gouvernance et la promotion du

Situation simplifiée du système bancaire du Togo

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

Actif	2014	2015	2016	Passif	2014	2015	2016
Opérations de trésorerie et interbancaires	355,7	427,6	568,7	Opérations de trésorerie et interbancaires	386,3	478,6	743,5
Opérations avec la clientèle	934,3	1 014,3	1 176,5	Opérations avec la clientèle	1 133,9	1 282,5	1 479,8
Opérations sur titres et diverses	386,5	479,9	729,6	Opérations sur titres et diverses	95,5	135,5	151,9
Valeurs immobilisées	77,8	87,0	85,4	Provisions, fonds propres et assimilés	138,6	113,6	186,2
Total	1 754,3	2 008,9	2 560,2	Total	1 754,3	2 010,2	2 561,4
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	73,2	74,8	72,6	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	5,3	- 49,5	56,8
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	3,9	- 53,1	37,9				

Source : Commission bancaire de l'UEMOA.

développement participatif, durable et équilibré. Mais la hausse du niveau de vie et la création d'emplois sont certainement les enjeux les plus urgents, compte tenu de la pression démographique, notamment en provenance des zones rurales.

Le secteur primaire représente 30,1 % du PIB avec un potentiel agricole en terres cultivables très important et diversifié. Seuls 45 % des 3,4 millions d'hectares de terres arables sont exploités. Le secteur agricole emploie près de 70 % de la population active dont une majorité de petits producteurs à la productivité et aux équipements agricoles limités. Les cultures vivrières sont les principales productions agricoles et comprennent une grande diversité de produits tels que les céréales (maïs, sorgho, mil et riz), les tubercules (manioc et igname) et les légumineuses (niébé, arachide et soja). Le coton, le café et le cacao constituent l'essentiel des cultures de rente et d'exportation du pays. Le Togo dispose, dans la filière animale, d'un potentiel relativement important, surtout dans le nord du pays et réalise des progrès, tant dans la production que dans la maîtrise de la santé animale, avec une couverture vaccinale de 90 %, suite aux campagnes de vaccination, couplées au déparasitage contre les maladies de Newcastle et la peste des petits ruminants.

Le secteur secondaire représente 12,3 % du PIB et est dominé par le secteur du BTP et par les industries agroalimentaires. Les trois principaux produits d'exportation du secteur, les phosphates, le clinker (un constituant du ciment) et le ciment, constituent environ 30 % du total des exportations nationales.

Le Togo est le quatrième producteur mondial de phosphates et dispose d'importants gisements bénéficiant de deux couches : une première d'une qualité exceptionnelle en voie d'épuisement, alors que l'autre, dite couche carbonatée, a des réserves estimées à 2 milliards de tonnes. Si dans les années 1980 les phosphates constituaient la principale source des recettes d'exportation avec une production annuelle atteignant plus de 3 millions de tonnes, cette dernière a considérablement régressé pour de multiples raisons, du sous-investissement à la mauvaise gestion. À partir de 2010, une nouvelle stratégie de développement appuyée par la Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT), détenue par l'État, a été mise en place

avec la réhabilitation des équipements d'exploitation, l'industrialisation de la production et la construction d'une usine de fabrication d'engrais. Un plan de relance de la filière estimé à plus de 200 milliards d'investissements programmés sur la période 2011-2015 a eu pour objectif de doper un temps la production et de moderniser l'outil industriel. Mais le grand projet en cours est l'exploitation du gisement de Kpémé, présenté comme l'un des plus grands de l'Afrique subsaharienne. En septembre 2015, suite à l'appel d'offres lancé en 2011, le consortium sino-israélien Elenilto-Wengfu a annoncé avoir remporté pour 1,4 milliard de dollars le droit d'exploitation du gisement de Kpémé avec une production envisagée d'ici trois ans d'au moins 3 millions de tonnes de phosphates, 500 000 tonnes d'acide phosphorique et 1,3 million de tonnes de fertilisants. Les installations profiteraient d'un accès aisé à la mer et aux installations portuaires distantes de trente kilomètres. Une usine d'acide phosphorique et d'engrais serait également construite. Elenilto entend établir une des plus grandes installations d'extraction et d'enrichissement de phosphate pour produire du phosphate concentré à faible coût, en utilisant la connexion au gazoduc de la West African Gas Pipeline (WAGP), gazoduc ouest-africain allant du Nigeria au Ghana, la courte distance de la mine au port et un haut niveau de production permettant de bénéficier d'économies d'échelle.

Le Togo exploite également des gisements de calcaire utilisé pour la production du clinker, matière première essentielle pour la fabrication du ciment. Un nouveau complexe industriel, ScanTogo Mines, filiale du groupe allemand HeidelbergCement, a commencé en 2015 l'exploitation du calcaire à Sika Kondji. Ce projet, d'une capacité de 5 000 tonnes de clinker par jour, devrait permettre de mettre fin au récent recul d'activité de la filière, avec une production inférieure à 700 000 tonnes, contre 1,1 million de tonnes en 2013. Le site d'exploitation pourrait produire 1,5 million de tonnes de clinker par an dès 2017. Trois principaux producteurs de ciment, West African Cement (Wacem), Cimtogo (HeidelbergCement Group) et Diamond Cement Togo (DCT), se partagent un marché domestique en forte croissance. Le groupe nigérian Dangote est venu ajouter ses productions excédentaires, compte tenu du recul de l'activité au Nigeria, avec une politique de prix en concurrence directe avec les productions nationales aux prix fixés.

Un important gisement de fer, situé dans la région de Bandjéli (à 450 kilomètres de Lomé), d'une teneur moyenne en fer de 45 %, est exploité depuis 2010 par la société à capitaux indiens, MM Mining. Le projet, en cours, de réhabilitation de la ligne de chemin de fer desservant depuis Lomé le Nord du pays, pourrait faciliter l'évacuation du minerai. Il existe très peu d'industries de transformation au Togo (Nioto), notamment pour tous les produits issus du secteur primaire. Seuls quelques grands acteurs existent, tels que Fan Milk (Danone) et la Nouvelle industrie des oléagineux du Togo (Nioto), aux côtés d'une multitude d'initiatives privées de petite taille.

Le secteur de l'énergie fait l'objet d'une attention particulière de la part des autorités togolaises. Pour combler le déficit énergétique structurel dont souffre le pays, un projet de barrage hydroélectrique était prévu dans la zone d'Adjarala, où le fleuve Mono sert de frontière entre le Togo et le Bénin, qui devait fournir 147 mégawatts d'électricité aux deux pays, dans sa phase opérationnelle, complétant ainsi la production actuelle du barrage de Nangbéto au Togo. Son coût estimé à 266 milliards de francs CFA (environ 432 millions de dollars) sera supporté par les deux États et la construction a été confiée à l'entreprise chinoise Synohydro. En septembre 2015, l'État togolais a mis fin à l'accord qui accordait depuis 1973 à la Compagnie électrique du Bénin (CEB) le monopole d'acheteur unique de l'énergie au Togo et au Bénin.

Le secteur tertiaire représente 40,5 % du PIB et mobilise depuis des années plusieurs grands projets pour **faire de l'économie togolaise un véritable carrefour régional** aux infrastructures et équipements modernes. La hausse de la valeur ajoutée du secteur tertiaire en 2016 ressortirait à 3,5 %. L'inauguration, depuis le 26 avril 2016, de la nouvelle aérogare à l'Aéroport international Gnassingbé Eyadéma (AIGE) a entraîné un accroissement du trafic aéroportuaire, renforcé par l'accord de desserte de New York par la compagnie Ethiopian Airlines, en collaboration avec la compagnie Asky.

Le Togo bénéficie d'un emplacement géographique favorable avec un port en eau profonde situé à l'est de Lomé et relié désormais directement à une voie de contournement de la capitale, évitant ainsi tous les engorgements. Le pays bénéficie de la présence de grands établissements financiers ayant établi leur siège

à Lomé, tels que les groupes Ecobank et Orabank, mais également de la présence de deux institutions financières de développement, la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC). Cette dernière, bras financier de la CEDEAO, dont le siège est installé au centre-ville depuis quarante ans, a accompagné le développement de groupes panafricains. Actionnaire fondateur d'Ecobank et d'Asky, la BIDC est également très active dans les projets de développement du Togo, la réhabilitation de la route nationale 1 et de pistes rurales sur le corridor Lomé-Ouagadougou, la rénovation de l'Hôtel 2 Février. Institution commune des États de l'UEMOA, la BOAD a, elle aussi, son siège historique dans la capitale depuis quarante ans.

La BOAD a signé en juin 2017 avec le gouvernement togolais deux accords de prêts relatifs, d'une part, au projet d'aménagement des terres agricoles de la plaine de l'Oti, et d'autre part, au projet multinational Bénin-Togo, le projet de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou et de protection côtière. Ces deux projets font partie des initiatives prises par le gouvernement togolais pour améliorer la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté en milieu rural, renforcer l'intégration régionale et contribuer à la protection du littoral. Le projet d'aménagement des terres agricoles de la plaine de l'Oti consistera notamment à aménager 1 132 hectares de périmètres irrigués avec maîtrise totale de l'eau, créer 2 000 hectares de zones d'activités agricoles planifiées, développer des systèmes d'élevage familiaux, renforcer les infrastructures d'hydraulique villageoise et de santé. Au total, plus de 50 000 habitants des zones concernées bénéficieront de la réalisation de ce projet, en termes d'amélioration du rendement moyen à l'hectare, de diversification des revenus et de création d'emplois. La BOAD participera au financement de ce projet à hauteur de 11 milliards, soit 52 % de son coût total.

Quant à la phase 2 du projet multinational Bénin-Togo, elle concernera le tronçon Avépozo-Aného, long de trente kilomètres, qui fait partie de l'axe communautaire n° 1 du Programme d'actions communautaires des infrastructures et transports routiers de l'UEMOA. L'un des objectifs prioritaires de ce programme est d'assurer une liaison permanente entre les grandes agglomérations des États membres de l'UEMOA par

des routes praticables à tout moment. La BOAD a déjà participé au financement de la phase 1 du projet, qui a concerné l'aménagement en 2 x 2 voies des tronçons entre frontière du Ghana (Aflao), rond-point du port de Lomé, Avépozo et Aného, et frontière du Bénin. La réalisation de cet ouvrage permettra, entre autres, de rapprocher les marchés transfrontaliers et de renforcer l'intégration régionale. Le concours de la BOAD pour sa mise en œuvre s'élève à 16,6 milliards.

Le plan de développement des infrastructures du PAL, lancé en 2011 par les autorités, a donné lieu à la construction d'un nouveau terminal de transbordement par la société Lomé Container Terminal (LCT), issue du groupement entre le deuxième armateur mondial MSC et China Merchant Holding International. Il vise à faire du PAL la plus grande plateforme de transbordements de conteneurs de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce nouveau terminal est entré en pleine activité courant 2015. Si dès 2015 une baisse des volumes d'échanges avait déjà été constatée, liée à une certaine instabilité de la fiscalité portuaire qui avait détourné une partie du trafic de transit (- 8,5 %) au profit d'autres ports, un nouveau ralentissement plus marqué est apparu depuis l'été 2016 (baisse de 9 % du trafic), diminuant d'autant les recettes fiscales attendues.

Dans le secteur des télécommunications, trois opérateurs de téléphonie mobile se partagent le marché, Togocel (public), Togo Télécom (public) et Moov (privé, filiale de Maroc Telecom), mais le taux de pénétration de 54 % de la téléphonie mobile au Togo reste bien inférieur à la moyenne de 75 % des autres pays de l'Afrique de l'Ouest. En janvier 2016, Moov Togo a obtenu la licence 3G sur toute l'étendue du territoire togolais et annoncé la construction d'un réseau de fibre optique de plus de 450 kilomètres de Lomé à Kara pour la première phase. Ce projet

est financé à hauteur de 3,5 milliards par l'opérateur. Une seconde phase devrait relier Kara et Dapaong afin d'offrir les services de téléphonie mobile à ses deux millions d'abonnés. Fin 2016, le Togo comptait un million d'abonnés à l'internet mobile, dont seulement un peu plus de la moitié à l'internet mobile haut débit, tous clients de Togo Cellulaire, seul opérateur jusqu'au début 2016 disposant d'une licence 3G. Le gouvernement togolais a également initié, à travers son projet « e-gouvernement », le déploiement de deux cents kilomètres de fibre pour relier plus de cinq cents bâtiments administratifs (ministères, agences publiques, aéroports, hôpitaux, universités, etc.). Ce réseau, plateforme d'une administration numérisée et interconnectée, a été officiellement inauguré en avril 2017. Réalisé par la société Huawei, sur financement d'Exim Bank China pour près de vingt-cinq millions de dollars, le réseau e-gouvernement connecte et interconnecte déjà 500 bâtiments publics dont tous les ministères, la présidence de la République et les autres administrations publiques, 35 % des lycées publics et les campus universitaires de la capitale, tous les centres hospitaliers universitaires (CHU) de la capitale et de Kara (environ quatre cents kilomètres au nord de Lomé).

L'édition 2017 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale classe le Togo à la 154^e place sur 190 pays, soit un recul de quatre places par rapport à l'édition 2016. Les autorités ont pour objectif de convaincre que le pays constitue une plateforme commerciale et de transport régional. Dans l'accord signé avec le FMI, le gouvernement s'est engagé à cibler les indicateurs *Doing Business* à améliorer en raison de mauvais scores (par exemple, l'accès à l'électricité, l'exécution des contrats et la résolution de l'insolvabilité des entreprises), grâce à un plan d'action accessible et hautement médiatisé.

ANNEXE

Comptes nationaux du Togo

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Ressources	3 549,3	3 650,8	3 988,3	4 146,9
PIB nominal	2 134,5	2 346,3	2 559,3	2 762,1
Importations de biens et services	1 414,8	1 304,5	1 429,0	1 384,8
Emplois	3 549,3	3 650,8	3 988,3	4 146,9
Consommation finale	1 925,8	2 090,0	2 312,8	2 468,5
Publique	321,9	324,4	395,8	384,1
Privée	1 604,0	1 765,6	1 917,0	2 084,4
Formation brute de capital fixe ^{b)}	631,5	663,6	789,5	775,3
Exportations de biens et services	992,0	897,2	886,0	903,1
Épargne intérieure brute	208,6	256,3	246,5	293,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 422,8	- 407,3	- 543,0	- 481,6
Taux d'investissement (en % du PIB)	29,6	28,3	30,8	28,1
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	6,1	5,9	5,3	5,0
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	1,7	3,8	3,6	2,7
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	1,8	0,2	1,8	0,9

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variations de stocks.

Sources : INS, BCEAO.

Tableau des opérations financières de l'État togolais

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Recettes et dons	519,6	562,0	627,4	695,0
Recettes budgétaires	447,9	516,3	570,1	619,4
Recettes fiscales	402,8	458,2	515,8	568,5
Recettes non fiscales	45,1	58,0	54,4	50,9
Dons	71,7	45,8	57,2	75,6
Dépenses et prêts nets	614,4	636,7	786,8	955,1
Dépenses totales	613,7	636,4	785,4	955,2
Dépenses courantes	451,5	429,0	507,7	585,4
Traitements et salaires	130,6	143,4	171,7	182,7
Autres dépenses courantes	298,4	255,9	290,6	339,8
Intérêts	22,5	29,7	45,4	62,9
Sur dette intérieure	15,8	20,9	31,2	54,1
Sur dette extérieure	6,7	8,8	14,2	8,8
Dépenses en capital	162,2	207,3	277,7	369,8
Sur ressources intérieures	61,6	104,1	139,2	223,3
Sur ressources extérieures	100,6	103,2	138,5	146,5
Prêts nets	0,7	0,4	1,4	- 0,1
Solde global base engagements (hors dons)	- 166,5	- 120,5	- 216,6	- 335,7
Solde global base engagements (dons compris) ^{b)}	- 94,8	- 74,7	- 159,4	- 260,1
Solde primaire de base ^{c)}	- 42,7	12,9	- 31,4	- 126,3
Ajustement base caisse	- 14,5	- 25,0	28,3	13,9
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	- 14,5	- 25,0	28,3	13,9
Solde global base caisse (hors dons) ^{d)}	- 181,0	- 145,4	- 188,3	- 321,8
Solde global base caisse (dons compris) ^{d)}	- 109,2	- 99,7	- 131,1	- 246,2
Financement	109,2	99,7	131,1	246,2
Financement intérieur net	103,4	49,0	63,5	183,5
Bancaire	- 53,0	40,6	- 3,4	- 55,1
Non bancaire	156,4	8,4	66,8	238,6
Financement extérieur net	5,8	50,7	67,6	62,7
Ajustement statistique	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	21,0	22,0	22,3	22,4
Dépenses courantes	21,2	18,3	19,8	21,2
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 3,1	- 0,7	- 3,0	- 6,9
global base engagements (dons compris) ^{b)}	- 4,4	- 3,2	- 6,2	- 9,4
global base caisse (dons compris) ^{d)}	- 5,1	- 4,2	- 5,1	- 8,9

a) Chiffres provisoires.

b) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

c) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

d) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Sources : BCEAO, FMI, services statistiques nationaux.

Balance des paiements du Togo

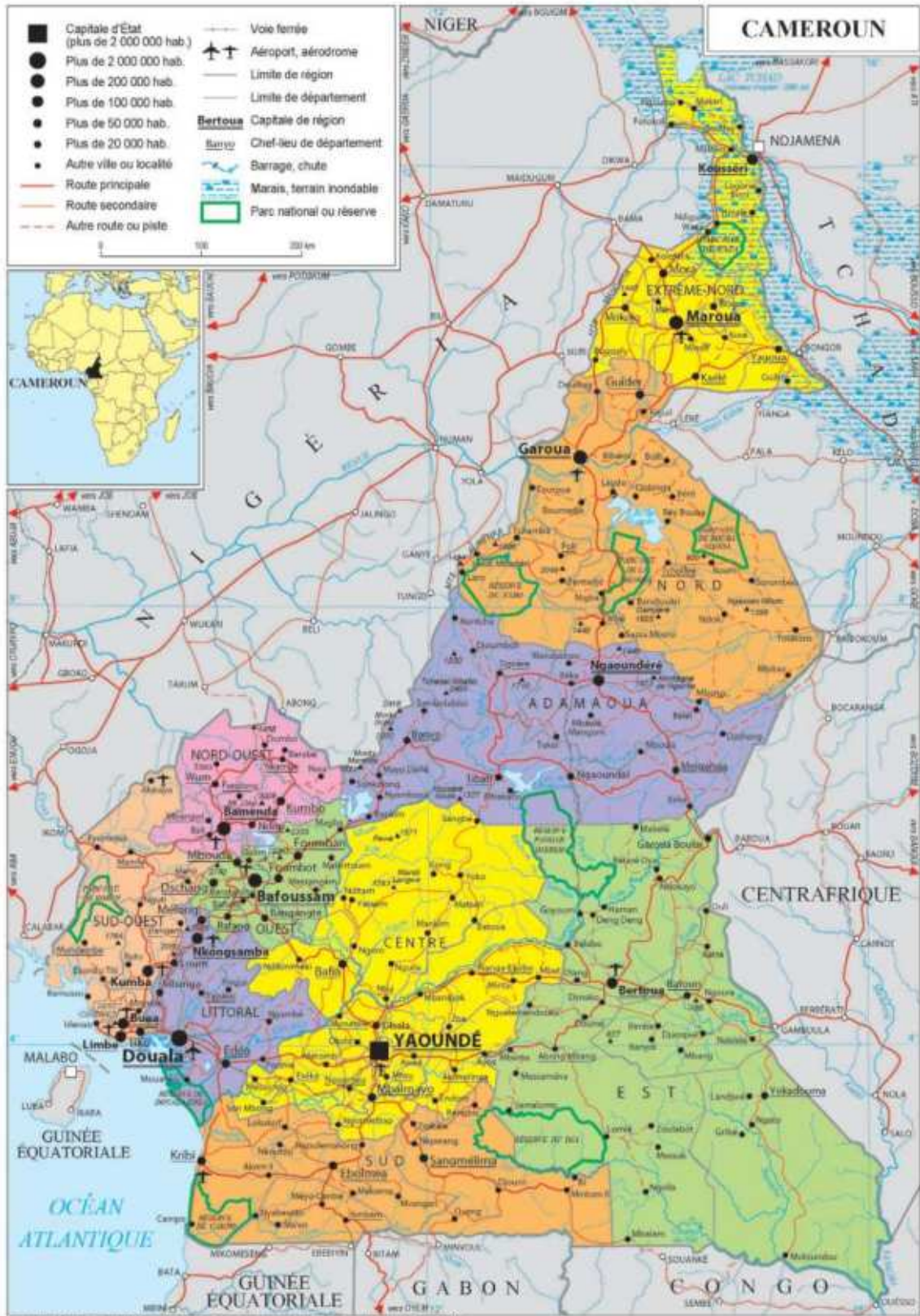
(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 280,7	- 226,4	- 277,5	- 204,7
I - Biens et services	- 422,8	- 407,3	- 543,0	- 481,6
Balance des biens	- 430,0	- 438,4	- 610,8	- 559,0
Exportations de biens FOB	751,9	655,5	597,7	611,0
dont : phosphate	67,0	55,1	59,2	46,9
coton	30,9	28,6	37,4	29,1
or	24,8	20,7	15,7	19,5
cacao	7,4	14,4	14,6	8,1
Importations de biens FOB	- 1 182,0	- 1 093,9	- 1 208,5	- 1 170,0
Importations de biens CAF	- 1 368,2	- 1 250,6	- 1 381,6	- 1 347,9
dont : produits alimentaires	- 117,1	- 113,0	- 130,1	- 149,7
produits pétroliers	- 213,7	- 160,2	- 145,5	- 147,2
biens d'équipement	- 218,4	- 226,9	- 277,8	- 254,8
Balance des services	7,2	31,1	67,8	77,4
dont fret et assurances	- 186,2	- 156,7	- 142,7	- 177,8
2 - Revenus primaires	12,5	22,8	78,2	84,3
dont intérêts sur la dette	- 6,7	- 8,8	- 9,6	- 8,8
3 - Revenus secondaires	129,6	158,2	187,3	192,7
Administrations publiques	42,5	41,9	44,6	46,3
Autres secteurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	87,1	116,3	142,6	146,4
dont transferts de fonds des migrants	97,3	121,5	147,0	151,0
b - Compte de capital	155,6	157,5	159,4	160,9
c - Compte financier	- 164,2	9,8	- 225,6	- 126,3
Investissements directs	- 100,9	150,6	53,7	64,0
Investissements de portefeuille	39,3	68,4	- 75,6	- 77,0
Autres investissements	- 102,6	- 209,1	- 203,7	- 113,3
Financement exceptionnel (pour mémoire)	0,0	0,0	0,0	0,0
d - Erreurs et omissions nettes	2,5	2,2	7,6	0,0
e - Solde global (a + b - c + d)	41,6	- 76,5	115,1	82,5
Taux de couverture en ^{b)}	70,1	68,8	62,0	65,2
Balance courante en % du PIB	- 13,2	- 9,6	- 10,8	- 7,4
Solde global en % du PIB	1,9	- 3,3	4,5	3,0

a) Estimations.

b) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Source : BCEAO.



CAMEROUN



Caractéristiques géographiques et politiques

Régime politique

M. Paul Biya, au pouvoir depuis 1982, a été réélu président de la République en octobre 2011 pour un nouveau septennat. M. Philémon Yang, qui dirige le gouvernement depuis juin 2009, est demeuré en fonction à l'issue des élections législatives de septembre 2013 qui ont été remportées par le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), parti de la majorité présidentielle.

Superficie : 475 440 km²

Population : 23,3 millions d'habitants

Densité : 49 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,5 %

Part de la population urbaine : 54,4 %

Langues officielles : français et anglais

Accords internationaux

Le Cameroun est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), du Commonwealth et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

Économie

Classement *Doing Business* : 166^e/190

Indicateur de développement humain : 153^e/188

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : 3,2/6

Classification Banque mondiale : pays à revenu intermédiaire inférieur

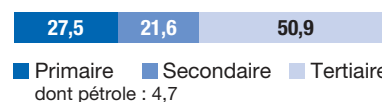
PIB par habitant (2016)¹ : 1 238 dollars

Taux de croissance (2016) : 4,7 %

Inflation (2016) : 0,9 %

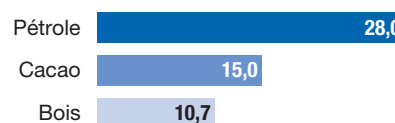
PIB par secteur d'activité²

(en %)



Principaux biens d'exportation²

(en %)



1) Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2017 (en dollars courants).

2) Source : BEAC (en prix constants).

Développement humain et infrastructures



56 ans

Espérance de vie



24,0 %

Population en deçà du seuil de pauvreté



75,6 %

Accès à l'eau potable



8,8 %

Mortalité infantile



46,5

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



56,8 %

Accès à l'électricité



31,7 %

Malnutrition infantile



75,0 %

Alphabétisation des adultes



71,8 %

Accès à la téléphonie mobile

Note : Les indicateurs sont définis en début de rapport (« Avertissements »).

Faits saillants

- La faiblesse persistante des cours des matières premières et un environnement sécuritaire toujours tendu ont pesé sur l'économie camerounaise en 2016 : la croissance économique a ralenti à 4,7 %, contre 5,8 % en 2015. Ce ralentissement a été cependant moins marqué que dans les autres pays de la CEMAC, du fait d'une base productive plus diversifiée.
- Les finances publiques se sont nettement dégradées dans le sillage de l'effondrement des recettes pétrolières lié à la baisse drastique des cours des hydrocarbures. Le déficit budgétaire base engagements (dons compris) s'est ainsi creusé de 1,9 % du PIB en 2015 à 5,3 % du PIB en 2016. Le déficit de la balance des transactions courantes s'est légèrement réduit (3,7 %, après 4,1 % en 2015) sous l'effet de l'amélioration du solde commercial et de l'augmentation des transferts courants.
- La croissance économique observée depuis 2008 (+ 3,9 % en moyenne) n'a pas eu d'impact significatif sur la pauvreté. Une accélération des réformes structurelles afin d'évoluer vers un modèle de croissance plus inclusif et moins dépendant de l'investissement public ainsi qu'une hausse de la productivité constituent les principaux défis afin d'atteindre l'émergence. Cependant, la baisse des recettes pétrolières et des dépenses de sécurité élevées réduisent l'espace budgétaire. Le 27 juin 2017, le conseil d'administration du FMI a approuvé un accord de 666,2 millions de dollars en faveur du Cameroun au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) pour accompagner le programme de réformes économiques et financières du pays. Le programme prévoit, notamment, un ajustement budgétaire (base engagements) de 5 points de pourcentage du PIB en trois ans.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

La croissance économique est demeurée vigoureuse, même si elle a amorcé une décélération, passant de

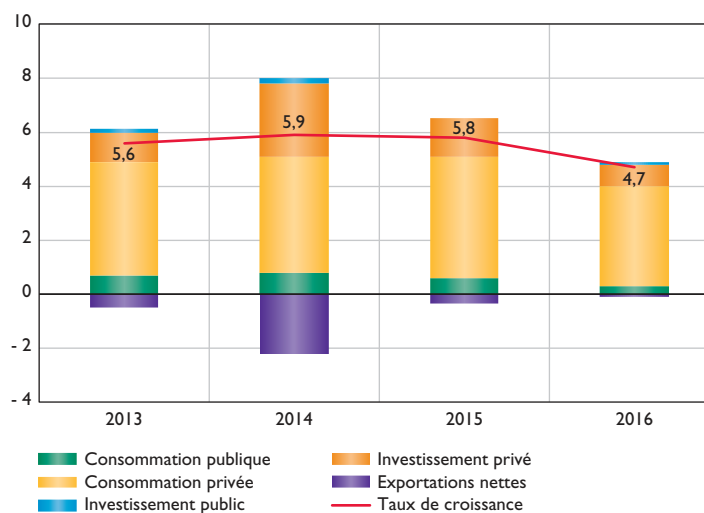
5,8 % en 2015 à 4,7 % en 2016.

L'économie du Cameroun, la plus diversifiée de la CEMAC, a fait preuve d'une grande résilience face à la baisse prolongée des cours du pétrole et aux crises sécuritaires qui se sont développées à ses frontières (persistance de l'instabilité en Centrafrique et multiplication des attaques de Boko Haram dans l'extrême nord du pays, près de la frontière avec le Nigeria et le Tchad). Le Cameroun a ainsi affiché le taux de croissance le plus élevé de la sous-région derrière la Centrafrique, en reconstruction. Cette bonne tenue de l'activité résulte du dynamisme du secteur non pétrolier (+ 5,2 %) alors que le secteur pétrolier (- 0,5%) a pâti d'un recul de la production dans un environnement de baisse des cours mondiaux.

L'activité économique a été principalement soutenue par la consommation privée (+ 3,7 points de PIB) qui a bénéficié de l'amélioration des revenus des ménages en lien avec la poursuite des embauches dans

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes

(en %)



Source : BEAC.

les grands chantiers d'infrastructures publiques et la hausse du montant des allocations familiales depuis le 1^{er} janvier 2016. Toutefois, la contribution de la consommation publique à la croissance du PIB s'est ralentie (+ 0,3 point) en raison des efforts de stabilisation des dépenses courantes dans un contexte de baisse des ressources budgétaires.

En dépit de la faiblesse des investissements dans le secteur pétrolier due au repli des cours internationaux des hydrocarbures, la contribution de la formation brute de capital fixe s'est établie à 0,8 point, en lien avec la mise en œuvre de travaux d'extension du réseau 4G réalisés par les sociétés de télécommunications et la poursuite des grands projets d'investissement public définis dans le cadre du Plan d'urgence triennal 2015-2017 pour soutenir la croissance. Le taux d'investissement (20,6 % du PIB) est demeuré quasiment stable par rapport à l'année précédente.

En revanche, la contribution du secteur extérieur à la croissance du PIB est devenue légèrement négative (- 0,1 point), compte tenu de la vigueur persistante des importations en volume liée à la poursuite des grands chantiers d'investissement public.

Le secteur primaire a contribué à la croissance réelle à hauteur de 0,9 point. Grâce à des conditions climatiques favorables et, depuis 2013, à une politique de relance dans le cadre du programme Agropoles, les productions vivrières ont substantiellement progressé (riz paddy, + 15 % ; plantain, manioc et maïs, + 10 % ; pommes de terre, + 6,6 %). S'agissant des cultures de rente, les productions de cacao (+ 5 %) et de café (+ 2,1 %) ont été orientées à la hausse, alors que les productions de coton-graine (- 12,7 %), de caoutchouc naturel (- 13,4 %) et de bananes (-17,7 %) ont nettement reculé en raison du vieillissement des plants. La production de grumes s'est également inscrite en baisse de 3,7 % parallèlement à l'affaiblissement de la demande mondiale. Enfin, la production pétrolière a décliné de 2,1 % en raison du

recul des investissements dans le secteur et du déclin progressif des champs matures.

La contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB réel est demeurée stable (+ 1,1 point de PIB). Cette évolution reflète essentiellement la bonne tenue du secteur du bâtiment et des travaux publics entretenu par la poursuite des grands projets d'infrastructures routières, portuaires et immobilières et des travaux en vue de la Coupe d'Afrique des Nations en 2019.

Le secteur tertiaire est demeuré le principal moteur de la croissance avec une contribution atteignant 2,7 points de PIB. Ce dynamisme a été favorisé par la bonne tenue des activités de commerce, d'hôtellerie et de restauration, consécutive à la hausse des revenus des ménages et en dépit de la montée de l'insécurité dans la région du Nord, et par la poursuite de l'expansion des services de télécommunications.

L'inflation a reculé de 2,7 % en 2015 à 0,9 % en 2016 en moyenne annuelle. Cette baisse s'explique, en grande partie, par l'impact de la diminution des prix des produits pétroliers sur les prix des transports.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Fèves de cacao (en milliers de tonnes)	275,0	281,2	308,8	324,2
Prix d'achat aux producteurs - grades 1 et 2 (en francs CFA par kg)	450-580	450-580	450-580	450-580
Café (en milliers de tonnes)	38,1	45,1	33,6	34,3
Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA par kg)	370-430	370-430	370-430	370-430
Coton-graine (en milliers de tonnes)	114,6	250,8	260,7	227,7
Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA par kg)	267,6	267,6	267,6	267,6
Bananes (en milliers de tonnes)	321,8	343,6	363,0	298,7
Bois tropicaux				
Production de grumes (en milliers de m ³)	2 351,0	2 747,0	2 851,0	2 746,5
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (en milliers de tonnes)	1 168,8	1 412,1	1 567,6	1 505,2
Prix moyen à l'export (en milliers de francs CFA par m ³)	234,5	227,8	184,4	188,0
Pétrole (en millions de tonnes)	3,4	3,8	4,8	4,7
Prix du pétrole camerounais (en dollars par baril)	98,8	90,7	49,7	39,4
Prix moyen à l'export (en milliers de francs CFA par tonne)	351,2	322,4	211,5	168,1

a) Chiffres provisoires.
Source : BEAC.

Cette tendance a été renforcée par la forte concurrence entre les opérateurs du secteur des télécommunications, qui a entraîné un recul des coûts des services offerts. Enfin, les prix des produits alimentaires se sont également inscrits en baisse suite à l'accroissement de l'offre de produits vivriers en raison des bons résultats de la campagne agricole.

Pour l'année 2017, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) anticipe un nouveau ralentissement de la croissance économique à 4,2 % (4,0 % selon le FMI, juin 2017) en liaison avec les difficultés rencontrées par le secteur pétrolier (baisse de la production de 8,5 %), qui se diffuseraient au reste de l'économie. La mise en œuvre d'une politique budgétaire plus restrictive, dans le cadre du programme adossé à la FEC accordée par le FMI en juin 2017, pourrait ainsi peser sur la croissance largement soutenue par la demande publique. Dans ce contexte, l'inflation demeurerait faible (1,2 %), soit en deçà de la norme communautaire de 3 %.

En juillet 2017, le Cameroun a adopté le système général de diffusion des données amélioré (SGDD-a), créé par le FMI pour promouvoir l'amélioration de la transparence des données et le développement des statistiques, ce qui permettra un suivi plus efficace de la conjoncture et de la politique économique du pays.

part, reculé de 4,3 %. Cette détérioration résulte principalement d'un recul sensible (- 6,4 %) des recettes non fiscales et d'une baisse de l'impôt sur les sociétés.

La politique budgétaire est demeurée expansionniste, marquée par la poursuite des grands projets d'infrastructures. Les dépenses publiques ont augmenté de 12,5 % à 3 841,8 milliards, reflétant la forte progression des dépenses en capital (+ 46,5 %).

En revanche, l'évolution des dépenses courantes a été globalement maîtrisée (- 1,0 %), la hausse des salaires (+ 2,9 %) et des intérêts sur la dette extérieure (+ 167,9 %) ayant été plus que compensée par la baisse de 55,5 % des subventions et transferts, notamment les subventions pétrolières à destination de la Société nationale de raffinage (Sonara), qui ont diminué grâce à la baisse des cours du pétrole. Le secteur public (administrations et entreprises publiques) reste le principal employeur. L'augmentation des salaires reflète essentiellement une hausse de la masse salariale (26,2 % du budget), à la suite de recrutements dans l'éducation nationale et dans les services de défense pour lutter contre l'insécurité due aux nombreuses incursions de Boko Haram sur le territoire. En ce qui concerne plus particulièrement les entreprises commerciales publiques, leur part dans la valeur ajoutée est particulièrement modeste, leur rentabilité

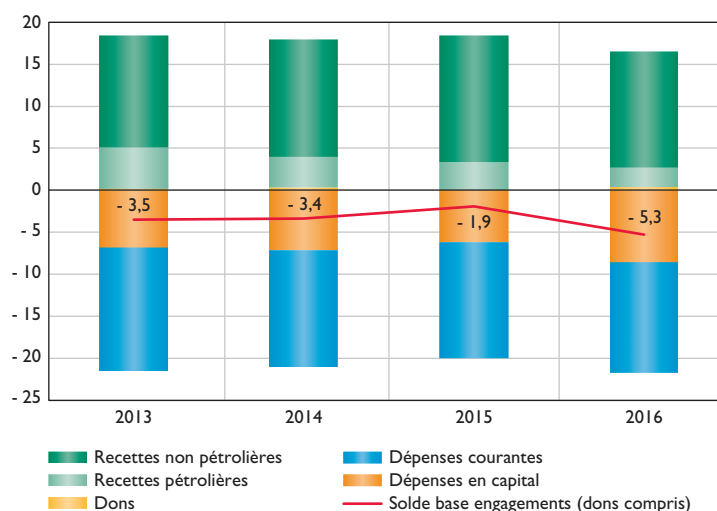
FINANCES PUBLIQUES

En 2016, **le déficit budgétaire base engagements (dons compris) s'est fortement creusé**, atteignant 5,3 % du PIB, contre 1,9 % l'année précédente.

Entre 2015 et 2016, **les recettes budgétaires de l'État se sont inscrites en baisse** de 7,8 %, pour s'établir à 2 838,4 milliards de francs CFA, **dans le sillage de l'effondrement de 23,6 % des recettes pétrolières** lié à une baisse de la production de brut dans un contexte de faiblesse des cours mondiaux. Les recettes non pétrolières, qui ont représenté 85 % des recettes budgétaires, ont, pour leur

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

est très faible et les subventions dont elles bénéficient pèsent encore fortement sur le budget de l'État (selon le FMI, plus de 1 % du PIB est destiné aux dix-sept principales entreprises publiques, hors Sonara).

Le coût de la lutte contre Boko Haram, de la prise en charge des quelque 330 000 réfugiés en provenance de la Centrafrique et du Nigeria et des 192 000 Camerounais déplacés à l'intérieur du pays n'est pas isolé dans le budget. En 2016, la Commission européenne a alloué 13,0 millions d'euros aux efforts de réponse aux crises, dans l'Est et le Nord du pays. Ces fonds ont permis d'apporter une aide aux réfugiés, en matière d'hébergement, d'alimentation, d'accès à l'eau potable, d'assainissement, de soins de santé et de protection de l'enfance. Afin d'améliorer l'accès humanitaire aux régions accueillant le plus grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays, la Commission européenne finance également le service aérien humanitaire des Nations unies (UNHAS), avec des vols reliant Yaoundé, Maroua et N'Djamena au Tchad.

Compte tenu de l'apurement d'arriérés à l'égard des entreprises, à hauteur de 23,0 milliards de francs CFA, le déficit budgétaire base caisse s'est établi à 5,4 % du PIB en 2015, financé essentiellement par recours à l'emprunt bancaire domestique, à hauteur de 670,3 milliards, et par emprunt extérieur, notamment auprès de la Chine. Selon le FMI, la dette interne publique représentait 12,3 % du PIB à fin 2016 (pour une dette publique totale de 34,1 % du PIB), et les passifs latents des entreprises publiques (sous formes de dettes ou d'arriérés) pourraient peser sur les finances publiques. Les passifs latents des entreprises publiques, qui représentent environ 2,8 % du PIB (Sonara exclue), pourraient poser un risque budgétaire significatif si une grande entreprise publique se trouvait dans l'impossibilité d'honorer ses obligations de paiement.

La baisse des recettes pétrolières et les dépenses de sécurité réduisent l'espace budgétaire.

Le 27 juin 2017, le conseil d'administration du FMI a approuvé un accord de 483 millions de droits de tirage spéciaux – DTS (correspondant à 175 % du quota, soit 666,2 millions de dollars) en faveur du Cameroun au titre de la FEC pour accompagner le programme de réformes économiques et financières du pays. Le programme appuyé par la FEC a pour vocation d'aider le Cameroun à rétablir la viabilité extérieure et budgétaire et à jeter les bases d'une croissance durable tirée par le secteur privé.

Afin de couvrir un besoin de financement estimé à 514 milliards de francs CFA (2,8 % du PIB) en 2017 et de 1 300 milliards sur 2017-2020, les ressources procurées par le FMI servent, d'une part, à combler 30 % du besoin de financement pour 2017-2020 et d'autre part, à catalyser les fonds des autres bailleurs de fonds internationaux, dont la France, pour un montant de 300 millions d'euros, dans le cadre d'une approche régionale des programmes du FMI appliqués à la CEMAC. Le programme porte principalement sur :

- une rationalisation des dépenses publiques ;
- une sélection des projets d'investissement public les plus porteurs en matière de croissance ;
- une mobilisation des ressources domestiques (les revenus fiscaux non pétroliers augmenteraient de 1,4 point de PIB entre 2017 et 2020) ;
- un apurement des arriérés internes de 3,5 % du PIB au cours de la période sous revue ;
- une préservation des dépenses publiques ciblées en faveur des populations vulnérables, alors que le niveau des dépenses sociales du Cameroun est plus faible que dans les pays comparables ;
- des réformes pour accélérer une diversification économique impulsée par le secteur privé et accroître la résilience du secteur financier.

Au total, le programme repose sur un ajustement budgétaire (base engagements) de 5 points de pourcentage du PIB en trois ans. La réalisation de cet objectif pourrait néanmoins être contrariée par une augmentation des dépenses courantes dans la perspective des élections présidentielles de 2018.

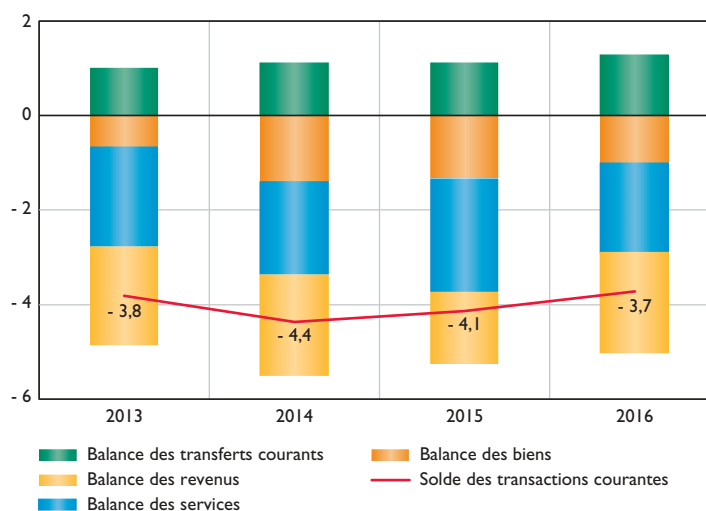
BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIEURE

Le déficit des transactions courantes s'est réduit de 45,5 milliards de francs CFA pour atteindre 655,0 milliards (3,7 % du PIB en 2016, contre 4,1 % en 2015).

Le déficit de la balance commerciale s'est légèrement amélioré de 1,3 % à 1,0 % du PIB, en raison d'un recul des exportations de moindre ampleur que celui des importations. L'essentiel des exportations est constitué de produits pas ou peu transformés (pétrole brut, grumes, cacao, bananes, caoutchouc, café, coton) et la balance commerciale apparaît structurellement déficitaire. L'entrée en vigueur, en août 2016, de l'accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne débouche sur un abaissement réciproque des barrières douanières, étalé sur quinze ans, et concernera, à terme, 80 % des échanges bilatéraux. Cet accord pourrait participer au renforcement des capacités exportatrices du Cameroun.

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

En 2016, les exportations se sont établies à 265,5 milliards, en baisse de 13,9 %, en lien avec le recul des exportations de pétrole de 22,3 % compte tenu de la baisse de l'extraction et de la contraction des cours mondiaux. Les exportations de caoutchouc naturel ont diminué de 18,6 % compte tenu de la baisse de la production et des prix. Malgré la hausse des cours, les exportations de coton ont décliné de 10,9 % en raison d'un effet volume négatif. Seules les exportations de bananes se sont inscrites en hausse (+ 3,9 %), les volumes exportés ayant crû malgré la baisse de la production et le repli des cours. Les importations ont également reculé (- 14,3 %) pour revenir à 2 831 milliards, en raison, principalement, d'une diminution de la facture pétrolière.

Le déficit de la balance des services s'est également réduit de 69,8 milliards sur un an, pour revenir à 1,9 % du PIB, du fait d'un recul des principales importations de services lié au ralentissement des flux du commerce extérieur.

Le solde de la balance des revenus, quant à lui, s'est dégradé de 114,0 milliards, le déficit atteignant 1,5 % du PIB, en liaison principalement avec la hausse des charges d'intérêt sur la dette extérieure (notamment

les intérêts sur l'eurobond en dollars, émis en 2015 au taux très élevé de 9,75 %) et la hausse des sorties de capitaux au titre des investissements.

L'excédent des transferts courants s'est accru de 39,5 milliards pour s'établir à 1,3 % du PIB, conséquence de l'augmentation des transferts des migrants et de l'aide au développement.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est fortement réduit (- 1 089,7 milliards), revenant à 0,5 % du PIB. Cette dégradation s'explique par la baisse des investissements de portefeuille malgré une hausse des investissements directs étrangers entrants, notamment dans le secteur tertiaire. De plus, le poste « autres investissements », positif en 2015 en raison des entrées de capitaux au titre de l'émission du premier eurobond camerounais réalisée en décembre 2015, est redevenu négatif en 2016.

Au total, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire à hauteur de 359,4 milliards, soit 2,0 % du PIB. Ce déficit s'est traduit par une baisse de même montant de la contribution du Cameroun aux réserves officielles de la zone CEMAC.

Suite à l'annulation, en 2006, de près de 60 % du stock de la dette extérieure du Cameroun après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE ¹), la part de la dette extérieure dans le PIB est revenue autour de 11,6 % en 2011, pour recommencer à croître et s'établir à 23,1 % en 2015. Parallèlement, le poids du service de la dette a augmenté, passant de 4,4 % des exportations de biens et services en 2011 à 7,6 % en 2015, et de 7,0 % à 8,1 % des recettes budgétaires au cours de la même période, selon les chiffres de la Banque mondiale.

Dans ce contexte, lors de la dernière analyse de viabilité de la dette (AVD) réalisée conjointement par le FMI et la Banque mondiale en 2017, **le risque de surendettement a été jugé élevé** (ce risque était jugé faible en 2013). La récente accumulation du stock de dette, la part croissante de l'endettement non concessionnel (dont l'émission d'un *eurobond* en 2015) et vis-à-vis de pays non membres du Club de Paris (la Chine principalement), la dégradation des perspectives d'exportations pétrolières et un environnement économique sous régional difficile ont justifié cette évaluation. De plus, le niveau du stock de prêts contractés mais non déboursés (20,8 % du PIB) du fait de la faible capacité de mise en œuvre des projets s'avère préoccupant.

Selon le FMI, l'augmentation rapide de la dette extérieure non concessionnelle est devenue la menace la plus importante pour la viabilité budgétaire. Du côté des dépenses, la plupart des projets d'investissement au titre du programme complémentaire en sont à la phase conceptuelle initiale et donc encore loin de la phase de financement. Des contraintes de capacité empêchent de mettre en œuvre de façon simultanée les nombreux projets d'infrastructures et le délai est long entre la mise en exploitation de nouvelles infrastructures et la production des recettes qui en découlent pour l'État. Tout cela exige que les autorités rationalisent leurs plans d'investissement et les intègrent pleinement au budget. Il semble donc justifié d'exercer un meilleur contrôle des dépenses d'investissement.

Le programme du FMI, mis en place en juin 2017, a pour objectif une reconstitution des réserves communautaires par une augmentation de la contribution du Cameroun.

À fin juin 2017, le Cameroun était noté « B » à long terme par les agences Standard & Poor's et Fitch Ratings, et « B2 » par Moody's. Ces notes sont assorties d'une perspective stable.

Compte tenu de l'augmentation des arriérés domestiques (4,0 % du PIB) et des avances statutaires (1,3 % du PIB) incluses dans le stock de dette intérieure, **la dette publique totale contractée ou garantie par l'État a atteint 35,2 % du PIB à fin 2016** selon le FMI (29,6 % du PIB selon les autorités).

¹ Les annulations de dette additionnelles à l'IPPTE octroyées par la France dans le cadre des engagements de Gleneagles ont été effectuées par le biais d'un C2D (contrat de désendettement et de développement), mécanisme original consistant à recycler les échéances de remboursement de la dette du Cameroun à l'égard de la France, refinancées par des dons. Le premier C2D, d'un montant de 537 millions d'euros sur la période 2006-2010, a été suivi par un deuxième d'un montant de 326 millions d'euros pour la période 2011-2016.

Dette extérieure du Cameroun

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2012	2013	2014	2015
Dette à court et long terme	3 739,4	4 915,4	5 162,3	6 557,8
Dette à long terme	3 142,2	4 035,7	4 579,0	5 931,0
Dette publique garantie	2 774,3	3 810,9	4 336,0	5 355,7
Dette privée non garantie	367,9	224,9	243,0	575,3
Recours aux crédits du FMI	440,0	437,2	406,3	357,8
Dette à court terme	157,2	442,4	176,9	269,0
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	24,2	60,4	0,9	0,3
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	43,7	124,5	33,0	2,7
Indicateurs de dette				
Dette extérieure/exportations de biens et services	50,6	63,5	60,0	118,1
Dette extérieure/PIB	14,1	16,6	16,1	23,1
Service payé de la dette/exportations de biens et services	3,2	2,7	5,1	7,6
Service payé de la dette/recettes budgétaires	5,0	3,9	7,8	8,1
Dette multilatérale/dette totale	30,0	27,8	28,4	22,4

Sources : Banque mondiale, BEAC.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2016, le système bancaire camerounais comptait quatorze banques commerciales agréées, dont quatre banques locales et dix filiales de groupes étrangers. Les crédits ont représenté 18,4 % du PIB en 2016 (pour une moyenne de 18,6 % dans la zone CEMAC). L'inclusion financière demeure faible, seuls 12 % des adultes disposant d'un compte bancaire.

En 2016, le total du bilan du système bancaire a enregistré une hausse de 7,2 %, après une hausse de 9,6 % en 2015. Le système bancaire a bénéficié de ressources supplémentaires (+ 9,6 %), provenant tant des opérations de trésorerie (+ 28,9 %), en particulier des refinancements de la BEAC, que des dépôts clientèle (+ 3,7 %). Le financement de l'activité économique a été beaucoup moins dynamique qu'en 2015, les crédits à l'économie enregistrant une croissance de seulement 4,2 % (après 15,2 % en 2015) et des crédits à l'État accusant une baisse de près de 27 %. Toutefois, les banques, en 2016, ont davantage soutenu l'État en accroissant leurs souscriptions de titres de 77 %. Le ratio d'intermédiation bancaire (crédits bruts/dépôts de la clientèle) s'est situé à 88,4 %, en légère progression par rapport à 2015 (87 %), soit à un niveau inférieur à celui de la CEMAC (90,2 %).

La qualité du portefeuille s'est toutefois nettement dégradée en 2016, avec des créances en souffrance ayant enregistré une croissance de 19,3 %, passant de 377,4 à 450,0 milliards et représentant 13,9 % des

crédits bruts (après 12,3 % en 2015). Les provisions ont progressé de 19,8 % et ont représenté 71,6 % des créances en souffrance brute (71,3 % en 2015).

Outre le ralentissement économique, le niveau élevé des créances en souffrance illustre les difficultés financières que rencontrent certaines banques de la place. En effet, cinq banques (non systémiques) demeurent insolvable et doivent faire l'objet d'un plan de résolution de la part des autorités et de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) d'ici la fin de l'année 2017. Les actions envisagées pourraient relever d'opérations de recapitalisation par les actionnaires pour les banques privées et par l'État pour les banques publiques. Selon le FMI, le coût des recapitalisations devrait s'avérer inférieur à celui d'une liquidation et représenter 0,7 % du PIB. Enfin, le FMI a exhorté les autorités camerounaises à élaborer une stratégie de réduction du niveau des créances en souffrance, en privilégiant des actions de restructuration ou d'annulation. La stratégie devrait être soumise à la COBAC pour examen et mise en œuvre conjointe d'ici fin 2017.

En 2016, le système bancaire a affiché un résultat net en baisse de 88 % (de 40,4 milliards en 2015 à 5 milliards en 2016), du fait principalement des dotations aux provisions en lien avec la dégradation de la qualité du portefeuille. Le taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire) et le coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) se sont nettement dégradés, respectivement de 1,5 % (après 13,2 % en 2015) et 2,8 % (après 24,1 % en 2015). *A contrario*, le coefficient d'exploitation

Situation simplifiée du système bancaire du Cameroun

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

Actif	2014	2015	2016	Passif	2014	2015	2016
Trésorerie et divers	1 390,9	1 399,1	1 615,7	Trésorerie et divers	507,7	676,3	872,0
Crédits à l'État	31,3	46,7	34,3	Dépôts de l'État	413,1	483,0	507,3
Crédits à l'économie	2 305,2	2 654,8	2 765,0	Dépôts du secteur privé	2 926,0	3 054,2	3 167,7
Créances douteuses nettes	87,2	108,4	127,8	Fonds propres	352,1	386,9	387,4
Valeurs immobilisées	384,4	392,2	391,4				
Total	4 199,0	4 601,0	4 934,3	Total	4 198,8	4 600,5	4 934,3
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	54,4	54,9	54,4	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	12,5	13,2	1,5
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	23,0	24,1	2,8				

Source : COBAC.

s'est légèrement amélioré, passant de 54,9 % à 54,4 %, reflétant la hausse du produit net bancaire et la baisse des frais généraux.

Le ratio de solvabilité moyen a baissé sur l'année 2016, de 10,1 % à 9,0 %, soit un niveau inférieur à la moyenne de 13,3 % de la CEMAC. Cette baisse est en lien avec la dégradation du portefeuille de crédit des banques du Cameroun et de leurs filiales au Congo et en Guinée équatoriale, pays dans lesquels les créances en souffrance ont respectivement progressé de 30,5 % et 47,6 %. Les banques camerounaises restent très exposées sur un nombre réduit de contreparties, ce qui constitue un élément de fragilité structurelle.

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

En 2010, le Cameroun a adopté le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) avec l'objectif de créer, d'ici à 2020, les conditions de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. Selon le FMI, les perspectives économiques à moyen terme demeurent positives car le Cameroun jouit d'une économie relativement diversifiée. De plus la mise en exploitation de grands projets d'infrastructures (barrage hydroélectrique de Lom Pangar, port en eau profonde de Kribi, centrale thermique à gaz de Kribi notamment) devrait contribuer à renforcer les fondements de la croissance.

Le soutien aux secteurs agricole et sylvicole, importants pourvoyeurs d'emplois

La contribution du secteur rural à la stabilité sociale du pays est capitale de par son fort gisement en emplois et son rôle clé dans la sécurité alimentaire et l'amélioration du cadre de vie.

Le secteur agricole, qui emploie plus de 60 % de la population active, bénéficie, depuis 2014, du **Plan national d'investissement agricole (PNIA)**, évalué à 3 555 milliards de francs CFA sur la période 2014-2020. Il vise à porter les dépenses publiques pour l'agriculture à un minimum de 10 % des dépenses budgétaires. D'autre part, le **programme Agropoles** se distingue par son appui au développement sectoriel des filières végétale, animale, halieutique et forestière. Créé en août 2012, ce programme revendique la création

d'au moins deux cent cinquante entreprises, dans les secteurs de l'élevage, la pêche et l'agriculture à travers le Cameroun et autant de marchés. Pour 2016, le budget alloué au programme Agropoles s'est élevé à 11,1 milliards, en particulier, à travers l'introduction de semences améliorées à haut rendement. Dans ce contexte, et grâce à un environnement climatique favorable, les productions vivrières ont progressé de 20,6 % entre 2012 et 2016. Toutefois, la Mission de régulation des approvisionnements des produits de grande consommation (Mirap) – organisme public camerounais – estime à près de 25 % les pertes post récoltes dues au manque d'infrastructures de stockage dans les principaux bassins de production du pays, ainsi qu'à l'enclavement ou au mauvais état des routes rurales, qui freinent l'acheminement des récoltes vers les grands centres de consommation urbains.

La filière bois constitue également un secteur important de l'économie en matière d'emploi.

Le Cameroun figure parmi les principaux producteurs mondiaux, mais environ 80 % du bois exporté du Cameroun n'est pas ou faiblement transformé. En 2015, le gouvernement camerounais a validé le **Programme national d'appui à la transformation des produits forestiers (PNATPF)**, pour un montant de 13,7 milliards. Il vise à promouvoir la création de petites unités capables de transformer jusqu'à 25 % du bois coupé dans les communes forestières. Le PNATPF vient s'ajouter au projet de création, dans les régions de l'Est et du Centre, de deux zones industrielles dédiées à la filière bois, l'objectif des autorités étant non seulement d'assurer le sciage sur place des grumes produites, mais également d'encourager la deuxième transformation, en mobilier, des produits sciés. En 2016, 2,5 milliards supplémentaires ont été alloués. La filière bois devrait également bénéficier de l'amélioration des voies de transport et de l'entrée en activité du port de Kribi qui facilitera les exportations.

Vers une décre de la production pétrolière

Entre 2011 et 2015, la production de pétrole brut s'est accélérée (+ 60,5 %), atteignant 4,8 millions de tonnes du fait de l'entrée en production de quatre nouveaux champs en 2013 et 2014 : le champ Mvia, situé *onshore* dans le bassin Douala Kribi Campo, entré en production au mois de novembre 2013, et les champs

Padouk, Inoua Barombi et Barombi, tous deux entrés en production au cours de l'année 2014. **En 2016, la production a commencé à décroître** (- 2,1 %) et ce mouvement devrait s'amplifier malgré les perspectives d'exploitation de nouveaux puits dans la presqu'île de Bakassi (Sud Ouest), rétrocédée au Cameroun par le Nigeria en 2008 sur décision de la Cour internationale de justice de La Haye. Ainsi, selon les estimations de la BEAC, la production devrait reculer de 10,9 % en 2017 à 4,3 millions de tonnes (29,8 millions de barils) et pourrait même chuter à 3,3 millions de tonnes (23,7 millions de barils) en 2020 en raison de l'arrivée à maturité des champs et de la faiblesse des investissements dans le secteur. Avec des réserves pétrolières prouvées estimées à 200 millions de barils (soit moins de dix ans de production au rythme actuel), la question de la diversification de l'économie se pose avec une acuité toute particulière.

L'extraction gazière, qui a débuté en 2013, a augmenté de plus de 170 % en trois ans, avec une production estimée à 41 500 tonnes en 2016, contribuant à l'alimentation de la centrale électrique de Kribi. Cette augmentation de la production est principalement le fait de l'exploitation croissante des champs Sanaga Sud et Logbaba qui a donné lieu à la mise en service, en novembre 2014, à Douala, de la première unité de traitement de gaz naturel. La société britannique Golar LNG Ltd prévoit la mise en production, fin 2017, d'une usine de gaz naturel liquéfié sur support flottant sur le champ gazier de Kribi (500 milliards de m³), au rythme de 1,2 million de tonnes par an, pour une durée de huit ans. La montée en puissance de l'exploitation gazière pourrait compenser le ralentissement de la production pétrolière dans les années à venir.

Des secteurs secondaire et tertiaire qui ont bénéficié des programmes d'investissement public

Le secteur secondaire a bénéficié de la politique de grands travaux publics depuis 2012. Le développement du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) a été facilité en 2013 par l'ouverture à la concurrence du marché du ciment, dont le monopole était détenu jusqu'alors par les Cimenteries du Cameroun (Cimencam, filiale du groupe français Lafarge). Le Cameroun apparaît comme le leader de l'industrie cimentière au niveau

régional. Une production annuelle d'environ 2,6 millions de tonnes de ciment, pour une demande de plus de 3 millions de tonnes et pour une capacité installée de 4,2 millions de tonnes, a été enregistrée en 2016 par les quatre cimenteries en activité au Cameroun : Cimencam, Dangote Cement Cameroon (filiale du groupe nigérian Dangote), Ciments d'Afrique (Cimaf, filiale du groupe marocain Addoha de Anas Sefrioui) et Medcem Cameroun (filiale du groupe turc Eren Holding). D'après les données du ministère de l'Économie, la demande nationale de ciment au Cameroun est projetée à 8 millions de tonnes en 2020 en raison des grands projets d'infrastructures destinés à créer les conditions de l'émergence. Dangote et Cimencam ont lancé la construction de deux nouvelles usines, dont l'activité démarrera en 2017 ou 2018, avec des capacités annuelles respectives de 1,5 million de tonnes et 0,5 million de tonnes. Deux autres cimentiers, le coréen Afko Cement et l'allemand GPower Cement, ont manifesté leur intérêt pour s'implanter au Cameroun.

Néanmoins, **le développement du secteur secondaire demeure tributaire de la résorption de goulets d'étranglement dans la production et la distribution d'électricité.** Selon la Banque mondiale, la demande en électricité s'élevait à 5 800 gigawattheures en 2014. La demande à l'horizon 2035 est estimée à 24 400 gigawattheures dans un scénario médian et 33 400 gigawattheures dans un scénario haut. Afin de remplir cet objectif, la centrale à gaz de Kribi a commencé sa production en mai 2013 et peut fournir 216 mégawattheures. Son extension, décidée par le gouvernement, portera sa capacité de production à 330 mégawattheures. Outre les centrales thermiques mises en place depuis 2011 dans le cadre d'un plan d'urgence, une part importante de l'augmentation prévue de la production provient de la valorisation du potentiel hydro-électrique exceptionnel du pays. La centrale hydroélectrique de Mekin, d'une puissance de 15 mégawattheures, a été partiellement mise en service fin 2015, la centrale de Memve'ele (211 mégawattheures) devrait être inaugurée en 2017 et celle de Lom Pangar, d'une capacité de 30 mégawattheures, devrait être opérationnelle en 2018. Plusieurs autres projets de centrales hydroélectriques sont à l'étude, en particulier le projet hydroélectrique de Nachtigal Amont (420 mégawattheures), qui comprend la construction de barrages, d'un canal usinier, d'une centrale hydroélectrique dotée de sept groupes de 60 mégawattheures et d'une ligne d'évacuation d'énergie jusqu'à Yaoundé, et dont le

développement est assuré par un consortium composé de l'État du Cameroun, Électricité de France, la Société financière internationale et Rio Tinto Alcan pour un coût estimé de un milliard de dollars. Initialement prévu pour démarrer en début d'année 2017, le projet de construction du barrage de Cholet et d'une centrale hydroélectrique (600 mégawatt-heures) sur le fleuve Ngoko, frontière fluviale entre le Cameroun et le Congo, a été repoussé. Ce projet coûtera entre 354 et 670 milliards de francs CFA selon les options choisies par son constructeur, l'entreprise chinoise Sinohydro. Enfin, en juillet 2016, le lancement d'un appel d'offres a été autorisé par le gouvernement camerounais en vue de la construction d'un deuxième barrage sur le fleuve du Ntem. L'infrastructure, dénommée Memve'ele II, sera construite en amont du premier barrage de Memve'ele. Par ailleurs, de 700 000 à 1 million de dollars d'investissement sont nécessaires sur le réseau de transport électrique. La Banque mondiale, sous la forme d'un prêt de 300 000 dollars, mène un projet d'appui à la remise à niveau du réseau de transport d'électricité.

Le dynamisme du secteur tertiaire est étroitement lié à la poursuite de grands projets publics notamment dans la filière des transports. Les infrastructures portuaires et ferroviaires, dont les insuffisances constituent un frein au développement économique du pays ont fait l'objet d'importants investissements publics. Le port en eaux profondes de Kribi, financé en partie par la banque chinoise EximBank à hauteur de 210 milliards de francs CFA et confié, pour la réalisation des infrastructures de base, à la China Harbour Engineering Company Ltd (CHEC), a été mis en service en juin 2017. Cependant, les multiples reports de l'inauguration du port depuis son achèvement en 2015 ont occasionné d'importants dégâts matériels. La mise en exploitation du port autonome de Kribi (PAK), qui dispose d'une capacité d'accueil de près de trois millions de tonnes, devrait permettre d'exporter plus facilement les minerais exploités dans le pays.

De nécessaires réformes structurelles

La Banque mondiale a présenté, en décembre 2016, les conclusions de son étude sur la faisabilité de la « Vision 2035 » du gouvernement. Le Mémoire économique du Cameroun (CEM) souligne que, pour devenir un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici à 2035, le pays devra **accroître sa**

productivité et libérer le potentiel de son secteur privé. Il faudra, en particulier, que le PIB réel du Cameroun croisse de 8 % par an (avec une population qui augmente de 2,3 % par an), que le taux d'investissement passe d'environ 20 % du PIB à 30 % en 2035, que la productivité, qui stagne depuis dix ans, augmente de 2 % par an, notamment par une réallocation de l'ensemble des facteurs de production des entreprises les moins productives vers les entreprises les plus productives. L'une des principales conclusions du rapport est que le secteur public du pays devra se réinventer. La Banque mondiale note que certaines réglementations gouvernementales et la prise de participations de l'État dans de nombreuses grandes entreprises, décourage l'investissement privé et que la limitation de la concurrence dans l'environnement économique camerounais conduit à une répartition inefficace des ressources.

La note de 3,2 sur 6 attribuée au Cameroun pour l'évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA) est supérieure à celle de la CEMAC (2,85) dans son ensemble. Bien que les notes du Cameroun soient meilleures en matière de gestion économique que dans le reste de l'Afrique subsaharienne, elles sont en retrait en ce qui concerne l'intégration sociale et la gestion du secteur public. Des améliorations sont nécessaires, en particulier dans les domaines des droits de propriété, de la gouvernance fondée sur des règles, de la transparence, de l'obligation de rendre compte et de la corruption.

Selon l'édition 2017 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, le Cameroun se classe au 166^e rang sur 190 pays, soit un positionnement stable par rapport à l'édition 2016. Le maintien durable du Cameroun dans le dernier tiers du classement doit être nuancé par le fait que des progrès significatifs ont été réalisés, au cours des dernières années, dans le domaine de la réglementation des affaires. La Banque mondiale invite les autorités à accélérer la mise en œuvre d'un programme de réformes visant les trois domaines jugés les plus défaillants : le commerce transfrontalier, le recouvrement des taxes et impôts et le transfert de propriété.

Malgré les efforts mis en œuvre par les autorités pour diversifier l'économie, favoriser l'emploi et la formation professionnelle, la croissance économique observée

depuis 2008 n'a pas eu d'effet significatif sur le niveau de pauvreté (le PIB par habitant et la plupart des indicateurs sociaux ont stagné). Selon la dernière enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 4), malgré un léger recul entre 2007 et 2014, le taux de pauvreté est comparable à celui d'un pays à faible revenu. Cette enquête montre également que la pauvreté s'est aggravée dans les régions les plus au nord et dans les

zones rurales. En outre, les indicateurs sociaux relatifs au genre se sont détériorés, notamment la mortalité maternelle et l'analphabétisme féminin. Alors que les menaces sécuritaires entraînent une hausse des dépenses qui limite les crédits aux secteurs sociaux, ces constats représentent un défi pour repenser les politiques publiques d'aménagement du territoire et de développement.

ANNEXE

Comptes nationaux du Cameroun

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Ressources	18 830,7	20 782,8	21 865,9	22 152,2
PIB nominal	14 607,7	15 846,5	16 806,7	17 614,2
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>1 066,7</i>	<i>1 099,1</i>	<i>884,6</i>	<i>709,6</i>
Importations de biens et services	4 223,0	4 936,3	5 059,2	4 538,0
Biens	3 071,9	3 639,2	3 759,6	3 220,7
Services	1 151,1	1 297,1	1 299,6	1 317,3
Emplois	18 830,7	20 782,8	21 865,9	22 152,2
Consommation finale	13 009,1	14 061,9	15 129,8	15 586,1
Publique	1 690,6	1 871,6	1 981,7	1 899,6
Privée	11 318,5	12 190,3	13 148,1	13 686,5
Formation brute de capital fixe ^{b)}	2 849,2	3 286,0	3 453,7	3 634,5
Publique	336,1	367,0	365,5	376,1
Privée	2 498,0	2 883,9	3 125,8	3 313,4
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>478,9</i>	<i>538,6</i>	<i>440,3</i>	<i>387,0</i>
Variations de stock	15,1	35,1	- 37,6	- 55,0
Exportations de biens et services	2 972,4	3 434,9	3 282,4	2 931,6
Biens	2 152,8	2 432,0	2 385,8	1 947,5
Services	819,6	1 002,9	896,6	984,1
Épargne intérieure brute	1 598,6	1 784,6	1 676,9	2 028,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 1 250,6	- 1 501,4	- 1 776,8	- 1 606,4
Revenus des facteurs	- 303,9	- 337,5	- 258,3	- 372,3
Épargne intérieure nette	1 294,7	1 447,1	1 418,6	1 655,8
Taux d'investissement (en % du PIB)	19,5	20,7	20,5	20,6
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	5,6	5,9	5,8	4,7
Déflateur du PIB	2,4	2,4	0,3	0,1
Prix à la consommation, en moyenne	2,1	1,8	2,7	0,9
Prix à la consommation, en glissement	1,7	2,5	1,5	0,3

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variations de stocks.

Source : BEAC.

Tableau des opérations financières de l'État camerounais

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Recettes totales	2 686,0	2 836,9	3 088,9	2 914,4
Recettes budgétaires	2 639,7	2 772,4	3 077,8	2 838,4
Recettes pétrolières	699,7	577,2	556,4	425,0
dont impôt sur les sociétés et redevance	699,7	577,2	556,4	425,0
Recettes non pétrolières	1 940,0	2 195,2	2 521,4	2 413,4
dont recettes non fiscales	96,8	122,1	153,9	144,1
Dons extérieurs (dont annulations PPTE et IADM)	46,3	64,5	11,1	76,0
Dépenses totales et prêts nets	3 199,4	3 371,7	3 415,9	3 841,8
Dépenses courantes	2 133,5	2 205,5	2 327,7	2 304,5
Salaires	790,1	848,8	910,7	937,3
Intérêts	58,0	79,8	70,0	156,0
Intérêts sur la dette intérieure	10,6	12,8	17,0	14,0
Intérêts sur la dette extérieure	47,4	67,0	53,0	142,0
Autres dépenses courantes	1 285,4	1 276,9	1 347,0	1 211,2
Dépenses en capital	1 006,2	1 120,3	1 031,6	1 511,3
Dépenses budgétaires	513,5	520,5	543,5	1 000,1
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	492,7	599,8	488,1	511,2
Dépenses de restructuration	59,7	45,9	56,6	26,0
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{b)}	- 19,6	67,5	203,0	- 350,2
Solde base engagements (dons compris) ^{c)}	- 513,4	- 534,8	- 327,0	- 927,4
Arriérés	- 21,0	- 14,6	- 27,2	- 23,0
Arriérés intérieurs	- 21,0	- 14,6	- 27,2	- 23,0
Arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde base caisse ^{d)}	- 534,4	- 549,4	- 354,2	- 950,4
Financement	534,4	549,4	354,2	950,4
Financement intérieur	108,1	65,3	- 482,5	670,3
Bancaire	124,3	- 33,3	- 398,4	751,1
Non bancaire	- 16,2	98,6	- 84,1	- 80,8
Financement extérieur	426,3	484,1	836,7	280,1
Tirages sur emprunts	486,5	554,5	918,7	423,0
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 60,2	- 70,4	- 82,0	- 142,9
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	18,1	17,5	18,3	16,1
Recettes pétrolières	4,8	3,6	3,3	2,4
Dépenses courantes	14,6	13,9	13,8	13,1
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 0,5	0,0	0,9	- 2,8
base engagements (dons compris) ^{c)}	- 3,5	- 3,4	- 1,9	- 5,3
base engagements (hors dons)	- 3,8	- 3,8	- 2,0	- 5,7
base caisse ^{d)}	- 3,7	- 3,5	- 2,1	- 5,4

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Source : BEAC.

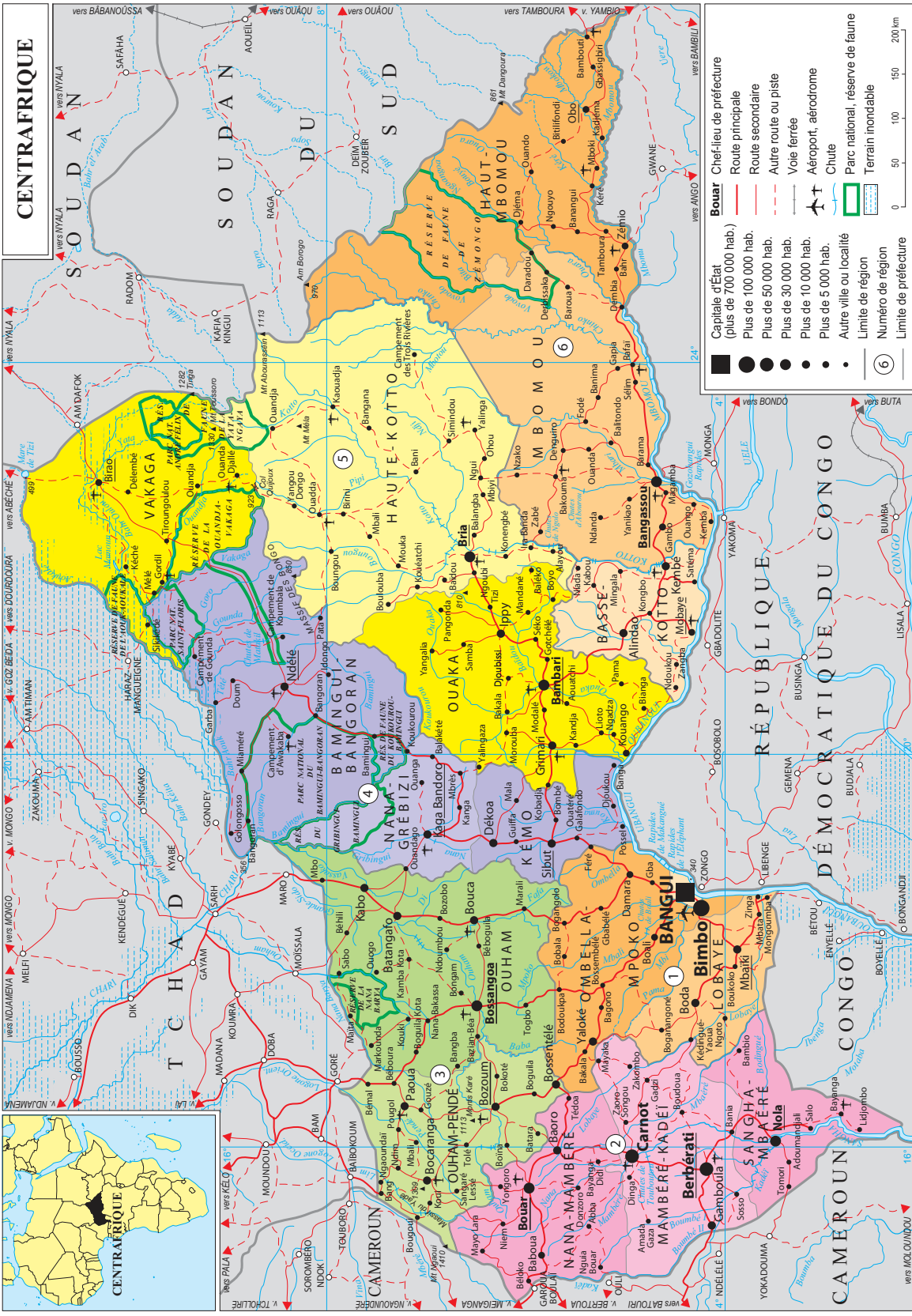
Balance des paiements du Cameroun

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Transactions courantes	- 557,1	- 692,1	- 695,8	- 655,0
Balance des biens	- 97,4	- 221,9	- 221,9	- 176,4
Exportations de biens FOB	3 003,7	3 244,5	3 083,7	2 655,4
dont : pétrole	1 088,5	1 224,0	957,2	743,5
cacao	182,4	228,7	454,3	397,2
café	18,8	28,1	31,4	28,8
coton	70,2	64,1	98,1	87,4
banane	41,1	39,6	36,4	37,8
caoutchouc naturel	51,0	37,7	36,1	29,4
bois	274,0	321,7	289,1	283,0
aluminium	36,0	60,3	76,7	65,2
autres	1 241,6	1 240,3	1 104,3	983,1
Importations de biens FOB	- 3 101,1	- 3 466,4	- 3 305,6	- 2 831,8
dont : produits pétroliers	- 714,8	- 973,1	- 663,8	- 497,9
biens d'équipement	- 671,7	- 780,2	- 913,4	- 809,3
autres	- 1 714,6	- 1 713,1	- 1 728,5	- 1 524,6
Balance des services	- 306,2	- 310,2	- 403,0	- 333,2
Fret et assurance	- 170,3	- 202,0	- 241,4	- 143,2
Voyages et séjours	- 18,0	- 17,0	- 70,0	- 65,7
Services officiels	33,5	8,8	10,5	25,8
Autres services privés	- 79,9	- 54,3	- 40,3	- 38,3
Autres transports et autres assurances	- 71,5	- 45,7	- 61,8	- 111,8
Balance des revenus	- 303,9	- 337,5	- 258,3	- 372,3
Rémunération des salariés	12,8	27,2	26,5	45,8
Revenus des investissements	- 316,7	- 364,7	- 284,8	- 418,1
dont : intérêts de la dette extérieure publique	- 47,4	- 67,0	- 53,0	- 142,0
intérêts de la dette extérieure privée	- 292,6	- 307,3	- 293,2	- 307,9
Balance des transferts courants (nette)	150,4	177,5	187,4	226,9
Secteur privé	105,0	123,0	144,8	162,1
Secteur public	45,4	54,5	42,6	64,8
Compte de capital et d'opérations financières	586,3	879,8	1 179,3	89,6
Compte de capital (net)	48,4	92,4	12,9	62,0
Publics	6,2	45,3	11,1	58,2
Privés	42,2	47,1	1,8	3,8
Compte d'opérations financières (net)	537,9	787,4	1 166,4	27,6
Investissements directs	348,2	364,2	377,5	382,1
Investissements de portefeuille	- 34,5	- 31,5	416,5	- 38,5
Autres investissements	224,2	454,7	372,4	- 316,0
Erreurs et omissions	- 73,1	- 158,8	- 82,4	206,2
Solde global	- 43,9	28,9	401,1	- 359,2
Financement	43,9	- 28,9	- 401,1	359,2
Variation des réserves officielles (le signe « - » correspond à une hausse)	43,9	- 28,9	- 401,1	359,2
Financements exceptionnels	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	0,0	0,0	0,0	0,0
Allégements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.



CENTRAFRIQUE



Caractéristiques géographiques et politiques

Régime politique

Une coalition de mouvements rebelles, la « Séléka », a renversé, en 2013, le président Bozizé. Après trois ans de guerre civile, des élections présidentielles et législatives ont été organisées en février 2016 dans des conditions jugées satisfaisantes par la communauté internationale. Elles ont débouché sur l'élection du président actuel, M. Faustin-Archange Touadéra, ancien chef du gouvernement du président Bozizé. M. Simplicie Sarandji a été nommé Premier ministre.

Superficie : 622 980 km²

Population : 4,9 millions d'habitants

Densité : 7,9 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,0 %

Part de la population urbaine : 40,0 %

Langues officielles : français et sango

Accords internationaux

La République centrafricaine (RCA) est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD).

Économie

Classement *Doing Business* : 185^e/190

Indicateur de développement humain : 188^e/188

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : 2,4/6

Classification Banque mondiale : pays à faible revenu

PIB par habitant (2016)¹ : 364 dollars

Taux de croissance (2016) : 5,1 %

Inflation (2016) : 2,7 %

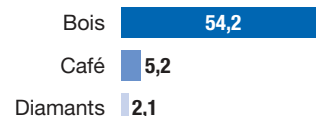
PIB par secteur d'activité²

(en %)



Principaux biens d'exportation²

(en %)



1) Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2017 (en dollars courants).

2) Source : BEAC (en prix constants).

Développement humain et infrastructures



51,5 ans

Espérance de vie



66,3 %

Population en deçà du seuil de pauvreté



68,5 %

Accès à l'eau potable



13 %

Mortalité infantile



56,2

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



12,3 %

Accès à l'électricité



40,7 %

Malnutrition infantile



36,8 %

Alphabétisation des adultes



20,4 %

Accès à la téléphonie mobile

Note : Les indicateurs sont définis en début de rapport (« Avertissements »).

Faits saillants

- La reprise de l'activité économique entamée en 2014 s'est confirmée en 2016, avec un taux de croissance de 5,1 %. Toutefois, le niveau du PIB demeure très en deçà de son niveau d'avant-crise et la situation sécuritaire demeure très tendue et imprévisible : le retour des institutions démocratiques en 2016 est un pas important vers la consolidation de la paix et participe au retour progressif d'un sentiment de sécurité, mais la présence persistante de groupes armés en province présente un risque d'éclatement ponctuel.
- Les finances publiques sont très dépendantes de l'aide internationale mais une amélioration dans la gestion du budget et des efforts en matière de maîtrise des dépenses et de recouvrement des recettes internes ont permis de réduire le déficit budgétaire en 2016, tout en assurant un paiement plus régulier des salaires et des pensions.
- Le solde des transactions courantes s'est légèrement amélioré, principalement en raison de l'augmentation des exportations de bois et de café et de la reprise des exportations de diamants, à la suite de la levée partielle de l'embargo.
- Les défis sécuritaires, économiques et sociaux du nouveau gouvernement et les attentes de la population sont immenses (la Centrafrique occupe la dernière place du classement IDH). La sécurisation de l'ensemble du territoire, elle-même liée à la réintégration dans la société civile des différentes factions armées, le soutien continu des bailleurs de fonds et la normalisation des versements des salaires et traitements seront essentiels au redémarrage pérenne de l'économie.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

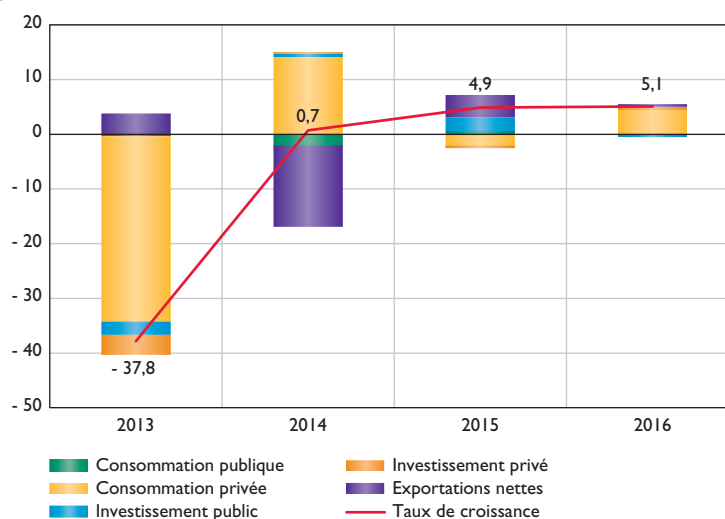
L'économie centrafricaine se redresse lentement de la crise politique et sécuritaire de 2013 qui avait alors entraîné une forte contraction du PIB (- 37,8 %).

Après 0,7 % en 2014 et 4,9 % en 2015, la croissance du PIB a atteint 5,1 % en 2016. Cependant, le PIB reste inférieur de près de 25 % au niveau d'avant le conflit.

Le retour à une situation quasiment normalisée à Bangui ne saurait masquer la réalité d'un territoire toujours en proie à l'action de milices armées dans les régions diamantifères de l'Est et l'instabilité sécuritaire chronique dans les grands pôles d'activité du pays (Bambari, Bria) malgré la présence de plus de 10 000 Casques bleus. La capitale elle-même n'est pas à l'abri de troubles. L'axe principal d'approvisionnement du pays en provenance du Cameroun (la route

Garoua-Boulaï/Bangui à l'ouest du pays) demeure sous la menace de bandes armées et des affrontements éclatent sporadiquement au centre du pays. Un regain de violence meurtrière y a même été enregistré depuis septembre 2016.

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes
(en %)



Source : BEAC.

Dans un environnement aussi incertain, marqué par l'absence d'informations économiques fiables, l'estimation des principaux agrégats macroéconomiques du pays est sujette à caution.

Selon la BEAC, **la consolidation de la croissance s'explique essentiellement**, du côté de la demande, par la contribution de la consommation privée, à hauteur de 4,4 points de PIB à la faveur de la reprise du paiement régulier des salaires des fonctionnaires. La consommation publique a légèrement soutenu la croissance (+ 0,1 point de PIB), grâce au redéploiement des services administratifs dans certaines provinces.

L'activité a également été tirée par le secteur extérieur (+ 0,5 point de PIB) du fait d'une augmentation des exportations de bois et de café et d'une reprise des exportations de diamants à la suite de la levée partielle de l'embargo, en juin 2015, dans le cadre du processus de Kimberley.

L'investissement privé a contribué à la croissance à hauteur de 0,6 point en liaison avec la forte demande en logement des expatriés, essentiellement du personnel des Nations unies et des ONG. En revanche, la contribution de l'investissement public est devenue négative (- 0,5 point de PIB), reflétant des retards dans la mise en œuvre des projets dus, pour partie, à un décaissement de l'aide budgétaire extérieure plus faible qu'anticipé. Le taux d'investissement est ainsi passé de 8,2 % du PIB en 2015 à 6,6 % en 2016, un niveau extrêmement bas dans un pays en reconstruction.

L'activité économique a été principalement soutenue, du côté de l'offre, par le secteur primaire (+ 5,2 points de PIB) qui a contribué à 45,2 % du PIB en 2016. Néanmoins, l'accélération de 2016 doit être mise en regard de la sévérité de la contraction en 2013.

Les productions vivrières de manioc et de maïs ont augmenté de 3,5 %. Le cheptel aurait grossi de 4 %, un chiffre sujet à caution car très difficile à évaluer dans les conditions actuelles, d'autant plus que le secteur de l'élevage demeure affecté par la persistance d'abattages clandestins et la disparition des marchés à bétail de Bouboui et Ngola après la crise de 2013. La production des cultures d'exportation a redémarré progressivement avec l'amélioration ponctuelle des conditions sécuritaires dans certaines zones d'exploitation autour de Bangui.

La production de coton-graine – dont la relance avait bénéficié d'un partenariat avec l'Agence chinoise d'investissement (China SDIC) – a rebondi pour atteindre 2 100 tonnes en 2016 (contre 1 200 tonnes l'année précédente, mais 22 200 en 2012). La production de café s'est également redressée de 60 % à 4 800 tonnes mais cette culture demeure bridée par le vieillissement des plants. Enfin, la production d'arachide a atteint 142 300 tonnes (+ 3,6 % par rapport à l'année précédente). Mais seul le retour des agriculteurs sur leur exploitation et une meilleure sécurité pour les éleveurs permettront une reprise durable de l'activité (on compte 425 000 personnes déplacées en Centrafrique auxquelles s'ajoutent 483 000 réfugiés centrafricains qui ont fui vers les pays limitrophes, principalement au Cameroun, au Tchad et en RDC).

L'exploitation du bois, qui procure des revenus significatifs à l'exportation, a enregistré une augmentation de la production de grumes de 24,4 % en 2016 (433 milliers de m³) grâce au rétablissement d'une sécurité relative en zone forestière et l'entrée en activité de trois nouveaux permis d'exploitation octroyés en 2014. Cette tendance devrait se confirmer en 2017 avec la mise en exploitation des permis accordés, respectivement, à la société française Rougier et à la société Centra-Bois, filiale du groupe industriel libano-ghanéen Bitar. La filière forestière demeure cependant confrontée à l'exploitation clandestine de certaines zones de production et à l'insécurité persistante sur l'axe d'acheminement des grumes vers le port de Douala.

Les activités extractives ont bénéficié de la levée partielle de l'embargo sur les exportations de diamant et la reprise de la production aurifère. Selon le Bureau d'évaluation et de contrôle de diamants et or (Beccdor), les exportations de diamants bruts ont représenté 12,6 milliers de carats tirées par l'activité de la société centrafricaine du diamant (Sodiam). Les exportations d'or ont, quant à elles, atteint 32,9 kilogrammes en 2016 (+ 119,6 % par rapport à 2015).

Encore peu développé, le secteur secondaire (14,6 % du PIB) **a contribué négativement à la croissance** (- 0,1 point), le rebond durable de l'activité demeurant conditionné à la reconstruction et à la sécurisation de l'appareil productif. La relance du secteur dépendra aussi de la capacité de l'État à apurer ses arriérés à l'égard des entreprises.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Bois				
Production de grumes et sciages (en milliers de m ³)	380,0	263,4	348,7	433,8
Exportations de grumes, sciages et dérivés (en milliers de m ³)	143,2	141,1	153,1	183,0
Prix à l'exportation des grumes (en milliers de francs CFA/m ³)	162,1	149,6	156,3	174,7
Diamants bruts				
Exportations (en milliers de carats)	118,9	0,0	0,0	12,6
Prix à l'exportation (en milliers de francs CFA/carat)	88,6	89,9	105,8	105,9
Café				
Production (en milliers de tonnes)	4,6	4,5	3,0	4,8
Exportations (en milliers de tonnes)	0,1	4,5	3,0	4,8
Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA/kg)	180,0	189,0	201,9	202,5
Coton-graine				
Production (en milliers de tonnes)	6,2	1,2	1,2	2,1
Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA/kg)	195,0	195,0	195,0	195,0
Manioc (en milliers de tonnes)	495,9	535,6	540,0	558,9
Maïs (en milliers de tonnes)	130,0	139,1	140,6	145,5
Arachide (en milliers de tonnes)	124,1	132,8	137,4	142,3
Bétail (cheptel en milliers de têtes)	8 114,4	7 716,6	8 178,7	8 508,6

a) Chiffres provisoires.

Sources : BEAC, administrations nationales.

Enfin, **le secteur tertiaire a apporté une contribution nulle à l'accroissement du PIB réel**, les activités de commerce et de transport ayant été fortement pénalisées par une nouvelle détérioration des conditions de sécurité, notamment depuis septembre 2016.

En raison d'une offre locale insuffisante pour satisfaire la demande interne et de la persistance d'importantes difficultés d'approvisionnement en produits alimentaires de base depuis le Cameroun, **l'inflation s'est inscrite en légère hausse** (+ 2,7 % en 2016 contre 2,0 % en 2015 d'après la BEAC, mais 4,7 % pour le FMI).

Selon les estimations de la BEAC, sous l'hypothèse d'une stabilisation progressive des conditions de sécurité sur l'ensemble du territoire et de la poursuite des aides financières extérieures, **en 2017, la croissance du PIB réel se stabiliserait autour de 4,9 % (+ 4,5% pour le FMI)** principalement en raison de la bonne tenue de la consommation privée et d'une nouvelle, mais légère reprise des exportations. De plus, selon le FMI, l'application rapide du programme d'investissements prévu dans le plan de paix devrait dynamiser les perspectives

économiques. Le secteur primaire demeurerait le principal moteur de la croissance grâce au rétablissement progressif des activités agricoles.

Ces perspectives macroéconomiques sont sujettes à des risques et incertitudes. La situation sécuritaire demeure difficile et imprévisible et sa dégradation pourrait affaiblir le processus de rétablissement des fonctions de l'État, ralentir encore la reconstruction du pays et la reprise économique et saper les efforts de recouvrement des recettes. La sécurisation de l'ensemble du territoire est elle-même fortement liée au désarmement et à la réintégration dans la société civile des différentes factions armées.

Dans le scénario de croissance défavorable du FMI, fondé sur le maintien de conditions sécuritaires instables et d'une reprise plus lente dans les principaux secteurs productifs (agriculture et mine

notamment), le taux de croissance tomberait à 2,0 % en 2020 (au lieu de 5,5 %) ce qui entraînerait une stagnation des recettes publiques et un creusement du déficit budgétaire primaire.

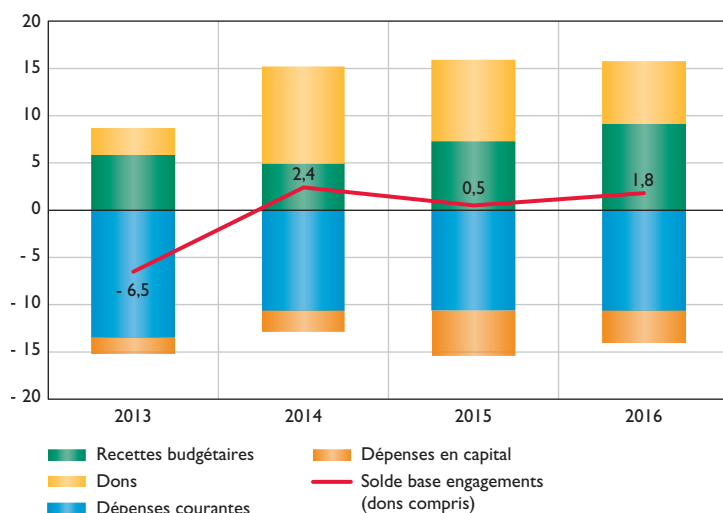
FINANCES PUBLIQUES

Le solde budgétaire global base engagement (hors dons) s'est amélioré, le déficit se réduisant de 8,1 % du PIB en 2015 à 4,9 % en 2016.

Les recettes budgétaires ont poursuivi leur hausse (+ 27,7 % entre 2015 et 2016), atteignant 84,9 milliards de francs CFA **grâce aux efforts de rationalisation et de transparence dans la gestion des finances publiques**. Les réformes menées incluent notamment la réorganisation du ministère des Finances et la mise en place de l'Agence centrale comptable du Trésor ainsi que l'adoption de plans d'action pour renforcer la mobilisation des ressources internes, réduire les exemptions douanières et fiscales et nettoyer la base de données de la paie des fonctionnaires et des

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

agents publics afin de limiter les erreurs et la fraude et de renforcer l'efficacité du système. Les autorités ont, par ailleurs, mis en place un cadre de coopération renforcée et de suivi, établi avec les partenaires de développement, pour le contrôle de la trésorerie.

Les droits de douane et les taxes à l'importation ont été la principale source de revenus en 2016, avec 49 % des ressources budgétaires. Le taux de collecte fiscale, qui s'était réduit à 4,5 % du PIB en 2014, se redresse progressivement (+ 6,7 % du PIB en 2015 et 8,1 % en 2016). Cependant, il demeure le plus faible de la CEMAC et un des plus faibles du monde, en raison d'une base fiscale réduite et de capacités de mobilisation particulièrement faibles compte tenu de la désorganisation des administrations.

Les recettes budgétaires ne suffisent pas à financer les dépenses courantes. **La situation financière du pays reste très dépendante de l'aide internationale (62,2 milliards de dons)** en provenance des institutions multilatérales (Banque africaine de développement – BAfD, Banque mondiale, Nations unies, Union européenne) et de partenaires bilatéraux, notamment la France (en 2016, la France a versé une aide budgétaire de 8 millions d'euros dont une partie a servi au paiement des salaires des fonctionnaires et des agents de l'État).

En 2016, l'aide budgétaire de la Banque mondiale a représenté 12 milliards de francs CFA et les « dons-projets » ont atteint 14,6 milliards dont 6,7 milliards sous forme de dons pour la restauration des services publics, la réhabilitation des infrastructures et services urbains, la création d'emplois et l'appui au système de santé. Lors de la Conférence des bailleurs à Bruxelles en novembre 2016, la Banque mondiale a annoncé un objectif d'engagements de 500 millions de dollars pour la période 2017-2019.

L'appui de la BAfD, en 2016, s'est inscrit dans le cadre de projets dans le domaine de la gouvernance, du social et des infrastructures (énergie, eau et assainissement) pour un montant d'environ 8,5 milliards de francs CFA. L'aide budgétaire, quant à elle, devrait atteindre 10 milliards pour 2017.

Enfin, l'appui budgétaire de l'Union européenne s'est établi à 14,2 milliards en 2016 et les aides aux projets ont porté sur 16,1 milliards notamment pour le Programme d'appui au commerce et à l'intégration économique (PACIE), le Programme d'appui au développement urbain (PADU), le Programme d'appui à la première phase des Pôles de développement, le Projet d'appui au secteur de l'entretien routier et au transport par voie d'eau, le rétablissement des services sociaux de base, le Programme de facilité de coopération technique IV, le Programme de réforme des secteurs de la justice et de la police, l'appui au Programme global des réformes des finances publiques.

Parallèlement, **les dépenses budgétaires ont diminué** de 6,8 % à 130,6 milliards de francs CFA en raison de la **faible mise en œuvre des dépenses d'investissement**. Les dépenses en capital ont ainsi reculé de 27,2 % à 31,8 milliards contre 64,6 milliards programmés dans la loi de finances rectificative votée en octobre 2016. Elles ont été financées à plus de 90 % grâce à des financements extérieurs, des dons en vaste majorité. **Les dépenses courantes ont globalement été maîtrisées** (+ 2,5 % à 98,8 milliards). Plus particulièrement, la masse des salaires versés a diminué de 1,4 % entre 2015 et 2016

grâce au nettoyage du fichier de paie des fonctionnaires. Néanmoins, selon le FMI, le stock d'arriérés sur les pensions et salaires s'élèverait toujours à 72,2 milliards.

La dette publique interne s'élevait à 20 % du PIB fin 2016, dont plus de la moitié correspondait à des arriérés de paiements domestiques. À fin 2016, le stock d'arriérés intérieurs s'élevait à 140,5 milliards dont 22,5 milliards vis-à-vis de la BEAC, 14,2 milliards de dettes commerciales, 26,1 milliards de dettes bancaires, 4,7 milliards de dettes diverses, s'ajoutant aux 72,2 milliards d'arriérés de salaires. Un audit des agences parapubliques pourrait encore accroître ces montants.

Compte tenu de l'effet conjugué des dons extérieurs reçus, de la baisse des dépenses et d'une accumulation d'arriérés, le solde budgétaire base caisse est redevenu positif en 2016 (2,7 % du PIB). Pour 2017, en dépit d'une poursuite de la hausse des recettes fiscales et non fiscales, la BEAC table sur une nette dégradation du solde budgétaire : le déficit budgétaire base engagements (hors dons), pourrait avoisiner les 11 % du PIB. Les dons extérieurs, qui resteront globalement stables, ne pourront financer le fort accroissement des dépenses en capital et la hausse des transferts et subventions et ne couvriront que 72% du financement total.

En juillet 2016, le Conseil d'administration du FMI a approuvé l'octroi d'une facilité élargie de crédit (FEC) de 83,6 millions de droits de tirage spéciaux – DTS (116,5 millions de dollars) à l'appui de la mise en œuvre d'un programme de réformes triennal.

Le programme des autorités appuyé par la FEC vise à rétablir la stabilité macroéconomique, la croissance, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Il est centré sur une meilleure mobilisation des recettes et une plus grande efficacité de la dépense afin de réduire le déficit budgétaire primaire et accroître les dépenses sociales et d'infrastructures. Les mesures destinées à améliorer le climat des affaires et l'accès au crédit doivent appuyer l'activité du secteur privé. L'assistance technique et la formation sont déterminantes pour accompagner la mise en œuvre des grandes réformes à la base de la reprise économique. En juillet 2017, à l'occasion de l'approbation de la deuxième revue du programme adossé à la FEC, le Conseil d'administration du FMI a par ailleurs donné son accord **pour augmenter le niveau d'accès aux ressources du Fonds à hauteur de 10 % du quota** (11,1 millions de DTS) afin de

soutenir les autorités dans leurs efforts d'apurement des arriérés intérieurs, notamment à l'égard des petites et moyennes entreprises.

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIEURE

L'année 2016 a été marquée par une amélioration du solde des transactions courantes. Le déficit de la balance des transactions courantes s'est réduit à 31,3 milliards en 2016 (soit 3,4 % du PIB contre 9,1 % du PIB en 2015) en raison, pour l'essentiel, de la diminution du déficit de la balance commerciale.

Le déficit de la balance des biens est ainsi revenu à 122,1 milliards en 2016 (13,1 % du PIB contre 16,9 % en 2015), suite au **rebond des exportations** de 21,5 %. Les exportations de bois ont augmenté de 26 %, celles de café de 60 % et les exportations de diamants ont repris pour atteindre 1,3 milliard suite à la levée partielle, le 26 juin 2015, de l'embargo sur les exportations de diamants des mines de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays, dans le cadre du processus de Kimberley. Parallèlement, **les importations ont fléchi** de 10,3 % en liaison avec le ralentissement des programmes d'investissements publics destinés à la reconstruction. Le commerce avec le reste de la CEMAC demeure très faible à hauteur de 1,8 milliard (contre 3,1 milliards en 2012, avant la crise).

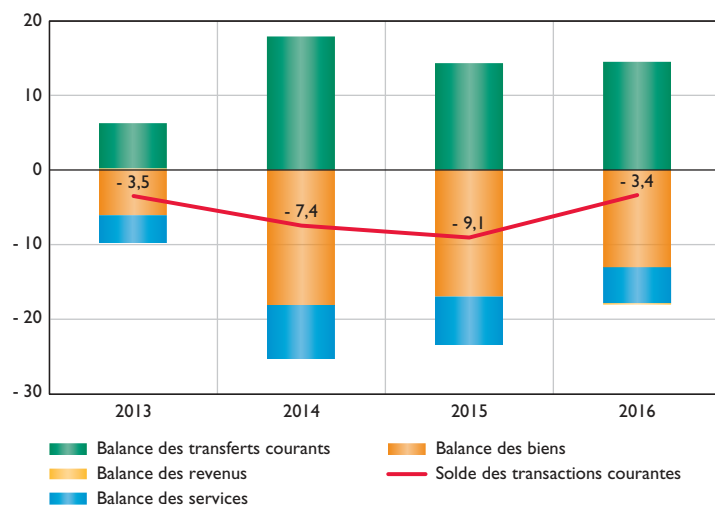
Le déficit de la balance des services s'est réduit à 43,5 milliards en 2016 (soit 4,7 % du PIB) en raison, notamment, du recul de 12,7 % du poste « fret et assurance » (47,4 milliards) dû au ralentissement des importations.

Le solde de la balance des revenus s'est dégradé, passant d'un excédent (0,4 milliard) en 2015 à un déficit (- 1,2 milliard) en 2016 reflétant, principalement, une hausse des charges d'intérêt de la dette extérieure.

L'excédent des transferts courants (14,6 % du PIB) s'est accru de 5,4 milliards, la hausse des transferts courants privés, principalement sous forme d'aides de la part des ONG, ayant plus que compensé la baisse des transferts publics correspondant à des dons de la communauté internationale dont le montant, exceptionnel en 2014, tend à diminuer depuis.

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières, après s'être établi à 46,6 milliards en 2015, s'est fortement contracté à 11,9 milliards en 2016. Cette évolution traduit des flux de sorties de capitaux enregistrés au titre des « autres investissements » avec un poste « erreurs et omissions » en nette augmentation. Les investissements directs étrangers ont reculé compte tenu du contexte sécuritaire toujours difficile.

Dettes extérieures de la Centrafrique

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2012	2013	2014	2015
Dettes à court et long terme	537,1	556,3	641,8	661,9
Dettes à long terme	274,3	292,6	380,9	401,3
Dettes publiques garanties	274,3	292,6	380,9	401,3
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	182,9	181,0	177,3	174,9
Dettes à court terme	79,9	82,7	83,6	85,6
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	72,9	76,3	79,6	82,5
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	100,4	109,8	111,9	125,3
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	185,3	230,5	283,7	327,5
Dettes extérieures/PIB	22,7	37,3	37,8	43,0
Service payé de la dette/exportations de biens et services	1,5	2,7	6,9	8,8
Service payé de la dette/recettes budgétaires	1,8	7,6	18,3	15,8
Dettes multilatérales/dettes totales	7,9	7,6	10,8	12,9

Sources : Banque mondiale, BEAC.

Au total, le solde global de la balance des paiements a dégagé un excédent de 2,9 milliards contre un déficit de 25,8 milliards l'année précédente. La contribution de la République centrafricaine aux réserves communautaires a été positive à hauteur de 11,6 milliards. Les arriérés sur la dette extérieure, en revanche, ont continué de s'accumuler.

Selon l'analyse de viabilité de la dette (AVD) publiée en juin 2017 par le FMI et la Banque mondiale, la dette publique de la RCA s'établissait à 44,4 % du PIB fin 2016, en baisse de 5,6 points de PIB par rapport à fin 2015.

La dette publique extérieure représentait 24,4 % du PIB fin 2016.

Elle était détenue par des créanciers multilatéraux (49,4 %) et des créanciers bilatéraux pour la majorité hors Club de Paris (principalement la Chine à hauteur de 43,5 milliards, l'Inde pour 24,5 milliards, le Congo pour 18,2 milliards, le Koweït pour 12,1 milliards et l'Arabie saoudite pour 9,9 milliards). Les arriérés extérieurs s'élevaient à 18 milliards soit, environ, 1,9 % du PIB. L'AVD conclut à un **risque de surendettement extérieur « élevé »**.

Le maintien d'une aide extérieure uniquement sous formes de dons ou de prêts très concessionnels, l'élargissement de la base des exportations, un encadrement strict des dépenses non prioritaires ainsi que la poursuite de l'amélioration des procédures de gestion de la dette et de collecte des recettes pourraient contribuer à ramener l'endettement sur un sentier soutenable à moyen terme.

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2016, le système bancaire centrafricain comptait quatre banques commerciales en activité : la Banque populaire maroco-centrafricaine (BPMC),

la Commercial Bank Centrafrique (CBCA) (sous administration provisoire), Ecobank Centrafrique et la Banque sahélo-saharienne pour l'industrie et le commerce (BSIC RCA). À ces banques commerciales s'ajoute le Crédit mutuel de Centrafrique (CMCA), coopérative d'épargne et de crédit spécialisée dans la microfinance à la tête d'un grand réseau de microcrédit, les Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (MUCODEC).

En 2016, le total de bilan du système bancaire centrafricain (microcrédit compris) a enregistré une croissance de 8,5 %, après une croissance de 4,8 % en 2015. Les dépôts du secteur privé se sont accrus de 5,4 %, après une progression de 14,0 % en 2015, représentant 61,3 % du total de bilan agrégé du système bancaire. Les dépôts de l'État ont enregistré un accroissement de 2,2 % en 2016 contrastant avec les fortes hausses de 2015 (+ 24,7 %) et de 2014 (+ 58,8 %).

Les ressources de trésorerie ont enregistré une forte augmentation (+ 44,5 %) tandis que les dépôts de l'État (+ 2,2 %), du secteur privé (+ 5,4 %) et les fonds propres (+ 5,2 %) ont enregistré une hausse plus modérée. Ces ressources ont davantage été utilisées à l'actif pour financer l'économie – avec des crédits bruts en hausse de 10,6 % – au détriment des crédits à l'État (- 1,8 %), des opérations de trésorerie auprès de la BEAC (- 2,9 %). Les postes les plus importants à l'actif demeurent les crédits nets à l'économie (43,3 % du total de bilan) et les opérations de trésorerie (32,2 % du total de bilan).

La qualité du portefeuille de crédit s'est légèrement améliorée en dépit d'une progression de 6,8 % des créances en souffrance notamment parce que les crédits bruts ont progressé plus vite (+ 10,6 %). Au final, les créances en souffrance représentaient 26,9 % des crédits bruts fin 2016 (après 31,9 % en 2015). Le taux de provisionnement s'est amélioré, pour se situer à 80 % (après 67,6 % en 2015). Après provisionnement, les créances en souffrance ont représenté 5,4% des crédits bruts (plus faible que la moyenne de 6,5 % en CEMAC).

La progression des crédits a conduit à une hausse du produit net bancaire et un redressement du résultat net, qui est passé d'un déficit de 2,2 milliards à un bénéfice global de 122 milliards. Tous les indicateurs de rentabilité se sont également améliorés avec notamment un coefficient d'exploitation qui est passé de 64,2 % à 60,9 % et un taux de marge nette négatif en 2015 qui s'est situé à 0,6 % en 2016.

L'inclusion financière est l'une des plus faibles de la Zone franc avec 3 % de personnes adultes disposant d'un compte bancaire et 0,6 agence bancaire pour 100 000 adultes (3 pour 100 000 en Zone franc).

Le ratio de solvabilité moyen des banques centrafricaines (32 %) est le plus élevé de la CEMAC (dont la moyenne se situe à 13,3 %) attestant de la très bonne capitalisation des quatre banques de la place. L'exposition de ces dernières est concentrée sur un nombre restreint de grandes entreprises, notamment internationales et sur l'État.

Situation simplifiée du système bancaire de la Centrafrique

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

Actif	2014	2015	2016	Passif	2014	2015	2016
Trésorerie et divers	53,2	71,1	69,1	Trésorerie et divers	26,7	17,3	25,0
Crédits à l'État	26,9	25,5	25,0	Dépôts de l'État	11,3	14,1	14,4
Crédits à l'économie	77,7	74,0	93,1	Dépôts du secteur privé	109,6	124,9	131,7
Créances douteuses nettes	19,8	15,1	8,7	Fonds propres	41,4	41,6	43,8
Valeurs immobilisées	11,3	12,3	19,0				
Total	188,9	198,0	214,9	Total	188,9	198,0	214,9
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	67,9	64,2	60,9	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	- 5,2	- 14,5	0,6
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	- 2,1	- 6,0	2,4				

Source : COBAC.

Les arriérés dus aux banques commerciales se sont élevés à fin 2016 à 26,1 milliards. Des opérations de titrisation impliquant l'État, les entreprises et les banques commerciales sont en cours sous la supervision de BEAC. Les termes et conditions de l'opération seront élaborés ultérieurement avec l'assistance du FMI.

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

Un environnement politique et sécuritaire instable

La RCA présente toutes les caractéristiques d'un **État fragile**. Les crises successives des trois dernières décennies ont eu des répercussions négatives sur l'économie et la société du pays, fragilisant les institutions publiques et perturbant les activités économiques.

La crise politique et sécuritaire actuelle a débuté, en mars 2013, avec le renversement du président Bozizé par une coalition de mouvements rebelles, la « Séléka ». Après plusieurs mois d'instabilité, un gouvernement provisoire a pu être installé en janvier 2014 et des élections présidentielles et législatives ont été organisées en février 2016. Elles ont débouché sur la victoire de Faustin-Archange Touadéra, dernier chef du gouvernement de l'ex-président Bozizé.

La France est intervenue militairement, en décembre 2013, dans le cadre de l'opération « Sangaris », en appui de la mission internationale de soutien à la Centrafrique (MISCA) déployée par l'ONU à partir d'août 2013 et remplacée, en septembre 2014, par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca). La France a officiellement mis un terme à son opération militaire en octobre 2016.

Malgré la présence de plus de 10 000 Casques bleus et la mise en place progressive de bataillons de forces armées centrafricaines, **la sécurisation du pays se réduit à celle de quelques villes, de l'axe routier principal d'approvisionnement du pays en provenance du Cameroun (la route Garoua-Boulaï/Bangui à l'ouest du pays) et de la capitale elle-même**. Le pays connaît un regain de violence meurtrière depuis septembre 2016 : malgré la signature d'un accord de cessez-le-feu, à Rome, le 19 juin 2016, les affrontements

entre groupes armés, presque quotidiens, touchent des zones jusque-là épargnées (Basse-Kotto, Mbomou notamment). Plus de 900 000 Centrafricains sont, soit réfugiés hors des frontières, soit déplacés à l'intérieur du pays.

Quatorze des seize provinces du pays sont sous la coupe de groupes armés et **le rétablissement de l'autorité de l'État, de la justice comme de l'administration, peine à se concrétiser**, notamment dans les régions pauvres du Nord et de l'Est, où les centres de contre-pouvoir à l'État se sont multipliés et où les tensions intercommunautaires sont exacerbées. **Les progrès du programme de désarmement, démobilisation, réinsertion, rapatriement (DDRR) sont très limités**. Financé par la Banque mondiale à hauteur de 45 millions de dollars, le DDRR vise 5 000 combattants dont une minorité (entre 10 et 20 %) serait reversée, après évaluation, dans les forces de défense et de sécurité (armée, police et gendarmerie).

Le 17 novembre 2016, **le plan national de relèvement et de consolidation de la paix**, pour un coût total de 3,16 milliards de dollars a été présenté à la communauté internationale. Ce plan définit trois axes : i) le soutien à la paix, la sécurité et la réconciliation ; ii) le renouvellement du contrat social entre l'État et les populations ; et iii) le relèvement économique et la relance des secteurs productifs. Dans ce cadre, des promesses d'aides budgétaires pour un montant total de 2,3 milliards de dollars sur les trois prochaines années ont été annoncées, principalement de la part des bailleurs traditionnels. L'Union européenne, qui se présente comme le premier donateur, a promis 778 millions de dollars d'ici à 2020 : 450 de la Commission, auxquels s'ajoutent 328 millions des États membres.

Le 17 juillet 2017, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, ainsi que les gouvernements du Tchad, de l'Angola, du Gabon du Congo et de la RCA ont signé une « feuille de route pour la paix et la réconciliation en Centrafrique ». Un document qui fixe un cadre pour les discussions entre les groupes armés et le gouvernement centrafricain et qui « constitue désormais l'unique référence pour la paix en RCA ». Cette feuille de route, tout en rappelant un certain nombre de principes, comme le refus de la partition du pays, dévoile un agenda ambitieux qui

couvre la décentralisation, le DDDR, la justice ou le statut des anciens chefs d'État notamment Michel Djotodia et François Bozizé, tous deux en exil.

Un indice de développement humain le plus faible du monde

Avec un PIB par habitant de 364,2 dollars par an la **Centrafrique est un des pays les plus pauvres du monde** (dernier au classement IDH). Les autorités se trouvent confrontées à des défis majeurs.

La lutte contre la grande pauvreté demeure la priorité : selon l'ONU, 66 % des habitants de la Centrafrique vivent sous le seuil de pauvreté (moins de 1,25 dollar par jour), et quelque 2,2 millions de personnes — près de la moitié de la population du pays — nécessitent une aide humanitaire immédiate en raison d'une situation de malnutrition chronique et d'infrastructures sanitaires inappropriées. La crise a également accru les inégalités : l'indice d'inégalité de Gini aurait atteint plus de 56 % selon des estimations partielles. Dans un pays où l'agriculture représente la principale source de moyens d'existence et de revenus, il est essentiel de répondre aux besoins urgents des agriculteurs et éleveurs. Ainsi, en 2016, la FAO a établi un partenariat stratégique avec les ONG présentes sur place pour soutenir la production vivrière et maraîchère et mettre en œuvre des campagnes de vaccination du cheptel.

Alors que plus de 50 % de la population a moins de 20 ans, **l'éducation de la jeunesse** est également primordiale. Le secteur éducatif était déjà fragile et peu développé avant la crise (le ratio enseignant/élèves était de 1 pour 89, aucune école ne disposait de l'électricité, plus des trois quarts n'avaient pas l'eau potable et 45 % n'étaient pas équipées de latrines). Le conflit de 2013 a aggravé la situation et entraîné une forte déscolarisation (plus de 500 000 des 662 000 enfants à l'école primaire ont interrompu leur fréquentation scolaire à un moment ou à un autre de la crise). Dans ce contexte, le ministère de l'Éducation a adopté un plan de transition couvrant la période 2014-2017 et prolongé jusqu'en 2018 pour accompagner la réorganisation du secteur et en améliorer la qualité, et relancer la dynamique de scolarisation. Ce plan prévoit la formation de 500 enseignants par an de 2016 à 2018. Leur recrutement reste toutefois contraint par la faiblesse des ressources budgétaires et

par le climat d'insécurité qui trouble la scolarisation sur une grande partie du territoire.

L'ensemble des services sociaux de base a été touché par la crise. En particulier, la destruction ou le pillage systématique des structures de santé et l'exode du personnel de santé ont rendu **l'accès au soin extrêmement difficile**. Selon l'enquête sur la disponibilité des ressources en santé, *Health Resource Availability Mapping System* (HeRAMS), de mars 2017, réalisée avec l'appui de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), près d'un tiers des structures de santé ont été totalement ou partiellement détruites, 43 % des postes de soins opérationnels n'ont pas accès à l'eau potable et seuls 22 % disposent d'une source d'énergie.

Une économie qui peine à se relever

La crise politique centrafricaine a laissé l'économie exsangue. Les infrastructures ont été détruites : une grande partie du territoire n'est plus connectée au réseau électrique et ne dépend plus que de petites centrales à fioul qui ne fonctionnent que de manière épisodique. De nombreuses entreprises ont été pillées ou détruites par les différentes milices. L'insécurité est généralisée – malgré le déploiement de plus de 10 000 Casques bleus – et les déplacements de population ont mis à mal l'agriculture et l'élevage. L'approvisionnement du pays, *via* le Cameroun, a été interrompu à maintes reprises.

L'administration, très fragilisée, n'est pas déployée dans la plus grande partie du pays, ce qui, combiné aux déplacements de population et à la désorganisation de l'économie, a favorisé la **généralisation de l'économie informelle et de la fraude**.

Les fondements économiques du pays ont été mis à mal par la succession de conflits qui ont secoué le pays depuis près de trente ans. Les entreprises encore existantes fragilisées par les différentes crises, une mauvaise gestion et une accumulation d'arriérés de la part de l'État, risquent de disparaître. Le climat des affaires, déjà peu attractif avant les attaques rebelles de 2013, demeure très dégradé comme en atteste la 185^e place (sur 190 pays) occupée par la Centrafrique au classement du rapport *Doing Business* 2017, ce qui la situe au dernier rang des pays de la Zone franc.

La reconstruction des infrastructures demeure une priorité. **Les autorités ont défini, avec l'aide des partenaires techniques et financiers, un vaste plan d'investissement dans le domaine énergétique afin de doubler la production d'énergie entre 2016 et 2019** en augmentant la capacité de la centrale, Boali II,

de 10 à 20 mégawatts et en installant des turbines sur le barrage de retenue de Boali III (ce projet avait dû être abandonné à cause du conflit en RCA). Des travaux sont également en cours de réalisation pour fiabiliser l'exploitation de la centrale hydroélectrique qui alimente Bangui, Boali I, âgée de 65 ans et très vétuste.

ANNEXE

Comptes nationaux de la Centrafrique

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Ressources	928,4	1 162,1	1 242,1	1 230,4
PIB nominal	737,2	838,0	909,6	930,3
Importations de biens et services	191,2	324,1	332,5	300,1
Biens	105,3	200,5	204,8	183,7
Services	85,9	123,6	127,7	116,4
Emplois	928,4	1 162,1	1 242,1	1 230,4
Consommation finale	793,9	1 011,7	1 047,9	1 034,3
Publique	82,9	74,6	84,8	88,9
Privée	711,0	937,1	963,1	945,4
Formation brute de capital fixe ^{b)}	15,3	38,7	74,7	61,6
Publique	17,2	24,5	59,0	42,8
Privée	11,9	14,3	15,7	18,8
Variations de stocks	- 13,8	0,0	0,0	0,0
Exportations de biens et services	119,2	111,7	119,5	134,5
Biens	60,8	48,6	50,7	61,6
Services	58,4	63,1	68,8	72,9
Épargne intérieure brute	- 56,7	- 173,7	- 138,3	- 104,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 72,0	- 212,4	- 213,0	- 165,6
Revenus des facteurs	- 5,4	- 2,3	- 5,5	1,8
Épargne intérieure nette	- 62,1	- 176,0	- 143,8	- 102,2
Taux d'investissement (en % du PIB)	2,1	4,6	8,2	6,6
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	- 37,8	0,7	4,9	5,1
Déflateur du PIB	1,9	12,8	3,5	- 2,7
Prix à la consommation, en moyenne	4,0	17,8	2,0	2,7
Prix à la consommation, en glissement	2,6	14,7	12,8	- 15,5

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variations de stocks.

Source : BEAC.

Tableau des opérations financières de l'État centrafricain

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Recettes totales	63,9	127,1	144,9	147,1
Recettes budgétaires	43,2	41,8	66,5	84,9
<i>dont recettes non fiscales</i>	3,4	4,2	5,6	9,9
Dons extérieurs (dont annulations PPTE et IADM)	20,7	85,3	78,4	62,2
Dépenses totales et prêts nets	111,9	107,2	140,1	130,6
Dépenses courantes	99,2	89,1	96,4	98,8
Salaires	53,7	54,9	56,4	55,6
Intérêts	4,9	5,5	5,5	5,8
<i>Sur la dette intérieure</i>	2,4	2,3	2,2	2,2
<i>Sur la dette extérieure</i>	2,5	3,2	3,3	3,6
Autres dépenses courantes	40,6	28,7	34,5	37,4
Dépenses en capital	12,7	18,1	43,7	31,8
Dépenses budgétaires	0,6	0,8	3,3	2,9
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	12,1	17,3	40,4	28,9
Dépenses de restructuration	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{b)}	- 54,1	- 44,9	- 29,9	- 13,2
Solde base engagements (dons compris) ^{c)}	- 48,0	19,9	4,8	16,5
Arriérés	9,3	- 13,9	- 10,1	2,7
Arriérés intérieurs	2,8	- 12,1	- 10,1	- 6,0
Arriérés extérieurs	6,5	- 1,8	0,0	8,7
Solde base caisse ^{d)}	- 38,7	6,0	- 5,3	19,2
Financement	38,7	- 6,0	5,3	- 19,2
Financement intérieur	17,6	- 0,2	3,4	- 15,7
Bancaire	7,9	- 4,2	23,2	- 13,8
Non bancaire	9,7	4,0	- 19,8	- 1,9
Financement extérieur	21,1	- 5,8	1,9	- 3,5
Tirages sur emprunts	26,1	0,0	3,8	5,1
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 5,0	- 5,8	- 7,1	- 8,6
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	0,0	5,2	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	5,9	5,0	7,3	9,1
Dépenses courantes	13,5	10,6	10,6	10,6
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 7,7	- 5,7	- 3,6	- 1,8
base engagements (dons compris) ^{c)}	- 6,5	2,4	0,5	1,8
base engagements (hors dons)	- 9,3	- 7,8	- 8,1	- 4,9
base caisse ^{d)}	- 5,3	0,7	- 0,6	2,1

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Source : BEAC.

Balance des paiements de la Centrafrique

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Transactions courantes	- 25,8	- 62,4	- 82,4	- 31,3
Balance des biens	- 44,4	- 151,7	- 154,0	- 122,1
Exportations de biens FOB	60,9	48,7	50,7	61,6
dont : coton	5,3	1,7	0,4	0,1
diamants	10,5	0,0	0,0	1,3
café	0,0	2,8	2,0	3,2
tabac	0,1	0,1	0,1	0,1
bois	24,7	23,2	26,5	33,4
or	0,1	0,1	0,3	0,6
autres	20,2	20,8	21,4	22,9
Importations de biens FOB	- 105,3	- 200,4	- 204,7	- 183,7
dont : pétrole	- 23,3	- 45,3	- 52,1	- 58,4
programme d'investissement public	- 3,6	- 5,1	- 12,3	- 9,0
billets BEAC	- 24,2	- 27,7	- 27,6	- 26,3
autres	- 54,2	- 122,3	- 112,7	- 90,0
Balance des services	- 27,6	- 60,4	- 58,9	- 43,5
Fret et assurance	- 23,2	- 53,1	- 54,3	- 47,4
Voyages et séjours	- 31,2	- 43,8	- 43,0	- 37,4
Services officiels	35,1	45,8	50,7	53,0
Autres services privés	- 6,4	- 7,3	- 10,2	- 9,5
Autres transports et autres assurances	- 1,9	- 2,0	- 2,1	- 2,2
Balance des revenus	1,8	0,3	0,4	- 1,2
Rémunération des salariés	7,0	7,5	8,0	8,5
Revenus des investissements	- 5,2	- 7,2	- 7,6	- 9,7
dont : intérêts de la dette extérieure publique	- 2,5	- 3,2	- 3,3	- 3,6
intérêts de la dette extérieure privée	- 4,2	- 5,6	- 5,9	- 7,9
Balance des transferts courants (nette)	44,4	149,4	130,1	135,5
Secteur privé	9,0	55,8	62,9	70,7
Secteur public	35,4	93,6	67,2	64,8
Compte de capital et d'opérations financières	27,3	93,4	46,6	11,9
Compte de capital (net)	11,0	17,3	36,6	23,8
Publics	11,0	17,3	36,6	23,8
Privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Compte d'opérations financières (net)	16,3	76,1	10,0	- 11,9
Investissements directs	0,9	1,7	1,9	1,6
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	15,4	74,4	8,1	- 13,5
Erreurs et omissions	7,7	10,0	10,0	22,3
Solde global	9,2	41,0	- 25,8	2,9
Financement	- 9,2	- 41,0	25,8	- 2,9
Variations des réserves officielles (le signe « - » correspond à une hausse)	- 15,7	- 39,2	20,6	- 11,6
Financements exceptionnels	6,5	- 1,8	5,2	8,7
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	6,5	- 1,8	0,0	8,7
Rééchelonnement et annulations de dettes	0,0	0,0	5,2	0,0

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

CONGO



Caractéristiques géographiques et politiques

Régime politique

Après l'adoption par référendum d'une nouvelle Constitution autorisant M. Denis Sassou Nguesso à briguer un troisième mandat, ce dernier a été réélu en mars 2016, pour un mandat de 5 ans. Cette réélection a donné lieu à des mouvements de contestation dans la région du Pool, en proie depuis à de violents conflits opposant des rebelles aux forces armées. En juillet 2017, le parti du président, le Parti congolais du travail (PCT) a remporté les élections législatives.

Superficie : 342 000 km²

Population : 4,6 millions d'habitants

Densité : 14 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,6 %

Part de la population urbaine : 65,4 %

Langue officielle : français

Accords internationaux

Le Congo est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC). Il est également membre observateur de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT).

Économie

Classement *Doing Business* : 177^e/190

Indicateur de développement humain : 135^e/188

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : 2,9/6

Classification Banque mondiale : pays à revenu intermédiaire inférieur

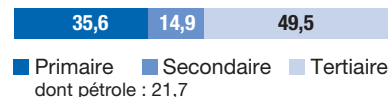
PIB par habitant (2016)¹ : 1 784 dollars

Taux de croissance (2016) : - 2,8 %

Inflation (2016) : 4,6 %

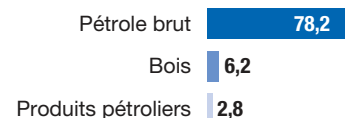
PIB par secteur d'activité²

(en %)



Principaux biens d'exportation²

(en %)



1) Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2017 (en dollars courants).

2) Source : BEAC (en prix constants).

Développement humain et infrastructures



62,9 ans

Espérance de vie



37,0 %

Population en deçà du seuil de pauvreté



76,5 %

Accès à l'eau potable



4,5 %

Mortalité infantile



48,9

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



43,2 %

Accès à l'électricité



21,2 %

Malnutrition infantile



79,3 %

Alphabétisation des adultes



111,7 %

Accès à la téléphonie mobile

Note : Les indicateurs sont définis en début de rapport (« Avertissements »).

Faits saillants

- En 2016, l'économie congolaise est entrée en récession, avec un recul du PIB de 2,8 % (après + 2,6 % en 2015). La forte baisse des recettes pétrolières s'est diffusée au reste de l'économie, notamment à travers la réduction des dépenses publiques d'investissement. La forte croissance des investissements privés, liée à la mise en service d'un important gisement de pétrole, a cependant permis de limiter la contraction de l'activité économique.
- La réduction des investissements publics n'a pas été suffisante pour compenser la chute des recettes budgétaires (pétrolières et non pétrolières) et la progression des dépenses courantes, conduisant à une dégradation sensible de la situation budgétaire du Congo en 2016. Le déficit budgétaire base engagements (hors dons) a atteint 20,5 % du PIB. Le déficit de la balance des transactions courantes s'est également lourdement creusé en raison, notamment, du recul des exportations de pétrole qui a lourdement pesé sur le solde commercial.
- En septembre 2017, les discussions engagées avec le FMI en vue de l'adoption d'un programme financier se poursuivent.
- Afin de réduire la dépendance du pays au pétrole, les autorités congolaises ont engagé une politique de diversification du système productif et de soutien au secteur privé, notamment dans le cadre du Plan national de développement (2012-2016). C'est cependant sur l'accroissement de la production pétrolière que les autorités misent pour la sortie de crise.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

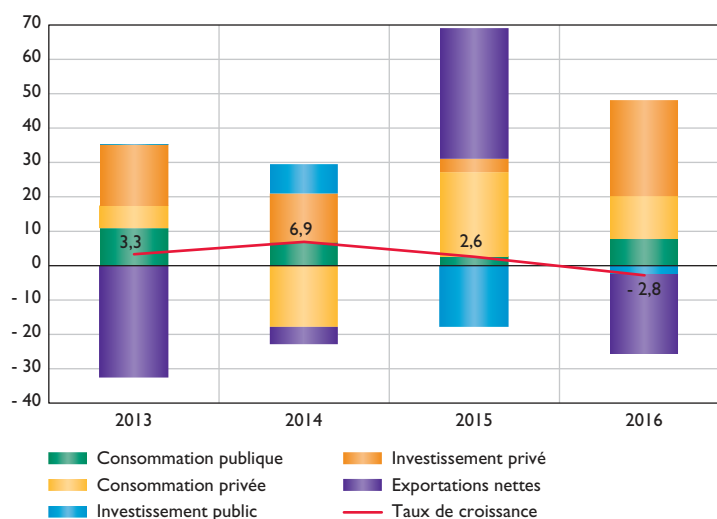
Fortement dépendante au pétrole, l'économie congolaise est en grande difficulté depuis 2015. En 2016, elle est entrée en récession, avec un recul du PIB réel de 2,8 % (après une croissance de 2,6 % en 2015).

Cette situation est principalement liée à la baisse des recettes pétrolières, qui se diffuse au reste de l'économie, notamment à travers la réduction des dépenses publiques d'investissement. L'activité économique a également pu être affectée par la détérioration des conditions de sécurité depuis mars 2016, notamment dans la région du Pool.

La récession s'explique essentiellement par la mauvaise performance des exportations nettes, dont la contribution à la croissance réelle est passée de 38,1 points en 2015 à - 23,2 points en 2016. En effet, les exportations ont diminué en 2016 (- 5,2 % à prix constants), en raison d'un net recul des principales exportations du pays

(pétrole, gaz, bois tropicaux). Au contraire, les importations ont enregistré un rebond significatif (+ 19,2 % à prix constants), sous l'effet de la hausse des importations de pétrole et de produits agricoles, mais surtout d'une hausse des importations liée à la mise en exploitation progressive des champs pétroliers *offshore* de Moho Bilondo.

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes
(en %)



Source : BEAC.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(production en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Pétrole brut (en millions de tonnes)	12,2	12,6	11,9	11,4
Prix du baril de pétrole congolais (en dollars)	101,2	94,8	46,2	38,3
Prix moyen à l'export (en milliers francs CFA par tonne)	356,9	342,1	197,8	164,2
Gaz naturel (en millions de tonnes)	0,1	0,1	0,2	0,2
Prix moyen du gaz congolais (en dollars)	837,4	708,9	618,7	402,7
Bois tropicaux				
Production de bois (en milliers de m ³)	1 603,4	1 870,6	1 899,5	2 198,9
<i>dont : grumes</i>	<i>1 369,7</i>	<i>1 613,8</i>	<i>1 602,6</i>	<i>1 649,2</i>
Exportations de grumes, sciages et dérivés (en milliers de m ³)	898,0	1 067,9	1 060,5	896,8
Prix moyen à l'export (en milliers de francs CFA par m ³)	148,3	145,0	170,9	156,5
Rondins d'eucalyptus (en milliers de tonnes)	152,9	46,0	0,0	0,0
Sucre de canne (en milliers de tonnes)	71,1	65,6	61,9	42,2

a) Chiffres provisoires.

Sources : BEAC, administrations nationales.

La contribution de la consommation finale à la croissance économique réelle est restée négative en 2016 à - 4,8 points, en raison de la forte contraction de la consommation privée. En effet, l'année 2016 a été marquée par des suppressions d'emplois massives dans le secteur du BTP, touché par le ralentissement des investissements publics, ou encore le secteur extractif.

La contribution de la consommation publique à la croissance s'est établie à 7,8 points, en raison d'une hausse de la consommation de biens et services par les administrations publiques et de l'augmentation de la masse salariale.

L'investissement du secteur privé s'est inscrit en forte hausse, contribuant ainsi à la croissance du PIB à hauteur de 27,6 points après 4 points en 2015. Ce rebond a été principalement tiré par la croissance des investissements réalisés dans le secteur pétrolier (+ 47,6 % à prix constants) avec la mise en exploitation d'une partie des champs *offshore* de Moho Bilondo, en dépit de la baisse des cours du pétrole. Dans le secteur non pétrolier, les investissements se sont également accrus (+ 25,7 %) mais représentent toujours moins d'un quart de l'investissement privé total.

Seul le secteur primaire a contribué positivement à la croissance du Congo en 2016 (0,5 point). En effet, les bons résultats de la production agricole (+ 6,8 % à prix constants) et du secteur sylviculture et exploitation forestière (+ 15,8 % à prix constants) ont plus que

compensé la contre-performance de la production pétrolière (- 1,8 % à prix constants), ralentie par l'arrivée à maturité de plusieurs champs pétrolifères. En outre, la mise en exploitation du champ Lianzi, que le Congo partage avec l'Angola, n'a pas donné les résultats escomptés.

La culture de la canne à sucre a toutefois enregistré un net recul en 2016 avec une production annuelle de 42 200 tonnes, contre 61 900 tonnes en 2015 (soit une baisse de - 32 %). La production de grumes est restée robuste (environ 1,65 million de m³), avec un taux d'exportation s'établissant à environ 55 %. Le Congo dispose de ressources en bois abondantes, en particulier dans le département de la Sangha.

Le secteur secondaire, qui continue de pâtir des difficultés du secteur pétrolier, a contribué négativement à la croissance à hauteur de - 1,8 point en 2016. Il a particulièrement souffert de la contraction des industries manufacturières (- 11,5 % à prix constants) et du BTP (- 17,1 % à prix constants), frappé de plein fouet par la baisse de l'investissement public.

Alors que le secteur tertiaire a été pendant cinq ans le moteur principal de la croissance congolaise, sa contribution à la croissance est passée de 3,3 points en 2015 à - 1,4 point en 2016. Cette évolution reflète le recul enregistré par l'ensemble des postes dans le secteur des services, à l'exception des services non marchands, tirés par une hausse de la masse salariale publique.

L'inflation, qui n'est mesurée qu'à Pointe-Noire et Brazzaville, les deux principales villes du pays, s'est établie à 4,6 % en moyenne annuelle en 2016, contre 2,7 % en 2015. Les pressions inflationnistes sont principalement le résultat du conflit qui sévit depuis un an dans la région du Pool, bloquant l'acheminement du carburant et des denrées alimentaires vers le reste du pays. En effet, après la réélection de Denis Sassou Nguesso à la présidence de la République en mars 2016, la région du Pool est devenue le théâtre de violents affrontements entre les Forces armées congolaises (FAC) et les rebelles dirigés par Frédéric Binsamou (surnommé le « Pasteur Ntoumi »). À cause de ce conflit, la compagnie Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) a dû interrompre les trajets entre la capitale et la région du Pool en novembre 2016.

Selon les prévisions de la BEAC, la récession devrait se poursuivre en 2017 avec un recul attendu du PIB de 2,1 %.

FINANCES PUBLIQUES

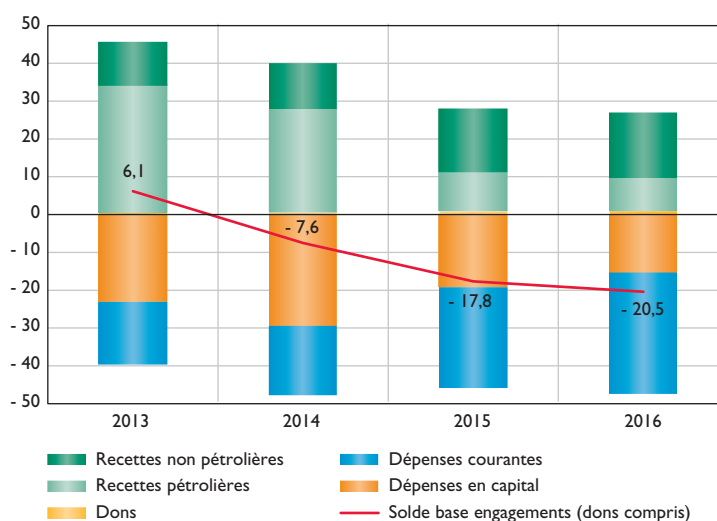
En raison du ralentissement des activités pétrolières, les recettes budgétaires ont continué de diminuer.

Elles se sont établies à 1 247 milliards en 2016 après 1 452 milliards en 2015 (- 16,4 %). En effet, les recettes pétrolières ont diminué de 24 %, et les recettes douanières, dont une part importante est constituée des taxes à l'exportation sur le pétrole, ont baissé de 15,2 %. La récession a aussi eu des répercussions sur la base fiscale et sur la mobilisation des recettes fiscales non pétrolières qui ont diminué de 8,2 %. Ainsi, le taux des prélèvements obligatoires, mesuré par le total des recettes non pétrolières sur le PIB non pétrolier, est passé de 29,4 % en 2015 à 26,6 % en 2016.

La diminution des recettes budgétaires a été suivie d'un resserrement des dépenses publiques (- 7,1 %), en particulier des dépenses en capital qui sont passées de 1 027 milliards en 2015 à 742,1 milliards en 2016 (soit une baisse de près de 28 %). La chute des recettes

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

a en effet entraîné un ralentissement du programme de développement et de réhabilitation des infrastructures publiques, voire l'arrêt de certains chantiers, souvent pour cause d'accumulation de retards de paiement. Les dépenses courantes ont légèrement augmenté (+ 8,0 %), sous l'effet de la hausse des traitements et salaires (+ 6,8 %) et des autres dépenses courantes (+ 8,1 %). Le poste des traitements et des salaires a été tiré à la hausse par une nouvelle revalorisation du point d'indice des fonctionnaires qui est passé de 250 à 275 en janvier 2016. Cette progression des salaires ajoutée à la dégradation des recettes a donné lieu à une augmentation sensible de la part de la masse salariale dans les recettes totales qui est passée de 23,8 % en 2015 à 29,6 % en 2016.

La réduction des investissements publics n'a pas été suffisante pour compenser la chute des recettes, conduisant à une dégradation sensible de la situation budgétaire du Congo en 2016.

Le déficit du solde global base engagements (dons compris) est passé de 946,5 milliards en 2015 (- 17,8 % du PIB) à 981,8 milliards en 2016 (- 20,5 % du PIB). En raison de ces difficultés budgétaires, l'État congolais accumule les retards de paiements à l'égard des agents contractuels et des retraités de la fonction publique. Les salariés des grandes entreprises publiques (hôpitaux publics, Société nationale d'énergie, CFCO, etc.) sont nombreux

à ne plus toucher leurs salaires, ou alors de façon très irrégulière. En outre, des retards ont été observés dans le versement des crédits de fonctionnement aux ambassades du Congo.

En 2016, le déficit budgétaire du Congo a été financé pour moitié par des tirages sur les avances statutaires et sur les dépôts auprès de la BEAC.

En raison de la forte détérioration de ses finances publiques, la note de long terme du Congo a été abaissée début 2016 par les agences Standard & Poor's (de B à B-), Moody's (de Ba3 à B1, puis à B2 en mai) et Fitch (de B+ à B). Au cours de l'été 2016, les trois agences ont de nouveau dégradé la note du Congo suite au non-paiement d'une échéance (environ 0,25 % du PIB) due en juin dans le cadre d'un *eurobond* émis en 2007. Le Congo s'étant peu après acquitté de ses arriérés, Fitch et Standard & Poor's ont respectivement relevé leurs notes à CCC et B-, Moody's maintenant la sienne à B3.

La BEAC prévoit une réduction du déficit budgétaire base engagements (dons compris) à 580,8 milliards en 2017 (- 10,1 % du PIB), permise par une amélioration des recettes (pétrolières et non pétrolières) et une baisse des dépenses courantes. Même si les dépenses de traitements devraient rester élevées en raison d'une nouvelle hausse du point d'indice des fonctionnaires intervenue en janvier 2017, le gouvernement congolais a récemment adopté plusieurs mesures visant à réduire ses dépenses de fonctionnement. Par exemple, les déplacements des membres du gouvernement à l'intérieur du pays et à l'international seront dorénavant limités et les modalités plus restrictives. En outre, une partie des primes dont bénéficiaient jusqu'à présent les ministères, devrait être supprimée. Pour améliorer les comptes de l'État, le gouvernement a également lancé en octobre 2016 une opération de recensement des fonctionnaires, qui permettra d'identifier les emplois fictifs.

Les services du FMI ont conduit en février-mars 2017 une mission pour

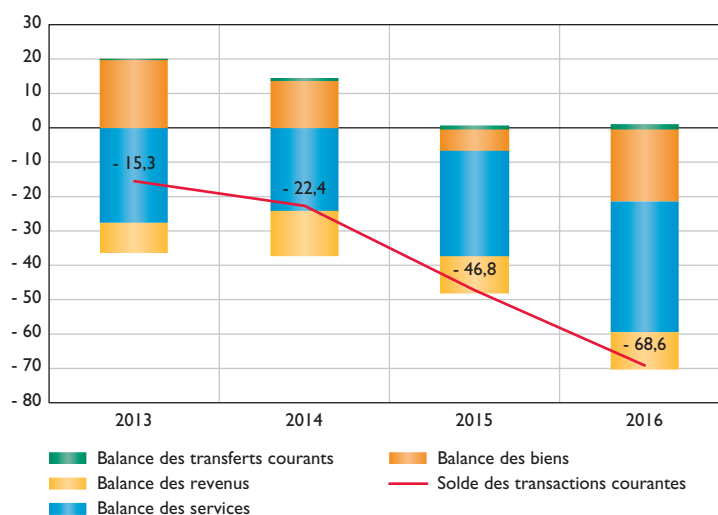
entamer des discussions avec les autorités congolaises sur un éventuel programme financier. À l'issue de cette mission, le FMI a souligné la nécessité pour le Congo de procéder à un ajustement budgétaire important pour contenir la dette publique à un niveau soutenable et stimuler la croissance. Les négociations sont toujours en cours.

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIEURE

En 2016, le déficit de la balance des transactions courantes du Congo s'est très fortement creusé, passant de 2 491,8 milliards de francs CFA en 2015 (soit 46,8 % du PIB) à 3 282,6 milliards en 2016 (soit 68,6 % du PIB). Cette évolution est liée à l'importante dégradation du solde commercial, dont le déficit a été multiplié par trois pour atteindre plus de 1 000 milliards en 2016. Le déficit de la balance des services s'est également accentué pour s'établir à 1 812,8 milliards en 2016, en raison de l'augmentation des postes « autres services aux entreprises » et « fret et assurance ».

La hausse du déficit commercial s'explique essentiellement par la chute des exportations de pétrole brut (- 21 %) qui représentent l'essentiel des recettes d'exportations du pays (environ 90 % en 2014).

Évolution de la balance des transactions courantes
(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

Le recul des exportations pétrolières est lié à la baisse de la production congolaise de pétrole et à la nouvelle baisse des prix internationaux. À l'inverse, les importations ont augmenté d'un tiers dans le secteur pétrolier, reflétant la mise en exploitation du nouveau gisement *offshore*, au large de Pointe-Noire et contribuant également à la détérioration du solde commercial.

Le déficit de la balance des revenus a en revanche diminué de 9,4 %, en raison de moindres sorties de capitaux au titre des revenus des investissements (les flux de rapatriement des compagnies pétrolières étant moins élevés en raison de la baisse des prix du pétrole).

L'année 2016 a également été marquée par une forte amélioration de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières (+ 78 %). Cette évolution résulte de la hausse des autres investissements nets (qui sont passés de - 547,6 milliards en 2015 à 460,7 milliards en 2016), tandis que l'on observe un léger repli des investissements directs étrangers (- 6 %), notamment dans le secteur pétrolier (- 1 %).

Suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en janvier 2010, les allègements de dette ont atteint 3,1 milliards de dollars, dont 2,4 milliards par les créanciers du Club de Paris et du Brésil, et 0,2 milliard au titre de l'IADM.

Dans le cas de la France, l'abandon additionnel de créances s'est effectué dans le cadre d'un contrat de désendettement et de développement (C2D) ¹. Après un premier C2D de 52,5 milliards de francs CFA signé pour la période 2010-2014, un second C2D de 98 milliards a été signé le 10 décembre 2014 couvrant la période 2015-2019.

Depuis l'atteinte du point d'achèvement en 2010, la dette extérieure du Congo a repris sa progression. À fin décembre 2015, l'encours de la dette extérieure atteignait plus de 4,2 milliards de dollars (46,7 % PIB), soit

Dettes extérieures du Congo

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2012	2013	2014	2015
Dettes à court et long terme	2 837,3	3 449,4	3 903,1	4 203,9
Dettes à long terme	2 491,7	3 072,2	3 559,3	3 650,1
Dettes publiques garanties	2 491,7	3 072,2	3 559,3	3 650,1
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	152,4	147,9	134,0	122,8
Dettes à court terme	193,3	229,4	209,8	431,0
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	60,3	69,3	67,5	65,8
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	169,8	178,8	169,3	162,1
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	26,1	35,4	40,4	78,3
Dettes extérieures/PIB	20,5	24,8	27,2	46,7
Service payé de la dette/exportations de biens et services	1,6	3,1	3,1	4,2
Service payé de la dette/recettes budgétaires	2,9	4,8	5,4	9,2
Dettes multilatérales/dettes totales	5,8	5,4	4,6	4,5

Source : BEAC.

une hausse de 7,7 % par rapport à l'année précédente, où elle s'élevait à 3,9 milliards de dollars (27,2 % du PIB). La baisse des recettes budgétaires et la hausse de la dette extérieure ont donné lieu à une forte augmentation du ratio du service de la dette rapporté aux recettes budgétaires. La dette extérieure a principalement été contractée auprès de la Chine, dans le cadre de l'accord de partenariat stratégique signé entre les deux pays en 2006 et reconduit pour 2013-2016.

Selon les services du FMI, la dette publique totale serait largement supérieure au plafond communautaire de 70 % à fin 2016.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin décembre 2016, le système bancaire congolais était constitué de onze établissements de crédit en activité : la Société Générale Congo, la Banque Espirito Santo Congo (filiale de Banco Espirito Santo Angola), le Crédit du Congo (filiale du groupe Attijariwafa Bank),

¹ Les annulations additionnelles de dette octroyées par la France au titre de l'engagement de Gleneagles sont effectuées, dans certains pays ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE, par le biais de contrats de désendettement et de développement (C2D) d'une durée de cinq ans. Ces contrats prévoient que les remboursements soient reversés aux pays sous forme de dons.

BGFI Bank Congo (filiale du groupe gabonais BGFI Bank), la Congolaise de Banque (LCB, dont la Banque Marocaine du Commerce Extérieur – BMCE – est actionnaire à hauteur de 25 %), la Banque commerciale internationale (BCI, filiale du groupe français BPCE), Ecobank Congo, la Banque congolaise de l'Habitat (BCH, détenue en majorité par l'État), United Bank of Africa (UBA) Congo, filiale du groupe nigérian UBA PLC, et la Banque Postale du Congo (BPC, détenue à 80 % par l'État et à 20 % par la Société des Postes et de l'Épargne du Congo – SOPECO).

La banque sino-congolaise pour l'Afrique (BSCA) a officiellement démarré ses activités au cours du deuxième semestre 2015. Elle a ouvert une agence à Pointe-Noire en mai 2017 et devrait en ouvrir une à Brazzaville en 2018. La BSCA, dotée d'un capital de 53 milliards est détenue à 50 % par Agricultural Bank of China, 21,5 % par des actionnaires privés congolais, 15 % par la Société Nationale de Pétrole du Congo (SNPC), 12 % par l'État du Congo et 1,5 % par Magminerales Potasses Congo (MPC).

L'inclusion financière demeure faible, la part des adultes ayant ouvert un compte bancaire se limitant à 17 %, contre 29 % pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

Les crédits bruts représentent 28,8 % du PIB, soit un taux supérieur à la moyenne dans la CEMAC (19,1 %).

Affecté par la récession économique du pays, et en particulier par la baisse de l'investissement public, le total agrégé des bilans bancaires s'est contracté de 4,8 %.

Le système congolais se singularise en CEMAC par la baisse continue de ses dépôts clientèle ces trois derniers exercices. Les dépôts clientèle ont ainsi enregistré une baisse de 14,2 % en 2016 (après – 13,1 % en 2015).

À l'actif, les opérations de trésorerie, témoins de la surliquidité de système financier congolais, ont baissé de 25,4 % (+ 29,8 % en 2015). Les crédits à l'État, quant à eux, ont baissé de 54,7 % (+ 45,6 % en 2015), alors que les crédits bruts à l'économie ont seulement progressé de 3,2 % (après 19,7 % en 2015). Au passif, les dépôts de l'Etat et du secteur privé ont baissé respectivement de 21,4 % et 14,2 %. La trésorerie du système congolais, même si elle est demeurée excédentaire a enregistré une forte baisse de 2015 à 2016 (– 55,8 %). Les banques ont compensé la baisse de leurs ressources en se refinançant notamment sur le marché interbancaire ou auprès de la BEAC.

La qualité du portefeuille de crédits s'est encore dégradée en 2016 du fait d'une très forte progression (+ 30,5 %) des créances en souffrance (117,0 milliards). La part de ces dernières dans les crédits bruts est passée de 6,7 % en 2015 à 8,5 % en 2016. Le taux de provisionnement de ces créances s'est également contracté, passant à 41,3 % en 2015 à 38,6 % en 2016. Après provisionnement, les créances en souffrance représentaient 5,2 % des crédits bruts à fin décembre 2016 (comparé à 6,5 % en CEMAC).

La baisse générale de l'activité des banques a conduit à une nette dégradation du résultat net passant de 35,5 à 22,8 milliards, soit une baisse de 35,7 %. Par conséquent,

Situation simplifiée du système bancaire du Congo

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

Actif	2014	2015	2016	Passif	2014	2015	2016
Trésorerie et divers	1 192,9	837,8	624,9	Trésorerie et divers	145,7	203,1	341,0
Crédits à l'État	15,5	22,5	10,2	Dépôts de l'État	59,6	52,4	41,2
Crédits à l'économie	1 054,1	1 222,0	1 249,5	Dépôts du secteur privé	1 930,8	1 677,7	1 439,6
Créances douteuses nettes	25,7	52,6	71,8	Fonds propres	225,8	320,5	323,4
Valeurs immobilisées	73,8	118,9	188,7				
Total	2 362,0	2 253,8	2 145,2	Total	2 362,0	2 253,8	2 145,2
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	54,9	48,8	52,5	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	25,0	20,4	14,5
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	11,7	11,0	6,8				

Source : COBAC.

tous les indicateurs de rentabilité se sont dégradés dont notamment le coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) qui est passé de 11 % à 6,8 % et le taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire) qui est passé de 20,4 % à 14,5 %

Le ratio de solvabilité moyen du système congolais, tout en se maintenant à un niveau élevé, s'est légèrement dégradé passant de 19,5 % en 2015 à 18,9 % à 2016, mais reste néanmoins à un niveau nettement supérieur à celui de la CEMAC (13,3 %). Ce fort ratio de solvabilité résulte d'un niveau de fonds propres très élevé (en progression de 13 % sur 2016) représentant 11,7 % du total de bilan alors que la moyenne CEMAC est de 7,6 %.

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

Une forte dépendance au pétrole mais une volonté de diversification économique

En 2016, la production pétrolière a souffert de l'arrivée à maturité de plusieurs champs pétrolifères.

Le groupe Total a par exemple annoncé en juin 2016 son retrait du champ de Pointe-Noire Grands Fonds en raison du caractère non rentable de cette exploitation. Toutefois, le groupe a démarré en mars 2017 l'exploitation du champ Moho Nord, dont les capacités sont estimées à 100 000 barils par jour. Afin de tirer davantage profit de ses ressources en pétrole et en gaz, le *Code des hydrocarbures*, adopté par le gouvernement congolais fin 2015, a fixé notamment la part minimale du profit pour l'État congolais à 35 %, et la participation minimale des sociétés privées nationales dans les contrats d'exploitation du pétrole à 15 %. En outre, la gestion des titres miniers a été exclusivement attribuée à la SNPC. En octobre 2016, un nouveau *Code des hydrocarbures* a été adopté. Il définit notamment deux types de contrats différents entre le gouvernement et la société exploitante (le contrat de partage de la production et le contrat de service), et permet un allongement de la durée du permis de recherche de 10 à 12 ans.

La seule raffinerie du pays, la Congolaise de raffinage (CORAF) située à Pointe-Noire, ne répond qu'à un tiers des besoins de la population en produits pétroliers, d'où un important recours aux importations. Pour améliorer la distribution de ces produits sur le territoire, les autorités congolaises ont annoncé en juillet 2017,

le projet de création d'un oléoduc reliant Pointe-Noire à Ouessou. En revanche, le projet de construction d'une seconde raffinerie de pétrole d'une capacité de 5 millions de tonnes par an est toujours au point mort.

D'après le rapport ITIE (initiative pour la transparence dans les industries extractives) publié en décembre 2016, **les réserves en pétrole du Congo s'élèveraient à plus d'1,5 milliard de barils**, auxquels s'ajouteraient plus de 2,5 milliards de barils de sable bitumineux et 100 milliards de m³ de gaz localisés essentiellement en zone *offshore*. En supposant une production annuelle de 90 millions de barils, les ressources en pétrole recensées se tariraient en à peine 16 ans (ITIE), d'où la nécessité pour le Congo de diversifier son système productif. Ainsi, **dans le cadre de son Plan national de développement (2012-2016), la République du Congo s'est engagée dans une politique de diversification de son économie.**

Afin de tirer profit des grandes réserves minières du pays, les autorités congolaises attribuent régulièrement de nouvelles licences d'exploitation.

L'Assemblée nationale congolaise a autorisé en avril 2016, l'exploitation du gisement de fer du Mont Nabemba par la société Congo Iron et celle du gisement de fer de Zanaga par les entreprises Mining Project Development Congo et Jumelles Mauritius limited. Elle a également attribué une licence à l'entreprise congolaise Magminerals Potasses et à la société MagIndustries Corporation pour exploiter la mine de potasse de Mengo. Par ailleurs, la société Sintoukola Potash.S.A., filiale du groupe australien Elemental Minerals Limited, a obtenu en mars 2017 un permis d'exploitation pour la mine de potasse de Kouilou, dont les capacités de production annuelles sont estimées à 5 millions de tonnes. La société compte démarrer l'exploitation de cette mine d'ici 2019. Récemment, plusieurs autorisations pour chercher de l'or ont été octroyées à des sociétés chinoises (Zhengwei Technique Congo, China Railway Construction Corp, Zhi Guo pétrole, Cheng Lei Corp, etc.), et une à la société Saison Zhong pour rechercher des polymétaux dans le département du Niari.

Même si la production de cathodes de cuivre par la Soremi (filiale du groupe chinois China National Gold Group Corp) devrait débuter en 2017, **les projets miniers, freinés par l'insuffisance des infrastructures de transport, sont encore essentiellement en phase d'exploration.** Étant donné le manque de routes entre le

nord du pays et Pointe-Noire, la société Avima Iron Ore, qui exploite le gisement d'Avima, projette d'exporter le fuit de son exploitation via le Gabon et son nouveau port minéralier inauguré à Owendo. Ainsi, pour répondre aux besoins en importations et en exportations des sociétés minières, la construction d'un port minéralier dans la future zone économique spéciale (ZES) de Pointe-Noire est prévue. Cette installation sera réalisée par le groupe China Road and Bridge Corporation.

Pour diversifier l'économie et tendre vers l'autosuffisance alimentaire, le gouvernement mise aussi sur le développement de l'agriculture et de l'agro-industrie. Le Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (PDARP), lancé en 2008 avec le soutien de la Banque mondiale, a pris fin en avril 2017. Ce vaste projet a permis notamment de créer de nouveaux points de vente (tel que le marché de Mossaka) et d'améliorer la qualité des routes dans les zones rurales. Un nouveau projet devrait être lancé, toujours en coopération avec la Banque mondiale, le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PADAC). Celui-ci encouragera notamment la transformation des produits agricoles et leur commercialisation.

Plusieurs sociétés ont récemment démarré leur activité de commercialisation de produits agricoles, transformés ou non. Par exemple, après avoir réhabilité 3500 hectares de palmiers à huile dans le département de la Sangha, Eco-Oil Energie SA, entreprise de droit congolais à capitaux malaisiens, a relancé la production d'huile de palme. À terme, la société projette de commercialiser des produits transformés à partir de cette huile (margarine, savon, etc.). Eco-Oil Energie SA a également inauguré en août 2016 une usine de production d'huile d'arachide à Kayes (département de la Bouenza). Cette même usine produit également des jus de fruits vendus sous l'étiquette « délices de la vallée du Niari ». Plusieurs points de commercialisation de ces produits ont été inaugurés à Brazzaville en mai 2017.

Dans le département de la Sangha, une nouvelle convention a été signée en 2017 avec la Congolaise industrielle des Bois (CIB-Olam) pour soutenir le Projet Forêt et Diversification économique (PFDE) cofinancé par la Banque mondiale. Cette convention vise à soutenir la production de cacao dans les concessions forestières de la Sangha, notamment en formant, en accompagnant

et en fournissant du matériel à ceux qui souhaitent développer cette culture.

Enfin, les autorités congolaises souhaitent développer le secteur du tourisme, avec l'objectif de faire passer sa part dans le PIB de 3 % à 10 % d'ici cinq ans. Ainsi, les premières Assises nationales du tourisme du Congo ont été organisées en juillet 2017, dans le but de promouvoir cette destination.

Le soutien au développement du secteur privé

Afin d'encourager le développement du secteur privé, les autorités s'efforcent depuis quelques années de combler l'important déficit en infrastructures du pays. L'année 2016 a été marquée par l'inauguration de l'axe Brazzaville-Pointe-Noire (Nationale 1), début mars. Grâce à la finalisation de cet immense projet, il est désormais possible de traverser le pays du nord au sud via une route bitumée. En outre, les travaux de construction de l'axe Yaoundé-Brazzaville ont débuté en 2016. Le premier tronçon reliant Djoum-Mintom (98 kilomètres) au Cameroun a été achevé en mars 2017 grâce à un soutien financier de la Banque africaine de développement (BAfD). Un prêt du Japon de 33 milliards obtenu en juin 2017 financera la finalisation de ce projet, qui devrait encourager les échanges entre les deux pays. Par ailleurs, les programmes de municipalisation accélérée ont permis de désenclaver les départements bénéficiaires à travers la construction d'infrastructures routières. Après le département de la Sangha en 2015, un programme de municipalisation accélérée a été lancé dans le département de la Bouenza en mars 2016. Toutefois, les problèmes budgétaires auxquels fait face le gouvernement congolais, freine la finalisation de certains projets, tels que la réhabilitation de la route Loudima-Sibiti.

Les travaux de modernisation des infrastructures aériennes se sont poursuivis en 2016. Grâce à l'obtention d'un prêt de 18 milliards, la Société des aéroports du Congo (AERCO) a lancé des travaux de réhabilitation de trois aéroports (Brazzaville, Pointe-Noire et Plateaux). Ainsi, l'aéroport Antonio-Agostinho-Neto de Pointe-Noire a bénéficié en 2016 d'un élargissement de sa piste, lui permettant d'accueillir de plus gros appareils. Par ailleurs, dans le cadre du programme de municipalisation accélérée du département de la Bouenza, les travaux de transformation de l'aérodrome

de Nkayi en aéroport international se sont achevés en juillet 2016. Mais le secteur des transports aériens a surtout été marqué par l'arrêt en octobre 2016 des activités de la compagnie nationale ECAir, en très grandes difficultés financières.

Le gouvernement continue de s'investir dans le développement de la production et du réseau électrique. Le barrage de Liouesso, dont les travaux avaient débuté en 2015, a été inauguré fin mai 2017. D'une capacité de 20 mégawatts, il permettra d'améliorer l'accès à l'électricité de la population du département de la Sangha. Le projet de construction du barrage de Chollet sur le fleuve Dja – qui devrait fournir de l'électricité au Cameroun, au Congo et en Centrafrique – a progressé avec la signature fin 2016 d'un protocole d'accord entre les deux pays. En revanche, la construction du barrage hydroélectrique à Sounda sur le fleuve Congo, annoncée depuis plusieurs années, n'a pas encore débuté.

D'une manière générale, les autorités souhaitent réformer la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) et la Société nationale d'énergie (SNE), qui sont en déficit chronique et ne permettent pas un accès généralisé et efficace de la population congolaise à ces services de base. Même dans les grandes villes, les coupures d'eau courante et d'électricité restent très fréquentes.

Le développement du numérique est devenu l'une des priorités des autorités congolaises. En effet, un ministère a récemment été créée ainsi qu'une école supérieure visant à former les jeunes congolais aux différents métiers du numérique (la Grande École Numérique du Congo, GENC).

Le Congo est raccordé au câble sous-marin à fibre optique WACS depuis 2012. Toutefois, la dépendance à ce seul câble rend la connexion de la population vulnérable à la moindre défaillance. En effet, après la rupture du câble intervenue au large de Pointe-Noire en juin 2017, le Congo a été coupé des réseaux internationaux pendant deux semaines. La qualité de la connexion devrait s'améliorer avec l'installation du deuxième point d'échange internet de la sous-région à Brazzaville (le premier étant au Gabon), annoncé en 2017. Depuis juin 2017, Brazzaville et Kinshasa sont désormais connectées par un câble à fibre optique installé au fond du fleuve Congo.

Le secteur manufacturier continue de profiter de la hausse de la production de ciment stimulée par la mise en service de nouvelles cimenteries, dont la cimenterie Cimaf inaugurée en mars 2016 à Hina. Cette tendance devrait se poursuivre en 2017 avec l'entrée en production de la plus grande cimenterie d'Afrique centrale construite à Mfila (département de la Bouenza) par le groupe nigérian Dangote Cement. L'objectif à terme est de produire plus de 3 millions de tonnes de ciment chaque année, dont une partie sera exportée vers le reste de l'Afrique centrale.

Le gouvernement congolais poursuit sa politique générale de soutien au secteur privé et de promotion des investissements. Quatre ZES, destinées à attirer les investisseurs étrangers grâce à des exemptions fiscales, sont en projet à Brazzaville (filiale des palmeraies, horticulture, construction, logistique, etc.), Oyo Ollombo (économie verte), Ouessou (transformation du bois, du cacao, du café, etc.) et Pointe-Noire (produits pétroliers raffinés, métaux, produits chimiques, bois, etc.). La zone industrielle et commerciale de Maloukou, qui deviendra la zone économique spéciale de Brazzaville, compte aujourd'hui quinze usines spécialisées dans les matériaux de construction. Toutefois, la phase de commercialisation a pris du retard en raison notamment des problèmes d'accès au réseau électrique. Le Congo a par ailleurs obtenu en 2016 un prêt de la Türk Eximbank pour le développement de la Cité internationale d'affaires à Brazzaville, qui sera constituée d'un centre commercial, d'un centre de conférences et d'hôtels. Les travaux de construction de la ZES de Pointe-Noire, qui bénéficient de l'appui financier de la Chine, ont démarré courant 2017. Les ZES ont également fait l'objet d'une loi en avril 2017, qui prévoit notamment pour les entreprises qui y sont installées, une réglementation avantageuse en matière de fiscalité, de douanes ou encore d'accès au guichet unique.

Des initiatives visent plus particulièrement les petites et moyennes entreprises (PME). En février 2017, le Projet d'appui au climat des investisseurs et à la gouvernance sectorielle forêt bois (Pagicof), dont l'objectif est de soutenir les investissements dans le secteur du bois et les PME du secteur, a été officiellement lancé. Pour financer en partie ce projet d'un coût total de près de 25 milliards, les autorités congolaises ont obtenu un prêt de la BafD. Le Congo bénéficiera également

de plus de 8 milliards de la part de l'UE pour soutenir le lancement du second volet du Projet de renforcement des capacités entrepreneuriales et commerciales (PRCCE II). Ce projet a notamment pour but d'accompagner environ 5 000 PME congolaises dans leurs activités et leurs démarches (juridiques, fiscales, etc.). Enfin, les autorités ont annoncé en juillet 2017, la mise en place d'un service bancaire minimum garanti pour les PME congolaises.

Selon le Rapport *Doing Business 2017* de la Banque mondiale, la République du Congo occupe toujours le bas du classement (177^e place sur 190). Le pays

est particulièrement mal placé en matière de paiement des taxes et impôts (183^e), de commerce transfrontalier (182^e), de raccordement à l'électricité (178^e) et de création d'entreprises (178^e). Parmi les évolutions positives, on peut noter le déploiement des guichets uniques de dédouanement pour le commerce transfrontalier : après Pointe-Noire, deux guichets ont été créés mi-2017 à Brazzaville (un à l'aéroport de Maya-Maya et l'autre au port fluvial de la capitale). Par ailleurs, afin d'améliorer la gouvernance, un *Code relatif à la transparence et à la responsabilité fiscale dans la gestion des finances publiques* a été adopté en mars 2017.

ANNEXE

Comptes nationaux du Congo

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Ressources	12 177,5	12 562,8	10 472,5	10 250,7
PIB nominal	6 869,1	7 076,2	5 323,4	4 785,7
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>4 141,1</i>	<i>4 023,7</i>	<i>2 299,1</i>	<i>1 746,3</i>
Importations de biens et services	5 308,4	5 486,6	5 149,1	5 465,0
Biens	3 087,2	3 403,1	3 130,9	3 253,6
Services	2 221,2	2 083,5	2 018,2	2 211,4
Emplois	12 177,5	12 562,8	10 472,5	10 250,7
Consommation finale	3 544,0	2 886,0	2 522,0	2 000,5
Publique	929,2	1 127,7	1 238,4	1 427,2
Privée	2 614,8	1 758,4	1 283,6	573,4
Formation brute de capital fixe ^{b)}	3 815,7	4 901,4	4 775,0	5 604,5
Publique	1 379,6	1 818,3	893,5	645,6
Privée	2 436,1	3 083,1	3 881,5	4 958,9
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>2 032,8</i>	<i>2 478,8</i>	<i>3 065,7</i>	<i>4 057,5</i>
Variations de stocks	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations de biens et services	4 817,8	4 775,4	3 175,5	2 645,7
Biens	4 460,3	4 383,0	2 779,4	2 247,0
Services	357,5	392,4	396,1	398,7
Épargne intérieure brute	3 325,1	4 190,2	2 801,4	2 785,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 0,5	- 0,7	- 2,0	- 2,8
Revenus des facteurs	- 0,6	- 0,9	- 0,6	- 0,5
Épargne intérieure nette	2 725,2	3 267,3	2 235,8	2 273,1
Taux d'investissement (en % du PIB)	55,5	69,3	89,7	117,1
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	3,3	6,9	2,6	- 2,8
Déflateur du PIB	- 5,9	- 3,6	- 26,7	- 7,5
Prix à la consommation, en moyenne	4,7	0,9	2,7	4,6
Prix à la consommation, en glissement	2,0	0,5	- 0,1	4,2

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variations de stocks.

Source : BEAC.

Tableau des opérations financières de l'État congolais

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Recettes totales	3 131,4	2 832,5	1 495,0	1 287,3
Recettes budgétaires	3 103,3	2 800,5	1 452,0	1 246,9
Recettes pétrolières	2 325,7	1 942,0	550,0	418,9
dont redevance	156,2	134,4	19,9	15,2
Recettes non pétrolières	777,6	858,5	902,0	828,0
dont recettes non fiscales	9,5	10,8	14,4	19,1
Dons extérieurs (dont annulations PPTE et IADM)	28,1	32,0	43,0	40,4
Dépenses totales et prêts nets	2 713,5	3 372,6	2 441,5	2 269,1
Dépenses courantes	1 127,8	1 282,6	1 414,5	1 527,0
Salaires	274,7	323,0	356,3	380,4
Intérêts	15,9	15,8	28,2	33,6
Intérêts sur la dette intérieure	0,0	0,8	12,0	12,8
Intérêts sur la dette extérieure	15,9	15,0	16,2	20,8
Autres dépenses courantes	837,2	943,8	1 030,0	1 113,0
Dépenses en capital	1 585,7	2 090,0	1 027,0	742,1
Dépenses budgétaires	1 054,0	1 724,0	860,0	430,1
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	531,7	366,0	167,0	312,0
Dépenses de restructuration	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{b)}	937,4	- 191,1	- 806,3	- 689,4
Solde base engagements (dons compris) ^{c)}	417,9	- 540,1	- 946,5	- 981,8
Arriérés	- 180,5	- 47,9	- 15,3	- 22,4
Arriérés intérieurs	- 180,2	- 47,6	- 15,1	- 78,0
Arriérés extérieurs	- 0,3	- 0,3	- 0,2	55,6
Solde base caisse ^{d)}	237,4	- 588,0	- 961,8	- 1 004,2
Financement	- 237,4	588,0	961,8	1 004,2
Financement intérieur	- 632,7	432,6	993,7	927,7
Bancaire	27,5	340,0	823,0	657,1
Non bancaire	- 660,2	92,6	170,7	270,6
Financement extérieur	395,3	155,4	- 31,9	76,5
Tirages sur emprunts	472,4	335,0	124,0	286,5
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 111,5	- 179,6	- 155,9	- 210,0
Réaménagement de la dette extérieure	34,4	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	45,2	39,6	27,3	26,1
Recettes pétrolières	33,9	27,4	10,3	8,8
Dépenses courantes	16,4	18,1	26,6	31,9
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	13,4	- 2,9	- 15,5	- 14,8
base engagements (dons compris) ^{c)}	6,1	- 7,6	- 17,8	- 20,5
base engagements (hors dons)	5,7	- 8,1	- 18,6	- 21,4
base caisse ^{d)}	3,5	- 8,3	- 18,1	- 21,0

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Source : BEAC.

Balance des paiements du Congo

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Transactions courantes	- 1 050,0	- 1 586,8	- 2 491,8	- 3 282,6
Balance des biens	1 373,1	979,9	- 351,6	- 1 006,7
Exportations de biens FOB	4 460,3	4 383,0	2 779,4	2 247,0
dont : pétrole bruts	4 057,3	4 033,5	2 218,1	1 757,1
produits pétroliers	141,3	120,6	72,1	63,8
bois	133,1	154,8	181,2	140,4
rondins d'eucalyptus	6,1	0,4	0,0	0,0
sucre	0,5	2,5	0,0	0,0
autres	122,0	71,2	308,0	285,7
Importations de biens FOB	- 3 087,2	- 3 403,1	- 3 131,0	- 3 253,7
dont : secteur pétrolier	- 763,1	- 991,5	- 1 226,3	- 1 623,0
secteur non pétrolier	- 2 324,1	- 2 411,6	- 1 904,7	- 1 630,7
Balance des services	- 1 863,7	- 1 691,2	- 1 622,0	- 1 812,8
Fret et assurance	- 555,6	- 562,5	- 522,5	- 585,6
Voyages et séjours	- 96,9	- 89,7	- 36,7	- 37,0
Services officiels	26,7	26,9	27,9	29,5
Autres services privés	- 1 163,9	- 980,7	- 1 010,2	- 1 137,9
Autres transports et autres assurances	- 74,0	- 85,2	- 80,5	- 81,8
Balance des revenus	- 599,9	- 922,8	- 565,5	- 512,1
Rémunération des salariés	11,4	- 16,1	- 10,4	- 8,9
Revenus des investissements	- 611,3	- 906,7	- 555,1	- 503,2
dont : intérêts de la dette extérieure publique	- 15,9	- 15,0	- 16,2	- 20,8
intérêts de la dette extérieure privée	- 602,3	- 898,9	- 546,4	- 490,2
Balance des transferts courants (nets)	40,5	47,3	47,3	49,0
Secteur privé	35,3	34,8	35,5	37,2
Secteur public	5,2	12,5	11,8	11,8
Compte de capital et d'opérations financières	412,3	1 996,7	1 169,6	2 077,5
Compte de capital (net)	34,1	31,0	43,0	40,4
Publics	34,1	31,0	43,0	40,4
Privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Compte d'opérations financières (net)	378,2	1 965,7	1 126,6	2 037,1
Investissements directs	294,4	1 319,8	1 675,0	1 577,2
dont secteur pétrolier	263,7	1 365,1	1 440,9	1 424,9
Investissements de portefeuille	- 0,8	- 0,8	- 0,8	- 0,8
Autres investissements	84,6	646,7	- 547,6	460,7
Erreurs et omissions	334,6	- 214,9	- 5,2	269,4
Solde global	- 303,1	195,0	- 1 327,4	- 935,7
Financement	303,1	- 195,0	1 327,4	935,7
Variation des réserves officielles (le signe « - » correspond à une hausse)	269,1	- 194,7	1 327,6	880,1
Financements exceptionnels	34,0	- 0,3	- 0,2	55,6
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	- 0,3	- 0,3	- 0,2	53,0
Allègements et annulations de dettes	34,4	0,0	0,0	0,0

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

GABON



Caractéristiques géographiques et politiques

Régime politique

M. Ali Bongo Ondimba a été réélu pour un deuxième mandat de sept ans à l'issue de l'élection présidentielle du 27 août 2016. M. Issoze Ngondet dirige le gouvernement depuis octobre 2016. Les élections législatives ont été reportées, au plus tard, à avril 2018.

Superficie : 267 670 km²

Population : 1,7 million d'habitants

Densité : 6 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,2 %

Part de la population urbaine : 87,2 %

Langue officielle : français

Accords internationaux

Le Gabon est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

Économie

Classement *Doing Business* : 164^e/190

Indicateur de développement humain : 109^e/188

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : nd

Classification Banque mondiale : pays à revenu intermédiaire supérieur

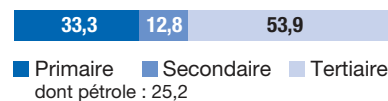
PIB par habitant (2016)¹ : 7 587 dollars

Taux de croissance (2016) : 2,1 %

Inflation (2016) : 2,1 %

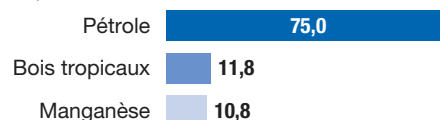
PIB par secteur d'activité²

(en %)



Principaux biens d'exportation²

(en %)



1) Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2017 (en dollars courants).

2) Source : BEAC (en prix constants).

Développement humain et infrastructures



64,9 ans

Espérance de vie



8,0 %

Population en deçà du seuil de pauvreté



93,2 %

Accès à l'eau potable



5,1 %

Mortalité infantile



42,2

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



89,5 %

Accès à l'électricité



17,5 %

Malnutrition infantile



83,2 %

Alphabétisation des adultes



168,9 %

Accès à la téléphonie mobile

Note : Les indicateurs sont définis en début de rapport (« Avertissements »).

Faits saillants

- En 2016, l'activité économique au Gabon a de nouveau ralenti sous l'effet d'un repli des industries extractives, en particulier d'un recul de 3,7 % de la production pétrolière. La croissance économique a ainsi été limitée à 2,1 %, après 2,9 % en 2015, dans un contexte de progression modérée des prix (2,1 % en moyenne annuelle).
- Compte tenu de la forte dépendance du pays aux exportations et aux recettes pétrolières, l'année 2016 a été caractérisée par un creusement tant du déficit budgétaire, qui a atteint 5,1 % du PIB (contre 1,1 % un an plus tôt), que celui des transactions courantes, situé à 6,2 % du PIB en 2016 (contre 0,1 % en 2015).
- Le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 19 juin 2017 un accord triennal au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) en faveur du Gabon. Il prévoit notamment une politique de consolidation des finances publiques de 6 points de PIB sur trois ans pour un retour à l'équilibre en 2020, un calendrier d'apurement des arriérés publics favorisant la reprise économique et des réformes structurelles susceptibles d'améliorer le climat des affaires.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

En 2016, la croissance économique a nettement ralenti, pour s'établir à 2,1 %, après 2,9 % en 2015, du fait avant tout du recul de la production pétrolière de 11,9 millions de tonnes en 2015 à 11,5 millions de tonnes. Le repli du PIB pétrolier a atteint 0,9 % sur un an, alors que le PIB non pétrolier progressait de 3 %.

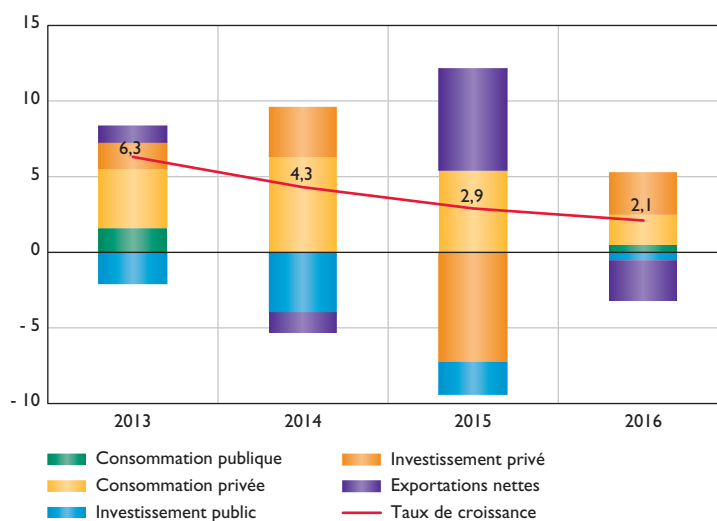
Malgré la modération continue des cours internationaux du pétrole, les investissements pétroliers ont rebondi par rapport à l'année 2015, contribuant à la croissance à hauteur de 2,8 points, (– 7,8 points en 2015). L'apport de la formation brute de capital fixe à la croissance a ainsi été globalement positif, en dépit du recul de la contribution de l'investissement public (– 0,5 point). En revanche, la contribution de la consommation privée, affectée par la baisse des revenus générée par le secteur pétrolier, s'est fortement ralentie. La consommation privée, moteur de l'activité économique gabonaise ces dernières années, n'a contribué qu'à 2,0 points de la croissance en 2016, contre 5,6 points un an plus tôt.

La reprise globale de la formation de capital fixe, dont le contenu en

importations est élevé, s'est traduite par un rebond des importations, qui a pesé sur la croissance à hauteur de 1,1 point de PIB, tandis que la contribution des exportations en volume a reculé du fait du repli des ventes issues des industries extractives (– 1,8 point de PIB).

Du fait d'une conjoncture pétrolière toujours morose, le secteur primaire a eu tendance à peser sur le taux de croissance du Gabon en 2016. Certaines filières du secteur se portent néanmoins plutôt bien : c'est le cas de la filière bois dont le chiffre

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes (en %)



Source : BEAC.

Principales productions

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Pétrole (en millions de tonnes)	11,0	11,0	11,9	11,5
Prix du baril de pétrole gabonais (en dollars)	100,5	94,6	48,0	40,5
Prix moyen à l'export (en milliers de FCFA/tonne)	362,2	341,0	207,2	180,5
Manganèse (en millions de tonnes)	4,2	3,9	4,0	3,4
Bois tropicaux				
Production de grumes (en millions de m ³)	1,8	2,3	2,4	2,5
Exportations de bois transformés (en millions de m ³)	1,4	1,9	2,0	2,1
Prix à l'exportation (en milliers de FCFA/m ³)	132,6	124,9	131,6	142,8

a) Chiffres provisoires.

Sources : BEAC, administrations nationales.

d'affaires a augmenté d'année en année, grâce à une demande soutenue pour les bois tropicaux, notamment sur le marché européen, mais aussi à la politique de renforcement des capacités de production du secteur. En témoignent les hausses de production de grumes (2,5 millions de m³ en 2016) et la progression constante des exportations de bois sur les quelques dernières années.

En revanche, le secteur secondaire, qui avait pesé sur la croissance (- 0,6 point en 2015), a contribué positivement en 2016 (+ 0,6 point). Outre une stabilisation du secteur du BTP induite par la reprise des investissements pétroliers et les constructions d'infrastructures pour la Coupe d'Afrique des Nations 2017, cette contribution refléterait une reprise des industries agroalimentaires (+ 0,2 point) et de la transformation du bois.

La contribution du secteur tertiaire à la croissance réelle s'est établie à 1,9 point en 2016, après 1,2 point en 2015, du fait d'une accélération du secteur des télécommunications et des services non marchands des administrations publiques, incluant la santé et l'éducation. Le ralentissement économique a toutefois pesé sur l'activité des autres services tertiaires.

Après avoir reculé de 0,3 % en 2015, les prix à la consommation ont enregistré une progression modérée, de 2,1 % en moyenne annuelle, soit un niveau inférieur au plafond communautaire de 3 %. En glissement annuel, le niveau des prix a progressé de 4,1 % en un an, contre un recul de 1,2 % un an plus tôt. Le rebond de l'indice des prix renvoie avant tout à la suppression progressive des subventions aux produits énergétiques, qui s'est traduite par des augmentations

graduelles des prix de détail, ainsi qu'une hausse modérée des prix des produits alimentaires. Les tensions inflationnistes demeurent contenues, notamment par l'effet de l'arrimage à l'euro et surtout, par la faiblesse de la demande intérieure, auxquels s'ajoutent des mesures de lutte contre la vie chère (renforcement du contrôle des prix institué depuis août 2012 et toujours en vigueur, qui plafonne les prix de certains produits de base).

Selon la BEAC, la croissance économique du Gabon devrait de nouveau ralentir en 2017, pour s'établir à 1,1 %. La baisse de la production des industries extractives continuerait en effet de peser sur la croissance, tandis que la croissance du secteur non pétrolier serait bridée par les effets directs et indirects de la baisse des revenus distribués par le secteur pétrolier. Le secteur tertiaire en particulier contribuerait négativement à la croissance (- 0,1 point), du fait de l'atonie des services marchands et d'un recul significatif des services non marchands (administrations publiques), qui pèseraient sur la croissance à hauteur de 0,7 point de PIB en 2017.

FINANCES PUBLIQUES

Dans un contexte de baisse significative des recettes pétrolières, les finances publiques se sont fortement dégradées en 2016. L'exécution budgétaire a dégagé un déficit base engagements (dons compris) de 406,5 milliards, soit 5,1 % du PIB, contre 92 milliards en 2015, soit 1,1 % du PIB. Le déficit budgétaire non pétrolier rapporté au PIB non pétrolier - variable de référence, car retraçant l'exécution budgétaire du secteur non pétrolier, indépendamment des chocs des termes de l'échange ou des variations de production pétrolière s'est également creusé, mais de manière moins significative : de 12,2 % en 2015 à 14 % du PIB non pétrolier en 2016, un niveau toutefois insoutenable à moyen et long termes.

En 2016, les recettes totales ont atteint 1 418 milliards, en baisse de 21,1 % sur un an, reflétant la contraction de près de 30 % des recettes pétrolières.

Ce repli reflète essentiellement la baisse de la production de pétrole, la part des recettes pétrolières revenant de plus de 50 % du total en 2013, à 30 % en 2016. Les recettes non pétrolières se sont également contractées de 16,2 %, sous l'effet de la morosité de l'activité, qui a pesé sur la collecte des impôts et de la TVA.

Les dépenses totales se sont repliées, dans de bien moindres proportions, à hauteur de 3,4 % en 2016, pour s'établir à 1 824 milliards, du fait principalement d'une réduction des investissements publics. La masse salariale de la fonction publique a continué à progresser (+ 2,3 %), malgré l'arrêt des recrutements et la modération salariale.

Des efforts importants ont également été observés concernant les autres dépenses courantes (- 13,1 %), en particulier les dépenses de biens et services et les subventions pétrolières, qui ont été réduites graduellement. Ces efforts ont toutefois été limités par l'effet d'une forte augmentation de la charge de la dette (+ 15,7 %), en particulier les intérêts de la dette intérieure (+ 52 %).

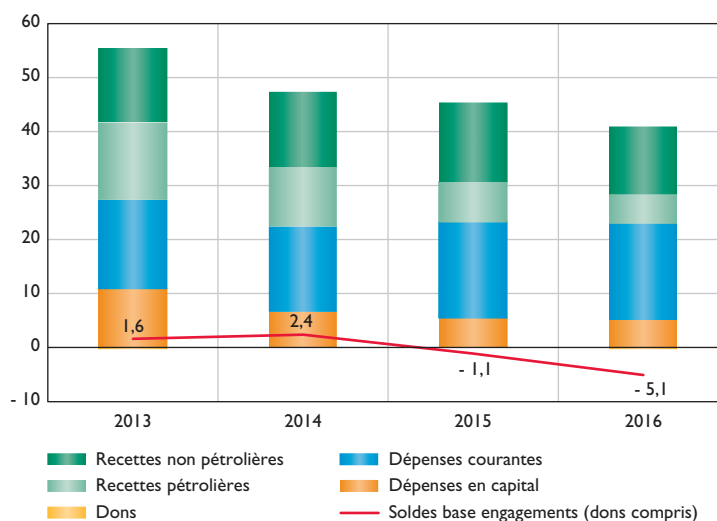
Après avoir reculé de plus de 28 % en 2015, les dépenses en capital se sont repliées de 10,5 % en 2016, la baisse des dépenses sur ressources propres n'ayant été que partiellement compensée par les investissements financés par l'extérieur. Les dépenses en capital 2016 ont notamment inclus les travaux portant sur les infrastructures sportives liées à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations, tenue en février 2017.

Au total le déficit budgétaire base caisse à 539,8 milliards a été couvert pour l'essentiel par des financements intérieurs, en particulier des tirages sur les dépôts à la BEAC et les avances statutaires, tandis que le recours aux emprunts extérieurs s'est fortement contracté, l'accès aux marchés de dette régionaux et internationaux devenant plus difficile.

Afin de faire face à la dégradation des conditions économiques et de réduire les déséquilibres budgétaires et extérieurs qui se sont creusés depuis 2014, **un accord**

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

triennal au titre du mécanisme élargi de crédit (MDEC) a été approuvé, le 19 juin, pour un montant de 464,4 millions de DTS (soit environ 642 millions de dollars et 215 % de la quote-part du pays) à l'appui du programme de relance à moyen terme défini par les autorités. L'objectif de ce programme est de réduire le déficit budgétaire de 6 points de PIB pour un retour à l'équilibre budgétaire à l'horizon 2020.

Ce programme s'appuie sur un programme de consolidation des finances publiques. Compte tenu du caractère exogène des recettes pétrolières, l'effort de mobilisation des recettes budgétaires se concentre sur la collecte des recettes non pétrolières à hauteur de 1,8 point de PIB, portant leur taux de collecte à 13,6 % du PIB. Les efforts de consolidation budgétaire concernent également les dépenses courantes : baisse de la masse salariale (de 0,5 point de PIB) par la mise à la retraite non remplacée de 1 200 fonctionnaires dès 2017 et par un gel des embauches (hors secteurs sociaux), réduction des subventions et transferts de 0,7 et 0,8 point de PIB, respectivement, en 2017.

Il comprend également un plan d'apurement des arriérés intérieurs de l'État en trois à cinq ans. Ils représentaient 7,7 % du PIB à fin 2016, dont 0,5 point de PIB d'arriérés sur la dette intérieure, 4,2 points de paiements de crédits de TVA et 3 points auprès des

fournisseurs. Le calendrier retenu prévoit un remboursement des arriérés de TVA de 87 milliards par an sur 4 ans. Les arriérés fournisseurs seraient remboursés sur deux ans, permettant une amélioration rapide de la trésorerie des entreprises.

Le programme vise enfin à maintenir le niveau des investissements publics au niveau de 2016, sans retrouver les niveaux exceptionnels atteints jusqu'en 2014. Ces investissements ont pour objectif d'augmenter le potentiel de croissance de l'économie par une amélioration rapide des infrastructures dans le cadre de la Stratégie Gabon émergent et de favoriser la diversification de l'activité, dont le contre-choc pétrolier et le déclin de la production démontrent amplement le caractère prioritaire et crucial. Les programmes d'investissement seront financés de préférence par des concours extérieurs, plutôt que par des financements internes, afin d'éviter les effets d'éviction sur l'investissement privé. Le programme comprend enfin un volet important de réformes structurelles, susceptibles d'améliorer le climat des affaires et les capacités administratives du pays.

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIÈRE

La dégradation des soldes extérieurs s'est accélérée en 2016, du fait du recul des exportations pétrolières et minières. Le déficit des transactions courantes, apparu en 2015 (46 milliards), s'est fortement creusé en 2016, pour atteindre 507 milliards, soit 6,4 % du PIB, sous l'effet de la dégradation de la balance commerciale.

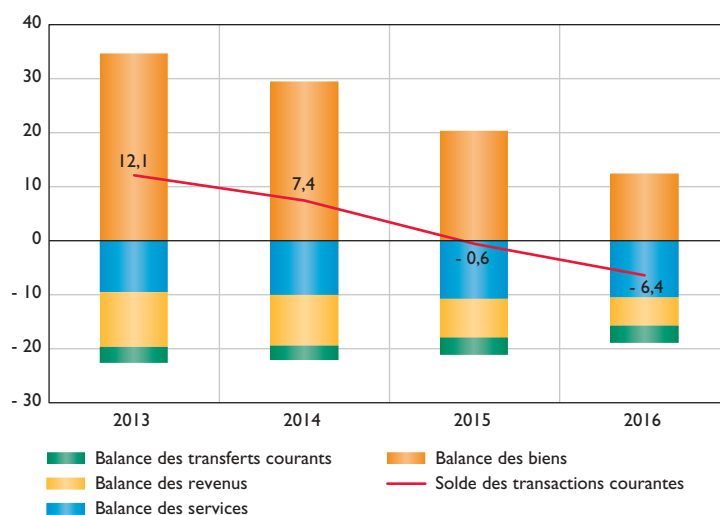
Les exportations se sont établies à 2 587 milliards, en baisse de 21,8 %, en lien avec le recul des exportations de pétrole (- 15,1 %), sous l'effet combiné de la baisse des prix et des volumes exportés. Les exportations de manganèse ont également chuté de 11,8 % sur un an, essentiellement sous l'effet d'une baisse de la production,

dans un contexte de prix déclinants. En revanche, grâce à la hausse tant des volumes de grumes produits, de plus de 10 %, que des prix, les exportations de bois transformés ont progressé de 16,3 %.

Le recul des importations (1 609,8 milliards) a été limité à 2 %, reflétant un repli contenu des importations du secteur pétrolier (- 1,9 %) et une stabilité des importations du secteur minier. Les importations du secteur forestier ont en revanche progressé de 18,6 à 20,1 milliards, accompagnant la bonne orientation de l'activité du secteur.

Le déficit de la balance des services s'est réduit de 5,4 % en 2016, revenant à 827,3 milliards, en dépit d'un creusement des principales importations de services, liées notamment au secteur pétrolier (fret et assurance, autres services et transports), le déficit des autres services aux entreprises s'améliorant significativement. Le déficit de la balance des revenus s'est également réduit de 30,7 %, pour revenir à 410 milliards, en liaison principalement avec la baisse des rapatriements des revenus (- 37,4 %), essentiellement des compagnies pétrolières. Le déficit de la balance des transferts courants, qui reflète pour une part importante les transferts des migrants installés au Gabon, est demeuré stable en 2016.

Évolution de la balance des transactions courantes
(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

Le compte de capital et d'opérations financières a dégagé un surplus de 94,5 milliards en 2016, grâce à la forte baisse des sorties nettes de capitaux au titre des autres investissements, incluant notamment les capitaux à court terme, et à la reprise des investissements directs dans le secteur non pétrolier, favorisée par le gouvernement gabonais, comme en témoigne la signature de partenariats avec des firmes étrangères (par exemple, Olam international pour le secteur agro-alimentaire).

Au total, le solde global de la balance des paiements a laissé apparaître un déficit de 235 milliards, soit 8,2 % du PIB, après 2,5 % du PIB en 2015. Ce déficit a été financé par une baisse de la contribution aux réserves de change communes, l'accumulation d'arriérés extérieurs, à hauteur de 18 milliards, notamment vis-à-vis du Club de Paris.

Selon la Banque mondiale, la dette extérieure du Gabon s'élevait à 5,1 milliards de dollars à fin 2016, soit 37 % du PIB, en augmentation de plus de 15 % par rapport à 2015. Selon la BEAC, le poids de la dette extérieure a augmenté de nouveau de 2 points de PIB en 2016 et se stabiliserait en 2017, la politique de consolidation budgétaire mise en place avec le soutien du FMI en juin permettant une forte décélération de la dynamique d'endettement et la disparition d'arriérés extérieurs qui ont commencé à s'accumuler en 2015.

La dégradation des conditions économiques a conduit les agences de notation internationales à réviser leur appréciation de la dette souveraine gabonaise. Tout en maintenant sa notation à B+, l'agence Fitch a placé le pays en perspective négative. Noté pour la première fois par Moody's en décembre 2014, le pays, qui avait obtenu la note Ba3 avec perspective stable, a été dégradé à B1 en mai 2016 et à B3 avec perspective négative en juillet 2017. Une part substantielle de la dette extérieure gabonaise est émise à moyen et long terme et en devises étrangères, à la suite des émissions réalisées

Dettes extérieures du Gabon

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2012	2013	2014	2015
Dettes à court et long terme	2 869,7	4 323,2	4 303,4	5 097,3
Dettes à long terme	2 533,1	3 824,3	4 017,8	4 436,4
Dettes publiques garanties	2 533,1	3 824,3	4 017,8	4 436,4
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	225,5	225,9	212,6	203,3
Dettes à court terme	111,1	273,0	73,0	457,6
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	0,1	0,0	0,0	1,9
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	9,7	0,0	0,0	9,7
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	28,9	41,1	43,9	84,7
Dettes extérieures/PIB	16,1	22,8	22,6	37,0
Service payé de la dette/exportations de biens et services	3,9	10,7	4,1	6,6
Service payé de la dette/recettes budgétaires	7,6	21,3	8,4	13,0
Dettes multilatérales/dettes totales	17,2	12,0	12,0	9,1

Sources : Banque mondiale, BEAC.

sur les marchés internationaux en 2013 (1,5 milliard de dollars) et 2015 (500 millions), toutes deux d'une durée de 10 ans.

Selon la dernière analyse de viabilité de la dette (AVD) conduite par le FMI en mai 2017, la dette publique gabonaise demeure soutenable. Compte tenu d'une augmentation sensible des arriérés et des avances statutaires incluses dans le stock de dette intérieure, la dette publique globale a atteint plus de 64 % du PIB à fin 2016. Les arriérés atteignaient 9,7 % du PIB à fin 2016, dont 2,2 % du PIB au titre des arriérés extérieurs. Le programme du FMI mis en place en juin 2017 a pour objectif un apurement des arriérés externes avant la fin de l'année. Comme les programmes mis en place dans les autres États-membres de la CEMAC, le programme vise également à reconstituer la contribution du Gabon aux réserves de change communautaires.

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2016, le système bancaire du Gabon comprenait dix banques en activité, dont cinq banques locales et cinq filiales de groupes étrangers : Banque gabonaise de développement (BGD, dont le capital est

Situation simplifiée du système bancaire du Gabon

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

Actif	2014	2015	2016	Passif	2014	2015	2016
Trésorerie et divers	821,5	996,1	887,3	Trésorerie et divers	233,5	369,8	384,1
Crédits à l'État	400,0	367,8	577,5	Dépôts de l'État	253,8	264,4	300,5
Crédits à l'économie	1 218,2	1 152,4	1 041,1	Dépôts du secteur privé	1 853,9	1 839,2	1 773,3
Créances douteuses nettes	65,4	84,9	69,4	Fonds propres	280,3	278,0	325,8
Valeurs immobilisées	116,4	150,2	208,3				
Total	2 621,5	2 751,4	2 783,6	Total	2 621,5	2 751,4	2 783,6
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	62,7	62,8	57,7	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	17,4	7,2	17,1
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	325,7	112,9	299,6				

Source : COBAC.

détenu par l'État), Banque de l'habitat du Gabon (BHG, également détenue par l'État), Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon (BICIG), BGF Bank Gabon, Citibank, Ecobank Gabon, Orabank Gabon (anciennement Financial Bank Gabon), UBA (United Bank of Africa) Gabon, Union gabonaise de banque (UGB) et enfin Postbank. Les trois premières banques du pays concentrent plus de 70 % des actifs du secteur.

Neuf établissements de microfinance et huit compagnies d'assurances opèrent au Gabon et y jouent un rôle encore marginal, mais croissant en facilitant l'accès des ménages et des PME aux services financiers.

En 2016, le système bancaire gabonais a clairement été affecté par le ralentissement de l'activité économique et par les difficultés financières des ménages et des entreprises, tout particulièrement celles affectées par l'accumulation des arriérés intérieurs du gouvernement et la forte contraction de l'investissement public. Le total de bilan du système bancaire gabonais s'est donc contracté en 2016 (- 1,2 %, après une croissance de 5 % en 2015).

On note en outre que les ressources ont davantage été orientées vers les crédits à l'État (+ 57 %) et les crédits à l'économie (+ 9,7 %) au détriment des opérations de trésorerie (- 10,9 %), à savoir les prêts interbancaires et les placements à la BEAC. De manière générale, cette situation tient à la progression continue du taux d'intermédiation bancaire (crédits bruts/dépôts) ces 5 dernières années et reflète une orientation accrue des ressources bancaires vers les crédits clientèles et, par conséquent,

une baisse continue de l'excédent de trésorerie et de la surliquidité bancaire gabonaise. Fin 2016, le taux d'intermédiation bancaire était de 86,4 % au Gabon (contre 83,5 % en 2014). L'excédent de trésorerie est passé de 673,2 milliards à 513,4 milliards en 2016, soit une baisse de 23,7 %. Néanmoins, il représentait toujours 18,4 % du total de bilan du système bancaire. Les dépôts de la clientèle privée, détenus majoritairement à vue, se sont réduits de 3,6 % tandis que ceux provenant de l'État ont progressé de 13,7 %. En d'autres termes, en 2016, la surliquidité des banques gabonaises s'est notamment réduite du fait de la forte augmentation des crédits à l'État.

Les créances en souffrance ont enregistré une progression de 7,9 %. Toutefois les banques ont procédé à de fortes dotations de provisions (+ 37,2 %) qui représentaient 60,1 % des créances en souffrance à fin 2016 (contre 47,3 % en 2015). Après provisionnement, les créances en souffrance ont représenté 3,9 % des crédits bruts en 2016 (contre 5,1 % en 2015).

L'allocation des ressources vers les opérations de crédits plus rémunératrices que les opérations de trésorerie a contribué au redressement des marges sur les opérations clientèle et à la forte progression du produit net bancaire et du résultat net qui est passé de 12,9 à 35,5 milliards, soit une hausse de 176,5 % en un an. Le système bancaire a ainsi affiché des résultats à un niveau équivalent de 2014. Tous les indicateurs financiers se sont améliorés avec un coefficient d'exploitation passant de 62,8 % à 57,7 %, un coefficient de rentabilité passant de 112,9 % à 299,6 % et un taux de marge nette passant de 7,2 % à 17,1 %.

Le système bancaire affiche un ratio de solvabilité global de 7,7 % (7,8 % en 2015), en deçà du minimum réglementaire de 8 % et de la moyenne CEMAC (13,3 %). Ce faible ratio est imputable aux difficultés des trois banques publiques présentant des fonds propres négatifs, lesquelles sont, du reste, sous administration provisoire et dans l'attente de plans de restructuration. La BGD et la BHG sont pratiquement inactives, et Postbank réalise des activités limitées. Les difficultés de ces trois banques ne représentent pas un risque majeur pour le système financier dans son ensemble. Leurs actifs combinés ne pèsent que 10 % du secteur bancaire dans le pays. Cependant, dans un contexte marqué par une augmentation de la dette et des arriérés du gouvernement, la situation de ces banques pourrait entraîner un risque sur la stabilité budgétaire.

A contrario, les banques privées présentent un ratio de solvabilité moyen de 13,1 %. Les ratios de liquidité dans les banques du secteur privé sont respectés, mais les conditions de liquidité se sont tendues. Jusqu'en 2014, l'excès de liquidité du système les dispensait du refinancement de la banque centrale. En 2016, bien que relativement faible, le refinancement auprès de la banque centrale a représenté 2,8 % du total de bilans.

Selon le FMI, le secteur financier gabonais exige une surveillance étroite, car confronté à une activité économique déprimée, à un resserrement des conditions de liquidité et à une augmentation de la part des prêts en souffrance. En outre, compte tenu de l'existence d'arriérés du gouvernement, les banques pourraient être plus réticentes à prêter aux entreprises en lien avec les marchés publics.

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

Depuis 2009, les autorités ont adopté, dans la perspective d'une réduction de la rente pétrolière, un très ambitieux train de réformes destinées à accroître de manière durable le potentiel de croissance du pays via une diversification du tissu économique et une amélioration du climat des affaires. Ce cadre stratégique, baptisé Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) vise notamment à favoriser le développement des secteurs agricole (de 5 % à 20 % du PIB d'ici 2020), secondaire (en particulier les industries manufacturières), et tertiaire

(notamment le tourisme). Son exécution s'appuie sur d'importants projets d'investissements publics, notamment en infrastructures, dont la mise en œuvre, qui dépend de manière cruciale des financements publics, est ralentie par la crise pétrolière.

Dans leur revue « Plan stratégique Gabon émergent – Panorama des réalisations 2009-2016 », les autorités font le point en 2016 sur l'avancement du PSGE et tracent les perspectives d'action pour 2016-2020 afin d'en favoriser l'émergence à l'horizon 2025. Ces perspectives sont organisées autour de cinq priorités : passer d'une économie de rente à une économie productive, diversifier l'économie (Gabon vert, Gabon industriel, Gabon des Services), accroître la compétitivité, rendre la croissance plus inclusive et équitable.

Une accélération des réformes structurelles apparaît également nécessaire afin d'améliorer le climat des affaires. Le Gabon apparaît à la 164^e place sur 190 pays dans l'édition 2017 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, reculant de trois places par rapport à l'édition 2016. Il demeure toutefois le pays de la CEMAC le mieux classé.

Enfin, selon le *Rapport sur le niveau de développement humain*, édition 2016, l'IDH du Gabon est intermédiaire, le Gabon étant classé à la 109^e place sur 188 pays. Cependant, ce bon classement est essentiellement lié à un PIB par tête élevé dans cette petite économie pétrolière et les indicateurs sociaux restent bas au regard des statistiques de richesse par habitant. Comme le note le FMI, des progrès significatifs sont encore nécessaires afin de rendre la croissance économique plus inclusive et de réaliser des investissements productifs et de diversification économique essentiels, à des fins de meilleure résilience et d'émergence économique.

L'objectif de diversification économique

Le choc des termes de l'échange intervenu depuis la baisse des prix du pétrole en 2014, puis le déclin des productions pétrolière et de manganèse en 2016 ainsi que la perspective d'épuisement des ressources soulignent la nécessité d'une diversification économique rapide, tant à des fins d'augmentation du potentiel de croissance que de stabilité économique et financière.

La production de pétrole a décliné de 11,9 millions de tonnes à 11,5 millions de tonnes en 2016, revenant à la tendance au déclin observée à moyen et long terme. Au Gabon, le bassin sédimentaire susceptible de contenir des gisements de pétrole couvre une superficie de 247 000 km², 30 % *onshore* et 70 % *offshore*, dont moins de 50 % sont ouverts actuellement à l'exploration. En 2016, le poids du secteur pétrolier représente près d'un tiers du PIB nominal et les réserves prouvées sont estimées à 2 milliards de barils, ce qui représente 0,1 % du total mondial. Ces réserves devraient permettre de poursuivre la production pendant environ 22 ans au rythme actuel, selon *BP Statistical Review of World Energy*.

L'année 2016 a été caractérisée par l'absence de découvertes ou de mise en exploitation significatives de champs pétrolifères et par un mouvement de restructuration au sein du secteur pétrolier. Afin de se concentrer sur ses activités *offshore*, la Shell a décidé de céder en 2017 ses permis terrestres à la société Carlyle International Energy Partners (CIEP), via sa filiale Assala Energy. La société Maurel et Prom, implantée depuis 2004, a été rachetée par la société indonésienne Pertamina. Total Gabon a également vendu ses participations dans cinq champs matures au premier opérateur pétrolier du pays, la société franco-britannique Perenco, tout en rachetant les droits de la firme japonaise Mitsubishi sur le permis Baudroie Mérout (4 600 barils/jour) pour un montant de 40 millions de dollars en mai 2017.

Le potentiel de développement de la production de pétrole passe désormais par l'exploration et l'exploitation de champs *offshore* profonds. Le bloc de Dussafu (33,4 millions de barils), détenu essentiellement par la société BW Energy BW Gabon, et de celle de Remboué (15 millions de barils), opéré par Touchstone Oil and Gas, pourraient entrer en exploitation en 2018.

En vue de garantir l'approvisionnement du marché local en produits pétroliers raffinés et de renforcer les capacités insuffisantes de la société gabonaise de raffinage (Sogara), **une nouvelle raffinerie doit être construite à Port-Gentil**, en collaboration avec la branche ingénierie et construction du Sud-Coréen Samsung, et sous la forme d'une *joint-venture* implantée dans la zone économique à régime privilégié (ZERP) de l'île Mandji.

La nouvelle raffinerie, d'un coût de 1 000 milliards de francs CFA, devrait produire 60 000 barils par jour en 2018.

La faiblesse des prix des matières premières complique également l'exploitation des gisements des autres industries extractives. Après une forte hausse en 2015, la production de manganèse s'est repliée de 15 % en un an, essentiellement en raison de la baisse des cours internationaux. Le potentiel productif du pays a augmenté de 40 % depuis 2013, avec à la mise en exploitation du gisement situé à Ndjolé par un partenariat établi en 2011 avec la Compagnie industrielle et commerciale des mines de Huazhou (CICMHZ). Outre le report de l'exploitation des gisements de fer situés dans la région de Belinga, dont les réserves sont estimées à 1 milliard de tonnes, les négociations en cours pour l'exploitation du gisement polymétallique de Maboumine avec Eramet n'ont à ce jour pas encore abouti, la rentabilité du projet étant plus incertaine dans le contexte actuel.

Dans le cadre du programme Gabon vert visant à promouvoir le développement agricole, **les autorités mettent en œuvre la deuxième phase du Projet de développement et d'investissement agricole au Gabon (Prodiag)**, cofinancé par l'AFD. Le Prodiag vise à sécuriser l'approvisionnement en biens alimentaires des principaux centres urbains gabonais par la promotion d'une agriculture entrepreneuriale performante et respectueuse de l'environnement. Sur la période 2012-2016, le projet a permis la création de 1094 unités de production.

En complément, les autorités envisagent la création d'un Fonds national de développement agricole, qui vise à assurer le financement du développement agricole. Ses activités comprendraient un fonds de garantie agricole, des garanties de prêt aux agriculteurs et un appui financier à la diversification et de la transformation des produits agricoles. Ses fonds propres n'atteindraient que 2 milliards de francs CFA, détenus à 49 % par l'État et 51 % par les filières interprofessionnelles agricoles et son financement initial serait assuré par une subvention de 3 milliards.

Dans le cadre de leur stratégie de transformation sur place des ressources naturelles afin de capturer une part plus importante de la valeur ajoutée, **les autorités**

gabonaises ont privilégié le développement de zones économiques spéciales, bénéficiant d'exonérations fiscales, notamment à Franceville, sur l'Île Mandji, près de Port-Gentil et à Nkok, en partenariat avec des investisseurs internationaux. Par exemple, dans la zone de Nkok, une surface de 1 126 hectares a été affectée aux activités de transformation du bois. Deux plantations d'huile de palme de plus de 100 000 hectares, ainsi qu'une plantation de caoutchouc de plus de 28 000 hectares, ont également été accordées. Les coûts financiers de ces opérations sont estimés à environ 400 millions de dollars, principalement supportés par la firme indonésienne Olam, pour la zone économique spéciale de Nkok, et à 1 milliard de dollars pour les plantations d'huile de palme et de caoutchouc.

Dans le secteur forestier, qui constitue le deuxième employeur privé du pays avec environ 30 000 salariés, la production de grumes (à hauteur de 40 % du bois d'Okoumé), a progressé de 4,1 % pour s'établir à 2,5 millions de m³ en 2016, soutenue par une augmentation régulière des prix à l'exportation. Le pays bénéficie d'une superficie forestière de 22 millions d'hectares, dont plus de la moitié est exploitable et l'objectif de la filière bois est de contribuer au PIB à hauteur de 10 % du PIB à terme, contre 3 % en 2016.

Compte tenu de l'interdiction d'exportation de grumes non transformées, afin de rapatrier une part plus importante de la valeur ajoutée du secteur, **la Société nationale des bois du Gabon (SNBG) développe graduellement ses capacités de transformation des grumes sur le territoire** à destination des principaux industriels du secteur (groupe Rougier notamment). Outre les unités de transformation dans les zones économiques spéciales, une unité de transformation selon la technique d'assemblage de trois bois en un (*three layers*) a été construite au sein du complexe industriel de Mbomao, et deux unités sont prévues à Woleu-Ntem et à la Nougnié.

Dans le cadre du Plan national climat qui vise à réduire de 50% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, **plusieurs actions ont été entreprises afin d'inscrire le développement de la sylviculture dans un cadre de développement durable**, avec le soutien du programme norvégien Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI), du Fonds vert et de l'Agence française de développement (AFD) : développement

d'outils de surveillance satellitaire des écosystèmes à des fins de politique climatique et de traçabilité de l'exploitation, création d'une agence d'études et d'observation spatiale, et l'adoption du cadre réglementaire nécessaire à la surveillance des forêts a été adopté en juillet 2017.

Des investissements importants dans les infrastructures

D'importants investissements ont été consentis dans les infrastructures routières et énergétiques, afin de réduire les goulets d'étranglement qui brident le développement de l'activité économique. Ainsi la Société financière internationale (SFI) a octroyé en juillet 2016 un financement de 52,5 millions d'euros à la Setrag (Société d'exploitation des Transgabonais), concessionnaire des chemins de fer du Gabon, pour accroître la capacité et améliorer l'efficacité du réseau ferroviaire. Proparco a apporté un prêt complémentaire de 32,5 millions d'euros. L'un des objectifs poursuivis est d'améliorer l'efficacité de l'axe ferroviaire majeur du pays, le Transgabonais, qui relie Libreville à Franceville sur 650 km, et les mines de fer et de manganèse aux ports internationaux du pays. S'agissant des infrastructures routières, un accord a été signé le 29 juin 2017 avec la société chinoise CRBC (China Road and Bridge Corporation), pour la construction, dans le cadre d'un partenariat public-privé, pour 499 km de routes à construire, 349 km à réhabiliter et 22 km de voiries urbaines.

Dans le cadre d'un partenariat public-privé avec Olam, un nouveau terminal minéralier, d'un coût de 500 millions de dollars, a été inauguré en août 2016. Il est composé d'un terminal minéralier de 25 hectares, d'une capacité de 10 millions de tonnes et un terminal polyvalent de 20 hectares pour les bois transformés. Le port de commerce de la zone économique spéciale du Gabon (*Gabon Special Economic Zone*, GSEZ), d'une capacité de 3 millions de tonnes/an et d'un coût de 255 millions de dollars, devrait également permettre l'acheminement des produits de la zone économique spéciale de Nkok. La rénovation du terminal de conteneurs du port d'Owendo, dont l'opérateur est le groupe Bolloré, a également été entamée, afin de rénover les installations et de remédier à la saturation du port.

Les partenariats public-privé (PPP) se multiplient dans le secteur des BTP dans un contexte de

fortes contraintes budgétaires et d'engagements des autorités gabonaises en matière de coût du logement : construction de 50 000 logements par an sur sept ans à Ntoum, à 40 km de Libreville avec la société portugaise Omatapalo Somust, construction de 2 000 logements sociaux à Bikele et 10 000 à Angondjie par le groupe sud-africain Palace Group, construction de 200 000 logements sociaux dans plusieurs villes du pays par le consortium chinois One Holding Groupe Limited.

Après l'inauguration de la cimenterie d'Owendo d'une capacité de 600 000 tonnes par an en 2016, le groupe macrocain Cimaf a annoncé un projet de création d'une usine de klinker (brique vitrifiée), près de Ntoum, pour un montant de 150 millions d'euros.

Les investissements les plus significatifs dans le secteur de l'énergie concernent la mise en valeur du potentiel hydroélectrique du pays. Suite à sa mise en production en 2013, le barrage hydroélectrique du Grand Poubara, exploité par la firme chinoise Sinohydro, est en travaux afin d'étendre sa capacité de 160 à 240 mégawatts. Les projets de construction des barrages hydroélectriques d'une capacité de 84 mégawatts sur les chutes de l'impératrice Eugénie et FE 2 à Mitzic ont été réattribués à la société chinoise Synohydro, soutenus par un financement de l'Eximbank chinoise de 80 milliards. Ils devraient démarrer au cours du premier semestre 2016. Enfin, un projet de modernisation de la centrale électrique au gaz d'Alenakiri (à Libreville), qui devrait doubler sa capacité à 70 mégawatts, a été lancé.

Dans le prolongement de la connexion du pays au câble sous-marin de fibre optique ACE (*Africa Coast to Europe*), **le projet Backbone national gabonais (BNG), lancé en 2012, déploie un réseau d'accès à internet à l'ensemble du territoire national.** Le coût du projet est évalué à 109 millions de dollars, dont 58 millions financés par la Banque mondiale et 51 millions par la République gabonaise. A la suite de la finalisation de la première phase en 2016 (pose de fibre optique sur 1 075 km), un emprunt de 24 millions de dollars auprès de la Banque mondiale pour le financement de la phase II du projet Central African Backbone (CAB) a été signé le 27 février 2017. Cette seconde phase verra la connexion de Bifoun, Lambaréné, Lalara, Mitzic, Oyem et Bitam. Le développement de ce secteur est facilité par la baisse constante du tarif de connexion à la fibre optique, par la généralisation de l'accès 4G, effective au début de 2017, et le lancement de la 4G+. En 2016, Gabon Telecom (détenu par Maroc Telecom) a racheté les filiales de Moov (Emirati Atisalat).

Enfin, l'année 2016 a bénéficié de nombreux projets d'infrastructure finalisés en vue de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de février 2017, notamment autour de Port-Gentil, capitale pétrolière du pays, tout particulièrement touchée par la baisse des cours des hydrocarbures : assainissements, bitumage, construction accélérée du stade, ouverture d'hôtels, services logistiques et de transport. L'aéroport international de Port-Gentil, une plate-forme financée par des fonds publics et la société Total à hauteur de 58 % et pouvant accueillir un million de passagers par an, a été inauguré en juin 2016.

ANNEXE

Comptes nationaux du Gabon

(en milliards de FCFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Ressources	12 203,8	12 411,3	10 910,9	10 604,5
PIB nominal	9 352,1	9 392,8	8 144,4	7 909,6
<i>dont secteur pétrolier</i>	3 954,3	3 712,7	2 448,4	1 996,9
Importations de biens et services	2 851,7	3 018,5	2 766,5	2 694,9
Biens	1 725,8	1 825,1	1 642,2	1 609,8
Services	1 125,9	1 193,4	1 124,3	1 085,2
Emplois	12 203,8	12 411,3	10 910,9	10 604,5
Consommation finale	4 817,1	5 590,1	5 749,4	6 149,3
Publique	1 416,9	1 482,3	1 481,7	1 553,1
Privée	3 400,2	4 107,8	4 267,8	4 596,3
Formation brute de capital fixe ^{b)}	2 189,4	1 986,5	1 605,3	1 610,2
Publique	1 148,6	797,1	545,6	502,9
Privée	1 040,8	1 189,4	1 059,7	1 107,3
<i>dont secteur pétrolier</i>	486,0	534,6	352,5	329,5
Variations de stocks	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations de biens et services	5 197,3	4 834,7	3 556,2	2 845,0
Biens	4 959,7	4 586,4	3 306,2	2 587,1
Services	237,6	248,3	250,0	257,9
Épargne intérieure brute	4 535,0	3 802,7	2 395,0	1 760,3
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	2 345,6	1 816,2	789,7	150,1
Revenus des facteurs	- 938,5	- 873,7	- 591,3	- 410,0
Épargne intérieure nette	3 596,5	2 929,0	1 803,7	1 350,3
Taux d'investissement (en % du PIB)	23,4	21,1	19,7	20,4
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	6,3	4,3	2,9	2,1
Déflateur du PIB	- 5,3	- 0,3	8,6	- 3,7
Prix à la consommation, en moyenne	0,5	4,7	- 0,3	2,1
Prix à la consommation, en glissement	3,3	1,7	- 1,2	4,1

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variations de stocks.

Source : BEAC.

Tableau des opérations financières de l'État gabonais

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Recettes totales	2 615,8	2 349,1	1 797,3	1 418,0
Recettes budgétaires	2 621,8	2 349,1	1 797,3	1 424,0
Recettes pétrolières	1 344,0	1 034,6	603,3	423,2
dont impôt sur les sociétés et redevance	575,5	461,9	265,6	172,7
Recettes non pétrolières	1 277,8	1 314,5	1 194,0	1 000,8
dont recettes non fiscales	64,8	122,2	151,3	101,9
Dons extérieurs (dont annulations PPTe et IADM)	- 6,0	0,0	0,0	- 6,0
Dépenses totales et prêts nets	2 468,0	2 119,9	1 889,3	1 824,5
Dépenses courantes	1 541,7	1 477,1	1 449,3	1 418,9
Salaires	552,8	691,3	714,7	730,9
Intérêts	151,7	110,8	172,3	199,4
Sur la dette intérieure	21,7	16,9	44,2	67,2
Sur la dette extérieure	130,0	93,9	128,1	132,2
Autres dépenses courantes	837,2	675,0	562,3	488,6
Dépenses en capital	1 025,7	631,1	453,0	405,6
Dépenses budgétaires	755,1	374,9	270,5	166,4
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	270,6	256,2	182,5	239,2
Dépenses de restructuration	- 99,4	11,7	- 13,0	0,0
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{b)}	554,4	579,3	218,6	- 29,1
Solde base engagements (dons compris) ^{c)}	147,8	229,2	- 92,0	- 406,5
Arriérés	- 133,8	- 260,6	- 273,2	- 133,3
Arriérés intérieurs	- 133,8	- 280,2	- 258,8	- 151,3
Arriérés extérieurs	0,0	19,6	- 14,4	18,0
Solde base caisse ^{d)}	14,0	- 31,5	- 365,2	- 539,8
Financement	- 14,0	31,5	365,2	539,8
Financement intérieur	- 502,7	- 14,0	154,4	568,2
Bancaire	- 333,7	50,9	339,5	433,8
Non bancaire	- 169,0	- 64,9	- 185,1	134,4
Financement extérieur	488,7	45,5	210,8	- 28,4
Tirages sur emprunts	995,1	256,2	478,8	239,2
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 506,4	- 210,7	- 268,0	- 267,6
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	28,0	25,0	22,1	18,0
Recettes pétrolières	14,4	11,0	7,4	5,4
Dépenses courantes	16,5	15,7	17,8	17,9
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	4,5	5,2	1,1	- 2,0
base engagements (dons compris) ^{c)}	1,6	2,4	- 1,1	- 5,1
base engagements (hors dons)	1,5	2,4	- 1,1	- 5,2
base caisse ^{d)}	0,1	- 0,3	- 4,5	- 6,8

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales.

d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Source : BEAC.

Balance des paiements du Gabon

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Transactions courantes	1 133,5	698,6	- 46,4	- 506,9
Balance des biens	3 233,9	2 761,2	1 664,0	977,3
Exportations de biens FOB	4 959,7	4 586,4	3 306,2	2 587,1
dont : pétrole	3 662,5	3 464,1	2 284,4	1 940,5
bois tropicaux	184,8	234,4	262,1	304,8
manganèse	442,4	376,9	315,9	278,6
autres	670,0	511,0	443,8	63,2
Importations de biens FOB	- 1 725,8	- 1 825,2	- 1 642,2	- 1 609,8
dont : secteur pétrolier	- 583,2	- 616,6	- 403,1	- 395,4
secteur minier	- 62,4	- 62,1	- 61,5	- 61,4
secteur forestier	- 9,8	- 14,6	- 18,6	- 20,1
autres	- 1 070,4	- 1 131,9	- 1 159,0	- 1 132,9
Balance des services	- 888,3	- 945,1	- 874,3	- 827,3
Fret et assurance	- 266,9	- 297,8	- 267,7	- 276,1
Voyages et séjours	- 276,1	- 293,0	- 285,5	- 296,9
Services officiels	- 33,1	- 34,6	- 34,5	- 35,2
Autres services privés	- 275,5	- 280,4	- 260,1	- 191,1
Autres transports et autres assurances	- 36,7	- 39,3	- 26,5	- 28,0
Balance des revenus	- 938,5	- 873,7	- 591,3	- 410,0
Rémunération des salariés	- 7,8	- 7,8	- 9,2	- 9,6
Revenus des investissements	- 930,7	- 865,9	- 582,1	- 400,4
dont : intérêts de la dette extérieure publique	- 130,0	- 93,9	- 128,1	- 132,2
intérêts de la dette extérieure privée	- 844,3	- 818,2	- 496,0	- 310,5
Balance des transferts courants (nets)	- 273,6	- 243,8	- 244,8	- 246,9
Secteur privé	- 141,0	- 143,1	- 145,2	- 147,3
Secteur public	- 132,6	- 100,7	- 99,6	- 99,6
Compte de capital et d'opérations financières	- 318,4	- 368,5	- 98,9	94,5
Compte de capital (net)	0,0	0,0	0,0	0,0
Publics	0,0	0,0	0,0	0,0
Privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes d'opérations financières (net)	- 318,4	- 368,5	- 98,9	94,5
Investissements directs	413,3	370,2	196,0	241,6
dont secteur pétrolier	243,0	267,3	176,3	164,7
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	- 731,7	- 738,7	- 294,9	- 147,1
Erreurs et omissions	- 563,3	- 443,9	- 60,8	- 235,5
Solde global	251,8	- 113,8	- 206,1	- 647,9
Financement	- 251,8	113,8	206,1	647,9
Variation des réserves officielles (le signe « - » correspond à une hausse)	- 251,8	94,2	220,5	629,9
Financements exceptionnels	0,0	19,6	- 14,4	18,0
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	0,0	19,6	- 14,4	18,0
Allègements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

GUINÉE ÉQUATORIALE



Caractéristiques géographiques et politiques

Régime politique

M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, au pouvoir depuis 1979, a été élu président de la République en 1989, puis réélu en 1996, 2002, 2009 et le 24 avril 2016 pour un nouveau mandat de sept ans. Le paysage politique est dominé par le parti du président, le Parti Démocratique de Guinée équatoriale. En juin 2016, une nouvelle équipe gouvernementale a été nommée avec M. Francisco Pascual Obama Asue au poste de Premier ministre.

Superficie : 28 050 km²

Population : 0,8 million d'habitants

Densité : 28,5 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 3,0 %

Part de la population urbaine : 39,9 %

Langues officielles : espagnol et français

Accords internationaux

La Guinée équatoriale est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Depuis le 23 juillet 2014, elle est également membre de plein droit de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP).

Économie

Classement *Doing Business* : 178^e/190

Indicateur de développement humain : 135^e/188

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : nd

Classification Banque mondiale : pays à revenu intermédiaire supérieur

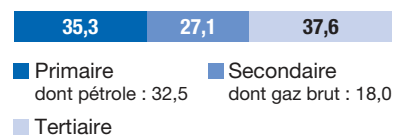
PIB par habitant (2016)¹ : 14 440 dollars

Taux de croissance (2016) : - 5,9 %

Inflation (2016) : 1,4 %

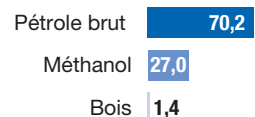
PIB par secteur d'activité²

(en %)



Principaux biens d'exportation²

(en %)



1) Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2017 (en dollars courants).

2) Source : BEAC (en prix constants).

Développement humain et infrastructures



57,9 ans

Espérance de vie



nd

Population en deçà du seuil de pauvreté



47,9 %

Accès à l'eau potable



9,4 %

Mortalité infantile



nd

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



67,6 %

Accès à l'électricité



26,2 %

Malnutrition infantile



95,3 %

Alphabétisation des adultes



66,7 %

Accès à la téléphonie mobile

Note : Les indicateurs sont définis en début de rapport (« Avertissements »).

Faits saillants

- Durement frappée par la baisse des recettes pétrolières et la chute de la production d'hydrocarbures, l'économie équato-guinéenne est restée en récession pour la deuxième année consécutive. Le PIB s'est contracté de 5,9 % en 2016, tandis que le choc pétrolier s'est diffusé à l'ensemble de l'économie.
- Les finances publiques de la Guinée équatoriale se sont très fortement dégradées, le déficit budgétaire base engagements (dons compris) atteignant 14,8 % du PIB en 2016, contre 3,8 % l'année précédente. En effet, comparativement à l'ampleur de la baisse des recettes (- 41 % en un an), les dépenses budgétaires se sont relativement peu contractées (- 9 % en un an).
- Le déficit des transactions courantes, qui s'était fortement creusé en 2015 avec l'effondrement des exportations de pétrole, s'est amoindri en 2016 (à 9,4 % du PIB, après 18,2 % en 2015), mais est resté conséquent. Au total, l'excédent commercial de la Guinée équatoriale a pratiquement été divisé par quatre en l'espace de trois ans.
- La perspective d'un financement accompagné d'un programme du FMI en Guinée équatoriale a fait l'objet de discussions tout au long de 2016, sans que l'on parvienne à un accord. Les discussions ont notamment été ralenties par le manque de fiabilité des données statistiques dans le pays, qui empêche une évaluation précise des besoins de financement.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

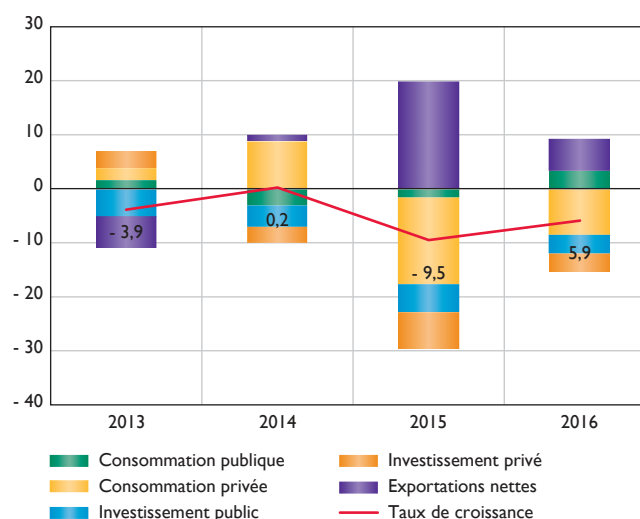
Durement frappée par la baisse des recettes pétrolières et la chute de la production d'hydrocarbures, l'économie guinéenne est en récession pour la deuxième année consécutive. En 2016, l'activité réelle s'est contractée de 5,9 % selon la BEAC, après un recul de 9,5 % en 2015. Les estimations du FMI de juin 2017 étaient plus pessimistes, tablant sur une contraction de l'activité économique de 9,7 % en 2016.

Le PIB réel pétrolier a reculé de 8,8 % (- 15 % en 2015) dans le sillage de la baisse de la production pétrolière qui est passée de 12,1 à 10,2 millions de tonnes entre 2015 et 2016. Le PIB réel non pétrolier s'est, quant à lui, contracté de 2,8 %, comme l'année précédente : le marasme du secteur pétrolier s'est en effet diffusé à l'ensemble de l'économie, la demande intérieure ayant fortement pâti de la sévère diminution des recettes pétrolières. Dans ce contexte et en l'espace de trois années, le PIB par

tête de la Guinée équatoriale est tombé d'un point haut à 23 133 dollars par habitant en 2012 à 14 440 dollars en 2016.

L'effondrement des revenus pétroliers a eu de fortes répercussions négatives **sur la consommation privée,**

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes
(en %)



Source : BEAC.

qui a obéré la croissance réelle (avec une contribution de – 8,8 points sur la croissance du PIB en 2016). Le recul de l'investissement des secteurs privé et public a également pesé sur l'activité économique, avec des contributions négatives à la croissance réelle du PIB, de 3,3 et 3,4 points respectivement en 2016, du fait d'un repli généralisé à l'ensemble des secteurs. **Le taux d'investissement s'est effondré de 39,0 % du PIB en 2013 à 34,2 % en 2015, puis 24,9 % en 2016.** Tout comme en 2015, le solde commercial a contribué positivement à la croissance économique (à hauteur de 5,9 points), compte tenu d'un recul des importations en lien avec la baisse de l'investissement et de la consommation privée. La consommation publique a également soutenu la croissance, avec une contribution positive équivalente à 3,4 points de PIB.

La récession économique a été principalement causée par le recul des industries extractives. L'activité du secteur primaire a fortement pesé sur le PIB réel (– 5,9 points) en raison du repli de 15,7 % de la production pétrolière, d'autant plus marqué que les principaux champs d'exploitation sont désormais matures ou déclinants. L'activité agricole est faible, le secteur ayant été délaissé au profit du secteur pétrolier, ce qui rend la Guinée équatoriale extrêmement dépendante de ses importations en produits alimentaires.

La contribution du secteur secondaire a été négative (– 2,1 points), le rebond des industries de transformation du gaz (+ 7,1 %) n'ayant pu compenser l'effondrement du secteur de la construction et des travaux publics, sous le coup de la contraction des investissements publics et privés.

Seul le secteur tertiaire a contribué positivement à l'activité économique (+ 2,0 points), grâce à la bonne tenue des services financiers et immobiliers, des transports et télécommunications, ainsi que du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration, compte tenu, entre autres, de l'organisation de plusieurs conférences internationales à Malabo, courant 2016.

En dépit des effets d'une offre de produits alimentaires toujours contrainte et des hausses d'impôts sur les prix des loyers, des télécommunications et des boissons alcoolisées, l'année 2016 a été caractérisée par une nouvelle baisse de l'inflation (enregistrée à 1,4 % en moyenne annuelle, après 1,7 % en 2015). Le maintien de l'inflation mesurée à un niveau bas s'explique largement par l'affaiblissement de la demande intérieure associé aux effets du dispositif de contrôle des prix mis en place par l'administration. Cependant, le système de collecte des prix et de confection de l'indice, outre qu'il ne couvre que les villes de Malabo et de Bata, reste largement perfectible.

Selon la BEAC, **la Guinée équatoriale s'enfoncerait un peu plus dans la récession en 2017, avec une baisse attendue du PIB réel de 7,2 % (– 5,0 % selon les prévisions du FMI datant d'avril 2017).** Cette nouvelle baisse s'explique par une poursuite de la réduction de la production pétrolière (8,5 millions de tonnes prévues en 2017) et gazière, dans un contexte de faiblesse des cours internationaux. Cette situation continuerait de peser sur la consommation et les investissements publics. Le recul de l'activité, marqué par la faiblesse de la demande intérieure, contribuerait à **maintenir l'inflation à 1,5 % en moyenne annuelle, bien en deçà de la norme communautaire de 3 %.**

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Pétrole brut				
Production (en millions de tonnes)	13,00	13,20	12,10	10,20
Production (en milliers de barils par jour)	257,60	258,70	242,30	204,20
Prix moyen à l'export (en milliers de francs CFA par tonne)	363,30	334,80	203,80	169,80
Prix du baril de pétrole équatorien (en dollars)	100,30	92,40	47,00	39,00
Méthanol et autres gaz				
Production (en milliers de tonnes)				
Exportations (en milliers de tonnes)	8850,80	8772,10	5627,20	6027,00
Bois (grumes)				
Production (milliers de m ³)	291,00	455,80	561,40	652,20
Exportations de grumes, sciages et dérivés (en milliers de m ³)	291,00	320,60	394,80	588,10
Prix à l'export (en milliers de francs CFA par m ³)	253,70	237,80	272,40	59,70

a) Chiffres provisoires.
Source : BEAC.

FINANCES PUBLIQUES

Les finances publiques de la Guinée équatoriale se sont très fortement dégradées en 2016, le déficit budgétaire base engagements (dons compris) atteignant 14,8 % du PIB, contre 3,8 % l'année précédente. En raison de l'importance des dépenses extrabudgétaires, résultant de carences dans la gouvernance et dans la gestion des finances publiques, ces résultats sont entourés d'un fort degré d'incertitude.

Entre 2015 et 2016, les recettes budgétaires de l'État ont chuté de 41,9 %, pour s'établir à 1 200,4 milliards de francs CFA. Cette chute reflète l'effondrement de moitié des recettes pétrolières, lié à la baisse de la production de pétrole brut dans un contexte de faiblesse des cours mondiaux et de maturation des champs de production. Les recettes non pétrolières n'ont augmenté que marginalement (+ 1,9 % sur un an) malgré une hausse conséquente des recettes non fiscales (+ 43,7 % en 2016). En effet, les recettes fiscales ont, elles, reculé de 21,3 % en un an, compte tenu du contexte de récession économique comme en témoigne la baisse des revenus de l'impôt sur les sociétés (- 44,9 % en 2016).

Afin de mobiliser davantage les recettes non pétrolières, les autorités ont mis en œuvre une série de mesures depuis 2015. Ainsi, la lutte contre la fraude fiscale a été renforcée, l'assiette d'imposition a été élargie et les exonérations douanières supprimées. De plus, les administrations fiscales et douanières ont été réorganisées et un programme de renforcement des capacités humaines et technologiques a été lancé afin de permettre un meilleur suivi du recouvrement effectif des recettes, notamment grâce à la mise en place de Sydonia, un système de gestion de douanes automatisé développé par la CNUCED, qui couvre désormais la plupart des procédures de commerce extérieur. Dans ce contexte, la collecte de l'impôt sur les revenus des personnes

physiques s'est inscrite en hausse de 24,6 % en 2016 et celle des taxes sur le commerce international de 17,7 %.

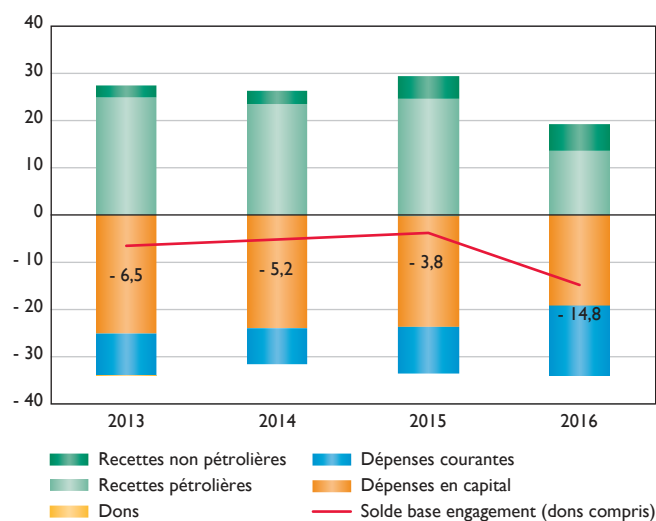
Comparativement à l'ampleur de la baisse des recettes, les dépenses budgétaires se sont relativement peu contractées (- 8,7 %), ce qui explique la forte dégradation des comptes publics. Les dépenses en capital ont été diminuées de manière drastique (- 26,7 % en 2016, après une première réduction de 29,6 % en 2015), mais les dépenses courantes ont continué à augmenter (+ 34,6 % en 2016), reflétant le fort accroissement du service de la dette (+ 235,2 %), notamment extérieure, et l'augmentation des salaires dans le secteur public (+ 6,3 %).

Le déficit a été financé par 406,0 milliards de francs CFA de tirages sur emprunts extérieurs et par des financements intérieurs nets pour 1 194,1 milliards. La Guinée équatoriale a notamment fait appel aux avances statutaires de la BEAC (à hauteur de 610,4 milliards en 2016) pour couvrir ses besoins de trésorerie.

Les recettes pétrolières, qui représentaient 90,8 % des recettes budgétaires en 2013, sont tombées à 71,7 % en 2016. **L'ampleur du déficit budgétaire hors pétrole, qui s'est établi à 43,5 % du PIB non**

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

pétrolier, met en relief la dépendance des finances publiques aux recettes pétrolières.

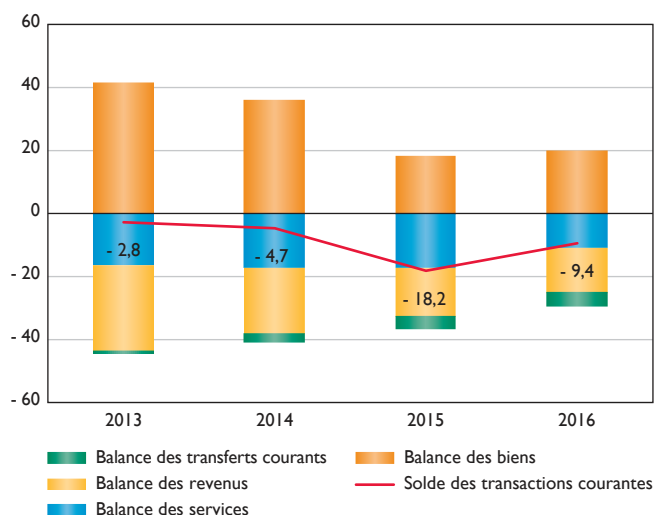
À l'issue des consultations menées en 2016 au titre de l'article IV, le FMI a observé que, malgré des efforts en matière d'ajustement budgétaire, les progrès ont été, jusqu'à présent, insuffisants. Le FMI recommande de centrer les efforts sur la mobilisation des recettes non pétrolières, en améliorant l'administration fiscale, notamment par la réorganisation des services douaniers et la création d'une unité spécialisée pour les plus gros contribuables. Il invite, en outre, à une plus grande prudence en matière de prévisions de revenus hors pétrole. Le FMI préconise également de réduire les dépenses de fonctionnement de l'État et le programme d'investissement public, en le centrant sur les projets les plus efficaces économiquement ou socialement. Sans un ajustement conséquent, la dette publique, initialement faible, continuera à progresser rapidement : 6 % du PIB en 2013, 14 % en 2015, 34 % prévus en 2021. Les discussions entre le FMI et la Guinée équatoriale, dans la perspective d'un accord de financement dans le cadre de la mise en place de programmes FMI coordonnés au niveau régional de la CEMAC, sont ralenties par le manque de fiabilité des données statistiques qui empêche, à ce stade, toute estimation précise des besoins de financement.

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIÈRE

Le déficit des transactions courantes, qui s'était fortement creusé en 2015 avec l'effondrement des exportations de pétrole, s'est amoindri en 2016 (à 9,4 % du PIB, après 18,2 % en 2015), mais il reste conséquent.

L'excédent de la balance commerciale s'est établi à 1 247 milliards et est resté globalement stable par rapport à 2015, à près de 20 % du PIB. Cette stabilité occulte un recul généralisé des exportations (de près

Évolution de la balance des transactions courantes (en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

de 30 % sur un an pour les exportations de pétrole brut, 67 % pour celles de bois et 17 % pour celles de cacao) qui a été contrebalancé par une forte diminution des importations, lesquelles subissent aussi le contre-coup de la crise et le ralentissement de la demande. À des niveaux plus fins de nomenclature, le recul des importations de produits alimentaires, pharmaceutiques, de textiles et de l'habillement, notamment, témoignent d'une baisse de la consommation sur fond de chute du revenu des ménages. Au total, l'excédent commercial de la Guinée équatoriale a pratiquement été divisé par quatre en l'espace de trois ans.

Le déficit de la balance des services s'est réduit, passant de 1 202 milliards en 2015 à 672 milliards en 2016. Là encore, les dépenses liées au fret, aux activités de transports et aux assurances ont diminué de moitié, signe d'une activité commerciale ralentie. Le déficit de la balance des revenus a également reculé, passant de 1 075 milliards à 898 milliards, et traduit, comme en 2015, la baisse continue des profits pétroliers.

Le compte de capital et d'opérations financières, pour la première fois depuis de nombreuses années, a affiché en 2016 un déficit de 535 milliards, qui reflète, principalement, un soudain arrêt des investissements directs étrangers (essentiellement liés à l'exploitation *offshore* des hydrocarbures).

Au total, la situation extérieure de la Guinée équatoriale est restée fortement déséquilibrée, et le déficit global a de nouveau été financé par des ponctions dans les réserves communautaires. Courant 2016, la position extérieure nette du pays est d'ailleurs devenue négative.

Le pays, quasiment sans dette extérieure jusqu'en 2008, a contracté de nouveaux emprunts à partir de 2009, essentiellement avec la Chine. À fin décembre 2015, la dette extérieure s'élevait, selon les données du FMI, à 1,029 milliards de dollars, stable par rapport à 2014. Compte-tenu du recul de l'activité, l'encours de la dette extérieure en 2015 progressait toutefois pour atteindre 8,7 % du PIB, après 5,1 % en 2014. L'essentiel de la dette extérieure correspond à des tirages sur la ligne de crédit de 2 milliards de dollars accordée par la banque chinoise Exim Bank en 2006, afin de financer des projets d'infrastructures.

Selon la dernière analyse de viabilité de la dette (AVD), conduite par le FMI dans la deuxième moitié de l'année 2016, le risque de surendettement du pays demeure faible et la dette extérieure soutenable à moyen terme. Toutefois, le FMI a noté que le principal aléa baissier pesant sur la croissance à court et moyen terme de la Guinée équatoriale consistait dans un ajustement budgétaire insuffisant face à la faiblesse prolongée des cours du pétrole, qui conduirait à une accumulation d'arriérés et de dette publique.

Dette extérieure de la Guinée équatoriale

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2012	2013	2014	2015
Dette à court et long terme	1 676,8	1 400,1	1 021,8	1 028,7
Dette à long terme	1 676,8	1 400,1	1 021,8	1 028,7
Dette publique garantie	1 676,8	1 400,1	1 021,8	1 028,7
Dette privée non garantie	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	0,0	0,0	0,0	0,0
Dette à court terme	0,0	0,0	0,0	0,0
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	25,3	45,5	27,4	26,9
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	93,9	352,6	307,6	178,5
Indicateurs de dette				
Dette extérieure/exportations de biens et services	9,0	9,8	8,0	17,2
Dette extérieure/PIB	8,5	7,1	5,1	8,7
Service payé de la dette/exportations de biens et services	0,6	2,8	2,6	3,4
Service payé de la dette/recettes budgétaires	1,9	7,3	6,4	5,9

Sources : Banque mondiale, BEAC.

SYSTÈME BANCAIRE

Cinq banques se partagent le marché équato-guinéen. Il est dominé par la filiale locale du groupe camerounais Afriland First Bank (CCEI-BANK Guinea Ecuatorial). S'y ajoutent trois autres banques privées : la Société générale de banques en Guinée équatoriale (SGBGE), filiale du groupe français Société Générale, Ecobank et, depuis 2015, la BGF Bank Guinée équatoriale (du groupe panafricain Ecobank). Seule banque publique, la Banco Nacional de Guinea Ecuatorial (BANGE) a ouvert ses portes en 2006.

Le marché bancaire de la Guinée équatoriale est structurellement limité. La clientèle se compose essentiellement de grandes entreprises et d'institutions internationales. Le nombre de PME et de particuliers croît néanmoins d'année en année. Afin de gagner des parts de marché, les banques ont fourni un effort important ces dernières années en augmentant leurs réseaux d'agences à l'intérieur du pays et en appuyant le développement de la monétique (implantation de distributeurs, mise en place de système informatique de règlements interbancaires, etc.).

Dans un contexte de morosité économique et d'accumulation d'arriérés de paiement, le secteur bancaire s'est fragilisé, notamment sous l'accumulation des prêts douteux.

Le total des bilans bancaires cumulés s'est contracté de 10,2 % en 2016 (après une contraction de 9,2 % en 2015). Cette baisse aurait pu être plus sévère sans l'afflux de ressources en trésorerie (+ 54,1 %), grâce essentiellement au refinancement accordé par la BEAC, qui est passé de 90 milliards de francs CFA en 2015 à 132,5 milliards en 2016. En effet, les ressources bancaires liées aux dépôts de l'État et à ceux de la clientèle privée ont, elles, fortement baissé, de 27,3 % et de 14,3 % respectivement, compte tenu du contexte économique difficile, de la baisse des revenus et du besoin de trésorerie accru de la part des ménages et des entreprises. Les fonds propres, quant à eux, sont restés globalement stables.

Si la politique monétaire accommodante de la BEAC a permis au système bancaire équato-guinéen de compenser la baisse de ses dépôts clientèle, le financement de l'économie par les banques est resté très modéré en 2016. Les crédits bruts (1 220,4 milliards) n'ont progressé que de 1,4 % alors que les crédits à l'État (13,5 milliards) ont plus que doublé. Le soutien à l'État de la part des banques s'est également matérialisé par un quasi-doublement des souscriptions de titres dont la détention est passée de 55,9 à 108,5 milliards.

Le taux d'intermédiation bancaire (équivalent au ratio crédits bruts/dépôts) est resté relativement élevé et a même enregistré une forte croissance entre 2014 et 2016, passant de 55 % à 91 %. Mais cette évolution traduit davantage la forte baisse des dépôts sur cette période (- 28 %) que la progression du crédit (+ 2 % entre 2014 et 2016).

Par ailleurs, le financement de l'économie a surtout été orienté vers la réalisation d'infrastructures et a bénéficié, ces dernières années, au secteur du BTP, soutenu par les dépenses publiques. Si la baisse de ces dernières devait perdurer, le volume de crédit pourrait baisser dans les prochains trimestres.

La qualité du portefeuille de crédit s'est nettement dégradée, avec des créances en souffrance en hausse de 47,6 % en 2016. Les créances en souffrance brutes

ont représenté 26,1 % des crédits bruts, après 12 % en 2015. Malgré une hausse du provisionnement (+ 11,8 % en 2016), le niveau des créances en souffrance après provisionnement a atteint un niveau élevé (15,9 % en 2016, après 8,7 % en 2015). Le taux de couverture a été particulièrement faible, à 38,9 % (après 51,4 % en 2015, et contre une moyenne de 56,6 % en CEMAC).

Au total, les résultats nets du secteur bancaire ont reculé de 21,7 % du fait notamment d'une baisse des marges sur opérations avec la clientèle et de la hausse du provisionnement. Les indicateurs de gestion se sont tous détériorés : le coefficient d'exploitation est passé de 46,5 % à 48,1 %, le taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire) de 23,2 % à 18,1 %, et le coefficient de rentabilité de 9,4 % à 7,3 %.

En dépit de cette dégradation généralisée, le système bancaire de la Guinée équatoriale est caractérisé par un niveau de fonds propres élevé, représentant 15 % du total de bilan. Fin 2016, le ratio moyen de solvabilité avait atteint 27,3 % (contre 23,8 % en 2015), mais restait largement supérieur à la moyenne observée en CEMAC (13,3 %). En outre, la forte proportion des opérations de trésorerie à l'actif (33 % du total de bilan) fait l'objet d'une très faible pondération sous l'angle de la réglementation prudentielle, ce qui est de nature à atténuer le niveau du risque attaché à la stabilité financière.

Situation simplifiée du système bancaire de la Guinée équatoriale

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

Actif	2014	2015	2016	Passif	2014	2015	2016
Trésorerie et divers	1 217,0	843,2	614,4	Trésorerie et divers	119,7	135,2	208,3
Crédits à l'État	4,7	6,2	13,5	Dépôts de l'État	503,7	393,0	285,8
Crédits à l'économie	803,5	981,0	888,3	Dépôts du secteur privé	1 335,2	1 218,0	1 043,2
Créances douteuses nettes	115,8	104,9	194,6	Fonds propres	260,9	269,0	272,6
Valeurs immobilisées	78,9	79,8	99,2				
Total	2 219,7	2 015,2	1 810,0	Total	2 219,5	2 015,2	1 810,0
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	37,7	46,5	48,1	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	22,3	23,2	18,1
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	11,2	9,4	7,3				

Source : COBAC.

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

La découverte de pétrole en Guinée équatoriale, au milieu des années 1990, a permis le décollage économique du pays qui a enregistré un taux de croissance moyen annuel de plus de 40 % au cours de la décennie 1995-2005. Entre 2005 et 2012, la croissance est restée vigoureuse, l'activité économique enregistrant, en moyenne, une croissance supérieure à 3 % chaque année. Dans le même temps, le PIB par habitant a également fortement augmenté, jusqu'à atteindre plus de 23 000 dollars par an et par habitant en 2012, propulsant la Guinée équatoriale au rang des pays à revenu intermédiaire selon la classification de la Banque mondiale, loin devant les autres pays de la CEMAC, dont le PIB moyen par habitant est inférieur à 5 000 dollars. Mais l'arrivée à maturation d'une partie des gisements de gaz et de pétrole, conjuguée, depuis la mi-2014, à la chute des cours pétroliers mondiaux, a précipité l'économie du pays dans une période de contraction rapide.

En outre, la croissance de la Guinée équatoriale, au cours des vingt dernières années, ne s'est pas traduite par un développement humain simultané : en 2016, selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la Guinée équatoriale se classait 135^e sur 188 pays en termes d'indicateur de développement humain, un niveau bien inférieur à celui qu'impliquerait son niveau de revenu par tête.

En 2007, le gouvernement a adopté un Plan national de développement économique et social « Guinée équatoriale 2020 », visant à faire du pays une économie émergente à l'horizon de 2020. Le plan s'est traduit par une politique d'investissement public très ambitieuse permettant de doter le pays d'infrastructures de transport, de s'urbaniser et de développer l'accès à l'électricité et à l'eau potable. Néanmoins, les indicateurs sociaux ont stagné, ce qui a justifié, au cours des dernières années, une réorientation des dépenses publiques en faveur de l'éducation et de la santé afin de développer le capital humain du pays.

Depuis que plusieurs zones d'extraction *offshore* (notamment Zafiro, Okoumé, Ceiba et Jade) sont arrivées à maturité, la situation économique ne peut plus dépendre seule des revenus d'exploitation des hydrocarbures. **D'environ 430 000 barils par jour en 2007,**

la production a chuté à quelque 204 000 barils en 2016. Selon les prévisions de la BEAC, elle tomberait à 170 000 barils en 2017 et 105 000 barils en 2020. La Guinée équatoriale, qui était le premier producteur de pétrole de la CEMAC en 2015, a été dépassée par le Congo et le Gabon en 2016. Les réserves prouvées, de 100 millions de tonnes, représentent moins de dix ans de la production actuelle malgré la découverte, par Noble Energy, de pétrole en *offshore* dans la zone de Carla Sud.

Dans ce contexte, en juin 2016, le gouvernement a lancé un appel international à propositions (dénommé « *EG Round 2016* ») pour 37 blocs pétroliers terrestres et maritimes. Les autorités équato-guinéennes y soulignent le taux de réussite des travaux de forage : 48 découvertes d'hydrocarbures sur 114 puits d'exploration creusés, soit un taux de réussite de 42 %, contre une moyenne mondiale de 20 %. La Guinée équatoriale met également en avant son projet de développement d'infrastructures énergétiques, y compris dans le stockage, la pétrochimie et la liquéfaction de gaz naturel, qui soutiendront et encourageront l'exploration et la production.

Malgré un rebond en 2016, **la production gazière suit une tendance baissière** (-30,5 % entre 2011 et 2016), alors que la Guinée équatoriale comptait compenser la production déclinante des champs de pétrole par la progression des volumes de production de gaz. Selon les estimations de la BEAC, la production gazière déclinerait de 43,8 % entre 2016 et 2020 malgré l'achèvement, par le groupe néerlandais Heerema Fabrication, de l'installation de la plateforme qui permettra à la société Marathon Oil d'exploiter le champ gazier *offshore* d'Alba, situé à vingt kilomètres de l'île de Bioko. La construction d'un second train de liquéfaction alimenté uniquement à partir des ressources équato-guinéennes était envisagée avant la baisse des cours, de même qu'un complexe pétrochimique également autoalimenté.

En dépit des efforts pour renforcer les infrastructures, les performances de croissance des secteurs hors pétrole ont été faibles. **La diversification économique et l'essor du secteur privé constituent pourtant des facteurs indispensables pour l'avenir du pays.** Dans le cadre du plan national, à l'horizon 2020, la relance de cinq secteurs a été jugée prioritaire : le secteur

halieutique qui pourrait créer jusqu'à 60 000 emplois, l'agriculture (qui, délaissée après la découverte du pétrole, ne représente plus que 1,2 % du PIB) avec l'ambition d'assurer la sécurité alimentaire du pays, le secteur des services, en particulier le tourisme et les services financiers, la pétrochimie, et enfin les mines. Parallèlement, le FMI recommande surtout une accélération des réformes afin d'assouplir les règles de créa-

tion d'entreprise et le marché du travail, de réduire les obstacles à la circulation des personnes et des biens, et de renforcer le rôle du secteur bancaire dans le financement du secteur privé. Le pays pâtit en effet toujours d'une gouvernance et d'un climat des affaires invalidants : la Guinée équatoriale occupait la 178^e position sur 190 pays selon le rapport *Doing Business* 2017 de la Banque mondiale.

ANNEXE

Comptes nationaux de la Guinée équatoriale

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Ressources	14 342,8	14 273,6	10 442,2	8 324,9
PIB nominal	9 797,4	9 803,5	6 991,2	6 274,1
<i>dont secteur pétrolier</i>	5 750,3	5 553,8	2 873,3	2 159,2
Importations de biens et services	4 545,4	4 470,1	3 451,0	2 050,8
Biens	2 844,6	2 712,9	2 084,9	1 211,7
Services	1 700,8	1 757,2	1 366,1	839,1
Emplois	14 342,8	14 273,6	10 442,2	8 324,9
Consommation finale	3 481,9	4 693,6	4 526,1	4 139,3
Publique	1 705,7	1 484,2	1 344,0	1 685,2
Privée	1 776,2	3 209,4	3 182,1	2 454,1
Formation brute de capital fixe ^{b)}	3 825,1	3 246,3	2 387,9	1 560,7
Publique	2 278,9	1 979,6	1 393,2	1 021,1
Privée	1 546,0	1 266,5	994,5	539,4
<i>dont secteur pétrolier</i>	688,6	351,1	216,7	70,6
Variations de stock	0,2	0,2	0,2	0,2
Exportations de biens et services	7 035,8	6 333,7	3 528,3	2 624,9
Biens	6 937,8	6 250,8	3 364,3	2 458,3
Services	98,0	82,9	164,0	166,6
Épargne intérieure brute	6 315,5	5 109,9	2 465,1	2 134,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	2 490,4	1 863,6	77,2	574,1
Revenus des facteurs	- 2 662,1	- 2 058,3	- 1 075,0	- 897,9
Épargne intérieure nette	3 653,4	3 051,6	1 390,1	1 236,9
Taux d'investissement (en % du PIB)	39,0	33,1	34,2	24,9
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	- 3,9	0,2	- 9,5	- 5,9
Déflateur du PIB	- 2,2	- 0,2	- 21,2	- 4,6
Prix à la consommation, en moyenne	3,0	4,3	1,7	1,4
Prix à la consommation, en glissement	4,9	2,6	2,6	2,0

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variations de stocks.

Source : BEAC.

Tableau des opérations financières de l'État équato-guinéen

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Recettes totales	2 688,5	2 583,4	2 064,7	1 200,4
Recettes budgétaires	2 694,5	2 583,4	2 064,7	1 200,4
Recettes pétrolières	2 446,6	2 302,4	1 731,1	860,5
dont impôt sur les sociétés et redevance	676,1	605,2	610,4	215,7
Recettes non pétrolières	247,9	281,0	333,6	339,9
dont recettes non fiscales	97,9	103,5	119,4	171,6
Dons extérieurs (dont annulations PPTE et IADM)	- 6,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses totales et prêts nets	3 329,1	3 090,3	2 331,4	2 128,5
Dépenses courantes	871,9	750,4	684,5	921,5
Salaires	120,6	112,3	134,5	143,0
Intérêts	37,8	50,0	30,4	101,9
Intérêts sur la dette intérieure	4,8	34,0	15,3	85,2
Intérêts sur la dette extérieure	33,0	16,0	15,1	16,7
Autres dépenses courantes	713,5	588,1	519,6	676,6
Dépenses en capital	2 457,2	2 339,9	1 646,9	1 207,0
Dépenses budgétaires	2 457,2	2 338,3	1 646,9	1 201,0
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	0,0	1,6	0,0	6,0
Dépenses de restructuration	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{b)}	- 601,6	- 489,3	- 251,6	- 905,4
Solde base engagements (dons compris) ^{c)}	- 640,6	- 506,9	- 266,7	- 928,1
Arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0
Arriérés intérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde base caisse ^{d)}	- 640,6	- 506,9	- 266,7	- 928,1
Financement	640,6	506,9	266,7	928,1
Financement intérieur	671,4	269,6	164,1	1 194,1
Bancaire	- 93,9	524,2	632,6	209,4
Non bancaire	765,3	- 254,6	- 468,5	984,7
Financement extérieur	- 30,8	237,3	102,6	- 266,0
Tirages sur emprunts	160,1	385,6	210,1	406,0
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 190,9	- 148,3	- 107,5	- 672,0
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	27,5	26,4	29,5	19,1
Recettes pétrolières	25,0	23,5	24,8	13,7
Dépenses courantes	8,9	7,7	9,8	14,7
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 6,5	- 5,2	- 3,8	- 14,7
base engagements (dons compris) ^{c)}	- 6,5	- 5,2	- 3,8	- 14,8
base engagements (hors dons)	- 6,5	- 5,2	- 3,8	- 14,8
base caisse ^{d)}	- 6,5	- 5,2	- 3,8	- 14,8

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Source : BEAC.

Balance des paiements de la Guinée équatoriale

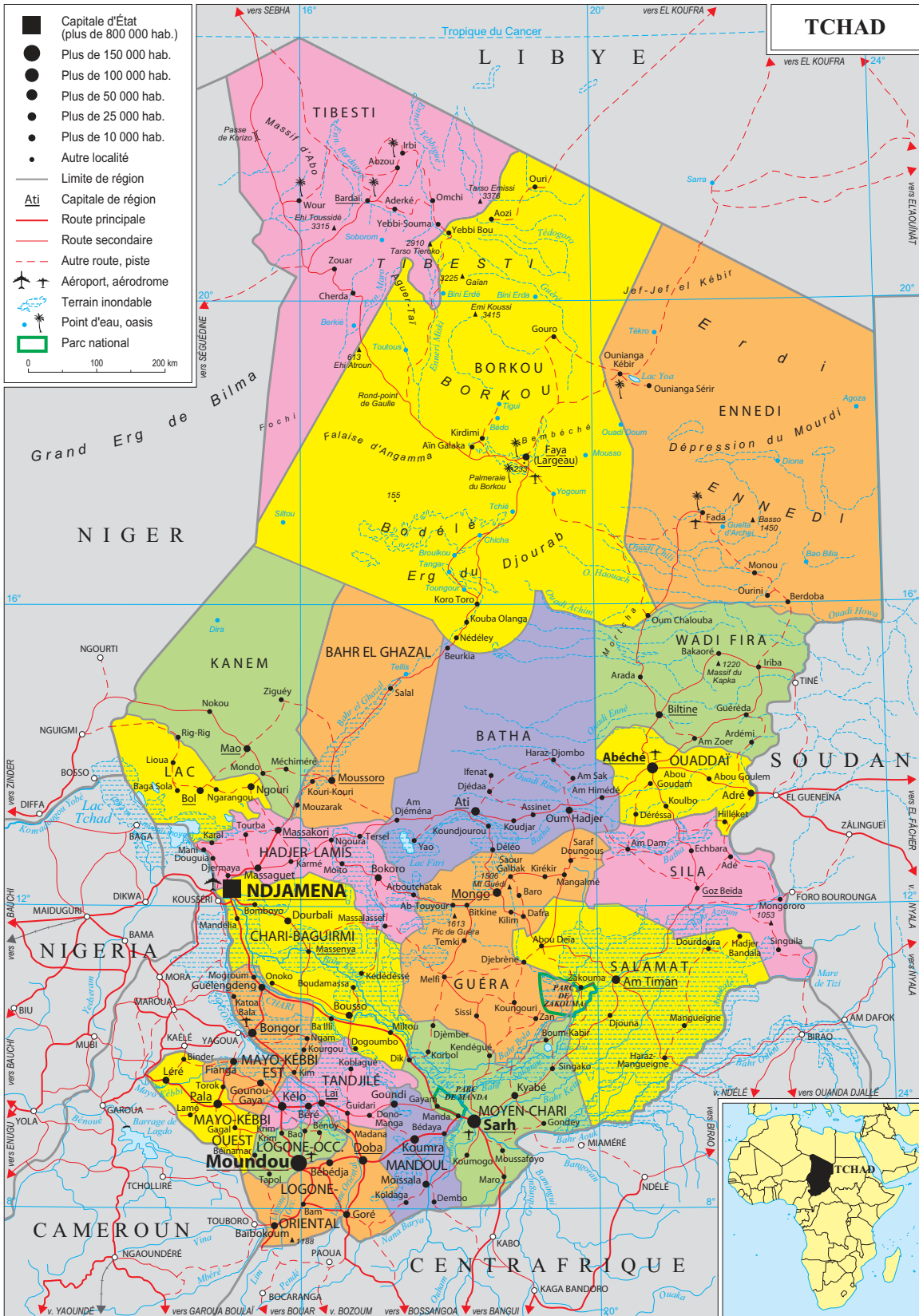
(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Transactions courantes	- 270,2	- 459,3	- 1 271,7	- 592,1
Balance des biens	4 093,2	3 537,9	1 279,3	1 246,7
Exportations de biens FOB	6 937,8	6 250,8	3 364,2	2 458,4
dont : pétrole	4 725,7	4 423,8	2 457,3	1 724,9
méthanol	2 081,3	1 717,4	765,8	664,1
bois	73,8	76,2	107,5	35,1
cacao	0,8	0,8	0,6	0,5
café	0,0	0,0	0,0	0,0
autres	56,2	32,6	33,0	33,8
Importations de biens FOB	- 2 844,6	- 2 712,9	- 2 084,9	- 1 211,7
dont : secteur pétrolier	- 427,2	- 770,8	- 271,2	- 24,7
autres	- 2 417,4	- 1 942,1	- 1 813,7	- 1 187,0
Balance des services	- 1 602,7	- 1 674,4	- 1 202,2	- 672,4
Fret et assurance	- 504,2	- 477,7	- 361,1	- 217,5
Voyages et séjours	- 129,3	- 108,9	- 62,3	- 60,6
Services officiels	24,8	- 9,2	41,2	42,0
Autres services privés	- 952,5	- 1 017,6	- 788,1	- 429,8
Autres transports et autres assurances	- 41,5	- 61,0	- 31,9	- 6,5
Balance des revenus	- 2 662,1	- 2 058,2	- 1 075,0	- 897,9
Rémunération des salariés	- 114,5	- 62,6	- 49,9	- 49,8
Revenus des investissements	- 2 547,6	- 1 995,6	- 1 025,1	- 848,1
dont : intérêts de la dette extérieure publique	- 33,0	- 16,0	- 15,1	- 85,2
intérêts de la dette extérieure privée	- 2 517,1	- 1 984,2	- 1 011,3	- 764,5
Balance des transferts courants (nets)	- 98,6	- 264,6	- 273,8	- 268,5
Secteur privé	- 95,3	- 201,2	- 171,0	- 170,7
Secteur public	- 3,3	- 63,4	- 102,8	- 97,8
Compte de capital et d'opérations financières	648,3	427,7	256,3	- 534,7
Compte de capital (net)	0,0	0,0	0,0	0,0
Publics	0,0	0,0	0,0	0,0
Privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Compte d'opérations financières (net)	648,3	427,7	256,3	- 534,7
Investissements directs	1 060,3	562,5	701,7	- 32,3
Investissements de portefeuille	- 12,3	- 12,1	- 1,4	0,0
Autres investissements	- 399,7	- 122,7	- 444,0	- 502,4
Erreurs et omissions	- 397,6	- 554,9	169,3	415,1
Solde global	- 19,5	- 586,5	- 846,1	- 711,7
Financement	19,5	586,5	846,1	711,7
Variation des réserves officielles (le signe « - » correspond à une hausse)	19,5	586,5	846,1	711,7
Financements exceptionnels	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

- Capitale d'État (plus de 800 000 hab.)
- Plus de 150 000 hab.
- Plus de 100 000 hab.
- Plus de 50 000 hab.
- Plus de 25 000 hab.
- Plus de 10 000 hab.
- Autre localité
- Limite de région
- Ati Capitale de région
- Route principale
- Route secondaire
- - - Autre route, piste
- ✈ Aéroport, aérodrome
- ☁ Terrain inondable
- Point d'eau, oasis
- ▭ Parc national



TCHAD



Caractéristiques géographiques et politiques

Régime politique

M. Idriss Déby Itno a été élu pour la première fois à la présidence de la République en 1996 et réélu pour un cinquième mandat en avril 2016. Un nouveau gouvernement a été formé le 5 février 2017 avec, à sa tête, M. Albert Pahimi Padacké qui a remplacé M. Kalzeubé Pahimi Deubet, Premier ministre depuis novembre 2013. Des élections législatives devaient avoir lieu en 2017 mais ont été reportées en 2019.

Superficie : 12 480 000 km²

Population : 14 millions d'habitants

Densité : 10,9 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 3,3 %

Part de la population urbaine : 22,5 %

Langues officielles : français et arabe

Accords internationaux

Le Tchad est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD).

Économie

Classement *Doing Business* : 180^e/190

Indicateur de développement humain : 186^e/188

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : 2,7/6

Classification Banque mondiale : pays à faible revenu

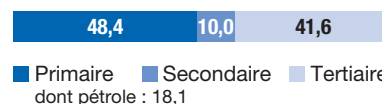
PIB par habitant (2016)¹ : 852 dollars

Taux de croissance (2016) : - 4,2 %

Inflation (2016) : - 1,6 %

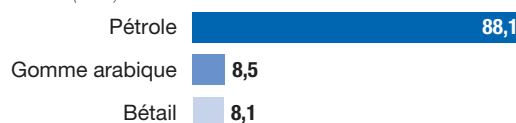
PIB par secteur d'activité²

(en %)



Principaux biens d'exportation²

(en %)



1) Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2017 (en dollars courants).

2) Source : BEAC (en prix constants).

Développement humain et infrastructures



51,9 ans

Espérance de vie



38,4 %

Population en deçà du seuil de pauvreté



50,8 %

Accès à l'eau potable



13,9 %

Mortalité infantile



43,3

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



8,0 %

Accès à l'électricité



39,9 %

Malnutrition infantile



40,2 %

Alphabétisation des adultes



40,2 %

Accès à la téléphonie mobile

Note : Les indicateurs sont définis en début de rapport (« Avertissements »).

Faits saillants

- Le choc pétrolier, qui a quasiment divisé les revenus pétroliers par deux depuis 2014, a eu un impact sévère sur l'économie tchadienne. Le pays est entré en récession économique en 2016, enregistrant une contraction de l'activité économique de 4,2 % par rapport à 2015. Les équilibres budgétaires et extérieurs se sont fortement dégradés. Le déficit budgétaire tchadien base engagements (dons compris) a atteint 2,2 % du produit intérieur brut (PIB) et la contribution du Tchad aux réserves de change communautaires est devenue négative à compter du deuxième trimestre 2016.
- Dans ce contexte de récession économique, les besoins de trésorerie de l'État ont conduit à un recours aux financements monétaires de la BEAC, occasionnant même un relèvement exceptionnel des limites autorisées. Par ailleurs, ils exercent aussi une forte pression sur le système bancaire qui a enregistré une hausse rapide des créances en souffrance.
- S'ajoute à cette situation complexe, une situation tendue en matière de sécurité, la crise des réfugiés entraînant une pression supplémentaire sur le budget, le commerce transfrontalier et les activités économiques cruciales (notamment dans les secteurs de l'élevage et de l'agriculture). Le Tchad accueille environ 700 000 personnes déplacées et réfugiées, avec des risques grandissants d'insécurité alimentaire et de crise humanitaire.
- En dépit des réaménagements de dettes obtenus en 2015 dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ), le Tchad demeure, selon le Fonds monétaire international (FMI), en risque élevé de surendettement. Ce risque élevé reflète notamment la dette gagée sur les recettes pétrolières auprès de la société Glencore, dont les créances, malgré un premier réaménagement en 2015 dans des termes non concessionnels, continuent de peser pour environ 12 % du PIB tchadien.
- Le 30 juin 2017, le conseil d'administration du FMI a approuvé un nouvel accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) en faveur du Tchad, d'un montant de 224,32 millions de droits de tirage spéciaux (DTS), soit environ 312,1 millions de dollars et 160 % de la quote-part du Tchad. Un premier décaissement équivalant à 35,05 millions de DTS (environ 48,8 millions de dollars) a immédiatement été mis à disposition du Tchad. Le montant restant sera étalé sur les trois ans du programme et son décaissement sera subordonné à des revues semestrielles.

ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES

Après un net ralentissement de la croissance économique en 2015, l'économie du Tchad, sous le coup du choc pétrolier, est entrée en récession en 2016, avec une contraction de l'activité économique de 4,2 %, après avoir enregistré une croissance de 2,5 % en 2015 et de 6,8 % en 2014.

La consommation intérieure a été fortement affectée par la chute des revenus pétroliers.

La contraction de la consommation privée a lourdement pesé sur la croissance, avec une contribution négative de 7,1 points de PIB (après - 0,3 point en 2015), et la contribution de la consommation publique a été quasiment nulle (- 0,1 point, après - 3,2 points), compte tenu de l'austérité budgétaire en vigueur en 2016. Les fortes contraintes pesant sur les finances publiques se sont

également traduites par un recul des investissements publics, dont la contribution a également été négative (- 1,8 point de PIB en 2016, après - 3,2 points en 2015). De même, les investissements privés, pour l'essentiel ceux du secteur pétrolier, particulièrement moteurs durant la décennie 2004-2014, ont eux aussi contribué à la contraction du PIB en 2016 (à hauteur de 3,1 points, après - 0,5 point en 2015).

Seuls les échanges extérieurs ont contribué positivement à la croissance, à hauteur de 7,9 points de PIB en 2016 (après 9,3 points en 2015), en raison principalement de la forte baisse des importations (- 31 % en un an) liée à la contraction de la demande.

La décomposition de la croissance du côté de l'offre témoigne également de l'impact du choc pétrolier.

La contribution du secteur primaire (secteur extractif compris) a été négative en 2016

(secteur extractif compris) a été négative en 2016 (– 0,6 point de PIB), alors qu'elle était encore positive en 2015 (4,6 points). Dans un contexte de recul des cours du pétrole, la production tchadienne de pétrole a baissé de 10,6 %, passant de 52,2 millions de barils en 2015 à 46,6 millions à 2016. Dans le même temps, la production liée au secteur de l'élevage est restée stable mais les cultures vivrières, bénéficiant notamment d'une pluviométrie favorable, ont enregistré de fortes croissances de leurs productions. C'est le cas pour le mil (+ 22,6 %), le sorgho (+ 18,6 %), le maïs (+ 27 %), le niébé (+ 21 %) et l'arachide (+ 249,4 %). Le secteur agricole a ainsi contribué positivement, à hauteur de 1,2 point de PIB (après – 0,7 point en 2015), ce qui n'a pu compenser la contribution négative du secteur extractif pétrolier (– 1,9 point).

Pénalisé par le recul des investissements publics et pétroliers, le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) a également fortement pesé sur la croissance (avec une contribution de – 2,6 points, après – 1,7 point en 2015). Ce faisant, il a entraîné l'ensemble du secteur secondaire (dont la contribution négative s'est alourdie à – 2,5 points de PIB, après – 1,4 point en 2015).

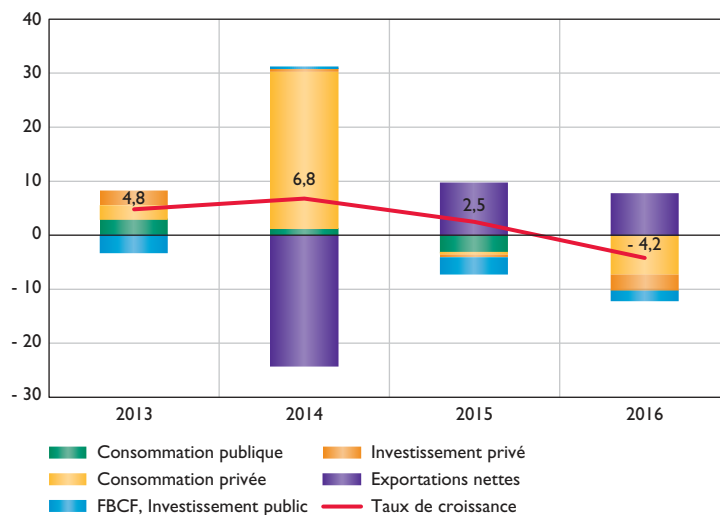
Enfin, la contribution du secteur tertiaire à la croissance réelle a été négative en 2016 (– 1,1 point), après – 0,8 point en 2015, du fait, comme en 2015, d'un ralentissement de l'activité des secteurs des transports et des télécommunications, et d'un recul du commerce dans certaines régions du pays où les circuits de distribution ont été perturbés par la détérioration des conditions de sécurité.

En moyenne annuelle, les prix à la consommation ont baissé de 1,6 % en 2016, après une hausse de 3,7 % en 2015¹.

¹ L'évolution des prix à la consommation en 2015 et 2016 diffère sensiblement, comme dans les autres pays pétroliers de la CEMAC, de celles du déflateur du PIB, qui prend en compte la forte dégradation des termes de l'échange survenue en 2015 et 2016, liée à la baisse des prix du pétrole.

Taux de croissance du PIB réel et contribution de ses composantes

(en %)



Source : BEAC.

Selon les prévisions de la BEAC, l'économie du Tchad devrait renouer avec la croissance en 2017. Celle-ci est anticipée à 2,4 % à la faveur du dynamisme du secteur du BTP (+ 1,3 point de contribution), de la bonne tenue du secteur agricole (+ 0,6 point) et d'un regain d'activité dans le secteur tertiaire (+ 0,5 point).

Le niveau général des prix devrait progresser à un rythme de 1,9 % en moyenne annuelle en 2017, en très légère hausse par rapport à 2016, les prix alimentaires devant se renchérir du fait du recul anticipé de la plupart des productions de cultures vivrières.

FINANCES PUBLIQUES

Suite à l'effondrement des recettes budgétaires totales (– 43% en 2016, après – 30% en 2015), le déficit budgétaire tchadien base engagements (dons compris) a continué de se creuser, passant de – 0,3 % du PIB en 2015 à – 2,2 % en 2016.

L'année 2016, comme l'année précédente, a été marquée par une forte baisse des recettes budgétaires pétrolières (– 57,3 % en un an) due à la chute des cours mondiaux de pétrole. À hauteur de 171 milliards de francs CFA en 2016, elles sont presque quatre fois moins élevées qu'en 2014. Courant 2016 s'est

ajoutée une contraction de plus de 20 % des autres recettes fiscales, en grande partie expliquée par le recul de l'activité économique qui a réduit les recettes des impôts sur le revenu (- 18 % sur un an) et les recettes douanières (- 25 % sur un an). Ces baisses n'ont pu être contrecarrées par la meilleure mobilisation de recettes non fiscales (en hausse de 60 % en 2016).

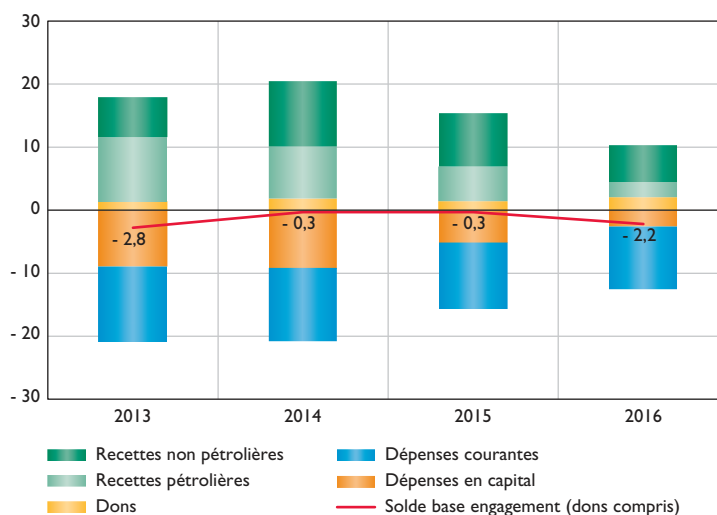
Accompagnées par un programme FMI depuis 2014, les autorités tchadiennes ont réalisé un ajustement budgétaire substantiel pour tenter d'endiguer le reflux des recettes. En 2016, les engagements totaux de dépenses ont été abaissés de 23,4 %, pour s'établir à 873 milliards.

Les dépenses courantes ont enregistré une baisse de 9,4 %. Tous les postes de dépense ont été affectés, y compris celui des dépenses militaires liées aux opérations de lutte contre Boko Haram, qui se sont contractées de 18,5 %, à 80,6 milliards. Les traitements et salaires de la fonction publique ont également continué de baisser, de 4,3% en 2016, à 285 milliards. Les dépenses en capital ont diminué de moitié, passant de 376 milliards en 2015 à 180 milliards en 2016. Seule la catégorie « autres dépenses » a augmenté, à hauteur de 96 milliards, car elle comprend toutes les dépenses liées à l'organisation des élections de 2016.

Le contexte économique difficile a contraint à une première révision du budget 2016 dès le mois de juin, pour prévenir le creusement du déficit budgétaire. En octobre, une seconde loi de finances rectificative a été soumise à l'Assemblée nationale, puis adoptée. Elle a inclus d'importantes réductions de dépenses, notamment la réduction des indemnités des parlementaires et des hauts fonctionnaires, la diminution des bourses d'études, des effectifs de certaines institutions ou entités (dont la présidence), et enfin la restructuration d'un certain nombre d'organismes publics. Outre d'importantes coupes budgétaires dans les dépenses et les subventions, la loi de finances prévoit que 78 % des investissements doivent être financés sur ressources intérieures en 2016.

Évolution du solde budgétaire

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

En dépit de l'austérité budgétaire, le déficit budgétaire base engagements (hors dons) a été multiplié par deux en 2016, atteignant 297 milliards, soit 4,3 % du PIB (après 1,8 % du PIB en 2015). Grâce à quelque 146 milliards de dons, le déficit budgétaire 2016 a néanmoins pu être ramené à 2,2 % du PIB.

Ce déficit a été principalement couvert par le système financier régional, dont les avances de la BEAC pour un montant de 80,5 milliards (après 42,5 milliards en 2015) et celles des banques commerciales pour un montant de 79,1 milliards (après 160 milliards en 2015). Le Tchad a également eu recours aux financements extérieurs en bénéficiant de dons (146 milliards en 2016, après 108 milliards en 2015) et de tirages d'emprunts pour 78,3 milliards (après 91,4 milliards en 2015), dont un prêt bilatéral exceptionnel du Cameroun pour un montant de 30 milliards.

S'agissant plus particulièrement du financement de la BEAC, et étant donné que l'accès au financement direct auprès de la banque centrale était déjà épuisé après les avances statutaires et exceptionnelles reçues en 2015, le comité de politique monétaire de la BEAC a pris, en mars et avril 2016, un certain nombre de mesures exceptionnelles. Ces mesures ont permis d'augmenter le plafond du refinancement du système bancaire

tchadien auprès de la BEAC (de 200 à 300 milliards), de réduire de moitié les réserves requises à la banque centrale pour l'ensemble du système bancaire régional (ce qui s'est immédiatement traduit par 25 milliards de liquidités supplémentaires pour les banques tchadiennes), et d'ouvrir la voie à une émission accrue d'émissions de titres publics sur le marché régional de la CEMAC. Ainsi, en 2016, en tenant compte des émissions nettes au cours des trois premiers trimestres de l'année et du montant des titres échéant à la fin de l'année, les autorités tchadiennes ont émis 240 milliards de francs CFA de titres publics nationaux.

Ce montant comprend l'émission, en mars 2016, de deux obligations, pour un montant total 65 milliards destinés à apurer une partie du stock d'arriérés intérieurs. Sur demande de l'État, ces deux émissions de titres ont été entièrement souscrites par la Commercial Bank Tchad (CBT), une des banques commerciales tchadiennes, et les fonds affectés au remboursement d'arriérés vis-à-vis de clients préidentifiés. Toutefois, l'octroi de financement additionnel au secteur public pourrait à terme avoir un effet d'éviction du crédit bancaire au secteur privé.

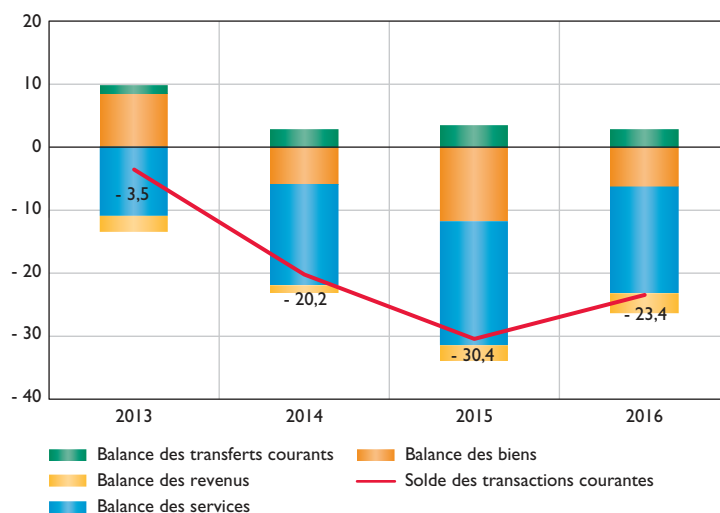
Une mission d'assistance technique du Fonds africain de développement (FAD) sur la gestion et la prévention des arriérés de paiements intérieurs s'est déroulée du 15 au 28 septembre 2016 et a estimé le stock d'arriérés intérieurs à au moins 300 milliards. Un audit externe et indépendant est prévu d'ici à fin 2017 pour confirmer le montant de ces arriérés.

BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTÉRIEURE

Le déficit des transactions courantes s'est quelque peu réduit en 2016, à 1 637,1 milliards, soit 23,4 % du PIB (contre plus de 30 % en 2015). Si les échanges extérieurs du Tchad ont été affectés par la baisse continue des exportations liée à la chute des

Évolution de la balance des transactions courantes

(en % du PIB nominal)



Source : BEAC.

prix du pétrole, c'est surtout la baisse généralisée des importations (- 31 % en un an), liée à la contraction de l'activité économique, qui explique la réduction du déficit commercial en 2016 (6,3 % du PIB, après 11,7 % en 2015).

De même, le déficit de la balance des services s'est également contracté, de 18 %, s'établissant désormais à 16,8 % du PIB (après 19,7 % du PIB en 2015), du fait principalement de la diminution des déficits liés aux postes « fret et assurance » (- 32,0 % en un an) et « autres services aux entreprises » (- 13,6 %). Là encore, la récession économique explique une large part de ces réductions.

En revanche, le déficit de la balance des revenus s'est sensiblement aggravé (+ 26 % en un an), s'établissant à 226,6 milliards en 2016, contre 179,8 l'année précédente, notamment suite à de conséquentes sorties de capitaux (pour l'équivalent de 1,2 point de PIB) potentiellement liées à des rapatriements de revenus des compagnies pétrolières.

Le compte de capital et d'opérations financières a dégagé un excédent de 1 151,6 milliards en 2016 (16,4% du PIB), après 89,4 milliards en 2015, du fait principalement de la forte progression du compte financier (excédent de 1 098,0 milliards, après un déficit

de 438,5 milliards en 2015). Cette progression du compte financier est en lien avec le fort rebond du poste « autres investissements », et plus particulièrement de celui des opérations à court terme (+ 667,8 milliards, après un déficit de 242,9 milliards en 2015) émanant notamment du secteur privé. Les investissements directs étrangers ont enregistré une légère baisse (- 0,8 %), s'établissant à 843,7 milliards, dans un contexte de baisse des investissements dans le secteur pétrolier depuis l'effondrement des cours.

Au total, le déficit du solde global des paiements s'est réduit à 504,6 milliards, soit 7,2 % du PIB. Alors que la contribution du Tchad aux réserves officielles de la CEMAC représentait encore 1,4 mois d'importations de biens et services à fin 2015, elle est entrée en territoire négatif courant 2016. À la fin de l'année, les réserves imputées au Tchad dans le stock de réserves de la BEAC se situaient à - 211 milliards (l'équivalent d'un mois d'importations, mais en position négative).

Selon les statistiques de la Banque mondiale, la dette extérieure du Tchad, essentiellement contractée à long terme, s'est élevée à 1 617,0 millions de dollars à fin 2015, en forte baisse par rapport à 2014 (- 32,5 %). En effet, le pays a atteint en avril 2015 le point d'achèvement de l'initiative PPTTE renforcée qui lui a permis de voir sa dette allégée de quelque 1,7 milliard vis-à-vis du FMI, de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement (BAfD) et des créanciers du Club de Paris. Fin 2015, le ratio de la dette extérieure sur PIB a donc atteint un point bas, à 13,1 %, avec un poids du service de la dette équivalent à 2,0 % des exportations et 2,8 % des recettes budgétaires.

Selon l'analyse de la viabilité de la dette (AVD) réalisée par le FMI au deuxième trimestre 2017, le risque de surendettement extérieur du Tchad reste néanmoins élevé, compte tenu notamment de la rapide accumulation d'arriérés sur la dette extérieure. À fin avril 2017, le stock d'arriérés extérieurs a été estimé à 0,9 % du PIB, soit 88 millions de dollars.

C'est en particulier la dette commerciale extérieure qui rend la dette tchadienne difficilement soutenable en l'absence de restructuration. Parmi les créanciers du Tchad, on compte en particulier le conglomérat minier anglo-suisse Glencore, envers qui la dette tchadienne pèse pour près de 12 % du PIB. Fin 2015, les autorités du Tchad ont conclu un accord avec cette société – qui assure 8 % de la production de pétrole brut sur le territoire – afin de rééchelonner les avances sur ventes de pétrole contractées en 2013 et 2014, avant l'effondrement des cours du brut. L'accord prévoit notamment une fusion des deux avances en un seul prêt, avec une maturité rallongée de deux ans. Mais les frais de restructuration ont en réalité accru la valeur totale actualisée de la dette et les négociations continuent pour alléger une dette qui pèse excessivement lourd sur le budget tchadien.

Le 30 juin 2017, le conseil d'administration du FMI a approuvé un accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) en faveur du Tchad, d'un montant de 224,32 millions de DTS (environ 312,1 millions de dollars et 160 % de la quote-part du Tchad), pour accompagner la stratégie de stabilisation et de redressement du pays. Les politiques engagées dans le cadre de ce nouvel accord avec le FMI devraient mobiliser des aides complémentaires de la part des partenaires extérieurs du Tchad. Un premier décaissement équivalent à 35,05 millions de DTS (environ 48,8 millions de dollars) a immédiatement été mis à disposition du Tchad.

Dettes extérieures du Tchad

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2012	2013	2014	2015
Dettes à court et long terme	2 361,3	2 925,0	2 395,6	1 617,0
Dettes à long terme	2 265,6	2 832,0	2 290,5	1 472,0
Dettes publiques garanties	2 265,6	2 832,0	2 290,5	1 472,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	87,2	84,5	97,6	137,3
Dettes à court terme	8,5	8,4	7,5	7,8
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	8,5	8,4	7,5	7,8
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	44,6	44,6	38,4	39,1
Indicateurs de dette				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	45,8	77,2	63,6	65,7
Dettes extérieures/PIB	17,0	19,8	15,5	13,1
Service payé de la dette/exportations de biens et services	1,6	3,2	15,6	2,0
Service payé de la dette/recettes budgétaires	3,1	4,9	20,4	2,8
Dettes multilatérales/dettes totales	65,3	51,4	57,7	35,5

Sources : Banque mondiale, BEAC.

Le montant restant sera étalé sur les trois ans du programme et son décaissement sera subordonné à des revues semestrielles.

Le budget 2017 prévoit que l'État ne pourra pas contracter de nouveaux emprunts extérieurs non concessionnels et veille à ce que ces derniers soient conformes à la viabilité de la dette. Tous les accords de prêt sont d'ailleurs soumis, pour approbation préalable, à la Commission nationale pour l'analyse de la dette (Conad), qui décide après analyse technique et financière de l'équipe technique pour l'analyse de la durabilité de la dette (équipe tchadienne d'analyse et de viabilité de la dette – Etavid).

SYSTÈME BANCAIRE

À fin décembre 2016, le système bancaire était composé de neuf banques : la Banque agricole et commerciale (BAC), la Banque commerciale du Chari (BCC), la Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce (BSIC), Commercial Bank Tchad (CBT), Orabank Tchad, Ecobank Tchad, Oceanic Bank (agrée en 2008, mais dont les activités n'ont toujours pas démarré), Société Générale Tchad (SGT) et United Bank for Africa (UBA) Tchad, les cinq dernières étant des succursales de groupes étrangers.

Le secteur bancaire tchadien est très concentré : près des deux tiers du total des actifs est aux mains de trois banques commerciales. Les deux plus grandes banques sont des filiales de banques étrangères et

l'État détient dans quatre autres banques une participation allant de 20 % à 62 % du total de leur capital. La profondeur du système financier et l'inclusion financière restent très faibles au Tchad. Le taux de bancarisation était de 12 % en 2016, comparé à 34,2 % en moyenne en Afrique subsaharienne. Les crédits bruts ont représenté 9,1 % du PIB (après 8,3 % en 2014), très en deçà du taux moyen constaté en CEMAC (18,6 %) et pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne (29 %).

En outre, plus d'une centaine d'institutions de micro-finance sont répertoriées au Tchad, la plupart sous forme de petites coopératives, mais leurs activités sont limitées et parfois inexistantes dans certaines régions rurales. À fin 2015, le secteur de la micro-finance comptait, selon les estimations du FMI, environ 200 000 bénéficiaires, avec un stock de crédit d'environ 18 milliards de francs CFA.

La progression de près de 15 % du total agrégé des bilans du secteur bancaire tchadien (à 1 186,1 milliards au 31 décembre 2016), malgré un contexte de crise économique, est principalement imputable à la hausse de refinancement auprès de la BEAC (+ 258,8 % par rapport à décembre 2015), alors que les dépôts (privés et publics) et les fonds propres ont relativement peu progressé.

En effet, les ressources issues du refinancement de la BEAC sont passées de 54,5 milliards fin 2015 à 195,5 milliards fin 2016 (soit 57,6 % des ressources en trésorerie) et ont été principalement canalisées à l'actif pour l'acquisition de titres d'État (en hausse de près de

Situation simplifiée du système bancaire du Tchad

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

Actif	2014	2015	2016	Passif	2014	2015	2016
Trésorerie et divers	311,7	360,0	448,0	Trésorerie et divers	114,2	177,1	339,5
Crédits à l'État	47,7	42,1	43,0	Dépôts de l'État	146,1	145,7	123,8
Crédits à l'économie	498,5	495,6	495,8	Dépôts du secteur privé	591,1	590,6	597,7
Créances en souffrance nettes	31,1	56,8	78,3	Fonds propres	107,3	120,7	125,2
Valeurs immobilisées	69,6	79,5	121,1				
Total	958,7	1 034,1	1 186,1	Total	958,6	1 034,1	1 186,1
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	49,3	49,7	50,3	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	18,9	13,0	11,1
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	94,4	60,9	48,0				

Source : COBAC.

150 %), ces derniers passant de 130 à 325 milliards sur la période. En revanche, les crédits bruts à l'économie², n'ont progressé que de 7 %, passant de 663 à 703 milliards entre fin 2015 et fin 2016.

L'excédent de trésorerie (hors opérations diverses) a baissé de 41,3 % en un an, passant de 192,7 milliards (soit 18,6 % du bilan) à 113 milliards (soit 9,5 % du bilan) à la fin de l'année 2016. Depuis deux ans, la baisse de l'excédent de trésorerie au Tchad est largement imputable à des refinancements importants auprès de la BEAC et ne bénéficie que peu au financement direct de l'économie.

Dans un contexte de ralentissement économique, la qualité du crédit s'est en outre fortement dégradée avec une progression des créances en souffrance de 31 % sur un an. Elles ont représenté 23,4 % des créances brutes en 2016 (après 17,8 % en 2015).

La rentabilité s'est également détériorée au cours de l'année 2016 avec des résultats nets en repli à 9,3 milliards (-13,5 %), du fait notamment de la forte hausse du provisionnement (+25,3 %). L'analyse des indicateurs de rentabilité laisse apparaître une dégradation du coefficient de rentabilité, qui est passé de 6,9 % à 4,9 %, et du taux de marge nette, de 13,0 % à 11,1 %. Enfin le coefficient d'exploitation s'est légèrement dégradé, à 50,3 %.

En dépit d'un renforcement des fonds propres (+15,3 %), soit la plus forte variation enregistrée dans la CEMAC, le ratio de solvabilité moyen s'est dégradé à 13,2 % au Tchad (après 14,6 % en 2015) du fait de la baisse des résultats nets et de l'accroissement du risque de crédit. Il reste néanmoins en ligne avec la moyenne de la CEMAC.

Au Tchad, le lien entre la baisse des prix pétroliers et un risque de dégradation de la stabilité financière est très marqué mais s'explique davantage par l'exposition des banques aux opérations des entités publiques que par l'exposition directe aux industries extractives. Ces dernières ne représentaient en effet guère plus de 4 % des prêts bancaires au secteur privé en 2016. En revanche, les récentes réductions des dépenses publiques et l'accumulation d'arriérés de paiement intérieurs peuvent être à l'origine de difficultés financières pour les sous-traitants et les emprunteurs du

secteur privé, et expliquent largement la dégradation de la qualité du portefeuille.

Les changements récents dans la composition du bilan du secteur bancaire, aussi bien à l'actif qu'au passif, ont accentué la vulnérabilité du système, comme le note le FMI. Les principaux points forts des banques commerciales tchadiennes, c'est-à-dire une liquidité importante et un financement qui repose en grande partie sur les dépôts, sont aujourd'hui remis en cause. 85 % des dépôts se font à vue, soit le ratio le plus élevé parmi les pays de la CEMAC. Dans le contexte de réduction des transferts publics, de nombreuses entités publiques (universités et hôpitaux par exemple) se sont vues contraintes de retirer leurs dépôts ou d'avoir recours à des découverts bancaires. Par ailleurs, le placement des obligations du Trésor (ayant une échéance moyenne de trois ans) en l'absence d'un marché secondaire liquide accroît le risque d'asymétrie des échéances entre les dépôts à court terme et les actifs bancaires. Enfin, le placement de titres publics (à moyen terme) pour payer les arriérés intérieurs pourrait se traduire par un renforcement de l'exposition directe au secteur public et produire un effet d'éviction vis-à-vis des entreprises privées, avec des retombées négatives sur l'activité économique.

DÉVELOPPEMENT ET ENJEUX DE LONG TERME

La découverte du pétrole au Tchad et le lancement de son exploitation au début des années 2000 a donné à ce pays pauvre et enclavé une opportunité de développement, mais l'a aussi rendu très dépendant de ses revenus pétroliers.

Le Tchad a rejoint l'organisation des pays producteurs de pétrole (Opep) en 2003. Auparavant, l'économie tchadienne reposait essentiellement sur l'agriculture, et le PIB avoisinait les 220 dollars par habitant. Après un point haut à 1 236 dollars en 2014, le PIB par habitant a décliné pour s'établir en 2016 à 852,2 dollars. On estime que le secteur primaire (qui inclut le secteur extractif) contribue à près de la moitié de la valeur ajoutée du pays, soit 20 points de plus qu'au début des années 2000, tandis que la part du secteur secondaire

² Les crédits nets à l'économie, comme indiqués dans le bilan simplifié, ont enregistré une croissance nulle.

continue de stagner à moins de 15 %. Depuis 2014, la chute des cours du pétrole et ses conséquences sur l'économie réelle du pays ont clairement mis l'accent sur la nécessité de penser à la période de « l'après-pétrole » en accélérant la diversification de l'économie. Si l'exploitation du pétrole a permis de multiplier le PIB par habitant, elle n'a pas permis de réaliser d'avancées notables en termes de développement humain. L'espérance de vie (51,9 ans) est l'une des moins élevées de la CEMAC, tandis que la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté (38,4 %), le taux de malnutrition infantile (39,9 %) et le taux de mortalité infantile (13,9 %) demeurent encore très élevés. L'accès à l'eau potable ne profite qu'à 50,8 % de la population, tandis que 8 % seulement de la population dispose d'un accès à l'électricité. Le pays occupe l'avant-dernier rang au classement de l'indice de développement humain de la Banque mondiale. À court terme, la baisse du cours de pétrole (depuis 2014) et les fortes dépenses de sécurité réalisées par l'État tchadien limitent fortement les dépenses pour des programmes sociaux de grande envergure, sans compter que le pays accueille plus de 700 000 réfugiés à cause de l'insécurité régionale liée aux exactions de Boko Haram, et doit faire face au mécontentement d'une partie de sa population du fait de conditions de vie difficiles.

La production de pétrole reste néanmoins une ressource majeure pour le Tchad, avec le meilleur ratio réserves/production des pays de la CEMAC. Au rythme de production de 2015-2016, les réserves connues représentent en effet plus de 50 ans de production. La production de pétrole en 2016, après avoir connu une forte progression jusqu'en 2015 pour atteindre 7,2 millions de tonnes, a baissé de 10,6 % pour s'établir à 6,5 millions de tonnes. Si la baisse continue des prix du baril en a été la cause principale, l'arrivée à maturation de certains gisements y a aussi contribué.

La production est principalement assurée par le consortium ESSO (Exxon, Petronas et État tchadien qui a racheté en 2014 les parts détenues par Chevron). La baisse importante des cours du pétrole brut a conduit au ralentissement de l'activité d'exploration, très coûteuse. Les compagnies pétrolières ont préféré focaliser leurs investissements sur l'exploitation des

champs existants et ont augmenté leurs productions, palliant ainsi, en partie, l'effet de la baisse des prix sur les recettes pétrolières. À la faveur de la montée en puissance de nouveaux gisements, la production pourrait progresser dans les prochaines années. Les autorités tchadiennes tablent sur une remontée du cours du brut tchadien à plus de 46 dollars à partir de 2017, et sur une production plus de 7 tonnes à partir de 2018, allant jusqu'à 10 tonnes en 2020.

Le nouveau Plan national de développement (PND) couvrant la période 2016-2020³ met l'accent sur les domaines de la formation, du développement de l'agriculture, ainsi que sur l'amélioration de la gouvernance et sur des réformes judiciaires.

Il a pour vocation affichée de favoriser une croissance inclusive, une diversification de l'économie, et d'améliorer le climat des affaires. La stratégie de développement des autorités s'inspire du programme global « Vision 2030 », dont l'objectif ambitieux est de porter les indicateurs du développement du Tchad au niveau des marchés émergents. Ce plan prévoit que le Tchad stimule notamment son secteur privé et les créations d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes.

Le Tchad rencontre principalement des difficultés en matière de compétitivité globale et figure parmi les pays les moins bien classés au monde selon les indicateurs de compétitivité structurelle. L'amélioration du climat des affaires est donc un prérequis pour diversifier les exportations et attirer des investissements étrangers au-delà du secteur pétrolier.

Le secteur agricole tchadien recèle un fort potentiel de croissance. Les autorités considèrent la promotion des agro-industries comme une stratégie crédible pour protéger l'économie contre une forte dépendance à l'égard du pétrole. Elles tiennent aussi beaucoup à encourager les petites et moyennes entreprises à travers une réduction des coûts et une simplification des procédures administratives, l'idée étant d'aider ces entreprises à rejoindre le secteur formel et à accéder à de meilleures conditions de financement.

En 2016, les bonnes performances relatives enregistrées par la filière coton, qui fait vivre près de 3 millions de personnes, et alors que les prix à la production sont en baisse, résultent de la poursuite des efforts de modernisation du secteur entrepris par les autorités, notamment

³ À l'heure actuelle, le nouveau PND ne fait pas l'objet de chiffrage officiel.

par le biais de projets de modernisation des filatures, en partenariat avec l'Inde (filatures de Sahr). La production de gomme arabique a également progressé (+ 6,4 %) de manière notable, atteignant 50 000 tonnes en 2016, grâce à l'amélioration des techniques de cueillette des gommiers et des circuits de collecte et de stockage de la production.

Des progrès notables ont été également enregistrés concernant les cultures vivrières, avec notamment les productions de manioc (+ 249,3 %), de mil et de sorgho (+ 20,3 %) ayant enregistré de fortes hausses.

Le secteur de l'élevage, qui procure des revenus directs ou indirects à 40 % de la population en dépit des perturbations subies du fait du contexte d'insécurité affectant les couloirs de transhumance du Tchad et des pays limitrophes, a continué de progresser en 2016 avec des cheptels en augmentation de 1,2 %.

Le développement des énergies renouvelables constitue un autre potentiel élevé au Tchad.

Le secteur de l'énergie est encore peu développé et l'accès à l'électricité encore largement minoritaire. La consommation d'électricité est concentrée à 80 % à N'Djamena et, qui plus est, dans une part restreinte de la ville. La consommation d'électricité est l'une des plus faibles du monde et les tarifs parmi les plus élevés (de 83 à 211 franc par kilowattheure). La Société nationale d'électricité (SNE) est l'unique producteur et distributeur d'électricité, bien que les producteurs indépendants (IPP – *independent power producers*) soient autorisés depuis 1999. La puissance disponible est inférieure à 100 mégawatts et moins de 50 % de la capacité installée est effectivement opérationnelle pour des raisons de vétusté et de manque d'entretien.

Le Tchad dispose d'un environnement favorable à la production d'énergies renouvelables, avec un ensoleillement de 2 850 à 3 750 heures par année et des vents de 7 à 7,5 mètres par seconde dans la moitié nord du pays. Depuis quelques années, le gouvernement met

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(production en milliers de tonnes, prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Pétrole brut (en millions de tonnes)	4,8	5,3	7,2	6,5
Prix du baril de pétrole tchadien (en dollars)	104,6	91,2	43,4	37,3
Prix moyen à l'export (en milliers de francs CFA par tonne)	371,8	324,3	184,7	159,3
Coton-graine (en milliers de tonnes)	88,0	88,0	134,6	135,4
Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA par kg)	240,0	240,0	240,0	220,0
Mil et sorgho (en milliers de tonnes)	1 354,8	1 616,5	1 427,5	1 716,7
Manioc (en milliers de tonnes)	224,0	166,9	141,0	492,5
Arachide (en milliers de tonnes)	965,2	791,1	720,1	871,2
Canne à sucre (en milliers de tonnes)	334,3	280,3	327,2	324,6
Gomme arabique (en milliers de tonnes)	31,3	45,5	47,0	50,0
Bétail (cheptel en milliers de tête)	20 914,3	22 724,6	22 979,1	23 239,8

a) Chiffres provisoires.

Sources : BEAC, administrations nationales.

donc en avant le développement des énergies renouvelables. Une Agence pour le développement des énergies renouvelables (ADER) a été créée en 2013. Début 2017, le ministère de l'Environnement a finalisé un Schéma directeur des énergies renouvelables devant intégrer une quinzaine de projets. Plusieurs projets solaires sont en cours : le projet Starsol (parc photovoltaïque de 40 mégawatts), à proximité de N'Djamena, financé par la BAfD et réalisé par un consortium réunissant les entreprises françaises et monégasques NewSolar Invest, Arborescence Capital et CIEC Monaco ; et le projet Djermaya Solar (parc photovoltaïque de 60 mégawatts) qui sera réalisé par un consortium JCM Capital (Canada)-InfraCo Africa-CDEN (Compagnie des énergies nouvelles, France).

Les autorités tchadiennes ont également la volonté de profiter de l'énergie éolienne, même si l'exploitation de cette dernière semble plus délicate à mettre en oeuvre que l'énergie solaire en raison des infrastructures requises. L'entreprise française Vergnet, dans le cadre d'un marché avec l'État, a cependant livré quatre éoliennes de 275 kilowatts chacune dans la ville d'Amdjarass en février 2016. La deuxième phase du projet, qui devrait voir le jour en 2017, prévoit l'installation d'un réseau électrique, d'un parc de batteries et de postes de transformation. Des projets éoliens dans les villes d'Abéché, Fada, Faya et Bardaï sont également à l'étude.

Le potentiel de production d'énergie hydroélectrique est estimé à 150 gigawattheures par an, soit un niveau très modeste. Les sites hydroélectriques potentiels préidentifiés, tels que les chutes de Gauthiot, ne sont pas exploitables économiquement. Cette situation est due notamment à la faiblesse de la puissance garantie (eau disponible en volume suffisant pendant seulement six mois de l'année) et au transport nécessaire de l'électricité vers les centres de consommation.

Enfin, le développement de la biomasse est envisageable dans le tiers sud du pays, où se concentre la production agricole.

Avec l'élaboration du premier plan de développement gouvernemental, le développement des infrastructures a sensiblement progressé, notamment grâce aux recettes pétrolières qui ont favorisé des investissements d'infrastructures liés à la logistique des échanges commerciaux (bitumage des routes, augmentation de la capacité de production électrique, etc.). Entre 2012 et 2014, l'indice de performance logistique (IPL) de la Banque mondiale était passé de 2,0 à 2,5, rapprochant ainsi le Tchad de la moyenne d'Afrique subsaharienne et améliorant son classement, de 141^e en 2007 à 112^e en 2014. Mais depuis 2014, compte tenu du contexte géopolitique, économique et sécuritaire, l'indice du Tchad a chuté à 2,16 (les autres pays de la CEMAC ayant obtenu pour la plupart le même indice) et le pays est désormais classé au 144^e rang. Le stock d'investissements reste donc faible en comparaison internationale et le déficit d'infrastructures persiste ⁴.

En 2016, malgré la très forte réduction des investissements publics, certains projets d'infrastructures se sont néanmoins poursuivis pour désenclaver le pays et dynamiser les échanges commerciaux. La construc-

tion par l'entreprise Soroubat de la route Massakory-Ngouri, longue de 85 kilomètres, et constituant une section de la route transsaharienne qui devra relier à terme le Tchad aux ports de l'Afrique du Nord (Algérie et Tunisie), a démarré le 18 septembre 2015 et devrait être achevée à fin 2018. Les travaux, d'un coût de 49,8 milliards de francs CFA, sont cofinancés par la Banque islamique de développement (BID) et l'État tchadien. Les travaux d'aménagement et de bitumage de la route Sarh-Kyabé, longue de 102 kilomètres, ont été achevés en octobre 2015 et devraient permettre le désenclavement de cette zone de production agropastorale, la facilitation de la mobilité des personnes et du transport des marchandises. Le coût global des travaux, estimé à environ 61 milliards, a été cofinancé par le l'État tchadien et l'Union européenne.

Par ailleurs, les projets relatifs au bitumage d'une partie de la route Kélo-Palla et de la mise aux normes internationales des aéroports d'Am-Djarras, de Faya Largeau et de Moundou ont pu faire l'objet d'un accord de financement, en février 2016, pour un total de 110 milliards, dont 50 provenant de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), et le solde prêté par un *pool* bancaire local.

En mai 2017, les autorités ont annoncé le lancement officiel des travaux d'aménagement et de bitumage de l'axe Kélo-Pala. L'entreprise Sogea Satom disposera d'un délai de 30 mois pour construire cette route de 109 kilomètres. Celle-ci devrait permettre une exploitation optimale des potentialités minières, agropastorales et touristiques de la région, un renforcement des échanges commerciaux, et améliorer les revenus des populations riveraines. Le coût de construction de ce tronçon est estimé à 58,6 milliards, dont 33,6 milliards (soit 57,35%) supportés par l'État tchadien et 25 milliards (soit 42,6 %) par la BDEAC. Le contrôle et la surveillance des travaux seront assurés par le bureau d'études Ecotopo pour un coût de 1,5 milliard.

⁴ À titre de comparaison, l'indice de l'Afrique subsaharienne (2,47), en dépit de sa progression ces dernières années, reste bien en deçà de l'indice monde (2,88), comme de celui des pays aux revenus intermédiaires (2,62), ou des pays de l'OCDE (3,71).

ANNEXE

Comptes nationaux du Tchad

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Ressources	9 347,1	11 176,1	11 008,3	9 785,2
PIB nominal	7 307,1	7 649,2	7 270,7	6 987,9
<i>dont secteur pétrolier</i>	1 304,6	1 255,9	971,5	748,6
Importations de biens et services	2 040,0	3 526,9	3 737,6	2 797,3
Biens	1 092,5	2 186,2	2 170,8	1 488,1
Services	947,5	1 340,7	1 566,8	1 309,2
Emplois	9 347,1	11 176,1	11 008,3	9 785,2
Consommation finale	5 613,8	7 282,2	7 829,7	7 248,4
Publique	935,5	1 018,2	830,8	829,8
Privée	4 678,3	6 264,0	6 998,9	6 418,6
Formation brute de capital fixe^{b)}	1 862,4	2 035,4	1 723,4	1 354,2
Publique	644,7	702,5	375,9	180,0
Privée	1 207,7	1 322,9	1 337,5	1 164,2
<i>dont secteur pétrolier</i>	742,2	702,1	667,0	513,9
Variations de stock	10,0	10,0	10,0	10,0
Exportations de biens et services	1 870,9	1 858,5	1 455,2	1 182,6
Biens	1 716,8	1 734,6	1 321,8	1 048,7
Services	154,1	123,9	133,4	133,9
Épargne intérieure brute	1 693,3	367,0	- 559,0	- 260,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 169,1	- 1 668,4	- 2 282,4	- 1 614,7
Revenus des facteurs	- 179,1	- 97,4	- 179,8	- 226,6
Épargne intérieure nette	1 514,2	269,6	- 738,8	- 487,1
Taux d'investissement (en % du PIB)	25,5	26,6	23,7	19,4
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	4,8	6,8	2,5	- 4,2
Déflateur du PIB	- 1,8	- 2,0	- 7,3	0,4
Prix à la consommation, en moyenne	0,2	1,7	3,7	- 1,6
Prix à la consommation, en glissement	0,9	3,7	- 0,4	- 5,0

a) Chiffres provisoires.

b) Y compris variations de stocks.

Source : BEAC.

Tableau des opérations financières de l'État tchadien

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Recettes totales	1 315,7	1 566,4	1 118,3	721,7
Recettes budgétaires	1 212,6	1 424,2	1 010,0	576,0
Recettes pétrolières	751,2	633,1	400,6	171,0
dont impôt sur les sociétés et redevance	734,9	614,1	374,7	165,9
Recettes non pétrolières	461,4	791,1	609,4	405,0
dont recettes non fiscales	17,8	19,7	28,0	44,9
Dons extérieurs (dont annulations PPTE et IADM)	103,1	142,2	108,3	145,7
Dépenses totales et prêts nets	1 521,3	1 586,0	1 140,4	873,0
Dépenses courantes	876,6	883,5	764,5	693,0
Salaires	276,7	363,4	297,5	284,6
Intérêts	42,0	49,7	65,4	124,0
Intérêts sur la dette intérieure	18,0	25,0	21,1	12,0
Intérêts sur la dette extérieure	24,0	24,7	44,3	112,0
Autres dépenses courantes	557,9	470,4	401,6	284,4
Dépenses en capital	644,7	702,5	375,9	180,0
Dépenses budgétaires	495,4	510,5	229,7	51,0
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	149,3	192,0	146,2	129,0
Dépenses de restructuration	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{b)}	- 135,4	54,9	60,1	- 56,0
Solde base engagements (dons compris) ^{c)}	- 205,6	- 19,6	- 22,1	- 151,3
Arriérés	- 231,0	- 120,0	- 86,9	- 24,0
Arriérés intérieurs	- 231,0	- 120,0	- 65,4	- 51,0
Arriérés extérieurs	0,0	0,0	- 21,5	27,0
Solde base caisse ^{d)}	- 436,6	- 139,6	- 109,0	- 175,3
Financement	436,6	139,6	109,0	175,3
Financement intérieur	206,9	- 315,6	65,3	189,0
Bancaire	45,4	140,1	265,9	197,7
Non bancaire	161,5	- 455,6	- 200,6	- 8,8
Financement extérieur	229,7	455,1	43,7	- 13,7
Tirages sur emprunts	337,7	642,1	91,4	78,3
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 140,0	- 215,0	- 775,8	- 122,0
Réaménagement de la dette extérieure	32,0	28,0	728,1	30,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	16,6	18,6	13,9	8,2
Recettes pétrolières	10,3	8,3	5,5	2,4
Dépenses courantes	12,0	11,6	10,5	9,9
Solde :				
budgétaire de base ^{e)}	- 2,2	0,4	0,2	- 2,4
base engagements (dons compris) ^{c)}	- 2,8	- 0,3	- 0,3	- 2,2
base engagements (hors dons)	- 4,2	- 2,1	- 1,8	- 4,3
base caisse ^{d)}	- 6,0	- 1,8	- 1,5	- 2,5

a) Chiffres provisoires.

b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets.

c) Solde base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales.

d) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures).

Source : BEAC.

Balance des paiements du Tchad

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2013	2014	2015	2016 ^{a)}
Transactions courantes	- 258,7	- 1 543,8	- 2212,3	- 1 637,2
Balance des biens	624,3	- 451,4	- 848,9	- 439,5
Exportations de biens FOB	1 716,8	1 734,7	1 321,9	1 048,7
dont : coton-fibre	33,2	31,1	53,9	58,6
bétail sur pied	134,9	178,1	92,8	85,2
pétrole	1 566,2	1 483,4	1 199,2	923,9
gomme arabique	46,4	67,4	83,4	88,9
autres	- 63,9	- 25,3	- 107,4	- 107,9
Importations de biens FOB	- 1 092,5	- 2 186,1	- 2 170,8	- 1 488,2
dont : secteur pétrolier	- 252,1	- 238,5	- 206,6	- 154,6
secteur non pétrolier	- 712,2	- 1 832,2	- 1 814,5	- 1 161,4
secteur public	- 64,7	- 48,2	- 83,4	- 102,6
billets BEAC	- 50,7	- 54,2	- 53,0	- 56,8
autres	- 12,8	- 13,0	- 13,3	- 12,8
Balance des services	- 793,4	- 1 217,0	- 1 433,3	- 1 175,4
Fret et assurance	- 175,3	- 391,0	- 432,7	- 294,4
Voyages et séjours	- 241,6	- 96,5	- 94,0	- 92,4
Services officiels	11,9	39,9	40,7	40,0
Autres services privés	- 226,8	- 709,1	- 688,4	- 594,5
Autres transports et autres assurances	- 161,6	- 60,3	- 258,9	- 234,1
Balance des revenus	- 179,1	- 97,4	- 179,8	- 226,6
Rémunération des salariés	6,0	- 35,5	- 37,8	- 40,2
Revenus des investissements	- 185,1	- 61,9	- 142,0	- 186,4
dont : intérêts de la dette extérieure publique	- 24,0	- 24,7	- 44,3	- 112,0
intérêts de la dette extérieure privée	- 165,2	- 40,5	- 101,1	- 77,9
Balance des transferts courants (nets)	89,5	222,0	249,7	204,3
Secteur privé	45,2	220,1	223,1	121,6
Secteur public	44,3	1,9	26,6	82,7
Compte de capital et d'opérations financières	- 67,1	1 671,9	89,4	1 151,6
Compte de capital (net)	74,4	127,7	527,9	53,6
Publics	75,4	130,5	530,8	56,5
Privés	- 1,0	- 2,8	- 2,9	- 2,9
Compte d'opérations financières (net)	- 141,5	1 544,2	- 438,5	1 098,0
Investissements directs	- 15,4	1 634,2	850,4	843,7
Investissements de portefeuille	- 5,1	2,2	0,0	0,0
Autres investissements	- 121,0	- 92,2	- 1 288,9	254,3
Erreurs et omissions	283,1	- 149,5	1 027,1	- 19,0
Solde global	- 42,7	- 21,4	- 1 095,8	- 504,6
Financement	42,7	21,4	1 095,8	504,6
Variation des réserves officielles (le signe « - » correspond à une hausse)	10,7	- 6,6	389,2	447,6
Financements exceptionnels	32,0	28,0	706,6	57,0
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	0,0	0,0	- 21,5	27,0
Allègements et annulations de dettes	32,0	28,0	728,1	30,0

a) Chiffres provisoires.

Source : BEAC.

COMORES



Caractéristiques géographiques et politiques

Régime politique

Le président de l'Union des Comores, M. Azali Assoumani, a été investi le 26 mai 2016, après une élection à rebondissement. Ancien chef de l'État comorien de 1999 à 2006, il a renoué avec ses anciennes fonctions pour une durée de cinq ans.

Superficie : 1 861 km²

Population : 795 601 habitants

Densité : 430 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,4 %

Part de la population urbaine : 28,3 %

Langues officielles : français et arabe

Accords internationaux

Les Comores sont membres de la Commission de l'Océan indien (COI), du COMESA (*Common Market for Eastern and Southern Africa*), qui regroupe 19 États de l'Afrique orientale et australe et de l'Océan indien, et de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD). Les Comores ont adhéré à la Ligue des États arabes (LEA) en 1993 et au Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) en 2015.

Économie

Classement *Doing Business* : 153^e/189

Indicateur de développement humain : 160^e/188

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : 2,9/6

Classification Banque mondiale : pays à bas revenu

PIB par habitant (2016)¹ : 754 dollars

Taux de croissance (2016) : 2,1 %

Inflation (2016) : 1,8 %

PIB par secteur d'activité²

(en %)



Principaux biens d'exportation³

(en %)



1) Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2017 (en dollars courants).

2) Source : Inseed (2015).

3) Source : BCC.

Développement humain et infrastructures



63,6

Espérance de vie



13,5 %

Population en deçà du seuil de pauvreté



90,1 %

Accès à l'eau potable



7,4 %

Mortalité infantile



nd

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



73,8 %

Accès à l'électricité



32,1 %

Malnutrition infantile



77,8 %

Alphabétisation des adultes



54,8 %

Accès à la téléphonie mobile

Note : Les indicateurs sont définis en début de rapport (« Avertissements »).

Faits saillants

- L'année 2016 a été marquée par une légère reprise de la croissance aux Comores, à 2,1 %, notamment en raison des mesures prises par le nouveau gouvernement pour améliorer l'approvisionnement en électricité. L'inflation en 2016 est restée contenue, à 1,8 % en moyenne sur l'année. Le déficit commercial, chronique, s'est sensiblement amélioré grâce à une augmentation des exportations de girofle et de vanille. Mais la situation économique est restée précaire.
- La situation budgétaire est demeurée particulièrement tendue, du fait d'une très faible capacité de mobilisation des ressources fiscales combinée à une nette hausse des dépenses. Tous les indicateurs budgétaires se sont fortement détériorés : le déficit du solde base engagements (hors dons) a atteint 17,1 % du PIB en 2016, contre 11,3 % en 2015. Les principaux défis de l'État comorien en matière de gestion des finances publiques sont : l'amélioration de la collecte fiscale, la maîtrise des dépenses publiques et la réforme des entreprises publiques.
- Les Comores souffrent de fragilités structurelles qui en font une économie particulièrement vulnérable avec un retard de développement conséquent. La croissance est appelée à se raffermir en 2017, sous l'impulsion de l'accroissement des investissements publics planifiés. Les perspectives comoriennes reposent toutefois sur des hypothèses budgétaires particulièrement ambitieuses qui rendent toute prévision à moyen terme incertaine.

6

ANNEXES

ANNEXE 1

SITUATION DES BANQUES CENTRALES AU 31 DÉCEMBRE 2016

Situation de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

(en millions de francs CFA (XOF))

Actif	31 décembre 2015	31 décembre 2016	Passif	31 décembre 2015	31 décembre 2016
Avoirs en or	780 079	840 349	Billets et monnaies	5 863 004	6 135 720
Fonds monétaire international	746 461	519 830	Dépôts	3 417 627	3 343 657
Position de réserve	27 227	167 590	Banques et institutions étrangères	142 012	124 714
DTS détenus	719 234	352 240	Banques et institutions communes de l'Union	289 207	320 149
Avoirs en monnaies étrangères	5 998 380	5 130 320	Établissements de crédit	1 815 202	1 664 817
Compte d'opérations	3 404 968	2 734 897	Trésors nationaux et autres comptes publics	1 039 519	1 005 307
Trésorerie courante dans la Zone franc	45 669	89 730	Autres comptes de dépôts	131 687	228 670
Trésorerie courante en dehors de la Zone franc	368 642	225 398	Transferts à exécuter	72 466	6 761
Billets étrangers	20 550	17 061	Transferts UMOA-extérieur émis	61 681	406
Portefeuille de titres	2 133 022	2 040 383	Transferts extérieurs-UMOA reçus	10 589	5 792
Créances rattachées (intérêts courus)	25 529	22 851	Dispositions inter-UMOA émises	46	552
			Dispositions internes émises	150	11
Créances sur les banques et établissements financiers	3 295 979	4 713 092	Engagements en monnaies étrangères	14 073	10 064
Prêt marginal	723 004	1 707 937	Engagements envers le FMI	1 849 007	1 833 864
Marché monétaire (appels d'offres)	2 570 000	3 000 000	Autres passifs	196 082	183 650
Créances rattachées	2 975	5 155	Provisions pour risques	81 460	72 529
Créances sur les Trésors nationaux	779 261	702 651	Réserves de réévaluation	147 919	148 410
Opérations pour le compte des Trésors nationaux	1 079 182	1 105 371	Capital et réserves	1 747 942	1 828 642
FMI	1 061 080	1 093 011	Résultat	49 440	114 664
Autres concours	18 102	12 360			
Autres investissements financiers ^{a)}	135 700	138 549			
Biens immobiliers de placement	4 457	4 186			
Autres immobilisations nettes ^{a)}	426 676	416 911			
Autres actifs ^{a)}	192 845	106 702			
Total	13 439 020	13 677 961	Total	13 439 020	13 677 961

a) Les immobilisations financières de la rubrique « Autres immobilisations » ont été reclassées vers le poste « Autres investissements financiers » ou « Autres actifs », en application de la norme IAS 39 sur la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers.

Situation de la Banque des États de l'Afrique centrale

(en millions de francs CFA (XAF))

Actif	31 décembre 2015	31 décembre 2016	Passif	31 décembre 2015	31 décembre 2016
Disponibilités extérieures à vue	3 371 467	1 260 376	Billets et monnaies en circulation	3 008 099	2 880 518
Billets et monnaies	86 091	94 840			
Correspondants	-2 941	9 583	Trésors et comptes publics nationaux	2 362 963	923 314
Trésor français	3 288 317	1 155 953	Comptes courants	771 867	373 949
Autres avoirs en devises convertibles	2 527 969	1 476 820	Fonds de stabilisation des recettes budgétaires	70 963	48 826
Encaisse or	129 209	143 865	Fonds de réserves pour les générations futures	770 032	224 433
Opérations avec le FMI	309 234	379 792	Dépôts spéciaux	750 101	276 106
Quote-part en devises	109 177	190 225	Banques et institutions financières	2 683 905	1 544 406
Avoirs en DTS	200 057	189 567	Banques et institutions étrangères	103 903	171 765
Créances sur les Trésors nationaux	2 214 090	2 446 107	Banques et institutions financières de la Zone franc	2 580 002	1 372 641
Avances en comptes courants	1 983 910	2 185 458	Autres comptes courants	149 763	168 929
Avances exceptionnelles	146 313	174 980	FMI - allocations de DTS	452 490	453 381
Crédits à l'économie consolidés sur les États	83 867	85 669	Emprunts et dettes à long et moyen terme	15 010	17 712
Contrepartie des allocations de DTS versées aux États	186 047	186 414	Provisions	12 788	52 461
Créances sur les banques	311 888	695 449	Report à nouveau		
Concours du marché monétaire	277 065	628 433	Réserves	402 083	672 960
Avances sur effets à moyen terme	34 823	67 016	Capital et prime d'augmentation	91 507	91 507
Valeurs immobilisées	283 841	423 273	Créditeurs divers et compte de régularisation passif	50 288	104 360
Autres actifs : stocks de billets et monnaies non émis	25 485	29 099	Compte de résultat	160 795	164 177
FMI - ajustements	24 247	24 361	Total	9 389 691	7 073 725
Débiteurs divers	6 214	8 169			
Total	9 389 691	7 073 725			

Situation de la Banque centrale des Comores

(en millions de francs comoriens (KMF))

Actif	31 décembre 2015	31 décembre 2016	Passif	31 décembre 2015	31 décembre 2016
Avoirs en or	304	343	Billets et pièces en circulation	33 204	31 933
Avoirs en devises	82 977	67 516	Engagements en devises	171	106
Caisse en devises	1 117	2 907			
Compte en devises	81 860	64 609	Relations avec le FMI	18 412	21 813
Relations avec le FMI	12 594	15 984	Allocations de DTS	5 325	5 335
Avoirs en DTS	7 021	4 816	Emprunts FMI	7 872	7 064
Quote-part FMI	5 573	11 168	Comptes du FMI	5 216	9 414
Créances sur les banques	0	0	Comptes des banques résidentes	28 110	27 488
Créances sur le Trésor	11 056	14 431	Comptes du Trésor et des entreprises publiques	16 404	5 582
Autres créances	741	835	Autres dépôts	63	45
Comptes de régularisation et divers	366	359	Comptes de régularisation	405	731
Immobilisations incorporelles et corporelles	3 144	3 209	Capitaux propres	14 155	14 502
Titres de participation	0	0	Capital	3 000	3 000
			Fonds de dotation en capital	341	341
			Réserves	9 793	10 039
			Provisions	413	539
			Subventions d'investissement	228	203
			Écart de réévaluation	380	380
			Résultat de l'exercice	257	477
Total	111 182	102 677	Total	111 182	102 677

ANNEXE 2

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

A

ABS	<i>Asset-backed securities</i>
ACE	<i>Africa Coast to Europe</i>
ADAC	Allègement de la dette après catastrophe (fonds)
AFD	Agence française de développement
AGMN	Anguille Marine Nord (Gabon)
AIC	Association interprofessionnelle du coton (Bénin)
AID	Association internationale pour le développement (sigle anglais : IDA), groupe Banque mondiale
ALUCAM	Compagnie camerounaise de l'aluminium
AMRTP	Autorité malienne de régulation des télécommunications/TIC et des postes
ANIF	Agence nationale d'investigation financière (Afrique centrale)
ANSAT	Agence nationale pour la sécurité alimentaire au Togo
APD	Aide publique au développement
APE	Accord de partenariat économique
APRM	Accord pour la paix et la réconciliation au Mali
ARC	Fonds fiduciaire et d'assistance et de riposte aux catastrophes
ASS	Afrique subsaharienne
AUPC	Aide d'urgence post-conflit
AVD	Analyse de viabilité de la dette

B

BAC	Banque agricole et commerciale (Tchad)
BafD	Banque africaine de développement
BADEA	Banque arabe pour le développement économique en Afrique
BAGB	Banque atlantique Guinée-Bissau
BANGE	<i>Banco nacional de Guinea Ecuatorial</i>
BAO	<i>Banco da África Ocidental</i> (Guinée-Bissau)
BCC	Banque centrale des Comores
BCC	Banque commerciale du Chari (Tchad)
BCE	Banque centrale européenne
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BCH	Banque congolaise de l'habitat
BCI	Banque commerciale internationale
BDC	Banque de développement des Comores
BDEAC	Banque de développement des États de l'Afrique centrale
BDK	Banque de Dakar
BDU	<i>Banco da União</i> (Guinée-Bissau)
BEAC	Banque des États de l'Afrique centrale
BEI	Banque européenne d'investissement

BFA	Banque pour le financement de l'agriculture
BFC	Banque fédérale de commerce (Comores)
BGD	Banque gabonaise de développement
BGFI	Banque gabonaise et française internationale
BHCI	Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire
BHG	Banque de l'habitat du Gabon
BHM	Banque de l'habitat du Mali
BIA	Banque internationale pour l'Afrique
BIC	Bénéfices industriels et commerciaux
BIC	Bureau d'information sur le crédit (UMOJA)
BIC-C	Banque pour l'industrie et le commerce-Comores (groupe BNP Paribas)
BICIG	Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon
BID	Banque interaméricaine de développement
BID	Banque islamique de développement
BIDC	Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO
BMS	Banque malienne de solidarité
BMZ	<i>Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung</i> (Niger)
BNG	<i>Backbone</i> national gabonais (projet)
BNI	Banque nationale d'investissement (Côte d'Ivoire)
BOA	<i>Bank of Africa</i>
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
BPC	Banque Postale du Congo
BPMC	Banque populaire Maroco-Centrafricaine
BRI	Banque des règlements internationaux
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud
BRS	Banque régionale de solidarité
BRT	Bus rapide transit (Sénégal)
BRVM	Bourse régionale des valeurs mobilières (Abidjan)
BSIC	Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce
BTA	Bon du Trésor assimilable
BTCI	Banque togolaise pour le commerce et l'industrie
BTD	Banque togolaise pour le développement
BTP	Bâtiment et travaux publics
BVMAC	Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Libreville)

C

C2D	Contrat de désendettement et de développement
CAB	<i>Central African Backbone</i>
CAD	Comité d'aide au développement
CAE	Communauté d'Afrique de l'Est

CAN	Coupe d'Afrique des nations	CNODC	<i>China National Oil and Gas Exploration and Development Corp</i> (entreprise chinoise opérant au Niger)
CANAM	Caisse nationale d'assurance maladie (Mali)	CNPC	<i>China National Petroleum Corporation</i> (entreprise chinoise opérant au Niger)
CBAO	Compagnie bancaire d'Afrique de l'Ouest	CNPCIC	<i>China National Petroleum Corporation International Chad</i>
CBCA	<i>Commercial Bank Centrafrique</i>	CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
CBI	<i>Coris Bank international</i>	COBAC	Commission bancaire d'Afrique centrale (CEMAC)
CBLT	Commission du bassin du lac Tchad	COI	Commission de l'Océan Indien
CBT	<i>Commercial Bank Tchad</i>	COMESA	<i>Common Market in Eastern and Southern Africa</i>
CCG	Conseil de coopération du Golfe	COMIBEL	Compagnie minière de Belinga (Gabon)
CCIC	Comité consultatif international du coton	CORAF	Congolaise de raffinage
CDC	<i>Cameroon Development Corporation</i>	COSUMAF	Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale
CEA	Commission économique pour l'Afrique (Nations unies)	COTCO	<i>Cameroon Oil Transportation Company</i>
CEB	Communauté électrique du Bénin	CPIA	<i>Country Policy and Institutional Assessment</i>
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	CPLP	Communauté des pays de langue portugaise
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale	CPM	Comité de politique monétaire
CEET	Compagnie d'énergie électrique du Togo	CPU	<i>Cocoa Processing Unit</i> (Cameroun)
CEM	<i>Cameroon Economic Memorandum</i>	CRCT	Cellule de règlement et de conservation des titres et des marchés financiers
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	CREPMF	Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens	CRF	Cellule de renseignements financiers
CENTIF	Cellule nationale de traitement des informations financières (Afrique de l'Ouest)	CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CEPICI	Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire	CVD	Cadre de viabilité de la dette
SETUD	Conseil exécutif des transports urbains de Dakar	CWA	<i>Compact with Africa</i>
CFA (XOF)	Franc de la Communauté financière africaine (UEMOA)		
CFA (XAF)	Franc de la Coopération financière en Afrique centrale (CEMAC)	D	
CFHEC	<i>China First Highway Engineering Company Ltd</i>	DCT	<i>Diamond Cement Togo</i>
CHEC	<i>China Harbour Engineering Company Ltd</i> (entreprise chinoise opérant au Cameroun)	DDR	Désarmement, démobilisation et réinsertion (programme de)
CICC	Conseil interprofessionnel du cacao et du café (Cameroun)	DSCE	Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (Cameroun)
CICMHZ	Compagnie industrielle et commerciale des mines Huazhou (entreprise chinoise opérant au Gabon)	DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
CIMENCAM	Cimenteries du Cameroun	DSX	<i>Douala Stock Exchange</i> (Bourse de Douala)
CIPRES	Conférence interafricaine de prévoyance sociale	DTS	Droit de tirage spécial
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement	E	
CLAB	Comité de liaison anti-blanchiment	EAGB	Compagnie d'eau et d'électricité de Guinée-Bissau
CLSP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté	ECAM	Enquête camerounaise auprès des ménages
CMCA	Crédit mutuel de Centrafrique	EDM	Énergie du Mali
CMDT	Compagnie malienne pour le développement des textiles	EITI	<i>Extractive Industries Transparency Initiative</i>
CMEC	<i>China National Machinery & Equipment Import & Export Corporation</i> (entreprise chinoise opérant au Gabon)	EIU	<i>Economist Intelligence Unit</i>
CMF	Commission des marchés financiers	EMF	Établissement de microfinance
CMFN	Comité monétaire et financier national	EONIA	<i>Euro overnight index average</i> – Taux d'intérêt moyen de prêts interbancaires en euros, à échéance d'une journée
CMSS	Caisse malienne de Sécurité sociale	F	
CMU	Couverture maladie universelle	FAD	Fonds africain de développement
CNCAS	Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal	FAO	<i>Food and Agriculture Organization</i> (Nations unies)
CNCE	Caisse nationale des caisses d'épargne		

FBCF	Formation brute de capital fixe
FC	Franc comorien (KMF)
FCC	Facilité de crédit de confirmation
FCE	Facilité de protection contre les chocs exogènes
FCR	Facilité de crédit rapide
FEC	Facilité élargie de crédit
FED	Fonds européen de développement
FFUE	Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne
FGSP	Fonds de garantie pour le secteur privé (Mali)
FII	Fonds ivoirien de l'innovation
FILSAH	Filature du Sahel (société burkinabè)
FKDEA	Fonds koweïtien pour le développement économique arabe
FLNG	<i>Floating liquefied natural gas</i>
FMI	Fonds monétaire international
FOB	<i>Free on board</i>
FODI	Fonds de l'OPEP pour le développement international
FOGADAC	Fonds de garantie des dépôts en Afrique centrale
FONSIS	Fonds souverain d'investissements stratégiques (Sénégal)
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (sigle anglais : PRGF)
FSD	Fonds saoudien pour le développement

G – H

GABAC	Groupe d'action contre le blanchiment en Afrique centrale
GAFI	Groupe d'action financière
GIABA	Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
GOC	<i>Gabon Oil Company</i>
GRAINE	Gabonaise des réalisations agricoles et des initiatives des nationaux engagés
GSEZ	<i>Gabon Special Economic Zone</i>
HCR	Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
HIPC	<i>Heavily Indebted Poor Countries</i> (en français : PPTÉ)

I – J

IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale (sigle anglais : MDRI)
ICCO	<i>International Cocoa Organization</i>
ICO	<i>International Coffee Organization</i>
ICS	Industries chimiques du Sénégal
IDA	Association internationale de développement
IDE	Investissements directs étrangers
IEDOM	Institut d'émission des départements d'outre-mer
IEOM	Institut d'émission d'outre-mer
IFD	Institutions financières décentralisées
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
IMIC	<i>International Mining and Infrastructure Corporation</i> (Cameroun)

INS	Institut national de la statistique
IPC	Indice des prix à la consommation
ISN	<i>Interim Strategy Note</i>
ISO	<i>International Sugar Organization</i>
ISPE	Instrument de soutien à la politique économique
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives

K – L

KMF	Franc comorien
LBC/FT	Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
LCB	La Congolaise de Banque
LEA	Ligue des États arabes
LOACI	Loi d'orientation agricole de Côte d'Ivoire

M – N

MCA	<i>Millenium Challenge Account</i>
MECK	Mutuelles d'épargne et de crédit des Comores
MG	Mégawatt
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine
MIRAP	Mission de régulation des approvisionnements des produits de grande consommation
MISCA	Mission internationale de soutien à la Centrafrique
MPS	Mouvement patriotique du salut (Tchad)
MSCI	<i>MSCI, Morgan Stanley Capital International, Frontier Markets Index</i>
NEPAD	<i>New Partnership for Africa's Development</i> (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique)
NIOTO	Nouvelle industrie des oléagineux du Togo
NOCIBE	Nouvelles cimenteries du Bénin
NOTCO	<i>Niger Oil Transportation Corporation</i>
NSI	Note de stratégie intérimaire
NSIA	Nouvelle société interafricaine d'assurance

O

OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
ODD	Objectifs de développement durable
OFID	<i>OPEC Fund for International Development</i>
OGM	Organisme génétiquement modifié
OIF	Organisation internationale de la francophonie
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMVG	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie

OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
ONG	Organisation non gouvernementale
ONICOR	Office national pour l'importation et la commercialisation du riz (Comores)
ONU	Organisation des Nations unies
OTA	Obligations du Trésor assimilables
OTR	Office togolais de recettes
OTZ	Obligations du Trésor à coupon zéro

P – Q – R

PAC	Port autonome de Cotonou
PACIGOF	Projet d'appui au climat d'investissement et à la gouvernance forestière (Congo)
PACOM	Programme d'amélioration de la compétitivité de l'économie camerounaise
PADE	Projet d'appui à la diversification de l'économie (Congo)
PAG	Programme d'action du gouvernement (Bénin)
PAIGC	Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert
PAK	Port autonome de Kribi (Cameroun)
PAL	Port autonome de Lomé
PAM	Programme alimentaire mondial des Nations unies
PAN	Plan d'action national
PAPN	Port autonome de Pointe-Noire
PASAC	Programme agricole de sécurité alimentaire et de croissance
PAZF	Pays africains de la Zone franc
PCP	Politique européenne commune de la pêche
PCT	Parti congolais du travail
PDES	Plan de développement économique et social (Niger)
PDESFI	Programme de développement du secteur financier (Côte d'Ivoire)
PDG	Parti démocratique gabonais
PDGE	Parti démocratique de Guinée équatoriale
PED	Pays en développement
PEEDU	Projet eau, électricité et développement urbain (Congo)
PHB	Plantation du Haut Penja (filiale de la Compagnie fruitière)
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PNAR	Programme national d'autosuffisance en riz (Sénégal)
PNATPF	Programme national d'appui à la transformation des produits forestiers (Cameroun)
PND	Plan de développement (Côte d'Ivoire)
PND	Plan national de développement (Congo)
PNDES	Plan national de développement économique et social (Burkina Faso)
PNDES	Plan national de développement économique et social (Guinée équatoriale)

PNG	Position nette débitrice des gouvernements
PNIA	Plan national d'investissement agricole (Côte d'Ivoire)
PNRMN	Programme national de restructuration et de mise à niveau
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPP	Partenariats public-privé
PPTÉ	Pays pauvre très endetté (en anglais : HIPC)
PREF-CEMAC	Programme des réformes économiques et financières de la CEMAC
PRETD	Projet de renforcement des réseaux de transport et de distribution d'électricité (Côte d'Ivoire)
PRGF	<i>Poverty Reduction and Growth Facility</i> (sigle français : FRPC)
PRODIAG	Projet de développement et d'investissement agricole (Gabon)
ProGEM	Programme «Améliorer la gestion des défis migratoires» (Niger)
PROMOVILLES	Programme de modernisation des villes (Sénégal)
PROPARCO	Société de promotion et de participation pour la coopération économique (filiale de l'AFD)
PROVER	Programme de valorisation de l'énergie renouvelable (Guinée-Bissau)
PRSP	<i>Poverty Reduction Strategy Paper</i> (sigle français : CSLP)
PSE	Plan Sénégal émergent
PSGE	Plan stratégique Gabon émergent
RCA	République centrafricaine
RCI	République de Côte d'Ivoire
RDC	République démocratique du Congo
RDPC	Rassemblement démocratique du peuple camerounais
RNB	Revenu national brut
RNPC	Régie nationale des palmeraies du Congo
RPM	Rassemblement pour le Mali

S

SADC	<i>Southern African Development Community</i>
SAFACAM	Société africaine forestière et agricole du Cameroun
SANDUK	Établissements de microcrédit (Comores)
SAR	Société africaine de raffinage (Sénégal)
SARIS	Société agricole de raffinage industriel du sucre
SBEE	Société béninoise d'énergie électrique
SBG	Solde budgétaire global
SBR	Solde budgétaire de référence
SCADD	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (Burkina Faso)
SCAPE	Stratégie nationale de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (Togo)
SDL	<i>Sundance Resources Ltd</i> (entreprise australienne opérant au Gabon et au Congo)
SEGUCE	Société d'exploitation du guichet unique pour le commerce extérieur au Togo
SEMC	Société des eaux minérales du Cameroun

SENELEC	Société nationale d'électricité (Sénégal)
SFI	Société financière internationale (sigle anglais : IFC), groupe Banque mondiale
SGBGE	Société générale de banques en Guinée équatoriale
SGDD-a	Système général de diffusion des données amélioré (Cameroun)
SGT	Société générale Tchad
SIB	Société ivoirienne de banque
SID	Société islamique pour le développement du secteur privé (filiale de la BID)
SMIG	Salaires minimum interprofessionnel garanti
SML	Société des mines du Liptako (Niger)
SMP	<i>Staff Monitored Program</i>
SNACOS	Société nationale de commercialisation des oléagineux du Sénégal
SNBG	Société nationale des bois du Gabon
SNDR	Stratégie nationale de développement du riz (Côte d'Ivoire)
SNSDF	Stratégie nationale de développement du secteur financier (Niger)
SNFI	Stratégie nationale de la finance exclusive (Niger)
SNH	Société nationale des hydrocarbures (Cameroun)
SNI	Stratégie nationale d'industrialisation (Gabon)
SNPC	Société nationale des pétroles du Congo
SNPSF	Société nationale des postes et des services financiers (Comores)
SNPT	Société nouvelle des phosphates du Togo
SOCAPALM	Société camerounaise de palmeraies
SOCATRAL	Société camerounaise de transformation de l'aluminium
SODIAC	Société de développement des infrastructures aéroportuaires de Centrafrique
SOMAÏR	Société minière de l'Air (Niger)
Sonara	Société nationale de raffinage (Cameroun)
SONIBANK	Société nigérienne de banque (Niger)
SONIDEP	Société nigérienne des produits pétroliers
SOPECO	Société des postes et de l'épargne du Congo
SORAZ	Société de raffinage de Zinder (Niger)
SOSUCAM	Société sucrière du Cameroun
SOTELMA	Société des télécommunications du Mali
SRF	Service de renseignements financiers (Comores)
SRFP	Stratégie de renforcement des finances publiques (Burkina Faso)
STAR	Système de transfert automatisé et de règlement
STI	Système de transport intelligent (Sénégal)
SVT	Spécialistes en valeurs du trésor

T

TCM	Taux créditeur minimum (BEAC)
TCN	Titre de créance négociable
TDM	Taux débiteur maximum (BEAC)
TEC	Tarif extérieur commun

TEG	Taux effectif global
TIAO	Taux d'intérêt sur les appels d'offres « positifs » (BEAC)
TIPP	Taux d'intérêt des prises en pension (BEAC)
TISP	Taux d'intérêt sur les placements (BEAC)
TISPP₀	Taux d'intérêt au titre des fonds de réserve pour les générations futures (BEAC)
TISPP₁	Taux d'intérêt au titre du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (BEAC)
TISPP₂	Taux d'intérêt au titre des dépôts spéciaux classiques (BEAC)
TOFE	Tableau des opérations financières de l'État
TOTCO	<i>Tchad Oil Transportation Company</i>
TPB	Taux de pénalité aux banques (BEAC)

U - V - W

UA	Union africaine
UBA	<i>United Bank of Africa</i>
UE	Union européenne
UEAC	Union économique de l'Afrique centrale
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UGB	Union gabonaise de banque
UMA	Union du Maghreb arabe
UMAC	Union monétaire de l'Afrique centrale
UMOA	Union monétaire ouest-africaine
UNESCO	<i>United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization</i>
UNHAS	<i>United Nations Humanitarian Air Service</i>
UTB	Union togolaise de banque
VAN	Valeur actualisée nette
WACS	<i>West Africa Cable System</i>

X - Y - Z

XAF	Franc de la Coopération financière en Afrique centrale (CEMAC)
XOF	Franc de la Communauté financière africaine (UEMOA)
ZEE	Zone économique exclusive
ZERP	Zone économique à régime privilégié
ZES	Zone économique spéciale
ZF	Zone franc
ZMAO	Zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest

ANNEXE 3

INSTITUTS D'ÉMISSION ET MONNAIES DES PAYS ET TERRITOIRES DE LA ZONE FRANC

	Institut d'émission	Monnaie	Parité avec l'euro (parité avec le franc français pour mémoire)
France métropolitaine Monaco	Banque de France	Euro (EUR)	1 EUR = 6,55957 FRF ^{a)}
Guadeloupe Guyane Martinique Mayotte Réunion Saint-Barthélemy Saint-Martin Saint-Pierre-et-Miquelon	Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM), correspondant de la Banque de France	Euro (EUR)	
Nouvelle-Calédonie Polynésie française Wallis-et-Futuna	Institut d'émission d'outre-mer (IEOM)	Franc CFP (XPF)	1000 XPF = 8,38 EUR (1 XPF = 0,055 FRF)
Bénin Burkina Faso Côte d'Ivoire Guinée-Bissau Mali Niger Sénégal Togo	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	Franc CFA ^{b)} (XOF)	1 EUR = 655,957 XOF (1 XOF = 0,01 FRF) ^{c)}
Cameroun Centrafrique Congo Gabon Guinée équatoriale Tchad	Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC)	Franc CFA ^{d)} (XAF)	1 EUR = 655,957 XOF (1 XAF = 0,01 FRF) ^{c)}
Union des Comores	Banque centrale des Comores (BCC)	Franc comorien (KMF)	1 EUR = 491,96775 KMF (1 KMF = 0,0133 FRF) ^{c)}

a) Depuis le 1^{er} janvier 1999.

b) Franc de la Communauté financière africaine.

c) Nouvelle parité depuis le 12 janvier 1994.

d) Franc de la Coopération financière en Afrique centrale.

Le Rapport annuel de la Zone franc est en libre téléchargement sur le site internet de la Banque de France (<https://www.banque-france.fr>).

Une version imprimée peut être obtenue gratuitement, jusqu'à épuisement du stock, sur simple demande (cf. adresse ci-contre).

La Banque de France se réserve le droit de suspendre le service de la diffusion et de restreindre le nombre de copies attribuées par personne.

Comité monétaire de la Zone franc

Secrétariat Banque de France
Service de la Zone franc
et du financement du développement
049-1466
75049 Paris Cedex 01

Ont participé à la rédaction de ce rapport :
Céliina Bonnemaïson, Thomas Cheïlan, Thierry Demoulin,
Samuel Diop, Véronique Genre, Sylvie Giannetto,
Luc Jacolin, Maëlan Le Goff, Jacques Legrand,
Françoise Magnan-Marionnet, Christian Masson,
Alphonse Noah

Éditeur

Banque de France
39, rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris

Directeur de la publication

Olivier Garnier

Rédacteur en chef

Christian Masson

Réalisation

Direction de la Communication
Service de l'Édition et des Langages
& Studio Création

Contact

Service de la Zone franc
et du financement du développement
049-1466
75049 Paris Cedex 01
Téléphone : +33 1 42 92 39 08
Télécopie : +33 1 42 92 39 40

Impression

Navis

Dépôt légal

Octobre 2017

Internet

<https://www.banque-france.fr/economie/relations-internationales/zone-franc-et-financement-du-developpement>

